TRAVAUX
ET
MÉMOIRES

HISTOIRE ET CIVILISATION DE BYZANCE

Laboratoire associé nº 186
Centre National de la Recherche Scientifique
Collège de France

TRAVAUX ET MÉMOIRES

Les Travaux et Mémoires ne s'astreignent pas à une périodicité rigoureuse.

Ils constituent un Recueil, non une Revue, et ne peuvent accepter l'échange avec les Revues. Ils ne donnent ni bibliographie ni comptes rendus.

La correspondance relative à la rédaction sera adressée à M. Jean Gouillard, 32, rue Félicien-David, Paris (XVIe). Téléphone 288-32-55.

Les commandes sont reçues par les Éditions E. de Boccard, 11, rue de Médicis, Paris (VIe). Téléphone : 326-00-37. Compte chèques postaux : Paris nº 278.85.

CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
ET CIVILISATION DE BYZANCE

TRAVAUX
ET
MÉMOIRES

5

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE LA FONDATION JEAN EBERSOLT DU COLLÈGE DE FRANCE

ÉDITIONS E. DE BOCCARD - 11, RUE DE MÉDICIS - PARIS
1973

A l'intention des collaborateurs et lecteurs

Les auteurs sont priés de n'envoyer que des textes dactylographiés.

Pour les mots slaves, arabes et turcs, on observera la transcription internationale. Les mots grecs seront transcrits lettre pour lettre, sauf s'il existe une transcription plus courante : par ex., Anchialos et non Agkhialos, enkômion et non egkômion.

Pour l'uniformité, il est recommandé d'adopter, dans les références aux périodiques ou recueils le plus souvent cités, les sigles suivants :

BNJ	: Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher
BySl.	: Byzantinoslavica
Byz.	: Byzantion
BZ	: Byzantinische Zeitschrift
DOP	: Dumbarton Oaks Papers
EEBS	: 'Επετηρὶς ἑταιρείας βυζαντινῶν σπουδῶν.
EO	: Échos d'Orient
IRAIK	: Izvestija russkogo archeologičeskogo Instituta v Konstantinopole
JÖB	: Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik, à partir du t. 19, 1968 ; *fait suite* à :
JÖBG	: Jahrbuch der österreichischen byzantinischen Gesellschaft
REB	: Revue des études byzantines
SBN	: Studi bizantini e neoellenici
Tr. Mém.	: Travaux et Mémoires du Centre de recherche d'histoire et civilisation byzantines
Viz. Vrem.	: Vizantijskij Vremennik
ZRVI	: Zbornik radova vizantološkog Instituta (Belgrade)
AA. SS.	: Acta sanctorum
BHG^{3}	: Bibliotheca hagiographica graeca (3e éd.)
EI	: Encyclopédie de l'Islam (indication de l'édit. en exposant)
MM	: Miklosich-Müller, Acta et diplomata
PG	: Patrologia graeca (Migne)
RE	: Real-Encyclopädie der class. Altertumswissenschaft.

Les noms d'auteurs seront soulignés deux fois ; les titres d'ouvrages ou de revues une fois ; les titres d'articles ne seront pas soulignés. La tomaison sera indiquée par le quantième (sans t. : tome), en chiffres arabes pour les périodiques et pour *PG*, en chiffres romains dans les autres cas. L'année, pour les revues, sera portée entre virgules, avant la pagination. Exemples : G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*^{3}, München, 1963, p. 205 ; L. Bréhier, La marine de Byzance du VIIIe au IXe siècle, *Byz.*, 19, 1949, p. 12.

Les éditions de sources seront indiquées comme suit : Théophane, de Boor, I, p. 408 ; Cantacuzène, Bonn, II, p. 27.

L'HISTOIRE DES PAULICIENS D'ASIE MINEURE D'APRÈS LES SOURCES GRECQUES

PAR
PAUL LEMERLE

A la mémoire
de Henri Grégoire

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPALES ÉDITIONS ET ÉTUDES CONCERNANT LES SOURCES GRECQUES

Nous indiquons ici, dans l'ordre chronologique de la parution, les publications notables pour l'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure. Nous les citons, dans la suite de ce travail, par le nom de l'auteur et le numéro qu'elles portent ici, précédé de « Bibl(iographie) ».

Nous désignons par *Sources grecques* notre édition critique, accompagnée d'une traduction, de ces sources : Ch. Astruc, W. Conus-Wolska, J. Gouillard, P. Lemerle, D. Papachryssanthou, J. Paramelle, Les sources grecques pour l'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure, *Travaux et Mémoires*, 4, 1970, p. 1-227.

Nous convenons de nommer *Histoire* l'œuvre mise sous le nom de Pierre de Sicile (et *Discours* les six λόγοι du même auteur, dont seuls sont conservés les deux premiers et une partie du troisième) ;

— *Précis* l'œuvre mise sous le nom de Pierre l'Higoumène, qui est le même que Pierre de Sicile ;

— *Récit* le livre I du recueil anti-manichéen de Photius (dont les livres II et III donnent le texte de trois *Homélies*, et le livre IV celui d'une *Retractatio* précédée d'une *lettre d'envoi*).

*
* *

Les éditions qui ont successivement fait connaître les grands textes, repris ensuite par Migne dans *PG* (sauf le *Précis* de Pierre l'Higoumène), ont été réalisées entre 1604 et 1849 :

[1] *Petri Siculi historia ex Ms. Codice bibliothecae Vaticanae graece cum latina versione edita per* MATTHAEUM RADERUM e Societate Jesu (...), Ingolstadii (...) MDCIV.

C'est l'édition princeps de l'*Histoire* de Pierre de Sicile, faite non directement sur le *Vatic. gr.* 511, mais d'après une copie de Sirmond, communiquée par celui-ci à Marc Velser, qui à son tour la communiqua à Matthieu Rader. Cf. *Sources grecques*, p. 6.

[2] B. DE MONTFAUCON, *Bibliotheca Coisliniana olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium quae in ea continentur accurata descriptio* (...), Parisiis, 1715.

P. 349-375, édition princeps du *Récit* de Photius d'après deux manuscrits de Paris, *Coislin.* 270 et *Paris. gr.* 1228 (olim *Colbertinus* 444). Cf. *Sources grecques*, p. 118.

[3] JO. CHR. WOLFIUS, *Anecdota graeca sacra et profana*, I, Hamburgi, 1722.

P. 1-141, édition princeps de l'ensemble des quatre livres de Photius « contre les Manichéens », d'après un apographe du *Vatic. gr.* 1923, collationné pour le livre I ou *Récit* sur l'éd. de Montfaucon. C'est le texte reproduit par Migne, *PG*, 102, col. 15-264. Cf. *Sources grecques*, p. 118.

[4] *Petri Siculi historia Manichaeorum seu Paulicianorum, Textum graecum Matthaei Raderi recognovit et de integro latine vertit* D. JO. CAR. LUD. GIESELER, Gottingae, 1846.

Gieseler n'a pas vu le ms. de la Vaticane et reproduit donc, en la corrigeant sur quelques points, l'édition de Rader. Dans sa Préface, il traite principalement des rapports de Pierre de Sicile avec les écrits antimanichéens de Photius, et se range, contre Montfaucon [nº 2], à l'opinion de Wolf [nº 3], d'après laquelle Pierre de Sicile a écrit après Photius et s'en est servi. Cf. *Sources grecques*, p. 6-7.

[5] A. MAI, Πέτρου Σικελιώτου Ἱστορία χρειώδης, ἔλεγχός τε καὶ ἀνατροπή, *Nova Patrum Bibliotheca*, IV, 1847, pars III, p. 3-47.

La seule édition qui, connaissant d'ailleurs celle de Rader mais ignorant celle de Gieseler, a utilisé directement le *Vatic. gr.* 511. Elle comporte aussi, d'après le *Vatic.*, l'édition princeps des trois *Discours*, p. 48-79. Elle est reproduite par Migne, *PG*, 104, col. 1239-1304 (et pour les *Discours*, col. 1305-1350). Cf. *Sources grecques*, p. 7.

[6] D. J. C. L. Gieseleri *Appendix ad Petri Siculi historiam Manichaeorum seu Paulicianorum* = « Academiae Georgiae Augustae Prorector cum Senatu Sacra Christi Natalitia anno MDCCCXLIX pie celebranda indicunt », Gottingae, p. 57-67.

C'est l'édition princeps (non reprise dans *PG* 104) de Pierre l'Higoumène, fondée sur le seul *Paris. gr.* 852 (d'après une copie exécutée pour Gieseler par Théodore Sympsomos et contrôlée par Hase), qui est aussi le seul à attribuer l'opuscule à « Pierre moine et higoumène », d'où la dénomination qui a depuis prévalu. Cf. *Sources grecques*, p. 70-71. Gieseler, dans sa Préface, propose d'identifier Pierre l'Higoumène et Pierre de Sicile, et considère que le *Récit* de Photius est la source de Pierre l'Higoumène, qui en a fait un épitomé.

Il est à remarquer que ces éditions n'ont pas déclenché le travail d'interprétation historique que l'on pouvait attendre, et que jusqu'à Henri Grégoire règne une confusion, que vient aggraver l'entrée en scène des textes et des points de vue arméniens :

[7] K. Ter Mkrttschian, *Die Paulikianer im byzantinischen Kaiserreiche, und verwandte ketzerische Erscheinungen in Armenien*, Leipzig, 1893.

Ce livre, longtemps cité comme l'ouvrage de référence sur le paulicianisme, contient certes un abondant matériel sur l'histoire religieuse de l'Arménie. Mais d'une part il majore beaucoup, sans critique suffisante, l'importance des sources arméniennes pour la connaissance du véritable paulicianisme, qu'il fait en outre déborder bien au-delà des limites chronologiques raisonnables. Surtout il commet d'énormes erreurs dans l'appréciation des sources grecques — qu'il suffise de dire que l'*Histoire* de Pierre de Sicile devient un faux fabriqué sous les Comnène ! — et de ce fait a engagé la recherche dans des directions tout à fait fausses. Comme les questions qui se posent à propos des sources arméniennes ont été, depuis lors, maintes fois reprises, et d'ordinaire de façon plus critique, on peut considérer que le livre de Ter Mkrttschian n'est guère plus qu'une date dans l'historiographie du paulicianisme.

[8] J. Friedrich, Der ursprüngliche bei Georgios Monachos nur theilweise erhaltene Bericht über die Paulikianer, *Sitzungsber. der philos.-philol. und der histor. Classe der kön. bayer. Akad. der Wissenschaften zu München, Jahrgang 1896*, Munich, 1897, p. 67-111.

Édition (d'après une copie fautive exécutée par un ami) du *Précis* de Pierre l'Higoumène dans le texte interpolé que donne le ms. de l'Escurial de Georges le Moine, et appréciation, tout à fait erronée, de la valeur de ce texte, placé à l'origine de toute la tradition grecque sur l'histoire des Pauliciens. Sur cette erreur, qui eut une longue postérité, cf. *Sources grecques*, p. 74-75 et 93-97.

[9] C. DE BOOR, Der Bericht des Georgios Monachos über die Paulikianer, *Byz. Zeitschr.*, 7, 1898, p. 40-49.

Critique des affirmations de J. Friedrich sur le « Bericht » de l'Escurial [nº 8]. Si pertinente qu'elle fût, elle n'a pas suffi pour débarrasser définitivement l'histoire des Pauliciens de cette encombrante théorie. En outre, de Boor introduit à cette occasion une autre hypothèse contestable, à son tour génératrice de confusion, à savoir que le *Paris. Coislin* 305 est le plus ancien ms. de Georges le Moine et représente le plus ancien état de la Chronique. Cf. *Sources grecques*, p. 75-76 et 96-97 (on corrigera, p. 96 l.33 et n. 15, la date « 1900 » en « 1898 »).

[10] F. C. CONYBEARE, *The Key of Truth, A manual of the Paulician Church of Armenia*, Oxford, 1898.

Au XIXᵉ s., le katholikos d'Etchmiadzin ordonna une enquête à propos de l'apparition d'un groupe d'hérétiques « tondrakiens » émigré d'Arménie turque. En 1891 fut découvert, à Etchmiadzin, dans un manuscrit daté de 1782, le traité, concernant à la fois le rituel et le dogme, intitulé « La Clef de la Vérité ». Conybeare, dans son ouvrage, le traduit et le commente. Il est convaincu de se trouver en présence d'un ouvrage paulicien, rédigé aux environs de 800 dans le Taron, où se serait alors constituée en Église indépendante la vieille chrétienté adoptioniste arménienne, rejetée dans l'hérésie par le triomphe de la foi nicéenne, mais fidèle à une croyance remontant à Paul de Samosate et aux « Pauliens » ou « Pauliniens », qui sont la même chose que les Pauliciens : c'est en effet autour de l'adoptionisme, qu'il découvre un peu partout, que Conybeare construit sa théorie, avec filiation directe de Paul de Samosate aux Pauliciens d'Arménie. Son enthousiasme lui a fait oublier qu'il n'avait entre les mains qu'un manuscrit datant de 1782, et un texte dans lequel il reconnaît qu'on ne trouve rien qui rappelle le marcionisme ou, au moins, le manichéisme, et qui, surtout, est en net désaccord avec les sources grecques sur les Pauliciens, voire en opposition avec elles. Néanmoins, et en dépit des critiques portées d'autre part par des linguistes sur la date très haute attribuée par Conybeare au texte de la *Clef de la Vérité*, cet enthousiasme n'a été que trop contagieux, puisqu'il a introduit dans les discussions sur le véritable paulicianisme un texte qui à notre avis lui est étranger, dont rien ne prouve en tout cas qu'il ait quelque chose à voir avec lui. Et il est encore contagieux aujourd'hui, puisque Mᵐᵉ Garsoïan [nº 26] peut écrire (p. 110) qu'il n'y a pas de raison de douter de l'identification et de la date proposées par Conybeare pour la *Clef de la Vérité*, qui doit être tenue pour une source de première importance. Cela se peut, si l'on entend s'occuper de survivances hérétiques en général, domaine sans limites ; ce n'est sûrement pas le cas si l'on s'attache à reconstituer le vrai paulicianisme micrasiatique médiéval.

[11] C. MOELLER, *De Photii Petrique Siculi libris contra Manichaeos scriptis*, Diss. Bonn, 1910.

Photius utilise d'abord Pierre l'Higoumène à travers Georges le Moine, puis Pierre de Sicile, personnage distinct de Pierre l'Higoumène.

Il est digne de remarque qu'en dehors de cette Dissertation modeste et contestable, rien d'important n'ait paru pendant le premier tiers du siècle. C'est Henri Grégoire qui va être l'initiateur d'un renouveau éclatant des études pauliciennes.

[12] H. GRÉGOIRE, Les sources de l'histoire des Pauliciens : Pierre de Sicile est authentique et « Photius » un faux, *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 22, 1936, p. 95-114.

Contre les « divagations » de Ter Mkrttschian [nº 7] et de J. Friedrich [nº 8]. Pierre l'Higoumène est un mauvais abrégé de Pierre de Sicile, fait par un autre auteur. Pierre de Sicile est une source excellente et, à vrai dire, la seule. Le Livre I *Contra Manichaeos*, ou *Récit*, placé à tort sous le nom de Photius, est d'abord un délayage de Pierre l'Higoumène, puis une paraphrase de Pierre de Sicile, l'auteur ne s'étant pas aperçu qu'il utilisait successivement un abrégé, puis l'original développé. La rédaction de ce Pseudo-Photius est postérieure à 932, date de la ruine de Mélitène, jusque-là entre les mains des Arabes, et que l'auteur donne comme ne leur appartenant plus (cf. *Sources grecques*, p. 169, l. 2 : τότε). En revanche les Livres II et III *Contra Manichaeos* sont peut-être de Photius, IV sûrement.

[13] H. GRÉGOIRE, Sur l'histoire des Pauliciens, *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 22, 1936, p. 224-226.

L'intitulé donné par le *Vatic. gr.* 511 à l'*Histoire* de Pierre de Sicile, « Du même Pierre de Sicile... », alors que ce texte y faisait suite au *Précis* de Pierre l'Higoumène, prouve que Pierre de Sicile et Pierre l'Higoumène sont une seule et même personne. Il ne prouve pas que le *Précis* soit l'œuvre de cette personne, et Grégoire continue de le tenir pour impossible, car « l'inexactitude du [*Précis*] prouve qu'il n'a pu être fait par l'auteur de [l'*Histoire*] ». D'autre part le fait que le *Précis*, « naturellement postérieur à 872 environ, date de la composition du traité de Pierre de Sicile », se trouve dans tous les manuscrits de Georges le Moine, montre que l'archétype de ceux-ci est postérieur à la date généralement admise de 867. Cette dernière remarque est importante pour l'histoire du texte de Georges le Moine, et appelle une étude approfondie qui est encore à venir.

[14] H. GRÉGOIRE, Autour des Pauliciens, *Byzantion*, 11, 1936, p. 610-614.

Fait notamment allusion, sans entrer dans la démonstration, à un manuscrit de Florence « contenant des œuvres de polémique antimanichéenne et notamment le traité d'Alexandre de Lycopolis », de

la confection duquel pourrait être rapprochée l'*Histoire* de Pierre de Sicile. Or il s'agit du *Laurent.* 9.23, dont les ff. 168 à 197, qu'on date du xe s., sont bien les restes d'un recueil anti-manichéen, qui débutait par une poésie, aujourd'hui mutilée du début, faisant l'éloge de Basile Ier. Elle est éditée par A. Brinkmann, *Alexandri Lycopolitani contra Manichaei opiniones disputatio*, Leipzig, 1895, p. XVI-XXII. On y trouve les jeux de mots Βασίλειος-βάσις (v. 77) et λεία βάσις (v. 111), comme chez Pierre de Sicile (*Sources grecques*, p. 39, l. 30-31). On y trouve aussi (v. 216-217) des souhaits de victoire sur les barbares *et sur les Pauliciens:*

τούτων [τῶν βαρβάρων] τροποῦσθαι τὰς φάλαγγας καὶ στίφη
καὶ τοῦ Μάνεντος μυσταγωγοὺς καὶ φίλους.

On peut se demander si le ms. n'est pas du IXe s., et l'exemplaire impérial lui-même d'un recueil de propagande anti-manichéenne composé, à l'instigation de Basile Ier, tout au début de son règne, avant la chute de Téfrik. Quant au traité d'Alexandre de Lykopolis, c'est celui que mentionne dans son *Récit* Photius (*Sources grecques*, p. 131, l. 23-24), qui donc le connaissait. Aussi Brinkmann a-t-il émis l'hypothèse que le manuscrit en question aurait été exécuté sur l'initiative de Photius, pendant son exil, pour plaire à l'empereur : hypothèse indémontrable et inutile. L'intitulé de l'opuscule, en effet anti-manichéen, du mystérieux Alexandre de Lykopolis est, d'après l'édition Brinkmann : Ἀλεξάνδρου Λυκοπολίτου ἐπιστρέψαντος ἐξ ἐθνῶν πρὸς τὰς μανιχαίου δόξας ; ce qui fait difficulté, car la traduction littérale serait « d'Alexandre de Lykopolis converti du paganisme aux opinions manichéennes », en contradiction avec le contenu, à moins qu'on n'entende qu'Alexandre a écrit contre (πρός) les opinions manichéennes quand il revenait de chez les païens. — H. Grégoire estime que pour son *Récit* Photius a disposé d'un manuscrit du même type que le *Vatic. gr.* 511, c'est-à-dire donnant successivement le *Précis* mis sous le nom de Pierre l'Higoumène et l'*Histoire* de Pierre de Sicile, et ne s'est pas aperçu que le premier n'était qu'un maladroit abrégé du second. Il note que Pierre de Sicile ne fait aucune allusion à l'iconoclasme, qui n'a en effet rien à voir avec la secte des Pauliciens.

[15] H. GRÉGOIRE, Précisions géographiques et chronologiques sur les Pauliciens, *Académie Royale de Belgique*, *Bulletin de la Classe des Lettres*, 33, 1947, p. 289-324.

Le berceau du paulicianisme est le canton de Mananali, entre Erzeroum et Erzingian, au nord d'Arsamosate (Asmosate) ou Samosate d'Arménie. La Phanaroia (Phanagoria de Ptolémée), mentionnée par Strabon et Pline l'Ancien, est la « plaine des pierres », Taş Ova, au confluent de l'Iris et du Lycus. On y trouve le toponyme Héris, qui est peut-être Épisparis. Kynochôrion, dans le Pont, aux environs de

Laodicée, doit être le Kainochôrion de Mithridate, qu'on a localisé (Jerphanion) à 24 km au N.-N.-O. de Néocésarée. Kibossa n'est pas encore identifiée. — Chronologie : la « pierre angulaire » est l'épidémie de peste bubonique dont meurt Timothée, datée par Théophane de 746-747. C'est parce que les Pauliciens sont persécutés en Arménie par Nersès III avant 661 (témoignage de Jean d'Otzun, appliqué à tort à Nersès I ou II, ce qui faisait les Pauliciens d'Arménie très antérieurs à ceux des sources grecques) que dans les années suivantes ils apparaissent dans le Pont. Ils sont de nouveau en Arménie lors du concile de Dvin de 719, au témoignage du trente-deuxième canon de ce concile. Ils affectionnent les terroirs d'hérésies : le Pont (marcionisme), Antioche de Pisidie (cathares, montanistes, etc.). — Chronologie des Pauliciens (p. 303-304). — Traduction de Pierre de Sicile, *Sources grecques* §§ 93-189 (p. 304-321). — Notes complémentaires : l'empereur de *Sources grecques* p. 41 l. 15 est Constantin III (Constant II) ; Serge-Tychikos est mort en 834-835 ; Kastellon de Nicopolis (*Sources grecques*, p. 65 l. 28) doit être Purkh, etc. (p. 321-324).

[16] H. GRÉGOIRE, Pour l'histoire des églises pauliciennes, *Orientalia Christiana Periodica*, 13 (Mélanges Jerphanion), 1947, p. 509-514.

Pas de filiation manichéisme-paulicianisme : celui-ci apparaît « comme une secte entièrement nouvelle » en Arménie sous Nersès III, et il y a concordance entre sources arméniennes et grecques pour la chronologie. Persécuté par Nersès III (mort en 661), le fondateur de la secte, quittant Mananalis d'Arménie, émigre en terre d'Empire à Kibossa près de Koloneia, et y fonde la première Église, celle de Makédonia (jeu de mots sur *Actes*, XVI, 11), en 662. Après le massacre de 695, qui termine la première période de l'histoire du paulicianisme, les Arméniens Gégnésios et Théodore, fils de Paul, émigrent dans la plaine de Phanaroia (localisation), d'où Gégnésios-Timothée est cité à comparaître devant Léon l'Isaurien en 717. Libéré, il s'enfuit pourtant avec ses disciples à Mananalis : le traité, écrit entre 719 et 728, de Jean d'Otzun contre les Pauliciens déplore leur retour en Arménie. Il meurt de la peste en 747. Vers 753, à la suite des expéditions de Constantin V, nouveau reflux du paulicianisme de l'Arménie sarrasine vers le Pont : entrée aux flambeaux d'Épaphrodite à Épisparis, puis son départ pour Antioche de Pisidie. De 801 à 835, carrière missionnaire de Sergios-Tychikos, fondateur en terre d'Empire, probablement sous Nicéphore Ier, de l'Église dite des Laodicéens, à Kainochôrion (localisation) déformé en Kynochôrion non loin de Néocésarée du Pont, puis de deux Églises en terre sarrasine sous la protection des émirs de Mélitène et de Tarse.

L'élan donné à l'étude du paulicianisme micrasiatique par H. Grégoire de 1936 à 1947, de façon parfois aventureuse mais toujours suggestive et dans l'ensemble juste, a produit à partir de 1950 une

série de publications dont aucune n'est le livre que l'on attend, et qui ont un intérêt fort inégal. Celles de M. Loos se détachent par leur qualité. D'autres ont, souvent avec raison, redressé certains points de vue de H. Grégoire. Des historiens soviétiques (cf. Irène Sorlin, *Travaux et Mémoires*, 2, 1967, p. 521) ont montré dans les Pauliciens des paysans pauvres écrasés sans doute par des « féodaux » et qui se révoltent, ce qui, dans la mesure où ce veut être une explication d'ensemble, est fort éloigné du vraisemblable. Des savants arméniens (I. Sorlin, *ibid.*, p. 521-522) ont reconsidéré le problème des sources arméniennes, mais sans parvenir à cet accord qui eût pu convaincre ceux qui n'ont point l'accès direct à ces sources.

[17] F. Scheidweiler, Paulikianerprobleme, *Byz. Zeitschr.*, 43, 1950, p. 10-39 et 366-384.

Le texte du ms. de l'Escurial de Georges le Moine est d'une valeur très grande, « l'un des plus anciens témoignages grecs sur la secte des Pauliciens ». Le *Précis* de Pierre l'Higoumène est bien, malgré Grégoire, l'œuvre de Pierre de Sicile, et il est postérieur à l'*Histoire*. Celle-ci a connu un premier état, plus court et sans l'adresse de l'archevêque de Bulgarie, bien antérieur au séjour que l'auteur dit avoir fait à Téfrik. Le *Récit* de Photius est bien, malgré Grégoire, de Photius : l'argument en sens contraire tiré de τότε disparaît si l'on transporte devant ce mot le καὶ « superflu » placé devant ἀμηρᾶς. — Cf. encore p. 366-372, sur la filiation marcionite du paulicianisme (et p. 368 sur la note marginale éditée *Sources grecques*, p. 21, apparat) ; p. 372-384, sur les sources arméniennes (et p. 375 sq., contre la théorie de Conybeare sur la *Clef de la Vérité*, qui est en réalité fort éloignée du paulicianisme).

[18] J. Scharf, Zur Echtheitsfrage der Manichäerbücher des Photios, *Byz. Zeitschr.*, 44 (Festschrift F. Dölger), 1951, p. 487-494.

Contre la thèse de H. Grégoire, que l'*Histoire* de Pierre de Sicile est la source primaire et quasi unique, que les quatre traités *Contra Manichaeos* mis sous le nom de Photius sont sans valeur, et que le premier en tout cas est un faux du xe siècle. Scharf montre par l'examen des citations bibliques que les Livres II-IV sont bien du même auteur, qui est Photius. Quant au Livre I ou *Récit*, qui est d'une autre nature et appelle d'autres critères, l'examen de certains passages ou réflexions de caractère politique, et celui des procédés de style, établissent qu'il est aussi l'œuvre de Photius. Dans le passage sur Mélitène, τότε est une interpolation, ou bien s'explique comme l'a proposé Scheidweiler [cf. no 17]. L'information de Photius a connu au moins deux étapes : les emprunts qu'il fait au *Précis* dit de Pierre l'Higoumène sont d'un temps où il ne connaissait pas encore l'*Histoire* de Pierre de Sicile (ceci ne nous paraît pas admissible : ainsi que l'avait bien vu H. Grégoire, il est vraisemblable que l'auteur du *Récit* — pour nous, c'est Photius — a eu sous les yeux un manuscrit où le *Précis* et l'*Histoire* se succédaient comme dans le *Vatic. gr.* 511).

[19] E. E. Lipšic, Pavlikianskoe dviženie v Vizantii v VIII i pervoj polovine IX vv. [« Le mouvement paulicien à Byzance au VIIIe et dans la première moitié du IXe siècle »], *Vizant. Vremennik*, 5, 1952, p. 49-72.

[19 *bis*] —, Voprosy pavlikianskogo dviženija v osveščenii sovremennoj buržuaznoj istoriografii [« Les problèmes du mouvement paulicien à la lumière de l'historiographie bourgeoise contemporaine »], *ibid.*, p. 235-243.

L'*Histoire* de Pierre de Sicile n'a pas la valeur de source unique que lui attribue H. Grégoire. Le patriarche Nicéphore, par exemple, avait composé un traité sur les Manichéens qui peut bien avoir visé les Pauliciens, etc. Georges le Moine [entendons : le *Précis* de Pierre l'Higoumène] a pu puiser à des sources différentes de celles de Pierre de Sicile dans son *Histoire*. Le mouvement paulicien doit être étudié comme mouvement social. Ses adeptes se recrutent parmi les paysans pauvres écrasés par l'État, par l'Église, par les grands monastères, et ils tendent à recréer l'égalité sociale des premières communautés chrétiennes. Les empereurs iconoclastes leur ont fait des concessions imposées par les circonstances, ou même ont cherché leur appui.

[20] M. Loos, Deux contributions à l'histoire des Pauliciens, I, A propos des sources grecques reflétant des Pauliciens, *Byzantinoslavica*, 17, 1956, p. 19-57.

Reprenant, en grand détail, les questions traitées de façon confuse par Scheidweiler [no 17] et de façon parfois erronée par Lipšic [no 19], Loos réfute les critiques portées par H. Grégoire contre le *Précis* de Pierre l'Higoumène. Il considère que le *Précis* a bien pour auteur Pierre de Sicile, mais il le tient pour antérieur à l'*Histoire*, dont il n'est pas un épitomé ; antérieur même à 866-867, date admise (et non contestée par Loos) pour l'achèvement de la Chronique de Georges le Moine, qui l'insère. Il considère, d'autre part, la version longue du manuscrit de l'Escurial comme le texte original. Il tient pour une œuvre authentique de Photius le *Récit*.

[21] M. Loos, Deux contributions à l'histoire des Pauliciens, II, Origine du nom des Pauliciens, *Byzantinoslavica*, 18, 1957, p. 202-217.

La filiation directe manichéisme-paulicianisme, et les assimilations abusives dont on a de bonne heure voulu l'appuyer, sont sans fondement. L'histoire de Paul fils de Kallinikè, et celle de Paul père de Gégnésios (tous deux arméniens, tous deux prêchant à Épisparis), sont un doublet. Les premières mentions du nom des Pauliciens sont dans l'article du concile arménien de 719 qui les condamne, et dans l'intitulé du traité qu'écrivit contre eux le katholikos Jean d'Otzun, qui avait convoqué le concile. Cette dénomination était alors récente. Le grec *Paulikianos* dérive de l'arménien *Polikeank*, c'est-à-dire les adeptes de *Polik*, forme péjorative de *Pol* : Paul fils de Kallinikè et

père de Gégnésios, personnage historique, peut-être originaire de Samosate d'Arménie, éponyme de la secte. En revanche le personnage du frère de Paul, le prétendu Jean, est légendaire et résulte d'une parétymologie.

[22] J. ANASTASIOU, Οἱ Παυλικιάνοι, Ἡ ἱστορία καὶ ἡ διδασκαλία των ἀπὸ τῆς ἐμφανίσεως μέχρι τῶν νεωτέρων χρόνων (Ἑταιρεία Θρακικῶν Μελετῶν, nº 75), Athènes, 1959.

Cette thèse de la Faculté de Théologie d'Athènes, préparée sous la direction du professeur Konidaris, est consciencieusement documentée, du moins quant aux sources, mais n'apporte rien de nouveau, surtout pour l'historien, et contient beaucoup d'interprétations très discutables. Cf. le compte rendu critique de M. Loos, dans *Byzantinoslavica*, 23, 1962, p. 100-107 (avec d'utiles remarques sur les relations marcionisme-paulicianisme, pour ce qui est de la doctrine, et iconoclasme-paulicianisme).

[23] R. M. BARTIKJAN, *Istočniki dlja izučenija istorii pavlikianskogo dviženija* [« Sources pour l'étude de l'histoire du mouvement paulicien »], Erevan, 1961.

Ouvrage important en premier lieu pour l'interprétation des sources arméniennes, dont la valeur, comme M. Loos l'a constaté après Bartikjan (cf. *Byzantinoslavica*, 24, 1963, p. 135-141), est moins grande qu'on ne l'a dit. Dans le traité du katholikos Jean d'Otzun (717-728) contre les Pauliciens, ce qui est dit de la lutte contre les hérétiques menée par un katholikos Nersès, si l'on admet qu'il s'agit de Nersès II (548-557) et du « Serment d'Union » du concile de Dvin de 554, ne concerne pas des Pauliciens, dont la mention eût été ainsi antérieure de plus d'un siècle au témoignage des sources grecques, mais des Paulianistes (Paul de Samosate). Le plus ancien témoignage arménien serait la mention des *Paylikeank* dans les Actes du concile d'Albanie du Caucase de 702-705 : mais cf. les objections de M. Loos, *loc. cit.*, p. 136. Quant à ce que dit Jean d'Otzun d'un Nersès persécuteur des hérétiques, Bartikjan, après Runciman et Grégoire, pense qu'il s'agit de Nersès III (milieu du VIIe s.), ce qui rétablirait le synchronisme entre sources grecques et arméniennes : mais cf. encore les objections de M. Loos (*op. cit.*, p. 138-139), qui pense que Jean d'Otzun vise les iconoclastes, et que sous les *paylakenuthiun* qu'il nomme avec les *mzlneuthiun* (lesquels seraient des messaliens) se cachent encore, non des Pauliciens, mais des Paulianistes, — ce qui rendrait inutile l'hypothèse qu'il s'agit de Nersès III et non de Nersès II. Bartikjan explique le reflux des Pauliciens de l'Arménie vers Épisparis, après la mort de Gégnésios, par l'oppression fiscale qui frappa l'Arménie arabe sous le califat d'Hišam, au témoignage notamment de Ghévond. Il reconnaît, d'après le même historien, des Pauliciens dans les « fils du péché » qui participèrent au soulèvement de Grégoire Mamikonian

en 748 (mais cf. Loos, *loc. cit.*, p. 140). Enfin il traduit en russe et commente l'*Histoire* de Pierre de Sicile, et montre que le *Récit* de Photius dérive de Pierre et est bien de Photius : dans le passage relatif à la domination arabe sur Mélitène, le mot τότε, qui n'est pas une interpolation, est simplement déplacé par rapport au passage correspondant de l'*Histoire* de Pierre de Sicile, et ne signifie pas que, pour l'auteur, Mélitène avait cessé d'être aux mains des Arabes. — Cf. aussi R. M. Bartikjan, Otvetnoe poslanie Grigorija Magistra Pavlavuni sirijskomu katolikosu [« La réponse de Grégoire Magistros Pahlavuni au katholikos syrien »], *Palestinskij Sbornik*, 7 (70), 1962, p. 130-145 : cette lettre, écrite au milieu du xie s., concerne l'hérésie des Tondrakiens, dont elle fait l'histoire depuis son apparition au milieu du ixe s. à Tondrak, au nord du lac de Van. M. Canard a analysé cette étude dans *Rev. Ét. Arm.*, NS, 1, 1964, p. 450-455, en même temps que (*ibid.*, p. 449-450) celle du même auteur, Armjanskie istočniki dlja izučenija istorii pavlikianskogo dviženija [« Les sources arméniennes pour l'étude de l'histoire du mouvement paulicien »], *Palestinskij Sbornik*, 4 (67), 1959, p. 133-146, reprise ensuite dans l'ouvrage d'ensemble dont on vient de parler.

[24] M. Loos, Le mouvement paulicien à Byzance, *Byzantinoslavica*, 24, 1963, p. 258-286 ; 25, 1964, p. 52-68.

Le premier siècle de l'histoire des Pauliciens, d'environ le milieu du viie s. au milieu du viiie, n'est connu qu'à travers la tradition de la secte rapportée par l'*Histoire* de Pierre de Sicile : mouvement limité, campagnard, persécuté, oscillant entre l'Arménie IV et le Pont. Arsamosate (p. 259), Mananalis (p. 260), l'avance arabe et Kolôneia (p. 261), Kibossa (p. 262), Épisparis et la Phanaroia (p. 263), circonstances et date de la migration de l'Arménie arabe vers Byzance au temps de Zacharie et Joseph (p. 265), l'installation à Antioche de Pisidie et l'urbanisation du mouvement (p. 266), rapports avec l'iconoclasme (p. 267-273), Sergios d'Annia près Tabia (p. 269), Nicéphore Ier et les hérétiques pauliciens et athinganes (p. 273), Michel Ier et le péril bulgare (p. 275), Léon V et la poursuite de la persécution des Pauliciens (p. 276), les *astatoi* à Kynochôrion et la fuite vers Mélitène (p. 277) à Argaoun (p. 278), participation douteuse à la révolte de Thomas le Slave (p. 279), les Actes des martyrs d'Amorion et la vigueur du paulicianisme persécuté (p. 280), Karbéas (p. 281) et Téfrik (p. 282), Chrysocheir (p. 283 sq.), le problème d'un socialisme égalitaire chez les Pauliciens (p. 284-285). — Dans la seconde partie de cette étude, l'a. considère certains points de la doctrine paulicienne, en relation notamment avec le marcionisme (p. 55-64) ; puis il achève l'exposé historique, traitant brièvement des échos épiques, de la survivance du paulicianisme dans l'Asie Mineure après la chute de Téfrik, de son prolongement dans le bogomilisme.

[25] M. Loos, Où en est la question du mouvement paulicien?, *Académie bulgare des Sciences, Bulletin de la Section d'Histoire*, 14-15, 1964, p. 357-371.

Bonne revue, bibliographique et critique, de l'ensemble des études sur le paulicianisme. D'ailleurs l'a. continue à accorder une grande valeur au « texte de l'Escurial », qui aurait puisé à des sources anciennes, et à considérer le *Précis* comme très antérieur à l'*Histoire* : questions sur lesquelles nous avons déjà donné notre sentiment, opposé à celui de M. Loos, dans *Sources grecques*. L'a. admet, après Bartikjan, que le nom des Pauliciens se trouve, en arménien, déjà au VIe siècle (« serment d'union » issu du concile de Dvin de 554), mais par référence à Paul de Samosate et pour désigner des Nestoriens. Et il admet maintenant que le 32e canon du concile de Dvin de 719, et le traité de Jean d'Otzun, visent non le paulicianisme de nos sources grecques, mais l'iconoclasme. Il nie l'existence de relations étroites entre Tondrakiens et Pauliciens. Il atténue beaucoup l'interprétation « sociale » de E. Lipšic [n°s 19 et 19 *bis*], notant que dans la seconde moitié du VIIIe s. le paulicianisme a cessé d'être exclusivement paysan pour devenir urbain et se répandre dans la haute société (témoignage des Actes des martyrs d'Amorion), et qu'au surplus il n'a pas été, au point de vue social et au point de vue moral, aussi radical que le sera le bogomilisme bulgare. Il repousse un parallélisme politique étroit entre iconoclasme et paulicianisme. Il insiste sur la filiation doctrinale avec le marcionisme, et sur la référence constante au paulinisme apostolique.

[26] Nina G. Garsoïan, *The Paulician Heresy. A study of the origin and development of paulicianism in Armenia and the Eastern provinces of the Byzantine empire.* The Hague-Paris (Publications in Near and Middle East Studies, Columbia University, Series A, VI), 1967.

Cet ouvrage, conciencieux et assurément méritoire, mais qui porte la marque de tendances propres à l'auteur dans la critique et l'interprétation des sources, nous paraît fort déconcertant. En ce qui concerne les textes grecs, le jugement de N. Garsoïan est partout très éloigné de celui que nous avons formulé dans nos *Sources grecques*, et ne nous a jamais convaincu : parmi les formules d'abjuration, par exemple, nous ne croyons pas que celle qu'elle nomme « formule paulicienne » (notre formule IV) soit du IXe s. et soit la source de celle qu'elle nomme « formule manichéenne » (notre formule III) ; nous ne croyons pas que le *Récit* de Photius soit d'un Pseudo-Photius ; nous ne pensons pas que Pierre l'Higoumène et Pierre de Sicile soient deux personnages différents, le second, contemporain du Pseudo-Photius et appartenant comme lui à l'entourage érudit de Constantin VII, utilisant entre autres sources le premier ; nous ne datons pas Pierre l'Higoumène du second quart du IXe s. ; nous n'attribuons pas à Georges le Moine la

valeur d'une source indépendante ; nous ne croyons pas que Pierre de Sicile soit un simple compilateur qui n'est jamais allé à Téfrik, etc. Surtout, il nous paraît décourageant que N. Garsoïan aboutisse, dans ce domaine où l'on souhaiterait apporter simplification et clarté, à compliquer considérablement les choses : elle imagine une source inconnue et perdue, qu'elle nomme P, qui serait la source de Pierre l'Higoumène ; un autre écrit indépendant, lui aussi perdu, inconnu cette fois de Pierre l'Higoumène, qu'elle nomme A, source favorable aux Pauliciens ; avec le recueil des épîtres de Sergios, A serait à l'origine d'un autre ouvrage, perdu comme les précédents, œuvre peut-être d'un disciple repenti de Sergios, qu'elle appelle S, et que Pierre de Sicile aurait largement utilisé : il n'y a pas de raison de s'arrêter dans ce jeu des hypothèses, mais on ne voit pas en quoi il est préférable à quelques modestes constatations d'évidence et de bon sens, et l'on voit en revanche trop bien quelle confusion accrue il apporte. — On attendait surtout, d'un livre écrit par un savant arménien, qu'il fît le point sur les sources arméniennes du paulicianisme, si l'on estimait qu'il y avait encore lieu de le faire après Bartikjan [nº 23]. Mais nous ne sommes là pas davantage convaincu par les conclusions de l'auteur, qui nous paraît majorer beaucoup l'importance et même le nombre de ces sources arméniennes, dont au surplus elle note les discordances avec les sources grecques. Il nous semble plus que douteux que le « serment d'union » du concile de Dvin de 554-555 soit « en Arménie un témoignage officiel de l'existence des Pauliciens un siècle avant l'organisation de la secte par Constantin-Silvanus au temps de Constans II selon les sources byzantines » : l'unique incise qui le dirait a chance, soit d'être une interpolation, soit de ne pas viser les Pauliciens (d'autant qu'il s'agit du rituel de la communion), mais les Pauliniens ou Paulianistes de Paul de Samosate, comme Bartikjan l'avait suggéré. Il n'y a pas de raison de penser que le Traité contre les iconoclastes, sur lequel S. der Nersessian avait à juste titre attiré autrefois l'attention, vise les Pauliciens. La question ne se pose en vérité qu'au VIIIe siècle : il s'agit de savoir, et les savants arméniens n'ont pas encore apporté de réponse décisive, si ce sont bien des Pauliciens qu'il faut reconnaître, d'une part, dans une courte incise des canons d'un concile arménien qui se serait tenu entre 703 et 717, qui nous sont connus par Samuel d'Ani au XIIe s., non d'ailleurs sans difficultés chronologiques, et qui parlent de « l'hérésie des Chalcédoniens, de Mayragomeci et des Paylikeank » (étant bien entendu qu'il n'y a aucune raison, en dépit de ce qui est dit p. 94, d'admettre que cette mention remonterait au début du VIIe s. !) ; et d'autre part dans le 32e canon d'un concile réuni vers 719-720 (date discutée) à Dvin par le katholikos Jean d'Otzun, auteur lui-même d'un ouvrage qui, dans l'intitulé seulement, mentionne et vise les Paylikeank. En admettant même, au bénéfice du doute, qu'en ce premier quart

du VIIIe s. il s'agisse bien des Pauliciens, il faut reconnaître que ce que nous apprenons est absolument insignifiant, sans rien de commun avec la précision et la richesse des sources grecques, au point de nous laisser dans l'incertitude et dans un grand embarras. Nous eussions aimé que les savants arméniens nous en délivrent par une argumentation convaincante. Or, justement, un long silence se fait après ces pauvres et énigmatiques mentions, qui n'est rompu que vers la fin du Xe s. avec Anania de Narek et Grégoire de Narek, au XIe s. avec Aristakes de Lastiverd et Grégoire Magistros. Mais alors, quand il s'agit d'une hérésie arménienne, c'est celle des Tondrakiens. Et d'autre part, quand Grégoire de Narek écrit un « discours contre les Manichéens qui sont des Pauliciens », et quand dans ses lettres Grégoire Magistros, persécuteur des Tondrakiens, paraît faire une assimilation analogue, il ne faut pas oublier que l'un et l'autre sont profondément hellénisés, et qu'ils ont dû connaître les ouvrages grecs qui répètent à satiété cette équation. En tout cas, quelle que soit la part de réalité, que notre incompétence ne nous permet pas de dégager, qui pourrait en Arménie se dissimuler derrière ces rapprochements Manichéens-Tondrakiens-Pauliciens, la date où nous sommes interdirait d'y voir autre chose que, ou bien l'écho de nos sources grecques, ou bien une trace d'éléments pauliciens qui auraient émigré dans cette direction après la chute de Téfrik et l'écrasement de l'État paulicien : un phénomène de survivance, sans signification profonde, et hors de notre période. — Quant à la *Clef de la Vérité* enfin [n° 10], s'il est vrai, comme le dit N. Garsoïan, que les divergences qu'elle présente avec le paulicianisme ne doivent pas empêcher de voir les ressemblances, l'inverse est encore plus vrai, et beaucoup plus significatif : il n'est pas de bonne méthode de faire un large usage de ce texte pour reconstituer la forme ancienne du paulicianisme (p. 151-185) ; c'est une pétition de principe que d'affirmer, en partant de la *Clef*, que le « paulicianisme arménien » n'a pas subi de changements ; et c'est une affirmation gratuite que de dire, pour expliquer des différences qui vont jusqu'à la contradiction entre ce paulicianisme arménien et le paulicianisme grec, que celui-ci a au contraire profondément changé entre le VIIe *(sic)* et le IXe siècle. De la lecture de ce livre si attendu, on retire malheureusement l'impression que les deux directions vers lesquelles l'auteur revient sans cesse pour interpréter le paulicianisme, l'iconoclasme d'une part, l'Arménie de l'autre, sont plus ou moins des impasses ; et la certitude qu'il faut s'accrocher aux sources grecques, et les interroger patiemment. — Le compte rendu de l'ouvrage de N. Garsoïan publié par K. Juzbašjan (*Rev. Ét. Arm.*, NS 6, 1969, p. 421-426) n'est pas critique.

[27] NINA G. GARSOÏAN, Byzantine Heresy, a re-interpretation, *Dumbarton Oaks Papers*, 25, 1971, p. 87-113.

Développement d'une communication faite au « Symposium on Byzantine Society », à Dumbarton Oaks, en mai 1969. La première

partie reprend souvent des points de vue développés dans *The Paulician Heresy*, en citant quelques publications postérieures à 1960 (date à laquelle s'arrêtait la documentation du précédent ouvrage). La seconde insiste avec force sur des relations étroites entre iconoclasme et paulicianisme, et entraîne l'auteur loin des données précises et sûres que les sources grecques permettent de saisir. Il est assurément possible de déceler des contacts plus ou moins superficiels ou fortuits, des coïncidences dans le temps ou dans l'espace, entre iconoclasme, messalianisme, paulicianisme, bogomilisme, diverses formes de mysticisme, voire les doctrines de la *Clé de la vérité* : mais c'est, une fois de plus, compliquer les choses au lieu de les éclairer. En ce qui concerne, en particulier, de prétendus rapports entre iconoclasme et paulicianisme, il ne faut pas perdre de vue que le paulicianisme est une hérésie dualiste, tandis que l'iconoclasme n'est ni une hérésie, ni dualiste.

[28] K. N. Juzbašjan, K proischoždeniju imeni « Pavlikiane » [Sur l'origine du nom des « Pauliciens »], *Vizantijskie očerki, Trudy sovetskich učenych k XIV Kongressu Vizantinistov*, Moscou, 1971, p. 213-235.

L'auteur a déjà publié, il y a quinze ans, une étude que nous n'avons pas consultée, « Pavlikianskoe dviženie v Vizantii v IX veke » [Le mouvement paulicien à Byzance au IXe s.], dans *Voprosy istorii religii i ateizma*, 4, 1956. Traitant cette fois de l'origine de la dénomination des Pauliciens, il fait remarquer qu'elle ne leur vient pas d'eux-mêmes, qui se nomment « chrétiens » (selon Pierre de Sicile), mais de leurs adversaires. Il énumère les formes diverses du mot dans les sources arméniennes (p. 214-215). Il repousse l'explication par le nom de Paul de Samosate (IIIe s.), aussi bien que par celui de l'arménien Paul père de Gégnésios et de Théodore (*Histoire* § 112). Il croit à l'historicité de Paul fils de Kallinikè, éponyme et fondateur de la secte. Il considère que le texte fondamental est la mention des Pauliciens (à ne pas corriger en « Paulianistes », en dépit de Bartikjan, ci-dessus no 23) dans le Serment d'Union du concile de Dvin de 554 ou 555, sous le katholikos Nersès II ; et que c'est bien sous Nersès II (non Nersès III), et au milieu du VIe s., qu'apparaissent en Arménie les Pauliciens et qu'ils sont connus sous ce nom.

DEUXIÈME PARTIE

EXAMEN DES PRINCIPALES SOURCES GRECQUES ET DE LEURS RELATIONS

Dans l'Avant-propos de nos *Sources grecques*, nous avons annoncé que l'on trouverait dans la suite du travail, c'est-à-dire dans le présent Mémoire, la justification du choix que nous avions fait des textes jugés fondamentaux, et de l'ordre dans lequel nous les avons édités. C'est à quoi nous allons consacrer cette partie, en considérant successivement l'*Histoire* de Pierre de Sicile, le *Précis* de Pierre l'Higoumène, le *Récit* et le Livre IV *Contra Manichaeos* de Photius, et les rapports qu'ils ont entre eux. Nous ne reviendrons pas, en revanche, sur les formules d'abjuration, parce que nous avons dit déjà l'essentiel, et que d'ailleurs leur intérêt historique est des plus minces.

I. L'HISTOIRE DE PIERRE DE SICILE

Le corpus anti-paulicien de Pierre de Sicile. Rappelons que l'*Histoire* n'est connue, ainsi que les *Discours* qui à l'origine faisaient avec elle un tout, que par un seul manuscrit (*Vatic. gr.* 511). C'est souvent le cas d'un texte confidentiel par sa nature, ou encore condamné pour son contenu, ou enfin d'un texte qui a subi la concurrence, si l'on peut dire, d'un autre texte qu'on lui a pour une raison ou une autre préféré. C'est cette dernière explication qu'il faut ici retenir : le *Précis*, rédigé peu après par le même auteur, et le *Récit* de Photius ont éclipsé l'*Histoire.*

Dans le manuscrit composite qu'est le *Vatic. gr.* 511, la partie centrale, ff. 79-142ᵛ, provient d'un manuscrit du xɪᵉ s., mutilé au début et à la fin, qui était un recueil d'œuvres de Pierre de Sicile, personnage inconnu de nous, et constituait le corpus de ses écrits dirigés contre les Pauliciens, à savoir : 1) le *Précis* (il n'en reste ici que la fin), que l'on a pris l'habitude de mettre sous le nom de Pierre l'Higoumène donné par le *Paris. gr.* 852 où il est complet, mais que le *Vaticanus* attribuait bien à Pierre de Sicile, comme en fait foi le titre de l'œuvre qui lui fait suite, Τοῦ αὐτοῦ Πέτρου Σικελιώτου ;

2) l'*Histoire*, dont le texte est complet ; 3) les six *Discours* (il n'en reste que les deux premiers avec le début du troisième), dont le titre est : *Τοῦ αὐτοῦ* Πέτρου Σικελιώτου λόγος πρῶτος (δεύτερος, etc.).

Nous n'avons aucune raison de refuser le témoignage de ce beau manuscrit, attribuant les trois ouvrages au même Pierre le Sikéliote : nous verrons d'ailleurs cette unité d'auteur confirmée par l'examen du contenu. Quant au scribe, s'il commet quelques erreurs manifestes, comme on le voit par l'apparat de notre édition, et si l'on ne peut donc lui accorder une confiance aveugle, il est dans l'ensemble attentif et soigneux, et cet unique témoin de l'*Histoire* de Pierre de Sicile peut être tenu pour très bon. Considérons l'œuvre de plus près.

Circonstances et date de la composition. — Laissons de côté, puisque nous ne savons pas s'il est de l'auteur, le titre donné à l'*Histoire* par le manuscrit : « Histoire (...) de l'hérésie des manichéens, qu'on appelle aussi Pauliciens, en forme [de discours] adressé à l'archevêque de Bulgarie » : notons pourtant qu'il distingue l'ouvrage lui-même, qui est une histoire des Pauliciens, et sa destination actuelle. C'est aussi ce que fait le texte.

L'auteur, en effet, déclare (§ 4) qu'il a été en quelque sorte forcé par les circonstances d'écrire son ouvrage, puisque l'empereur, dès le début de son règne, l'a chargé d'une négociation en vue d'un échange de prisonniers, qui fut couronnée de succès : pour cela (§ 5) il a fait un long séjour chez les Pauliciens de Téfrik, s'est souvent entretenu avec eux, en même temps qu'il s'est exactement renseigné sur eux « auprès des nombreux orthodoxes qui habitent là-bas »[1]. Mais en même temps il a appris, de la bouche même des hérétiques, qu'ils se préparaient à envoyer une mission en Bulgarie, et pour combattre d'avance leur propagande, il prie le chef de la jeune chrétienté bulgare d'agréer son œuvre (§ 6).

Des renseignements concordants, mais plus précis, se trouvent à la fin de l'*Histoire* (§§ 187-188) : « C'est au temps de Chrysochéris que j'ai été envoyé à Téfrik par l'empereur, en vue d'échanger des archontes prisonniers, ce qui eut lieu dans la deuxième année du règne de Basile, Constantin et Léon. J'y ai séjourné neuf mois, alors que vivaient encore les ' compagnons de route ' [du didascale paulicien Sergios] Basile et Zosime[2] : je me suis informé de tout, et me suis efforcé de faire connaître à tous ce que j'avais appris, *obéissant à l'ordre impérial.* »

Relevons tout de suite les derniers mots : ils nous apprennent que si la mission confiée par Basile Ier à Pierre, homme d'Église, était d'échanger ou racheter des prisonniers de marque, l'empereur l'avait aussi chargé, en vue de la lutte idéologique qui allait de pair avec le conflit militaire, de

1. Παρὰ πολλῶν ὀρθοδόξων ἐκεῖσε κατοικούντων : on ne peut guère entendre qu'il s'agit d'habitants de Téfrik, réduit paulicien ; ἐκεῖσε doit désigner plus généralement la région, où Pierre a pu circuler, et qu'en tout cas il a traversée à petites étapes à l'aller et au retour.

2. Confirmé par la mention des mêmes personnages aux §§ 182-183.

constituer sur l'hérésie un dossier, et de le diffuser. Pierre s'est acquitté de ses deux tâches : il nous dit qu'il a réussi dans celle qui concernait les prisonniers ; et ses œuvres parvenues jusqu'à nous montrent qu'il a bien rempli la seconde, qui n'était certainement pas moins importante à ses yeux.

Quant à la date, elle se déduit du texte avec une suffisante précision. Pierre s'est rendu à Téfrik « au début du règne de Basile (...) qui règne (...) avec ses fils » (§ 4) ; l'hérésie manichéo-paulicienne est dénoncée « sous nos grands empereurs Basile, Constantin et Léon » (§ 89), pour la plus grande gloire de Basile « et de ses fils (...) Constantin et Léon » (§ 91), triade qui évoque la Sainte Trinité (§ 92) ; le séjour de Pierre à Téfrik se place « dans la deuxième année du règne de Basile, Constantin et Léon » (§ 187). Or, Basile I[er] est seul empereur à partir de septembre 867. Constantin a été associé au trône entre le 5 novembre 867 et le 12 février 868[3], sinon même avant la fin de l'année 867. Léon a été associé le 6 janvier 870. Nous sommes conduits, par conséquent, à admettre que *le début* de la mission de Pierre, dans la seconde année de Basile I[er], se place entre septembre 868 et septembre 869, à un moment où il n'y a sur le trône que deux empereurs, Basile et Constantin ; mais cette mission, qui a duré neuf mois, s'est prolongée (et à plus forte raison la rédaction de l'*Histoire*) au-delà de l'association au trône de Léon. Ainsi Pierre a quitté Constantinople un temps inconnu avant septembre 869, et y est revenu un temps égal avant juin 870. Compte tenu des saisons de voyage, on croirait volontiers qu'il est parti aux environs de l'été de 869, et revenu vers le printemps de 870. C'est en tout cas cette date de 869-870 qu'il faut retenir pour son séjour à Téfrik ; c'est pendant ce séjour que Léon a été associé au trône, portant à trois le nombre des empereurs ; Pierre devait donc en effet, quand après son retour il écrivait son œuvre, parler de *trois* empereurs, ce qui lui donnait l'occasion d'une comparaison avec la Trinité.

Le caractère officiel de la mission de Pierre lui procurait à coup sûr de grandes facilités. Sa profession religieuse aiguisait son intérêt pour les hérétiques, parmi lesquels il vécut, et son zèle à s'informer de leur histoire et de leurs croyances. Il put en outre, nous le verrons, consulter sur place les œuvres du plus grand didascale paulicien, Sergios, et même, il nous le dit, s'entretenir avec deux de ses disciples encore vivants. Tout concourt à faire de l'*Histoire* une source d'une exceptionnelle valeur.

La dédicace à un archevêque de Bulgarie. — On a vu que si Pierre, dans les dernières lignes, déclare avoir consigné à l'intention de tous et sur ordre exprès de l'empereur ce qu'il apprit à Téfrik, il avait au début présenté les

3. Pour les dates de l'association au trône de Constantin, puis de Léon, les Actes du IV[e] concile de Constantinople, en 869-870, sont la source la plus sûre. Denise Papachryssanthou les a examinés de ce point de vue. Sur ce concile, cf. en dernier lieu D. Stiernon, Autour de Constantinople IV, 869-870, *Rev. des Ét. Byz.*, 25 (Mélanges Grumel, II), 1967, p. 155-188.

choses d'une autre façon. Il interpellait alors sans le nommer (mais l'intitulé nous a déjà appris qu'il s'agit de l'archevêque de Bulgarie) le « pasteur suprême du saint et précieux troupeau du Seigneur *nouvellement rassemblé*, avec tous les pasteurs qui t'entourent et tout le corps de l'Église », précisant que c'est *pour eux* qu'il a écrit l'histoire du paulicianisme (§ 2) ; il l'a fait parce qu'il a entendu dire à Téfrik que les Pauliciens se préparaient à envoyer une mission semer l'hérésie en Bulgarie, en profitant du fait que *la divine prédication y est à ses débuts* (§ 5) ; il offre donc son ouvrage aux δόκιμοι τραπεζῖται[4] que sont les clercs qui entourent l'archevêque de Bulgarie, et prie ce dernier de l'agréer (§ 6). Suit la dédicace : τῷ προέδρῳ Βουλγαρίας, Πέτρος · πρόλογος, « Pierre, au proèdre de Bulgarie : prologue ». Ce prologue correspond aux §§ 7-17, et s'achève par les mots : « Il nous faut maintenant en venir au sujet. »

Cette place pour une dédicace à un archevêque de Bulgarie, auquel l'auteur s'était déjà précédemment adressé, est surprenante, et l'on peut se demander si elle est originale : ne disposant que d'un seul manuscrit, nous n'avons pas le moyen de répondre. On doit constater, d'autre part, un certain désaccord entre les deux explications que l'auteur donne de son ouvrage : une dénonciation du paulicianisme faite sur ordre de l'empereur à l'intention de tous les orthodoxes, ou bien une mise en garde adressée par Pierre de son propre mouvement à la jeune Église de Bulgarie spécialement menacée? Il est probable que les deux sont vraies. Basile Ier, inspiré ou non par le patriarche Ignace, a considéré qu'une mission diplomatique devait se doubler d'une mission d'information et de propagande, et le choix d'un homme d'Église comme ambassadeur va dans ce sens. Puis Pierre a eu connaissance sur place d'une menace précise visant la Bulgarie, et il est en effet normal que l'État paulicien ait cherché à prendre ainsi Byzance à revers : quand, de retour d'ambassade, il met la dernière main à son *Histoire*, il y introduit cette intention particulière.

Le personnage auquel Pierre s'adresse, mais qu'il ne nomme pas, est qualifié dans la dédicace de πρόεδρος Βουλγαρίας (§ 7) ; dans le texte, il est dit ἀρχιποίμην (§ 2) ; dans l'intitulé, qui n'est pas nécessairement de Pierre, ἀρχιεπίσκοπος Βουλγαρίας. Il est à la tête de plusieurs « pasteurs » (ποιμένες, § 2), sûrement des évêques. Et ce doit être un fin lettré, auprès de qui Pierre s'excuse d'être un piètre écrivain (§ 6). Qui est-ce?

La Vie de Basile Ier par Constantin VII[5] parle des efforts de l'empereur pour enraciner l'orthodoxie byzantine chez les Bulgares, qui se laissèrent persuader de recevoir un archevêque et de nombreux évêques : leur action missionnaire fut complétée par celle des moines grecs, envoyés aussi par Basile en Bulgarie. Ce texte confirme parfaitement ce que l'*Histoire* dit de la jeune Église bulgare. Il est lui-même confirmé par une inscription,

4. Comparaison banale : cf. G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, s.v. τραπεζίτης.

5. THEOPH. CONTIN., V, 96, Bonn p. 342.

qui apporte une date : c'est l'épitaphe grecque, trouvée en Bulgarie, d'un « moine archidiacre de l'évêque Nicolas qui était aussi son oncle : il mourut en 6379, indiction 4, le 5 octobre, un vendredi, sous le règne du glorieux et pieux prince [Boris-] Michel. »[6]. Ainsi, en octobre 870, Basile Ier et le patriarche Ignace ont mis en place, ou sont en train de mettre en place en Bulgarie un clergé grec, à la suite des négociations qui avaient eu lieu à Constantinople entre Bulgares et Byzantins au printemps de 870[7] : comme le dit la *Vita Basilii*, ils y ont envoyé des évêques, le Nicolas de l'inscription est le premier connu, et des moines, tel le défunt anonyme[8] qui était aussi neveu de l'évêque Nicolas. Il n'est pas douteux, comme le dit encore la *Vita*, qu'un archevêque de Bulgarie, grec évidemment, fut alors désigné : c'est celui auquel s'adresse, malheureusement sans le nommer, Pierre de Sicile : c'est cet *antistes* que le pape Hadrien II (867-872), dans une lettre à Basile Ier du 10 novembre 871, reproche à Ignace d'avoir consacré chez les Bulgares[9] ; c'est l'archevêque que le pape Jean VIII (872-882) mentionne un peu plus tard dans une lettre qu'il écrit au prince croate Domagoï[10].

Ainsi tout concorde. Quand Pierre, revenu de sa longue mission, rédige son *Histoire*, non seulement la question de l'Église de Bulgarie est à l'ordre du jour, mais pour encadrer le « troupeau nouvellement rassemblé » on a bien institué une hiérarchie grecque, ayant à sa tête un archevêque. Celui-ci a-t-il été désigné dans le temps même que Pierre écrivait, et est-ce ce qui explique l'espèce d'ambiguïté que nous avons signalée? Simple hypothèse.

*Plan et articulations de l'*Histoire. — Nous devons les considérer dans l'ordre même de l'ouvrage, en faisant à mesure les observations convenables.

— §§ 1-6, *préambule* : il annonce le thème central, que les Pauliciens sont des manichéens ; les grandes lignes d'un plan, ὅθεν τε καὶ ὅπως καὶ διὰ τίνων ils en sont venus à leur présente apostasie ; les circonstances enfin de la mission de l'auteur à Téfrik, et l'objet de son livre, qui est de mettre en garde l'Église de Bulgarie. Suit immédiatement la dédicace « au proèdre de Bulgarie », *personnage dont il ne sera plus question dans toute la suite, non plus que de l'Église de Bulgarie.* Cette constatation

6. H. Grégoire, Une inscription datée au nom de Boris-Michel de Bulgarie, *Byzantion*, 14, 1939, p. 227-234 et 693-694 ; V. Beševliev, *Die Protobulgarischen Inschriften*[2], Berlin (Berliner Byzantinistische Arbeiten, 23), 1963, n° 87. Il y a, entre les éléments de la date, un désaccord qui n'a pas été signalé par les éditeurs : en 870, le 5 octobre est un jeudi, c'est en 871 qu'il est un vendredi. A notre avis, il n'y a pourtant pas lieu de remettre en cause la date de 870, qui convient aux trois données principales que sont l'an du monde, l'indiction et le mois. Mais il faut corriger soit le quantième du mois, soit le jour de la semaine.

7. Ces négociations sont bien exposées par F. Dvornik, *Le schisme de Photius*, Paris, 1950, p. 222-229.

8. Son nom a disparu dans la mutilation du début de l'inscription.

9. *MGH*, Epist. VI, p. 759-761, cf. p. 760, l. 15.

10. *MGH*, Epist. VII, p. 278, l. 16-17.

conduit à se demander si préambule et dédicace, correspondant à une intention et à des circonstances particulières dont nous venons de parler, n'ont pas été ajoutés après coup et en quelque sorte « plaqués » en tête de l'ouvrage primitif, qui aurait commencé avec le § 7.

— §§ 7-17, *prologue* : il y a grand danger à discuter ou seulement converser avec des hérétiques tels que les Pauliciens, lorsqu'on n'y est pas bien préparé ; donner cette préparation, fondée sur une information exacte, est l'objet de l'*Histoire.*

— §§ 18-35, *rappel des vérités fondamentales de la foi*, rempart contre l'hérésie : le diable et la chute, la rédemption par l'incarnation (digression sur la Théotokos)[11] et la passion du Christ (développement sur la croix et ses vertus), l'institution des apôtres, des prophètes, des docteurs ; ainsi les hérésies ont été et seront toujours vaincues, notamment celle des manichéens, qui a récemment engendré celle des Pauliciens. Suit une transition bien marquée (§ 35) : « Ces théories [des Pauliciens], leur origine et les circonstances de leur naissance, je vais les énumérer en les numérotant, pour la commodité de la mémoire ; puis je les attaquerai à bras le corps, et j'énoncerai les preuves et témoignages tirés de l'Écriture relatifs à chaque point. » Il n'est pas douteux que le résumé, en six points numérotés, de la doctrine paulicienne correspond aux §§ 36-45. Pour la suite, on peut hésiter. Les mots ἡ περὶ αὐτῶν [τῶν προβλημάτων] ἱστορία désignent-ils le reste de l'*Histoire*, la réfutation à base scripturaire annonçant alors les six *Discours*? Ou bien s'agit-il d'une part du catalogue en six points des dogmes pauliciens, d'autre part de ce qui est appelé (§ 46) ὑπομνηματικαὶ ἱστορίαι, à savoir les citations de Cyrille, Socrate, Épiphane? Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas ici l'annonce d'un plan précis et suivi exactement. On est conduit à penser que la première partie de l'*Histoire* correspond à l'information *livresque* de l'auteur, *antérieure* à son séjour à Téfrik, et qu'elle est plus ou moins distincte de la seconde partie, proprement historique, qu'alimentera l'information puisée directement en milieu paulicien : distinction suggérée d'ailleurs plus loin (§ 46) par l'auteur lui-même.

— §§ 36-45 : *catalogue en six points* des caractères distinctifs de l'hérésie paulicienne.

— §§ 46-83 : *ὑπομνηματικαὶ ἱστορίαι* (§ 46)[12], à savoir, §§ 47-77 extraits des catéchèses de Cyrille de Jérusalem contre les manichéens ; § 78, référence à l'Histoire ecclésiastique de Socrate le Scholastique ; puis, après une digression (§§ 79-81) sur le rejet par les Pauliciens des livres

11. De cette digression, §§ 22-24, Pierre a conscience et il y met fin par ces mots (§ 24) : « Mais remettons à plus tard de parler de la Théotokos et revenons à notre propos. »

12. Il faut entendre « récits ou exposés concernant le passé du manichéisme » : cf. ὑπομνηματικὰ τῆς ἀσεβείας βιβλία (§ 51), désignant la bibliothèque manichéenne de Térébinthos ; ὑπομνηματισταί (§ 67), désignant les mémorialistes de Manès.

manichéens et de la plus grande partie des Écritures, courte citation d'Épiphane de Chypre (§§ 82-83). Ces citations de Cyrille, Socrate et Épiphane, sans intérêt pour le paulicianisme, s'expliquent par le postulat que les Pauliciens sont des descendants directs des manichéens, et que la condamnation de ceux-ci entraîne celle de ceux-là.

— §§ 84-93 : *histoire de la manichéenne Kallinikè, de Samosate d'Arménie, et de ses fils Paul et Jean, qui implantent l'hérésie en Phanaroia, à Épisparis, et sont les éponymes des Pauliciens.* Récit légendaire, qui projette dans un passé incertain le dédoublement d'un épisode historique, pour établir un « raccord » entre manichéisme et paulicianisme : Pierre l'a trouvé dans l'arsenal des hérésiologues byzantins[13].

Avec le § 94 commence la seconde partie de l'*Histoire*, celle qui à nos yeux mérite ce nom, et dont Pierre a rapporté la matière de son séjour à Téfrik. Il est caractéristique qu'elle s'ouvre par une indication chronologique précise, « Au temps de l'empereur Constantin petit-fils d'Héraclius », comme on en trouve plusieurs autres dans la suite. Plus caractéristiques encore, quelques lignes plus loin (§ 95), les mots ὡς ἀκριβῶς ἐμάθομεν, qui soulignent le passage de la documentation livresque traditionnelle à l'information directe et personnelle. L'articulation de cette seconde partie est claire et n'appelle pas de remarques :

— §§ 94-105 : *premier didascale, Constantin-Silouanos.*

— §§ 106-111 : *deuxième didascale, Syméon-Titos.*

— §§ 112-122 : *l'éponyme Paul; troisième didascale, Gégnésios-Timothée.*

— §§ 123-131 : *Zacharias le Mercenaire; les quatrième et cinquième didascales, Joseph-Epaphroditos et Baanès le Sale.*

— §§ 132-183 : *le dernier didascale, Sergios-Tychikos.*

— §§ 184-185 : *Karbéas, la fondation de Téfrik.*

— §§ 186-189 : *Chrysocheir, le séjour de Pierre à Téfrik.*

Cet examen du plan et de l'enchaînement des parties conduit donc aux remarques suivantes :

13. Au § 93 et dernier de cette partie, qui est une transition (ce que soulignent les derniers mots du paragraphe précédent, Καὶ ταῦτα μὲν ἐπὶ τοσοῦτον), Pierre déclare qu'il a parlé ἐν τῇ διὰ πλάτους διηγήσει de Manès, de Kallinikè et de ses fils, et que ceux dont il doit maintenant parler (ἤδη λεκτέον), les didascales pauliciens, sont leurs authentiques disciples. Ce « récit détaillé » ne peut désigner ni le *Précis*, qui est le contraire d'un διὰ πλάτους, ni les *Discours*, qui sont le contraire d'une διήγησις. Il faut donc que ce soit, dans l'*Histoire* elle-même, la partie qui traite en effet ces sujets, §§ 46-86. Nous en avons la confirmation plus loin (§ 112), où les mots τὰ διὰ πλάτους, à propos de la prédication à Épisparis des fils de Kallinikè, ne peuvent renvoyer qu'au même développement antérieur, et plus précisément au § 86. La même expression τὰ διὰ πλάτους se retrouve dans le *Précis* (§ 20), pour désigner cette fois l'ensemble de l'*Histoire*, qui par comparaison avec le *Précis* mérite en effet cette appellation.

A) L'unité d'auteur et, dans l'ensemble, de composition ressort avec évidence de la façon dont à plusieurs reprises les articulations sont soulignées et les transitions bien marquées, et des renvois nombreux qui sont faits à ce qui a précédé ou à ce qui suivra.

B) Cette unité n'empêche pas l'*Histoire* d'être une œuvre composite, pour deux raisons. La première : l'idée directrice étant que les Pauliciens sont les manichéens, cela oblige à parler et de ceux-ci et de ceux-là, naturellement d'après des sources différentes. La seconde, qui découle de la première : l'information de Pierre a passé par deux phases, « manichéenne » et livresque avant l'ambassade, « paulicienne » et directe à Téfrik. Aveuglé par le préjugé, il ne veut pas voir les différences, mais son ouvrage est quand même composé de deux parties distinctes, entre lesquelles la charnière est marquée par le § 93.

C) Cette seconde partie, bien enchaînée, présente trois subdivisions claires : l'histoire des didascales avant Sergios, d'après la tradition qui s'était élaborée et fixée en milieu paulicien ; l'histoire de Sergios, personnage sur lequel Pierre s'attarde et s'acharne, à cause du danger qu'il avait représenté pour la vraie foi, et parce qu'il a recueilli sur lui, dans ses œuvres et de la bouche de ses derniers disciples, des renseignements nombreux et sûrs ; enfin la période du conflit armé d'État à État, Karbéas et Chrysocheir, sur laquelle il passe très vite, parce que ce n'est pas son sujet, peut-être aussi parce qu'il en traitait dans quelque rapport confidentiel remis à l'empereur au retour de mission.

D) La première partie, où Pierre est livré à lui-même et à l'indigente argumentation des inquisiteurs orthodoxes, est médiocre et confuse. Le rappel des vérités fondamentales de la foi (§§ 18-35) est aussi banal qu'inutile. L'énoncé en six points des caractères distinctifs du paulicianisme, qui lui fait pendant (§§ 36-45), est assez maladroitement inséré, et pourrait être, plutôt que l'œuvre de Pierre, un emprunt à quelque aide-mémoire d'hérésiologue qui circulait alors. Les longues citations prises principalement dans les Catéchèses de Cyrille (§§ 47-83), n'ont rien à voir avec le paulicianisme. Enfin Pierre n'a pas voulu reconnaître, dans la légende de Paul et Jean les fils de Kallinikè, un doublet de l'histoire de Paul père de Gégnésios, bien qu'il ait fait le rapprochement (cf. § 112) entre les deux mentions d'Épisparis que l'on trouve ici et là : ce qui le conduit, pour l'éponymie des Pauliciens et l'étymologie du nom, à cette inconséquence qu'au § 86 il accepte l'impossible explication par les deux noms soudés de Paul et Jean les fils de Kallinikè, et au § 112 par le seul Paul père de Gégnésios. Cela dénonce le recours à des sources ou à des traditions différentes et mal accordées.

Notre conclusion sera que l'on reconnaît dans l'*Histoire* trois « couches » chronologiques qui se succèdent ainsi : 1) §§ 7-93, dont la documentation

sûrement, la rédaction pour une bonne part[14] sont antérieures au séjour à Téfrik ; 2) §§ 93-fin, dont la documentation date du séjour à Téfrik, auquel la rédaction est postérieure ; 3) les §§ 1-6 et les mots τῷ προέδρῳ Βουλγαρίας, Πέτρος, seuls endroits où il soit question de la Bulgarie, sont probablement postérieurs, non seulement au séjour à Téfrik, mais à la rédaction de la seconde partie, et ont été « plaqués » en tête de l'ouvrage pour une raison particulière.

*Rapport entre l'*Histoire *et les* Discours. — Que les six *Discours*, dont les deux premiers et le début du troisième sont conservés par le *Vatic. gr.* 511, sont bien de Pierre de Sicile, est suffisamment établi par le titre qu'ils portent dans le manuscrit, « Du même Pierre de Sicile discours premier (deuxième, etc.) », et par le fait que les trois que nous connaissons traitent des trois premiers points de la doctrine paulicienne tels qu'ils sont énoncés aux §§ 36-40 de l'*Histoire*, à savoir le dualisme, le refus de la Théotokos et le refus de l'eucharistie, ce qui rend évident que les trois perdus traitaient des trois autres points, à savoir le refus du culte de la croix, le rejet de l'Ancien Testament et de certaines parties du Nouveau, le refus de la hiérarchie ecclésiastique.

Les *Discours* sont pratiquement contemporains de l'*Histoire*. Ils sont en effet, comme elle, postérieurs au séjour de Pierre à Téfrik, auquel ils font allusion[15], mais antérieurs à la chute de l'État paulicien : Pierre parle au présent des esclaves « scythes » auxquels les Pauliciens apprennent à jargonner par cœur, en grec, les évangiles et les œuvres de l'apôtre Paul[16]. Mais les allusions que les *Discours* contiennent à l'*Histoire*, ou l'*Histoire* aux *Discours*, sont toutes, à une exception près, en faveur de l'antériorité de l'*Histoire*. Ainsi dans le préambule commun aux six *Discours*, parlant des témoignages scripturaires dont il va faire suivre chacun d'eux, Pierre annonce qu'il les empruntera aux seuls livres néotestamentaires que les Pauliciens reconnaissent, *ὡς προείρηται*[17] : ces derniers mots, ne se rapportant point à ce qui les précède, se rapportent à *Histoire* §§ 42-44. Dans l'*Histoire*, καθὼς ὕστερον ἀκριβέστερον *δηλωθήσεται* au § 22, καθὼς ὕστερον *δηλωθήσεται* au § 38, καθὼς ὕστερον ἐν ἰδίῳ χωρίῳ *δηλωθήσεται* τελεώτερον au § 42, font respectivement allusion au deuxième, au premier et au cinquième *Discours*, tandis que, au § 45, la phrase περὶ ὧν ὕστερον ἐν τῇ κατὰ βάθους ἐξετάσει ἐν ἰδίῳ ἑκάστῳ κεφαλαίῳ σαφέστερον *λεχθήσεται* se réfère globalement aux *Discours*, ainsi que peut-être καθώσπερ λεπτομερῶς *δηλωθήσεται* au § 93, et sûrement ἐν τοῖς ἐφεξῆς ὑμῖν *δηλωθήσεται* au § 189. A cet accord convaincant contredit, exemple unique, la phrase καθὼς ἐν τοῖς ἐξ

14. Mais pas *toute* la rédaction : au § 44, les mots ὅπερ αὐτοῖς καὶ πολλάκις κατὰ πρόσωπον εἶπον font allusion aux discussions que Pierre eut à Téfrik avec des Pauliciens.
15. *PG*, 104, 1337 B : αὐτόπτως αὐτοῖς πολλάκις προσωμίλησα.
16. *PG*, 104, 1333 D-1336 A.
17. *PG*, 104, 1305 B.

λόγοις ἡμῖν δεδήλωται (§ 93), qui donne l'antériorité aux *Discours* : la raison nous échappe. Qu'il s'agisse d'un accident dans la tradition du texte, ou d'une addition de Pierre postérieure à la rédaction des *Discours*, ou de tout autre motif, il est préférable de faire l'économie des hypothèses, puisque l'enjeu est fort mince. *Histoire* et *Discours* sont contemporains, et dans l'esprit de l'auteur se succèdent et se complètent pour former un tout, historique en effet dans sa première partie, dogmatique dans la seconde.

C'est l'*Histoire* qui nous importe, et nous n'ajouterons qu'un mot sur les *Discours*, pour évoquer une question déjà posée à propos de l'*Histoire* : à qui s'adressent-ils? Dans le préambule, l'auteur interpelle un ἱερώτατον ἄθροισμα et déclare : πείθομαι γὰρ ὑμᾶς ὁμαδὸν συμπαρῆναι τῇ τῶν προκειμένων λόγων ἀκροάσει τε καὶ ἐξετάσει, τοῖς προλαβοῦσι τὰ λείποντα ἐπισυνάψαι πειράσομαι[18]; ce qui peut signifier que cette « sainte assemblée » a déjà eu connaissance des six *Discours* dans un premier état incomplet, auquel l'auteur va maintenant ajouter ce qui manquait (s'agirait-il de la longue série des *testimonia* qui terminait chaque pièce?), en vue, précise-t-il, d'un examen plus approfondi (σκέψις οἰκειοτέρα). Sur ce ἱερώτατον ἄθροισμα, on peut faire au moins deux conjectures. L'une, peu vraisemblable, est qu'il s'agirait de la communauté monastique à la tête de laquelle se trouvait Pierre, puisque nous savons qu'il était higoumène. L'autre, plus séduisante, est qu'il s'agirait du clergé placé à la tête de la jeune Église bulgare : mais on s'étonne que son archevêque, qui tenait la vedette au début de l'*Histoire*, ne soit plus même mentionné.

Concluons. *L'*Histoire *de Pierre de Sicile est le premier volet d'un diptyque consacré aux hérétiques pauliciens, dont les* Discours *sont le second volet, dogmatique. Elle a été rédigée, ou achevée, au retour d'une ambassade qui, pendant neuf mois, en 869-870, a retenu l'auteur à Téfrik. L'information en a connu deux phases, auxquelles répondent, en gros, les deux moitiés de l'ouvrage. La première nous renseigne surtout sur la façon dont on se représentait le paulicianisme, son histoire et sa doctrine, en milieu byzantin orthodoxe. La seconde nous restitue la tradition, écrite et orale, élaborée et fixée en milieu paulicien.*

II. LE PRÉCIS DE PIERRE L'HIGOUMÈNE

Richesse et complexité de la tradition du texte. — Tandis que pour l'*Histoire*, et les *Discours* qui la complètent, nous ne disposons que d'un seul manuscrit, le *Précis* nous est connu par de nombreux témoins. Cette circonstance, au lieu d'en faciliter l'étude, l'a jusqu'à présent considérablement embrouillée, du fait que les savants modernes ont porté leur attention

18. *PG*, 104, 1305 A. Le texte est-il bien établi ? La leçon πείθομαι fait difficulté, ainsi que l'asyndète.

tantôt sur l'un de ces témoins (ou groupe de témoins), tantôt sur un autre, et construit en conséquence des théories fort diverses, sans prendre en considération l'ensemble de la tradition. Cette étude générale a été faite par Ch. Astruc, pour l'édition donnée dans *Sources grecques.* Il est utile de rappeler les conclusions qu'on peut tenir pour acquises, car elles intéressent l'emploi du *Précis* comme source historique.

La tradition est double : l'une, « directe », donne le *Précis* comme un texte indépendant ; l'autre, « indirecte », l'incorpore à la chronique de Georges le Moine.

La tradition directe, bien qu'elle ne soit pas unilinéaire, ne pose pas de problème : c'est le manuscrit qui nous a conservé le corpus antipaulicien de Pierre, *Vatic. gr.* 511, qui serait de loin le meilleur témoin s'il n'était gravement mutilé au début ; le *Paris. gr.* 852, lui aussi du XIe ou de la fin du Xe siècle, moins bon, est cependant indispensable en raison de cette mutilation du *Vaticanus.*

La tradition indirecte est brouillée du fait que non seulement la rédaction du texte change, mais aussi sa place dans la chronique de Georges le Moine. Il n'y a pourtant plus de doute que le texte le meilleur, utile même pour contrôler et parfois amender la tradition directe, est celui du *Paris. Coislin. gr.* 310, Xe s., qui est d'ailleurs le manuscrit que de Boor a pris pour base de son édition de Georges le Moine. En revanche, le texte donné par le *Scorialensis* Φ-I-1, première moitié du XIe s., où Friedrich avait voulu reconnaître « der ursprüngliche Bericht » sur les Pauliciens[19], est au contraire affecté d'interpolations d'origine monastique et d'additions étrangères au texte primitif : il faut renoncer une fois pour toutes à le traiter comme une source indépendante[20]. D'autre part, le texte donné par le *Paris. Coislin. gr.* 305, XIe s., traite fort cavalièrement la rédaction primitive, où il pratique des suppressions[21], abrègements, déplacements[22],

19. Friedrich, bibl. n° 8 ; cf. la réfutation immédiate par de Boor, bibl. n° 9. Rappelons ici que Georges Kédrènos, dont la chronique de Georges le Moine est l'une des sources, insère le développement sur les Pauliciens dans un texte proche de celui du *Coislin* 310, dont il confirme ainsi indirectement la valeur.

20. Cf. la démonstration décisive faite par Ch. ASTRUC, *Sources grecques*, p. 93-96.

21. Il en est une qui peut avoir un intérêt chronologique : le *Coislin* 305 omet, et il est seul à le faire, le passage du *Précis* (§ 23), sur lequel nous reviendrons, où il est rapporté que certains Pauliciens font secrètement baptiser leurs enfants par les prêtres orthodoxes prisonniers chez eux. La meilleure explication est que cet état de chose avait alors cessé, c'est-à-dire que Téfrik était tombée et que l'État paulicien s'était effondré, ce qui serait, pour la version du *Coislin* 305, un indice supplémentaire, non d'antériorité par rapport aux autres, mais bien de postériorité. Signalons que Kédrènos (Bonn I, p. 761, l. 13-14) procède à la même mise à jour, en supprimant seulement les mots αἰχμαλώτων ὄντων παρ' αὐτοῖς : le résultat est le même.

22. Déplacement même de l'excursus paulicien tout entier dans le corps de la chronique : en effet la vulgate (éd. de Boor, II, p. 718, l. 9 sq.) l'insère après le récit de l'assassinat de Constans II en Sicile et de l'avènement de son fils Constantin IV en 668, en disant que c'est « en ce temps-là » qu'apparut Constantin-Silouanos, *archègos* des Pauliciens, ce qui est en accord avec le *Précis* ; le *Coislin* 305 seul rejette

aboutissant à une sorte de métaphrase assortie d'injures de mauvais aloi à l'encontre des hérétiques : il reste surprenant que de Boor, datant à tort ce manuscrit du xe s., et le tenant à tort pour le plus ancien de Georges le Moine, ait pu dire qu'il nous conservait la première rédaction de la chronique, et accréditer l'idée que la version qu'on y trouve du *Précis* avait valeur de source originale, alors que le caractère de remaniement est évident[23].

C'est donc le texte homogène édité dans nos *Sources grecques*, fondé sur le *Vatic.* 511 suppléé pour ce qui lui manque par le *Paris.* 852, et pour Georges le Moine sur le *Paris. Coisl.* 310, qu'on doit dans l'état présent de nos connaissances tenir pour le meilleur texte du *Précis*. En rejetant parmi les versions interpolées ou remaniées celles du *Scorialensis* et du *Paris. Coisl.* 305, on simplifie beaucoup un problème compliqué à plaisir, et l'on fait l'économie d'une surprenante quantité d'hypothèses infondées et de constructions ruineuses, accumulées par des exégètes « d'une subtilité que le bon sens ne tient pas toujours assez en lisière »[24].

Auteur, date et circonstances de la composition. — Deux manuscrits seulement nomment l'auteur : *Paris.* 852, dans l'intitulé, Πέτρου ἐλαχίστου μοναχοῦ καὶ ἡγουμένου ; le *Vatic.* 511, dans la partie disparue, le nommait Πέτρος ὁ Σικελιώτης, comme en fait foi le titre de l'*Histoire* qui vient à la suite. Le *Précis* et l'*Histoire* ont donc un seul et même auteur, Pierre le Sicilien, moine et higoumène. En dehors de ses œuvres conservées et de ce qu'il y dit de lui-même, qui se limite à son séjour à Téfrik, il nous est inconnu.

Comme nous l'avons déjà dit, l'*Histoire* ne connaît pas le *Précis*, auquel elle ne fait aucune allusion, tandis que celui-ci, en son § 20, où il est question du texte paulicien de l'Évangile et de l'Apôtre, renvoie clairement à l'*Histoire* : « Comme il a déjà été dit, leurs textes sont littéralement et mot pour mot identiques au nôtre, mais ils en faussent l'esprit, *ainsi que je m'en suis plus clairement expliqué dans mon exposé détaillé.* » Si les pre-

l'excursus à la fin du règne de Constantin V (mort en 775), comme si l'hérésie paulicienne était une calamité de plus à mettre au compte de ce règne détesté. Or la chronologie que nous établirons plus loin montrera que c'est bien sous Constans II que Constantin -Silouanos commença de prêcher.

23. Cf. les justes remarques de Ch. Astruc, *Sources grecques*, p. 75-76 et 97. Il est vrai que nous ne connaissons peut-être pas la dernière pensée de De Boor sur le *Coislin* 305 : le savant philologue devait lui consacrer le troisième tome de son édition (cf. I, p. lxx), qui n'a jamais paru. On peut de même penser qu'il aurait été conduit à traiter au fond une question fort importante pour l'histoire de la chronique de Georges le Moine : comment concilier d'une part le fait qu'elle utilise le *Précis*, dont on va voir qu'il est postérieur à l'*Histoire* et au séjour de Pierre à Téfrik en 869-870, et d'autre part la date de 867 communément admise comme *terminus ante* pour la rédaction de la chronique ? ou bien cette date de 867, qui a fait croire à tort que la composition du *Précis* lui est antérieure, doit être révisée, ou bien l'insertion du *Précis* représente déjà une addition. — Cf. ci-dessous, p. 135, *Addendum*.

24. Ch. Astruc, *Sources grecques*, p. 93.

miers mots, ὡς γὰρ εἴρηται, renvoient au § 4 du *Précis*, où la même chose est dite dans les mêmes termes à propos du didascale Constantin, il n'en va pas de même de la dernière phrase, καθὼς περὶ τούτων σαφέστερον *ἐν τοῖς διὰ πλάτους μοι λέλεκται :* elle ne convient à aucun endroit du *Précis*, tandis qu'elle s'applique parfaitement aux §§ 42-44 et 79-81 de l'*Histoire*, qualifiée τὰ διὰ πλάτους[25], peut-être aussi aux §§ 95-97 et 138 sq. *Pierre a rédigé le* Précis *après l'*Histoire.

Mais l'intervalle a été court. On lit en effet dans le *Précis* (§ 23) que « certains d'entre [les Pauliciens] font baptiser leurs enfants par *nos prêtres qui se trouvent prisonniers chez eux* » : il n'est guère concevable que Pierre parle des prêtres orthodoxes prisonniers, qu'il a dû voir de ses yeux à Téfrik, *après* la chute de Chrysocheir. C'est donc *avant* qu'il a écrit le *Précis*, qu'on peut placer en 871-872, l'*Histoire* ayant été probablement achevée en 870-871.

La raison qui a dû le conduire à composer le *Précis*, si peu de temps après l'*Histoire*, ressort de tout ce qui sépare ou oppose l'une à l'autre les deux œuvres. L'*Histoire* complétée par les *Discours* forme un gros livre hétérogène et plutôt mal composé, avec des digressions, des retours, des parties violemment polémiques, d'autres dogmatiques, d'autres narratives ou descriptives. Au plus fort du conflit avec les Pauliciens, on a senti à Byzance le besoin d'un opuscule condensé, ordonné, pratique, qui permît de reconnaître, de démasquer, de confondre un ennemi fort habile à dissimuler. C'est le *Précis*. Pierre en eut-il de lui-même l'idée? A-t-il obéi à une invitation de l'empereur, ou du patriarche, ou encore de l'archevêque de Bulgarie? En tout cas, il réussit dans sa nouvelle entreprise : en font foi, à la différence de l'*Histoire*, le nombre des manuscrits qui conservent le *Précis*, son insertion dans les compilations de Georges le Moine ou de Kédrènos, et jusqu'aux remaniements dont il a été l'objet, comme tout texte byzantin vivant.

*Comparaison de l'*Histoire *et du* Précis. — On a fait état de divergences entre les deux ouvrages pour soutenir qu'ils ne sauraient être du même auteur, ou contester l'une ou l'autre des conclusions ci-dessus dégagées.

Sans doute l'allure générale est, à première lecture, très différente. L'*Histoire*, nous l'avons dit, n'est pas exempte de confusion et laisse apparaître plusieurs étapes dans la rédaction. Le *Précis*, mis à part peut-être les quatre derniers paragraphes sur lesquels nous reviendrons, est au contraire d'une seule venue et ses divisions sont claires : §§ 1-2, origine de l'hérésie et du nom ; 3-6, les sept didascales ; 7-8, les six Églises ; 9-18, le dogme et l'allégorisme ; 19, le clergé ; 20, le canon. Chaque point est

25. Ces deux groupes de paragraphes se trouvent dans la première partie de l'*Histoire*, justement celle que le § 93, qui introduit la seconde partie, nomme ἡ διὰ πλάτους διήγησις, et le § 112 τὰ διὰ πλάτους. Est-ce donc que cette désignation, dont nous avons trois exemples, est spécialement, sous la plume de Pierre, celle de cette première partie ?

énoncé une seule fois[26], sans retours ni digressions, de façon concise et objective, sans polémique, indignation ni injures. L'auteur a si bien su changer de ton, conformément aux consignes qu'il a dû recevoir, qu'il ne serait pas surprenant qu'on l'eût aidé à se faire cette violence, et que sa plume eût été quelque peu guidée.

Mais cette différence voulue dans la présentation, qui d'ailleurs n'empêche point des rencontres d'expression significatives[27], ne doit pas masquer une fondamentale identité. Les deux idées maîtresses, que les Pauliciens sont les manichéens, et que leur tactique de dissimulation fondée sur un allégorisme systématique est dangereuse pour qui n'est pas prévenu, sont les mêmes. Les données historiques[28], la succession des didascales, la liste des Églises, les points du dogme, la composition du canon, l'organisation de la communauté sont les mêmes. Nous n'avons pu découvrir qu'une différence certaine : dans la liste des Églises que l'*Histoire* donne d'après Sergios (§ 163), celle dite des Laodicéens est localisée à Kynochôrion et celle dite des Colossiens à Argaoun ; le *Précis* (§ 7), à l'inverse, localise la première à Argaoun et la seconde à Kynochôrion. Inattention de l'auteur? Correction d'un texte par l'autre? Confusion accidentelle due à un copiste? La chose est de peu d'importance. Ce qui compte est que les données internes, loin d'infirmer qu'*Histoire* et *Précis* aient un même auteur, le confirment.

Une dernière remarque, cependant, retient l'attention : le *Précis*, par nature beaucoup plus bref, sobre et même sec que l'*Histoire*, contient quelques détails qui ne sont point dans celle-ci. Au § 15, on nous apprend que les Pauliciens nomment leurs assemblées « proseuques », ce que leur attachement au christianisme primitif et la couleur paulinienne du mot rendent fort vraisemblable, mais que l'*Histoire* ne dit pas. Le § 18 énonce

26. Une exception : ce qui est dit, au § 4, des évangiles et des œuvres de l'apôtre Paul, dont le texte paulicien est identique à celui des orthodoxes mais l'interprétation hérétique, est répété au § 20, où l'auteur souligne (ὡς γὰρ εἴρηται) cette répétition intentionnelle.

27. Par exemple : l'emploi de κακία pour désigner l'hérésie (*Sources grecques*, Index s.v.) ; les emplois de ἀλληγορία, -γορεῖν, -γορικῶς (*ibid.*, s.v.) ; la définition dans les mêmes termes du dualisme paulicien (*Histoire* §§ 36-38, *Précis* § 9), etc.

28. Il y a seulement incertitude dans l'esprit de l'auteur sur l'origine du nom des Pauliciens, on l'a déjà vu à propos de l'*Histoire* (ci-dessus, p. 24). Le *Précis* ne fait plus état d'une éponymie de Paul l'Arménien père de Gégnésios (*Histoire* § 112), sans dire clairement s'il admet un seul éponyme, à savoir Paul fils de Kallinikè (§ 1), ou deux, à savoir Paul et son frère Jean (§ 2, οἱ μαθηταὶ αὐτῶν Παυλικιάνοι ἐκλήθησαν ; de même *Histoire* § 86, κατὰ τὴν τῶν κηρυξάντων ὀνομασίαν). — Une ambiguïté qui n'existe que pour nous et vient de la façon dont l'auteur s'exprime : le *Précis* § 6 rapporte que les Pauliciens jettent l'anathème sur Manès, et sur Paul et Jean de Samosate d'Arménie (les fils de Kallinikè) ; l'*Histoire* § 15 dit : sur Manès et sur Paul de Samosate, lequel doit être ici aussi Paul fils de Kallinikè (mais il n'en a pas encore été question avant), mais qui pourrait être également le Paul de Samosate du temps de Zénobie, originaire de Samosate de Syrie. Toutefois ce dernier n'est nulle part mentionné dans l'*Histoire* ni dans le *Précis*.

la théorie manichéenne du reniement sauveur, qui n'apparaît pas dans les longs développements consacrés à Manès par l'*Histoire*[29]. Surtout les §§ 21-24, par lesquels se termine le *Précis*, énumérent une série de pratiques absentes de l'*Histoire* : vénération par les Pauliciens de l'évangéliaire, mais non de la croix qui l'orne ; guérison par l'application d'une croix qui est ensuite brûlée ou brisée ; Pauliciens faisant baptiser leurs enfants par des prêtres orthodoxes prisonniers chez eux, ou communiant en secret dans une église orthodoxe ; extrême licence sexuelle enfin. Ce dernier point, qui est quasiment de règle dans la polémique contre les hérétiques, a peu de valeur, comme sans doute aussi l'usage magique de la croix dans les maladies. Mais l'auteur n'a guère pu inventer le baptême administré par des prêtres prisonniers des Pauliciens[30], et comme on l'a déjà dit, cela fixe un *terminus ante*. En fin de compte ces derniers articles, qui apportent en désordre des détails d'un intérêt inégal mais faible, auxquels l'auteur semble n'accorder lui-même qu'une portée limitée[31], font figure d'ajouts. Ce qui importe, c'est que ce qui se trouve *en plus* dans le *Précis* par rapport à l'*Histoire* n'excède point ce qu'un auteur qui remanie son ouvrage, même pour en faire un abrégé, peut avoir la fantaisie d'introduire.

Le Précis *est du même auteur que l'*Histoire, *Pierre de Sicile, qui était moine et higoumène. Il a été composé après l'*Histoire, *mais avant l'écrasement des Pauliciens d'Asie Mineure, vers 871-872. Il a un but pratique, et ne vise ni à réfuter l'hérésie paulicienne ni à en raconter l'histoire, mais à en donner un signalement, qui en la démasquant la dépouille de son principal danger. Il a été largement répandu.*

III. LE RÉCIT DE PHOTIUS

La διήγησις ou *Récit* de Photius est, dans la tradition courante, la première pièce d'un corpus anti-manichéen, qui d'abord semble appeler la comparaison avec le corpus de Pierre de Sicile que constitue le *Vatic. gr.* 511. En réalité les différences l'emportent sur les ressemblances. D'abord, la tradition du texte de Photius est riche, au lieu de se réduire à un seul

29. Elle est reprise par Photius (*Sources grecques*, p. 127, l. 23 sq.) et se retrouve dans la formule d'abjuration du *Paris. Coislin.* 213 (*ibid.*, p. 201, l. 57 sq.).

30. Il a dû, au contraire, si le fait est exact, le constater sur place. Mais ce qu'il ajoute aussitôt après nous cause le même embarras que le § 5 de l'*Histoire* (ci-dessus, p. 18, n. 1) : il est peu vraisemblable que ces Pauliciens qui se glissent furtivement pour communier ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ τῇ ἡμετέρᾳ τῶν ὀρθοδόξων soient des gens de Téfrik, et qu'une église orthodoxe ait officiellement fonctionné sous Chrysocheir, dans la place forte de l'hérésie. Cela se passe-t-il en territoire grec limitrophe de l'État paulicien ? ailleurs encore ? est-ce une interpolation ?

31. On notera la façon dont il s'exprime : § 21, ὅτε τύχῃ ; §§ 22, 23, 24, τινὲς ἐξ αὐτῶν. Il s'agit d'exceptions.

codex[32]. Ensuite, le *Récit* n'est pas toujours en tête, cette place étant parfois occupée par les *Homélies*, qui de surcroît ne jouent pas du tout dans la collection le même rôle que les *Discours* chez Pierre. En outre, certains manuscrits donnent comme auteur, non point Photius, mais Métrophane de Smyrne. Enfin, la pièce qui occupe normalement la quatrième et dernière place dans la collection, la *Retractatio*, n'est en rien comparable au *Précis*. Nous reviendrons sur tous ces points. La première tâche est d'établir une exacte comparaison du *Récit* de Photius avec le *Précis* et l'*Histoire* de Pierre de Sicile.

Le Récit *de Photius et le* Précis *de Pierre l'Higoumène.* — On a depuis longtemps reconnu que le *Récit* a pour source dans sa première partie (§§ 1-36 de notre édition) le *Précis*, puis (§§ 37-fin), après une transition abrupte, καὶ ταῦτα μὲν ἐπὶ τοσοῦτον, l'*Histoire*.

Considérons la première partie et notons d'abord qu'au premier paragraphe Photius, bien loin de livrer sa source, brouille la piste et prétend tenir ses renseignements sur les Pauliciens de gens qui « ont rejeté avec dégoût et lavé dans les larmes de la pénitence la souillure de cette apostasie », c'est-à-dire d'hérétiques repentis. Après quoi tout ce qu'il dit, aux détails près que nous allons marquer, se trouve dans le *Précis*, dans le même ordre jusqu'au § 23 du *Récit*, dans un ordre un peu différent ensuite. Voici une synopse des deux textes :

Récit 2-4 = *Précis* 1-2 : les fils de Kallinikè, origine et éponymie des Pauliciens. Propre à Photius : *a)* il précise à tort qu'il s'agit de Samosate de Syrie (le *Précis* dit seulement Samosate, et entend Samosate d'Arménie), non sans inconséquence, car au § 35 il parlera bien de Samosate d'Arménie ; *b)* il donne à tort Phanaroia pour une *kômè* des Arméniaques (le *Précis* en fait un district) et Épisparis pour un *chôrion* des alentours, et nous verrons d'autres indices que Photius n'est pas

32. Nous renvoyons une fois pour toutes à l'exposé de J. Paramelle sur les manuscrits et la tradition du texte : *Sources grecques*, p. 99-119. Depuis lors, Ch. Astruc a eu l'occasion d'examiner un nouveau témoin, pour lequel il a bien voulu établir la notice suivante : « Un témoin tardif du texte des quatre livres de Photius contre les « Manichéens » a été récemment repéré parmi les manuscrits du Supplément grec de Paris. Il s'agit du *Parisinus Suppl. gr.* 199, de la fin du XVI[e] siècle, que R. RIEDINGER, *Pseudo-Kaisarios*, Munich, 1969, p. 98, avait déjà reconnu (en ce qui concerne les p. 1-10, contenant des extraits du Ps.-Césaire) comme une copie directe du *Genavensis gr.* 34 ; ce manuscrit de Genève (G) a été utilisé dans l'édition du *Récit* de Photius procurée par W. Conus-Wolska et J. Paramelle (*Sources grecques*, p. 119-173). Les p. 45-130 du *Paris. Suppl. gr.* 199, où se lisent les trois *Homélies*, suivies du *Récit*, de Photius, ont sans doute été copiées directement sur les ff. 1-54 du *Genavensis* (cf. la notice de J. Paramelle, *op. cit.*, p. 106) : l'ordre des éléments et leurs titres sont identiques, un numéro ρξα' figure dans les deux cas, en marge, au début du *Récit*, enfin la lacune qui affecte le manuscrit G (où manque la portion de texte qui va, dans la dernière édition, de la p. 127, ligne 13, à la p. 131, ligne 12) a son reflet exact dans le *Parisinus*, dont le scribe, arrivé à ce point du texte, a laissé en blanc la page 101 à partir de la ligne 12, et toute la page 101 *bis*. Le *Parisinus Suppl. gr.* 199 n'a pas d'utilité pour l'établissement du texte de Photius, puisqu'il n'est qu'un apographe du codex G employé dans la dernière édition. »

un géographe très exact ; *c)* il rapporte deux explications du nom des Pauliciens, l'une, qu'il paraît adopter (il y revient § 9), par le seul Paul fils de Kallinikè, l'autre par les deux noms accolés des frères Paul et Jean, qui auraient dû donner, dit-il, Παυλοϊωάνναι ; on a vu que le *Précis* est plus ambigu[33].

Récit 5-7 = *Précis* 3-4 : le didascale Constantin, la lecture de l'Évangile et de l'Apôtre. A la remarque que les Pauliciens n'en altèrent pas la lettre, Photius ajoute : « comme le fait Valentin », lequel est cité au § 99 de l'*Histoire.*

Récit 8-11 = *Précis* 5-6 : les didascales. Photius, par anticipation, fait mention de la rivalité qui opposera partisans de Baanès et de Sergios, laquelle figure dans l'*Histoire* mais non dans le *Précis.*

Récit 12-14 = *Précis* 7-8 : les Églises.

Récit 15-18 = *Précis* 9-10 : le dualisme. Photius ajoute que certains Pauliciens « accordent [au Père céleste] l'autorité sur le ciel, mais non sur ce qu'il enveloppe ».

Récit 19-20 = *Précis* 11 : la Théotokos. Les Pauliciens, ajoute Photius, croient que le Christ est passé comme par un conduit par le corps de Marie, laquelle ensuite a eu de Joseph des enfants : ce qui n'est pas dans le *Précis*, mais bien dans l'*Histoire* (§§ 22 et 39).

Récit 21 = *Précis* 12 : l'eucharistie.

Récit 22 = *Précis* 13 : vénération de la croix. Pour les Pauliciens, ajoute Photius, la croix est le Christ aux bras étendus : ce que Pierre ne dit pas dans le *Précis*, mais dans l'*Histoire* (§ 116).

Récit 23-28 : rejet par les Pauliciens des prophètes et de l'Ancien Testament, des saints et spécialement de l'apôtre Pierre, parce qu'il a renié le Christ ; cependant Manès autorise le reniement pour sauver sa vie, et les Pauliciens en péril n'hésitent pas à renier leur foi ; en fait ils s'en prennent à Pierre parce que celui-ci avait annoncé leur apostasie ; et ils n'admettent pas dans leur canon ses épîtres, mais seulement les Actes des apôtres et les épîtres dites catholiques, sans toutefois les placer toujours aussi haut que l'Évangile et l'Apôtre Paul. Ce développement combine *Précis* § 14, qui se borne à énoncer le rejet des prophètes, des saints et particulièrement de Pierre, et *Précis* §§ 17-18, sur la facilité des Pauliciens à mentir et à se renier, conformément à l'enseignement de Manès sur le reniement. Mais Photius développe ce qui concerne Pierre, et sa source est *Histoire* § 44, où l'auteur déclare qu'il a souvent dit en face aux Pauliciens, donc à Téfrik, que leur haine pour le premier des apôtres venait de ce qu'il avait annoncé leur hérésie et leur perte. C'est aussi à *Histoire* §§ 42-43 que Photius emprunte ce qu'il dit du canon paulicien, à l'exception de la réserve qu'il fait sur le rang inférieur qu'occupent parfois les Actes des apôtres et les épîtres catholiques, dont nous ne connaissons pas la source.

Récit 29 = *Précis* 15 : les assemblées des Pauliciens.

Récit 30 = *Précis* 16 : le baptême.

Récit 31 = *Précis* 22 : emploi de la croix dans les maladies.

Récit 32-33 = *Précis* 23 : baptême et communion administrés clandestinement.

Récit 34 = *Précis* 19 : synekdèmes et notaires ; rejet de la hiérarchie

33. Ci-dessus p. 30 et n. 28 ; quant à l'étymologie par Paul le père de Gégnésios, que connaît aussi Pierre de Sicile, Photius en fait mention au § 72.

orthodoxe. Cela s'explique, ajoute Photius, par le fait que le sanhédrin qui condamna le Christ comprenait les prêtres, ce qui correspond à *Histoire* § 45.

Récit 35 = *Précis* 21 : vénération de l'évangéliaire.

Récit 36 = *Précis* 24 : licence sexuelle.

Il ressort de cette comparaison que toute la matière du *Précis* de Pierre l'Higoumène se retrouve dans les trente-six premiers paragraphes du *Récit* de Photius[34], à peu de chose près dans le même ordre. Photius n'omet rien et ajoute très peu : presque rien de son cru, et quelques détails qui, on vient de le voir, s'ils ne sont pas dans le *Précis*, sont dans l'*Histoire* de Pierre de Sicile, et conduisent donc à penser que lorsqu'il écrivait le début de son *Récit*, Photius avait déjà lu l'*Histoire* et s'en souvenait. A ceci près, qui est négligeable, il démarque le *Précis*, en le transposant dans un style plus diffus et prolixe. Il l'a fait très peu après que le *Précis* eut été composé, car il conserve l'allusion aux prêtres orthodoxes prisonniers des Pauliciens. Il l'a fait en déguisant sa source, puisqu'il a déclaré au début — et cela vaut pour tout le *Récit* — qu'il a été informé par des hérétiques convertis.

Le Récit *de Photius et l'*Histoire *de Pierre de Sicile.* — La charnière du *Récit* est le paragraphe 37, à la fois conclusion de ce qui précède (Καὶ ταῦτα μὲν ἐπὶ τοσοῦτον), et annonce de la suite, consacrée aux πρῶτα σπέρματα du paulicianisme, c'est-à-dire au manichéisme. Le paragraphe 152 montre qu'à ce premier ensemencement avait succédé, dans l'esprit de Photius, une δευτέρα ἐπισπορά[35] qui est le paulicianisme proprement dit, et une « troisième récolte d'ivraie » (τρίτη προβολὴ ζιζανίων) qui est la prédication de Sergios. Telle est donc sa vision historique du paulicianisme.

Cette seconde partie du *Récit* (§ 37-fin) n'est rien d'autre qu'une métaphrase inavouée de l'*Histoire* de Pierre de Sicile. Mais Photius est obligé d'omettre tout ce qui confère à celle-ci sa couleur personnelle et son « authenticité », c'est-à-dire d'une part la mission confiée à l'auteur par Basile Ier (que Photius ne nomme nulle part) et le séjour de Pierre à Téfrik, d'autre part la dédicace à l'archevêque de Bulgarie et les mentions de l'Église de Bulgarie, de son clergé, de la menace qui pèse sur elle. Ainsi l'œuvre de Photius, qui est si peu son œuvre, apparaît étrangement coupée de la réalité.

Toute la partie consacrée au manichéisme et à sa dénonciation par les anciens auteurs (§§ 37-54 = *Histoire* 46-83) est entièrement empruntée à Pierre de Sicile, avec des abrègements. Il est vrai qu'aux trois auteurs cités par Pierre (Cyrille, Socrate, Épiphane), Photius ajoute d'autres noms, Titus de Bostra, Sérapion de Thmouis, Alexandre de Lykopolis, Hérakleianos de Chalcédoine : vaine montre d'érudition, car si Photius connaît ces

34. Sauf, bien entendu, la référence à τὰ διὰ πλάτους, c'est-à-dire à l'*Histoire*, dans *Précis* § 20.

35. Sur le sens de ce mot, cf. *Sources grecques*, p. 120 n. 4 et p. 172 n. 31.

auteurs[36], ici il ne leur doit rien. Au surplus cette partie ne concerne pas le paulicianisme et ne nous arrêtera pas[37].

Pour le reste, une comparaison attentive entre l'*Histoire* et le *Récit*, dont il n'est pas possible de donner ici le détail dans l'ordre des paragraphes, conduira celui qui prendra la peine de la faire aux constatations suivantes.

Photius certes « écrit mieux » que Pierre, mais il est moins direct et, partant, accroche moins l'attention. Un souci de convenance, qui est une marque de goût, lui fait omettre les jeux de mots assez vulgaires auxquels Pierre ne craint pas de descendre[38]. Mais on regrette qu'il sacrifie aux conventions « littéraires » en remplaçant un terme précis et fort par un autre qui l'est moins, ou par une fade périphrase[39], ou pis encore, en supprimant des détails pris sur le vif : que l'on compare, par exemple, le récit de la lapidation de Constantin par Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 104-105) et sa transposition par Photius (*Récit* §§ 66-67). En revanche, il arrive à Photius de délayer et d'amplifier, sans apporter rien de nouveau, ce que Pierre dit plus sobrement[40].

Des passages ou des développements entiers de l'*Histoire* sont omis par Photius pour des raisons valables : on comprend qu'il n'ait pas jugé utile de reprendre le Prologue (*Histoire* §§ 7-17) ou l'exposé des vérités fondamentales de l'orthodoxie (*Histoire* §§ 18-32), dont l'intérêt a pu lui paraître, comme à nous, discutable, voire l'énumération conventionnelle des malheurs provoqués par Sergios (*Histoire*, §§ 154, 155, 157). On comprend qu'il ait évité de répéter ce qu'il avait eu l'occasion de dire dans la première partie où il démarque le *Précis*, et que pour ce motif il saute l'énoncé en six points de la doctrine paulicienne qui forme les paragraphes 36-45 de l'*Histoire*, ou la liste des Églises incluse dans une citation de Sergios (§ 163). Cette remarque montre qu'il ne faut pas accuser Photius, comme on l'a

36. Hérakleianos fait en effet l'objet du Codex 85 de la *Bibliothèque*, où l'on voit que lui-même citait Titus, Sérapion et d'autres auteurs d'ouvrages contre les manichéens, que par conséquent Photius connaissait ; sur Alexandre de Lykopolis, cf. ci-dessus, p. 5 sq., n° 14.

37. Il serait intéressant d'examiner si les emprunts faits à Cyrille de Jérusalem par Pierre de Sicile, et à sa suite par Photius, apportent quelque chose à l'histoire du texte des Catéchèses. Un spécialiste de Cyrille, tel que M. Bihain, traitera mieux que nous cette question, qui déborde le cadre de notre sujet.

38. Σιλουανός-Σαλοάνους (*Histoire* §§ 101 et 105) ; Τίτος-Κῆτος (§ 108) ; Τιμόθεος-Θυμόθεος (§§ 114 et 163) ; Ἐπαφρόδιτος-Ἀφρόνητος (§§ 124 et 127) ; μιερεῖς = μὴ ἱερεῖς (§§ 182, 183, 185).

39. Par exemple : ὑπὸ τοῦ βουβῶνος (*Histoire* § 122) devient λοιμικῷ θανάτῳ (*Récit* § 84) ; σιγίλλιον (*Histoire* § 121) devient τύπος ἔγγραφος (*Récit* § 82) ; l'empereur Michel ὁ Ἀββᾶς (*Histoire* § 175, qui conserve ainsi l'appellation populaire) devient « celui qui échangea le costume impérial pour l'habit monastique » (*Récit* § 133).

40. Comparer, par exemple, ce que dit de Baanès le Sale l'*Histoire* (§§ 130-131), puis le *Récit* (§§ 93-94) ; ou l'espèce de litanie, d'un assez beau mouvement, dirigée contre Sergios et qui reprend les principaux points de l'hérésie, qu'est *Histoire* §§ 133-134, et le délayage incolore de *Récit* § 96 sq.

fait, d'agir avec une sorte d'inconscience[41] et sans s'apercevoir qu'il juxtaposait deux sources, le *Précis* puis l'*Histoire*, faisant d'une certaine façon double emploi : c'est très consciemment qu'il utilise d'abord l'une, intégralement, puis l'autre, avec des coupures.

Il est extrêmement rare que la personnalité de Photius apparaisse derrière son texte[42]. Il n'y en a guère qu'un exemple certain : dans l'interrogatoire de Gégnésios auquel procède le patriarche sous Léon l'Isaurien (*Histoire* §§ 114-121 = *Récit* 74-81) — passage où la nature, l'ordre et souvent les termes des questions et réponses concordent si étroitement que l'emprunt est évident — Photius ne peut se tenir d'ajouter que si l'examen est conduit par le patriarche, c'est parce que l'empereur n'avait pas qualité pour juger en cette matière, et le savait bien : οὐκ ἔχων κρίσιν τὰ τοιαῦτα διερευνᾶν καὶ τοῦτο καλῶς συνειδώς, etc. (*Récit* § 74). Cela est signé.

Il est aussi extrêmement rare que Photius ajoute quelque chose à l'*Histoire* : à dire vrai, nous n'en saurions citer qu'un cas, qui n'est pas même assuré. Le conflit entre Baanès et Sergios, puis entre leurs disciples, semble avoir retenu l'attention de Photius, qui en fait un récit plus long et prolixe que Pierre (*Histoire* §§ 170-174 = *Récit* 125-132), mais non plus détaillé, sauf lorsqu'il écrit : « Le parti de Sergios l'emportait par le nombre, et par le fait que le chef de la milice (ὁπλιτικὴ δύναμις) [du parti de Baanès][43] inclinait vers l'opinion de Sergios. » (§ 131). Cette explication ne se trouve pas chez Pierre. Elle n'est pas tout à fait invraisemblable : chacune des deux factions aurait eu sa milice, et les ἄστατοι de Sergios auraient été le pendant de l'ὁπλιτικὴ δύναμις de Baanès. Si ce n'est pas simple déduction de Photius, celui-ci aurait ici connu un trait que sa source ne lui donnait pas. Encore faut-il reconnaître que l'importance en est faible.

Il est de plus grande conséquence de constater à plusieurs reprises que Photius a procédé avec hâte et négligence et qu'il trahit sa source. Cela éclate dans le récit concernant les deux didascales Zacharias et Joseph, successeurs de Gégnésios[44]. On se rappelle qu'ils avaient décidé, pour des

41. Certains, comme H. Grégoire, y ont trouvé un motif de retirer à Photius la paternité d'un ouvrage aussi mal conçu.

42. Certes on peut trouver qu'il est supérieur à Pierre (mais moins vivant) dans l'exposé des trois points cardinaux de l'endoctrinement de Sergios par la manichéenne (*Histoire* §§ 138-147 = *Récit* 103-108), et que son développement sur la *porneia* (§ 123) est moins naïf et terre à terre que celui de Pierre (*Histoire*, §§ 167-168) : encore faut-il noter qu'en tronquant étourdiment la citation de Sergios que fait Pierre, Photius rend moins compréhensible son interprétation.

43. C'est du moins ainsi que nous comprenons (*Sources grecques*, p. 165, l. 30-31, et traduction en regard). Mais il faut reconnaître que τῆς ἐν αὐτοῖς ὁπλιτικῆς δυνάμεως n'est pas clair, et qu'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une force armée paulicienne en général, plutôt que des Baanites : car il serait un peu étrange que son chef fût justement du parti opposé.

44. Dès la présentation des personnages : l'*Histoire* (§§ 123-124) dit que Zacharias était un fils légitime de Gégnésios, Joseph un enfant abandonné recueilli par lui et plus tard surnommé le bâtard ; le *Récit* (§§ 85-86) dit, on ne sait pourquoi (simple cliché sans doute), que Gégnésios avait eu Zacharie « d'une union clandestine »

raisons qui ne sont pas données[45], de quitter clandestinement la région de Mananalis avec leurs partisans, et qu'ils furent interceptés par les Arabes au moment où ils mettaient à exécution leur projet. Pierre dit que les Saracènes soupçonnèrent les Pauliciens de vouloir ἐξέρχεσθαι πρὸς Ῥωμανίαν (ce qui explique λαθραίως, et confirme que Mananalis est alors en territoire arabe) ; que devant eux Zacharias prit la fuite en laissant massacrer les siens (les Arabes les traitent donc bien comme des transfuges), tandis que par la ruse Joseph assurait le salut de son groupe en faisant demi-tour « en direction de la Syrie » (et non plus de la Romanie) et en feignant de transhumer vers les pâturages, jusqu'au moment où il trouva enfin l'occasion de s'enfuir à Épisparis, c'est-à-dire en territoire sous contrôle byzantin et non plus arabe. Photius, qui ne sait pas bien où se trouvent Mananalis et Épisparis, et qui n'a pas compris le sens de ce va-et-vient de part et d'autre de la frontière, invente une attaque des Saracènes contre le territoire byzantin, qui aurait provoqué d'une part la fuite de Zacharias et le massacre des siens (ils se seraient donc alors trouvés *en pays grec*!), d'autre part la reddition de Joseph, lequel aurait fait croire aux Arabes qu'il était justement en train de les rejoindre et aurait embrassé leur parti par un engagement solennel (τὰ ἐκείνων στέργειν ὑπομοσάμενος) : non-sens vraiment surprenant, qui démontrerait s'il en était encore besoin que l'*Histoire* est bien la source du *Récit*, mais montre aussi de quoi Photius est capable dans l'usage hâtif qu'il fait de sa source[46].

Sans entrer dans plus de détails[47], faisons seulement remarquer encore

puis introduit Joseph sans dire d'où il vient, mais le qualifie quand même de bâtard, parce que le mot est dans l'*Histoire*.

45. Pierre de Sicile dit seulement qu'ils avaient décidé de partir λαθραίως. Photius consacre le § 87 à forger la plus maladroite et la moins vraisemblable des explications, après quoi il dit quand même qu'ils s'enfuirent δρασμῷ λαθραίῳ. En fait, chez Pierre, l'expression est éclairée par l'épisode qui suit, lequel suggère que l'explication doit être cherchée dans l'attitude des Arabes de la région, et sans doute dans leurs exigences vis-à-vis des tributaires qu'étaient les Pauliciens. On retrouvera la même idée lorsqu'il s'agira pour ceux-ci de quitter Argaoun et de fonder Téfrik.

46. Il prête d'ailleurs un sens à ses erreurs mêmes : à bien lire le paragraphe 89 du *Récit*, notamment les mots πίστεως διαφορὰν οὐ θέλων εἰδέναι appliqués à Joseph, on voit qu'il est heureux de souligner que cet hérétique n'a aucun sentiment de la patrie grecque.

47. On pourrait en effet les multiplier. Dans la citation de Sergios (*Histoire* § 153) qui se termine par βαρήσας, Photius (*Récit* § 115) supprime ce mot, dont l'interprétation est malaisée, mais qu'il faut sûrement garder. On ne comprend pas pourquoi, là où l'*Histoire (ibid.)* exprime par le chiffre rond de 800 ans l'intervalle qui sépare la prédication de l'apôtre Paul de celle de Sergios, Photius (§ 114) dit que Sergios est venu « près de 700 ans » après Paul. Quand Pierre de Sicile (§ 154) dit « depuis l'augusta Irène jusqu'au basileus Théophile », pourquoi Photius (§ 116) affaiblit-il cette précision en disant « depuis Irène jusqu'à nos jours » ? etc. On a cru que Photius triomphait de Pierre dans le passage (*Récit* § 141) où il donne la date de la mort de Sergios, an du monde 6343, bien meilleure en effet que celle de 6303 que donne l'unique manuscrit de l'*Histoire* (§ 181) : mais qui ne voit que c'est dans l'*Histoire* que Photius avait trouvé 6343, et que c'est par un accident de copie que dans le *Vatic. gr.* 511 le chiffre des dizaines est tombé ?

que Photius semble emprunter à Pierre jusqu'à l'idée d'une suite qui serait donnée à son ouvrage. Quand, au paragraphe 124 (cf. *Histoire* § 169), il donne une conclusion aux citations de Sergios, il ajoute qu'on aurait pu puiser plus largement dans les écrits du didascale, à condition d'y consacrer un δεύτερος λόγος καὶ ἰδιάζων : gardons-nous de conclure qu'il a eu en main un recueil des œuvres de Sergios, peut-être plus complet que celui qu'avait connu Pierre, car en fait il n'ajoute *rien* aux citations que fait Pierre, et retranche parfois. A propos de Karbéas (*Récit* §§ 144-149 = *Histoire* 184-185), qui l'intéresse et dont il sait qu'on pourrait dire plus que ne fait Pierre, il déclare que « ce serait un autre sujet à traiter en son temps » (§ 149). Et tout à la fin, il évoque un δεύτερος λόγος (§ 152) réservé à « la réfutation des opinions de l'impiété qui n'ont pas encore subi la critique, et aux sujets qui ont pu être omis » dans le *Récit*. Or quand Pierre parlait d'une suite à son *Histoire*, il pensait aux *Discours*. Photius pense-t-il aux *Homélies*? on en traitera un peu plus loin.

L'attribution à Métrophane de Smyrne. — Le plus ancien témoin, *Palatinus gr.* 216, que l'on date du tournant des IXe-Xe siècles et que l'on croit d'origine stoudite[48], est aussi le seul qui attribue le *Récit*, non à Photius, mais à Métrophane archevêque de Smyrne. Ce manuscrit attribue au même Métrophane les *Homélies*, la *Retractatio*[49] et la *Mystagogie*. Du seul fait que l'attribution de la *Mystagogie* à Métrophane, au lieu de Photius, est indéfendable, il n'est pas nécessaire de montrer longuement que, pour bien des raisons, celle du corpus anti-manichéen l'est aussi. Mais elle est surprenante pour un manuscrit qu'on date d'environ 900[50], et il est singulier que le personnage substitué à Photius soit un de ses ennemis les plus acharnés[51]. On ne peut faire que des conjectures. L'une est peu satisfaisante : pendant le temps où il n'était pas de bon ton de citer Photius, on aurait couvert du nom d'un de ses adversaires des ouvrages qu'on ne voulait pas abandonner à l'oubli. On croira plutôt qu'un anti-photien partisan d'Ignace aura placé sous le nom d'un ignatien, Métrophane, ce qui appartient à Photius : répétons que le manuscrit est considéré comme d'origine stoudite[52]. Dans

48. *Sources grecques*, p. 101-102. Toutefois Julien Leroy « serait plutôt porté à fixer l'origine [de ce manuscrit] dans l'Italie méridionale au Xe siècle » (Communication personnelle à J. Paramelle).

49. Au moins indirectement, la pièce suivante dans le manuscrit, qui est la *Mystagogie*, étant dite « du même Métrophane ».

50. Il serait donc de peu postérieur à la date, d'ailleurs inconnue, de la mort de Photius, dont la naissance semble devoir être placée vers 810 : cf. en dernier lieu P. Lemerle, *Le premier humanisme byzantin*, Paris, 1971, p. 179 n. 5 et p. 180-181. Il est vrai que la date d'environ 900, proposée pour le *Palatinus*, est peut-être trop haute, comme on le dira plus loin.

51. Sur Métrophane de Smyrne, cf. H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur*, Munich, 1959, p. 543-544. Sur son attitude vis-à-vis de Photius, F. Dvornik, *Le schisme de Photius*, Paris, 1950, p. 331-333.

52. Il ne figure pourtant point dans la liste dressée par N. Eléopoulos, Ἡ βιβλιοθήκη καὶ τὸ βιβλιογραφικὸν ἐργαστήριον τῆς μονῆς τῶν Στουδίου, Athènes, 1967.

tous les cas, il est surprenant que l'auteur d'une si grossière substitution ait pu croire qu'elle passerait longtemps inaperçue. Cependant il s'agit bien, non d'une erreur plus ou moins fortuite, mais d'une falsification délibérée : on verra en effet que l'attribution à Métrophane du corpus antimanichéen de Photius a entraîné le changement du destinataire de la lettre-préface de la *Retractatio*.

La date de composition. — Elle est nécessairement postérieure à celle de l'*Histoire* et du *Précis* de Pierre de Sicile, et antérieure à la défaite de Chrysocheir. Tout l'indique[53], et en particulier le § 151 : après avoir mentionné la mort de Karbéas, auquel succède Chrysocheir, Photius ajoute que son récit s'arrêtera là, car « il ne possède pas la connaissance de l'avenir », tout en ayant le ferme espoir que les hérétiques seront bientôt écrasés. Ceci enferme la composition du *Récit* dans une « fourchette » extrêmement serrée, environ 871-872. Si surprenante que soit cette proximité dans le temps de Pierre de Sicile, s'ajoutant à l'étroite dépendance où Photius se tient de sa source, il faut bien l'accepter, car il n'y a aucun argument pour la refuser.

Ignace occupe alors le trône patriarcal, et Photius est depuis 867 dans une sorte de disgrâce, dont la rigueur, en admettant qu'elle ait jamais été grande, s'est sûrement beaucoup atténuée, puisque nous sommes tout près du moment où il deviendra précepteur des enfants impériaux[54]. Cependant la dernière phrase du *Récit* est, de ce point de vue, importante : Photius annonce qu'il consacrera à la réfutation de l'hérésie un second traité, « pourvu que la divine miséricorde relâche ce qui l'accable ». En dépit du jeu de mots, ἀνοχὴ τῆς συνοχῆς, qui force ou fausse peut-être le sens, il paraît clair qu'au moment où il écrit ces mots de conclusion, Photius est encore relégué hors de la capitale.

Une phrase du *Récit* a longtemps jeté la confusion dans les questions de la date de rédaction et, par suite, de l'attribution. Au § 137, après le récit de l'assassinat par les Pauliciens, à Néocésarée, de l'évêque Thomas et de l'exarque, il est dit que les meurtriers, pour échapper au châtiment, se hâtèrent de fuir le territoire byzantin et de se réfugier à Mélitène, ville de l'Arménie seconde, qui était *alors* (τότε) une possession des Saracènes, sous le gouvernement de l'émir Monochérarès. Cette précision, « *alors* possession des Saracènes », absente du passage correspondant de Pierre de Sicile (*Histoire*, §§ 177-178), a fait dire que le *Récit* n'avait pu être écrit qu'à un moment où Mélitène avait cessé d'être sous la domination arabe, après

53. Le § 32 conserve même la mention de prêtres orthodoxes retenus en captivité chez les Pauliciens.

54. Photius avait été sacrifié à Rome : dès le moment où l'Église bulgare se rallie à Byzance et en reçoit son organisation et ses chefs, son sort dut beaucoup s'adoucir. On ne sait pas à quelle date il put regagner Constantinople et se vit confier par Basile Ier l'instruction de ses fils, mais il se pourrait que ce fût plus tôt qu'on ne l'a cru : Dvornik (*Le schisme de Photius, op. cit.*, p. 236) a déjà soutenu que la réconciliation entre Photius et l'empereur « ne peut en tout cas pas être postérieure à 873 ».

932 sinon 934[55], et qu'ainsi il ne pouvait pas être l'œuvre de Photius[56]. D'autres ont cherché le moyen de concilier τότε avec l'attribution du *Récit* à Photius : Scheidweiler (Bibl. nº 17) déplace le mot de façon à le faire porter sur ἀμηρᾶς, correction violente et peu satisfaisante, que cependant Scharf (Bibl. nº 18) n'écarte pas ; Bartikjan (Bibl. nº 23) propose la même solution, en faisant observer que cela revient à replacer τότε à l'endroit qu'il occupe dans l'*Histoire* de Pierre de Sicile : ce qui est exact, mais ne résout rien, car on ne saurait imputer si facilement à Photius un déplacement de mot impliquant une telle erreur historique. Il paraît évident que les mots πολιτείαν οὖσαν τότε τῶν μισοχρίστων Σαρακηνῶν sont une glose marginale introduite dans le texte, interpolation d'ailleurs dénoncée par l'incorrection grammaticale qui met un accusatif là où un datif était attendu[57]. Photius avait écrit : παραγίνονται δὲ ἐν Μελιτινῇ, πόλει τῆς δευτέρας Ἀρμενίας, ἧς καὶ ἀμηρᾶς ἦρχεν ὃν ἐπεκάλουν Μονοχεράρην ; la précision « ville d'Arménie seconde » (précision savante qui n'est pas dans l'*Histoire*), et surtout la mention de l'émir, dispensaient d'ajouter que la ville était aux Saracènes. Mais il faut noter que la présence de cette interpolation dans le *Palatinus* oblige alors à reconsidérer la date de ce manuscrit, peut-être un peu plus basse que nous ne l'avons dit[58].

Photius et Chrysocheir. — Photius composait le *Récit* en pleine guerre de Chrysocheir contre Byzance. Il n'y a introduit aucune donnée qui lui fût propre, c'est-à-dire qui ne se trouvât point déjà chez Pierre de Sicile. Et cependant, ne connut-il pas personnellement Chrysocheir? Il est présentement impossible de répondre avec assurance, parce que nous ne disposons, pour ses *Amphilochia* et pour ses *Lettres*, que d'éditions tout à fait insuffisantes, et d'aucune étude sur la constitution de ces recueils. Voici cependant la liste des textes en cause (« Valettas » désigne l'édition des *Lettres* publiées par cet auteur à Londres en 1864) :

Une série de quatre lettres, reprises dans les *Amphilochia*, sont données comme adressées Ἰωάννῃ σπαθαρίῳ τῷ Χρυσοχέρῃ, et sont de contenu christologique :

1. — Valettas, nº 52, p. 357 = *PG* 101, nº 173, 873 D : sur l'unité de l'essence et de la divinité en trois hypostases et trois personnes.

2. — Valettas, nº 53, p. 357 = *PG* 101, nº 193, 932 C : croire en une nature et une hypostase est manichéen ; croire en deux natures et deux hypostases est le fait des paulianistes (παυλιανιστῶν) ; il faut croire en une hypostase et deux natures.

55. Sur la soumission de l'émir de Mélitène, Abu Hafs, en 931-932, puis la capitulation de la ville le 19 mai 934, cf. VASILIEV-CANARD, *Byzance et les Arabes*, II, 1, Bruxelles, 1968, p. 266-267 et 269.

56. Thèse soutenue notamment par H. Grégoire : Bibl. nº 12.

57. Un manuscrit du XIIIe siècle, S, s'en est aperçu, et après avoir écrit, lui aussi, πολιτείαν οὖσαν, a corrigé en πολιτείᾳ οὔσῃ.

58. *Sources grecques*, p. 101.

3. — Valettas, nº 54, p. 357 = *PG* 101, nº 194, 932 D : comme Nestorius, ayant bu à la source de Paul de Samosate, est devenu ivre d'impiété, de même Eutychès, ayant emprunté les semences de sa croyance à la secte de Manès, a été cause de perte pour lui et les siens ; les orthodoxes, qui ont pour maître l'apôtre Pierre, professent deux natures et une hypostase.

4. — Valettas, nº 55, p. 358 = *PG* 101, nº 195, 933 B : nature, volonté, énergie.

Un autre groupe est constitué par trois lettres, également reprises dans les *Amphilochia*, traitant de l'image, mais dont il y aurait lieu de s'assurer que le destinataire est bien le même que celui des précédentes :

5. — Valettas, nº 56, p. 358 = *PG* 101, nº 196, 933 C.

6. — Valettas, nº 57, p. 359 = *PG* 101, nº 197, première partie, 933 D.

7. — Valettas, nº 58, p. 359 = *PG* 101, nº 197, seconde partie, 936 A-B.

Une quatrième lettre a pour sujet le problème de l'image :

8. — Valettas, nº 60, p. 360, adresse : Ἰωάννῃ πρωτοσπαθαρίῳ καὶ πρωτονοταρίῳ τοῦ δρόμου τὸ ἐπίκλην Χρυσοχέρῃ ; *PG* 101, nº 217, 984-985, adresse d'après Montacutius : « ad Joan. spathar. » *(sic)*.

Enfin trois lettres, non reprises dans les *Amphilochia*, ne concernent plus le dogme, mais les relations personnelles du destinataire avec Photius, et sont données comme adressées Ἰωάννῃ σπαθαρίῳ (τῷ Χρυσοχέρῃ, ajoute la première) :

9. — Valettas, nº 59, p. 360 = *PG* 102, 933 C : le destinataire a reçu de Photius une lettre, et lui a en réponse exprimé son admiration, alors que Photius eût préféré que son correspondant, qui est dans l'égarement, s'avouât convaincu.

10. — Valettas, nº 132, p. 450 = *PG* 102, 941 B : lettre menaçante, le destinataire pourrait être convaincu de mériter condamnation.

11. — Valettas nº 217, p. 529 = *PG* 102, 945 A : le destinataire, qui depuis longtemps cachait sous les apparences d'un homme un serpent, est un méchant endurci dans la tromperie, qui tel Judas a payé son bienfaiteur en lui faisant du mal.

Il serait dangereux de vouloir trop tirer de ce dossier, où tout est à vérifier, et qui n'est peut-être pas complet. Dans la meilleure hypothèse, il nous fait connaître un correspondant de Photius nommé Jean Chrysocheir, d'abord spathaire, puis prôtospathaire et prôtonotaire du drome, qui est dans l'erreur quant à la religion : Photius, en le reprenant, mentionne d'une part l'hérésie de Manès et des manichéens, d'autre part celle de Paul de Samosate et des paulianistes. Les relations entre les deux hommes prennent fin sur une rupture, dont Photius semble prendre l'initiative. On peut, autour de ces données, multiplier les conjectures. Mais en fait, la chronologie des lettres n'étant pas établie, nous ne savons même pas si ce *Jean* Chrysocheir est celui qui succédera à son oncle et beau-père, Karbéas, à la tête de l'État paulicien de Téfrik : car de ce Chrysocheir, sauf erreur, aucune source ne donne le prénom. En revanche Génésios, qui en parle longuement, dit que, *comme son père*, il fit beaucoup de mal aux

chrétiens : οὗτος γὰρ [Chrysocheir] ὁ ἀλαζὼν σὺν Καρβαίᾳ καὶ Καλλίστῳ πλεῖστα κακὰ χριστιανοῖς τεκτηνάμενος, ὡς καὶ ὁ τούτου πατήρ (Bonn, p. 121, l. 16-17). Qui est ce père? Est-ce lui le correspondant de Photius, ou bien est-ce le fils, ou encore un autre? Bornons-nous à constater que, si la curiosité et l'intérêt de Photius pour le chef paulicien étaient à coup sûr en éveil, il n'en laisse rien paraître dans le *Récit*. Mais du seul fait qu'il ne s'écarte pas de sa source, Pierre de Sicile, et ne lui inflige, sur ce point non plus, aucun démenti, il lui donne une manière de caution.

Rapports entre le Récit *et les* Homélies. — On ne connaît pas de témoins des *Homélies* indépendants de ceux du *Récit*, ce qui suggère qu'un lien ancien unit celui-ci et celles-là. Mais il ne s'agit d'aucune façon d'un lien semblable à celui qui existe entre l'*Histoire* et les *Discours* de Pierre de Sicile : le synchronisme de composition, la relation organique des sujets, qui font des deux ouvrages de Pierre un tout, n'existent point entre ceux de Photius.

Considérons d'abord le destinataire des *Homélies*, dont l'intitulé de plusieurs manuscrits donne le nom : (...) πρὸς Νικηφόρον τὸν ἐπιστρέψαντα τῆς νέας καὶ προσφάτου τῶν μανιχαίων αἱρέσεως. Sur ce personnage, la lettre d'envoi de la *Retractatio* est plus explicite : elle rappelle que les *Homélies* « furent autrefois adressées à Nicéphore quand il n'était pas encore connu sous ce nom, car il n'avait pas alors embrassé la foi qui a vaincu le monde[59], et était encore empêtré dans les résidus de l'hérésie de laquelle il tirait son nom, puisqu'on l'appelait Berzélis »[60]. Le personnage est mystérieux, comme la relation que Photius établit entre le nom qu'il portait avant sa conversion et l'hérésie paulicienne. A-t-il voulu faire un rapprochement avec le nom biblique bien attesté de *Barzillai* ou *Berzellei*?[61] Ou plutôt a-t-il pensé à ces *Barsiles* que des sources byzantines, arméniennes, arabes[62] identifient à des Khazares, et localisent dans le pays que Théophane nomme *Berzilia*?[63] Nous pensons qu'il faut chercher dans cette direction. On sait d'autre part que plusieurs lettres de Photius sont adressées Νικηφόρῳ φιλοσόφῳ μονάζοντι[64], personnage peut-être originaire d'Asie[65] : leur contenu ne permet pas une identification assurée avec le destinataire des *Homélies*. Enfin, on a récemment proposé de reconnaître en Berzélis le prôtasèkrètis

59. Jeu de mots sur *Nicéphore*.
60. *Sources grecques*, p. 181, l. 2-5.
61. Cf. *Sources grecques*, p. 180 note 7.
62. Irène Sorlin, Le problème des Khazares et les historiens soviétiques, *Travaux et Mémoires*, 3, 1968, p. 430-431.
63. Théophane, de Boor, I, p. 358, l. 7-8 : ἀπὸ τοῦ ἐνδοτέρου βάθους Βερζιλίας τῆς πρώτης Σαρματίας. Le passage correspondant du *Breviarium* de Nicéphore (de Boor, p. 34, l. 14) dit Βερυλίας, qui doit être une mauvaise lecture. Cf. aussi Théophylacte Simokattès, de Boor, p. 258, l. 19 : Βαρσήλτ.
64. *PG*, 102, col. 900, 901, 904, 905, 908-917.
65. *Ibid.*, 908 C : τῆς Ἀσιανῆς σπορᾶς (...) γνησίαν γονὴν κατειλήφαμεν.

Zélix ou Lizix, que J. Gouillard[66] a fait sortir de l'ombre : Photius aurait travaillé dans les bureaux impériaux quand ils étaient dirigés par Zélix, lequel était un hérétique qui abjura sous le patriarcat de Méthode peu après 843, et on a supposé que Photius avait pu à la fois contribuer à sa conversion et lui succéder comme prôtasèkrètis[67]. Mais ces hypothèses ne nous semblent pas convaincantes : outre la différence des noms, d'autres difficultés résultent de la date très haute qu'il faudrait attribuer aux *Homélies*, que Photius aurait gardées fort longtemps dans ses dossiers ; du fait, encore, que c'est le patriarche Méthode, et non Photius, que toute la tradition donne comme celui qui convertit Zélix[68] ; et qu'enfin, s'il est certain que Zélix fut iconoclaste, il ne l'est pas du tout qu'il ait été *aussi* paulicien[69]. Il paraît sage de laisser à Berzélis-Nicéphore la part de mystère qui le dérobe encore à notre curiosité. Aussi bien ne devait-il pas être un personnage très en vue : le même manuscrit (*Palatinus gr.* 216) qui attribue le corpus antimanichéen à Métrophane au lieu de Photius, et pour cette raison donnera comme destinataire à la *Retractatio* Antoine de Cyzique au lieu de l'higoumène Arsénios, n'a pas jugé nécessaire de substituer un autre nom à celui de Nicéphore comme destinataire des *Homélies*.

Il est d'ailleurs de bon sens que Photius a connu des Pauliciens, qu'il a cherché à les convertir, et que les Livres II et III *Contra Manichaeos*, c'est-à-dire les *Homélies*, en sont la preuve. Mais leur lecture conduit, du point de vue qui nous intéresse[70], à deux constatations :

1) Les *Homélies*, qui ne donnent aucune prise à l'historien, car elles ne contiennent aucune donnée historique, n'ont aucun lien interne avec le

66. J. GOUILLARD, Deux figures mal connues du second iconoclasme, *Byzantion*, 31, 1961, p. 371-401, cf. p. 371-387.

67. Hélène AHRWEILER, Sur la carrière de Photius avant son patriarcat, *Byz. Zeitschr.*, 58, 1965, p. 348-363, cf. p. 361-363.

68. J. GOUILLARD, *op. cit.*, p. 373.

69. Il est vrai qu'un texte dit que Zélix avait des opinions manichéennes, τὰ μανιχαίων φρονήσας, mais J. Gouillard rappelle à ce propos avec raison (*op. cit.*, p. 377) qu'aux VIIIe-IXe siècles « l'étiquette servait à désigner indifféremment iconoclastes et pauliciens », et conclut que « la nature exacte de l'erreur de Lizix reste un problème » (*ibid.*, p. 379), tout en montrant que de toute manière c'est bien comme iconoclaste qu'il s'était d'abord fait connaître, comme en témoigne un canon de la fête de l'Orthodoxie ; en fin de compte, J. Gouillard voit en Zélix un iconoclaste (*ibid.*, p. 386-387).

70. Les *Homélies* posent en elles-mêmes des problèmes qui ne concernent pas notre sujet, et qui ne pourront être résolus que lorsque aura été faite l'étude approfondie de la tradition manuscrite, que promet J. Paramelle (cf. *Sources grecques*, p. 175, note 3). C'est le cas, notamment, pour la question de savoir s'il y avait originellement deux homélies, correspondant aux Livres II et III *Contra Manichaeos*, ou plutôt, comme il semble, trois, la seconde et la troisième étant fondues dans le Livre III *Contra Manichaeos*. J. Paramelle a montré qu'on peut introduire plusieurs sortes de subdivisions selon le point de vue où l'on se place, et que « le texte actuel résulte d'une histoire rédactionnelle accidentée » : cf. *Sources grecques*, p. 175-176. Il faut rappeler aussi que les Livres II et III se donnent comme *un choix* parmi les Homélies adressées par Photius à Berzélis.

Récit : elles ne sont pas une réfutation du paulicianisme proprement dit, dont le nom même n'est pas prononcé, mais une réfutation du dualisme, combattu sous deux formes, celle qui distingue deux principes divins, et celle qui oppose l'Ancien Testament, rejeté par les hérétiques, et le Nouveau Testament ; cette réfutation est faite au moyen de citations empruntées d'abord aux Évangiles, puis, dans la seconde partie, principalement à l'apôtre Paul. Certes une réfutation du dualisme est, de ce fait, réfutation du paulicianisme, mais le texte de Photius ne contient rien qui soit spécifiquement paulicien[71].

2) Il y a les meilleures raisons de penser que Photius écrivit les *Homélies* avant de posséder sur les Pauliciens les informations que lui livreront l'*Histoire* et le *Précis* de Pierre[72]. Il serait, dans le cas contraire, inexplicable qu'on n'en retrouve nulle part le plus faible écho ; que Photius, par exemple, ne semble pas concevoir d'autre éponyme des hérétiques que Paul l'apôtre ni d'autre didascale de leur apostasie que le diable, qu'il ignore leur acharnement contre l'apôtre Pierre, etc. Par conséquent, *il a écrit les* Homélies *avant le* Récit[73].

Nous proposons donc la reconstitution suivante. A une date inconnue, peut-être pendant le premier patriarcat, peut-être même plus tôt, Photius a composé à l'intention d'un paulicien nommé Berzélis une réfutation de l'hérésie de caractère très général. Ce sont les *Homélies*, qu'il ne « publia » pas sur-le-champ. Plus tard, il eut connaissance dès leur « publication » de l'*Histoire* et du *Précis* de Pierre de Sicile, qui lui apportaient une documentation aussi riche que neuve : il en fit aussitôt la matière de son *Récit*, qui est un pur plagiat, mais qui éclipsera sa source. L'*Histoire* ayant pour complément les six *Discours* dogmatiques, c'est peut-être ce qui le conduisit à faire jouer un rôle analogue à ses anciennes *Homélies*, bien qu'elles fussent en réalité tout autre chose : il aurait donc emprunté à Pierre l'idée, mais cette fois l'idée seulement, d'accompagner un ouvrage historique d'un ouvrage dogmatique. Il n'est cependant pas certain, ni même probable, que les *Homélies* tiennent la place de ce « second traité » annoncé au § 152 et dernier du *Récit*, dont on notera néanmoins la correspondance avec le § 189 et dernier de l'*Histoire* de Pierre de Sicile.

71. Probablement même pas les deux détails, déjà signalés plus haut (cf. p. 33), qui se retrouvent dans le *Récit* mais sont absents de Pierre de Sicile, l'un sur l'autorité du Dieu bon sur le ciel et (ou) ce qu'il enveloppe (*Homélies*, *PG*, 102, 89 B ; *Récit*, §§ 17-18), l'autre sur la réception dans le canon des hérétiques des Actes des apôtres (*Homélies*, *PG*, 102, 108 B ; *Récit* §§ 28 et 52, où toutefois aux Actes sont ajoutées les Épîtres catholiques). Mais l'étude, ici, reste à faire : il n'est pas établi que Photius n'a pas connu ces nuances par celui ou ceux qu'il avait entrepris de convertir.

72. J. Paramelle l'a bien vu : cf. *Sources grecques*, p. 176 sq.

73. D'ailleurs certains manuscrits transcrivent les *Homélies* avant le *Récit* : cf. *Sources grecques*, p. 99 sq. et la note 43 p. 114. C'est encore un point sur lequel l'étude de la tradition du texte fera peut-être la lumière.

Circonstances, destinataire et date de la Retractatio. — Parmi les manuscrits qui nous ont conservé cette dernière pièce du corpus anti-manichéen de Photius[74], nous avons déjà dit que le *Palatinus gr.* 216 l'attribue implicitement, comme il le fait explicitement pour les autres ouvrages de Photius qu'il contient, à l'un de ses ennemis les plus déterminés, Métrophane de Smyrne. En conséquence, il a changé aussi le destinataire de la lettre d'envoi, qui serait, selon ce manuscrit, Antoine métropolite de Cyzique[75]. Nous nous attendons donc à ce que ce personnage soit lié à Métrophane de Smyrne et au parti anti-photien, et c'est bien le cas. Son nom figure, avec celui de Métrophane, dans une liste de partisans d'Ignace dressée par le pape Nicolas Ier (858-867)[76]. La légende selon laquelle il aurait eu les doigts brisés sur l'ordre de Photius, qui le déposa, est consignée dans le *Libellus de causa Ignatii* que Théognôstos adressa au même pape[77].

Le véritable destinataire est l'hiéromoine Arsénios, higoumène de Hiéra[78]. Ce monastère, probablement de la région de Constantinople ou en Thrace, ne semble pas avoir été encore repéré[79]. Mais Arsénios est connu comme correspondant de Photius. Une lettre[80] porte l'adresse suivante : Ἀρσενίῳ μονάζοντι καὶ ἡσυχαστῇ μετὰ τὸ ἀποσταλῆναι πρὸς αὐτὸν τοὺς ἐκ Βουλγαρίας ζητοῦντας μονάσαι ; V. Grumel l'a incluse dans ses *Regestes* sous le nº 535, parce qu'il considère qu'elle émane de Photius patriarche, et il l'attribue au second patriarcat, parce que sous le premier il n'y a pas assez de temps pour un développement de la vie monastique en Bulgarie : nous ne contredirons pas un si bon juge. Mais nous ferons remarquer que si l'higoumène Arsénios, dans son couvent de Hiéra, a eu la charge de former des moines bulgares, il n'est pas surprenant qu'il ait été inquiété par quelques relents de dualisme paulicien que ceux-ci traînaient avec eux, et

74. Ils sont décrits dans *Sources grecques*, p. 100 sq.

75. Il figure dans la liste des titulaires de Cyzique dressée par R. Janin (*Dict. d'Hist. et de Géogr. Eccl.*, XIII, 1953, 1194) avec la date « vers 869 », bien qu'il ait dû occuper le siège à une date plus haute.

76. Citée par F. Dvornik, *Le schisme photien, op. cit.*, p. 95 n. 42 et p. 108, d'après *MGH*, *Epistulae* VI, p. 482.

77. Mansi, XVI, 300 C-D (*PG*, 105, 861 A-B) : κατέθλασαν δὲ καὶ τοὺς δακτύλους τοῦ ἀρχιεπισκόπου Κυζίκου κατ' ἐπιτροπὴν αὐτοῦ [Photius], καὶ ἥρπασαν ὡς ἐνόμισε τὸ ἴσον τοῦ ἰδιοχείρου αὐτοῦ, καὶ αὐτὸν δὲ ἐκεῖνον καθῄρησε.

78. Dans le *Paris. gr.* 1228, l'adresse à Arsénios est sur une *rasura*, mais non dans le *Vatic. gr.* 1923, qui a été fait d'après le *Parisinus* déjà corrigé. L'existence de cette *rasura* doit-elle faire penser que, si la falsification du nom de l'auteur (Métrophane au lieu de Photius) par le *Palatinus* a été reconnue aussitôt, celle du nom du destinataire ne le fut que plus tard ? Dans l'état actuel du *Parisinus*, il n'est pas possible de savoir quels mots ont disparu dans la *rasura* ; mais l'espace se prête-t-il à n'avoir contenu d'abord que les trois mots du *Palatinus*, Ἀντωνίῳ μητροπολίτῃ Κυζίκου ?

79. Le regretté R. Janin et ses savants confrères Assomptionnistes, qui ont préparé un inventaire des monastères byzantins connus ou attestés, ont bien voulu me dire qu'il ne figure pas dans leur fichier.

80. Valettas, nº 255, p. 556 (*PG*, 102, 904 C). F. Dvornik (*Le schisme de Photius*, p. 232) croit à tort que Photius écrivit cette lettre « probablement au début de son [premier] exil ».

que sachant que Photius en avait autrefois composé une réfutation, il la lui demande. *Nous pensons que c'est là l'origine et l'explication de la* Retractatio. Quant aux autres lettres à Arsénios[81], elles sont si pessimistes et font un tableau si noir et de la situation générale, et de celle de Photius, que nous les croyons postérieures à la seconde déposition. Ce que nous pouvons savoir d'Arsénios nous conduit donc vers la fin de la vie de Photius.

Cela s'accorde fort bien à la lettre d'envoi, qui seule nous intéresse[82], puisque la *Retractatio* elle-même est purement dogmatique et reprend les *Homélies* sans y rien ajouter. Relisons cette lettre-préface. Arsénios avait un pressant besoin du texte des διαλέξεις — il formait un petit recueil dit συνταγμάτιον — que Photius avait autrefois (πάλαι) adressées à Berzélis « pour couvrir de honte la croyance du surgeon[83] de Manès » : ce sont les *Homélies*. Photius ne le possède plus, car il est exilé (ὑπερόριος ζημία) et on lui a confisqué ses livres (ἁρπαγὴ τῶν βιϐλίων). Ce qu'il contenait, c'est-à-dire la réfutation du manichéisme par le moyen des textes de l'Évangile et de l'Apôtre (exacte définition des *Homélies*), Photius l'a reconstitué du mieux que sa triste condition le lui permettait, en un ἔκδοσις[84] qu'il envoie à Arsénios. Que celui-ci la reçoive avec indulgence : Photius est accablé par les maladies et la rigueur des temps. Il n'exclut cependant pas qu'il puisse un jour faire parvenir à son correspondant le texte original des *Homélies*, pourvu que la Providence « résolve en douceur la colère sans cause d'un homme », entendons l'empereur Léon VI, qui l'avait déposé et exilé. Il n'y a pas de doute que ces lignes datent en effet du *second* exil : s'il en fallait une preuve supplémentaire, on la trouverait dans le paragraphe 3 de la *Retractatio*, qui qualifie d'incurables ces Pauliciens endurcis qui ne veulent pas renoncer à leur hérésie « même alors que leur tyrannie est détruite et anéantie »[85] ; ces mots rejettent en effet dans le passé l'écrasement de l'État paulicien.

L'espoir de Photius se réalisa-t-il? Nous ne savons rien de ses dernières années. Mais il est de fait que le texte des *Homélies* se retrouva, et qu'il fut incorporé — par Photius lui-même? ou peu après sa mort? — dans le recueil antimanichéen.

81. VALETTAS, nos 104, 105, 178, p. 426, 427, 508 (*PG*, 102, 941 C, 898 D, 901 C-D). Adresses : Ἀρσενίῳ μοναχῷ ; Ἀ. μοναχῷ πρεσϐυτέρῳ καὶ ἡσυχαστῇ ; Ἀ. μονάζοντι καὶ ἡσυχαστῇ.

82. Édition et traduction : *Sources grecques*, p. 180-183.

83. Ou « rejeton » : παραφυάς, terme fréquent pour désigner une secte par rapport à l'hérésie-mère (également dans la lettre encyclique de Photius aux patriarches d'Orient, *PG*, 102, 721 B) ; cf. un peu plus loin μανιχαϊκὴ ἀποσπάς.

84. Le mot nous paraît avoir le sens de « rédaction », et son emploi par Photius dans la lettre d'envoi explique probablement que l'intitulé du *Palatinus*, après κατὰ τῆς τῶν Μανιχαίων ἀρτιφυοῦς πλάνης, ajoute B' ἐκδόσεως, qu'il faut peut-être corriger en B' ἔκδοσις, la première étant les *Homélies*.

85. *PG*, 102, 184 C, et tout le paragraphe : notons cette affirmation de la survivance du paulicianisme comme hérésie après le désastre militaire.

*
* *

Concluons. *Avant ou pendant son premier patriarcat, Photius rédigea à l'intention du paulicien Berzélis la réfutation de l'hérésie dualiste que nous nommons* Homélies. *Beaucoup plus tard, après sa seconde déposition, à la demande de l'higoumène Arsénios qui avait la charge de former des moines bulgares, il en rédigea de mémoire une* Retractatio, *car il était alors en exil et privé de sa bibliothèque. L'un et l'autre ouvrage sont à peu près sans intérêt pour l'historien du paulicianisme, parce qu'ils sont exclusivement dogmatiques, et parce que si c'est bien cette hérésie qui est visée, elle l'est dans la fausse perspective de l'ancien manichéisme beaucoup plus que dans ses caractères propres. En revanche, c'est bien sur le paulicianisme micrasiatique que Photius, vers 871-872, a été renseigné par les ouvrages de Pierre de Sicile. Il leur a aussitôt emprunté, sans citer sa source et en feignant d'être informé par des Pauliciens repentis, toute la matière de son* Récit. *Ce plagiat, qui n'ajoute rien à l'*Histoire *ni au* Précis *de Pierre de Sicile, est donc un document de seconde main, qui a son intérêt pour l'historien de Photius, mais non pour celui du paulicianisme.*

TROISIÈME PARTIE

CHRONOLOGIE DES PAULICIENS D'ASIE MINEURE D'APRÈS LES SOURCES GRECQUES : LA PÉRIODE MISSIONNAIRE AVANT SERGIOS ET AU TEMPS DE SERGIOS

Le plus sûr repère chronologique est la prédication de Sergios, le dernier didascale, dont nous verrons qu'elle correspond au premier tiers du IXe siècle, et dont il y avait encore des témoins à Téfrik lorsque Pierre s'y rendit. Pour la période antérieure, Pierre recueillit sur place, et nous a transmis, une tradition élaborée en milieu paulicien : elle se présentait comme l'histoire officielle d'une dynastie de didascales, dont le premier en date était Constantin-Silouanos de Mananalis. Au sein de la secte, il semble qu'on n'en savait pas plus et qu'on ne remontait point plus haut. Mais en milieu byzantin orthodoxe, il existait une version particulière des origines du paulicianisme, que Pierre avait connue avant de partir pour Téfrik, quand il cherchait à s'informer, et qu'il a conservée en tête de son récit. C'est cette période, selon nous légendaire, de l'histoire de la secte que nous devons d'abord considérer.

I. LES ORIGINES LÉGENDAIRES

Le témoignage de Pierre de Sicile et de Photius. — Le Précis (§§ 1-2) pose la thèse que les Pauliciens sont des manichéens, qui doivent leur nouveau nom à un certain Paul de Samosate, fils, avec son frère Jean, d'une manichéenne [de Samosate d'Arménie] nommée Kallinikè, qui les envoya prêcher « chez les Arméniaques », dans une localité de la Phanaroia qui reçut de là le nouveau nom d'Épisparis. Aucune indication chronologique : cet épisode initial est « en l'air », et seule l'expression vague μετὰ χρόνους τινάς (§ 3) fait le lien avec la période historique des didascales. Mais il est bien dit (§ 6) que les Pauliciens ne reconnaissent pas ce Paul et son frère Jean, et qu'ils les anathématisent, comme ils font pour Manès : cela est important, et confirme que nous avons affaire à une tradition non paulicienne.

L'*Histoire*[1] disait déjà, plus longuement mais pour fonder la même thèse, que des disciples de Manès vinrent à Samosate d'Arménie, convertirent nombre d'Arméniens à leur hérésie, laquelle μετὰ χρόνους τινάς s'étendit jusqu'à la Phanaroia par le moyen de Paul et Jean, fils de la manichéenne Kallinikè de Samosate : ils s'étaient installés dans l'ἐνορία Φαναροίας, dans une κώμη qui en a conservé μέχρι τῆς σήμερον le nom d'Épisparis, cependant que les manichéens prenaient désormais celui de Pauliciens (§§ 84-86). Pas davantage d'indication chronologique : c'est là l'ἀρχή de l'hérésie, par opposition à οἱ νεωστὶ ἀναφανέντες (§ 93), qui sont les didascales. La version admise par Pierre de Sicile est donc que le paulicianisme est la continuation du manichéisme, la transmission s'étant faite par un groupe « arménien ».

Photius dans le *Récit* (§§ 2-4), également dépourvu de repères chronologiques, répète la même chose, en introduisant une ou deux nuances : il qualifie ici Samosate de πόλις τῆς Συρίας, et considère Φαναρεία *(sic)* non comme une ἐνορία mais comme une κώμη ; il sait aussi qu'il y a deux explications du nom des Pauliciens, l'une par le seul Paul fils de Kallinikè, et c'est celle qu'il semble adopter, l'autre qui ne sépare pas les deux frères, Paul et Jean, la forme primitive du nom ayant été Παυλοϊώαννοι[2]. Cette incertitude ne fait que traduire celle des Byzantins sur l'étymologie de Παυλικιάνοι : on peut d'ailleurs se demander si les fils de Kallinikè, Paul et Jean, ne doivent pas leur existence même à ce besoin de trouver une étymologie acceptable. Quant au reste, Photius a-t-il confondu, à l'exemple de beaucoup, Samosate de Syrie et Samosate d'Arménie?[3] Ou tend-il à

1. Après le long développement sur Manès et le manichéisme, fait d'extraits de Cyrille, Socrate, Épiphane, et destiné à appuyer la thèse officielle d'une filiation directe du manichéisme au paulicianisme.

2. On a supposé, et nous y reviendrons, que sous cette forme se cache le souvenir des « paulianistes ». Les confusions ont été en effet nombreuses entre eux et les Pauliciens, avec diverses formes intermédiaires. Dans la formule d'abjuration n° 1 (*Sources grecques*, p. 193, l. 51) on lit : τὴν μανιχαϊκὴν καὶ παυλιανικὴν αἵρεσιν. Sur l'étymologie de « paulicien », cf. encore Anne Comnène, éd. Leib, III, p. 179, l. 4 sq.

3. Samosate, patrie de Lucien et de l'évêque Paul du temps de Zénobie, est en Syrie Commagène, sur la rive droite de l'Euphrate (Kara-su) : pour l'époque mésobyzantine, cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, Index géogr. s.v. « Samosata (Samusat, Sumaisāṭ, Samsāṭ) ». Asmosate (Arsamosate ou Samosate d'Arménie) est à environ 175 km à vol d'oiseau au N.-N.-E., sur la rive gauche de l'Arsanias (Murad-su), affluent de l'Euphrate dit aussi parfois Euphrate oriental : pour l'époque mésobyzantine, cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, Index géogr. s.v. « Asmosata (Arsamosata, Aşmuşat, Aršemšat, Šimšāṭ, Samusat ? ». On trouvera l'une et l'autre sur la carte au 1/3.000.000 de KIEPERT, *Asia Minor cum oris Pontis Euxini* (Berlin, 1908) ; sur celle de J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919 ; sur la carte II de HONIGMANN, *Ostgrenze*, etc., cf. notre carte, H 5 et J 4. La confusion entre les deux villes, dont plusieurs dénominations ont des formes voisines, est fréquente, et Honigmann en donne plusieurs exemples ; cf. aussi Loos, Bibl. n° 24, p. 259-260, avec la note 7 (notice bibliographique sur Arsamosate) ; et HONIGMANN, *RE*, Suppl. IV, 1924, col. 990. Dans nos *Sources grecques*, il s'agit toujours d'Asmosate (ou Samosate d'Arménie), sauf dans le passage cité du *Récit* de Photius (§ 2), où la fausse précision : « de Syrie » a chance de n'être qu'une bévue sans signification, puisque plus loin, là où il suit l'*Histoire*, Photius dit bien « Samosate d'Arménie » (§ 55).

détacher de l'Arménie, dont il ne prononce pas ici le nom, les origines du paulicianisme? Il ne dit pas non plus que Paul et Jean furent envoyés εἰς 'Αρμενιάκους, comme fait Pierre (*Précis* § 2), mais εἰς τὴν τῶν 'Αρμενιάκων *οὕτω νυνὶ καλουμένην* χώραν[4].

Épisparis et la Phanaroia. — Ce sont les deux indications géographiques, en apparence précises, données par nos textes.

Or Épisparis n'est connue par aucune autre source[5]. On vient de voir que pour Pierre (*Histoire* §§ 86 et 127, confirmé par *Précis* § 2), c'est une *kômè* dans l'*énoria* de Phanaroia ; pour Photius, c'est un *chôrion* (*Récit* § 3) ou bien une *kômè* (§ 90). Il est clair que Photius ne connaît ce nom que par Pierre, et que Pierre lui-même ne sait pas à quel site précis il s'applique, ni le nom qu'aurait porté ce site avant qu'il devînt un foyer du paulicianisme. Or Épisparis, qui est un *hapax*, n'a pu être compris que comme un terme appartenant à la famille de ἐπισπείρω, ἐπισπορά. Il a moins valeur de nom géographique, que symbolique en quelque sorte[6], et péjoratif : ἐπισπείρω, dans la langue chrétienne[7], désigne l'œuvre du Malin semant l'ivraie dans le champ déjà ensemencé par le Maître, semant les « zizanies » et les hérésies au milieu de la moisson de vérité. On comprend donc qu'un tomonyme quelconque, dans lequel entrait déjà l'idée de semailles ou la racine de σπείρω, ait pris la forme Épisparis, après que le paulicianisme se fut enraciné là. On comprend moins, étant donnée cette valeur péjorative, que les Pauliciens soient eux-mêmes à l'origine d'une telle dénomination, ou même qu'après son invention par les orthodoxes ils l'aient adoptée sans

4. Il n'apparaît pas qu'il faille prêter une intention à ce qui n'est probablement qu'un trait un peu pédant. Photius n'ignorait sans doute pas que les « Arméniaques » avaient été un corps de troupes avant de donner leur nom à un thème. Au corps de troupes se rapportent, selon nous, la mention d'un tourmarque en 627 (Théophane, de Boor, I, p. 325, l. 3), et peut-être celle d'un stratège en 668 (*id.*, p. 348, l. 29). La qualification de « thème » apparaît chez Théophane en 743 (p. 417, l. 24). Cf., entre autres, A. Pertusi, dans le commentaire à son édition du *De thematibus*, 1952, p. 117-120, et dans *Berichte* du Congrès de Munich (1958), I, p. 32-36 ; J. Karayannopoulos, *Die Entstehung der byzantinischen Themenordnung*, Munich, 1959, *passim* ; P. Charanis, dans *Byzantinoslavica*, 22, 1961, p. 203 (admet, après Ostrogorskij, et selon nous à tort, l'existence du *thème* dès avant 622) ; W. E. Kaegi Jr dans *Byzantion*, 38, 1968, p. 273-277 (utilise un passage d'Al-Balâdhuri pour affirmer l'existence du thème des Arméniaques au milieu du VIIe s.), etc. Le territoire très étendu du thème primitif des Arméniaques fut considérablement diminué par la création de circonscriptions nouvelles (Charsianon, etc.), déjà avant l'époque de la rédaction de nos sources grecques. On notera que celles-ci n'emploient nulle part le mot « thème », et entendent par 'Αρμενιάκοι une région, dans laquelle elles placent Néocésarée (*Histoire* § 176 ; *Récit* § 134) et la Phanaroia (*Précis* § 2 ; *Récit* § 3). Il n'y a point de conclusions à tirer, pour la géographie administrative de l'empire, de ces mentions de caractère général.

5. En dernier lieu, N. Garsoïan (Bibl. nº 26, p. 137, n. 106, avec la bibliographie antérieure) déclare que la seule chose assurée est qu'elle se trouve dans la région du Pont, mais ne la place pas sur sa carte.

6. Cf. *Sources grecques*, p. 120 n. 4 et p. 172 n. 31.

7. Cf. Lampe, *A Patristic Greek Lexicon*, *s.v.*

lui infuser un nouveau contenu, bravant ainsi son sens dépréciatif et la condamnation qu'il implique. Ainsi l'explication aussi bien que la localisation exacte d'Épisparis restent mystérieuses. On pourrait même, si les hypothèses sans support dans les sources n'étaient vaines, se demander si ce fut vraiment le nom nouveau qu'aurait pris une agglomération existante, après que le paulicianisme s'y fut installé. La seule chose assurée est le lien géographique établi, à tort ou à raison (nous y reviendrons), par les témoignages que nous possédons, entre Épisparis et la Phanaroia[8].

Celle-ci est en revanche bien attestée. Les renseignements les plus précis sont dans Strabon, qui avait toutes raisons, étant originaire d'Amaseia, de bien connaître la région. Des deux passages où il en parle en détail (12.3.15 et 12.3.30), il résulte que Phanaroia est le nom d'une plaine très fertile en oliviers, vignes et toutes sortes de cultures, arrosée par l'Iris, qui y entre en venant d'Amaseia et en sort pour pénétrer dans la plaine de Thémiskyra, et par le Lykos venu d'Arménie ; les deux fleuves ont leur confluent à peu près au centre de la Phanaroia, près de l'endroit où s'élevait Eupatoria ; la plaine est bordée à l'est par les monts Paryadrès, à l'ouest par les monts Lithros et Ophlimos[9].

Nous ne saurons sans doute jamais d'où vient, dans la tradition sur les origines du paulicianisme recueillie par Pierre, cette localisation à Épisparis dans la Phanaroia. Ou plutôt, il apparaît quasi certain que ce premier épisode de « l'histoire » paulicienne est une légende, qui repose sur un doublet : le rôle de *fondateurs* qu'elle fait jouer *à Paul* et à son frère Jean *à Épisparis* est le doublet du rôle de *restaurateur* du paulicianisme joué, après les condamnations prononcées sous Justinien II, par l'arménien *Paul* qui s'enfuit *à Épisparis* avec ses deux fils : même éponymie, même localisation (cf. *Histoire* § 112). Répétons que ce n'est pas en milieu paulicien que cette légende s'est constituée — nous en avons la preuve irréfutable dans le fait que les Pauliciens ne reconnaissent pas les deux frères Paul et Jean — et qu'il y a donc chance que ce soit en milieu byzantin orthodoxe : elle répondait au souci d'établir une filiation directe entre manichéisme et

8. Photius, *Récit* § 3, introduit une nuance de dépendance administrative quand il dit qu'Episparis était ἕν τι τῶν περιεχομένων αὐτῇ [τῇ Φαναρείᾳ] χωρίων. Mais en fait il ne sait rien de la Phanaroia, dont le nom lui semble étrange (cf. ἐπιχωρίῳ γλώσσῃ, *Récit* § 3), et qu'il qualifie improprement de κώμη *(ibid.)*, alors que sa source, Pierre de Sicile, dit ἐνορία (*Histoire* § 86).

9. L'article Φανάροια, par Albert Hermann, dans *RE* (XIX, 1938, col. 1759), se borne à six lignes insignifiantes, et il est singulier que H. Grégoire (Bibl. nº 16, p. 210) le juge « excellent » et donnant « tous les textes anciens et toute la littérature moderne » : a-t-il confondu avec l'article voisin, « Phanagoreia », par Erich Diehl ? La Phanaroia (Taš Ova) me paraît placée un peu trop loin au S.-O., par rapport au confluent de l'Iris (Yešil Irmak) et du Lykos (Kelkit Irmaq), sur la feuille « Niksar » de la *Carte du bassin moyen du Yéchil Irmak* au 1/400.000, publiée à Paris (Barrère) en 1913 par G. de Jerphanion, en quatre feuilles : Amasia, Niksar (Kabeira), Zilé (Zéla), Sivas (Sébasteia). Cette carte se trouve au Département des Cartes et Plans de la Bibliothèque nationale sous la cote CC. 685 et, pour la brochure explicative, sous la cote *Ge* F. 2174 Pièce.

paulicianisme, accessoirement peut-être à celui d'expliquer le nom de la secte par celui du ou des fondateurs. Pierre a évidemment connu cette tradition légendaire *avant* son départ pour Téfrik, et bien que là on lui en ait donné le démenti, il l'a conservée : il ne pouvait la rejeter sans compromettre le schéma construit par l'Église byzantine pour la réfutation de l'hérésie.

Sur le problème des origines arméniennes. — On aura noté que la tradition légendaire sur les origines met l'accent sur l'Arménie[10] : selon Pierre, les disciples de Manès vont à Samosate d'Arménie, et y convertissent à leur hérésie beaucoup d'Arméniens (*Histoire* § 84 ; cf. Photius, *Récit* § 55). Or, dans le récit historique concernant la période des didascales, que nous examinerons plus loin, le caractère « arménien » de l'hérésie ne sera pas moins accusé, puisque Constantin de Mananalis est un Arménien (*Histoire* § 94 ; Photius, *Récit* §§ 56 et 58), comme Paul père de Gégnésios (*Histoire* § 112 ; Photius, *Récit* § 72), et donc Gégnésios lui-même (*Précis* § 5 ; Photius, *Récit* § 8), et que Joseph-Épaphrodite a une disciple « en Arménie », mère du didascale Baanès, que son nom à lui seul désigne comme arménien (*Histoire* § 130). Ou bien la tradition byzantine que nous tenons pour « légendaire » emprunte aussi à la tradition « historique », dont elle achèverait ainsi de présenter un doublet, cette couleur arménienne de l'hérésie, qu'elle reporte sur ses origines supposées, et jusqu'à l'époque de Manès : il était satisfaisant que les origines du paulicianisme fussent à la fois, aux yeux des orthodoxes, manichéennes et arméniennes. Ou bien la tradition relative à l'Arménie, en tout ou en partie, est fondée, et les sources arméniennes devraient nous le confirmer.

10. Les sources médiévales emploient le terme d'Arménie dans des acceptions géographiques et administratives très différentes, et l'ethnique Arménien dans un sens fort large. En outre, la distinction, longtemps fondamentale, entre Grande Arménie, en gros à l'est des vallées du Tchorok et de l'Euphrate, et Petite Arménie, désignant vers l'ouest des territoires, d'étendue variable, qui sont plutôt de colonisation ou de peuplement arméniens qu'originellement arméniens, — cette distinction tend à s'atténuer. Un catalogue des dénominations médiévales de l'Arménie et de ses subdivisions a été esquissé par J. Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, Paris, 1919, p. 299 sq. Dans nos sources grecques, *Arménien* a ce sens ethnique large, et indépendant de la géographie, qu'il a le plus souvent à Byzance. *Arménie* correspond en gros à la Petite Arménie, mais le souvenir n'est pas perdu de la subdivision de celle-ci, sous Théodose, en Arménie I avec Sébasteia et Arménie II avec Mélitène, qui est aussi celle que l'on trouve dans le *Synekdèmos* d'Hiéroklès : Pierre de Sicile (*Histoire* § 184) dit que Karbéas, s'installant à Téfrik, voulait πλησιάζειν ταῖς 'Αρμενίαις καὶ τῇ 'Ρωμανίᾳ, et il est en effet à mi-chemin de Sébasteia et de Mélitène ; Photius, parlant de Mélitène (*Récit* § 137), précise qu'elle est une πόλις τῆς δευτέρας 'Αρμενίας. Il semble que Photius se piquait d'être informé sur l'Arménie : J. Darrouzès vient de publier « Deux lettres inédites de Photius aux Arméniens » (*Rev. des Ét. Byz.*, 29, 1971, p. 137-181) ; dans la première, dirigée contre l'hérésie des théopaschites, Photius mentionne « les Taronites qui habitent l'Arménie quatrième », qu'il prend d'ailleurs pour des Arméniens orthodoxes (p. 147, l. 27-28). Sur la, ou plutôt les définitions géographiques de l'Arménie IV, cf. J. Laurent, *op. cit.*, p. 22 et 304-305 ; Honigmann, *Ostgrenze*, Index géogr. s.v. « Armenia IV ».

La difficulté vient de ce qu'il n'y a pas accord entre sources arméniennes et sources grecques[11], et qu'on se défend mal de penser que les maigres données des premières ont été tirées à force vers le paulicianisme, alors que presque toujours la datation ou l'interprétation a été contestée. Nous l'avons déjà marqué dans notre Première Partie, à laquelle nous prions qu'on se reporte (n°s 21, 23, 24, 25, 26, 28). En attendant que les savants arméniens nous éclairent mieux et, peut-être, parviennent à un *consensus*, nous nous bornerons à rappeler l'essentiel de ce qu'ils nous disent sur les premières mentions du paulicianisme ou des Pauliciens dans les sources, et sur une étymologie arménienne du nom Παυλικιάνος.

La mention la plus ancienne des Pauliciens se trouverait au milieu du VIe siècle dans le « Serment d'union » d'un concile tenu à Dvin en 554 ou 555 sous le katholikos Nersès II, et comme le dit N. Garsoïan, elle reporterait « notre connaissance assurée des Pauliciens un grand siècle plus haut que la date d'apparition de la secte en territoire byzantin »[12]. Cette affirmation est fragile. A supposer même que ce « Serment d'union » ne soulève aucune difficulté pour la chronologie ou l'établissement du texte, sa solennité et sa gravité feraient penser qu'il vise plus haut que les hypothétiques Pauliciens. De fait, il dit expressément que ce sont les Nestoriens qui sont visés, parce qu'après leur condamnation par plusieurs conciles, ils ont transporté leurs activités et leur propagande en Arménie. L'unique membre de phrase, dans lequel le texte tardif que nous avons a fait reconnaître les Pauliciens, et qui dans les traductions qu'on en donne ne brille pas par la clarté, a toutes chances d'être ou bien une interpolation, ou bien, comme l'a supposé Bartikjan, de viser les Paulianistes, sectateurs de Paul de Samosate, et d'avoir été « corrigé » par un copiste, qui ne comprenait plus *paulianiste*, mais connaissait les Pauliciens. Au surplus, comment expliquer qu'après cette mention isolée, les sources arméniennes, à moins qu'on ne veuille les solliciter, restent un siècle et demi sans prononcer le nom des Pauliciens?

Car pour en retrouver peut-être la mention, il faut descendre jusqu'au début du VIIIe siècle. Dans les canons d'un concile tenu à Dvin dans les premières années de ce siècle, connus d'ailleurs par une tradition tardive et qui présente des difficultés, une mention de « l'hérésie des Chalcédoniens, de Mayragomeci *et des Paylikeank* » est si peu convaincante que si les uns (Bartikjan, Garsoïan) estiment qu'il s'agit bien des Pauliciens, d'autres (Loos) estiment qu'il s'agit encore des Paulianistes. Cependant la même forme *Paylikeank* existe dans le trente-deuxième et dernier canon d'un concile tenu à Dvin en 719-720 par le katholikos Jean d'Otzun, et dans le titre au moins d'un traité écrit par ce même personnage contre les hérétiques. Il est vrai qu'un grand nombre de pratiques ou de rites qui, dans ce traité, sont imputés aux hérétiques visés n'ont aucun rapport avec ce que nous

11. Ainsi que N. Garsoïan l'a bien noté : Bibl. n° 26, p. 7, 80, 113, 151, etc.
12. Bibl. n° 26, p. 88 sq. Même point de vue chez Juzbašjan, Bibl. n° 28.

savons par les sources grecques sur les Pauliciens. Quant au passage où Jean d'Otzun parlerait des survivances de l'ancien « messalianisme-paylakénisme » combattu par un katholikos Nersès, il a été rapporté tour à tour à Nersès Ier (IVe siècle), à Nersès II (548-557) et à Nersès III (641-661) : ce dernier a au moins le mérite d'être à peu près contemporain de l'entrée des Pauliciens dans la chronologie des sources grecques, et vaut donc d'être pris en considération.

On voit assez que ces « témoignages » arméniens invitent à la prudence, et sont d'ailleurs très pauvres. Mais le fait le plus singulier, si l'on admet que Jean d'Otzun parle bien de nos Pauliciens, c'est le silence qui se fait ensuite sur eux pendant toute la période où nous sommes abondamment informés par les sources grecques. Cette coïncidence à rebours appelle une explication. Le silence ne sera rompu que vers la fin du Xe siècle, avec Anania de Narek et Grégoire de Narek ; au XIe siècle, avec Aristakès de Lastiverd et Grégoire Magistros : mais alors, quand il s'agit d'une hérésie proprement arménienne, c'est celle des Tondrakiens, dont les relations éventuelles avec le paulicianisme dépassent notre sujet et notre période. Et d'autre part, s'il est exact qu'un discours de Grégoire de Narek est dirigé « contre les manichéens qui sont les pauliciens », et que dans ses lettres le persécuteur des Tondrakiens qu'est Grégoire Magistros paraît faire une assimilation analogue, ne faut-il pas rappeler que l'un et l'autre sont profondément hellénisés, et qu'ils ont dû connaître les écrits byzantins qui répètent à satiété cette équivalence? La date où nous sommes exclut en tout cas toute autre hypothèse que, ou bien une influence des sources grecques, ou bien le souci de démasquer des éléments pauliciens qui auraient émigré après la chute de Téfrik, à moins que les deux explications ne doivent être combinées.

Pour qui n'a pas l'accès direct aux sources arméniennes qui permettrait d'en faire la critique, l'embarras est grand. En fait, rien n'est certain. On retiendra provisoirement deux choses. Il est possible, mais non prouvé, que l'explication, sur laquelle les Byzantins déjà hésitaient, du mot grec παυλικιάνος soit à chercher dans une forme arménienne telle que *paylikeank*, qui représenterait, nous dit-on, le nom d'un certain Paul suivi d'un premier suffixe dépréciatif et d'un second suffixe d'appartenance, « les sectateurs du misérable Paul ». Il est possible, mais non prouvé, qu'au temps de Jean d'Otzun mention soit faite de Pauliciens qu'aurait autrefois combattus un katholikos Nersès, selon nous Nersès III, vers le milieu du VIIe siècle. Tirer de là cette conclusion que l'apparition des Pauliciens en territoire grec et dans les sources grecques, au moment où nous allons voir qu'elle se produit, sous Constantin III, est une conséquence de la persécution qui les aurait jetés hors d'Arménie sous Nersès III, et qu'ils arrivèrent affublés d'un nom aussitôt hellénisé, ne saurait représenter qu'une hypothèse. Elle laisse subsister plusieurs difficultés : et d'abord, quel est ce Paul dont la dénomination des hérétiques garde le souvenir méprisant? Elle présente, en revanche, au moins deux avantages : celui de rendre assez bien compte

de la façon dont se succèdent sans se recouvrir les témoignages arméniens et grecs ; et celui d'expliquer que, comme le disent nos sources grecques (*Histoire* § 37, *Précis* § 9, *Récit* § 16), les Pauliciens refusent d'être ainsi nommés, et se désignent eux-mêmes comme « chrétiens », appelant les Grecs orthodoxes « Rhômaioi ». Nous nous en tiendrons pour le moment à ces constatations. Il nous apparaît en tout cas que les sources arméniennes sont d'un secours bien faible, s'il n'est pas illusoire, pour la connaissance des origines du paulicianisme, pendant cette période où nos sources grecques dissimulent leur ignorance derrière une construction imaginaire — filiation manichéenne, mission de Paul et Jean fils de Kallinikè.

II. LE PAULICIANISME DES DIDASCALES AVANT SERGIOS

En reconstituant d'après les seules sources connues, qui sont grecques, la chronologie paulicienne, et en l'interprétant dans son contexte micrasiatique, il faut tenir présent à l'esprit que nos informations sont principalement celles que Pierre de Sicile a recueillies en milieu paulicien, à Téfrik, vers 869. Or l'histoire des didascales avait commencé plus de deux siècles auparavant, elle avait été fort agitée, et marquée par de fréquents déplacements. Il est invraisemblable que des archives aient été constituées par les Pauliciens, et très peu vraisemblable qu'ils aient tenu une chronique. Ce que Pierre a connu est donc la « vulgate » officielle qui avait cours, au temps de Chrysocheir, dans l'État paulicien. En gros, elle peut n'être pas inexacte. Mais il est certain que sur nombre de points elle s'est écartée de la réalité, ne serait-ce qu'en vue de constituer une histoire cohérente, et satisfaisante pour l'amour-propre de la secte. Il ne faut donc pas oublier que, derrière les commentaires indignés, les injures, bref toute la couleur qu'ajoute Pierre, *ce sont des Pauliciens qui parlent.*

Constantin-Silouanos. — Le récit commence (*Histoire* § 94) « au temps de l'empereur Constantin, petit-fils d'Héraclius », avec celui que les Pauliciens tiennent pour leur premier didascale (*Précis* § 3), Constantin, originaire du bourg de Mananalis, dans le territoire de Samosate d'Arménie (cf. Photius, *Récit* § 56). Il importe de bien fixer le temps et les lieux.

Pierre place l'apparition de Constantin ἐπὶ Κωνσταντίνου τοῦ ἔγγονος Ἡρακλείου ; Photius remplace ἔγγων, « petit-fils », par ἀπόγονος, « descendant ». Or Héraclius avait eu, de son premier mariage, un fils Constantin, associé au trône très tôt, mais qui ne régna que quelques mois en 641. Ce Constantin eut lui-même un fils qui reçut au baptême le nom d'Héraclius son grand-père, mais qui à partir de son couronnement porta celui de Constantin ou Kônstas[13]. Pierre de Sicile entend donc parler de Constan-

13. Nicéphore (de Boor, p. 30) : le peuple force Héraklônas, fils du second mariage d'Héraclius avec Martine, à couronner « Héraclius fils de Constantin »

tin III (Kônstas II), qui règne de 641 à 668. Photius, écrivant ἀπόγονος, permettrait à la rigueur de penser aussi au fils de celui-ci, Constantin IV, qui régnera de 668 à 685, mais il n'y a point de raison de le faire : confirmation en est apportée par le fait que les manuscrits de Georges le Moine, sauf l'aberrant *Coislin* 305[14], insèrent bien le texte du *Précis* à la fin du règne de Constantin III, et que Skylitzès-Kédrènos l'introduit à l'intérieur de ce règne par ces mots : « en ce temps-là apparut le chef des Pauliciens Constantin dit aussi Silouanos »[15]. Confirmation indirecte encore dans le fait que Pierre (*Histoire* § 101) place, en chiffres ronds, l'activité du didascale Constantin six cents ans après que l'apôtre Paul eut subi le martyre.

Sur le lieu de naissance de Constantin, qui est donc aussi, dans la tradition des Pauliciens eux-mêmes, le berceau du paulicianisme, Mananalis, l'*Histoire* s'exprime ainsi (§ 94) : ἐν τῷ Σαμωσάτῳ τῆς Ἀρμενίας, ἐν κώμῃ Μανανάλει λεγομένῃ, ἥτις κώμη καὶ μέχρι τοῦ νῦν Μανιχαίους ἐκτρέφει ; nous lisons la même chose, sauf que la précision τῆς Ἀρμενίας est omise, dans *Précis* § 7, répété par Photius, *Récit* §§ 13 et 56[16]. Sur Mananalis, les historiens modernes des Pauliciens ne savent que ce qu'en a dit Honigmann[17],

et change aussitôt son nom en celui de Constantin. Théophane (de Boor, I, p. 341) dit que les sénateurs ἀνεβίβασαν Κώνσταν, υἱὸν Κωνσταντίνου, ἔγγονα Ἡρακλείου, ἐπι τῆς ἀρχῆς. La terminologie a prêté à confusion : Constantin le fils d'Héraclius est numéroté tantôt II (ce qui, pour l'Orient, est exact), tantôt III ; Kônstas II est aussi appelé Constantin III (la dissertation que lui consacra J. Kaestner, en 1907, est intitulée *De imperio Constantini III*). De même certaines sources, mais non point Nicéphore ni Théophane, donnent le surnom de Pogonat à Constantin IV (qui règne de 668 à 685 et est le père de Justinien II), c'est-à-dire au fils de Constantin III (Kônstas II), comme d'ailleurs le fait encore Dölger dans ses *Regesten*, tandis que Brooks (*Byz. Zeitschr.*, 17, 1908), d'après les monnaies et un passage du *De cerimoniis*, a établi que c'est Constantin III (Kônstas II) qui l'a porté. Cf. en dernier lieu Cécile Morrisson, *Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque nationale*, I, Paris, 1970, p. 319 sq.

14. Il insère le compendium sur les Pauliciens à la fin du règne de Constantin V : cf. *Sources grecques*, p. 76.

15. Kédrènos, Bonn, I, p. 756, l. 17 à p. 761, l. 19.

16. Confirmé encore par la formule d'abjuration I : *Sources grecques*, p. 193, l. 32 et p. 195, l. 60. Sur les mentions et formes du nom de Mananalis dans nos sources grecques, cf. notre édition, p. 219, Index *s.v.* Dans la formule d'abjuration II (*ibid.*, p. 197, l. 39), il faut voir sous Μαναηλίτης une forme telle que Μανανα λίτης.

17. Dans *RE*, XIV, 1930, col. 971-972. A nos textes pauliciens, il ajoute seulement que Mananalis est un évêché suffragant de Trébizonde dans la Notitia du temps de Tzimiskès du *Codex Athen.* 1372 éditée par Gelzer, Ungedruckte und ungenügend veröffentlichte Texte der Notitiae episcopatuum, *Abhandl. philos.-philol. Classe der K. bayer. Akad. Wiss.*, 21, Munich 1898, p. 531-641, cf. p. 576 (cf. V. Laurent, *Corpus des sceaux*, V, n° 668 : évêque Michel au xe-xie s.). A la p. 578, Gelzer écrit : « En Haute-Arménie, Moïse de Chorène place Mananali entre Ekeleaç-Akilisene et Derdžan-Δερξηνή. Aristakès de Lastiverd en parle. » Sur ces sources arméniennes qui mentionnent Mananalis, toujours comme une région étendue et non comme une agglomération, cf. Garsoïan, Bibl. n° 26, p. 71 n. 164. Cf. encore N. Béès, Sur quelques évêchés suffragants de la métropole de Trébizonde, *Byzantion*, 1, 1924, p. 117-137, cf. p. 135 (identification hasardeuse avec un village Μανομενάντη, non retenue par V. Laurent).

de même que les cartographes la placent là où Honigmann, qui la considère d'ailleurs comme un district et non comme une localité, la place sur ses cartes[18], après J. Laurent et d'autres[19] : à l'extrémité N.-E. de la Mésopotamie, entendue comme la région entourée par la haute vallée de l'Euphrate au nord et par celle de l'Euphrate oriental ou Arsanias au sud. Cela laisse une distance d'environ 110-120 km à vol d'oiseau entre Mananalis et Arsamosate et elle paraît trop grande pour la façon dont s'expriment nos sources grecques. Il faut peut-être distinguer un *district* de Mananalis, connu principalement ou exclusivement par les sources arméniennes, qui peut être placé là où on l'a mis jusqu'à présent ; et une *localité* de Mananalis, connue principalement ou exclusivement par les sources grecques, qui la qualifient toujours de *kômè* et la situent toujours par rapport à Arsamosate, en sorte qu'on devrait sur les cartes la placer *beaucoup plus près d'Arsamosate* qu'on ne fait pour le district du même nom[20]. L'emplacement exact reste à découvrir.

Dans le personnage de Constantin-Silouanos, premier didascale, Pierre de Sicile, fidèle à l'explication byzantine du paulicianisme par le manichéisme, ne voit qu'une sorte de crypto-manichéen, habile à déguiser et à ruser, ce qui est pour nous sans intérêt. Mais la tradition élaborée en milieu paulicien s'était, au contraire, concentrée sur ce Constantin : il est l'initiateur, qui n'emprunte rien aux croyances ni aux livres du manichéisme; il est le créateur du canon, ce que traduit l'histoire du prisonnier libéré de sa captivité en Syrie (donc, chez les Arabes) qui lui remet deux livres, l'Évangile et l'Apôtre ; il est l'inventeur de l'allégorisme dans l'interprétation de ces textes sacrés ; il est le fondateur de la première Église, à Kibossa près Kolôneia, à laquelle il donne une forte coloration paulinienne, puisqu'il la nomme « Église des Macédoniens »[21], et prend lui-même désormais le nom du disciple envoyé par saint Paul en Macédoine, Silouanos. Où et quand cela se passe-t-il?

Quand il quitta Mananalis, pour des raisons que nos sources grecques ne disent point, peut-être avec une poignée de disciples, Constantin

18. *Ostgrenze*, cartes nos II et IV ; cf. *ibid.*, p. 192-193, « am jetzigen Tuzla-ṣū ».
19. J. Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam*, carte, « Mananaghi». N. Garsoïan reproduit sur sa carte cette localisation traditionnelle et approximative; mais je n'ai pas saisi le sens du reproche de « confusion géographique » qu'elle fait (p. 71) à Pierre de Sicile, et qui lui paraît une preuve qu'il n'est jamais allé à Téfrik : Pierre ne fait nullement la confusion entre Samosate de Syrie et Samosate d'Arménie, pas plus que ne l'a faite H. Grégoire.
20. Il semble que ce soit aussi l'opinion de M. Loos : Bibl. no 24, p. 260 et n. 9.
21. H. Grégoire (Bibl. no 12, p. 102-103) a ingénieusement supposé que le nom de « macédonienne » donné à la première Église paulicienne, fondée près de Kolôneia, s'expliquait par *Actes* 16, 12 (mission de Paul à Philippes et fondation de la première Église en Europe), où les mots Μακεδονία et κολωνία (mais au sens romain de « colonie ») se suivent. Il est cependant surprenant qu'en plus de cette Église « des Macédoniens », une autre, dite « des Philippiens », et de localisation inconnue, ait été fondée plus tard par Joseph-Épaphrodite.

κατῴκησεν εἰς Κίβοσσαν τὸ κάστρον πλησίον Κολωνείας[22]. On n'a jusqu'ici, je crois, signalé aucune autre mention du bourg de Kibossa, qui reste non identifié. Kolôneia[23], dans l'ancienne Arménie I, identifiée avec Šebin Karahisar, « le Château Noir de l'Alun », est en revanche bien connue comme métropole ecclésiastique et comme chef-lieu d'un thème : on la trouve sur toutes les cartes, sur la rive droite de la haute vallée du Lykos[24].

22. *Histoire* § 101 ; cf. *Précis* § 7 : κάστρον Κολωνείας ἡ Κίβοσσα ; *Récit* § 63 : εἰς Κίβωσσαν ; mais cf. § 13, πολίχνιόν τι τῆς Κολωνείας καλούμενον Κίβωσσα. Formule d'abjuration I, p. 193, l. 32 et 195, l. 59 : ἡ Κίβωσσα κάστρον Κολωνείας. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à une apparente différence entre « Kibossa près de Kolôneia » et « Kibossa de Kolôneia ». Nos textes savent bien que Kolôneia est une ville, et le disent à propos du supplice de Constantin-Silouanos, qui eut lieu κατὰ τὸ νότιον μέρος τοῦ κάστρου Κολωνείας (*Histoire* § 104). Toutefois on peut penser que la seconde désignation, « Kibossa de Kolôneia », s'entend mieux à partir du moment où Kolôneia, devenue chef-lieu d'un thème, a pu désigner aussi extensivement le territoire de ce thème : or nous allons voir que ce fut au plus tard en 863, donc *avant* que Pierre ne rédige son Histoire, ce qui convient parfaitement.

23. A distinguer d'un homonyme, moins connu, absent du *Synekdèmos* d'Hiéroklès et des cartes, et non exactement localisé, à savoir Kolôneia évêché suffragant (à partir du VI[e] s.) de la métropole de Mokissos en Cappadoce : V. LAURENT, *Corpus des sceaux*, V, p. 459-462.

24. Cf. le *Synekdèmos* d'Hiéroklès, éd. Honigmann, p. 37, n° 703, 3, et carte I. L'identification avec Šebin Karahisar, au lieu de l'identification ancienne avec Koilu Hisar (d'ailleurs proche, mais au sud-ouest, vers Nikopolis), a été faite, je crois, par O. BLAU, *Aphorismen alter und neuer Ortskunde Klein-Asiens*, dans *Mittheilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt* (...) von A. Petermann, 1865, p. 249-253, cf. p. 252 : Blau signale qu'un voyageur autrichien, le Dr. A. Dorn, a lu à Karahisar en 1863 une inscription grecque, transcrite et interprétée ici de façon tout à fait erronée, mais mentionnant Kolôneia. Cette inscription, qui concerne en réalité un Jean, stratôr impérial et drongaire de Kolôneia, a été vue à nouveau sur place, trois ans plus tard, par Taylor, dans le voyage où il fut accompagné, au moins au début, par le vice-consul de France à Erzeroum, de Courtois : J. G. TAYLOR, « Journal of a Tour in Armenia, Kurdistan, and Upper Mesopotamia, with Notes of Researches in the Deyrsim Dagh, in 1866 », *The Journal of the Royal Geographical Society* [*London*], 38, 1868, p. 281-361, cf. p. 294 : à Karahisar, ruines d'une église byzantine transformée en mosquée, avec la pierre inscrite, dont Taylor donne un fac-similé, sans transcription (On ne mentionnera que par curiosité Pér. TRIANTAPHYLLIDÈS, Ἡ ἐν Πόντῳ ἑλληνικὴ φυλὴ ἤτοι τὰ Ποντικά, Athènes, 1866, p. 114-115 : l'auteur donne une transcription erronée pour les derniers mots, qu'il avoue n'avoir pas compris, et considère que ce Jean est l'évêque de Kolôneia de la fin du V[e] s., Jean le Sabaïte, qui fut canonisé et dont la Vie a été écrite par Cyrille de Scythopolis : *BHG*[3], n[os] 897-898 ; même erreur, correspondant manifestement à une tradition locale bien enracinée, chez Sab. IÔANNIDÈS, Ἱστορία καὶ στατιστικὴ Τραπεζοῦντος καὶ τῆς περὶ ταύτην χώρας, Constantinople, 1870, p. 199-200). Fac-similé correct, sans commentaire ni indication bibliographique, par X. A. Sidèropoulos, qui visita la région de Kolôneia en 1877 (il fait encore la confusion avec Nikopolis), et publia en 1887, dans le παράρτημα au tome XVII de l'Ἑλλ. Φιλολ. Σύλλογος de Constantinople (p. 134-143), un article intitulé Περὶ τῆς ἐν Μικρᾷ Ἀρμενίᾳ Νικοπόλεως (Kara Hisar i Sarki). La première édition utilisable est donnée par LE BAS et WADDINGTON, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure, Inscriptions,* III, 2, p. 431, n° 1814 g, d'après une copie de Courtois (cf. ci-dessus), interprétée à la lumière de l'inscription *CIG* 8690. F. Cumont a mentionné ce texte dans ses « Inscriptions chrétiennes de

Dans la hiérarchie ecclésiastique, Kolôneia fut d'abord évêché suffragant de Nikopolis d'Arménie, et l'on a supposé que, avant d'être métropole (première mention dans la Notitia III de Parthey, vers 980-985), elle avait été érigée en archevêché lorsque fut créé le thème de Kolôneia, avant 863 ; V. Laurent pense cependant que ce fut à une date un peu plus tardive[25], et il doit avoir raison, puisque nos sources grecques ne parlent encore que d'un *évêque* de Kolôneia[26]. Quant au thème de Kolôneia, qui comme ceux de Chaldia et de Charsianon compte parmi les territoires détachés du thème primitif des Arméniaques, on admet que sa constitution est antérieure à 863[27], parce que la première mention d'un stratège est de cette année-là[28] : nos textes, il est vrai, ne parlent pas d'un *thème* de Kolôneia, mais c'est parce que les événements qui se déroulent dans la région sont bien antérieurs à sa création. Intéressante pour nous est la phrase du *De thematibus* : Ἡ δὲ Κολώνεια κάστρον ἐστὶν ὀχυρώτατον καὶ κρημνῶδες, καὶ ἐκ τοῦδε τοῦ πολίσματος ἔλαβεν ἡ χώρα τὴν ἐπωνυμίαν τοῦ καλεῖσθαι Κολώνεια[29] ; elle correspond exactement à nos sources.

La prédication de Constantin-Silouanos à Kibossa dure vingt-sept ans, avant qu'il ne soit dénoncé à l'empereur[30] et condamné à mort : un représentant du basileus *(basilikos)*, nommé Syméon, est envoyé sur place et chargé de faire exécuter la sentence, avec l'aide d'un des archontes[31] de Kolôneia, nommé Tryphon. Quel basileus? La façon dont Pierre s'exprime indique bien que dans son esprit il s'agit toujours de celui dont il a été

l'Asie Mineure », *Mél. d'Archéol. et d'Hist. de l'École franc. de Rome*, 15, 1895, p. 286 n° 429 et note p. 294, puis dans *Studia Pontica*, II, Bruxelles, 1906 (voyage accompli en 1900), p. 296, « inscr. 355 ». Mais cf. S. Bénay, *Échos d'Orient*, 4, 1900-01, p. 93-94, avec une bonne lecture, mais identification de Kolôneia avec Koilu Hisar. En attendant que le point soit fait par A. A. M. Bryer et D. Winfield, dans l'ouvrage qu'ils préparent sur la géographie historique du Pont, il n'est peut-être pas inutile de donner ici le texte (orthographe corrigée, sauf pour le dernier mot) de l'inscription : + Τῆς πατρικῆς οὐσίας ἄναρχε Λόγε φύλαττε ἀεὶ τῷ σῷ δούλῳ Ἰωάννῃ βασιλικῷ στράτορι καὶ δρουγγαρίῳ Κωλονήας.

25. V. Laurent, *Corpus des sceaux*, V, p. 630-631.

26. Pierre de Sicile, *Histoire* § 111, repris par Photius, *Récit* § 71, et par la formule d'abjuration I, p. 193, l. 37-38.

27. Honigmann, *Ostgrenze*, p. 44 : « wohl zur Zeit der Theodora » ; et surtout A. Pertusi, *Costantino Porphirogenito de thematibus*, Vatican, 1952, p. 141.

28. Theoph. Contin., Bonn, p. 181, l. 12. Cf. N. Oikonomidès, *Les listes de préséance byzantines des IXe-Xe siècles*, Paris, 1973, p. 349 (bibliographie). Sur l'absence de rapport nécessaire entre la mention d'un drongaire de Kolôneia (dans l'inscription ci-dessus citée n. 24) et la constitution du thème de Kolôneia, cf. H. Ahrweiler, *Byzance et la mer*, Paris, 1966, p. 63 n. 2.

29. Éd. Pertusi, p. 73-74.

30. Pierre (*Histoire* § 103) ne sait rien de précis sur cette dénonciation : οὐκ οἶδ' ὅπως ; ce qui signifie que la tradition paulicienne n'en disait rien.

31. Le pluriel paraît exclure de donner à *archôn* un sens administratif précis, et sans doute Photius (*Récit* § 66) ne le fait-il pas non plus, puisqu'il dit : « l'un τῶν ἐκεῖσε ἐπαρχόντων ».

déjà question[32], et c'est bien ainsi que Photius paraît l'avoir compris[33]. Nous ne pouvons alors manquer d'observer que les vingt-sept années de la prédication de Constantin-Silouanos sont aussi le nombre des années de règne de Constantin III (Kônstas II) : ceci explique-t-il cela? D'autre part, si toute l'histoire de Constantin-Silouanos se déroule, lapidation comprise, sous cet empereur et en couvre exactement le règne, comme l'exécution de son successeur Syméon-Titos sur ordre de Justinien II a lieu, selon nos sources, six ans plus tard, nous ne savons que faire des dix-huit années, 668-685, du règne de Constantin IV. Cette grave difficulté chronologique fait naître le soupçon que Pierre de Sicile, ou la tradition paulicienne telle qu'il l'a recueillie à Téfrik, n'a pas clairement distingué ce qui est, peut-être, du règne de Constantin III (Kônstas II), et ce qui est, peut-être, de celui de Constantin IV. Photius a-t-il vu la difficulté et, sans la résoudre, l'a-t-il esquivée en remplaçant ἔγγων par ἀπόγονος?

On doit remarquer que cette question n'est pas sans conséquences pour l'interprétation des événements. Nos textes ne nous disent pas les raisons qui ont poussé Constantin-Silouanos à émigrer de Mananalis à Kibossa. Pierre de Sicile est fort imprécis : non seulement l'épisode légendaire du diacre revenant de captivité n'est là que pour fournir une explication au fait que le canon paulicien ne reconnaît que les évangiles et les œuvres pauliniennes, mais encore on ne saisit pas bien si l'hérésie paulicienne est alors déjà implantée à Mananalis — bref si Constantin-Silouanos est un fondateur, ou plutôt un réformateur ; et dans ce cas, si c'est la crainte de la persécution et l'opportunité de dissimuler qui inspirent son œuvre, ou bien, comme il est dit aussi, le désir de purifier les croyances de la secte[34]. Naturellement, les sources orthodoxes, partant de l'idée que le paulicianisme est la continuation directe du manichéisme, voient au mieux en Constantin-Silouanos un réformateur opportuniste. Mais la tradition paulicienne, il faut le répéter, voyait bien en lui *le premier didascale*, et ne reconnaissait ni Manès et ses disciples, ni Paul et Jean fils de Kallinikè. Que cette position apparaisse encore avec tant de force dans nos textes, auxquels elle donnait pourtant un démenti, impressionne d'autant plus que Photius ne dévie point d'une ligne par rapport à Pierre. Cela repousse au second plan la question de savoir pourquoi Constantin-Silouanos a quitté Mananalis pour Kibossa. On a supposé qu'il fuyait les Arabes[35], ou bien qu'il fuyait une persécution qu'est supposé avoir déclenchée contre les

32. *Histoire* §§ 103, 106, 107 : ὁ βασιλεύς. Le nom d'un autre empereur, qui est alors Justinien II, n'interviendra qu'au § 111, à propos de l'ordre d'extermination des Pauliciens donné par cet empereur.

33. *Récit* § 65 : Κωνσταντῖνος γὰρ ὁ βασιλεύς.

34. L'insistance des sources grecques sur ce dernier point (cf. par ex. *Histoire* §§ 97-99) vient, selon nous, du désir d'expliquer pourquoi dans le paulicianisme il y a si peu que rien du manichéisme, ce qui était en contradiction avec leur thèse fondamentale.

35. Par exemple, Loos, Bibl. nº 24, p. 261.

Pauliciens le katholikos Nersès III[36] : nous l'ignorons, et tout ce que jusqu'ici nous pouvons dire, c'est que « l'arménien » Constantin quitta la terre « arménienne » pour passer en terre grecque, qu'il s'y comporta en fondateur de secte, et qu'après une longue prédication il fut mis à mort sur l'ordre d'un empereur.

S'il est permis de proposer déjà une chronologie provisoire, on observera que le début de ces vingt-sept années de prédication semble bien devoir être placé sous Constantin III (Kônstas II, 641-668) ; et comme Kédrènos insère le compendium sur les Pauliciens entre les événements de la treizième année de ce règne et ceux de la seizième, et l'introduit par ces mots : « c'est en ce temps-là qu'apparut l'archègos des Pauliciens, Constantin, qui se donna le nom de Silouanos », on se demandera si ce n'est pas aux alentours de 655 qu'il faut placer cette apparition. Hypothèse sans doute, mais qui conduirait à admettre, avec vraisemblance, que les vingt-sept années de prédication de Constantin-Silouanos couvrent aussi la plus grande partie du règne de Constantin IV (668-685) : Pierre de Sicile, nous l'avons dit, ne distingue pas bien les deux empereurs homonymes, et Photius manque de netteté dans ce qui est peut-être de sa part une tentative de correction. Le supplice du didascale se placerait en effet, dans cette hypothèse, vers 682. Ce qui s'accorderait avec cette affirmation de nos sources, que le supplice de son successeur, Syméon-Titos, six ans plus tard, donc vers 688, eut lieu sous Justinien II (premier règne, 685-695).

Syméon-Titos. Cet envoyé impérial, après avoir fait procéder à l'exécution de Constantin-Silouanos, avait encore pour tâche de ramener dans le sein de l'Église les disciples de celui-ci[37]. Selon la tradition, ils auraient été dans leur majorité irréductibles, aimant mieux mourir que renier leur croyance[38]. Mais à l'occasion de l'examen de leur doctrine auquel on procéda, Syméon en fut mieux informé, et secrètement séduit. Après son retour à Constantinople, l'hérésie fit pendant trois ans son chemin dans son esprit[39], jusqu'à ce qu'enfin il revînt à Kibossa, pour rassembler le troupeau

36. Cf. par exemple Grégoire, Bibl. n° 15, p. 300, et ce que nous avons dit ci-dessus à propos des sources arméniennes.

37. *Histoire* § 106 sq. ; cf. Photius, *Récit* §§ 65, 66, 68. C'est évidemment l'évêque de Kolôneia qui devait jouer le principal rôle, celui de Syméon étant de lui déférer les hérétiques, et peut-être de châtier les endurcis.

38. C'est la tradition *paulicienne* qui le disait. Mais d'une part, ils devaient être encore très peu nombreux. D'autre part, il n'est pas du tout certain qu'ils aient été suppliciés. Ce ne sont point les mots de Pierre de Sicile, συναποθνήσκειν τῇ ἑαυτῶν κακίᾳ (*Histoire* § 106), qui suffisent à l'établir, et Photius (*Récit* § 66 sq.) ne dit rien de semblable. Trois ans plus tard, Syméon les retrouve à Kibossa (*Histoire* § 107). Ce serait forcer le sens de nos sources grecques que de parler d'une *persécution* des Pauliciens par Constantin IV.

39. Loos (Bibl. n° 24, p. 262) a rapproché la conversion de Syméon après la lapidation de Constantin, qu'il avait commandée, de la conversion de Saûl (Paul) de Tarse après la lapidation d'Étienne, qu'il avait approuvée (*Actes* 7.54 sq. et 9.1 sq.).

de celui qu'il avait fait supplicier et se mettre à sa tête, en prenant, à l'image de son prédécesseur, un nom paulinien, celui de Titos, disciple de Paul. Il avait, selon la tradition, été didascale pendant trois autres années, lorsqu'un conflit doctrinal, à propos de la création par Dieu du ciel et de la terre, du monde visible comme de l'invisible, l'opposa à un ancien disciple de Constantin-Silouanos, nommé Ioustos[40]. Celui-ci porta l'affaire devant l'évêque de Kolôneia, sachant bien sans doute quelles seraient les conséquences de cette dénonciation : sur un rapport de l'évêque à l'empereur, l'ordre arriva de faire périr par le feu ceux qui n'abjureraient point. Et en effet, à l'endroit même où Constantin avait été lapidé, ce dont un tas de pierres conservait le souvenir en même temps qu'il expliquait que le lieu fût appelé *Sôros*, on fit monter sur un bûcher Syméon et les récalcitrants.

Pierre de Sicile dit que l'empereur était « Justinien, celui qui régna après Héraclius »[41] : ce qu'il n'entend évidemment pas d'une succession immédiate, voulant seulement éviter, en le situant par rapport à l'empereur le plus connu de ce temps, que Justinien II ne fût confondu avec Justinien Ier. Il ne peut s'agir que du premier règne de Justinien II (685-695), car les données chronologiques que nous avons analysées plus haut interdisent de penser au second (705-711). Ces mêmes données, prises à la lettre, conduiraient, on l'a dit, à placer approximativement les trois années du séjour de Syméon-Titos à Constantinople entre 682 et 685, ses trois années de prédication à Kibossa entre 685 et 688, son supplice par le feu en 688. Il reste, bien sûr, une part importante d'hypothèse. Mais il est intéressant d'observer que Syméon-Titos, comme sans doute Ioustos, est un pur Byzantin ; et que d'autre part, s'il témoigne de l'audience que pouvait trouver le paulicianisme en milieu purement grec, il a peu de relief : il n'est que l'éphémère successeur de Constantin, à la tête de l'Église « de Macédoine » que celui-ci avait fondée, au lieu même, Kibossa, où il l'avait fondée.

Paul et Gégnésios-Timothée. — Il ressort de nos sources qu'à la différence de Constantin IV, Justinien II porta un coup rude à la communauté paulicienne de Kibossa : les uns périrent, les autres s'enfuirent. Ce dernier sort fut celui d'un adepte « de race arménienne » nommé Paul. A son sujet, sur la base des informations recueillies à Téfrik, Pierre de Sicile rapporte ceci (*Histoire* §§ 112 sq.) : Paul, avec ses deux fils Gégnésios et Théodore, s'enfuit à Épisparis, pour laquelle aucune localisation n'est ici indiquée (il n'est plus même fait mention de la Phanaroia) : il est seulement rappelé qu'on en a précédemment parlé à propos de Paul et Jean, les fils de Kallinikè. En contradiction avec ce qu'il avait dit au sujet de ces derniers (*Histoire* § 86), Pierre déclare que c'est de ce Paul père de Gégnésios que les Pauliciens, qui cessent alors (dit-il) de s'appeler manichéens, tirent leur nom. Ce même Paul institue didascale son fils Gégnésios, provoquant ainsi

40. Disciple fort tiède, sinon repenti : il avait porté à son maître le premier coup mortel, quand les autres ne se décidaient pas à obéir à l'ordre de lapidation.
41. *Histoire* § 111 ; repris par Photius, *Récit* § 71.

l'implacable jalousie de son autre fils Théodore, et lui donne le surnom paulinien de Timothée. Gégnésios-Timothée est dénoncé à l'empereur Léon III l'Isaurien (717-740), qui fait examiner sa foi, à Constantinople, par le patriarche. Recourant à la ruse, employant dans ses réponses le procédé « allégorique », ou métaphorique, Gégnésios se tire à son avantage de l'interrogatoire auquel il est soumis, et repart libre, muni d'un sauf-conduit *(sigillion)* impérial (*Histoire* § 121), pour Épisparis. Mais c'est pour la quitter aussitôt, avec ses disciples, et « descendre » à Mananalis, où il vit de nombreuses années, avant de mourir de la peste bubonique. Il avait été didascale trente ans (§ 122), et il avait fondé à Mananalis l'Église dite « d'Achaïe » (§ 163).

Le *Précis* se borne à mentionner, comme troisième didascale, Gégnésios-Timothée, de race arménienne (§ 5), fondateur à Mananalis de l'Église d'Achaïe. Le *Récit* de Photius (§§ 8, 12, 72-84) n'omet ni n'ajoute rien ; mais à propos de l'éponymie de la secte, conscient de la contradiction dans laquelle Pierre a donné, il nuance : « C'est de ce Paul qu'une partie importante de la secte croit que le peuple abominable des manichéens a tiré son nom [de Pauliciens], plutôt que des fils de Kallinikè [Paul et Jean] » (*Récit* § 72). La formule d'abjuration n° 1 est, sous une forme condensée, identique[42].

Ces données appellent les remarques suivantes :

1) Il est certain que les Pauliciens qui, on l'a vu, refusaient de reconnaître les fils de Kallinikè, Paul et Jean, tenaient en revanche pour leur éponyme Paul père de Gégnésios. Pierre de Sicile a successivement rapporté, sans se soucier de les concilier, la tradition *orthodoxe* qu'il avait connue à Constantinople dans le cadre des origines légendaires (éponymie du ou des fils de Kallinikè), et la tradition *paulicienne* recueillie à Téfrik. Photius fait de même, car il suit de très près sa source, mais en atténuant la contradiction, qui ne lui a pas échappé. Ce qui confirme l'existence de deux versions, byzantine-orthodoxe et paulicienne, sur les origines de la secte.

2) Le personnage de Paul est étrangement flou, par rapport au rôle important que la tradition paulicienne lui faisait jouer, qui est d'assurer la continuité de la secte après les exécutions survenues sous Justinien II. Sauf qu'il était de race arménienne et qu'il se transporta avec les survivants à Épisparis, on ne sait rien de lui. Tenu pour éponyme, il ne l'est cependant pas pour didascale. En dépit de quoi il institue didascale son fils Gégnésios, en vertu d'on ne sait quel droit.

3) La mention d'Épisparis n'est accompagnée d'aucune précision géographique, pas même d'un rappel de la Phanaroia. Pourquoi Paul la choisit-il, après le massacre de Kibossa, comme lieu de refuge? Ce n'est point pour mettre une frontière entre les autorités byzantines et lui : quand dans cette même Épisparis, Gégnésios se rendra suspect d'hérésie, ces mêmes

42. *Sources grecques,* p. 193, l. 40-44 et p. 195, l. 60-61.

autorités lui donneront l'ordre de venir à Constantinople pour comparaître devant le patriarche ; quand il en repartira, libre et muni d'un *sigillion* impérial, c'est aux autorités dont relève Épisparis que ce sigillion est destiné à être présenté ; *Épisparis est donc en terre d'empire.* Ce n'est pas non plus parce que Paul savait y retrouver des adeptes de la secte, ce que d'ailleurs nos sources ne disent pas : si nous avons eu raison de considérer l'épisode des fils de Kallinikè s'installant à Épisparis comme un doublet légendaire de l'épisode du père de Gégnésios se réfugiant à Épisparis, rien ne nous autorise à penser qu'au temps de ce dernier existait déjà un foyer paulicien dans cette localité. Le mystère d'Épisparis demeure donc entier. En revanche, il est clair que lorsque Gégnésios, qui se souvenait du massacre de Kibossa, revient sain et sauf de Constantinople, il sent le besoin de se soustraire à ses inquisiteurs : s'il quitte alors précipitamment Épisparis pour Mananalis, c'est que *Mananalis n'est pas en terre d'empire.*

4) Pour établir la chronologie, nous avons deux repères : l'empereur qui fait comparaître Gégnésios est Léon l'Isaurien, 717-740; et la peste dont meurt Gégnésios est presque certainement la grande épidémie de peste bubonique de 748[43]. Sa prédication ayant duré, selon nos sources, trente ans, c'est en 718, donc en effet sous Léon l'Isaurien, que Paul a installé comme didascale son fils Gégnésios-Timothée. Mais si nous avons eu raison de placer la mort de Syméon-Titos vers 688, et en tout cas sous le premier règne de Justinien II (685-695), il y a un hiatus notable entre la mort de ce second didascale, et l'apparition en 718 du troisième. *Ce vide correspond à l'activité du mystérieux Paul*, arménien, rassembleur de la secte, responsable de son déplacement, tenu pour éponyme enfin, et cependant point reconnu comme didascale. On comprend mal l'ignorance où est à son endroit la tradition paulicienne, si celle-ci a été fidèlement rapportée par Pierre.

43. Pierre de Sicile (*Histoire* § 122) : ὑπὸ τοῦ βουβῶνος ; Photius (*Récit* § 84) : λοιμικῷ θανάτῳ, ἐπενέμετο γὰρ κατὰ τοὺς καιροὺς ἐκείνους ἀφειδῶς τὸ ἀνθρώπινον. La façon dont s'exprime Photius signifie-t-elle qu'il savait qu'une épidémie avait alors décimé la population ? H. Grégoire (Bibl. nº 15, p. 299) a bien marqué l'importance de la mention pour nos sources de cette épidémie de peste, « pierre angulaire de la chronologie paulicienne au VIIIe siècle ». Il la place en 746-747, d'après Théophane, de Boor, I, p. 422-423, où se trouve une description dramatique du fléau. Or Théophane insère bien ce morceau sous l'an du monde 6238 (= 747), sixième du règne de Constantin V (comm. 19 juin 740), dix-septième du patriarcat d'Anastase (comm. 22 janvier 730), mais on sait que ces concordances forcées sont approximatives. En réalité,Théophane dit que l'épidémie, partie de Calabre et de Sicile, atteignit Monemvasie, l'Hellade et les îles voisines, où elle sévit pendant toute l'indiction 14, c'est-à-dire septembre 745-août 746 ; puis qu'elle envahit Constantinople pendant l'indiction 5 *(sic)*, qu'il faut évidemment corriger en 15, septembre 746-août 747 (la traduction d'Anastase le Bibliothécaire dit bien *quinta decima*) ; elle « flamba », dans la capitale, pendant le printemps et l'été de la première indiction suivante, c'est-à-dire de 748. Théophane ne parle point de ses progrès en Asie Mineure, mais on peut raisonnablement penser, d'après le sens et la marche de la contagion, que c'est en 748 qu'elle l'atteignit, et c'est la date que nous avons adoptée. Le récit du patriarche Nicéphore (de Boor, p. 62-64) ne donne point de repères chronologiques précis, et pas plus que celui de Théophane, ne prend en considération l'Asie Mineure.

Zacharias et Joseph-Épaphrodite. — Selon Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 123 sq.), Gégnésios-Timothée avait un fils légitime, Zacharias, et un fils adoptif, un enfant trouvé, Joseph dit le bâtard[44]. La succession présente des aspects intéressants : tout se passe comme si Paul, instituant didascale son fils Gégnésios, avait créé une sorte de droit dynastique puisque, après la mort de Gégnésios, il apparaît normal qu'un fils, cette fois encore, succède. Ce droit est fondé sur la transmission d'un charisme : τὴν χάριν εἰληφέναι τοῦ πνεύματος (*Histoire* § 124). Cette transmission s'entend au profit d'une seule personne, ce qui provoque des rivalités : déjà les deux fils de Paul, Gégnésios et Théodore, prétendaient avoir reçu chacun χάριν θεϊκὴν τὴν τοῦ πνεύματος (*Histoire* § 113) et se querellèrent jusqu'à leur mort ; de même, plus tard, Baanès et Sergios ; de même, maintenant, le fils légitime et le « bâtard » de Gégnésios, qui en vinrent aux coups (*Histoire* § 124). Photius dit la même chose (*Récit* §§ 85-86), mais plus que de décider lequel des deux est successeur légitime, il est préoccupé d'entacher leur origine du même discrédit : Zacharias, on ne sait pourquoi, est « fils d'un commerce ténébreux », υἱὸς ἐκ σκοτίας μίξεως ; et de Joseph, s'il a le bon goût de ne point répéter après Pierre de Sicile l'histoire de la prostituée qui abandonne sur le bord d'un chemin le fruit de son inconduite, il dit que « certains le qualifiaient de bâtard ». Il ajoute, cette fois d'après Pierre, que chacun revendiquait le privilège d'avoir reçu en entier τὴν τοῦ πνεύματος ἐνέργειαν, et qu'ils en vinrent aux mains.

Pierre de Sicile (*Histoire* § 125) laisse entendre, par la façon dont il enchaîne les choses, que cette rivalité fut cause que Zacharias et Joseph décidèrent de quitter, chacun avec ses partisans, l'endroit où ils ne pouvaient décidément cohabiter, c'est-à-dire Mananalis ; mais en même temps, en disant qu'ils partirent « secrètement », λαθραίως, il nous oblige à penser qu'il y avait une autre raison à ce départ clandestin. Photius (*Récit* § 87) aperçoit cette fois encore la difficulté, mais la résout de la façon la moins heureuse : il invente que les deux factions préférèrent s'éloigner l'une de l'autre plutôt que de disparaître dans une tuerie générale, et que leurs dissensions les ayant exposées à la risée des environs, elles décidèrent de quitter la région « par une fuite secrète », δρασμῷ λαθραίῳ. Ainsi le mot employé par Pierre de Sicile est repris, mais dans un contexte tout arbitraire et dépourvu de sens.

En réalité, on peut reconstituer ce qui s'est passé grâce au récit que Pierre nous a conservé de cette fuite (*Histoire* §§ 125-127) : à peu de distance de Mananalis, les fugitifs sont interceptés par les Arabes, qui les soupçonnent de vouloir « émigrer en Romanie » ; Zacharias, surpris le premier, disparaît en abandonnant les siens, qui sont massacrés ; Joseph, mieux informé ou plus avisé, a le temps de faire faire demi-tour à ses chariots, « en direction

44. Pierre ne dit point, mais n'exclut pas non plus expressément, qu'il ait été tenu pour un bâtard de Gégnésios lui-même. Il est possible que la tradition paulicienne ait été ambiguë sur ce point.

de la Syrie », c'est-à-dire de l'intérieur des pays arabes, et il explique aux Arabes qu'il s'y rend en quête de pâturages ; les Arabes le croient, et le laissent aller ; mais il va saisir la première occasion favorable pour s'enfuir à nouveau avec les siens, et cette fois il arrive à Épisparis, où il est accueilli aux flambeaux et dans l'allégresse. Il est facile de comprendre que Zacharias et Joseph avaient décidé en même temps, sinon ensemble, de quitter Mananalis *parce qu'elle se trouvait sous la domination arabe*, et à cause des inconvénients qu'apparemment il en résultait ; c'est donc *en territoire byzantin*, à Épisparis, qu'ils veulent se rendre. Aux yeux des Arabes, dont les gardes-frontières veillent, ils devenaient des transfuges : c'est pourquoi ils partent « secrètement », et c'est pourquoi ceux de Zacharias, surpris sans avoir le temps de déguiser leur fuite, sont passés au fil de l'épée. Joseph a la présence d'esprit de faire changer de cap à sa colonne de chariots, et il sauve les siens : mais c'est bien « en Romanie » qu'il voulait lui aussi se rendre, et dès qu'il en trouve l'occasion sûre, il le fait.

Photius (*Récit* §§ 88-90) n'a rien compris, faute de connaître la situation respective de Mananalis et d'Épisparis, et ce qu'il écrit est pur non-sens : nous l'avons montré[45] et n'y revenons pas.

La conduite de Zacharias, abandonnant les siens et tenu pour responsable de leur massacre, lui coûta peut-être la qualité et le titre de didascale : il fut désormais tenu « pour un mercenaire au lieu d'un bon berger », dit Pierre de Sicile en paraphrasant *Jean* 10.12[46] ; non point peut-être par toute la tradition, qui ne paraît pas avoir été unanime, autant qu'on peut le comprendre à travers nos sources grecques, à le rayer de la liste des didascales et des fondateurs d'Églises ; cependant il ne porte pas, et cela est significatif, de surnom paulinien. Joseph au contraire, qui se donnera, ou peut-être s'est déjà donné le surnom d'Épaphrodite, reçoit un accueil enthousiaste à Épisparis, où l'on nous laisse donc supposer qu'une communauté paulicienne s'était maintenue, en dépit de ce qui avait été dit précédemment, ou s'était reconstituée : ce qui expliquerait que Joseph conduise là les siens plutôt qu'ailleurs.

Ils n'y furent pas longtemps en paix. Un « archonte » de l'endroit, Krikorachès, dont les fonctions ne sont pas autrement précisées, mais qui avait qualité pour faire intervenir la force armée, aurait, selon le récit de Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 128-129) repris par Photius (*Récit* §§ 91-92), fait encercler par des soldats la maison où se tenaient les réunions de la secte. Joseph parvint à s'échapper, partit en direction, non point des pays arabes, mais du cœur de l'Asie Mineure byzantine, d'un foyer séculaire de sectes et d'hérésies, la Phrygie, pour se fixer tout près de la frontière de cette province, à Antioche de Pisidie. Nos sources ne savent rien de l'activité qu'il y déploya, mais laissent entendre qu'elle fut couronnée de succès. Elles savent qu'il mourut, apparemment de mort naturelle, tout près de là,

45. Cf. ci-dessus, p. 37.
46. *Histoire* § 125 ; cf. *Précis* §§ 5 et 7 ; Photius, *Récit* §§ 8 et 85.

dans un lieu dit Chortokopeion, au nom bien campagnard, mais tout à fait inconnu de nous.

L'interprétation de ces événements n'est pas facile. On a voulu voir dans le nom de Krikorachès une déformation grecque du nom arménien Grigor. Un nom d'origine arménienne dans cette région n'aurait assurément rien de surprenant, mais Krikorachès peut tout aussi bien être purement grec, et on ne voit pas bien comment le nom arménien le plus répandu, Grigor, dont nul n'ignorait qu'il était le grec Grègorios, aurait pris cette forme singulière. Quant aux identifications que, en partant de cette étymologie arménienne supposée, on a proposées avec des personnages historiques arméniens, Grégoire Magistros, Grégoire Mamikonian, elles nous paraissent dénuées de tout fondement et de vraisemblance[47]. Il y a toute chance pour que ce Krikorachès, dont la tradition paulicienne a conservé le nom, soit quelque fonctionnaire byzantin local. S'il poursuit, ou au moins soupçonne, Joseph et les siens, c'est peut-être en tant qu'hérétiques, mais c'est peut-être aussi parce qu'ils ont passé clandestinement la frontière et viennent du territoire arabe voisin. Si Épisparis est, comme tout nous semble décidément le suggérer, peu éloignée de Mananalis, mais de l'autre côté de la « frontière », on comprend la vigilance de l'archonte, sans doute plus préoccupé de la sécurité du territoire que de l'intégrité de la foi. Tandis que si Épisparis était « en Phanaroia », loin de la frontière, et si Krikorachès agissait dans l'intérêt de l'orthodoxie, on comprendrait moins que Joseph ait pu s'enfoncer aussi profondément qu'il va le faire en territoire byzantin, s'installer à Antioche de Pisidie, y enseigner longtemps sans apparemment être inquiété, et y mourir de sa belle mort.

Quant à la chronologie, Pierre de Sicile dit seulement : ἐν ἔτεσι δὲ τριάκοντα καὶ αὐτὸς ἐπαγωνισάμενος τῇ κακίᾳ (*Histoire* § 129). Ce chiffre de trente années revient trop souvent dans nos sources pour ne pas éveiller de sérieux soupçons[48], mais nous n'en avons point d'autre. Du fait que Pierre le donne après avoir mentionné l'installation de Joseph à Antioche de Pisidie, on a conclu qu'il s'agissait des trente années de sa prédication à cet endroit, auxquelles il faudrait ajouter celles passées auparavant à Mananalis ou, peut-être, à Épisparis[49]. Photius (*Récit* § 92), sans être beaucoup plus clair, dit cependant : καὶ τὴν ἀσέβειαν ἔτεσιν ὅλοις τριάκοντα

47. Cf. Garsoïan, Bibl. nº 26, p. 137-138. L'identification avec Grégoire Magistros, proposée par Ter Mkrttschian (Bibl. nº 7), est chronologiquement impossible. L'identification avec Grégoire Mamikonian a été proposée par Bartikjan, et si N. Garsoïan la juge « possible », elle laisse percer son scepticisme.

48. Καὶ αὐτός, dit d'ailleurs Pierre, c'est-à-dire comme Gégnésios, qui lui aussi a prêché pendant trente ans. Constantin avait été didascale vingt-sept ans, Sergios le sera pendant trente-quatre ans. Tous les historiens du paulicianisme ont relevé cette concordance suspecte.

49. Ainsi H. Grégoire (Bibl. nº 15) estime que « les trente années d'Épaphrodite ont dû commencer vers 753 et finir vers 783 », mais il ne donne pas ses raisons.

κηρύξας[50], et cet ὅλοις montre que, dans son esprit, ces trente années couvrent bien l'ensemble de la carrière de didascale de Joseph-Épaphrodite. Celle-ci s'étendrait donc de 748, mort de Gégnésios, à 778, sous les règnes de Constantin V et Léon IV. Mais cette chronologie, la plus « resserrée » qu'on puisse proposer, ne saurait être tenue pour certaine.

Baanès le Sale et l'apparition de Sergios-Tychikos. — Après avoir rapporté la mort de Joseph, Pierre de Sicile, dans une phrase peu claire (*Histoire* § 130), dit que du vivant encore du didascale une de ses disciples, en Arménie, avait eu d'un commerce adultère avec un de ses disciples un fils, que l'on disait d'origine hébraïque, Baanès le Sale. Photius (*Récit* § 93) interprète en disant qu'une femme de l'entourage de Joseph, légitimement mariée, commit l'adultère avec quelqu'un que l'on disait être disciple de Joseph, un juif passé au paulicianisme, et que de là naquit Baanès le Sale. Sans doute ne faut-il pas s'arrêter à cette double tache originelle dont ses ennemis voulurent marquer Baanès, à la fois enfant illégitime et de père juif : aussi bien son nom est-il arménien. Mais il faut retenir que Joseph n'avait pas eu de fils, et que probablement on s'est efforcé de rattacher son successeur à son groupe de disciples, à son « Église ». Cette sorte de légitimité, Baanès la revendiquera dans le conflit qui l'opposera à Sergios : il reproche à son rival d'être un nouveau venu qui n'a connu aucun didascale, tandis que lui-même se vante de continuer l'enseignement de Joseph-Épaphrodite (*Histoire* § 178 ; cf. Photius, *Récit* § 128).

Dans ce personnage de Baanès, qui nous est fort mal connu parce qu'il a été éclipsé par Sergios, tout est étrange. D'une part, il n'est pas douteux qu'il a sa place marquée dans la lignée des didascales, entre Joseph (ou le couple Joseph-Zacharias) d'un côté, Sergios de l'autre, et que sa didascalie ne fut point contestée comme l'avait été, par exemple, celle de Zacharias : Pierre de Sicile le dit clairement (*Histoire* § 131), et dans son *Précis* (§ 5) il fait de Baanès le sixième des didascales ; Photius dit la même chose (*Récit* §§ 8, 10, 94). Mais à son nom est attaché régulièrement le surnom de « Sale », ῥυπαρός, que nos auteurs expliquent par des forfaits sexuels aussi abominables que vagues. Certes, on se méfiera de ce lieu commun[51]. On observera cependant que pour Sergios et les siens, cela ne paraît pas avoir été seulement un lieu commun ; que Baanès, en outre, n'a pas de surnom paulinien, et qu'il n'est point le fondateur d'une Église à dénomination paulinienne. Nos sources gardent le souvenir très précis du violent conflit qui opposera l'arménien traditionaliste qu'il est, au grec converti, au révolutionnaire qui

50. Il faut mettre une ponctuation forte avant ce membre de phrase, comme dans nos *Sources grecques* nous l'avons fait pour la traduction, mais avons négligé de le faire pour le texte.

51. Loos (*Byzantinoslavica*, 24, 1963, p. 139) a rappelé, à propos des *mzlneuthiun* arméniens poursuivis par un katholikos Nersès, que mzlnē est d'une part le nom d'une secte arménienne du ve s. dans lequel se retrouverait celui de la secte syrienne des messaliens, d'autre part un mot qui a pris la signification générale de « dégoûtant », « sale ». Y a-t-il un rapprochement à faire avec le surnom de Baanès ?

va à la fois réformer le paulicianisme et lui donner par sa prédication itinérante et passionnée une prodigieuse extension, Sergios-Tychikos. Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 171-174) montre les deux hommes dressés l'un contre l'autre, dans une opposition qui provoque au sein du paulicianisme, entre « Baniotes » et « Sergiotes », un schisme voulu par Sergios (§ 172 : ἔσχισε τὴν αἵρεσιν εἰς δύο). Ce schisme devait se prolonger au-delà de la disparition de Baanès, dont nous ne savons rien, en tout cas au-delà de la mort de Sergios, puisque les partisans de celui-ci entreprirent alors de régler leurs comptes avec les Baniotes en les massacrant : il fallut qu'un disciple et successeur de Sergios, Théodotos, intervînt pour faire cesser la tuerie. Photius (*Récit* § 11) confirme l'existence d'un schisme, et plus loin (§§ 125-132) il en traite, nous l'avons déjà fait remarquer, de façon plus développée, sinon plus précise, que ne le fait sa source. Mais en dehors de ce conflit et de ce schisme, et de vagues accusations d'immoralité, nous ne savons en fait rien de Baanès : c'est l'enseignement et le parti de Sergios qui l'ont emporté et se sont imposés. C'est aussi l'histoire de Sergios qui va nous fournir des repères chronologiques.

III. LA CARRIÈRE ET LA RÉFORME DE SERGIOS-TYCHIKOS

« Peu de temps après » l'avènement de Baanès comme didascale, selon Pierre de Sicile (*Histoire* § 132 sq.), apparaît Sergios fils de Dryinos, originaire de la kômè d'Annia près de la ville de Tabia. Tabia, l'ancien Tavium en Galatie, qui était dans le thème des Arméniaques avant d'être rattachée par Léon VI à celui de Charsianon[52], se trouve à quelque vingt-cinq kilomètres au N. du cours moyen du Kappadox, affluent de l'Halys ; elle est à l'écart de toute autre localité importante. Annia ne nous est pas connue[53]. Sergios était de naissance orthodoxe, mais fréquenta « dans sa jeunesse » une femme « manichéenne »[54] qui sut l'attirer à l'hérésie. Il prend alors le nom paulinien de Tychikos, se déclare disciple et envoyé de l'apôtre Paul, et commence une prédication itinérante.

52. CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, *De Adm. Imp.*, éd. Moravcsik-Jenkins², p. 236, l. 107 : τοποτηρησία Τάβιας *(sic)* ; HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 51, carte II. C'est une ville de Galatie I dans le *Synekdèmos* d'Hiéroklès, éd. Honigmann, p. 34 (696, 6), cf. cartes I et III. Cf. W. RUGE, « Tavium », *RE*, 4, 1932, col. 2524 sq.

53. Les manuscrits de Photius (*Récit* § 95) écrivent Ἀνία. La formule d'abjuration nº 1 (*Sources grecques*, p. 193, l. 47), qui ne parle pas d'Annia à propos de Sergios, en fait, par suite d'une confusion, une kômè de Phrygie où Joseph-Épaphrodite est venu se retirer et mourir.

54. Qu'on se souvienne du rôle déjà attribué à la légendaire Kallinikè. Pierre de Sicile (*Histoire* § 136) met sur le même plan l'origine sarrasine, la naissance servile ou la naissance illégitime d'une part, de l'autre le fait d'avoir été endoctriné par une femme. Cf. encore Photius, *Récit* § 102 (« la stupidité féminine »).

Pierre de Sicile dit ici qu'il prêcha « huit cents ans » après Paul[55], par approximation évidemment, et que sa prédication dura trente-quatre ans, « depuis l'augousta Irène jusqu'à l'empereur Théophile » (*Histoire* § 154). Comme il dira plus loin (§ 181) que Sergios est mort en l'an 6343 (septembre 834-août 835), il en résulte que sa carrière commence en 800-801, en effet sous Irène, pour finir en 834-835, en effet sous Théophile. Cela conduit à placer la carrière, probablement longue elle aussi, de Baanès, à partir d'une date inconnue antérieure à 800-801, puisque Baanès était déjà depuis un certain temps didascale lorsque Sergios le devint, jusqu'à une date inconnue antérieure à 834-835, puisque le contexte suggère qu'il mourut un certain temps avant Sergios.

Le succès de la prédication de Sergios jette encore Pierre de Sicile, longtemps après, dans une sorte de fureur, d'égarement, qui lui fait entasser insanités sur injures. La lecture (*Histoire* §§ 154-174) en serait pénible, s'il ne citait à cette occasion, pour les réfuter ou les tourner en dérision, de nombreux passages des épîtres que Sergios composa, à l'imitation de l'apôtre Paul : précieux petit recueil paulicien, comme on le verra plus loin. Mais il livre peu de renseignements précis. La grande période missionnaire de Sergios, qui disait s'être usé les genoux à courir de l'orient au couchant et du septentrion au midi[56], doit correspondre au règne de Nicéphore Ier (802-811), pendant lequel il ne fut pas inquiété. Il en alla autrement dans la décennie suivante, sous Michel Ier (811-813) et Léon V (813-820), qui poursuivirent les Pauliciens[57]. Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 175-176) dit que l'empereur — il ne le nomme pas — promulgua une ordonnance générale qui impliquait leur condamnation à mort. Elle parvint notamment dans les Arméniaques (*καὶ* εἰς 'Αρμενιάκους), foyer de l'hérésie, entre les mains des autorités ecclésiastiques, l'évêque de Néocésarée, Thomas, et l'exarque Parakondakès[58]. Il faut admettre que Sergios, sans doute aussi Baanès, résidaient alors dans la région de Néocésarée, probablement à Kynochôrion[59].

55. *Histoire* § 153, cf. aussi § 165. Le texte de Photius, tel que nous l'avons, dit : « environ sept cents ans » (*Récit* § 114) ; inadvertance que l'on mettra au compte d'un copiste.

56. *Histoire* § 153. Les mots τοῖς ἐμοῖς γόνασι βαρήσας sont embarrassants. Photius (*Récit* § 115), embarrassé lui aussi, a tout simplement supprimé βαρήσας. La correction βαδίσας, que l'on a proposée (cf. *Sources grecques, loc. cit.*), affadit le texte, et est condamnée par le silence de Photius.

57. Photius (*Récit* § 133) met sur le même plan Michel Ier et Léon V pour leur zèle à poursuivre les hérétiques et à les frapper de la peine capitale.

58. De quelle sorte d'exarque s'agit-il ? Photius (*Récit* § 134) interprète ainsi : « ...un nommé Parakondakès était alors exarque de ceux qui s'attachaient à la vie sainte et faisaient profession d'observer les commandements de la plus haute vertu » ; il a donc compris qu'il s'agit de l'exarque des monastères (du ressort de Néocésarée), sur lequel cf. Pl. DE MEESTER, *De monachico statu juxta disciplinam byzantinam*, Vatican, 1942, p. 185-186. Sur l'exarque, délégué du patriarche mandaté par *entalma*, cf. J. DARROUZÈS, *Recherches sur les* offikia *de l'Église byzantine*, Paris, 1970, Index s.v.

59. En effet c'est à Kynochôrion que, selon nos sources, Sergios a fondé l'Église

En effet, la persécution et les supplices provoquèrent « plus tard » (ὕστερον : *Histoire* § 177) une réaction sanglante des Pauliciens, qui apparaissent tout à coup redoutables : ils tuent l'évêque et l'exarque. Les meurtriers de celui-ci sont désignés par le terme obscur de Ἄστατοι, et Pierre précise (*Histoire* § 177) qu'ils sont des disciples de Sergios sans expliquer leur nom : comme il serait étrange qu'ils se fussent appelés eux-mêmes « les instables »[60], on préférera croire que, s'inspirant du verbe ἀστατεῖν employé par Paul dans *I Cor.* 4.11, ils se désignent comme « les errants », peut-être en raison des nombreux voyages missionnaires de Sergios. Quant aux meurtriers de l'évêque, ce sont οἱ Κυνοχωρῖται[61], et l'on s'est demandé s'il ne fallait pas, avec certains manuscrits du *Précis* (et de lui seul), écrire Κοινοχωρῖται, dont Κυνοχωρῖται serait une déformation injurieuse : hypothèse inutile, aussi longtemps qu'elle ne s'appuiera pas sur un toponyme *Koinochôrion* connu dans la région. On n'acceptera pas davantage l'identification avec le *Kainochôrion* de Mithridate, qu'on a localisé au N. de Laodicée du Pont[62] : en admettant même la justesse de cette localisation, rien ne permet de penser qu'ait survécu jusqu'au IXe siècle le nom de Kainochôrion, qu'au surplus aucun manuscrit de nos sources ne donne, et que le jeu de mots de Pierre de Sicile condamne. Il faut s'en tenir à Kynochôrion, site inconnu, probablement peu éloigné de Néocésarée, en territoire d'empire de toute manière, et foyer paulicien.

Après ce double meurtre, il n'est plus question des gens de Kynochôrion. Peut-être ont-ils imité les Astatoi disciples de Sergios, qui s'enfuient en territoire arabe, y sont bien accueillis par l'émir de Mélitène, Monochérarès, et reçoivent de lui la place d'Argaoun. Celle-ci se trouve à un peu plus de trente kilomètres au nord de Mélitène[63]. Quant à Monochérarès, « le

des Laodicéens. Grégoire, Bibl. nº 12, p. 103, a supposé qu'en lui donnant ce nom, Sergios faisait une confusion volontaire entre Laodicée du Pont, proche de Néocésarée et donc de Kynochôrion, et la Laodicée de saint Paul, qui est Laodicée du Lycus en Phrygie.

60. Deux exemples byzantins parmi beaucoup : L. WESTERINK, *Arethae scripta minora* I, p. 317, l. 11 : τὸ παλίμβολον τοῦ τρόπου καὶ ἄστατον. ATTALEIATE, Bonn, p. 72, l. 9-10, à propos de Monomaque : ἀστατοῦντος τοῖς λόγοις.

61. *Histoire* § 177 ; cf. § 163, τοὺς κατοικοῦντας κύνας τὴν τοῦ κυνὸς χώραν. Photius, *Récit* § 136. Photius écrit que les Kynochôrites, pour accomplir leur forfait, avaient à leur tête un Astatos, et précise que les Astatoi sont les vrais auteurs des deux meurtres.

62. Identification proposée par Grégoire, Bibl. nº 15, p. 297. Localisation proposée par Jerphanion.

63. THEOPH. CONTIN. V 40 (Bonn, p. 270, l. 21) cite τὸ Ἀργαοὺθ λεγόμενον [Μανιχαίων] φρούριον au nombre des places dont s'empare Basile Ier. KÉDRÈNOS-SKYLITZÈS (Bonn, II, p. 154, l. 18) nomme τὴν Ἀργαοῦν avec Amara (au S.-O.) parmi les places occupées par les Pauliciens avec l'aide de l'émir de Mélitène. Cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 56 et 60, cartes II et IV. Sur la carte qui accompagne l'article de J. G. C. ANDERSON, « The Road-System of Eastern Asia Minor with the Evidence of Byzantine Campaigns », *Journ. of Hell. Studies*, 17, 1897, p. 22-44, Argaoun est également placé à 20 miles anglais au N. de Mélitène. Le nom moderne est Argovan ou Arguwan. Cf. notre carte, H 4.

Manchot », c'est la traduction de l'arabe al-Aqta, surnom de l'émir de Mélitène Amr b. Abdallah (ou Ubaydallah), que les sources connues mentionnent à partir de 835 et font mourir dans un combat contre les Byzantins en 863 : si c'est bien du même personnage qu'il s'agit dans nos sources, et l'on voit mal comment il en serait autrement, il faut admettre qu'il était émir de Mélitène bien avant 835, puisque cette année est celle de la mort de Sergios, et que nécessairement Amr a coïncidé assez longtemps avec Sergios[64].

64. Sur Amr le Manchot, qui a été oublié dans la première édition de l'Encyclopédie de l'Islam (où l'art. « Malatya », par Honigmann, le mentionne sans plus), cf. G. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, II, Mannhein 1848, p. 362-363 (sans chronologie précise ; F. HIRSCH, *Byzantinische Studien*, Leipzig, 1876, se borne à renvoyer à G. Weil) ; VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, p. 231 (sans chronologie). La seule notice sérieuse qui lui ait été consacrée est, à ma connaissance, celle de M. CANARD, « Un personnage de roman arabo-byzantin », [*Actes du*] *deuxième congrès national des sciences historiques, Alger 14-16 avril 1930*, Alger, 1932, p. 87-100. (Mais cf. aussi, du même, « les principaux personnages du roman de chevalerie arabe Dât al-Himma wal Battâl », *Arabica*, 8, 1961, p. 158-173, cf. p. 170-171 ; et VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, p. 446.) Canard rappelle que Abul Faraj et Michel le Syrien le signalent en 835 ; la Continuation de Théophane, Skylitzès-Kédrènos, Gégnésios, Masudi, disent qu'il participa à l'expédition de Mutasim contre Amorion en 838 ; Tabari le mentionne à partir de 856 ; la tradition arabe dit qu'il fut tué au cours d'une expédition d'été au début de septembre 863. Selon M. Canard, il figure à la fois dans le roman de chevalerie arabe Dât al-Himma wal Battâl (bien qu'aux yeux des historiens arabes il ne soit « qu'un petit émir presque ignoré du pouvoir central, à demi indépendant, et qui ne joue aucun rôle dans les affaires intérieures du califat »), et dans l'épopée byzantine de Digénis Akritas (bien qu'il n'apparaisse que dans la généalogie de Digénis, et soit à tort qualifié de Tarsiote, peut-être par confusion avec son contemporain l'émir Ali al-Armani de Tarse). Son nom est bien Amr et non Omar, comme en témoigne la forme byzantine Ἄμερ (autre forme, Ἄμβρον ; cf. Theoph. Cont. p. 166 : ὁ τῆς Μελιτινῆς Ἄμερ, ὃν οὕτω πως συμφθείροντες τὰ στοιχεῖα Ἄμβρον ἐκάλεσαν οἱ πολλοί). Il faut admettre qu'il eut une carrière longue, non toutefois d'une durée invraisemblable. M. CANARD (*op. cit.*, p. 95 ; dans *Cambr. Med. Hist.*, IV², 1, p. 712, il précise, sans donner de justification, que Amr fut émir de Mélitène vingt-huit ans, donc de 835 à 863, nos textes n'étant pas pris en considération) s'est cependant demandé pour cette raison si les historiens byzantins ne l'avaient pas confondu et « amalgamé » avec Amr al-Fargani, général de Mutasim. M. Cl. Cahen, que j'ai consulté, présente avec réserve une autre hypothèse : « De la façon dont sont exprimés les noms des Arabes, il est impossible de savoir de façon sûre si le surnom s'applique au personnage mentionné ou à l'ancêtre dont il descend ; dans le cas présent il se peut que le surnom soit celui du grand-père, et nous savons que celui-ci, puis son fils, avaient, avant Amr, exercé des pouvoirs dans la région de Mélitène ; il y aurait donc possibilité que le personnage dont parle [Pierre de Sicile] soit l'aïeul et non pas le petit-fils. » On pourrait encore se demander s'il n'y a pas eu parfois confusion entre Amr al-Aqta et son père, dont on nous dit qu'il se nommait Ubayd Allah ibn al-Aqta, et qu'entre 809 et 813 il livra aux Grecs la place forte de Kamacha en échange de la libération de son fils prisonnier (CANARD, dans *Byzance et les Arabes*, I, p. 446, et *C.M.H.*², IV, 1, p. 708). En attendant que les spécialistes aient tranché, nous considérerons que le même émir de Mélitène, Amr le Manchot, accueille et installe à Argaoun les Pauliciens fugitifs, et poursuit ensuite jusqu'en 863 sa carrière de chef frontalier, spécialiste de la razzia en terre byzantine.

Celui-ci vint en effet chercher refuge chez les Arabes avec ses disciples les Astatoi, ou bien les y rejoignit (*Histoire* § 179). Désormais l'histoire des Pauliciens se déroule sur deux plans, militaire et religieux. D'une part, les Astatoi, en nombre apparemment assez grand, attirent à eux, du fait qu'ils sont en sûreté sur le territoire de l'émir et dans leur place forte d'Argaoun, beaucoup de leurs coréligionnaires[65] : ils lancent des expéditions de pillage contre le territoire byzantin, apportant ainsi aux Arabes de l'émirat de Mélitène, dont l'empressement à les accueillir s'explique, une aide non négligeable[66] ; la phase guerrière de leur histoire commence. Mais d'autre part, Sergios n'approuvait pas ces raids dont les Pauliciens ramenaient des Grecs prisonniers et qui devaient déclencher des ripostes byzantines : « Je ne suis pas responsable de ces malheurs, car souvent je leur ai prescrit de s'abstenir de réduire en captivité les Romains, et ils ne m'ont pas obéi », lui fait dire Pierre de Sicile (*Histoire* §157), dans une citation certainement exacte. Il se peut qu'il ait poursuivi ses voyages missionnaires, en terre du califat cette fois, et c'est peut-être alors que se rendant dans la patrie de l'apôtre Paul, il a fondé l'Église paulicienne de Mopsueste, dite « des Éphésiens », sous la protection de l'émir de Tarse, Ali al-Armeni[67]. Il se peut également qu'il soit resté à Argaoun, dont il fonde aussi l'Église. Il semble qu'il ait été un peu dépassé par le cours, tout nouveau, des événements, et qu'il se soit tenu volontairement à l'écart, travaillant de ses mains pour vivre, selon le précepte paulinien. On raconta à Pierre de Sicile qu'il était occupé à débiter des troncs d'arbres, dans la montagne qui domine Argaoun, lorsqu'il fut surpris et tué avec sa propre hache par un personnage dont nous ignorons quels étaient les motifs. Le meurtrier s'appelait Tzaniôn, et venait de Romanie, ἀπο Κάστελλον τῆς Νικοπόλεως[68]. Nikopolis, souvent confondue avec Kolôneia[69], est maintenant bien localisée à environ trente-cinq kilomètres à l'O.-S.-O. de celle-ci, près d'Endérès[70]. En revanche, il n'est

65. *Histoire* § 178 : ἐπισυναχθέντες ἐκ πάντων τῶν μερῶν.

66. Ainsi que le reconnaîtra Qudama, cité par P. WITTEK, « Zur Geschichte Angoras im Mittelalter », *Festschrift Georg Jacob*, Leipzig, 1932, p. 329-354, cf. p. 336 : Qudama dit que « près de Malatya habitaient les Grecs Pauliciens, qui rendirent de grands services aux Arabes, jusqu'à ce qu'ils s'éloignent à cause de l'oppression que les Arabes faisaient peser sur eux ». Je pense que ceci fait allusion à l'abandon d'Argaoun par Karbéas, qui va fonder Téfrik.

67. Sur l'émir de Tarse, Ali ibn Jahja, plus tard gouverneur en Arménie, d'où son surnom al-Armeni, cf. WEIL, *Geschichte der Chalifen*, *op. cit.*, II, p. 362-363 (il est le chef habituel des troupes arabes qui, de Cilicie, vont razzier le territoire byzantin), 365, 380 (il périt la même année que Amr al-Aqta).

68. Pierre de Sicile, *Histoire* § 180. Photius (*Récit* § 140) élude la difficulté que présentait sans doute déjà pour lui Kastellon, qu'il ne connaissait pas, et dit seulement : γένος ἐκ Νικοπόλεως. La formule d'abjuration I, en revanche, connaît Pierre de Sicile, et qualifie Tzaniôn de καστελλιώτης (*Sources grecques*, p. 195, l. 57), mais sans parler de Nikopolis.

69. Cf. ci-dessus, note 24.

70. HONIGMANN, *Ostgrenze*, carte II. Cf. notre carte, H 2.

nullement certain que l'on ait eu raison d'identifier Κάστελλον avec Purkh, mot arménien signifiant château[71]. Ceci se passait, nous l'avons déjà vu, en 834-835.

IV. LES AUTRES TÉMOIGNAGES. ESSAI D'INTERPRÉTATION

Le paulicianisme, phénomène local des confins arméniens. — Reprenons brièvement les choses. La tradition « historique » fait donc apparaître les Pauliciens dans l'empire sous Constantin III, et ouvre le catalogue des didascales avec Constantin-Silouanos, venu de Mananalis près d'Arsamosate s'installer à Kibossa près de Kolôneia. La chronologie est imprécise : notre hypothèse que la didascalie de Silouanos déborde largement sur le règne de Constantin IV, les vingt-sept années que nos sources lui assignent étant comprises entre 655 et 682, reste une hypothèse. Surtout, on ne nous dit pas pourquoi il émigra d'Arménie en terre d'empire. Si la date de 655 est correcte, on devra se souvenir que, peu avant, les victoires de Moawiya avaient soustrait à Byzance et fait passer sous l'autorité des Arabes la plus grande partie de l'Arménie, et qu'une des conséquences semble avoir été une émigration spontanée d'Arméniens vers les régions pontiques de l'empire[72]. Mais il se peut, on l'a vu, que dans la mesure où une souche paulicienne — les Paylikeank? — existait déjà dans la région d'Arsamosate, ses membres aient été encouragés à émigrer par l'attitude hostile de l'Église arménienne sous le katholikos Nersès III.

Cette migration, et la prédication de Constantin-Silouanos, marquent le départ, ou peut-être un nouveau départ, de l'activité de la secte. Celle-ci ne trouva pourtant pas, dans la région de Kolôneia, une sécurité durable : dénoncé à un empereur qui doit être Constantin IV, le didascale fut supplicié. Nous avons proposé la date de 682 pour ces événements, qu'aucun chroniqueur byzantin autre que Pierre de Sicile (et Photius qui le suit) ne relate. C'est que la petite communauté paulicienne de Kibossa ne représentait encore qu'un fait local sans importance. De même six ans plus tard, lorsque le second didascale, Syméon-Titos, à son tour dénoncé à l'évêque de Kolôneia puis à l'empereur Justinien II, subit le supplice du feu avec ceux qui s'obstinaient dans l'hérésie : aucune source autre que Pierre de Sicile ne nous en parle.

Progrès du paulicianisme dans l'empire. — Ni sous Constantin IV ni sous Justinien II, il n'y avait eu à proprement parler de persécution : rien d'autre que les mesures de police ordinaires en pareil cas. Pourtant l'histoire

71. H. Grégoire, Bibl. n° 15, p. 297 ; cf. p. 322, où Grégoire défend avec raison la leçon Κάστελλον du manuscrit contre la correction Καστέλλου.

72. P. Charanis, Ethnic Changes in the Byzantine Empire in the Seventh Century, *Dumbarton Oaks Papers*, 13, 1959, p. 25-44, cf. p. 28 sq.

de Syméon-Titos, fonctionnaire grec et constantinopolitain, annonce la pénétration du paulicianisme en milieu grec. Il est vrai que l'exécution du didascale, et de plusieurs adeptes de la secte, jeta dans celle-ci le trouble, et ouvre une période obscure où le principal personnage fut ce Paul, « d'origine arménienne » — il faut l'entendre au sens le plus large — dont le premier soin fut de fuir le voisinage de l'évêque de Kolôneia (peut-être aussi de ce Ioustos qui avait dénoncé Syméon), et de quitter Kibossa pour Épisparis. Il nous a paru difficile de placer celle-ci, avec nos sources, dans la Phanaroia, et d'admettre que Paul cherche refuge, non point vers les frontières ou au-delà des frontières, mais en plein pays byzantin : nous allons y revenir. Ce n'est point la seule difficulté que nous propose la mystérieuse figure de Paul. Il est sûrement historique, car nos sources n'en eussent-elles rien dit, la chronologie seule nous obligerait, nous l'avons montré, à supposer son existence, et à supposer que son activité couvre à peu près les années 688-718. Notons qu'elle correspond, comme pour la plupart des didascales, à une période d'environ trente ans. Il paraît évident par la suite des faits que Paul a reconstitué à Épisparis une communauté paulicienne. Dans ces conditions, nous ne comprenons pas pourquoi celui que les Pauliciens, au moins une partie importante d'entre eux, tenaient pour leur éponyme, n'a point de place dans la série officielle des didascales, n'a point de surnom paulinien, n'est point fondateur d'une Église paulinienne à Épisparis, — pourquoi même, chose plus surprenante encore, Épisparis n'a point sa place dans la liste des Églises. Pierre de Sicile se borne à nous dire que Paul avait deux fils, et qu'il institua didascale l'un d'eux, Gégnésios-Timothée.

Dans la chronologie que nous proposons, celui-ci aurait été à la tête de la communauté d'Épisparis pendant trente ans, de 718 à 748. A son tour il fut dénoncé, à l'empereur Léon III l'Isaurien, donc avant 740. L'attitude de l'empereur fut très différente de celle de Constantin IV et de Justinien II : il fait venir Gégnésios à Constantinople, le fait examiner par le patriarche, et prend soin de le munir d'un sauf-conduit lorsqu'il le laisse repartir, innocenté, pour Épisparis. Des deux patriarches du règne de Léon III, on doit croire que ce n'est point l'inflexible Germain qui eut à interroger Gégnésios, car il ne l'eût pas si facilement relâché, mais l'opportuniste Anastase, qui devait son élévation à Léon III : en ce cas, la convocation de Gégnésios à Constantinople est postérieure à janvier 730[73]. Et ce qui apparaît clairement dans ce contexte, c'est que Léon III, s'il ne fut pas

73. V. Grumel, *Regestes*, n° 336, a enregistré sous la patriarcat de Germain un « jugement synodal, après interrogatoire, déclarant l'innocence et l'orthodoxie du manichéen Gegnesius nommé aussi Timothée ». Il le fait d'après E. J. Martin, *A History of the Iconoclastic Controversy*, Londres, s.d. (1930), p. 276, qui donne avec assurance cette attribution, et affirme sans donner ses raisons que ce fut en 717. Il nous paraît certain que Martin se trompe, et Grumel a bien fait de prendre ses distances : « Il n'est pas sûr que cet acte soit de Germain, il pourrait être de son successeur. » Sous le nom du patriarche Anastase (730-754), Grumel n'enregistre que deux documents, tous deux contre les images (nos 343 et 344).

ouvertement favorable à Gégnésios, fut au moins très modéré : ce qu'il ne faudrait pas expliquer par son « iconoclasme », car à aucun moment il n'y eut de lien direct entre paulicianisme et iconoclasme ; mais plutôt par les sentiments de Léon III à l'égard de la stricte orthodoxie traditionnelle, et par son attitude dans les problèmes complexes de l'Asie Mineure.

Allées et venues de part et d'autre de la « frontière » arabe. — Bien qu'il eût été traité avec indulgence à Constantinople, Gégnésios-Timothée, de retour à Épisparis, « rassembla tous ses disciples et s'enfuit avec eux et descendit à Mananalis la ville maudite » (*Histoire* § 121). A son tour il mettait la frontière entre les dénonciateurs et lui (ce qui montre que Léon III n'avait pas été jusqu'à lui témoigner de la faveur), et ramenait les siens en territoire arabe et au berceau de la secte. Il y passa le reste de sa vie, jusqu'à ce que la peste de 748 l'emportât. On a vu les difficultés de sa succession. Ce qu'il faut noter ici, c'est que l'autorité arabe, et la surveillance qu'elle exerçait sur une communauté essentiellement grecque et par conséquent suspecte, devaient être lourdes, puisqu'en même temps Zacharias et Joseph-Épaphrodite décidèrent de revenir « en Romanie ». L'hypothèse[74] que ce reflux s'expliquerait par l'oppression fiscale que l'Arménie arabe aurait subie sous le califat d'Hišam ne paraît pas, pour des raisons chronologiques[75], recevable. On attachera plus de signification au fait, sur lequel nous allons revenir, que les Byzantins réoccupèrent pour un temps Mélitène en 751. En tout cas, les circonstances de la fuite des Pauliciens indiquent clairement une situation de conflit avec l'émirat de Mélitène : Joseph seul parvint à s'échapper, et c'est à nouveau à Épisparis qu'il alla s'installer. On ne saurait prêter trop d'attention à ce va-et-vient de part et d'autre de la « frontière » arabo-byzantine, qui rythme l'histoire du paulicianisme micrasiatique, et parfois en donne la clé. Un autre indice des mauvaises relations existant alors avec les Arabes est, peut-être, le fait que Joseph, lorsqu'à Épisparis il fut de nouveau inquiété et contraint à fuir, ne retourna pas en pays arabe, mais traversa la Phrygie et alla se fixer à Antioche de Pisidie (ou tout près de là, à Chortokopeion), pour y finir tranquillement ses jours[76].

Sur l'emplacement d'Épisparis. — Interrompons un moment le cours des événements pour revenir sur cette question. On a vu que la localisation d'Épisparis dans la Phanaroia ne se trouve *que dans la partie du récit que nous tenons pour légendaire* et d'origine non paulicienne. Dès ce moment, elle n'étonne pas moins que le nom lui-même : pourquoi Kallinikè envoie-t-elle si loin ses fils? De même la raison qui pousse Paul, après le supplice

74. Bartikjan, Bibl. nº 23.
75. Les dates du califat d'Hišam données par la *Chronologie* de Grumel sont 724-743.
76. Est-ce là qu'il fonda cette Église « des Philippiens », que nos sources lui attribuent, mais sans dire où elle se trouvait ?

à Kolôneia de Syméon-Titos, à s'enfuir avec ses fils à Épisparis n'est pas claire si, de cette façon, il pénètre plus avant dans le territoire byzantin : on attendrait plutôt qu'il s'éloigne. De même encore, quand Joseph-Épaphrodite quitte clandestinement Mananalis et le territoire arabe, pour retourner en Romanie à Épisparis, on préférerait qu'il n'ait pas une trop longue route à faire avec sa colonne de chariots ; et quand il y est aussitôt pourchassé par les autorités grecques, on soupçonne que la vigilance de celles-ci s'explique par la proximité du pays ennemi.

Nous sommes ainsi conduits à former l'hypothèse qu'Épisparis n'est pas dans la Phanaroia. Nous proposons de la placer beaucoup plus près de Mananalis, quelque part entre cette localité et Kibossa. Elle se trouverait donc dans cette large et mouvante zone frontière arabo-byzantine du Haut-Euphrate, jalonnée de part et d'autre par des places fortifiées qui changent souvent de maître, sans que le tracé général de cette sorte de *limes*, perméable certes aux razzias, mais que des occupations durables n'ont pas déplacé avant le milieu du IXe siècle, se modifie sensiblement, en dépit de ses fluctuations. A leur façon, qui est modeste, nos textes illustrent bien cette situation, comme ils illustrent aussi les caractères propres à cette zone incertaine, où l'éloignement des centres de commandement laisse du champ aux émirs frontaliers comme aux autorités grecques locales. Le paulicianisme, qui n'est encore qu'un petit problème, est plus un problème byzantino-arabe que byzantino-arménien, en dépit de la couleur qu'il emprunte à la région de vieille « colonisation » arménienne où il évolue. L'image des didascales errant d'un persécuteur à un protecteur, puis de ce protecteur devenu à son tour oppresseur à l'ancien maître, est exacte. Le vrai problème sera celui du passage à l'action militaire directe et violente.

Les premiers témoignages des chroniqueurs. — Nous avons proposé de placer la didascalie de Joseph-Épaphrodite entre 748 et 778, sous Constantin V Copronyme (740-775) et Léon IV (775-780). C'est aussi le moment où notre information cesse de dépendre exclusivement de Pierre de Sicile.

La première mention des Pauliciens dans les chroniques byzantines se trouve chez Théophane, mais elle demande à être interprétée. Après avoir parlé de la reconquête, d'ailleurs provisoire, de Théodosioupolis et de Mélitène dans la onzième année du règne de Constantin V[77], lequel ᾐχμαλώτευσε τοὺς Ἀρμενίους, Théophane rapporte sous l'année 6247 (756) que l'empereur transplanta en Thrace les Syriens et Arméniens qu'il avait ramenés de ces deux villes, « lesquels furent cause que l'hérésie des Pauliciens se propagea », ἐξ ὧν καὶ ἐπλατύνθη ἡ αἵρεσις τῶν Παυλικιάνων[78]. Le patriarche Nicéphore donne brièvement la même indication, mais sans

77. Une divergence subsiste entre les historiens sur la date exacte du début du règne de Constantin V : nous adoptons celle du 19 juin 740, après Dölger, *Regesten*, et Grumel, *Chronologie*.

78. THÉOPHANE, de Boor, I, p. 429, l. 19 sq.

mentionner l'extension prise par l'hérésie des Pauliciens[79]. Skylitzès-Kédrènos reproduit Théophane, textuellement pour ce qui est de l'hérésie des Pauliciens[80], mais en notant que c'est sous le prétexte de la peste (donc, *pour repeupler le pays*) que le Copronyme installa à Constantinople et en Thrace « ses congénères les Arméniens et Syriens hérétiques ». C'est bien, en effet, l'intention de combler un déficit démographique qui guidait l'empereur, même si la religion des familles transplantées pouvait ne point lui déplaire. Déjà, sous l'année 6237 (746), Théophane avait rapporté qu'après la prise de Germanicée, Constantin V avait transféré à Constantinople « beaucoup de Syriens monophysites hérétiques, dont la plupart habitent jusqu'aujourd'hui la Thrace »[81]. C'est pour le temps où Théophane écrit, plus d'un demi-siècle après les événements (il est mort en 818), que vaut ce « jusqu'aujourd'hui » ; il en va de même pour la présence de l'hérésie paulicienne en Thrace, et il serait imprudent de conclure qu'elle était largement représentée à Mélitène et à Théodosioupolis au milieu du VIIIe siècle.

La fin de ce même siècle est peut-être la période la plus obscure. Le séjour de Joseph à Antioche de Pisidie y a-t-il implanté l'hérésie? Nous l'ignorons. Lorsque plus tard, avec Baanès puis Sergios, nous reprendrons le fil des événements, c'est de nouveau dans le Pont, à Néocésarée, que nous nous retrouverons. Mais que s'était-il passé sous Irène (780-802), cette femme « amie de Dieu et bénie de Dieu », comme dit Photius (*Récit* § 116)? Nos sources ne la mentionnent que pour situer le début de la carrière de Sergios. Nous attendrions que le paulicianisme ait été, de son temps, menacé sinon persécuté, et pourtant la seule occasion où il y soit fait allusion indiquerait plutôt sa vitalité et son expansion. Irène et le patriarche Tarasios (784-806) avaient convoqué à Constantinople, en août 786, un concile appelé à rétablir les images[82]. Il fut empêché de siéger par les menaces et les violences de la troupe des scholarioi, des excubiteurs et « des autres tagmata »[83]. Irène fit alors venir de Thrace les *pératika thémata*, pour expulser les indociles, dont elle se débarrassa par ruse en feignant qu'une campagne contre les Arabes allait s'ouvrir, et qu'elle renvoya dans leurs foyers ; puis elle tint à Nicée le concile qui, en octobre 787, rétablit les images et l'orthodoxie. Rapportant ces événements si révélateurs de la situation religieuse dans l'empire, Théophane dit que les troupes d'Orient et bon nombre des évêques du Synode étaient opposés aux images, mais il ne parle point des Pauliciens. Le patriarche Nicéphore (806-815), successeur de Tarasios, dans son troisième Antirrhétique contre Constantin V, raconte que ceux qu'on avait éloignés et dispersés, désemparés, se mirent à la

79. Nicéphore, de Boor, p. 65, l. 9 sq. et p. 66, l. 11 sq.
80. Kédrènos, Bonn, II, p. 10, l. 3 sq. (mais ὑφ' ὧν au lieu de ἐξ ὧν).
81. Théophane, de Boor, I, p. 422, l. 11 sq.
82. Théophane, de Boor, I, p. 461 sq.
83. Grumel, *Regestes*, nº 355 ; cf. aussi 359. W. E. Kaegi Jr, The Byzantine Armies and Iconoclasm, *Byzantinoslavica*, 27, 1966, p. 48-70, cf. p. 61 sq.

recherche d'une croyance qui n'admît ni les images ni l'incarnation du Christ, qu'ils découvrirent l'hérésie des manichéens, qui leur convenait, et y adhérèrent en grand nombre, au péril d'ailleurs de leur vie, car ceux que l'on prit furent mis à mort conformément aux lois[84]. Très suggestif de ce qui se passe au temps d'Irène, ce texte de Nicéphore est aussi le plus net en ce qui concerne une relation, d'ailleurs toute occasionnelle et superficielle, entre l'iconoclasme et le paulicianisme, sorte de religion-refuge pour ceux qui ne pouvaient plus professer l'iconoclasme et refusaient l'iconodoulie.

Tout autre, nous l'avons dit, fut à ce point de vue le règne de Nicéphore Ier Génikos (802-811), qui correspond à peu près à la première décennie de l'activité de Sergios, pendant laquelle celui-ci dut faire, apparemment sans être inquiété, la plupart de ses voyages missionnaires. L'attitude tolérante de cet empereur conduit Théophane, qui le déteste et le calomnie sans mesure, à écrire qu'il était un chaud partisan « des Manichéens qu'on appelle maintenant Pauliciens et des Athinganes de Phrygie et de Lycaonie » ; qu'il se complaisait à leurs rites divinatoires et magiques, auxquels il avait eu recours lors de la révolte de Bardanès ; qu'ils en profitèrent pour se manifester au grand jour sous son règne, infectant de leurs croyances impies beaucoup d'esprits faibles[85]. En dépit de l'exagération, on peut penser qu'en effet le paulicianisme continua de progresser en nombre et s'étendit en Asie Mineure : on le voit désormais régulièrement associé, sous la plume des chroniqueurs et des polémistes, aux hérésies phrygiennes, mouvement amorcé probablement sous Joseph, accentué certainement par Sergios. Et cependant lorsque, avec Sergios toujours, nous le voyons opérer sa réforme et atteindre son apogée, nous sommes ramenés près de son foyer originel : Tabia, patrie de Sergios, est dans les Arméniaques ; et c'est dans la région de Néocésarée que va éclater le conflit décisif avec Byzance. Mais en même temps se produit un schisme, à l'intérieur de la secte, entre Sergios, grec orthodoxe par ses origines, cultivé, imprégné de l'exemple et de l'enseignement de saint Paul, et les partisans de Sergios, d'une part ; de l'autre, l'« arménien » Baanès, grossier et peut-être dépravé, attaché à la tradition, un « vieux-croyant » du paulicianisme.

84. *PG*, 100, 501 BC : περιαλώμενοι οἷα πλανῆτες, περιεζήτουν θρησκείαν καθ' ἣν εἰκόνες καὶ ὑπομνήματα τῆς Χριστοῦ οἰκονομίας οὐκ ἐμφανίζονται · εὑρίσκουσιν οὖν δὴ τὴν ἐρωμένην ἐκ πλείονος τὴν Μανιχαίων δὴ λέγω ἀπιστίαν καὶ ἀθείαν, καὶ τῇ δόξῃ τῇ ἐκείνων συνᾴδουσαν, καὶ τὰ κατὰ γνώμην αὐτοῖς ἐπιτρέπουσαν, καὶ ταῦτα ἐπαγγέλλουσαν οἷσπερ ἥδοντα καὶ ἔχαιρον πόρρωθεν · διὰ δὴ ταῦτα οἱ πλείους αὐτῶν (...) ἐκείνῃ τῇ λύσσῃ προσέθεντο τέλεον.

85. THÉOPHANE, de Boor, I, p. 488, l. 22 sq. ; presque textuellement repris par SKYLITZÈS-KÉDRÈNOS, Bonn, II, p. 39, l. 13 sq. ; résumé par ZONARAS, Bonn, III, p. 308, l. 10-14. Une remarque à ce propos : Théophane (*loc. cit.*, l. 24) qualifie les manichéens-Pauliciens et les Athinganes de ἀγχιγειτόνων αὐτοῦ, c'est-à-dire de Nicéphore Ier; on a proposé (Loos) de corriger en αὐτῶν, dans le sens que les seconds seraient proches voisins des premiers ; Kédrènos montre qu'il ne faut pas corriger, car il fait suivre ces mots de l'explication : ἐκεῖθεν γὰρ ἐγεγόνει, c'est-à-dire que Nicéphore Ier était originaire de la région.

Michel Ier et Léon V ; débats sur le châtiment des hérétiques. — La seconde décennie de la didascalie de Sergios correspond à peu près aux règnes de Michel Ier Rhangabè (811-813) et de Léon V l'Arménien (813-820), et à une nouvelle période d'insécurité. Rappelons que Pierre de Sicile (*Histoire* § 175) dit qu'une ordonnance impériale — il l'attribue à Michel Ier et Léon V ensemble — punissant de mort dans tout l'empire les Pauliciens, parvint dans les Arméniaques. Nous avons d'autres témoignages. Théophane, pour qui en pareille matière aucune mesure n'est assez brutale, explique les désastres subis par Michel Ier en 812 par la colère de Dieu contre un État où l'on laissait encore certaines gens parler mal des images et des moines, et qui ne réprimait pas assez durement « les Pauliciens, Athinganes, Iconoclastes et Tétradites »[86]. Sous l'année 6305 (812-813), il raconte qu'à Constantinople, l'imminence du danger bulgare poussait les «iconoclastes», ou ceux que l'on nommait ainsi, à évoquer et appeler au secours la grande ombre de Constantin V, et il ajoute ce commentaire : « Or la plupart de ces gens n'étaient chrétiens qu'extérieurement, c'étaient en réalité des Pauliciens, qui ne pouvant publier leurs dogmes infâmes profitaient de cette occasion pour pervertir les esprits faibles »[87]. Le violent parti pris du chroniqueur n'ôte point sa valeur à ce témoignage sur l'implantation du paulicianisme dans la capitale.

C'est ce qui explique le curieux débat qui s'élève alors à propos de la peine capitale prononcée contre les hérétiques, et qui oppose le patriarche Nicéphore, aux côtés de qui se rangent avec éclat son biographe Ignace et Théophane, aux Stoudites et spécialement à Théodore Stoudite. Grumel[88] a eu raison d'attribuer à Nicéphore un jugement synodal déclarant passibles de mort les Pauliciens ainsi que les Athinganes de Phrygie et de Lycaonie, et une requête à l'empereur Michel Ier pour l'application de ce jugement (où cette fois les Juifs sont englobés). Le contenu de ces deux pièces, dont le texte est perdu, nous est connu par Théophane, par Théodore Stoudite, et par la *Vie* de Nicéphore. Or Théophane parle des Pauliciens et des Phrygiens, non des Juifs ; Théodore Stoudite ne parle que des Pauliciens, qui sont sans aucun doute principalement visés ; le biographe de Nicéphore, Ignace, qui est le plus complet[89], mentionne l'ἔγγραφος τόμος[90] adressé par le patriarche à l'empereur, et les accusations qu'il portait contre les Juifs (déicide), contre les Phrygiens (leur monstrueuse ἐρεσχελία)

86. Théophane, de Boor, I, p. 496, l. 8 sq. A propos des Athinganes, punis mais non exécutés, cf. p. 497, l. 4 sq. (a. 6304 = 811-812), où Théophane dit que Michel Ier prononça contre eux l'exil et la confiscation des biens, et en chargea le stratège des Anatoliques Léon, le futur Léon V.

87. Théophane, de Boor, I, p. 501, l. 21 sq.

88. Grumel, *Regestes*, nos 383 et 384.

89. Ed. de Boor, p. 158, l. 28-159, l. 8.

90. Loos (Bibl. no 20, p. 26), suivant ici Lipšic, a cru à tort qu'il s'agit d'un grand ouvrage polémique contre les Manichéens que le patriarche avait composé et qu'il présenta à Michel Ier.

et contre les Pauliciens (leur secret et leur extrême dissimulation). Dans un premier temps, Michel Ier donna satisfaction au patriarche et prononça la mort : Pierre de Sicile nous l'a dit, Théophane le confirme[91], et se réjouit qu'on ait eu le temps de décapiter bon nombre d'hérétiques avant que cette sentence ne fût rapportée[92]. Car elle le fut[93], et probablement remplacée par la confiscation et l'exil ou l'emprisonnement. Théophane s'emporte contre les mauvais conseillers qui combattirent la peine de mort, et qui osèrent invoquer « la possibilité d'un repentir dont étaient bien incapables des hérétiques enfoncés dans une si profonde erreur (...), adonnés à toutes les souillures morales et corporelles et au culte des démons »[94]. Mais ce qui, plus que ces outrances, est digne d'attention, c'est que l'opposition à la peine capitale était venue de Théodore Stoudite. Dans une lettre à Léon Arômatopratès[95] il déclare, en se référant nommément aux Pauliciens, que la loi de l'Église ne porte contre personne condamnation au glaive ou aux fouets, car il a été dit que qui prendra le glaive périra par le glaive. Dans une lettre à Théophile d'Éphèse[96], il s'élève contre la peine de mort appliquée aux hérétiques de l'intérieur (à la différence des ennemis extérieurs de l'État chrétien, comme les Bulgares et les Arabes) ; il déclare qu'on ne doit pas même les maudire, mais prier pour eux et les instruire ; qu'en aucun cas l'Église ne peut recourir au glaive ; *qu'il l'a dit au patriarche, qui en est convenu, et à deux empereurs qui avaient prononcé la peine de mort.* Ce texte remarquable nous apprend donc que Théodore avait fait revenir le patriarche Nicéphore de son intransigeance, ce que son biographe Ignace a soin de nous dissimuler, et qu'il était intervenu dans le même sens auprès de *deux* empereurs, qui sont Michel Ier et Léon V : du même coup est confirmé le passage où Pierre de Sicile, seul, croyons-nous, de toute la tradition, charge en effet l'un et l'autre — mais pour les en louer — de la responsabilité d'avoir mis à mort des Pauliciens.

Installation chez l'émir de Mélitène. — Dans ce contexte s'insèrent sans difficulté les événements rapportés par Pierre de Sicile : arrivée de l'ordonnance impériale à Néocésarée ; mise à mort d'un certain nombre de Pauliciens ; vengeance qu'en tirent ceux de Kynochôrion, et cette milice des *Astatoi* étrangement recrutée parmi les disciples du pacifique Sergios. Ainsi, c'est toujours dans la région pontique bordant les Arméniaques que se trouve le vrai foyer du paulicianisme, mais il y a pris un développement, une organisation, une audace que nous ne soupçonnions pas et qui sont chose nouvelle. Comment s'est faite cette évolution? Dans la mesure où elle aboutit à une organisation quasi militaire et à l'action violente, on ne

91. Théophane, de Boor, I. p. 495, l. 3 : κεφαλικὴν τιμωρίαν ἀποφηνάμενος.
92. *Ibid.*, l. 14-15 : οὐκ ὀλίγους αὐτῶν ἀπέτεμεν.
93. *Ibid.*, l. 4 : ἀνετράπη.
94. *Ibid.*, l. 5-14.
95. Ep. 23 : *Nova Patrum Bibl.*, VIII, 1, p. 21, éd. Cozza-Luzi.
96. Ep. II, 155 : *PG*, 99, 1481-1485 (cf. 1485 C).

saurait l'attribuer à Sergios. A quel moment se manifeste-t-elle au grand jour? La riposte sanglante des Pauliciens, leur fuite chez l'émir de Mélitène, leur installation à Argaoun, impossibles à dater avec précision, sont cependant, à bien lire nos sources, antérieures de plusieurs années à la mort de Sergios (834-835). Peut-on penser au règne de Michel II (820-829), cet empereur phrygien que les chroniqueurs dépeignent comme infecté par les croyances et les rites judaïques et athinganes?[97] Faut-il remonter jusqu'aux années, si troublées pour l'Asie Mineure, de la révolte de Thomas le Slave (820-823)? Cela ne nous paraît pas vraisemblable, et il est en tout cas bon de redire qu'il ne faut ajouter aucune foi à une liste, entièrement fantaisiste, de prétendus alliés de Thomas où figurent « les sectateurs de Manès »[98].

Aussi bien les relations des Pauliciens avec les autorités de Byzance furent-elles fort mauvaises aussi sous Théophile (829-842), si nous en croyons un texte hagiographique d'un grand intérêt pour nous, bien qu'il ne comporte pas de chronologie précise. Il s'agit de la *Vie* de saint Makarios, higoumène du monastère de Pélékètè en Bithynie, écrite par le moine Sabas qui fut le successeur du saint à la tête de ce monastère [99]. Makarios, ordonné par le patriarche Tarasios, avait été exilé pour iconodoulie sous Léon V, rappelé et rétabli à la tête de son monastère en 821 par Michel II, enfin relégué dans une île de la Propontide par Théophile, sous le règne duquel il mourut. La *Vie* raconte que Théophile l'avait fait comparaître devant un tribunal et, comme Makarios se montrait inflexible, l'avait fait emprisonner à Constantinople. Dans la prison, notre héros rencontre des « Paulianistes c'est-à-dire Manichéens », autrement dit des Pauliciens, incarcérés comme lui *et condamnés à mort* : Παυλιανιστῶν ἤτοι Μανιχαίων καθειρχθέντων ἐν τῷ δεσμοτηρίῳ καὶ τὴν ἐπὶ θάνατον ψῆφον ἀπειληφότων[100]. La *Vie* ajoute qu'en effet ils furent tous exécutés, sauf un, qui acheta son salut en abjurant l'hérésie. Ainsi nous avons la preuve que sous Théophile, et peut-être encore du vivant de Sergios, des Pauliciens étaient condamnés à la peine capitale, à Constantinople même : le plaidoyer de Théodore Stoudite était bien oublié. La raison en est peut-être que les Pauliciens du Pont, installés chez les Arabes et lançant des raids contre le territoire de l'empire, ne sont plus seulement ces « hérétiques de l'intérieur » dont parlait le Stoudite, mais des traîtres passés à l'ennemi. Nous ne savons pas exactement quand ce pas décisif avait été franchi : nous allons en reparler.

97. Cf. le curieux passage du livre II, chap. 3, de la Continuation de Théophane (Bonn, p. 42, l. 7 sq.), utilisé, non sans bévues, par Skylitzès-Kédrènos, Bonn, II, p. 69, l. 4 sq.

98. P. Lemerle, Thomas le Slave, *Travaux et Mémoires*, 1, 1965, p. 255-297 ; cf. notamment p. 265 et n. 36 pour la liste donnée par Génésios, et p. 271 et n. 65 pour celle que donne la Continuation de Théophane.

99. H. Delehaye, S. Macarii monasterii Pelecetes hegumeni acta graeca, *Anal. Boll.*, 16, 1897, p. 140-163.

100. *Op. cit.*, § 14, p. 159 ; le ms. de la *Vie*, qui est du XIe s., écrit Παυλινιαστῶν, faute intéressante, que l'éditeur n'a point relevée ni corrigée.

* * *

RÉCAPITULATION CHRONOLOGIQUE[101] :

± 655-682	didascalie de Constantin-Silouanos (à Kibossa)
± 682-685	[séjour de Syméon à Constantinople]
± 685-688	didascalie de Syméon-Titos (à Kibossa)
± 688-718	[Paul à Épisparis]
718-748	didascalie de Gégnésios-Timothée (à Épisparis, puis à Mananalis) (748 : épidémie de peste en Asie Mineure)
748-778	didascalie de Zacharias et de Joseph-Épaphrodite (à Mananalis) ; puis de Joseph seul (à Épisparis, puis à Antioche de Pisidie)
x avant 800 à *x* avant 834	didascalie de Baanès le Sale (à Kynochôrion?).
800/01-834/35	didascalie de Sergios-Tychikos (voyages missionnaires ; puis à Kynochôrion ; puis à Argaoun).

101. Nous ne donnons cette chronologie sommaire des didascales qu'à titre indicatif, et en répétant que les dates sont incertaines, sauf celle de la mort de Sergios (donnée par nos textes) et probablement celle de la mort de Gégnésios (peste de 748).

QUATRIÈME PARTIE

LA PHASE MILITAIRE DE L'HISTOIRE DES PAULICIENS D'ASIE MINEURE : KARBÉAS ET CHRYSOCHEIR

I. KARBÉAS

La succession de Sergios. — Pierre de Sicile, après avoir parlé du schisme entre le parti de Sergios et celui de Baanès, rapporte par anticipation qu'après la mort de Sergios ses partisans entreprirent d'exterminer les Baniotes, jusqu'à ce que le synekdème Théodotos fît cesser le massacre (*Histoire* §§ 173-174). Puis il reprend de plus haut : après avoir raconté l'assassinat de l'évêque Thomas de Néocésarée par les Pauliciens de Kynochôrion, et celui de l'exarque Parakondakès par les *Astatoi* disciples de Sergios, il rapporte que les *Astatoi*[1] s'enfuirent alors auprès de l'émir de Mélitène et reçurent de lui Argaoun, d'où ils se mirent à lancer des raids contre la Romanie (§ 177-178). Sergios, qui à coup sûr n'avait pas trempé dans ces actions violentes, rejoignit cependant les Pauliciens d'Argaoun, mais fut assassiné en 834-835. Sa disparition marque une double rupture. Dans la succession des didascales, qui s'arrête avec lui, puisque la direction religieuse est désormais assurée par un collège composé de ses proches disciples, ses « compagnons de route » ou synekdèmes, dont six sont nommés (§§ 182-183). Et dans l'histoire politique de la secte, car « Karbéas apparut en ce temps-là, prit la tête de ce peuple de perdition, et en augmenta tellement le nombre que, Argaoun ne suffisant plus à le contenir, il alla fonder Téfrik » (§ 184). Autrement dit, les Pauliciens ne sont plus conduits par un chef spirituel, mais par un chef de guerre.

Photius insère au même endroit la même indication anticipée sur le conflit entre « Banites » et « Sergiotes » (*Récit* §§ 130-132). Puis il rapporte le double meurtre perpétré par les Pauliciens, la fuite chez les Arabes et l'installation à Argaoun ,l'assassinat de Sergios, l'apparition de Karbéas, de

1. Il précise bien qu'il s'agit des *Astatoi,* et ne parle plus des gens de Kynochôrion, dont il nous laisse ignorer le sort.

façon plus verbeuse et apparemment plus développée que Pierre de Sicile, mais en fait sans rien ajouter à l'*Histoire*, qui est manifestement sa seule source (*Récit* §§ 136-144)[2].

A propos de ces événements, qui marquent un tournant décisif dans l'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure, il faut chercher si nous avons ailleurs d'autres données. On a déjà rappelé plus haut le peu que l'on sait sur l'émir de Mélitène, Amr al-Aqta ou le Manchot, et nous allons y revenir. Mais le personnage principal est maintenant Karbéas, dont Pierre de Sicile (*Histoire* § 184), suivi par Photius (*Récit* § 144), dit de façon vague qu'il apparut « vers ce temps-là », c'est-à-dire, si l'on se fie au contexte, peu après la mort de Sergios, à Argaoun.

Le paulicien Karbéas. — On a vu, à la fin de la précédente partie, que si nous sommes assez bien renseignés sur les progrès remarquables du paulicianisme vers la fin du VIIIe et le début du IXe siècle, nous ne savons pas à quelle date exacte il faut placer l'installation en territoire arabe, ni dans quelles circonstances la situation évolua au point qu'avec l'énigmatique milice des *Astatoi* d'abord, avec Karbéas ensuite, on en vint à la razzia portée en terre d'empire, puis à la guerre ouverte.

La première hypothèse est que cela peut se placer sous Théophile (829-842), puisque la mort de Sergios survient vers le milieu de ce règne. En effet, la *Vie* de Macaire de Pélékétè nous a déjà appris[3] que des Pauliciens étaient alors emprisonnés, et mis à mort, à Constantinople. Un autre témoignage, pour la même époque, se rencontre dans la Passion des quarante-deux martyrs d'Amorion, rédigée par Michel syncelle[4]. On y lit qu'un iconodoule nommé Kallistos fut envoyé par Théophile comme duc à Kolôneia, où il trouva des notables qui étaient adeptes du paulicianisme ; ceux-ci, à la faveur d'un combat, firent en sorte de faire tomber Kallistos entre les mains des Pauliciens qui avaient fait alliance avec les Agarènes : *ainsi Kallistos fut livré aux apostats qui obéissaient au misérable Karbéas;* d'abord incarcéré par ces Pauliciens, il est réclamé par le chef (βούλαρχος)

2. Sur un seul point, Photius semble plus précis : il déclare que les gens de Kynochôrion, pour mettre à mort leur persécuteur, l'évêque de Néocésarée, avaient eu besoin d'un chef, *qui fut l'un des Astatoi* (§ 136) ; et il insiste en ajoutant que les Astatoi furent *les véritables auteurs des deux meurtres* (§ 137). Nous ne pensons pas qu'il emprunte ailleurs un si mince détail : il a plutôt été embarrassé, comme nous (cf. note précédente), par le silence de Pierre de Sicile sur le sort des gens de Kynochôrion, et comme en d'autres endroits, il « arrange » un peu sa source, sans apporter pour autant un témoignage indépendant.

3. Cf. ci-dessus, p. 83.

4. V. Vasilevskij et P. Nikitin, Skazanija o 42 amorijskich mučenikach i cerkovnaja služba im [« Le récit sur les 42 martyrs d'Amorion et leur célébration par l'Église »], *Zapiski Imper. Akad. Nauk,* VIIIe série, classe histor.-philol., vol. VII, n° 2, SPB 1905 : p. 22-36, la Passion par Michel syncelle (= *BHG*[3] 1213).

des Agarènes[5], qui l'envoie « en Syrie » rejoindre les chefs grecs capturés à Amorion et emprisonnés *depuis six ans;* puis il est martyrisé avec eux[6].

Le témoignage de cette Passion doit-il être retenu? Nous le pensons, et nous croyons qu'une autre version, qui mentionne un turmarque Kallistos parmi les officiers grecs capturés à Amorion[7], doit être résolument écartée : ou bien il s'agit d'un autre Kallistos ; ou bien, s'il s'agit du nôtre, le fait qu'il a été martyrisé avec les captifs d'Amorion a fait croire à tort qu'il était des leurs[8]. Au contraire, la Passion de Michel syncelle est en fait une Vie et passion de Kallistos lui-même, fort bien renseignée sur lui, et composée à une date très proche des événements[9]. Elle suggère alors la chronologie suivante : Kallistos a été envoyé à Kolôneia par Théophile avant le 20 janvier 842, date de la mort de cet empereur ; il a été remis aux Arabes, qui l'ont envoyé rejoindre les chefs grecs capturés à Amorion, vers 844, puisque le texte dit que ceux-ci étaient alors emprisonnés depuis six ans, et qu'Amorion fut prise par Mutasim le 12-13 août 838[10] ; il fut supplicié avec eux l'année suivante. Il y avait donc alors à Kolôneia des Pauliciens nombreux et ardents, qui restaient en relations avec leurs coreligionnaires passés à l'ennemi ; ils leur livrèrent par traîtrise Kallistos, à la faveur d'un engagement entre Grecs et Arabes. Ce devait être en 844 ou à une date de peu antérieure, *et Karbéas*, Michel syncelle nous le dit, *était alors le chef des Pauliciens installés en territoire arabe.*

5. C'est-à-dire, pensons-nous, le calife, plutôt que l'émir de Mélitène : c'est ce que le contexte paraît suggérer. Mais le détail est sans importance.

6. Les noms des chefs grecs cités ici (*loc. cit.*, p. 29) sont ceux que l'on trouve dans les autres sources : Théodore (Kratèros), Constantin (Baboutzikos), Théophile, Basoès. D'après notre texte, Kallistos serait arrivé peu de temps avant le martyre collectif des captifs d'Amorion, qu'il subit avec eux ; or ce martyre eut lieu le 6 mars 845 : Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, I, p. 176.

7. Georges Le Moine Cont., Bonn, p. 805 = Syméon Magistros Logothète, Bonn, p. 636 = Léon Grammatikos, Bonn, p. 224 : Κάλλιστος τουρμάρχης. Cf. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, I, p. 71 n. 1, avec des inexactitudes (aucune de ces trois sources, qui d'ailleurs n'en font qu'une, ne donne à Kallistos le patronyme Mélissènos, ni ne dit qu'il était turmarque de Kolôneia) ; Loos, Bibl. n° 24, p. 280 et n. 105, qui a vu juste.

8. Est ce encore par l'effet d'une confusion, mais plus surprenante, que Génésios, commençant le récit qu'il consacre à Chrysocheir, déclare que celui-ci fut, avec Karbéas *et Kallistos*, l'un des grands fléaux des chrétiens (Bonn, p. 121, l. 16) ?

9. Elle a été composée, cela va de soi, après le martyre des Grecs d'Amorion, 6 mars 845. Mais très peu après, car Michel syncelle mourut le 4 janvier 846 : H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur*, p. 503. En dépit des problèmes que pose l'attribution des œuvres qui nous sont parvenues sous le nom de Michel syncelle, il n'apparaît pas qu'il y ait lieu de douter que le Récit sur les 42 martyrs d'Amorion soit bien de lui.

10. Sur cette date, cf. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, I, p. 170 ; M. Canard, *Cambridge Medieval History*[2], IV, 1, p. 711. Rappelons à ce propos qu'Amr, émir de Mélitène, avait pris part à la campagne d'Amorion : Vasiliev, *op. cit.*, p. 148 et 446 ; Canard, *loc. cit.*

Karbéas et Théodora. — Ces conclusions, tirées d'un texte hagiographique à notre sens digne de foi, s'accordent-elles avec les témoignages des chroniqueurs et peuvent-elles être précisées par eux? Il faut partir de la tradition représentée par la Continuation de Théophane (livre IV, chap. 16) et par Skylitzès-Kédrènos (Bonn II, p. 153 sq.). Cette tradition lie, de façon tout à fait artificielle et non fondée, des succès politiques et religieux qui auraient été remportés sous Théodora en Bulgarie, et la volonté de l'impératrice de se retourner ensuite vers l'Orient pour y remporter des succès comparables. Elle est en revanche sûrement exacte quand elle prête à l'impératrice la détermination d'en finir avec les Pauliciens : « les ramener à l'orthodoxie, ou les exterminer » ; ce qui d'ailleurs, ajoutent nos textes, devait attirer beaucoup de malheurs sur l'empire[11].

Selon cette tradition, Théodora envoya chez les Pauliciens trois personnages[12], qui les firent périr « par myriades » en les crucifiant, égorgeant ou noyant dans la mer, et qui confisquèrent leurs biens au profit du Trésor. Or, parmi les subordonnés du stratège des Anatoliques, Théodotos Mélissènos, se trouvait le prôtomandatôr Karbéas, qui était paulicien, et fier de l'être. Lorsqu'il apprit que son père avait été supplicié comme paulicien, il s'enfuit avec 5.000 autres hérétiques auprès d'Amr de Mélitène, puis alla trouver le calife, et fit entente avec lui : dès lors, il fit la guerre aux Grecs, remporta des succès, et vit affluer tant de partisans qu'il dut construire pour eux des villes, Argaoun, Amara[13], et ensuite Téfrik. C'est de ces places que partaient les raids lancés contre l'empire par Amr de Mélitène, Ali de Tarse (?) et Karbéas. Mais Ali fut envoyé, disent nos chroniques, prendre un commandement en Arménie, et y périt avec toute son armée[14] ; et Amr, engagé dans une guerre intestine contre son « collègue» (συνάρχων) nommé Sklèros, s'y consacra pour un temps et s'y affaiblit

11. Dölger, *Regesten* n° 452, a daté d'environ 856 un prostagma de Théodora déclenchant la persécution contre les Pauliciens. C'est probablement une double erreur. Le mot « prostagma » employé par Kédrènos, Bonn, II, p. 154, l. 1(et non, p. 153, l. 18, comme dit Dölger) paraît bien n'avoir que le sens général d'ordre donné. Et la datation « vers 856 » est sans fondement.

12. Theoph. Cont., p. 165, l. 17 : ὁ τοῦ Ἀργυροῦ καὶ ὁ τοῦ Δουκὸς καὶ ὁ Σουδάλης ; Kédrènos, II, p. 154, l. 1-2 : ὁ τοῦ Ἀργυροῦ δὲ ἦν Λέων καὶ ὁ τοῦ Δοῦκα Ἀνδρόνικος καὶ ὁ Σουδάλις. D. I. Polémis a montré que les apparentes précisions apportées aux deux premiers noms par Skylitzès-Kédrènos sont suspectes, et la seconde au moins sûrement erronée : « Some cases of erroneous identification in the Chronicle of Skylitzes », *Byzantinoslavica*, 26, 1965, p. 74-81 : cf. p. 75-76. Cf. du même, *The Doukai*, Londres, 1968, p. 16.

13. Il est étrange qu'Amara ne figure pas dans Pierre de Sicile ni dans Photius. Pour son emplacement probable, cf. notre carte, H 4 ; Ramsay, *Historical Geography of Asia Minor*, p. 342; Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, I, p. 231, n. 12; Honigmann, *Ostgrenze*, p. 56.

14. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, I, p. 233, n. 1, estime que Theoph. Cont. confond ici Ali de Tarse avec Yusuf ibn Mohamed, qui commandait en Arménie et y fut tué en 851. On verra en effet plus loin qu'Ali ne dut pas prendre le commandement en Arménie beaucoup avant 863.

beaucoup[15] ; enfin victorieux, il reprit, *avec Karbéas*, les opérations contre le territoire grec, et se heurta à Pétronas, frère de Théodora, qui était stratège des Thracésiens, et remplissait les fonctions de domestique des scholes à la place de son frère aîné Bardas, empêché par sa charge de tuteur du jeune empereur Michel III.

Il est clair que cette tradition, dans l'ensemble puisée à bonne source, regroupe des événements qui se sont étendus sur un assez long temps : mais elle ne donne point de repère chronologique, sauf que la crise aiguë est imputable à la persécution déclenchée par Théodora, qui provoqua une émigration massive des Pauliciens vers l'émirat de Mélitène[16]. Or, en ce qui concerne les origines de l'« apostasie » de Karbéas, qu'elle lie ainsi directement à Théodora, il n'est pas très aisé d'accorder cette tradition avec Pierre de Sicile (et Photius), qui donne une autre version de l'installation paulicienne à Argaoun ; et avec la Passion écrite par Michel syncelle, d'après laquelle Karbéas était déjà, en 844 au plus tard, le chef des Pauliciens installés en terre arabe. Nous sommes conduits à adopter une chronologie très serrée : Théodora exerçant le pouvoir personnel, après la mort de Théophile, à partir de janvier 842, c'est au plus tard l'année suivante qu'elle déclenche en pays paulicien la persécution dont est victime le père de Karbéas ; c'est aux alentours de 843-844 que Karbéas lui-même, avec un groupe important de coreligionnaires, s'enfuit chez les Arabes, fait entente avec eux, et à la tête des Pauliciens déjà installés à Argaoun, mène contre Byzance, seul ou avec l'émir de Mélitène, des expéditions qui sont désormais plus que des razzias.

En d'autres termes, nous accordons confiance à Pierre de Sicile, qui nous montre des transfuges pauliciens établis par Amr à Argaoun encore du temps de Sergios, donc avant 835 ; et à Michel syncelle, qui nous montre Kallistos, duc de Kolôneia, livré aux Pauliciens *de Karbéas* à une date nécessairement antérieure à mars 845, qui est celle de son supplice. Nous tenons, par conséquent, que les origines de ce qu'on peut appeler l'État paulicien de Karbéas se placent bien en 843-844. De la tradition représentée par la Continuation de Théophane et par Skylitzès-Kédrènos, nous retenons les indications précises, avec les noms des principaux acteurs, concernant la persécution de Théodora et les circonstances de l'« apostasie » de Karbéas et des siens : mais nous les rapportons au début du règne personnel de Théodora, dans le contexte exalté du rétablissement des images et du triomphe de l'orthodoxie. Et nous rejetons la version d'après laquelle

15. Theoph. Cont. (p. 106, l. 21-107, l. 3) laisse entendre que celui qu'il nomme Sklèros partageait de quelque manière avec Amr le commandement de l'émirat de Mélitène ; et il dit que les deux hommes s'infligèrent de telles pertes, que leurs armées, qui se montaient ensemble à plus de 50.000 hommes, tombèrent à 10.000. Ce trait n'est pas dans Skylitzès-Kédrènos. Nous ignorons si les sources arabes confirment ces données : selon Vasiliev (*op. cit.*, p. 233, n. 1), elles ne disent rien d'un conflit entre Amr et « Sklèros ».

16. Confirmation par Zonaras, Bonn, III, p. 390.

Argaoun aurait été fondée à ce moment-là seulement et par Karbéas : sans doute le nouveau foyer paulicien a-t-il pris alors une autre signification et une autre importance, mais c'est au moins une décennie plus tôt, du temps de Sergios encore, qu'Amr avait installé dans cette place ceux qui, après le double meurtre de Néocésarée-Kynochôrion, fuyaient le territoire byzantin. Résumons notre chronologie :

— ± 830 : installation de transfuges pauliciens à Argaoun ;

— 835 : mort de Sergios ; avènement des synekdèmes ;

— ± 843-844 : persécution de Théodora, le père de Karbéas supplicié, fuite de Karbéas et des siens à Argaoun ; les conditions de la coopération des Pauliciens avec les Arabes s'en trouvent modifiées, les opérations contre les Grecs s'intensifient ;

— ± 844 : le duc de Kolôneia, Kallistos, nommé par Théophile, et devenu sous Théodora persécuteur des Pauliciens, est livré par ceux-ci aux gens de Karbéas, puis remis aux Arabes ;

— mars 845 : il est supplicié avec les chefs grecs capturés à Amorion en 838.

Le témoignage des sources arabes. — On souhaiterait mettre en parallèle un tableau chronologique fondé sur l'étude directe des sources arabes. Notre incompétence nous empêche de le dresser, et il ne nous semble pas qu'aucun spécialiste l'ait fait de façon définitive : répétons que l'histoire de l'émirat de Mélitène reste à écrire. A titre d'essai provisoire, nous nous bornerons à rassembler, même si elles nous semblent parfois insuffisamment assurées, les données dispersées par A. Vasiliev et H. Grégoire dans le tome premier de *Byzance et les Arabes*, éventuellement contrôlées ou précisées par celles que les travaux de M. Canard fournissent de leur côté[17].

A. Califat de Mutasim (7 août 833-6 janvier 842) = règne de Théophile († 20 janvier 842) :

837 : Théophile marche contre Zapétra, s'en empare, ainsi que d'Arsamosate, et Mélitène aurait alors traité (?) ; ces succès ou occupations sont éphémères.

838 : campagne d'Amorion, la place tombe le 12-13 août.

840-841 : les Grecs réoccuperaient Hadath (Adata) au N.-E. de Germanicée, peut-être Germanicée même (?) et la région de Mélitène (?) ; Vasiliev, p. 176, Canard, p. 711.

B. Califats de Watiq (842-847) et de Mutawaqil (847-décembre 861) = règnes de Théodora (21 janvier 842-15 mars 856) et Michel III († 23 septembre 867) :

844 : Amr de Mélitène pousse en territoire byzantin jusqu'à Malagina ; défaite de Théoktistos ; Vasiliev p. 196 (qui mentionne aussi, entre 842 et 850, une

17. Elles sont condensées dans *Cambridge Medieval History*², IV, 1, 1966, chap. XVII, p. 696-735 : « Byzantium and the Muslim World to the middle of the eleventh century », par M. Canard.

campagne victorieuse d'Abu Saïd dans les thèmes de Cappadoce, des Anatoliques, des Bucellaires et jusque dans l'Opsikion) ; Canard, p. 712.

845, 6 mars : supplice des chefs grecs pris à Amorion et de Kallistos ; puis ambassades et échange de prisonniers, sans doute les Arabes capturés à Zapétra en 837 et les Grecs capturés à Amorion en 838 ; Vasiliev, p. 198 sq. (et p. 200 n. 1 pour un autre échange?) ; plus d'opérations notables jusqu'en 851 (Vasiliev, p. 204), ce qui n'exclut pas les raids frontaliers saisonniers, puisque Ali de Tarse aurait fait, dans l'hiver suivant l'échange, une expédition d'ailleurs manquée (Canard, p. 712).

851, *852*, *853* : expéditions d'Ali de Tarse (Vasiliev, p. 214), qui se serait approché de Constantinople (Canard, p. 712).

855 : les Grecs attaquent Anazarbe ; Vasiliev, p. 223, Canard, p. 712.

855-856 : échange de prisonniers ; Vasiliev, p. 224, Canard, p. 712.

856 : campagne victorieuse de Pétronas : par Arsamosate il pousse jusqu'à Amida, puis revient en ravageant la région de Téfrik, « ville de Karbéas », avec 10.000 prisonniers, sans qu'Amr ni Karbéas opposent de résistance efficace ; la date est donnée par Tabari (et Ibn al Atir), et c'est aussi par les sources arabes qu'est connu le déroulement de la campagne, dont la Continuation de Théophane « ne note que le départ » ; Vasiliev, p. 233-234, et p. 318-319 pour la traduction de Tabari ; Canard, p. 712. — Expédition d'Ali de Tarse en territoire grec (Vasiliev, p. 234).

858 : Mutawaqil envoie un corps de troupes s'emparer d'une place byzantine qui est peut-être Sèmalouos dans les Arméniaques ; Vasiliev, p. 234 et n. 4.

859 : Michel III et Bardas conduisent vers Samosate une expédition, qui aurait été un succès selon les sources arabes, et que les sources byzantines auraient changée en défaite par malveillance pour Michel III (?) ; à sa préparation se rapporteraient les travaux de fortification de Nicée et d'Ancyre attestés par une série d'inscriptions au nom de Michel III ; Vasiliev, p. 235-236.

860 printemps : important échange de prisonniers sur le Lamos, auquel préside Ali de Tarse ; Vasiliev, p. 239, Canard, p. 713.

860 : opérations victorieuses d'Amr de Mélitène, qui ramène 7.000 prisonniers (Vasiliev, p. 245 et n. 3) après avoir poussé jusqu'à Sinope (Canard, p. 713) ; en revanche, la bataille dite d'Anzen, mentionnée par les sources grecques et inconnue des sources arabes, ne serait qu'un doublet des événements de 838 et devrait être « retranchée de l'histoire » (??), selon Grégoire, Vasiliev p. 245 n. 2.

860 été [confusion au moins partielle avec les événements précédents?] : Karbéas attaque le territoire byzantin et ramène 5.000 têtes de bétail, cependant qu'Amr fait de son côté la razzia d'été et ramène 7.000 têtes de bétail ; Vasiliev, p. 246 (qui parle probablement à tort de 5.000 *prisonniers* ramenés par Karbéas), et p. 320 pour la traduction du texte de Tabari qui parle d'Amr et de Karbéas, et dit que ce dernier ramena 5.000 *têtes* (de bétail).

C. Califats de Muntasir (décembre 861-juin 862), puis Mustaïn :

863 : grande campagne d'Amr de Mélitène jusqu'à Amisos, dont il s'empare ; Vasiliev, p. 249-250, Canard, p. 713. Riposte byzantine : commandées par Pétronas (Tabari : par Michel III), les armées grecques interceptent et encerclent les forces arabes, qu'elles écrasent le 3 septembre à Posôn, où Amr est tué ; Vasiliev, p. 251-255. — Selon Yakubi (Vasiliev, p. 277 : traduction), cette même année Ali de Tarse

fut nommé à un commandement en Arménie, puis tué au combat ; selon Tabari (Vasiliev, p. 325 : traduction), c'est en 248 H, mars 862-février 863, qu'eut lieu cette nomination, et en 249 H, février 863-février 864, qu'Ali al-Armeni fut tué (octobre 863, Canard, p. 713), dans une bataille avec les Grecs qui, après leur victoire de Posôn, avaient envahi la Mésopotamie, et non loin de Martyropolis.

Des raids en territoire grec auraient encore eu lieu en 864, en 865 (Vasiliev, p. 257, Canard, p. 713). Mais il est clair qu'avec le déclin depuis longtemps amorcé du califat abbaside, la bataille de Posôn et la mort au combat (dans l'automne de 863) d'Amr et d'Ali étaient des événements de grande importance, puisque ces deux émirs avaient pendant tant d'années représenté le front d'attaque du monde arabe contre les provinces byzantines d'Asie Mineure.

Il serait facile de souligner les incertitudes ou insuffisances qui subsistent dans la chronologie tirée des sources arabes. Il est plus important de noter que, dans son ensemble, elle présente, de la vie des régions frontières arabo-byzantines, un tableau comparable à celui que suggèrent les sources grecques. En particulier, dans les relations des Pauliciens avec l'émirat de Mélitène, il apparaît que la date de 843-844 est importante : l'arrivée de Karbéas avec les siens a sûrement apporté à l'émir un renfort non négligeable, et ce n'est pas un hasard si Amr a obtenu en 844 de grands succès. Revenons maintenant à Karbéas.

Karbéas et Téfrik. — L'événement majeur de son histoire est la fondation de Téfrik, qui l'éloigne de Mélitène et le rapproche du territoire byzantin. Selon Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 184-185), ses motifs furent de deux sortes : d'une part, « se soustraire à la tyrannie des Agarènes de Mélitène » ; d'autre part, se poster aux confins des Arménies et de la Romanie, pour razzier les frontières pontiques de l'empire byzantin, ramener des prisonniers qu'il installerait dans la région de Téfrik ou bien vendrait aux Agarènes s'ils refusaient de se soumettre, enfin accueillir les Pauliciens que la persécution chasserait de l'empire. Photius (*Récit* §§ 144-149), bien qu'ici comme partout sa source soit évidemment Pierre, a peut-être recueilli à Constantinople d'autres échos sur Karbéas. Il rapporte que celui-ci fonda Téfrik, Argaoun étant de toute façon devenue trop petite (§ 145), pour échapper à la tyrannie des Arabes de Mélitène, jaloux des succès et des accroissements des Pauliciens, et qui les dépouillaient (§ 146). Il laisse entendre que cette tyrannie s'exerçait aussi dans la religion puisque, tout en pratiquant en secret la leur, les Pauliciens et Karbéas lui-même devaient feindre d'adopter celle des Agarènes (§§ 144 et 147). Il ajoute, après Pierre de Sicile, que la position géographique de Téfrik en faisait une meilleure base de départ pour les expéditions en territoire grec, et un lieu de refuge facile pour les Pauliciens fugitifs (§ 148). Il esquisse, enfin, un portrait moral de Karbéas, rusé et cynique (§ 144), et il sait qu'il avait des qualités militaires, grâce auxquelles il s'imposa comme chef aux Pauliciens, et qu'il mena contre les Grecs, tantôt pour son compte et tantôt

avec les Arabes, des expéditions qui n'étaient plus de simples raids, mais déjà de véritables campagnes (§§ 145 et 149).

Malheureusement, nos sources grecques ne donnent point de dates. Nous avons montré que le point de départ de l'aventure de Karbéas doit se placer en 843-844. Pour fixer son terme, la mort de Karbéas, nous n'avons, à notre connaissance, qu'une source arabe. Masudi, dans les *Prairies d'Or*[18], après avoir rapporté la mort en 278 H (comm. 15 avril 891) du chef arabe Yazman, déclare qu'il avait été le plus redoutable ennemi des Grecs depuis Amr al-Aqta, émir de Mélitène, et Ali al-Armeni, « qui commandait aux frontières syriennes » (à Tarse). Tous deux, ajoute-t-il, périrent en 249 H (comm. 24 février 863) : Amr « commandait la garnison de Malatya [Mélitène] lorsqu'il fut attaqué par le roi de Byzance à la tête de 50.000 hommes », et tué, le vendredi 15 redjeb (3 septembre) ; Ali, qui avait quitté Tarse et avait été nommé « gouverneur d'Arménie », faisait un voyage à Mayafarqin [Martyropolis] dans le Diar-Bekir afin de visiter « un domaine qu'il avait dans ce pays », lorsqu'il fut surpris par un corps expéditionnaire grec et tué avec quatre cents des siens, « sans que l'ennemi sût que c'était Ali l'Arménien qui venait de périr ». Après ce retour sur le passé, conforme en tout point à ce que nous avons dit plus haut, Masudi déclare qu'un Grec converti, et devenu fort bon musulman, lui avait rapporté que dans une de leurs églises les Grecs ont placé les portraits de dix personnages célèbres parmi les chrétiens pour leur courage, et aussi d'un certain nombre de musulmans, que cite Masudi : parmi eux, Amr al-Aqta, Ali l'Arménien, et « Karneas Beïlakani patriarche de la ville d'Ibrik qui appartient aujourd'hui aux Grecs : ce Karneas patriarche des Beïlaki mourut en 249 H ». Il n'est guère douteux que Karneas Beïlakani soit Karbéas le Paulicien, comme Ibrik est Tibrikè ou Téfrik[19]. Il est donc mort l'année même de cette bataille de Posôn, où périt Amr de Mélitène. Cette coïncidence a fait supposer qu'il accompagnait Amr dans l'expédition qui

18. Édition et traduction Barbier de Meynard, VIII, Paris, 1874, p. 73-75.

19. « Patriarche des Beïlaki » doit signifier : chef de la secte religieuse des Pauliciens, et il n'y a pas lieu, si le texte est bien établi, de corriger *patriarche* en *patrice*, comme on l'a proposé (cf. par exemple VASILIEV, *Byzance et les Arabes*, I, p. 232, n. 1). Masudi sait en effet fort bien que les Beïlaki ou Pauliciens sont une secte religieuse, et il dit à leur propos : « Nous avons parlé ailleurs de la doctrine et des dogmes des Beïlaki, secte qui tient à la fois du christianisme et du magisme : aujourd'hui, en 332 H (comm. 4 septembre 943), elle est rentrée dans la nation grecque ». A cette date donc, il n'y a plus de Pauliciens en territoire arabe, et Téfrik, Masudi le dit, « appartient aux Grecs ». On notera encore que Masudi, ou son informateur, place Karbéas parmi les *musulmans* célèbres (on se rappellera que Photius déclare qu'il avait dû feindre d'adopter la religion des Agarènes). Enfin, après avoir parlé de Karbéas, Masudi ajoute : « On remarque aussi dans la même église [des Grecs le portrait de] ...charis, sœur du précédent. » Barbier de Meynard suppose que le mot arabe non complètement lu est la transcription d'un nom grec se terminant par ....χάρις, qui serait donc celui d'une sœur de Karbéas. Nous n'avons, à ma connaissance, aucune autre information sur cette sœur.

lui fut fatale, et qu'il périt avec lui[20]. Mais Masudi n'en dit rien. Pierre de Sicile enregistre simplement la mort de Karbéas (*Histoire* § 186), et Photius dit qu'il mourut de maladie (*Récit* § 150). Il n'y a pas lieu d'adopter une autre version, dont il serait étrange qu'elle n'eût laissé aucune trace.

Dans le cours des deux décennies que paraît avoir duré le commandement de Karbéas (de 843 ou 844 à 863), nous ne savons à quelle date placer l'abandon d'Argaoun et la fondation de Téfrik. Les motifs doivent bien être ceux qu'exposent si clairement Pierre de Sicile et Photius : nous avons dit qu'un auteur arabe, Qudama, fait état lui aussi, en termes significatifs, de l'oppression que les Arabes faisaient peser sur les Pauliciens[21]. Mais aucune source, à notre connaissance, ne dit quand survint ce déplacement si important. On peut seulement supposer que ce fut avant 856, puisque pour cette année-là, on l'a vu plus haut, les chroniques arabes disent que Pétronas ravagea impunément la région de Téfrik, « ville de Karbéas ».

Considérons enfin les événements. Il nous paraît qu'on a exagéré, sauf peut-être sur un point, à savoir l'interprétation de la campagne de 859, les divergences entre sources arabes et grecques. Les premières, on l'a vu, concernent les années 859 (campagne *victorieuse* de Michel III et Bardas vers Samosate), 860 (raids profonds d'Amr et de Karbéas en territoire grec) et 863. Parmi les sources grecques, le livre IV de la Continuation de Théophane, que nous prendrons comme base, rapporte aussi trois séries d'événements qui se succèdent de deux en deux ans, et la dernière étant sûrement de 863, on admettra que dans l'esprit du rédacteur, à tort ou à raison, les deux autres sont de 859 et 861. Le chapitre 23 (Bonn p. 176-177), qui concerne donc 859, raconte la campagne conduite contre les Arabes et contre Amr par Michel III et Bardas, qui assiègent Samosate : une sortie des assiégés met les Grecs en fuite, Michel III se sauve à grand peine en perdant tous ses bagages ; Karbéas, le bâtisseur de Téfrik, aurait fait là des prouesses, capturant vivants une centaine de « grands stratèges », stratèges et turmarques grecs, qui durent lui verser de fortes rançons[22]. Au chapitre 24 (Bonn p. 177-179), deux ans plus tard, donc en 861, Michel III conduit contre Amr une campagne à propos de laquelle sont cités les toponymes Kélarion, Chônarion, Anzès, et qui se termine par une piteuse retraite de l'empereur, sans que Karbéas soit cette fois mentionné. Enfin le chapitre 25 (Bonn p. 179-184), deux ans plus tard encore, en 863, raconte la campagne de Pétronas contre Amr qui venait de ravager « l'Arméniakè » et Amisos, et la bataille au lieu-dit Posôn, près du fleuve Lalakaôn, sans qu'il soit là non plus question de Karbéas ni des Pauliciens. Le récit correspondant de

20. Vasiliev, *Byzance et les Arabes*, I, p. 249.
21. Cf. ci-dessus, p. 74 n. 66.
22. On ne sait que dire du « ragot » qui clôt ce chapitre, sur les questions que Karbéas aurait posées à deux officiers grecs prisonniers pour savoir s'ils éprouvaient des désirs sensuels : allusion à la morale sexuelle relâchée attribuée aux Pauliciens comme à presque tous les hérétiques ?

Skylitzès-Kédrènos[23], un peu moins développé, est tout semblable et fait aussi se succéder les événements de deux en deux ans[24]. Chez Génésios (Bonn p. 91-97), même rythme de deux ans, mais le récit de la campagne de 859 est bref et ne mentionne ni Karbéas ni les Pauliciens ; celui de la campagne de 861 est au contraire développé et rapporte en détail l'affaire du mont Anzès ; pour 863 enfin, il est dit qu'Amr se porta à la rencontre de Pétronas à 500 milles d'Amisos, à Abysianos, à la frontière de la Paphlagonie et du thème des Arméniaques, au lieu dit Porsôn *(sic)*[25].

Concluons. Sans pouvoir toujours dater avec certitude les événements à une année près, nous trouvons dans les sources grecques et arabes[26] les éléments d'un tableau coloré de la situation aux confins de l'émirat de Mélitène et de Byzance, en pays paulicien, et assez de données pour reconstituer au moins la trame de l'histoire de Karbéas. Il avait été d'abord, à Argaoun, au service et à la merci d'Amr le Manchot. Ses forces vite accrues lui rendirent l'indépendance lorsque, sans doute avant 856, il fonda la puissante place de Téfrik, dans cette zone frontière incertaine où il échappait à la sujétion de l'émirat aussi bien que de l'empire. Il y a dès lors vraiment un petit *État* paulicien, libre de pratiquer sa religion sans concessions à l'Islam, et dont les moyens augmentent rapidement, grâce aux raids audacieux qui ramènent des prisonniers et du butin, et grâce à l'afflux de coreligionnaires attirés par ces succès. Sans doute y avait-il, pour Karbéas, intérêt et nécessité à maintenir d'étroites relations, et une alliance militaire, avec l'émir de Mélitène dont il continuait de dépendre peu ou prou ; mais il agit de plus en plus pour son compte, et il ne semble pas qu'il ait participé à la grande expédition d'Amr en direction de la mer Noire, en 863. Il semble même, curieusement, n'avoir pas été impliqué dans les suites de la victoire byzantine de Posôn, qui après la mort d'Amr de Mélitène vont

23. Bonn, p. 161, l. 16 sq. à p. 165, l. 10.

24. Toutefois, tandis que, chez Theoph. Cont., Posôn est un lieu-dit, Lalakaôn un fleuve, et Gyrin (Γῦριν) une prairie, chez Kédrènos Lalakaiôn *(sic)* désigne la région, Posôn le lieu, Gyrin le fleuve. Notons encore que l'une et l'autre source mentionnent la présence, dans l'armée d'Amr, de son fils, qui est fait prisonnier, alors qu'il tente de fuir vers Mélitène, par le kleisourarque de Charsianon, et livré à Pétronas.

25. Génésios (p. 96, l. 24 sq.) dit que le fils d'Amr réussit d'abord à s'enfuir avec une centaine d'hommes et à traverser l'Halys, mais qu'il fut intercepté dans le thème de Charsianon par le mérarque Machairas. Sur ce dernier, cf. Honigmann, *Ostgrenze*, p. 50, n. 4.

26. Il nous semble, nous l'avons dit, qu'on en a exagéré les divergences. Certes elles ne se recouvrent pas exactement, mais une étude plus poussée, notamment des sources arabes, les rapprocherait. Il y a, selon nous, de l'excès dans la « réhabilitation » de Michel III par H. Grégoire, pour qui les chroniqueurs arabes seraient toujours dignes de foi, tandis que les chroniqueurs grecs au service des empereurs macédoniens auraient toujours systématiquement noirci la figure de celui dont le meurtre avait porté au pouvoir la dynastie, au point que les victoires de Michel III seraient sous leur plume devenues des défaites. Même les événements de 859 appellent une interprétation moins tranchée.

provoquer celle d'Ali l'Arménien. S'il mourut cette même année 863, ce fut dans son lit, et sa succession ne fit aucune difficulté. Il faut donc admettre que les Grecs ne tentèrent pas, après Posôn, de réduire le foyer paulicien : fut-ce politique calculée, ou bien crurent-ils que l'écrasement et la mort de l'émir de Mélitène suffisaient à condamner Téfrik?

II. CHRYSOCHEIR

Ses origines. — C'est avec Chrysocheir que le conflit entre l'empire et les Pauliciens atteint son apogée et trouve son dénouement. Mais cette fois, Pierre de Sicile et Photius nous apprennent fort peu : parce que leur objet n'est point de raconter les événements politiques ou militaires, mais de combattre l'hérésie, et que Chrysocheir n'est point un chef religieux ; et surtout, parce qu'ils écrivent à un moment où la décision est encore en suspens, et ils nous le disent.

Pierre de Sicile rapporte seulement (*Histoire* §§ 186-187) que Chrysochéris succéda à Karbéas, dont il était à la fois le neveu et le gendre, et que lui-même fut envoyé par l'empereur (Basile Ier) en ambassade à Téfrik, où il resta neuf mois, afin d'échanger des archontes prisonniers, mission qui fut menée à bien (*ibid.* § 4) : nous avons montré que ce devait être en 869-870.

Photius (*Récit* § 150) dit aussi que Chrysochérès était à la fois le neveu par la naissance de Karbéas[27] et son gendre, et qu'il lui succéda : mais il n'en dit rien de plus car, ajoute-t-il aussitôt (*ibid.*, § 151), « il ne possède point la connaissance de l'avenir », autrement dit le conflit entre Basile Ier et Chrysocheir n'est pas encore arrivé à son dénouement. Or nous avons montré que Photius dut composer son *Récit* vers 871-872. Nous avons dit aussi que parmi ses correspondants, on trouve un Jean Chrysocheir, hérétique avec lequel Photius finit par rompre, mais dont l'identité ou la parenté avec le successeur de Karbéas ne sont pas établies[28].

Nous ne prétendons pas faire l'histoire détaillée de la lutte de Chrysocheir contre Byzance, mais nous devons considérer ce qu'en disent les sources grecques autres que Pierre de Sicile et Photius, en nous tenant au plus près de ces sources. Nous examinerons donc séparément : la version composite de Génésios, qui a chance d'être la plus ancienne en date ; la version représentée par la continuation de Théophane (Livre V, *Vita Basilii*) et Skylitzès-Kédrènos ; celle enfin qui est commune à Syméon Magistros Logothète, à la Continuation de Georges le Moine et à Léon Grammatikos.

27. Nous ne connaissons pas de frère de Karbéas, mais peut-être une sœur : cf. ci-dessus, note 19.
28. Cf. ci-dessus, p. 40 sq.

Le témoignage de Génésios. — Ayant déjà consacré aux Pauliciens quelques lignes de caractère très général et pour nous sans intérêt[29], Génésios y revient plus loin dans un développement cette fois détaillé[30], où il faut distinguer deux parties :

A. *(Bonn p. 120, l. 16 à p. 121, l. 15).* Les gens de Téfrik, « de Paul de Samosate, Koubrikos, Montanos et autres hérésiarques », d'abord pleins de jactance, furent vaincus par l'empereur, qui marcha contre eux « à deux reprises ». *Une première fois*, il ravage leur pays, mais ne peut s'emparer de Téfrik et revient à Constantinople : dans l'église des Archistratèges, qu'il a bâtie[31], il demande qu'il lui soit donné, avant de mourir, de voir la ruine de Téfrik. *Une seconde fois*, il part en campagne à la tête de ses armées, ravage à nouveau le pays : le Ciel alors, exauçant son vœu, provoque un séisme qui secoue si violemment Téfrik que les habitants effrayés, ou bien se rendent à l'empereur, ou bien se transportent « à l'intérieur de la Syrie », c'est-à-dire en territoire arabe. Ainsi la ville reste à peu près vide d'habitants, « cette ville qui fut réduite parce que son chef, Chrysocheir [nommé ici pour la première fois !], fut frappé de terreur ». Il est clair que cette tradition, centrée sur Basile Ier et Téfrik, n'a pas de valeur : elle retient seulement le souvenir vague de deux campagnes, toutes deux attribuées à l'empereur en personne, et qui se seraient terminées par la chute miraculeuse de Téfrik ; ce qui signifie que Génésios ne savait rien des circonstances vraies de cette chute.

B. *(Bonn p. 121, l. 16 à p. 126, l. 2).* Génésios enchaîne sur le dernier mot du paragraphe précédent, qui est le nom de Chrysocheir : « Cet insolent, avec Karbaias et Kallistos, et comme son père[32], fut cause de beaucoup de malheurs pour les chrétiens... ». C'est le véritable développement sur Chrysocheir, où cette fois le nom de Téfrik n'est pas même cité, et que Génésios emprunte à une source qu'il suit de très près, si même il ne l'insère pas telle quelle. En voici l'analyse :

— les raids de Chrysocheir en terre d'empire s'étendent jusqu'à Nicomédie et Nicée, dans tout le thème des Thracésiens, et jusqu'à Saint-Jean Théologos (Éphèse), où ses gens logent leurs chevaux dans l'église ;

29. Le premier événement dont parle Génésios, pour l'histoire extérieure du règne de Basile Ier, est l'incursion des Arabes jusqu'à Malagina : alors l'empereur nomme « un certain André, un Scythe d'Occident » hypostratège du thème de l'Opsikion ; il est victorieux, est fait patrice et domestique des scholes, bientôt magistros (Bonn, p. 114, l. 15 à p. 115, l. 12). Suit immédiatement un paragraphe de neuf lignes (p. 115, l. 13-21), où il est dit que « les gens de Téfrik » profitèrent, pour attaquer, des difficultés que l'empire connaissait avec les Arabes sur terre et sur mer ; mais l'empereur, grâce à Dieu et à ses généraux, fut victorieux ; après quoi il fit campagne contre Germanicée et Samosate, « villes et régions fameuses des Sarrasins », réduisit à l'extrémité Mélitène en l'attaquant sans relâche, et revint en triomphateur à Constantinople. Puis Génésios passe aux guerres byzantino-arabes en Occident.

30. Bonn, p. 120, l. 16 à p. 126, l. 2.

31. C'est-à-dire la Néa, placée sous le vocable du Christ, de la Théotokos, du prophète Élie, de saint Nicolas et des archanges Michel et Gabriel. Mais les travaux ne commencèrent que dans la neuvième année du règne de Basile Ier, et la dédicace n'eut lieu qu'en 881 : Janin, *Églises et monastères*², p. 361. La tradition rapportée par Génésios est donc légendaire.

32. Pour Kallistos, cf. ci-dessus, p. 40 ; pour le père de Chrysocheir, ci-dessus, p. 41 sq.

— l'empereur lui fait des offres de paix ; Chrysocheir répond en proposant un partage de l'empire, dans lequel toute l'Asie Mineure lui reviendrait ;

— deux années s'écoulent ; Chrysocheir fait une expédition de pillage jusqu'à Ancyre et aux Kommata[33], et revient ; le domestique des scholes (non nommé) le suit à quelque distance, et campe à Siboron tandis que Chrysocheir campe à Agranai, dans le thème de Charsianon[34] ; instructions du domestique aux stratèges des Arméniaques et de Charsianon ; récit de l'affaire de Bathyryax ; les gens de Chrysocheir, surpris, s'enfuient jusqu'à une distance de 30 milles, au lieu dit Κωνσταντίνου Βουνόν[35] ;

— Chrysocheir tente de s'échapper ; il est trahi par un certain Poulladès, un Grec qui avait été son prisonnier et qui était devenu son intime, et mortellement blessé par lui ; il est soigné par l'un des siens nommé Diakonitzès, « dont l'empereur Léon VI devait faire, après qu'il eut abjuré le paulicianisme, un *mensouratôr* »[36] ; mais les stratèges surviennent, et lui tranchent la tête, qu'ils envoient à Basile Ier.

Ce morceau B, dont le personnage central est Chrysocheir, s'il ne fournit pas plus que le morceau A une chronologie, suggère la succession suivante : raids profonds de Chrysocheir jusqu'à Nicomédie, Nicée, Ephèse ; refus de négocier avec Basile Ier ; deux années passent ; nouvelles expéditions de Chrysocheir, cette fois en Galatie, qui se terminent par sa mort, qu'on pourrait presque dire accidentelle, à la suite de la surprise de Bathyryax, où les armées grecques avaient à leur tête, non point l'empereur, mais le domestique des scholes. Nous supposons que dans ces « deux années » pendant lesquelles il ne se passa rien, sinon de vaines tentatives de négociation de la part de Basile Ier, il faut placer l'ambassade de Pierre de Sicile : son séjour prolongé à Téfrik ne s'explique pas par un simple échange de prisonniers, mais par des pourparlers importants, qui finalement échouèrent, même si l'exigence d'un partage de l'empire, prêtée au chef paulicien, n'est qu'une boutade ou une légende. On notera que dans ce morceau B, Génésios donne des détails nombreux et précis, des noms de personnes et de lieux, qu'on dirait empruntés au récit d'un témoin, peut-être au rapport d'un officier, qu'il aurait pu consulter dans les archives du Palais.

La Vita Basilii et Skylitzès-Kédrènos. — Le Livre V de la Continuation de Théophane, la *Vita Basilii* écrite par Constantin VII, consacre à la lutte contre Chrysocheir les chap. 37-43[37], qui se subdivisent en deux : chap. 37-

33. Sur les Kommata, cf. W. Ramsay, *The Historical Geography of Asia Minor*, Londres, 1890, p. 227 ; Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*, II, 1, p. 34 et n. 2.
34. Siboron, Agranai : Ramsay, *op. cit*, p. 220, 249 ; Vasiliev-Canard, *op. cit.*, p. 36 et n. 1 (bibliographie).
35. Bathyryax, non loin de Dazimon, et Kônstantinou Bounon, à 30 milles en direction de Sébastée : Ramsay, *op. cit.*, p. 220, 267 note ; Honigmann, *Ostgrenze*, p. 60 et n. 7 ; Vasiliev-Canard, *op. cit.*, p. 36 et n. 2 (bibliographie).
36. Sur le *mensouratôr*, cf. en dernier lieu N. Oikonomidès, *Les Listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris, 1973, Index s.v.
37. Les chapitres précédents sont consacrés aux affaires intérieures, et le chap. 36, qui forme transition, à la réorganisation et à l'entraînement de l'armée par Basile Ier.

40, campagne conduite par Basile Ier ; chap. 41-43, campagne du domestique des scholes. *On n'y trouve aucune date.* La succession des événements est la suivante :

(Chap. 37) : « Au printemps », Basile prend personnellement la tête d'une expédition dirigée contre Chrysocheir, lequel se borne à défendre Téfrik ; l'empereur ravage la région, y compris les places d'Abara (Amara) et Spathè[38] ; mais il ne parvient pas à s'emparer de Téfrik, dont il lève le siège (ἐπανεχώρησεν). *(Chap. 38)* : Cette campagne amène cependant les gens de Taranta[39] à solliciter d'entrer dans l'alliance impériale, ainsi que l'arménien Kourtikios de Lokana[40]. *(Chap. 39)* : Basile envoie une colonne contre Zapétra, qui est prise, et beaucoup de captifs sont délivrés ; puis Samosate est emportée, la colonne pousse une pointe au-delà de l'Euphrate sans rencontrer de résistance, revient auprès de l'empereur, qui attendait sur le Zarnuq, à Kéramision[41]. *(Chap. 40)* : L'empereur part avec toute l'armée en direction de Mélitène ; trouvant l'Euphrate en pleine crue d'été, il le passe sur un pont qu'il construit, s'empare de Rapsakion[42], fait ravager par les troupes « Chaldes et Kolôniates » le pays entre l'Euphrate et l'Arsanias, enlève les places de Kourtikiou, Chachon, Amer, Mourinix, Abdéla[43] ; il ne s'obstine pas au siège de Mélitène, trop bien défendue ; il va ravager « la terre des Manichéens », incendie Argaoun, Koutakion, Stéphanon, Rachat[43]. Il revient à Constantinople chargé de butin, entre par la porte Dorée, reçoit les acclamations du peuple, et à Sainte-Sophie est couronné par le patriarche de la couronne du vainqueur.

Il est tout à fait clair que ces chap. 37-40, *dans l'esprit de l'auteur*, relatent une seule campagne, qui commencerait au printemps d'une année non précisée, se poursuivrait pendant l'été (la « crue d'été » de l'Euphrate), et trouverait sa conclusion dans le retour triomphal à Constantinople. D'ailleurs, Basile n'avait pu s'emparer ni de Téfrik, ni de Mélitène, et s'était

38. Sur Abara-Amara, cf. principalement HONIGMANN, *Ostgrenze*, Index s.v. et surtout p. 56 (sud de Téfrik, peut-être l'actuelle Emirkoï, près de la route de Sébastée à Mélitène, à l'ouest d'Argaoun) ; en dernier lieu, VASILIEV-CANARD, *op. cit.*, II, 1, p. 33, n. 3 (bibliographie) ; notre carte, H 4. Spathè ne paraît pas avoir été identifiée avec certitude.

39. Taranta (Derende) : cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, Index s.v. et carte II ; VASILIEV-CANARD, *op. cit.*, II, 1, p. 35 et n. 1 (bibliographie), « à trois jours de marche à l'ouest de Malatya » ; notre carte, G 4.

40. Sur Lokana (non exactement localisée), cf. VASILIEV-CANARD, *op. cit.*, II, 1, p. 35, n. 2 ; sur Kourtikios, HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 59.

41. Sur le Zarnuq (az-Zarnuq, Atzarnuq, etc.) et, sur ce fleuve, le site de Kéramision, cf. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 58 et carte II ; VASILIEV-CANARD, *op. cit.*, II, 1, p. 43, n. 2 et 44, n. 1 ; notre carte, H 4.

42. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 58 et carte II.

43. Ces énumérations de places prêtent encore à discussion. Après W. Ramsay, on se reportera à deux articles de J. G. C. ANDERSON : « The campaign of Basil I against the Paulicians in 872 A.D. », *The Classical Review*, 10, 1896, p. 136-140 ; et « The road-system of Eastern Asia Minor », *Journal of Hell. Studies*, 17, 1897, p. 22-44. Mais il convient de les contrôler au moyen de HONIGMANN, *Ostgrenze* (souvent critique à l'endroit d'Anderson), et de consulter aussi VASILIEV-CANARD, *op. cit.*, II, 1. Maintes identifications ou localisations demeurent contestées ou contestables.

en somme borné à dévaster le pays sans l'occuper durablement. Il ne conduira pas lui-même la campagne suivante :

(Chap. 41) : Chaque jour, à Constantinople, Basile demande à Dieu, par l'intercession de l'archistratège Michel et du prophète Élie[44], qu'il lui soit donné de voir de son vivant la chute de Chrysocheir, et de planter trois flèches dans son sale crâne : « ce qui devait arriver en effet », car *l'année suivante*, Chrysocheir ayant repris ses incursions, l'empereur envoie contre lui le domestique des scholes (non nommé) avec toute l'armée. Il se tient à distance de Chrysocheir, se bornant à gêner son action et à protéger le pays ; mais quand Chrysocheir est sur le point de rentrer chez lui avec son butin, le domestique le fait suivre par les stratèges de Charsianon et des Arméniaques jusqu'à Bathyryax. *(Chap. 42)* : Récit de l'engagement : panique et fuite des gens de Chrysocheir, poursuivis jusqu'à une distance de 30 milles. *(Chap. 43)* : Chrysocheir lui-même, trahi et blessé par Pouladès, soigné par Diakonitzès, est rattrapé par des Grecs, qui lui tranchent la tête et l'envoient à l'empereur. Celui-ci était alors au Pétrion[45] : voyant son vœu exaucé, il tire par derrière[46] trois flèches contre la tête de son ennemi, et n'en rate pas une. « Telle fut, grâce à Dieu, la fin de Chrysocheir, et de la puissance alors florissante de Téfrik. »

Ainsi la *Vita Basilii*, qui répartit les événements sur deux années consécutives, représente une tradition très différente de ce que nous avons appelé le « morceau A » de Génésios, qui nous était d'ailleurs apparu de faible valeur historique. En revanche, pour la campagne du domestique des scholes, la surprise de Bathyryax et la mort de Chrysocheir, elle connaît manifestement, et dans l'ensemble elle suit, soit le « morceau B » de Génésios, soit plutôt sa source, dont nous avons dit qu'elle pouvait être une pièce officielle conservée dans les archives impériales.

Quant au récit de Skylitzès-Kédrènos[47], il ne présente que de menues divergences de détail par rapport à la *Vita Basilii*[48]. Il est tout semblable dans la succession des événements, qui s'étendent aussi sur deux années consécutives, et jusque dans la conclusion qu'il leur donne : « Chrysocheir

44. Deux des vocables de la Néa : cf. ci-dessus, à propos de Génésios, note 31.
45. Bonn, p. 275, l. 21-22 : « Au Pétrion, où se trouvait le monastère dans lequel vivaient ses filles ». C'est le monastère de Sainte-Euphémie, dans lequel Basile Ier avait en effet mis ses quatre filles : Bonn, p. 264, l. 17 sq. ; cf. Janin, *Églises et monastères*², p. 127 (mais la date de 877 est erronée).
46. Bonn, p. 276, l. 4 : ὀπισθοφανῶς ; par dérision ?
47. Bonn II, p. 206, l. 6 à p. 212, l. 25.
48. Divergences notables chez Kédrènos : 1) Les villes « proches de Téfrik » que Basile réduit sont Abara, Koptos, Spathè (p. 207, l. 1). 2) La présence de Basile et ses opérations entraînent le ralliement de Tauras (p. 207, l. 6), « ville des Ismaélites » voisine de Téfrik et jusque-là son alliée, ainsi que de l'arménien Kourtérios (p. 207, l. 10) qui était maître de Lokana et dévastait les frontières grecques. 3) Les places dont s'empare Basile dans sa campagne au-delà de l'Euphrate sont Karkinion, Glaschôn, Aman, Mourèx et Abdèla (p. 208, l. 10-11) ; puis, « dans le pays des Manichéens », Argaouth, Koutakiou, Stéphanou et Ararach (p. 209, l. 3-4). 4) Il est précisé (p. 209, l. 12) que le patriarche qui, à Sainte-Sophie, remet à Basile la couronne de vainqueur est Ignace.

mort, toute la florissante jeunesse de Téfrik se fana avec lui, et en une heure la foule des Manichéens, qui s'était élevée à tant de gloire, se dissipa en fumée. »

Les deux principales difficultés sont donc : les graves divergences entre les deux traditions jusqu'ici examinées, en ce qui concerne la ou les campagnes conduites par Basile Ier en personne ; et l'absence de toute chronologie. Considérons la troisième groupe de sources grecques.

Le groupe du Logothète. — Pour ce qui nous intéresse, les sources connues sous le nom de Continuation de Georges le Moine, chronique de Syméon Magistros Logothète et chronique de Léon Grammatikos, qui ont en commun une extrême brièveté, donnent aussi exactement le même schéma de la succession des campagnes. Le Logothète seul fournissant une chronologie au moins approximative, par les années de règne de Basile Ier, c'est sur lui que nous nos fonderons[49]. Voici ce que nous y trouvons :

1) *(Bonn p. 690, l. 6-13)* : Aussitôt après la mention de la naissance d'Alexandre, le 23 novembre de la cinquième année de règne : « L'empereur fit campagne contre les Agarènes d'Aphrikè [= Téfrik][50], et dans toutes les rencontres il fut battu et subit beaucoup de pertes. Sur le point d'être fait prisonnier, il fut sauvé par Théophylacte Abastaktos (...). Revenu à Constantinople, il envoya contre Aphrikè son *gambros* Christophore[51], qui fut victorieux et détruisit la ville de fond en comble ».

2) *(Bonn p. 692, l. 8-10)* : « La onzième année de son règne », Basile fait campagne contre Mélitène, et revient victorieux. — Si l'on compte à partir du couronnement de septembre 867, cette onzième année de règne correspond à septembre 877-septembre 878 ; si l'on compte à partir de l'association au trône en mai 866, la onzième année correspond à mai 876-mai 877. Or c'est ce dernier calcul qui est le bon, car aussitôt après, le Logothète dit que le patriarche Ignace mourut dans la douzième année du règne, et l'on sait qu'il mourut le 23 octobre 877. Donc, la naissance d'Alexandre en novembre de la cinquième année de règne est de novembre 870, et la campagne malheureuse conduite personnellement par Basile Ier contre Téfrik doit être de 871. La campagne victorieuse du domestique des scholes, Christophore, n'est pas datée, mais elle suit de peu. Et la campagne de Basile Ier contre Mélitène, dans la onzième année de règne, est de l'été-automne de 876, ou du printemps de 877.

3) *(Bonn p. 692, l. 13-14)* : « Dans sa treizième année de règne, l'empereur fit campagne contre Germanicée, et revint après l'avoir soumise ». Cela doit être dans l'été-automne de 878, ou au printemps de 879.

49. Passages correspondants de la Continuation de Georges le Moine : Bonn, p. 841, l. 9-20, p. 844, l. 8-10 et 17-18 ; de Léon Grammatikos : Bonn, p. 255, l. 7-19, p. 258, l. 3-12.

50. Ce groupe de sources ne parle que des Agarènes, non des Pauliciens (ou Manichéens), et ne mentionne pas le nom de Chrysocheir.

51. Nous avons ici pour la première fois le nom du domestique des scholes, que les sources analysées plus haut ne nous avaient pas encore révélé.

Laissons de côté, pour le moment, les campagnes contre Mélitène et Germanicée, et revenons à Téfrik et à Chrysocheir. Il y aurait donc eu deux campagnes successives, l'une malheureuse conduite par Basile I[er] en personne, en 871, l'autre victorieuse, conduite peu après par Christophore, et terminée par la ruine de Téfrik. Nous reconnaissons les deux campagnes du « morceau A » de Génésios, mais à ceci près que cet auteur les attribue toutes deux à Basile : l'explication simple est qu'en portant à son actif les succès de la seconde, il effaçait les échecs subis dans la première. Et nous reconnaissons aussi les deux campagnes de la *Vita Basilii*, mais à ceci près, qui est important, que la *Vita* présente la première, conduite par l'empereur, comme longue, pénétrant profondément dans le territoire ennemi, fertile en péripéties notables et terminée victorieusement, tandis que le « groupe du Logothète » ne lui donne d'autre objectif que Téfrik, déclare que l'empereur fut constamment battu, et manqua même de fort peu d'être fait prisonnier[52]. La partialité de la *Vita* pour le fondateur de la dynastie, opposée aux dispositions favorables que le « groupe du Logothète » montre au contraire pour l'usurpateur Romain Lécapène, ne suffit pas à rendre compte d'une telle différence. Quant à la chronologie, nous sommes portés à placer en 871 (d'après le Logothète) la campagne de Basile, et peu après, probablement en 872 (« l'année suivante » : *Vita Basilii* chap. 41), la campagne du domestique des scholes Christophore.

Apport chronologique des sources arabes. — Examinant les sources arabes, traduites par M. Canard, qui forment la seconde partie du tome II de *Byzance et les Arabes*, nous trouvons dans Tabari (pp. 6 et 8) trois dates qui retiennent notre attention :

— en 258 H, 18 novembre 871-6 novembre 872 : « Cette année-là fut tué dans le pays des Rūm Ḫ.r.s.ḫ.ăr.s, à la tête d'une troupe de ses compagnons ». Il s'agit évidemment d'une transcription arabe du nom de Chrysocheir.

— en 259 H, 7 novembre 872-26 octobre 873 : « Cette année-là, le souverain des Rūm s'empara de Samosate ; puis il vint camper devant Mélitène dont il assiégea les habitants. Mais ceux-ci lui livrèrent bataille et le mirent en déroute. »

— en 268 H, 1[er] août 881-20 juillet 882 : « Cette année-là, le fils de la Slave, tyran (empereur) des Rūm, fit une expédition. Il mit le siège devant Mélitène, qui fut assistée par les troupes de Maraš et de Hadat. Le tyran fut mis en fuite et poursuivi jusqu'à Al-S.riʿ. »

Laissons provisoirement de côté la dernière, et même les deux dernières indications. La première, en revanche, nous procure une confirmation

52. Ce détail, et le nom de celui qui sauva l'empereur, ne sont donnés que par les chroniques du « groupe du Logothète », qui ajoutent que ce Théophylacte Abastaktos était le père de Romain Lécapène.

décisive : c'est bien en 872 que fut tué Chrysocheir. En utilisant toutes les données que nous avons rencontrées, quand elles ne sont pas incompatibles entre elles, nous proposerons donc la reconstitution suivante :

— 863 : Chrysocheir succède à son oncle et beau-père, Karbéas, à la tête de l'État paulicien de Téfrik.

— avant 869 : raids profonds de Chrysocheir en territoire grec : Nicomédie, Nicée, le thème des Thracésiens, Ephèse.

— 869-870 : tentatives de négociation de Basile Ier ; ambassade de Pierre de Sicile à Téfrik ; les exigences de Chrysocheir font échouer cette mission ; seul un échange de prisonniers est conclu.

— 871 : Basile Ier dirige en personne une expédition contre Téfrik ; il est battu ; sur le point d'être fait prisonnier, il est sauvé par Théophylacte Abastaktos.

— 872 : raid de Chrysocheir en Galatie, jusqu'à Ancyre et aux Kommata. Basile Ier envoie contre lui le domestique des scholes, Christophore, qui le suit et l'observe quand il est sur le chemin du retour ; les troupes des stratèges des Arméniaques et de Charsianon surprennent, à Bathyryax, celles de Chrysocheir, qui lâchent pied ; Chrysocheir est mortellement blessé par l'un des siens ; sa tête est envoyée à l'empereur.

Une difficulté importante subsiste : la version donnée par les chap. 37-40 de la *Vita Basilii* (et donc aussi par Skylitzès-Kédrènos) est irréductible aux autres sources en ce qui concerne les événements que nous plaçons en 871, c'est-à-dire la campagne conduite personnellement par Basile. Ou plutôt, le chap. 37 seul s'accorde bien avec le reste de la tradition, en dépit de la coloration trop favorable à Basile Ier qu'il prête comme d'ordinaire aux événements ; et cela jusqu'à son dernier mot, ἐπανεχώρησεν, dont nous soupçonnons qu'il vient d'une source qui savait que l'empereur avait alors battu en retraite et regagné Constantinople. Mais les chapitres suivants, les opérations longues, complexes et victorieuses qu'ils décrivent, le retour triomphal à Constantinople, sont *à cette date* sans explication. Nous allons y revenir.

III. APRÈS LA MORT DE CHRYSOCHEIR

Le sort de Téfrik. — Le meilleur récit que nous avons de la fin de Chrysocheir, à savoir le document inséré dans le « morceau B » de Génésios, rapporte qu'après l'affaire de Bathyryax, les Grecs poursuivirent les Pauliciens jusqu'au « mont de Constantin », à 30 milles de là. Mais il est muet sur le sort de Téfrik. La *Vita Basilii* (ainsi que Skylitzès-Kédrènos) s'exprime, on l'a vu plus haut, comme si la mort de Chrysocheir mettait

pratiquement fin à l'état paulicien, et au grave danger qu'il avait fait courir à Byzance : mais elle non plus ne nous apprend rien sur Téfrik. C'est sans doute qu'on ne savait rien, ou qu'il ne s'était rien passé, et la légende vint combler ce vide. Le « morceau A » de Génésios prétend que Dieu provoqua alors un séisme, qui ruina la ville et dispersa ses habitants : on ne connaît point de séisme, à cette date, dans cette région. Le « groupe du Logothète » affirme, sans plus, que Christophore victorieux détruisit la ville de fond en comble : simplification manifestement tout aussi légendaire. En fait, le consensus des historiens, jusqu'aux plus récents, pour faire coïncider la mort de Chrysocheir et la chute de sa capitale, ne repose sur rien. Déjà Honigmann, plus attentif, avait noté en passant que « von einer Einnahme der Stadt selbst ist freilich in den Berichten nicht die Rede »[53]. Dernièrement, N. Oikonomidès a proposé de dater la ruine de Téfrik de la campagne dirigée par Basile Ier contre Germanicée[54] : à bon droit.

Un appendice au premier Livre du *De cerimoniis* (Bonn p. 498-503) nous a en effet conservé la description d'un triomphe célébré par Basile Ier, qui a pour titre : « Retour d'une expédition victorieuse de Basile, l'empereur ami du Christ, revenant de Téfrik et de Germanicée », et qui commence par ces mots : « L'empereur revenant victorieux de la guerre de Téfrik et de Germanicée... » Aucune indication chronologique, sinon que le fils aîné de Basile, Constantin, était effectivement présent et associé au triomphe de son père : on le nomme, on décrit son costume. Le *terminus ante* est donc la date de la mort de Constantin, 3 septembre 879[55]. Tous les historiens ont soutenu que la description unique qui nous est parvenue concerne, en réalité, *deux* triomphes, l'un après une victoire à Téfrik, l'année même de la mort de Chrysocheir, l'autre après une victoire à Germanicée, plusieurs années plus tard : célébrés selon le même cérémonial, on en aurait fait un seul récit. Cette hypothèse, faite pour sauver une chronologie aussi traditionnelle que peu fondée, n'a pas de vraisemblance. Il s'agit d'un seul et même triomphe, au retour d'une seule et même campagne de Basile Ier (accompagné de son fils Constantin) contre Téfrik et Germanicée. A quelle date?

Chronologie des expéditions de Basile Ier après 872. — Souvenons-nous d'abord que dans nos sources grecques, avant la mort de Chrysocheir, nous avons, si l'on peut dire, « une campagne de trop » : celle qui est racontée aux chapitres 38-40 de la *Vita Basilii*[56] et dans les pages correspondantes

53. HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 60.
54. N. OIKONOMIDÈS, *Les listes de préséance...*, *op. cit.*, Paris, 1973, p. 350 et n. 355 et 356.
55. F. HALKIN, Trois dates historiques précisées grâce au Synaxaire, *Byzantion*, 24, 1954, p. 7-17 : cf. p. 14 sq.
56. Il nous semble en effet qu'il faut rattacher le chap. 38, et le ralliement des gens de Taranta et de Kourtikios de Lokana, plutôt aux événements qui suivent, moins défavorables aux armes byzantines, qu'à ce qui précède et à l'échec de Basile devant Téfrik.

de Skylitzès-Kédrènos. Souvenons-nous aussi que Tabari place en 259 H, donc en 873, une campagne au cours de laquelle l'empereur s'empara de Samosate et mit le siège devant Mélitène. On est conduit à supposer que la *Vita* a « bloqué » en 871 deux campagnes, qui se sont en fait déroulées en 871 et 873 : il ne serait pas surprenant que, dans l'année suivant la mort de Chrysocheir, Basile Ier, débarrassé d'un dangereux adversaire, ait personnellement conduit une nouvelle expédition en direction de l'Euphrate ; et comme elle connut d'honorables succès, on comprend que la *Vita* l'ait amalgamée à la campagne de 871, dont elle dissimulait ainsi l'échec. Pour que cette hypothèse soit retenue, il faut encore que la brève mention de Tabari ne soit pas en contradiction avec les chap. 38-40 de la *Vita* : or Tabari se borne à dire que Basile Ier prit Samosate, et assiégea Mélitène, qu'il ne prit pas, et c'est ce que dit aussi, pour l'essentiel, la *Vita Basilii*.

Nous admettons donc l'existence de cette campagne de 873[57]. Est-ce alors que Téfrik tomba? C'est peu vraisemblable, puisque nous avons vu que cet événement est associé à une expédition contre Germanicée, et qu'il n'est point question à ce moment de Germanicée. De fait, si la *Vita* rapporte bien qu'après avoir levé le siège de Mélitène, l'empereur se tourna contre « le pays des Manichéens » (Bonn p. 270, l. 19 sq.), elle ne mentionne pas Téfrik parmi les places pauliciennes qui furent alors incendiées et détruites, et Skylitzès-Kédrènos ne le fait pas non plus. Au milieu des ruines de l'État de Chrysocheir, la vieille forteresse de Karbéas, dernier réduit, tenait encore bon.

Quand faut-il donc placer cette « guerre de Téfrik et de Germanicée » qui, probablement, en vint à bout? La difficulté d'accorder les données de nos sources devient ici plus grande encore qu'ailleurs. Tabari ne nous aide plus, puisque la troisième indication que nous y avons relevée se rapporte à l'année 881-882, après la mort de Constantin, qui est, rappelons-le, notre *terminus ante*. Génésios ne va pas au-delà de la mort de Chrysocheir. Le Logothète, qui ignore la campagne de 873, connaît en revanche, on l'a déjà dit, une campagne de Basile Ier contre Mélitène dans la onzième année de son règne (876-877), et une campagne victorieuse contre Germanicée dans la treizième année (878-879), mais il ne nous en dit rien. Il faut donc revenir à la *Vita Basilii* qui, dans ses chap. 46-49 (correspondant à Skylitzès-Kédrènos, Bonn p. 213-216), fait le récit d'une expédition conduite par Basile en personne, accompagné de son fils Constantin, « contre la Syrie » et jusqu'à Germanicée, et au retour de laquelle l'empereur

57. Pour le détail de la campagne, on se reportera à l'article cité ci-dessus (n. 43) de J. Anderson, dont plusieurs points de vue sont erronés, ainsi que la datation ; à Honigmann, *Ostgrenze*, p. 58-60, qui est précieux pour la topographie, mais n'a pas débrouillé la chronologie ; enfin à M. Canard, *Byzance et les Arabes*, II, 1, p. 43-47, qui place bien cette campagne en 873 (d'après Tabari), mais n'a pas vu les problèmes posés par les sources grecques, croit à tort que Téfrik fut prise et rasée par Christophore, que Chrysocheir avait réussi à s'enfuir de la ville assiégée, etc.

célébra un triomphe à Constantinople. Il fait peu de doute que ce soit celle à laquelle se rapporte l'Appendice au premier Livre du *De cerimoniis.* En voici, en bref, le déroulement d'après la *Vita* (nous indiquons entre parenthèses ou en note les divergences notables de Skylitzès-Kédrènos) :

(Chap. 46)[58] : Retour dans l'empire de la forteresse de Loulon[59] et de la place de Mélouos[60]. « Les stratèges » s'emparent dans le même temps de « la ville des Manichéens nommée Katabatala »[61]. Puis Basile Ier en personne, emmenant avec lui son fils Constantin, part « contre la Syrie » et fait de Césarée de Cappadoce sa base d'opérations. Prise ou ralliement des places de Psilokastellon, Paramokastellon, Phalakrou[62]. Le fils d'Ambros (c'est-à-dire d'Amr le Manchot, ancien émir de Mélitène), Apabdele[63], dont nous apprenons ici qu'il était émir d'Anazarbe, à l'approche de l'empereur cherche son salut dans la fuite en se mêlant à des gens de Mélitène. Liste de places prises par les Grecs[64]. Ralliement à l'empereur de Sima[65].

(Chap. 48)[66] : Basile avec l'armée traverse les fleuves Onopniktès et Saros ; passe par Koukousos, Kallipolis, Padasia ; arrive à Germanicée, dont il doit se borner à dévaster les environs ; puis à Adata[67], qu'il assiège en vain ; il se résigne à faire retraite avant que l'hiver ne le surprenne.

(Chap. 49) : Sur le chemin du retour, Abdélomel, « qui était maître de la région »[68], se rallie. Basile arrive à Césarée, où lui parviennent les nouvelles de succès remportés ἔκ τε Κολωνείας καὶ Λούλου (Kédrènos : ἔκ τε Κολωνείας καὶ

58. Le chap. 44 raconte le rétablissement de Photius sur le trône patriarcal, qui eut lieu le 26 octobre 877 ; le chap. 45, le complot et le châtiment de Kourkouas, non datés.

59. Tabari donne deux dates, dont la bonne est probablement 263 H, septembre 876-septembre 877 : Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes,* II, 1, p. 79-80.

60. Honigmann, *Ostgrenze,* p. 61 ; Vasiliev-Canard, *op. cit.,* p. 81.

61. Kédrènos : « Kameia, métropole des Manichéens ». Le site de Katabatala (ou de Kameia), dont nous ne connaissons pas d'autre mention, est inconnu : Vasiliev-Canard, *op. cit.,* p. 81 et n. 4, « vraisemblablement dans la région de Téfrikè, Argaouth et autres villes pauliciennes ». Il est singulier que nous rencontrions ces toponymes obscurs là où nous attendrions Téfrik. Celle-ci n'est donc probablement pas encore réduite lorsque Basile Ier commence sa campagne.

62. Chez Kédrènos : Xylokastron, Phyrokastron, Phalakrou. Localisations incertaines : cf. Vasiliev-Canard, *op. cit.,* p. 88 et n. 2.

63. Abdallah b. Amr b. Obaydallah al-Aqta : Vasiliev-Canard, *op. cit.,* p. 88 et n. 3.

64. Sur ces places, non ou mal identifiées, cf. Honigmann, *Ostgrenze,* p. 62 ; Vasiliev-Canard, *op. cit.,* p. 88.

65. Gouverneur turc d'Antakiya (Antioche) selon Honigmann, *Ostgrenze,* p. 62 ; mais cf. la discussion de Vasiliev-Canard, p. 93-94.

66. Dans le chap. 47 de la *Vita,* Constantin VII développe de curieuses considérations sur la façon, sans doute trop rapide, dont il rapporte tant de grands événements déjà anciens, en partie enfouis dans l'oubli, et dont les détails ne sont point assurés. On voit bien par là combien on aurait tort de vouloir prendre à la lettre tout son récit.

67. Au N.-E. de Germanicée (notre carte, G 5) : Vasiliev-Canard, *op. cit.,* p. 89.

68. Chef arabe non autrement connu, croyons-nous.

Μεσοποταμίας !), et où arrivent en quantité butin et prisonniers ἀπό τε φρουρίων τῆς Ταρσοῦ καὶ ἀπὸ μανιχαϊκῶν πόλεων (Kédrènos : « des Kurdes et des Sarrasins »). L'empereur fait mettre à mort un grand nombre de prisonniers kurdes[69], charge inutile pour l'armée déjà encombrée de butin (Kédrènos : chargée du butin ἀπό τε Συρίας καὶ Τεφρικῆς !). A Mèdaion[70] il distribue les récompenses aux troupes et les envoie prendre leurs quartiers d'hiver. Lui-même rentre à Constantinople, où il reçoit du patriarche la couronne de victoire, et du peuple les acclamations.

Il est clair que pour le récit de cette campagne, Constantin VII n'a pas eu à sa disposition des documents sûrs et de première main : il le dit d'ailleurs, comme on l'a vu. Il est difficile de se reconnaître dans un fatras de toponymes plus ou moins estropiés et mal identifiés. Les tentatives modernes d'interprétation ne sont pas convaincantes[71]. On voit bien que l'empereur n'a conduit en personne, partant de Césarée, qu'une expédition contre Germanicée et contre Adata, qui ne furent prises ni l'une ni l'autre. On devine que d'autres troupes byzantines, commandées par « les stratèges », opéraient ailleurs, en pays tarsiote sans doute, en pays paulicien sûrement : les « manichéens » plusieurs fois mentionnés, les noms de Kolôneia et de Mélitène, le récit sur le fils d'Amr le Manchot, éveillent des échos familiers, sans compter l'énigmatique Katabatala ou Kameia, ville ou même métropole paulicienne. Sur le chemin du retour, si les prisonniers kurdes ou sarrasins sont égorgés en masse, c'est parce que l'armée est déjà chargée de trop de dépouilles provenant soit de la région de Tarse, soit des « villes manichéennes », dit la *Vita Basilii*, « de Téfrik » dit Skylitzès-Kédrènos. C'est la seule mention de Téfrik : il y a cependant beaucoup de chances pour que le sort de la ville ait été alors réglé, non par Basile lui-même, qui n'est pas allé de ce côté, mais par ses généraux. On remarquera que lorsque la *Vita Basilii*, après avoir mentionné le retour triomphal, « selon la coutume », de l'empereur à Constantinople, aborde un nouveau sujet, à savoir les exploits d'André le Scythe contre les Tarsiotes, elle souligne en ces termes la transition[72] : « Dans les années précédentes, Téfrik avait

69. Sur la présence de Kurdes parmi les prisonniers faits par les Byzantins, cf. H. M. Bartikian, Digénistique dans l'épopée kurde « Le khān Main d'or », *Rev. Ét. Arm.*, NS IV, 1967, p. 395-404, notamment p. 397. L'article que nous citons est la traduction de l'article original, en langue russe, dans *Lraber* (Vestnik) de l'Académie des Sciences de la RSS d'Arménie, Sciences Sociales, I, 1967, p. 47-54. La traduction est suivie d'une Note de M. Canard, p. 405-408.

70. A l'est de Dorylée, sur la grande route stratégique : Ramsay, *Historical Geography*, *op. cit.*, Index s.v. ; Vasiliev-Canard, *op. cit.*, p. 91 et n. 1.

71. Ramsay, puis Anderson (*The Road System*, cité ci-dessus n. 43) ont été sur divers points critiqués par Honigmann, qui a proposé une nouvelle interprétation (*Ostgrenze*, p. 60-63). Il est à son tour critiqué par Vasiliev-Canard, *op. cit.*, p. 91 sq. Mais Canard entremêle aux données des sources grecques, qui ne se retrouvent pas dans les sources arabes, celles des sources arabes (par exemple sur la « campagne des cinq patrices »), qui à leur tour ne se laissent guère ramener aux données des sources grecques. Le dernier mot n'est pas dit.

72. Bonn, p. 284, l. 6-8 ; repris par Skylitzès-Kédrènos, Bonn, p. 216, l. 12-13.

décliné jusqu'au point de disparaître complètement, et c'était maintenant la puissance des Tarsiotes qui se mettait à renaître et à grandir. »

Quant à la chronologie, il est impossible d'en fonder une, qui soit assurée, sur nos sources grecques[73], et d'ailleurs les faits que celles-ci rapprochent ne sont pas tous nécessairement contemporains. Cependant, compte tenu de la date de la mort de Constantin, 3 septembre 879, nous ne placerons pas cette année-là les événements les plus importants, la campagne de Basile contre Germanicée et Adata et les expéditions des stratèges en pays paulicien : il faudrait supposer que l'empereur a interrompu les opérations au plein cœur de l'été, alors que c'est l'approche de l'hiver qui l'a convaincu de revenir. Compte tenu, d'autre part, du Logothète, qui place la campagne de Germanicée dans la treizième année du règne, nous ne voudrions pas remonter plus haut que 878. C'est donc cette année 878 que nous proposerons, en dépit de l'objection, déjà pressentie par Vasiliev, qu'il serait surprenant que Basile se fût enfoncé dans l'Asie Mineure quand était encore en suspens le sort de Syracuse. Celle-ci tomba aux mains des Arabes le 21 mai 878 : ne peut-on supposer que ce désastre même fut pour quelque chose dans la décision de l'empereur de partir en campagne, et que la campagne commença tard, et s'acheva tard aussi, dans cette année 878?

Posons donc nos derniers jalons :

— 873 : campagne conduite par Basile Ier ; Zapétra (Sôzopétra) et Samosate sont prises ; Mélitène est assiégée, sans succès ; en pays paulicien, plusieurs places sont attaquées et enlevées, mais non Téfrik.

[— 876, selon le Logothète, campagne contre Mélitène, dont nous ne savons rien][74].

— 878, été-automne : pendant que Basile Ier fait campagne contre Germanicée et Adata, ses stratèges conduisent diverses opérations, notamment en pays paulicien ; chute de Téfrik.

Les survivances pauliciennes. — On voit assez combien, à partir du moment où Pierre de Sicile nous manque, nous sommes mal renseignés sur les Pauliciens d'Asie Mineure. Nous devinons ce qu'avaient été l'audace et la puissance de Chrysocheir. Les noms, conservés par les chroniques, de places ou châteaux tenus par les Pauliciens, sans permettre de tracer une carte, laissent entrevoir ce qu'avait pu être l'extension territoriale de la secte, toujours étroitement mêlée aux émirats arabes frontaliers, et sa

73. Les diverses hypothèses sont discutées par VASILIEV-CANARD, *op. cit.*, p. 93-94. Pour des raisons principalement tirées des sources arabes, mais non dirimantes, M. Canard place en 879 la campagne de Basile Ier. Anderson et Honigmann adoptaient une date plus haute de deux ou trois ans.

74. HONIGMANN (*Ostgrenze*, p. 60-61) place en 876 la prise de Loulon et de Katabatala (ou Kameia) et le ralliement de Mélouos ; mais il place en 877 la campagne de Basile Ier contre Germanicée. Cf. VASILIEV-CANARD. *op. cit.*, p. 79-81.

force militaire. Mais la chute fut brutale, après la mort de Chrysocheir ; et il ne fallut guère plus de six ans pour que toute cette prospérité, en partie fondée sur les raids de pillage, se fane et s'évanouisse en fumée, comme nos sources le disent, alors que dans le même temps Basile Ier ne parvenait pas à entamer sérieusement la ligne des forteresses arabes Tarse-Germanicée-Adata-Mélitène. Sans perdre aussitôt, loin de là, son importance politique et numérique, le paulicianisme redevient avant tout une religion : que l'on étudie ses rapports avec le tondrakisme[75], ou sa mutation dans le bogomilisme, on est en présence d'un phénomène en grande partie nouveau.

Il est difficile de savoir quel fut le sort des habitants, dans le pays paulicien ravagé ou reconquis par Byzance. Parfois ils émigrèrent, dans l'intérieur de l'Arménie ou des territoires arabes. Parfois ils abjurèrent. Le cas que nous connaissons le mieux est celui de ce Diakonitzès qui avait assisté Chrysocheir dans ses derniers moments : Nicéphore Phocas l'Ancien, quand il fut envoyé en Occident, l'emmena avec lui, ainsi que tout un contingent de Pauliciens[76]. Faut-il admettre que l'empire, soucieux d'utiliser à son profit leur valeur militaire, ne les contraignait pas à se convertir à l'orthodoxie, pourvu qu'ils entrent dans ses armées? D'ailleurs, Diakonitzès finit par abjurer, au témoignage de Génésios[77], et Léon VI le fit alors *mensouratôr*. En revanche, on a signalé maints exemples de survivance du paulicianisme[78]. S'il faut prendre à la lettre une épître de Théodore de Nicée à Philothée, métropolite d'Euchaïtes, sur la réception des hérétiques, et si les Παυλινισταί qui y sont nommés sont bien, comme il est probable, des Pauliciens, la persistance de ceux-ci en Asie Mineure en plein xe siècle est certaine[79]. C'est une indication analogue que donnerait un opuscule sur les hérésies rédigé par Dèmètrios, métropolite de Cyzique, à l'invitation de Constantin VII, où il est question de la conversion des Juifs, des Athinganes, *des Pauliciens* et des Jacobites[80]. La *Vie* de Paul le Jeune (Paul du Latros), qui mourut en 955, fait mention du zèle déployé par le saint « contre les Manichéens » : il obtient de l'empereur que les plus en vue et les plus dangereux soient éloignés de la région des Cibyrrhéotes et de

75. Ces rapports ne sont pas clairs, et doivent être considérés avec prudence. Cf. Loos, Bibl. no 24, p. 66-67 et n. 229 et 230 ; Bibl. no 25, p. 362 et n. 5 et 6, ainsi que les ouvrages et articles cités par Loos. Celui-ci rappelle qu'au xie siècle, Grégoire Magistros Pahlavouni distingue nettement Pauliciens et Tondrakiens.

76. *Vita Basilii*, Bonn, p. 312, l. 23 à p. 313, l. 6 : τὸν Διακονίτζιν ἐκεῖνον (...) στῖφος τῶν ἀπὸ Μάνεντος τὴν θρησκείαν ἑλκόντων προσεπαγόμενον ; Skylitzès-Kédrènos, Bonn, II, p. 236 l. 10-11 : τάγμα Μανιχαίων ἔξαρχον ἔχον τὸν Χρυσόχειρος Διακονίτζην. Ce *tagma* devait avoir, jusqu'à Alexis I Comnène, une longue histoire.

77. Cf. ci-dessus, p. 98 ; Génésios, Bonn, p. 125, l. 20-23.

78. Entre autres Loos, Bibl. no 24, p. 66-67.

79. J. Darrouzès, *Epistoliers byzantins du Xe siècle*, Paris, 1960, p. 275, l. 28-29. On notera la désignation des Pauliciens comme « Pauli(a)nistes » : même chose chez Génésios dans le passage sur Diakonitzès ci-dessus cité.

80. G. Ficker, *Erlasse des Patriarchen von Kpel Alexios Studites*, Kiel, 1911, p. 22, n. 1 : référence communiquée par J. Gouillard.

Milet[81]. Au siècle suivant, la *Vie* de Paul le Galésiote nous montre le saint ramenant à l'orthodoxie de nombreux « hérétiques », dont on ne sait rien, sinon qu'ils vivaient dans le ressort de l'évêché τῆς Φιλητοῦ, suffragant de la métropole de Myra en Lycie ; mais plus loin, c'est bien un « Paulicien » qui, mis en présence de Lazare, abjure aussitôt, se fait baptiser, puis devient moine[82]. Mais nous ne discuterons pas ici la valeur du passage de l'Alexiade, où Anne Comnène affirme que Jean Tzimiskès, victorieux des « disciples de Manès et de Paul et Jean fils de Kallinikè », les ramena d'Asie comme prisonniers de guerre et, ἀπὸ τῶν Χαλύβων καὶ τῶν Ἀρμενιακῶν τόπων, les transplanta en Thrace autour de Philippopolis, à la fois pour les éloigner des villes et des puissants châteaux qu'ils occupaient, et pour en faire un sûr rempart contre les invasions des Scythes[83] : H. M. Bartikian estime qu'il ne s'agit point des anciens Pauliciens, mais d'Arméniens tondrakites[84].

Les échos dans l'épopée. — Enfin on pouvait s'attendre à ce que des événements aussi importants que ceux qui se déroulèrent sur les frontières orientales de l'empire au temps de Karbéas et de Chrysocheir, d'Ali deTar se et d'Amr de Mélitène, laissassent une trace dans l'épopée akritique de Byzance. Dans ce domaine aussi, H. Grégoire a donné le branle[85], et le nombre des études consacrées à retrouver dans le cycle de Digénis Akritas les échos des luttes de Byzance contre les Pauliciens et contre les émirs frontaliers, est considérable[86].

81. Ed. Delehaye, *Anal. Boll.*, 11, 1892, § 41, p. 156 (*BHG*³, 1474). On notera qu'il s'agit seulement de déplacement, non de persécution.

82. *AASS*, Nov. III, 1910, § 10, p. 512 et § 115, p. 543 (*BHG*³ 979). On ne perdra d'ailleurs pas de vue que la conversion d'hérétiques est un thème hagiographique banal.

83. Anne Comnène, XIV, 8, 5 (Leib, t. III, p. 179, l. 24-31). Cf. aussi Kédrènos, Bonn II, p. 382. M. Canard, La date des expéditions mésopotamiennes de Jean Tzimiscès, *Mélanges Grégoire*, II, Bruxelles, 1950, p. 99-108. Les Χαλύβων καὶ Ἀρμενιακῶν τόπων seraient les thèmes de Chaldia et des Arméniaques ? Cf. Loos, Bibl. n° 24, p. 66 et n. 223.

84. H. M. Bartikian, La conquête de l'Arménie par l'empire byzantin, *Rev. Ét. Arm.*, NS 8, 1971, p. 327-340, cf. p. 332.

85. Le « coup d'envoi » a été son article sur « Michel III et Basile le Macédonien dans les inscriptions d'Ancyre », publié dans *Byzantion*, 5, 1929-1930, p. 327-346. Ont suivi, par H. Grégoire ou ses disciples, une si longue série d'articles qu'il est impossible de les citer ici. Les résultats essentiels sont déjà acquis en 1932 : cf. H. Grégoire, dans *Byz.*, 7, 1932, p. 287 sq. Dix ans plus tard, une sorte de synthèse, avec la bibliographie antérieure, est donnée par H. Grégoire dans son ouvrage, en grec moderne, Ὁ Διγενὴς Ἀκρίτας, New York, 1942.

86. Principaux ouvrages de référence, dans l'ordre où ils se sont succédé : 1) L'édition annotée de Digénis Akritas, en deux volumes, publiée par P. Kalonaros à Athènes en 1941 (I, version d'Andros-Athènes-Trébizonde ; II, versions de Grottaferrata et de l'Escurial, traduction de la version slave). 2) L'introduction et les notes à l'édition (avec traduction anglaise) de la version de Grottaferrata, publiée par J. Mavrogordato, *Digenes Akrites*, Oxford, 1956. 3) Le rapport de St. Kyriakidès, *Forschungsbericht zum Akritas-Epos*, pour le XI[e] Congrès international des Études byzantines, Munich, 1958 (*Berichte*, II, 2). 4) Le rapport de L. Politis, « L'épopée byzantine de Digénis Akritas. Problèmes de la tradition du

Les résultats qu'on peut tenir pour certains, ou seulement même pour probables, sont-ils à la mesure de tant d'efforts? Sans doute il est intéressant, pour le problème de l'épopée en général, qu'en partant de la Digénide grecque on ait lancé la recherche en direction de l'Arménie[87], de l'épopée arabe[88], kurde[89], turque[90], voire du monde slave et de l'Occident. Plus importants, de notre point de vue, sont les essais pour retrouver, parmi les sources possibles du poème, la trace de chansons populaires, cantilènes ou gestes : ainsi cette geste de Mélitène, ou d'Amr de Mélitène, dont H. Grégoire a postulé l'existence, ou une « geste paulicienne »[91]. Mais il faut rappeler que la Digénide, non seulement n'a aucune idée de la religion des Pauliciens — ce n'était point son sujet, — mais ne prononce pas même le nom des Pauliciens[92]. Considérons donc les seuls passages où il soit ques-

texte et des rapports avec les chansons akritiques », dans *Atti del convegno internazionale sul tema La poesia epica e la sua formazione, Accademia Naz. dei Lincei, a. CCCLXVII, 1970, Quaderno N. 139,* Rome, 1970, p. 551-581. 5) H.-G. Beck, *Geschichte der byzantinischen Volksliteratur,* Munich, 1971, p. 63-97, « Digenes Akritas ». 6) E. Trapp, *Digenes Akrites, Synoptische Ausgabe der ältesten Versionen* (Wiener Byzantinistische Studien, VIII), Vienne, 1971 : édition à laquelle il convient désormais de se référer pour les versions de l'Escurial, de Grottaferrata, et de Trébizonde-Athènes (Andros).

87. N. Adontz, Les fonds historiques de l'épopée byzantine Digénis Akritas, *Byz. Zeitschr.*, 29, 1929-1930, p. 198-227 : fort sévère pour Sathas et Legrand, auxquels il reproche de n'avoir pas pris en suffisante considération les choses arméniennes, N. Adontz tombe manifestement dans l'excès contraire (cf. Kyriakidès, rapport cité n. 86, p. 15) ; mais il fait des remarques intéressantes sur les rapports avec l'ancienne épopée arménienne et David de Sasun.

88. M. Canard, Delhemma, épopée arabe des guerres arabo-byzantines, *Byzantion,* 10, 1935, p. 283-300 (et déjà, du même auteur, « Un personnage de roman arabo-byzantin », dans *Deuxième Congrès national des Sciences historiques (Alger, 14-16 avril 1930)* Alger, 1932, p. 87-100). En dernier lieu, M. Canard, Les principaux personnages du roman de chevalerie arabe Dat al-Himma wa-l-Battal, *Arabica,* 8, 1961, p. 158-173 (p. 170 : Amr de Mélitène). — Sur les survivances d'une geste d'Amr de Mélitène (?) dans les Mille et une Nuits, cf. R. Goossens, dans *Byzantion,* 7, 1932, p. 303-316.

89. H. M. Bartikian, Digénistique dans l'épopée kurde : « Le khān Main d'Or », cf. ci-dessus, n. 69.

90. L'épopée ou, mieux, le roman de Sayyid Battal.

91. H. Grégoire pensait avoir démontré que le célèbre Chant d'*Armouris* était un chant d'*Amorion,* qu'Armouropoulos était le fils d'un des généraux grecs faits prisonniers en 838, que Choutzochérès était Amr al-Aqta, et qu'enfin le héros principal était Michel III. G. Véloudis a contesté pour diverses raisons cette interprétation, et soutenu que le nom d'Armouris ne vient pas de la ville d'Amorion, mais bien d'Omar (mieux : Amr) de Mélitène : G. Veludis, Das Armurislied und 'Omar-al-Aqta', *Byz. Zeitschr.*, 58, 1965, p. 313-319. L'auteur reprend à ce propos une idée déjà exprimée par Bury, à savoir que c'est Amr que concernent, dans le *De cerimoniis* (éd. Vogt, II, p. 136, l. 13 sq. ; *Commentaire,* II, p. 145-146), les « Akta (acclamations) à l'occasion de la défaite et de la mort d'un grand émir à la guerre » : il s'agirait de la bataille de Posôn, en 863.

92. On a épilogué sur le nom de Soudalès (cf. ci-dessus, p. 88 n. 12), qui figure comme « Soudalès le Sarrasin » dans la version de l'Escurial, Trapp E 919, et dans

tion de personnages ou de faits qui peuvent avoir rapport avec ceux que nous avons étudiés : il n'y en a que deux.

I. Lorsque l'émir, père de Digénis, se présente aux frères de la jeune fille qu'il a ravie, il leur dit, dans la version de l'Escurial (Trapp E 145) : « Mon père était Ambrôn, mon oncle Karoïlès » ; dans celle de Grottaferrata (Trapp G 255 sq.) : « Je suis le fils de Chrysobergès, ma mère était Panthia, mon grand-père Ambrôn, mon oncle Karoès ; j'étais encore bébé quand mon père mourut, ma mère me confia à mes parents arabes, qui m'élevèrent dans la foi de Mohamet » ; même chose dans Trébizonde-Andros (Trapp Z 478 sq.), sauf que les noms des parents de l'émir sont Chrysocherpès et Spathia.

II. Lorsque la mère de l'émir écrit à son fils pour tenter de le faire revenir dans son pays et à sa religion, elle lui dit, dans la version de l'Escurial (Trapp E 245 sq.) : « Ne te souviens-tu pas, mon fils, de ce qu'a fait ton grand-père, combien de Grecs il a tués et combien asservis, et qu'il a rempli les prisons d'archontes des Grecs? Ne te souviens-tu pas, mon fils, de ce qu'a fait ton père, qui a saccagé (I)konion et jusqu'à Ammos, est allé à Nicomédie et à Prainétos, et si la mer ne l'eût arrêté, eût tout soumis? Ne te souviens-tu pas, mon fils, de ce qu'a fait ton père, combien de belles filles, grecques et persiques, il a amenées dans les châteaux de Syrie? Et mon frère, ton oncle Mourotasitès, il a couru l'Hermonas, pris le Zygos, effacé l'Arménie ». Version de Grottaferrata (Trapp G 368 sq.) : « Comment ne t'es-tu pas souvenu des hauts faits de ton père, combien de Grecs il a tués et combien asservis? N'a-t-il pas rempli les prisons de stratèges et de toparques, saccagé de nombreux thèmes de la Romanie, et ramené captives de nobles beautés? Il ne s'est pas, comme toi, laissé égarer jusqu'au reniement. Car quand les armées des Grecs l'encerclèrent, les stratèges s'engagèrent par les plus terribles serments à ce qu'il fût fait patrice par l'empereur, et prôtostratôr, pourvu qu'il jetât son épée. Mais lui, fidèle aux commandements du Prophète, méprisa les honneurs et ne considéra pas les richesses ; et ils le hachèrent en morceaux et lui prirent son épée. Et toi, sans nécessité, tu as tout renié, ta foi, tes parents, et ta mère. Mon frère, ton oncle, Moursès Karoès, fit campagne jusqu'à Smyrne la maritime, ravagea Ancyre, Abydos, Aphrikè, Térenta et Hexakômia, et revint victorieux en Syrie, tandis que toi... ». La version de Trébizonde-Andros (Trapp Z 605 sq.) est identique, sauf que : au lieu de « prôtostratôr » elle dit « stratège » ; au lieu de « mon frère, ton oncle, Moursès Karoès »,

celle d'Andros-Trébizonde, Trapp Z 1987. Il est difficile de n'y pas voir un emprunt — mais par quelle voie et quels détours, et à la suite de quelles confusions ? — aux chroniques grecques, qui citent Soudalès parmi les persécuteurs des Pauliciens sous Théodora. Mavrogordato écrit à ce propos (*op. cit.*, p. XXXIX) : « The death of Soudáles here may be a trace and apparently the only trace of Paulician prejudice in the story. » Ce n'est pas clair.

elle dit « Mousour ton oncle le Tarsitès » ; au lieu d'Abydos, Akina, et au lieu d'Hexakômia, Heptakômia[93].

Dans ces données mal ajustées, peut-on retrouver un peu d'histoire? Le souvenir des raids profonds, dirigés par les émirs ou les Pauliciens contre le territoire grec, est apparent ; mais un seul épisode se laisse identifier, celui du chef arabe que la mer arrête dans son avance victorieuse, et qui encerclé par les armées de Byzance, combat jusqu'à la mort : nous reconnaissons Amr de Mélitène, sa campagne jusqu'à la mer Noire, la bataille de Posôn. Il est possible, mais nullement certain, quoi qu'on ait dit, que l'auteur de la Digénide se soit souvenu des chroniques byzantines dont nous avons analysé les témoignages. En tout cas les choses ne sont pas bien claires, puisque le héros, Amr al-Aqta, que les sources grecques nomment Ambrôn ou Amer, est dans les diverses versions tantôt le père et tantôt le grand-père de l'émir. Le reste est encore moins sûr. On s'est accordé à voir dans Chrysobergès (ou Chrysocherpès), Chrysocheir, et dans Karoès (Karoïlès), Karbéas : tout au plus pourrait-on parler d'un souvenir lointain et déformé. L'oncle maternel de l'émir est spécialement embarrassant, puisqu'il est, selon les textes, Karoès, Moursès Karoès, Mourotasitès, Mousour le Tarsitès : si l'on veut que Karbéas se dissimule sous les premières formes, comment ne pas reconnaître Ali de Tarse, ou Tarsitès, sous les autres?

Mais ce jeu est vain. S'il est vrai qu'on peut encore entendre, dans la Digénide, comme un écho des luttes qui mirent aux prises Grecs, Pauliciens et Arabes dans les régions akritiques, il serait imprudent de forcer le parallèle entre l'histoire et l'épopée, dans un effort aventureux pour les éclairer ou, pis encore, les compléter l'une par l'autre. Ce serait même, dans le cas de la Digénide, au moins pour l'objet de notre recherche, une faute de méthode : nous en sommes avertis par la comparaison entre la généalogie de Digénis telle que la donne l'épopée, où s'entremêlent Grecs et Arabes, chrétiens et musulmans, et nos sources pour l'histoire des Pauliciens, où il n'y a rien de semblable. C'est qu'en effet, quelle que soit la date qu'on veuille assigner à la rédaction de Digénis[94] — et pour notre part nous serions favorable à une date basse, — l'objet de son auteur n'est pas, comme l'a bien vu L. Politis[95], de refléter, et moins encore de raconter, les luttes entre Byzantins et Arabes : s'il a une intention, ce qui n'est pas certain, elle tendrait plutôt à un apaisement dans un esprit de coexistence. Il n'a pas emprunté tel quel son héros au cycle akritique plus ancien : il en a créé un de toutes pièces, un « homme des deux races », sorte de synthèse *idéale*. Il ne faut pas chercher à le faire entrer coûte que coûte dans les cadres de la *réalité* historique d'un autre temps.

93. Sur divers détails de la lettre de la mère de l'émir (l'Hermonas est le Pyramos, Zygos l'Antitaurus, Akina est Ergin, etc.), cf. GRÉGOIRE, Ὁ Διγενὴς Ἀκρίτας, *op. cit.*, p. 52 sq. « Afrikè » est, comme on sait, Téfrik.

94. H. Grégoire avait cru pouvoir la fixer entre 928 et 944, pour des raisons qui ne sont pas décisives ; Mavrogordato pense au milieu du XIe s., et c'est aussi, semble-t-il, l'opinion de L. Politis.

95. Dans la conclusion de l'étude citée ci-dessus (n. 86).

CINQUIÈME PARTIE

TABLEAU DE LA RELIGION DES PAULICIENS D'ASIE MINEURE D'APRÈS LES SOURCES GRECQUES

Remarques générales. — Les études dont la religion des Pauliciens d'Asie Mineure a fait l'objet n'ont pas abouti à une conclusion satisfaisante. Notre but n'est pas ici de proposer une solution à un problème dont certaines données manquent encore, mais seulement, comme dans les autres parties de ce travail, de contribuer à donner à la recherche de cette solution une base plus assurée, en dégageant l'apport des sources grecques. Deux remarques préliminaires doivent être faites.

1. La connaissance que les Byzantins ont eue du paulicianisme a passé par plusieurs étapes : avant Pierre de Sicile, une connaissance extrêmement superficielle, qui ne se fondait sur aucun texte parce que sans doute il n'en existait pas, et qui a conduit à l'assimilation simpliste et fausse avec le manichéisme ; Pierre a le premier recueilli des informations de première main, qui n'ont point suffi à détruire en lui le préjugé que le paulicianisme n'était que la continuation directe du manichéisme, mais qu'il a consignées par écrit et qui apportaient un matériel riche, authentique et neuf ; plus tard enfin, la mutation du paulicianisme micrasiatique dans le bogomilisme balkanique a probablement conduit à prêter au premier des traits propres au second, en sorte qu'il faut considérer avec prudence la tradition tardive.

2. Pierre de Sicile tire ses renseignements, d'une part des écrits de Sergios, d'autre part de la tradition qui avait cours de son temps à Téfrik, en particulier parmi les anciens compagnons et disciples de Sergios, dont plusieurs vivaient encore. Mais la personnalité de Sergios avait été si puissante, son originalité de rénovateur du paulicianisme si évidente, qu'on est embarrassé pour décider si tel trait sur lequel on met l'accent est antérieur à lui, ou inversement, si le fonds ancien a conservé après lui sa valeur. La question de l'apport propre de Sergios est peut-être insoluble, mais elle se pose, et fait douter que toutes les données parvenues jusqu'à nous soient également valables pour toute la durée du paulicianisme.

Cependant, pour la raison que Sergios est le personnage central et le mieux connu, et qui correspond à un tournant décisif, c'est par lui que nous commencerons.

I. LE PAULICIANISME DE SERGIOS

Les thèmes de la propagande paulicienne et la conversion de Sergios. — Les §§ 135-147 de l'*Histoire* racontent cette conversion. Pierre de Sicile insiste lourdement sur le fait que Sergios a reçu d'une femme son instruction, tare comparable à celle d'une origine servile, ou illégitime, ou sarrasine : tous les didascales, dit-il, entrent dans l'une ou l'autre de ces catégories. Mais il laisse entendre que Sergios était d'honorable famille et avait reçu une bonne instruction (§ 138). Sa conversion par la femme « manichéenne » est présentée sous la forme d'un dialogue, qui est probablement celle que lui avait donnée la tradition paulicienne écrite, car Pierre doit s'inspirer d'un document consulté à Téfrik. On peut le résumer aiusi.

La femme : « Pourquoi, toi qui es instruit, ne lis-tu pas les évangiles dans leur texte? » — Sergios : « Ce n'est pas permis aux simples laïcs, mais réservé aux prêtres. » — La femme : « Dieu n'a pas voulu cela, il veut que tous soient sauvés par la connaissance de la vérité ; ce sont vos prêtres qui trafiquent de la parole divine, et la confisquent au lieu de la livrer tout entière ; mais il est écrit qu'à ceux qui invoqueront, au jour du jugement, ce qu'ils ont accompli au nom du Seigneur, celui-ci répondra qu'il ne les connaît pas : *qui sont ces gens?* » Ici Pierre intervient pour donner la « bonne » réponse, ou plutôt deux réponses fort différentes : il s'agit des exorcistes qui recourent à l'*épôdè* ou incantation ; et il s'agit aussi des moines tombés dans l'hérésie, auxquels le Juge, pour ne rien leur devoir, accorde sur terre le don de guérison, afin que lorsqu'au jour du jugement ils réclameront leur dû, il puisse répondre qu'ils l'ont reçu de leur vivant. Sergios, qui ne sait pas cela, se met à chercher dans les évangiles les mots que la femme lui a cités, les y trouve, lui en demande l'explication[1]. Elle

1. Il s'agit, non pas de *Mt* 25, 12 (réponse de l'époux aux vierges folles, « en vérité je ne vous connais pas ») ; mais de *Mt* 7, 22-23 : ceux qui invoqueront, au jour du jugement, qu'ils ont fait des prophéties, des exorcismes ou des miracles au nom du Seigneur, s'entendront répondre par lui : je ne vous ai jamais connus, loin de moi ceux qui commettent l'*anomia*. La femme veut éveiller l'attention de Sergios sur les prêtres qui trafiquent de la parole de Dieu, interprétation paulicienne anticléricale de ce passage. Pierre de Sicile, embarrassé, tourne la difficulté en feignant d'abord qu'il s'agit de l'épisode éphésien des exorcistes juifs fils du grand-prêtre Skeuas, qui n'est pas dans les évangiles, mais dans *Actes* 19, 13-20 ; puis à la fois de la parabole des ouvriers de la onzième heure (*Mt* 20, 1-16, cf. 13-14) et de la parabole du mauvais riche (*Lc* 16, 19-31, cf. 25), qui sont ici hors de propos. L'idée que la rétribution de certaines œuvres faussement méritoires a été obtenue dans la vie terrestre, et ne vaut plus pour l'au-delà, se retrouve en plusieurs endroits du NT : par exemple, ceux qui jeûnent avec ostentation ἀπέχουσιν τὸν μισθὸν αὐτῶν (*Mt* 6, 16), etc.

se dérobe et pose une autre question : « A propos de qui le Seigneur a-t-il dit : ' Beaucoup viendront du levant et du couchant et prendront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, mais les fils du royaume seront rejetés dans les ténèbres du dehors ' ? *Qui sont ces fils du royaume?* »[2]. Pierre intervient encore : ce sont les Israélites, à qui appartient l'adoption filiale (*Rom.* **9**, 4) et que le Christ nomme « enfants » en parlant à la Chananéenne (*Mt* **15**, 26 et *Mc* **7**, 27), mais ils seront rejetés parce qu'ils l'ont crucifié. Mais la femme explique à Sergios : « Ce sont tes saints à toi, qui chassent les démons et guérissent les maladies des hommes, et que tu honores comme des dieux, alors que tu as abandonné le Seigneur vivant et immortel. » Ainsi, ajoute Pierre, la femme déformait le sens de chaque mot des évangiles, peu à peu, sans brusquer Sergios, selon le système de ces hérétiques qui consiste à procéder graduellement, et à ne révéler que tout à la fin à leurs victimes « leur grand mystère, qui est la négation de Dieu ».

Pierre de Sicile, les derniers mots le montrent, est aussi peu véridique — les Pauliciens ne renient pas Dieu ! — que piètre dialecticien[3]. Mais ce qu'il dit est puisé à bonne source. L'enseignement paulicien repose sur la lecture directe des Écritures, et consiste, lorsqu'il s'adresse à des orthodoxes comme Sergios, à les amener à se poser des questions. Ce libre examen porte ici sur deux points seulement, retenus comme exemples : l'indignité de la caste sacerdotale, le culte des saints. Mais il est à penser qu'une démonstration analogue, enracinée dans le texte sacré, étayait chaque proposition du credo paulicien, et fondait la réfutation de chaque article de la foi orthodoxe.

Les épîtres de Sergios-Tychikos. — Nous savons que Sergios, à l'exemple de saint Paul, avait composé des épîtres, qui furent reçues dans le canon paulicien (*Histoire* § 43). Pierre de Sicile les a eues entre les mains, puisqu'il en a recopié quelques passages, qu'il accompagne dans son *Histoire* d'un commentaire scandalisé et généralement inepte. Ils sont huit, et Photius ne les a qu'en partie reproduits.

I. *Histoire* § 153 : « Du levant jusqu'au couchant, au septentrion et au midi, j'ai couru annonçant l'évangile du Christ, au point de m'en rompre les genoux. »[4]. Sergios parlait donc volontiers, comme Paul lui-même, des voyages missionnaires qu'il avait entrepris, à l'imitation de l'apôtre, et en partie sur ses traces.

2. Il s'agit de *Mt* **8**, 11-12 : Jésus, étonné de la foi du centenier, déclare à ceux qui le suivent qu'il n'en a trouvé de pareille chez personne, et il prononce les paroles citées par la femme.

3. Photius (*Récit* §§ 103-107) est plus habile, et se garde de donner, comme fait sa source, la « bonne » interprétation des passages allégués. En revanche, il appuie davantage sur l'anticléricalisme paulicien.

4. Reproduit par Photius, *Récit* § 115, qui supprime μέχρι, à tort, ainsi que βαρήσας, qui fait difficulté, comme on l'a dit plus haut (cf. p. 37, n. 47).

II. *Histoire* § 157 : « Pour moi, je ne suis pas responsable de ces malheurs, car je les ai maintes fois avertis de s'abstenir de faire prisonniers les Romains, et ils ne m'ont pas écouté. »[5] Sergios, non-violent, n'approuvait donc pas les raids que les Pauliciens, après leur installation à Argaoun, lançaient en territoire grec, et d'où ils ramenaient des captifs. L'avertissement pouvait s'adresser à l'audacieuse milice des Astatoi, qui fut peut-être l'embryon de la puissance militaire des Pauliciens.

III. *Histoire* § 158 : fragment d'une épître adressée aux fidèles de Kolôneia[6], auxquels Sergios rappelle que les Églises du passé ont reçu des pasteurs et des didascales, et qu'eux, de même, ont reçu « un flambeau lumineux, un astre illuminateur, un guide de salut... » Pierre de Sicile (§ 159) comprend qu'il s'agit des anciennes Églises pauliciennes, et que le « flambeau lumineux » des Kolôniates est Sergios lui-même, ce dont il se gausse[7].

IV. Il doit avoir raison, puisque la citation suivante (*Histoire* § 160), sans doute empruntée à la même épître aux Kolôniates, dit : « Soyez mes imitateurs, et conservez les traditions que vous avez reçues de moi »[8] ; expressions que Sergios emprunte, à son habitude, à des épîtres de Paul, I *Cor.* 4, 16 et II *Thess.* 2, 15, et qu'il amalgame. On voit ici que ses écrits devaient être, dans une large mesure, des centons pauliniens.

V. A la même épître encore[9] appartient la citation suivante, qui est faite de quatre expressions empruntées aux épîtres de Paul et une à l'Évangile de Matthieu[10], auxquelles Sergios ajoute : « Confiant en vos cœurs, nous vous écrivons que le portier, le bon pasteur, le guide du corps du Christ (= de votre Église), la lampe de la maison de Dieu, c'est moi. » Sur quoi Pierre (*Histoire* § 162), feignant de prendre à la lettre toute la citation, où Sergios applique à sa situation des paroles prononcées par le Christ, lui reproche avec véhémence de s'égaler à Dieu.

VI. L'*Histoire* (§ 163) reproduit un texte de Sergios qui donne la liste des Églises pauliciennes et de leurs fondateurs[11]. On ne peut souhaiter

5. Non reproduit par Photius.

6. Les premiers mots, τὸ δοκίμιον ὑμῶν τῆς πίστεως (var. : δόκιμον, qui est le texte de Photius), se trouvent, dans un autre contexte, dans *Jac.* 1, 3 et dans I *Petr.* 1, 7, et non, sauf erreur, dans les écrits pauliniens.

7. Photius, *Récit* § 118, reproduit cette citation et l'interprète de la même façon, sans railler aussi lourdement.

8. Photius omet cette citation, ce qui nuit à la compréhension de la précédente.

9. Cf. (*Histoire* § 161) la transition καὶ μετ' ὀλίγα φησίν, conservée par Photius. Celui-ci (*Récit* § 119) ne reproduit que la première partie de la citation.

10. Cf. l'apparat, *Sources grecques*, p. 61.

11. Omis par Photius, parce qu'il a déjà précédemment, dans la partie qu'il emprunte au *Précis*, donné la liste des Églises. Quant aux didascales, dans toutes nos sources ils sont au nombre de six ou de sept, selon qu'on compte ou non Zacharias, qu'une partie, la plus importante sans doute, de la tradition paulicienne rejetait comme « pasteur mercenaire ». Les six sur lesquels il y a unanimité sont : Constantin -

meilleure source : nous avons ainsi la liste qui était « officielle » dans le premier tiers du IXe siècle. Il faut cependant noter que Sergios donne seulement les noms symboliques des Églises, non leur localisation, que Pierre de Sicile ajoute. Sergios cite d'abord, en quelque sorte hors série, l'Église de Corinthe fondée par l'apôtre Paul : simple manière de rattacher à celui-ci le paulicianisme. En fait il énumère six Églises :

1) L'Église de *Macédoine*, dont les didascales sont Constantin-Silouanos et Syméon-Titos[12] : c'est, selon Pierre, Kibôssa.

2) L'Église d'*Achaïe*, fondée par Gégnésios-Timothée : c'est, selon Pierre, Mananalis. On remarquera que ces deux premières Églises portent des noms de pays, et point, comme les autres, des noms de villes : c'est que Macédoine+Achaïe correspondaient à l'ensemble de la Grèce comme pays de mission de Paul, et que les deux noms sont souvent rapprochés par l'apôtre dans ce sens[13]. Ils évoquaient les épîtres aux Thessaloniciens d'une part, aux Corinthiens de l'autre.

3) L'Église des *Philippiens*, fondée par Joseph-Épaphrodite. Pour celle-ci, Pierre de Sicile ne propose aucune localisation, se bornant à dire que ceux que Sergios nomme Philippiens sont les disciples de Joseph : ce que confirme le fait que Joseph a pris le surnom d'Épaphrodite, disciple de Paul dont il est longuement question dans l'épître aux Philippiens (*Phil.* **2**, 25-30).

4) Les trois autres Églises sont des fondations de Sergios[14]. La première est celle des *Laodicéens*, que Pierre de Sicile place à Kynochôrion : elle daterait donc de la première période de la mission de Sergios, quand celle-ci se développait encore en terre d'empire. La dénomination d'Église des Laodicéens, explicable par le fait que Laodicée de Phrygie, souvent citée dans les œuvres de l'apôtre Paul, fut évangélisée par ses disciples Timothée et Épaphras, doit aussi être mise en relation avec la mention d'une quinzième épître, aux Laodicéens, dans une note marginale ancienne du manuscrit de l'*Histoire*[15].

5) La seconde fondation sergienne serait celle de l'Église des *Éphésiens :* Pierre la place à Mopsueste, en territoire arabe, ce qui correspondrait à la

Silouanos, Syméon - Titos, Gégnésios - Timothée, Joseph - Épaphrodite, Baanès le Sale, Sergios - Tychikos. Paul fils de Kalliniké ne fait pas partie du catalogue officiel.

12. Photius (*Récit* § 13) ne retient que le fondateur, Constantin, et ne mentionne pas ici Syméon.

13. Par exemple *Rom.* **15**, 26, II *Cor.* **11**, 9-10, I *Thessal.* **1**, 7, 8.

14. Il n'y aurait donc pas eu d'Églises fondées par Zacharias ni par Baanès. Cette carence est-elle le fait de la tradition paulicienne en général, ou de Sergios en particulier ? On se rappellera que Baanès était son rival et ennemi. Quant à Zacharias, Sergios a pu être de ceux qui lui refusaient la dignité de didascale.

15. *Sources grecques*, apparat au § 42, et le témoignage de Timothée de Constantinople, *ibid.*, p. 20, n. 22.

seconde période de la mission de Sergios. La dénomination s'explique aisément par les séjours de Paul à Éphèse et l'épître aux Éphésiens.

6) La troisième fondation de Sergios serait l'Église des *Colossiens*, que Pierre place à Argaoun, ce qui est historiquement fort vraisemblable. Le choix du nom s'explique non seulement par l'épître de Paul aux Colossiens, mais surtout par le fait que l'apôtre envoya à ceux-ci son disciple Tychikos (*Col.* 4, 7), celui-là même dont Sergios avait pris le nom[16].

Nous ne pensons pas qu'il faille accorder une trop grande valeur à ce catalogue des Églises, qui ne donne manifestement pas la carte des principaux centres pauliciens : certaines absences, dans ce cas, surprendraient, par exemple celle d'Épisparis. Mais la mention des trois Églises fondées par Sergios peut être tenue pour une donnée historique.

VII. Pierre de Sicile[17] cite un extrait d'une lettre de Sergios à un certain Λέων ὁ Μοντανός, dans lequel on voit habituellement un hérétique montaniste. Cela ne nous paraît pas assuré[18]. Certes des didascales pauliciens sont allés en Phrygie. Mais la dernière mention historique d'un groupe montaniste important est sous Léon l'Isaurien, qui en 722 aurait voulu contraindre au baptême les juifs et les montanistes, ces derniers préférant alors se faire brûler vifs dans leurs lieux de réunion[19]. Le montanisme, d'autre part, n'a pas comme religion de liens avec le paulicianisme[20]. La façon dont Sergios s'adresse à Léon laisse plutôt penser qu'il s'agit d'un Paulicien qui a des griefs contre lui et menace de se séparer : Sergios proteste qu'il n'a aucun tort, invite son correspondant à ne pas provoquer un schisme (τέμνειν τὴν ἀκλινῆ πίστιν), et l'avertit que, « de même qu'il reconnaît les apôtres et les prophètes, qui sont quatre »[21], il doit reconnaître

16. On a déjà dit (ci-dessus, p. 30) que Pierre, dans le *Précis*, intervertit par rapport à l'*Histoire* la localisation de l'Église des Laodicéens, à Argaoun, et des Colossiens, à Kynochôrion. Nous ne pouvons savoir si c'est intentionnel ou accidentel. Photius, là où il donne la liste des Églises (*Récit* §§ 12-14), suit le *Précis*, et fait par conséquent la même interversion.

17. *Histoire* § 166, reproduit sans changement par Photius, *Récit* § 121.

18. Pierre de Sicile dit : πρὸς Λέοντα τὸν Μοντανόν ; mais Photius : πρὸς Λέοντά τινα Μοντανόν. C'est qu'il ne connaît pas le personnage, qui n'était donc en effet pas connu.

19. Théophane, de Boor, I, p. 401, l. 22 sq.

20. Les deux ouvrages de P. de Labriolle, *Les sources de l'histoire du montanisme* et *La crise montaniste*, publiés à Paris en 1913, gardent leur valeur. Remarques intéressantes de A. Scharf, The Jews, the Montanists and the Emperor Leo III, *Byz. Zeitschr.*, 59, 1966, p. 37-46.

21. Il y a ici une difficulté. Nous avons conservé, dans *Sources grecques*, le texte du manuscrit unique de l'*Histoire*, parce qu'il est confirmé par Photius qui le reproduit tel quel : ἐδέξω ἀποστόλους καὶ προφήτας, οἵτινές εἰσι τέσσαρες, δέξαι καὶ ποιμένας καὶ διδασκάλους. Mais ces quatre prophètes sont surprenants. Or le texte que Sergios a en tête quand il écrit ainsi à Léon est, comme l'a bien vu J. Gouillard, *Ephes.* 4, 11 : ἔδωκεν τοὺς μὲν ἀποστόλους, τοὺς δὲ προφήτας, τοὺς δὲ εὐαγγελιστάς, τοὺς δὲ ποιμένας καὶ διδασκάλους. Sergios avait-il ajouté οἵτινές εἰσι τέσσαρες après τοὺς

aussi les pasteurs et les didascales, pauliciens s'entend, donc l'autorité de Sergios lui-même. C'est un appel à l'unité, qui n'est pas sans résonance paulinienne : il n'y faut pas chercher la preuve d'une survivance montaniste, moins encore d'une collusion entre montanisme et paulicianisme.

VIII. La dernière citation de Sergios[22] se traduit ainsi : « La première fornication, que nous avons revêtue du fait d'Adam, est un bienfait ; mais la deuxième est une fornication plus grave, dont (l'apôtre) dit : ' Celui qui fornique pèche contre son propre corps ' (I *Cor.* 6, 18). Nous sommes le corps du Christ ; si quelqu'un s'écarte des traditions du corps du Christ, c'est-à-dire des miennes, il pèche, car il passe dans le camp des maîtres d'erreur et désobéit aux paroles saines » (cf. I *Tim.* 6, 3). Et Pierre de Sicile de crier au blasphème : comment la fornication pourrait-elle être un bienfait? Photius, mieux avisé, déclare que le corps du Christ, pour Sergios, c'est lui-même, et forniquer, c'est s'écarter de son enseignement. En effet, ce passage est d'abord et encore un appel à l'unité, une condamnation du schisme, et nous croirions volontiers qu'il vient aussi de la lettre à Léon Montanos. Mais il est en même temps caractéristique de la façon dont Sergios habille et, peut-être, croit renforcer ou amplifier sa pensée par un rapiéçage de citations scripturaires.

En fait, I *Cor.* 6, 18 fait partie d'un développement sur l'immoralité au sein de l'Église de Corinthe, où Paul distingue le péché de chair, qui souille le corps « membre du Christ, temple de l'Esprit Saint », et les autres fautes, qui sont « hors du corps ». I *Tim.* 6, 3, sans rapport avec ce sujet, et succédant sans transition à des considérations sur les devoirs des esclaves chrétiens envers leurs maîtres, met en garde contre un enseignement non conforme aux paroles du Christ. Le raisonnement de Sergios n'est pas clair : passer de l'idée du péché de chair (contre le corps) à celle du péché de foi (contre le corps du Christ qui est l'Église), est audacieux. Surtout, le sens d'εὐεργεσία est ambigu. L'explication d'économie, « heureuse est la faute qui a mérité à l'homme un rédempteur tel que le Christ », ne convient pas ; et il ne s'agit pas non plus d'une accommodation de la notion de péché originel au dualisme[23]. Revenons plutôt à l'apôtre Paul, comme il faut toujours le faire pour interpréter Sergios. *Rom.* 5, 12 sq. traite du péché et de la grâce : si par la transgression d'un seul (Adam) la mort a régné sur

δὲ εὐαγγελιστάς, et le copiste a-t-il sauté ces trois derniers mots (qu'il nous semble maintenant préférable de rétablir dans le texte) à cause de l'homoiotéleuton de τοὺς δὲ προφήτας ?

22. Pierre de Sicile, *Histoire* § 167. Photius (*Récit* § 123) ne reproduit que la première moitié, en supprimant πορνεία après μείζων, ce qui crée une ambiguïté, et en ajoutant ὁ ἀπόστολος après λέγει, à bon droit, puisqu'il s'agit d'une citation de saint Paul.

23. Tentative qui s'est développée dans deux directions : 1) La faute d'Adam fut un bienfait parce qu'elle a donné à l'homme, avec le besoin de la connaissance véritable, le moyen de se sauver et de revenir vers le Dieu céleste ; 2) puisque Jahvé est le Dieu mauvais, tout ce qu'il a condamné est en réalité bon.

tous les hommes, à plus forte raison la grâce apportée par un seul (le Christ) les a justifiés tous ; « la loi est survenue pour que le péché abondât, et là où le péché a abondé, la grâce a surabondé ». Le cheminement de la pensée de Sergios, qui court à fleur des mots, paraît être que la première transgression, celle d'Adam, a tourné à bienfait en englobant dans la même grâce tous ceux qui ont été englobés dans le même péché ; mais que la deuxième transgression, celle qui divise par le schisme l'Église corps du Christ, est bien plus grave. S'il y a un abus dans la démarche de Sergios, il est dans l'application qu'il fait à lui-même, et à son enseignement, de ce qui chez saint Paul concerne l'enseignement du Christ. Photius paraît avoir vu juste[24].

Portrait de Sergios. — On ne saurait prétendre reconstituer l'œuvre écrite de Sergios d'après les quelques lignes que Pierre de Sicile a retenues, moins peut-être pour leur intérêt que parce qu'elles excitaient plus que d'autres son indignation. On peut cependant remarquer qu'elles ne traitent point de questions de dogme ou de foi, qu'on n'y trouve même aucun trait proprement paulicien : le thème dominant est la nécessité de l'union dans la fidélité au seul vrai didascale, qui est Sergios lui-même. Il n'est pas douteux qu'il s'est fait de sa mission une haute idée, que les oppositions rencontrées ont contribué à façonner et à durcir. Opposition d'ordre pratique : ce Grec désapprouvait les raids lancés contre des Grecs, comme sans doute toute action guerrière ; il se heurta là-dessus à ses propres disciples, et s'il est venu lui aussi s'installer à Argaoun, ce ne fut pas de bon gré. Opposition de caractère doctrinal ou, peut-être, disciplinaire : nous la devinons derrière les avertissements donnés à Léon Montanos. Opposition de tempérament et de morale, qui éclate dans le conflit avec Baanès et les siens ; conflit qui n'est point entre une tendance « arménienne » et une tendance « grecque » au sein du paulicianisme, mais en partie une querelle de légitimité, et beaucoup le choc de deux morales, laxiste chez Baanès et sévère chez Sergios, c'est-à-dire de deux conceptions de l'homme.

Sergios est le seul chef de secte dont, pour cette époque, nous sachions quelque chose. Ce ne fut pas un grand théologien. Ce fut, en revanche, un homme d'action, un voyageur et un missionnaire infatigable, le dernier grand rassembleur des Pauliciens, le dernier didascale. La chose est d'autant plus remarquable qu'il est nouveau venu dans la secte. D'origine orthodoxe, a-t-il complètement assumé la tradition et le passé du paulicianisme? N'a-t-il pas provoqué une crise, son œuvre de didascale n'est-elle pas dans

24. C'est au théologien qu'il faut ici laisser la parole, encore que Sergios ne soit guère théologien. Cf., à titre d'exemples, Ign. v. DÖLLINGER, *Geschichte der gnostisch-manichäischen Sekten*, Munich 1890 (*Beiträge zur Sektengeschichte des Mittelalters*, I. Theil), p. 17-18 ; A. SLOMKOVSKI, *L'état primitif de l'homme dans la tradition de l'Église avant saint Augustin*, Paris, 1928, p. 124 sq. (sur la première *porneia* et son interprétation comme un bienfait).

quelque mesure celle d'un réformateur? Réforme dans le sens d'un esprit de simplicité et de dépouillement, d'un retour aux sources, d'une fidélité totale à l'enseignement de saint Paul. La dernière image est celle de Sergios imitant l'apôtre[25], pratiquant sur une montagne boisée proche d'Argaoun le métier de charpentier pour subvenir à ses besoins, et tué en traîtrise, avec sa propre hache, par un certain Tzaniôn : image de simplicité évangélique et d'abandon sans résistance au destin.

Nous l'avons dit, la mort de Sergios marque dans l'histoire du paulicianisme une coupure décisive, qui correspond à la constitution d'un État militaire ennemi de Byzance. La coïncidence n'est pas fortuite. Le chef de guerre qui est désormais à la tête des Pauliciens pouvait ne pas voir d'un bon œil un chef religieux unique, guide de la secte en vertu de la plus ancienne tradition, et surtout Sergios, à la fois non-violent et imbu de son autorité et de sa mission. Ce n'est peut-être pas dépasser les limites de l'hypothèse que de supposer que l'assassin de Sergios fut l'instrument du pouvoir militaire. Il est surprenant, en effet, que Pierre de Sicile (*Histoire* § 180) ne sache rien de lui ni de ses mobiles ; quant à Photius, s'il affirme qu'il était εὐσεβὴς τὴν θρησκείαν (*Récit* § 140), c'est parce qu'il ne saurait en être autrement du meurtrier d'un hérétique : il n'en sait pas plus que nous. En revanche, on comprendrait mieux qu'aucun nouveau didascale ne soit sorti du groupe de disciples que Sergios laissait derrière lui, si sa mort a eu la signification que nous proposons de lui prêter.

L'Église paulicienne après Sergios et au temps de Pierre de Sicile. — De ces disciples de Sergios, nommés συνέκδημοι d'après II *Cor.* **8**, 19, Pierre de Sicile nomme six (*Histoire* § 182) : Michel, Kanakaris, Jean Aoratos, qui sont les trois μιερεῖς[26], les plus proches du maître (μυστικώτεροι) ; et Théodotos[27], Basileios, Zôsimos. Il a encore pu rencontrer à Téfrik les deux derniers (*Histoire* § 188). Tous exercèrent le ministère collégialement et à rang égal (§ 183). Pierre a également appris à connaître ceux qu'il qualifie de « prêtres subalternes » et qu'on nommait en réalité *notaires* : il ne dit point quel était leur rôle[28], ni si l'institution en était ancienne. C'est le tableau de l'organisation ecclésiastique de son temps qu'il fait, à l'apogée de la puissance paulicienne, et l'on voit que cela se réduisait à très peu. Quand il ajoute que synekdèmes et notaires ne se distinguent en rien des autres gens, ni par le costume ni par le genre de vie (*Précis* § 19 ; Photius, *Récit* § 34), il a sûrement raison, puisque les Pauliciens ont toujours été ennemis du clergé, de la hiérarchie et du monachisme.

25. Cf. I *Thessal.* **2**, 9 ; II *Thessal.* **3**, 8-10 ; I *Cor.* **4**, 12 ; etc.
26. C'est-à-dire μὴ ἱερεῖς, jeu de mots de Pierre : cf. *Sources grecques*, p. 66, n. 86. Un exemple dans la *Vie* de Cyrille le Philéote (éd. Sargologos, 1964), p. 138, l. 21.
27. C'est Théodotos qui, après la mort de Sergios, intervient pour faire cesser le massacre des partisans de Baanès (*Histoire* § 174). Il faut donc penser que Sergios avait, jusque-là, refréné cette violence. Ou bien les « Baniôtes » furent-ils suspectés de n'être pas étrangers au meurtre ?
28. Peut-être administratif, comme celui des diacres dans la primitive Église.

Il n'a probablement jamais assisté aux réunions des fidèles, qu'il nomme péjorativement συνέδρια ou conciliabules (*Histoire* § 119, *Précis* § 15 ; cf. Photius, *Récit* § 29), mais que les Pauliciens nommaient προσευχαί (*Précis* et Photius, *ibid.*), rappel évident des premiers temps chrétiens, voire judéo-chrétiens[29]. Pierre ne dit donc rien de ce qui s'y faisait. Il a noté pourtant (*Histoire* § 156 ; cf. Photius, *Récit* § 117) une formule prononcée, si on l'en croit, par les disciples « priant au nom de Sergios » : ἡ εὐχὴ τοῦ ἁγίου πνεύματος ἐλεήσει ἡμᾶς. Mais il la rapporte pour accabler le didascale, qui aurait prétendu être adoré comme le Paraclet, ce qui est un trait manichéen abusivement imputé par Pierre à Sergios : ainsi nous ne connaissons pas le vrai sens de l'unique invocation paulicienne parvenue jusqu'à nous.

II. LE PAULICIANISME VU PAR LES ORTHODOXES

Manichéisme et paulicianisme. — Cette équation n'est pas propre à Pierre de Sicile : l'histoire des sectes montre que la religion officielle tend toujours à assimiler une hérésie nouvelle à une ancienne, en sorte que la condamnation portée contre celle-ci, avec tout l'arsenal de réfutations, s'applique à celle-là, sans qu'il soit besoin d'arguments mieux appropriés. Ainsi a fait Byzance en assimilant le paulicianisme au manichéisme ; Pierre de Sicile a adopté cette position, sans que son long séjour à Téfrik ait insinué le moindre doute dans son esprit[30] ; Photius le suivra sans broncher[31].

Il n'y a plus à démontrer la fausseté de cette assimilation. Ce qui est important, c'est que les Pauliciens l'aient fermement repoussée, et que nos sources soient obligées de leur en donner acte[32]. Pour sortir de cet

29. Sur le sens de *proseuque* chez les Juifs et chez les chrétiens, cf. en dernier lieu G. J. M. Bartelink, *Rev. Ét. Gr.*, 84, 1971, p. 107 et n. 15.

30. L'expression « l'hérésie des Manichéens qu'on appelle aussi Pauliciens » est déjà dans le titre et dans le § 2 de l'*Histoire*, qui répète (§ 170) que « l'hérésie de Sergios ne fait qu'un avec celle de Manès ». Les premiers mots du *Précis* sont : « Les Pauliciens qui sont aussi les Manichéens » ; etc. Dans *Histoire* § 3, Pierre de Sicile déclare que les Pauliciens ont encore ajouté, aux hérésies des Manichéens, dont ils sont les exacts gardiens, quelques infâmes inventions de leur cru, « même si, comme ils le prétendent, ils s'abstiennent de leur honteuse licence » : il faut, pour écrire ainsi, que Pierre à Téfrik n'ait jamais observé cette licence, qu'il est de règle d'imputer aux hérétiques en général, aux Manichéens en particulier. Ce qui ne l'empêche point d'y revenir à la fin du *Précis* : et malgré les doutes que, nous l'avons déjà dit, les derniers paragraphes éveillent en nous, il faut reconnaître que Pierre doit bien être ici l'auteur, puisqu'il est repris, et d'ailleurs amplifié, par Photius (*Récit* § 36).

31. L'intitulé du *Récit* caractérise le paulicianisme comme « une réapparition récente du manichéisme » ; le § 1 dit, à la suite de Pierre de Sicile, que les Pauliciens ont encore ajouté aux anciennes erreurs manichéennes ; etc.

32. *Histoire* §§ 15, 100 ; *Précis* § 6 ; Photius, *Récit* § 10 ; etc.

embarras, elles expliquent que ce n'est qu'une ruse des hérétiques dictée par la prudence, et que les Pauliciens ne faisaient là que suivre une recommandation de Manès, lorsqu'il déclarait approuver ses disciples de le renier en paroles, pourvu qu'à ce prix ils ménagent leur propre salut[33]. Mais le même Pierre de Sicile, insoucieux de la contradiction, rapporte en d'autres endroits des exemples de la fermeté des Pauliciens, même devant la persécution[34]. La position orthodoxe est donc doublement intenable, quant au fond et quant aux faits.

L'allégorisme des Pauliciens. — A peine moins sommaire est l'explication que propose l'Église du fait que, *en paroles*, les Pauliciens peuvent ne pas sembler trop éloignés de la tradition chrétienne. Elle leur prête une dissimulation systématique derrière un conformisme purement verbal : à tel mot prononcé, ils donnent chaque fois un sens différent de celui que l'orthodoxe entend. Nos sources dénoncent à maintes reprises ce procédé dialectique de la restriction mentale, et les dangers qu'il fait courir à qui n'est pas prévenu et ne se tient pas sur ses gardes[35]. Pierre de Sicile le désigne par le terme ἀλληγορία, qu'il emploie souvent[36], et il en donne un exemple excellent à propos de l'interrogatoire du didascale Gégnésios par un patriarche de Constantinople (*Histoire* §§ 115-120).

Le patriarche demande à Gégnésios de déclarer anathèmes ceux qui ne souscrivent pas à six points fondamentaux de l'orthodoxie, et chaque fois Gégnésios le fait sans hésitation, parce qu'il donne aux mots dont se sert le patriarche leur sens paulicien : il condamne ceux qui renient la foi orthodoxe, entendant par là le paulicianisme ; ceux qui refusent d'adorer la croix, parce que dans son esprit, c'est le Christ aux bras étendus qui est la croix ; ceux qui n'adorent pas la Théotokos, parce que pour les Pauliciens, c'est la Jérusalem céleste « dans laquelle le Christ est entré pour nous en précurseur » ; ceux qui rejettent la communion, parce que le corps et le sang du Christ, ce sont les paroles du Christ ; ceux qui ne reconnaissent pas l'Église catholique, parce que pour les Pauliciens c'est leur propre Église ; ceux enfin qui rejettent le baptême, parce que pour eux c'est l'enseignement du Christ, qui a dit « je suis l'eau vivante ». Ainsi Gégnésios

33. Clairement énoncée dans *Précis* § 18 ; reprise par Photius, *Récit* § 24. Mais en complète contradiction avec l'hostilité des Pauliciens à l'endroit de saint Pierre, qui a renié le Christ.

34. *Histoire* § 103, les disciples de Constantin-Silouanos s'avèrent « incorrigibles » ; § 104, ils refusent de lapider leur maître ; § 106, ils préfèrent mourir dans leur malice ; § 111, les Pauliciens se laissent condamner au bûcher sous Justinien II ; § 176, ils se laissent condamner à mort par Michel Ier et Léon V. Même chose chez Photius.

35. Pierre de Sicile, *Histoire* § 12 : pour qui n'est pas averti, il vaut mieux ne pas entrer en discussion avec les Pauliciens ; § 150 : ils égarent facilement les esprits mal préparés ; *Précis* § 17 : précautions à prendre quand on dispute avec eux ; etc.

36. Photius ne l'emploie jamais (le trouvait-il impropre ?), mais à cela près, il dit exactement la même chose que Pierre.

trompe le patriarche, en reprenant chaque fois le mot qu'il a prononcé, mais dans le sens « allégorique » paulicien.

Ce texte est embarrassant. Il est entouré de précisions qui lui donnent un air d'authenticité : l'empereur est Léon l'Isaurien, c'est lui qui défère Gégnésios au patriarche, puis lorsqu'il a été reconnu innocent, lui délivre un *sigillion* pour retourner à Épisparis. Quelle est la source? Un procès-verbal conservé dans les archives du Patriarcat? C'est très peu vraisemblable. Comme dans les autres cas où il apporte une information qui a l'air véridique, Pierre a dû la trouver à Téfrik, où il est certain qu'avait été élaborée une *vulgate* de l'histoire de la secte et de ses didascales. L'a-t-il fidèlement transmise, ou arrangée à sa façon? Cette dernière interprétation était sans doute celle de Photius, qui introduit le dialogue par les mots ὡς ἂν ἡ μίμησις εἴποι (*Récit* § 75) ; mais ensuite il ne s'écarte en rien de la version de Pierre de Sicile. Comme l'imagination et le talent littéraire ne sont pas les qualités premières de celui-ci, nous pensons qu'il n'a pas plus « inventé » ici que dans le dialogue entre la femme manichéenne et Sergios, et que nous avons affaire à un texte pour l'essentiel paulicien. Mais nous ne l'interpréterons pas comme le fait Pierre, qui n'y voit que la fourberie de Gégnésios, et un exemple des procédés déloyaux par lesquels les hérétiques menacés trompaient les orthodoxes. C'est aussi bien une expression sincère de la foi des Pauliciens, et une image exacte de leur réfutation, point par point, de l'orthodoxie. Et c'est un exemple des deux « lectures » possibles des textes sacrés : à la façon paulicienne, qui est allégorique et spiritualiste ; à la façon orthodoxe, qui est littérale et « matérialiste ».

III. LE CREDO ET LE CANON DES PAULICIENS

Il n'est nullement certain que le paulicianisme d'Asie Mineure ait été, tout au long de son histoire, identique à lui-même. Non seulement Sergios a dû lui imprimer fortement sa marque, mais la tradition recueillie par Pierre de Sicile conserve le souvenir de querelles personnelles et de divergences doctrinales : ainsi la dispute entre Ioustos et Syméon à propos de *Col.* 1, 16-17, « c'est en lui qu'ont été créées toutes choses dans les cieux et sur la terre... »[37] ; ou peut-être (mais voir plus bas) l'indication donnée par Photius, et lui seul (*Récit* § 18), que certains refusent au Père céleste souveraineté et pouvoir sur le ciel et tout ce qu'il embrasse, tandis que d'autres les lui accordent sur le ciel, mais non sur ce qu'il enveloppe.

37. Pierre de Sicile, *Histoire* § 110. Photius, *Récit* § 70, dit la même chose plus clairement. L'inquiétude de Ioustos devait porter sur les passages du NT où le Dieu céleste est dit maître du ciel *et de la terre* (*Mt* 11, 25, etc.) ; tandis que le dualisme paulicien devait leur opposer le récit de la tentation du Christ par le Malin, où celui-ci proclame qu'il possède πάσας τὰς βασιλείας τοῦ κόσμου (*Mt* 4, 8-9) ou τῆς οἰκουμένης (*Lc* 4, 6) et qu'il peut en disposer.

Nous n'avons pas toujours le moyen de pénétrer ces nuances, mais les aspects essentiels du paulicianisme sont clairs, et pour le dogme tiennent en deux mots : dualisme, docétisme.

Le dualisme paulicien. — Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 36-38) formule en ces termes l'article essentiel du credo paulicien : « Ils confessent deux principes, un Dieu mauvais et un Dieu bon, l'un auteur et souverain de ce monde, l'autre du monde futur (...). Ce qui, selon eux, les sépare de nous, c'est qu'ils professent qu'il y a un Dieu créateur du monde, et un autre Dieu, qu'ils nomment Père céleste, qui n'a pas de souveraineté en ce monde-ci, mais dans le monde futur. » Même chose dans *Précis* § 9. C'est pourquoi l'orthodoxe qui veut démasquer un Paulicien doit l'obliger à réciter dans son entier le symbole de la foi, c'est-à-dire : « Je crois en *un seul* Dieu, père et *pantokratôr*, *créateur du ciel et de la terre et de toutes les choses visibles et invisibles*, etc. » (*Précis* § 10). Nous sommes donc en présence d'une forme parfaitement typique et banale de dualisme cosmologique.

On a vu un peu plus haut que Photius introduit une distinction : certains refusent au Père céleste la souveraineté sur le ciel et sur ce qu'il enveloppe, les autres seulement sur ce qu'il enveloppe. Ce problème de la zone intermédiaire ne nous retiendra pas, en dépit de son intérêt pour les cosmologies dualistes, car son origine est incertaine et probablement pas paulicienne. On a en effet montré[38] que l'idée vient des *Homélies*, où Photius réfutait à l'intention d'un certain Berzélis un dualisme qui n'est pas spécifiquement paulicien ; et que les *Homélies* furent composées avant que Photius ne connût les ouvrages de Pierre de Sicile, donc avant le *Récit*, où il a ensuite transposé cette distinction. Il se peut d'ailleurs que Photius ait eu conscience plus que Pierre de la complexité des origines dogmatiques du paulicianisme : « ce n'est point, écrit-il, d'une seule erreur, mais de plusieurs et variées, que s'est constituée la doctrine entortillée de cette apostasie » (*Récit* § 15).

Le docétisme. — Ce dualisme essentiel est le principal, sinon le seul élément « hérétique » de leur doctrine, encore que les Pauliciens aient pu aisément le déduire des textes scripturaires qu'ils recevaient, où le Malin est partout présent. Tout le reste peut être rattaché au christianisme néotestamentaire, compte tenu que l'interprétation est orientée vers l'allégorisme par le point de départ dualiste.

C'est le cas pour le fondement même du dogme, la christologie et la mariologie. Selon Pierre de Sicile (*Histoire* §§ 22, 39, 117 ; *Précis* § 11), les Pauliciens professent que la Vierge a enfanté ἐν δοκήσει le Christ, qui en réalité « a fait descendre son corps du ciel », et qu'ensuite elle a eu de Joseph d'autres enfants : ce dernier trait est en conformité avec les évangiles, qui tous parlent à plusieurs reprises des frères du Christ, et même les nomment (*Mt* 1.25, 12.46-47, 13.55 ; *Mc* 3.31, 6.3 ; *Lc* 8.19 sq. ; *Jn* 2.12,

38. J. Paramelle, dans *Sources grecques*, p. 124, n. 6, et p. 178.

7.3 et 10; *Actes* 1.14). Ils confessent, ajoute-t-il, quand on les presse, « la toute-sainte mère de Dieu, dans laquelle le Seigneur est entré et d'où il est sorti »; mais ils entendent par là « la Jérusalem d'en haut, dans laquelle le Christ est entré pour nous en précurseur ». Photius dit la même chose, avec cette précision que le Christ, ayant apporté d'en haut son corps, « est passé par la Vierge comme par un conduit » (*Récit* §§ 19-20 et 77).

La notion et les mots de « Jérusalem d'en haut » viennent de Gal. 4, 26 : Abraham eut deux fils, un de l'esclave qui est né selon la chair, un de la femme libre qui est né en vertu de la promesse ; choses qu'il faut prendre (dit Paul) au sens allégorique[39], car il s'agit des deux alliances : Agar est celle du mont Sina d'Arabie, enfantant pour la servitude, et correspondant à la Jérusalem actuelle, qui est dans la servitude, avec ses enfants ; tandis que ἡ ἄνω Ἰερουσαλὴμ ἐλευθέρα ἐστίν, ἥτις ἐστὶν μήτηρ ἡμῶν. C'est en vertu de cette seconde alliance que le Christ est venu, et il ne s'est point incarné dans une femme de chair, prisonnière de la matière. Quant à la notion et aux mots « entrer en précurseur », ils sont dans Hébr. 6, 20 : Dieu a fait à Abraham une promesse dont nous sommes les héritiers, nous possédons la même espérance, laquelle pénètre à l'intérieur du voile (i.e. dans le sanctuaire), ὅπου πρόδρομος ὑπὲρ ἡμῶν εἰσῆλθεν Ἰησοῦς[40]. La naissance charnelle de Jésus n'est qu'une apparence, son corps est descendu d'en haut à travers la Vierge, il n'appartient pas à la matière. Il faut entendre que le Christ, fait par Dieu grand sacrificateur pour l'éternité, a pénétré en cette qualité derrière le voile dans le Saint des Saints, qui est la Jérusalem céleste, où réside notre espoir de délivrance, et qu'il nous en a ouvert le chemin. Ces associations de mots, d'images, d'idées, jouant sur deux plans, sont fort dans la manière de Sergios.

On doit noter que nos sources ne mentionnent pas explicitement un docétisme de la Passion parallèle à celui de l'Incarnation. Indiquons aussi, parce qu'on a parfois dit le contraire, qu'elles ne livrent pas trace d'adoptianisme.

Le spiritualisme paulinien. — Dualisme et docétisme convergent vers un spiritualisme : nous retrouvons une tendance profonde de l'apôtre Paul, et l'affinité essentielle du paulicianisme.

Ses relations avec le paulinisme sont nombreuses et étroites : les Églises reçoivent des noms symboliques inspirés des voyages et des épîtres de Paul ; les didascales prennent un second nom, qui est celui d'un compagnon et disciple de Paul, et ils semblent s'identifier vraiment à ce « modèle »[41] ;

39. *Gal.* 4, 24 : ἀλληγορούμενα ; ce terme bien paulicien a donc chance d'être paulinien.

40. Après εἰσῆλθεν, les mots καὶ ἐξῆλθεν (naissance du Christ) ne se trouvent point dans *Histoire*, mais seulement dans *Précis* § 11, et donc dans Photius, *Récit* § 19 ; aussi dans *Récit* § 77, mais *avant* εἰσῆλθεν, ce qui doit indiquer un texte corrompu.

41. Le premier didascale, Constantin, « disait être le Silouanos mentionné dans les épîtres de l'apôtre, qui l'avait envoyé en Macédoine comme son disciple de

leurs missions itinérantes, surtout celles de Sergios, sont à l'image de celles de Paul ; les membres de la secte les tiennent pour ἰσοτίμους Παύλου (*Histoire* § 100) ; les épîtres de Sergios sont à l'imitation de celles de l'apôtre ; le canon accueille l'œuvre entière de Paul, mais rejette presque tout le reste. Il n'est pas jusqu'à l'étymologie du nom de « paulicien » qui, débarrassée des légendes (Paul fils de Kallinikè) ou des confusions verbales (Paul de Samosate), ne rejoigne sans doute dans la conscience commune, par dessus le mystérieux Paul père de Gégnésios, le grand apôtre. Même si elle s'est accentuée avec Sergios, véritable « décalque » de saint Paul, cette tendance avait accompagné le paulicianisme dans toute son histoire. Considérons quelques aspects de ce spiritualisme.

Le refus du culte de la croix en est un, qui était objet de scandale pour les orthodoxes. Pierre de Sicile (*Histoire* § 41) déclare que les Pauliciens rejettent τὸν τύπον καὶ τὴν ἐνέργειαν καὶ δύναμιν de la croix, et il leur fait dire (*Précis* § 13) que « c'est le Christ qui est la croix, et qu'il ne faut pas vénérer ce morceau de bois, instrument maudit ». Et nous avons vu que Gégnésios ne faisait pas difficulté de déclarer anathème celui qui n'adore pas la croix, parce qu'il entendait par ce mot le Christ, dont les bras étendus dessinent une croix (*Histoire* § 116 ; cf. Photius *Récit* §§ 22 et 76) : notons à ce propos qu'il s'agit du Christ *étendant les bras*, non du Christ *crucifié*, ce qui peut suggérer ce docétisme de la Passion dont nous disions plus haut qu'il n'est pas clairement exprimé. On rapprochera de ces passages le fait que les Pauliciens acceptent de vénérer l'évangéliaire, mais parce qu'il contient les paroles du Christ, et non, comme les orthodoxes, à cause de la croix que porte le plat de la reliure (Pierre de Sicile, *Précis* § 21 ; Photius, *Récit* § 35). En revanche nous tenons pour suspecte ou, au moins, exceptionnelle[42] la pratique qui consisterait à appliquer sur un endroit malade une croix, qui attirerait en elle le mal par une sorte de magie sympathique, et qu'ensuite on briserait ou brûlerait : elle n'est pas mentionnée dans l'*Histoire*, mais seulement dans les derniers articles du *Précis* (§ 22 ; Photius, *Récit* § 31).

Mêmes remarques pour les deux sacrements principaux, le baptême et la communion. Du baptême, l'*Histoire* de Pierre de Sicile parle (§ 120) à propos de l'interrogatoire de Gégnésios[43] : les Pauliciens rejettent le rite et

confiance », et il fonde l'Église dite de Macédoine. Cette itération est caractéristique. Les noms pris par les didascales ne font pas difficulté (pour Silouanos, cf. I *Thessal.* 1, 1 ; II *Thessal.* 1, 1 ; pour Epaphrodite, *Phil.* 2, 25-30). Le seul didascale reconnu par tous qui n'en porte pas est Baanès : mais il se peut qu'il en ait pris un que les Sergiotes condamnèrent à l'oubli en lui substituant le surnom de ῥυπαρός.

42. Cf. *Sources grecques*, p. 91, l. 1 du § 22 : τινὲς ἐξ αὐτῶν.

43. Et non, malgré l'importance du sujet, dans l'énumération des six principales erreurs pauliciennes (§§ 36-45) : ce qui tend à confirmer que le développement sur l'interrogatoire a une source propre. Cf. aussi *Précis* § 16, et Photius, *Récit* §§ 30 et 80. Il paraît certain que les Pauliciens ne pratiquaient pas le baptême par l'eau. Ils interprétaient donc dans un sens spiritualiste les passages des évangiles qui font dire à Jean-Baptiste que lui baptise par l'eau, mais que le Christ baptisera ἐν ἁγίῳ

la cérémonie, mais si on les presse, ils recourent à l'interprétation allégorique, entendant par « baptême » les paroles du Christ, « je suis l'eau vivante ». Ils ne pratiquent pas non plus la communion, considérant que ce que le Christ a donné à ses disciples, lors de la Cène, sous le nom de pain et de vin, c'étaient symboliquement ses paroles (*Histoire* § 40 ; cf. § 118), et qu'il ne faut donc pas faire oblation de pain et de vin (*Précis* § 12)[44].

Nos sources n'en disent pas davantage, et certains silences surprennent. Il est de bon sens, par exemple, que les Pauliciens n'acceptaient pas les images : comment se fait-il que ce rejet, presque aussi scandaleux que celui de la croix, ne soit nulle part mentionné, et que le mot εἰκών n'apparaisse point avant les formules d'abjuration III et IV, qui n'ont assurément pas, ceci le confirmerait au besoin, l'ancienneté qu'on leur a prêtée? Raison de plus pour se méfier des relations qu'on a voulu établir entre iconoclasme et paulicianisme. Contentons-nous de ce que nous savons. C'est assez pour reconstituer une religion d'un extrême dépouillement, sans rites, et sans clergé : ses adeptes ne pouvaient pas même supporter le seul mot de « prêtre », parce que le sanhédrin a comploté contre Jésus[45] ; et ils rejetaient en bloc tous les saints quels qu'ils soient, ces « faiseurs de miracles », ces « fils du royaume », qui s'entendront dire au jour du Jugement : « Je ne vous ai jamais connus. »[46].

Le canon paulicien. — Sa composition mettait dans l'embarras les orthodoxes, qui devaient d'abord expliquer pourquoi, si le paulicianisme *est* le manichéisme, les écritures manichéennes n'entrent pas dans le canon. Pierre de Sicile croit se tirer de cette difficulté en la mettant au compte de la tactique paulicienne de dissimulation, et des procédés faits pour tromper « les gens simples et sans culture » (*Histoire* §§ 79-81)[47]. Il dit au

πνεύματι καὶ πυρί (*Mt* 3, 11, *Lc* 3, 16, Jn 1, 26,33). Sur l'eau vivante, cf. *Jn* 4, 10 sq. Nous ne savons pas comment les Pauliciens expliquaient les passages de l'Évangile de Jean où il est clairement dit que le Christ a baptisé, et ceux des épîtres de Paul concernant le baptême.

44. Le sens est clair, mais la façon dont s'exprime Pierre l'est moins. Dans *Précis* § 12, on peut hésiter sur le sens de προσάγεσθαι : cf. *Sources grecques*, p. 87, n. 1. Nous comprenons, pour notre part, comme il est indiqué dans cette note, « il ne faut pas *faire oblation* du pain et du vin », plutôt que « il ne faut pas *ajouter les mots* pain et vin », qui paraît moins conciliable avec *Mt* 26, 26-27 et les autres récits évangéliques de la Cène (*Mc* 14, 22, *Lc* 22, 19-20). Même difficulté dans le passage correspondant de Photius (*Récit* § 21) : cf. *Sources grecques*, p. 126, n. 7. Cependant les mots οὐκ ἄρτον ποθὲν ἢ οἶνον προσφέροντα nous paraissent confirmer que, chez Pierre, προσάγεσθαι doit être pris au sens de « faire oblation », ou que du moins Photius l'a compris ainsi.

45. Pierre de Sicile, *Histoire* § 45 ; *Précis* § 19 ; Photius, *Récit* § 34.

46. Cf. ci-dessus, p. 116 et n. 1. Photius (*Récit* § 23) renchérit en disant que les Pauliciens traitent les prophètes, tout l'Ancien Testament et tous les saints de « brigands et de voleurs » : ce qui renvoie à *Jn* 10, 1, parabole de la bergerie, où le vrai berger entre par la porte, tandis que les brigands et voleurs s'introduisent autrement.

47. Aux §§ 99-100, il ajoute que Constantin-Silouanos, disciple de Manès, fit le silence sur la mythologie manichéenne, qu'il jugeait « difficile à accepter », non

même endroit que si les Pauliciens rejettent aussi l'Ancien Testament, ne conservant que « l'Évangile et le livre de l'Apôtre », c'est qu'il leur serait impossible « d'en détourner l'interprétation dans le sens de leurs desseins », comme ils font pour le reste.

Plus intéressante est la version des Pauliciens eux-mêmes (*Histoire* §§ 94-97 ; cf. Photius, *Récit* §§ 57-60) : un diacre qui revenait de captivité en Syrie, et passait par Mananalis, fut hébergé chez Constantin, qui allait devenir le premier didascale, et en remerciement il lui remit innocemment deux livres qu'il portait avec lui, l'Évangile et l'Apôtre ; Constantin — ajoutent de leur cru nos sources — en aurait pris l'idée d'échapper à la réprobation et à la condamnation juridique qui frappaient les manichéens (donc les Pauliciens, car il l'était déjà) en rejetant tous les ouvrages manichéens et ne retenant que l'Évangile et l'Apôtre, « pour masquer sa malignité », étant entendu qu'il détournerait le sens de chaque phrase pour l'adapter à sa vraie doctrine. Retenons que la tradition paulicienne faisait remonter le canon au premier didascale historique, et faute de pouvoir expliquer les circonstances, avait imaginé la légende du diacre orthodoxe.

Pierre de Sicile donne la composition exacte du canon dans *Histoire* §§ 42-44 : les quatre évangiles, les 14 épîtres de Paul, la catholique de Jacques, les trois épîtres de Jean, la catholique de Jude, les Actes des Apôtres, le tout « exactement dans le même texte que nous, mot pour mot », et les épîtres de Sergios. Donc tout le Nouveau Testament à l'exception de l'Apocalypse, nulle part mentionnée, et des deux épîtres de Pierre.

Disons tout de suite un mot de celles-ci. Pierre de Sicile (*Histoire* § 44) dit que les Pauliciens chargent Pierre d'opprobres et d'insultes, sans qu'il en sache la raison (οὐκ οἶδ' ὅ τι συνιδόντες), mais sans doute parce que Pierre a prophétisé leur hérésie en dénonçant à l'avance ceux qui détourneront de leur sens les Écritures (II *Petr* 3, 16)[48]. Photius (*Récit* § 23) déclare qu'ils détestent Pierre parce qu'il a renié le Christ[49], mais ensuite il reproduit (§§ 26-27) l'explication donnée par l'*Histoire*. En fait, nos sources grecques ne savent pas pour quelle raison les Pauliciens rejettent Pierre et ses épîtres.

Revenons au canon. La composition n'en est pas uniforme et constante. Une scholie marginale à *Histoire* § 42, qu'on date paléographiquement de

pour la rejeter réellement, mais pour mieux séduire et attirer les gens. Le passage correspondant de Photius (*Récit* § 61) laisse penser que le texte de Pierre de Sicile appelle une correction : p. 43, l. 11 : ὑποδεξάμενος est selon nous inadmissible, sauf si l'on supplée une négation, car Constantin « n'accueille » pas les « impudicités et souillures » de Basilide, mais les tait, comme celles de Valentin.

48. Cf. aussi *Précis* § 14, et en apparat le texte développé du *Scorialensis*, qui parle ici de l'institution du monachisme.

49. Explication probablement imaginée par Photius, qui la fait suivre (§§ 24-25) d'un développement sur le reniement salutaire autorisé par Manès, pensant ainsi mettre les Pauliciens en contradiction avec eux-mêmes. Les évangiles, rappelons-le, font dire au Christ qu'il confessera devant son père quiconque l'aura confessé devant les hommes, et reniera quiconque l'aura renié (*Mt* 10, 32-33 ; *Lc* 12, 8-9).

la fin du XIe ou du début du XIIe siècle, dit : « Je ne sais pas si les [Pauliciens] d'alors reconnaissaient la catholique de Jacques et les Actes des Apôtres : ceux d'aujourd'hui ne reconnaissent en effet que les quatre évangiles, de préférence celui de Luc, et les quinze épîtres de saint Paul, car ils ont aussi une épître aux Laodicéens »[50]. Et surtout, Pierre de Sicile lui-même, dans plusieurs autres passages de l'*Histoire*, ne mentionne que « l'Évangile et l'Apôtre », et c'est aussi ce qu'il fait dans *Précis* § 4. On est conduit à penser qu'il a dû exister une composition large et une composition restreinte du canon. Ce que Photius, soit qu'il interprète les variations de sa source, soit qu'il ait eu d'autres informations, paraît confirmer : de son *Récit* (§§ 27-28 et 52) il résulte, en effet, que si tous les Pauliciens vénèrent les évangiles et les épîtres de Paul, une partie seulement y joignent les épîtres catholiques (sauf bien entendu celles de Pierre) et les Actes des Apôtres.

Nous retiendrons comme vraisemblable que le canon se limitait normalement aux évangiles et aux épîtres de saint Paul : dans les extraits conservés de Sergios, qui sont dans une large mesure, nous l'avons dit, des centons scripturaires, il n'y a rien, croyons-nous, qui vienne d'ailleurs.

CONCLUSION

La secte paulicienne est, dans son histoire et dans ses croyances, la mieux connue des sectes byzantines d'Asie Mineure. Et pourtant lorsqu'on essaie, au terme d'un examen des sources, d'en prendre une vue générale, on s'aperçoit que cette connaissance est non seulement fort incomplète, mais surtout fort imparfaite, en raison de l'origine et de la nature de nos informations. Il est difficile d'y remédier, parce que l'hérésiologie comparée est encore à naître[51], et parce que l'étude des hérésies byzantines, qui a peu à attendre de celle des hérésies occidentales[52], ne fait que commencer[53].

50. Sur cette épître aux Laodicéens, cf. ci-dessus, p. 119 et n. 15.

51. Quelques travaux récents : A. DE STEFANO, « Le eresie popolari del Medio Evo », dans *Questioni di storia medievale, a cura di* Ettore Rota, Milan [1951], p. 765-784 ; E. DUPRÉ THESEIDER, *Introduzione alle eresie medioevali*, Bologne, 1953 ; R. MORGHEN, « Problèmes sur l'origine de l'hérésie au Moyen Age », *Rev. Hist.*, 236, 1966, p. 1-16 (complément au rapport collectif de Betts-Delaruelle-Grundmann-Morghen, « Movimenti religiosi popolari ed eresie del Medioevo », *Relazioni al X° Congresso Internazionale di Scienze Storiche*, III, Florence, 1955, p. 307-541) ; *Hérésies et sociétés dans l'Europe préindustrielle XIe-XVIIIe siècles, Communications et débats du Colloque de Royaumont* [1962], *présentés par* J. Le Goff, Paris-La Haye, 1968.

52. D'une part celles-ci n'ont guère été étudiées qu'à partir du XIe s. ; d'autre part le contexte historique, surtout pour le haut moyen âge, est du tout au tout différent.

53. Très bonne synthèse de J. GOUILLARD, « L'hérésie dans l'empire byzantin des origines au XIIe siècle », *Travaux et Mémoires*, 1, 1965, p. 299-324 ; et, du même

A travers les répétitions mécaniques et les innombrables confusions des hérésiologues byzantins, on aperçoit que les sectes qui ont proliféré en Asie Mineure, depuis le VIe siècle jusqu'aux progrès de l'occupation turque, se divisent grossièrement en deux groupes. Les unes, spécialement (mais non exclusivement) actives en Phrygie, sont volontiers non-dualistes, à résurgence judaïsante, ou bien à caractère fortement magique, voire satanique : ainsi les Athinganes, que certains textes rapprochent à tort des Pauliciens[54], ou les Phoundagiagites, pour lesquels on rencontre des assimilations non moins contestables avec les Messaliens, Pauliciens, Bogomiles[55]. Les autres, spécialement (mais non exclusivement) actives sur les confins orientaux, sont volontiers dualistes, à résurgence manichéenne, voire gnostique.

Le paulicianisme peut-il être inséré dans un *stemma* des hérésies? C'est en effet à établir sa filiation que les efforts ont jusqu'aujourd'hui principalement tendu, mais il semble que les résultats soient négatifs. On sait déjà ce qu'il faut penser de l'identification au manichéisme. On a cherché du côté de Paul de Samosate, qui n'est pourtant pas dualiste et dont la christologie n'est pas docétiste mais, à l'opposé, adoptianiste : on a surtout trouvé un inextricable tissu de confusions entre Samosate de Syrie et Samosate d'Arménie, entre Paul de Samosate et un Paul paulicien, entre Paulianistes et Pauliciens[56]. Le messalianisme présente avec le paulicianisme des analogies géographiques, puisqu'il est originaire des confins arméno-syriens, et parfois dogmatiques, mais non une parenté[57]. Quant au montanisme, qui nous ramènerait vers la Phrygie et les judaïsants, nous en avons déjà parlé plus haut.

En fait, cette recherche d'une filiation n'a semblé conduire à quelques résultats qu'avec le marcionisme[58]. Mais là aussi nous serons très réservé. Certes le marcionisme est dualiste ; il considère qu'il y a incompatibilité

auteur, indications dispersées dans « Le synodikon de l'orthodoxie, édition et commentaire », *ibid.*, 2, 1967, p. 1-316. Cf. les remarques de Sp. Vryonis Jr, dans *Byzantina* (Thessalonique), 1, 1969, p. 210-229.

54. Joshua STARR, « An Eastern Christian Sect : the Athingani », *The Harvard Theol. Rev.*, 29, 1936, p. 93-106. Cf. G. SOULIS, « The Gypsies in the Byzantine Empire and the Balkans in the late Middle Ages », *Dumbarton Oaks Papers*, 15, 1961, p. 143-165 (contre la dérivation 'Αθίγγανοι - 'Ατσίγγανοι ou Tziganes).

55. G. FICKER, *Die Phundagiagiten*, Leipzig, 1908. Sur la base de cet important ouvrage, l'étude nous paraît néanmoins à reprendre.

56. Le livre de G. BARDY, *Paul de Samosate*, Bruges, 1923, n'est pas vraiment remplacé. Cf. H. DE RIEDMATTEN, *Les actes du procès de Paul de Samosate, Étude sur la christologie du IIIe au IVe siècle*, Fribourg, 1952.

57. Il apparaît d'ailleurs que, pour les survivances du messalianisme, l'étude des *sources* est à faire ou à refaire.

58. Comme l'ont bien vu, par exemple, H. Grégoire et M. Loos. De ce dernier, cf. surtout Bibl. no 24, p. 56 sq. L'ouvrage fondamental reste celui de A. HARNACK, *Marcion, Das Evangelium vom fremden Gott²*, Leipzig, 1924. Cf. aussi E. C. BLACKMANN, *Marcion and his Influence*, Londres, 1948, qui par rapport à Harnack tend à diminuer la part du paulinisme dans la marcionisme.

entre l'Ancien Testament, œuvre du Dieu des Juifs, qu'il faut prendre à la lettre et non interpréter allégoriquement, et le Nouveau Testament, révélation du Dieu bon, « étranger » à ce monde, par le Christ qui est son émanation ; il est docétiste ; et il est paulinien en ce sens que, pour lui, c'est Paul qui a vraiment compris le Christ. Mais les différences sont grandes. Le dualisme paulicien, Dieu bon et Dieu mauvais, ne correspond pas tout à fait au dualisme marcionite, où il n'y a pas à proprement parler de Dieu mauvais, mais un démiurge qui est le Dieu de la Loi et queMarcion nomme le Dieu « juste ». Le docétisme de Marcion n'est pas exactement celui des Pauliciens, dans la mesure où nous le connaissons. Les marcionites pratiquent le baptême, la communion, reconnaissent une hiérarchie, professent une morale d'ascétisme et de continence absolue. Leur canon est beaucoup plus restreint que celui des Pauliciens, puisqu'il ne retient qu'un évangile, celui de Luc, et dix épîtres de Paul, à l'exclusion des trois pastorales et de l'épître aux Hébreux. Encore Marcion, à la différence des Pauliciens, apporte-t-il de nombreuses corrections aux textes qu'il conserve, considérant qu'ils ont été corrompus par les judaïsants, et par des apôtres qui ont mal compris l'enseignement du Christ. Comment, dans ces conditions, établir avec confiance, entre marcionisme et paulicianisme, une relation dont nous ne savons d'ailleurs pas comment, quand, où elle se serait faite?[59].

Il faut accepter l'évidence : dans l'état présent de notre information, on ne saurait utilement poser le problème dans ces termes. Il n'est même pas sûr que les Pauliciens l'auraient fait mieux que nous, eux qui ne veulent se dire que « chrétiens », et semblent n'accepter aucune des filiations qu'on voulait leur trouver[60]. Sans doute les comprendrons-nous mieux lorsque d'autres sectes ou hérésies, plus ou moins proches dans l'espace et dans le temps, seront elles-mêmes mieux connues, grâce à une patiente étude des sources. Pour le moment, c'est dans son isolement que le paulicianisme nous apparaît, avec seulement un petit nombre de caractères bien assurés. En dépit de la phase guerrière par laquelle il s'achève et, d'ailleurs, se détruit, c'est un phénomène *religieux*, sans relation reconnaissable avec des conditions économiques ou sociales particulières. En dépit de ramifications dans l'Asie Mineure byzantine et jusqu'à Constantinople, c'est un phénomène localisé à *une région frontière*, à savoir les confins syro-arméniens : bien qu'à notre sens il soit grec avant tout, certains aspects ethniques ne peuvent donc pas être négligés. En face de l'orthodoxie qui le persécute, et de son puissant système hiérarchique et étatique, le paulicianisme est

59. Harnack, *op. cit.*, déclare qu'après mûre réflexion, il n'est pas capable de se prononcer nettement. En revanche, c'est sans hésitation qu'il affirme que manichéisme et paulicianisme sont étrangers l'un à l'autre.

60. Est-il, d'autre part, nécessaire de dire qu'une explication du paulicianisme comme mouvement révolutionnaire de masse, soulèvement d'opprimés, relève de la seule théorie et n'est justifiée par rien que nous connaissions ?

un *retour aux sources du christianisme évangélique*, fondé sur une interprétation spiritualiste de l'enseignement du Christ, émanation du Père céleste, et de celui de l'apôtre Paul. C'est assez pour fonder, en son temps, son originalité, et mettre en évidence son intérêt ; mais non pour que l'on y voie quelque chose de comparable à la Réforme, et pas davantage un mouvement séparatiste puissant et dangereux.

Addendum

(Cf. *Sources grecques*, p. 75 sq., et ci-dessus, p. 28 et n. 23). A propos du manuscrit P (Coislin 305) de Georges le Moine, et de la tradition indirecte du *Précis* de Pierre l'Higoumène, M. Ch. Astruc a bien voulu, pendant l'impression de ce Mémoire, me remettre la note suivante, qui concerne un témoin nouveau :

« Un texte appartenant à la tradition du Coislin 305 (P) a été remarqué récemment par J. Paramelle (qui a bien voulu en établir une transcription) dans le *Vindobonensis jur. gr.* 6, ff. 193-194v (de la première moitié du xve s. : v. H. Hunger-O. Kresten, *Katalog der griechischen Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek, Teil 2, Codices juridici, codices medici*, Vienne 1969, p. 12). Sous le titre Περὶ Μανιχαίων καὶ Παυλικιάνων, figure en cet endroit, parmi des textes juridiques de toute sorte, le texte du *Précis*, commençant par les mots Ἐπὶ τῆς βασιλείας Κωνσταντίνου τοῦ Κοπρονύμου, Παυλικιάνοι οἱ Μανιχαῖοι μετωνομάσθησαν. Les suppressions, abrégements et déplacements caractéristiques du Coislin 305 trouvent leur reflet dans ce *Vindobonensis*, qui ne peut être pourtant considéré comme une copie directe de P, tant il présente de divergences par rapport au manuscrit de Paris. Les différences de détail (orthographe, formes et ordre des mots) sont fort nombreuses, et le codex viennois retranche ou ajoute au texte du chef de file avec tant de désinvolture qu'on doit probablement admettre qu'il exista plusieurs états intermédiaires (de plus en plus dégénérés) entre P et le manuscrit de Vienne ; notons principalement : qu'à propos de Baanès (éd., p. 83, l. 4 du § 6), ce témoin (f. 193v) donne Μάνην τὸν ῥυπαρὸν (P dit Βάνην τ. ῥ.), et ajoute deux lignes pour justifier sa leçon et distinguer ce « Manès » de l'hérésiarque antérieur ; qu'au § 10, il omet (f. 194) les mots τὴν ἑαυτῶν κακίαν — προστιθέασιν ὅτε (éd., p. 86, ll. 3-4), et remplace les mots πατέρα παντοκράτορα — καὶ τὰ ἑξῆς (éd., p. 86, ll. 7-8) par καὶ καθεξῆς ἅπαν ; qu'au § 17, il néglige les mots de P διὸ δὲ λοιπὸν χρὴ νουνεχῶς — καὶ γὰρ καὶ (cf. éd., p. 89, ll. 2-3 du § 17) ; enfin, en sens inverse, qu'il ajoute (f. 194v), après les derniers mots de P (f. 340v) καὶ ἀκολασίας ἡγοῦνται | (cf. éd., p. 92, ll. 1-2 du § 24), quatre lignes inconnues d'autre part (μήτε Θεὸν φοβούμενοι, μήτε μὴν ἄνθρωπον θεοσεβῆ τὸ σύνολον ἐντρεπόμενοι, καὶ εἰκότως· εἰ γὰρ ἀνάστασιν νεκρῶν οὐ πιστεύουσιν ἔσεσθαι ὅλως, πῶν ἀφέξονται πράττειν ἀδεῶς πᾶν ὁτιοῦν κακὸν, εἰς λύπην Θεοῦ καὶ θεραπείαν τοῦ πατρὸς αὐτῶν διαβόλου καὶ τῶν ὑπ' αὐτὸν δαιμόνων), addition dont nous ne pouvons savoir si elle reproduit plus ou moins fidèlement la suite, aujourd'hui disparue, du texte de P, ou bien si elle est à porter entièrement au compte du remanieur plus tardif dont le *Vindobonensis* reflète l'intervention. Le résultat final est une recension assez monstrueuse, qui n'apporte rien de sérieux à l'établissement du texte de Pierre l'higoumène, et n'a d'autre intérêt que d'ajouter un élément, si douteux soit-il, à la tradition indirecte du *Précis*. » [Ch. Astruc].

INDEX

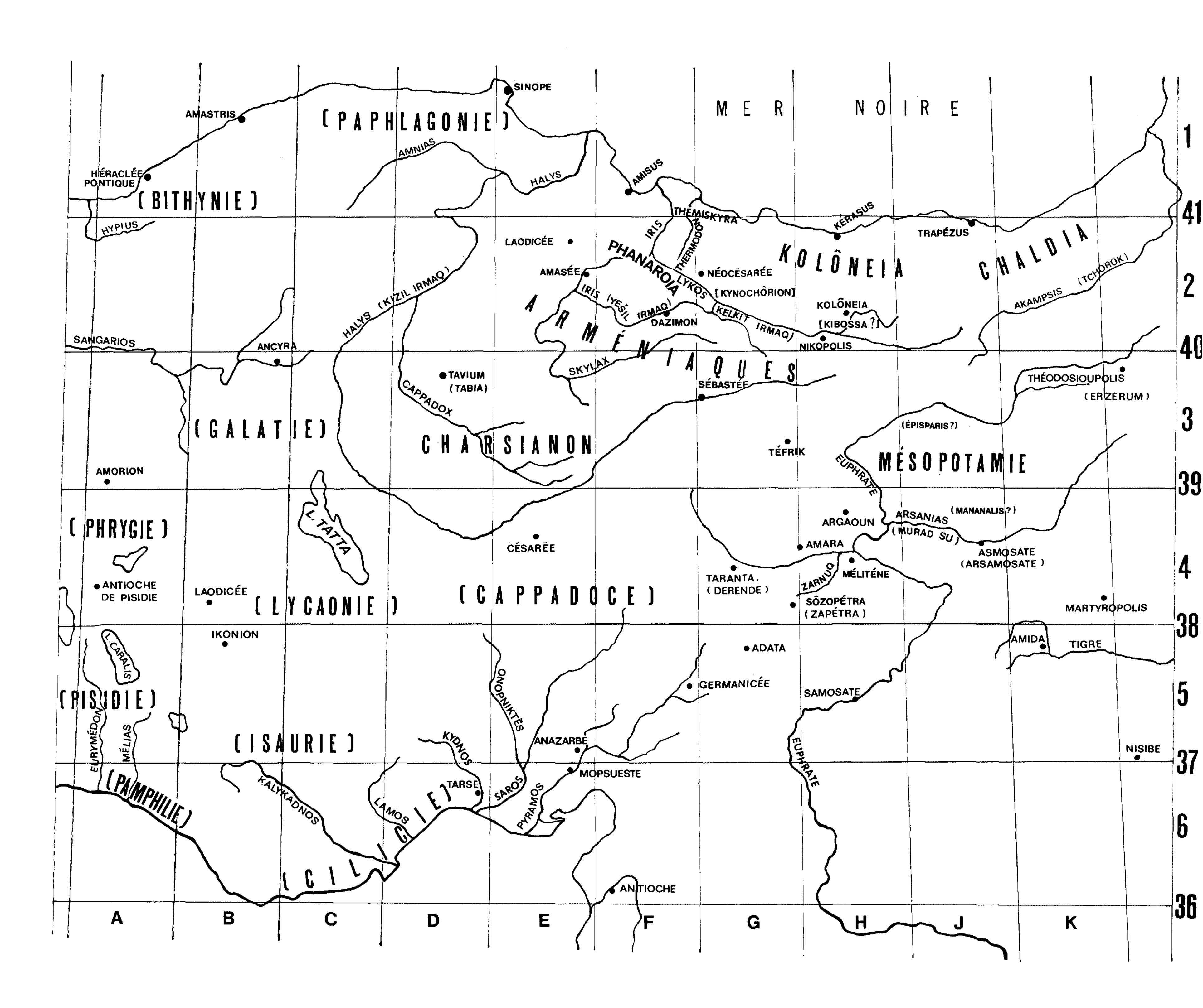
Les renvois sont faits aux pages, et s'il y a lieu aux notes (n. = note).

Les noms de personnages historiques et de lieux sont en capitales ; les noms d'auteurs modernes en italiques (pour les pages où les titres de leurs publications sont cités in extenso, et celles où leurs opinions sont discutées).

Les noms et mots tels que Pierre de Sicile, Photius, paulicianisme, ne figurent pas.

Cet Index ne dispense pas de recourir à l'Index grec détaillé placé à la fin de notre édition des *Sources grecques*.

TABLE DES MATIÈRES



SINOPE
MER NOIRE
AMASTRIS
(PAPHLAGONIE)
HÉRACLÉE PONTIQUE
(BITHYNIE)
AMNIAS
HALYS
AMISUS
THÉMISKYRA
KERASUS
TRAPÉZUS
HYPIUS
IRIS
THERMODON
LAODICÉE
PHANAROIA
NÉOCÉSARÉE
KOLÔNEIA
CHALDIA
AMASÉE
LYKOS
[KYNOCHÔRION]
AKAMPSIS (TCHOROK)
IRIS (YEŠIL IRMAQ)
KOLÔNEIA
HALYS (KIZIL IRMAQ)
ARMÉNIAQUES
DAZIMON
KELKIT IRMAQ
[KIBOSSA ?]
SANGARIOS
ANCYRA
NIKOPOLIS
SKYLAX
TAVIUM (TABIA)
SÉBASTÉE
THÉODOSIOUPOLIS (ERZERUM)
CAPPADOX
(GALATIE)
CHARSIANON
(ÉPISPARIS?)
TÉFRIK
MÉSOPOTAMIE
EUPHRATE
AMORION
ARGAOUN
ARSANIAS (MURAD SU)
(MANANALIS?)
(PHRYGIE)
L. TATTA
CÉSARÉE
AMARA
ASMOSATE (ARSAMOSATE)
ZARNUQ
MÉLITÈNE
TARANTA (DERENDE)
ANTIOCHE DE PISIDIE
LAODICÉE
(LYCAONIE)
(CAPPADOCE)
SÔZOPÉTRA (ZAPÉTRA)
MARTYROPOLIS
IKONION
L. CARALIS
ADATA
AMIDA
TIGRE
ONOPNIKTÈS
GERMANICÉE
SAMOSATE
(PISIDIE)
EURYMÉDON
MÉLIAS
(ISAURIE)
KYDNOS
ANAZARBE
EUPHRATE
NISIBE
MOPSUESTE
TARSE
SAROS
PYRAMOS
(PAMPHILIE)
KALYKADNOS
LAMOS
(CILICIE)
ANTIOCHE
A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
1
41
2
40
3
39
4
38
5
37
6
36



Téfrik : La forteresse vue du Sud (photo Nicole Thierry, 1967).

PLANCHE I



Téfrik : Panorama vu de la forteresse vers le Nord-Ouest (photo Nicole Thierry, 1967).

INVENTAIRES EN VUE D'UN RECUEIL DES INSCRIPTIONS HISTORIQUES DE BYZANCE

I. LES INSCRIPTIONS DE THESSALONIQUE

par J.-M. SPIESER

INTRODUCTION

Les voyageurs qui ont vu Thessalonique aux XVIe et XVIIe siècles ne nous ont pas fait connaître d'inscriptions byzantines. Il est vrai que SELDEN, *Marmora Arundelliana*, Londres, 1628, édite, en appendice, p. 56, no III, de manière très fautive, notre inscription **26**. Mais nous ne savons pas comment il a eu connaissance de ce texte, dont il n'indique même pas l'origine. La tradition littéraire nous livre d'autre part un seul texte (**2**), *Anthologie Palatine* IX 686, épigramme inscrite sur une des portes orientales de Thessalonique, dont l'original a disparu. Il fallut attendre Paul Lucas, modèle de ces voyageurs du XVIIIe siècle à l'esprit curieux de tout, « marchand, naturaliste, antiquaire », suivant l'expression de H. Omont, pour voir transcrite l'épitaphe de Lucas Spandounis (**32**)[1]. Publiée une première fois dans *Voyage du sieur Paul Lucas fait par ordre du Roy dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, Paris, 1712, I, p. 404, cette inscription se retrouve dans E. M. COUSINÉRY, *Voyage dans la Macédoine*, Paris, 1831, p. 43, pl. VI, et dans W. M. LEAKE, *Travels in Northern Greece*, Londres, 1835, II, p. 243. Ce sera longtemps le seul monument épigraphique connu de Thessalonique. J.-B. Germain, chancelier du consulat de France à Thessalonique, avait bien tenté de copier la dédicace de l'église de la Panagia tôn Chalkéôn (**13**), en même temps que des inscriptions antiques : sa copie, très fautive, est inutilisable et, de plus, le recueil

1. On trouvera de nombreux renseignements biographiques et bibliographiques sur P. Lucas dans : H. OMONT, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1902, I, p. 317-382.

où elle est insérée ne fut pas connu à son époque, si ce n'est par la mention qu'en fait l'abbé Belley dans un mémoire consacré à Thessalonique[2]. Lorsque paraît la compilation de Tafel, *De Thessalonica ejusque agro*, où l'auteur, réunissant sources grecques et récits de voyageurs, fait la somme de tout ce qu'il connaissait sur l'histoire et la topographie de la ville, l'épigraphie est représentée par la seule épitaphe de Lucas Spandounis.

Mais les dossiers vont s'enrichir. Une escale dans le voyage qui les conduit en Asie Mineure permet aux architectes Texier et Pullan de copier une nouvelle fois la dédicace de la Panagia tôn Chalkéôn (**13**) et l'épitaphe de Spandounis (**32**), auxquelles ils ajoutent un fragment de l'inscription de Paul l'Homologète (**11**), celle du linteau des Douze-Apôtres, et les monogrammes gravés sur trois chapiteaux de l'exonarthex de la même église (**20-21 a**). Ces textes sont publiés dans leur *Description de l'Asie Mineure*, III, Paris, 1849, et dans *L'Architecture byzantine*, Londres, 1864, où est ajoutée une première tentative de lecture de l'inscription de l'abside de Sainte-Sophie (**9**). Avec leurs erreurs et leurs insuffisances, ils seront repris dans le tome IV du *Corpus* de Boeck, édité en 1877. Une seule inscription inédite s'y ajoute, celle qui commémore la construction d'une porte par Anne de Savoie (**28**), éditée d'après les papiers de Prokesch. Puis les découvertes se multiplient : la mission de L. Duchesne et M. Bayet, dont les résultats sont publiés dans *Mémoire sur une mission au Mont Athos*, Paris, 1877[3], fait connaître quelques inédits provenant en partie du rempart maritime, en démolition (**5**, **23**, **25**, **29**), et améliore la lecture de la plupart des inscriptions connues. A peu près au même moment commence la contribution des érudits grecs. En 1881, à Thessalonique, est publiée par M. Χατζῆ Ἰωάννου une Ἀστυγραφία Θεσσαλονίκης : malheureusement, en ce qui concerne l'épigraphie, l'auteur cite Duchesne et Bayet et ajoute un seul texte inédit, l'inscription d'Hormisdas (**3**). Quelques articles isolés continuent à faire progresser la connaissance de ces textes. Citons, parmi les plus importants, celui de A. S. Mordtmann, fils du grand érudit A. D. Mordtmann, sur une inscription de 1315-1316 (**23**), celui de Papadopoulos-Kérameus sur le même texte, celui de Kurth sur les inscriptions de Sainte-Sophie, les deux articles de Smirnov sur les mêmes inscriptions (**9**, **10**), les nombreux articles enfin de P. N. Papagéorgiou. On a pu dire de lui que

2. Abbé Belley, Observations sur l'histoire et sur les monuments de la ville de Salonique, *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, XXXVIII, 1770-1772 (paru en 1777), section Histoire, p. 121-146. Des extraits du recueil de J.-B. Germain ont été publiés par H. Omont, Inscriptions grecques de Salonique recueillies au XVIII[e] siècle par J.-B. Germain, *RA*, 3[e] série, 24, 1894, I, p. 196-214, d'après une copie retrouvée dans le ms. 1377 de la bibliothèque d'Avignon. Une autre copie, signée par Germain, est conservée à la Bibliothèque Nationale dans le ms. *Suppl. grec* 1079, fol. 81-91. Ce dernier ms. contient 28 inscriptions numérotées de 1 à 28. Le ms. d'Avignon contient six autres inscriptions numérotées 33-38. L'abbé Belley paraît avoir eu à sa disposition un recueil plus étendu, puisqu'il cite les n[os] 31, 39, 44.

3. Ce mémoire est également imprimé dans les *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3[e] série, III, 1876, p. 201-528.

« nul ne peut s'assurer avoir vu toutes ses brochures et notules relatives aux antiquités de Thessalonique », tant son œuvre est abondante et dispersée[4]. Il est le premier à étudier les inscriptions de Saint-Démétrius, en particulier celles des deux mosaïques du VIIe siècle (**6**, **7**), l'inscription de la coupole de Sainte-Sophie (**10**), un fragment mentionnant peut-être l'archevêque Constantin Mésopotamitès (**17**). Parmi ses articles, il faut citer en particulier les deux courtes monographies qu'il a consacrées, l'une aux Douze-Apôtres (Θεσσαλονίκης βυζαντιακοὶ ναοὶ καὶ τὰ ἐπιγράμματα αὐτῶν. I. Ὁ ναὸς τῶν Δώδεκα Ἀποστόλων *BZ*, 10, 1901, p. 23-39), l'autre à Saint-Démétrius (Μνημεῖα τῆς ἐν Θεσσαλονίκῃ λατρείας τοῦ μεγαλομάρτυρος ἁγίου Δημητρίου, *BZ*, 17, 1908, p. 321-382). En effet, le nettoyage des mosaïques avait fait apparaître de nouveaux textes, qui furent publiés par T. USPENSKIJ, *IRAIK*, 14, 1909, I, p. 1-61, et par Ch. DIEHL, *Les monuments chrétiens de Salonique*, Paris, 1918[5].

Dès lors, la plupart des inscriptions byzantines de Thessalonique sont connues[6]. Une partie, celles qui concernent les remparts, la dédicace de la Panagia tôn Chalkéôn, sont regroupées dans O. TAFRALI, *Topographie de Thessalonique*, Paris, 1913. Malheureusement, il reproduit trop souvent les textes déjà édités sans les contrôler, et surtout, il ne nous laisse aucun moyen de savoir s'il a fait ou non cette vérification. Les inscriptions de Saint-Démétrius ont été republiées dans G. et M. SOTIRIOU, Ἡ ἐν Θεσσαλονίκῃ βασιλικὴ τοῦ Ἁγίου Δημητρίου, Athènes, 1953. Mentionnons à part les inscriptions qui ont été transportées à Istanbul, dans le Musée Impérial ottoman, à la fin du siècle dernier : deux d'entre elles (**11**, **26**) sont éditées par G. MENDEL, *Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée Impérial ottoman*, Constantinople, 1912-1914. Une troisième (**23**), commémorant une restauration des remparts en 1316, est conservée dans le même musée.

Il faut ajouter maintenant Ch. EDSON, *Inscriptiones Graecae* 10, II, 1 :

4. P. PERDRIZET, *Monuments Piot*, XXXI, 1930, p. 51 n. 1. Pour une bibliographie complète de Papagéorgiou, cf. Πέτρος Ν. Παπαγεωργίου (1859-1914), Μακεδονικά, Παράρτημα, 3, 1964. Une partie des nombreux articles mentionnés là ont été publiés dans des quotidiens ou des hebdomadaires grecs de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle. Il est difficile, parfois impossible, de les trouver maintenant. Il semblerait, d'après quelques sondages que nous avons pu pratiquer, qu'il s'agisse essentiellement d'inscriptions d'époque romaine.

5. Ch. Diehl a publié auparavant les mêmes inscriptions dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres*, 1911, p. 27 et 29-30, puis dans *Monuments Piot*, XVIII, 1910, p. 236 et 243. Ces trois éditions sont identiques.

6. Faut-il signaler ici M. G. Dimitsas, avec lequel Papagéorgiou ne cesse de polémiquer et qu'il accuse continuellement de plagiat ? Il a publié des inscriptions de Thessalonique dans *BCH*, 4, 1880, p. 108-109 (une seule qui nous concerne ici, no **2**) et dans Ἡ Μακεδονία ἐν λίθοις φθεγγομένοις, Athènes, 1896, où l'on retrouve toutes les inscriptions déjà connues, sans aucun élément neuf. Et nous sommes pour le moins étonnés de voir un texte transmis par l'Anthologie Palatine (**2**) signalé comme un inédit qui se trouve (au présent !) sur la porte orientale de Thessalonique. Aussi avons-nous le plus souvent renoncé à renvoyer à son livre. Il est le premier pourtant à publier des fragments de l'édit de Justinien II (**8**).

Inscriptiones Thessalonicae et vicinae, Berlin, 1972, qui reprend un certain nombre d'inscriptions lapidaires d'époque chrétienne et dont nous avons pu prendre connaissance en dernière minute. Le commentaire succinct d'Edson n'apporte, en général, rien de neuf.

Nous n'apportons ici aucun texte inédit. Nous avons simplement essayé de réunir tous les renseignements accessibles, en contrôlant les lectures sur les monuments dans la mesure du possible, et en fournissant, autant qu'il était en notre pouvoir, le moyen à chacun de se faire une opinion personnelle. C'est ainsi que l'on trouvera une photographie de toutes les inscriptions pour lesquelles cela a été possible, la mention de toutes les éditions dont nous avons eu connaissance (nous signalons celles que nous n'avons pas pu consulter). Nous mentionnons les variantes seulement quand elles présentent un intérêt et ne sont pas de simples erreurs de lecture. De même, un fac-similé est donné dans les seuls cas où subsiste une difficulté d'interprétation et où la photographie ne permet pas de trancher[7].

Qu'il nous soit enfin permis de remercier ceux qui nous ont aidé soit de leurs conseils, soit en nous communiquant des photographies, ou en nous octroyant les autorisations nécessaires, en particulier MM. Michalidis et Tsigaridas du Service Archéologique grec, M. Nezi Firatli du Musée Archéologique d'Istanbul, la Fondation Patristique de Thessalonique, M. Bourras professeur à l'Université de Thessalonique, M. et Mme Pélékidès, M. L. Politis, M. I. Ševčenko et M. D. Zakythinos enfin : nous ne les avons jamais sollicités en vain[8].

7. Origine des photographies : pl. I, 1 : communiquée par M. et Mme Pélékidès ; pl. I, 3 : École Anglaise d'Athènes ; pl. IV, 2 : fonds Millet de l'École Pratique des Hautes Études ; pl. VI, 7 : Dumbarton Oaks. Les autres photographies viennent de l'École Française d'Athènes ; parmi elles, les nos I, 4 ; II, 1-3 ; III, 1-2 et 5-6 ; IV, 1 ; VII, 5 ; VIII, 1 et 3 ; IX, 1-2 ; X, 1-2 sont dues à M. Nikoleris, photographe à Thessalonique.

8. En plus des abréviations indiquées en tête de chaque volume des *Tr. Mém.*, nous avons employé les sigles suivants :

— Ἀρχ. Ἐφ. : Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς
— *Ath. Mitt.*: *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts in Athen.*
— *BCH* : *Bulletin de Correspondance Hellénique.*
— *CIG* : *Corpus Inscriptionum Graecarum IV.*
— *RA* : *Revue Archéologique.*
— Robert, *Bull.* : J. et L. Robert, *Bulletin épigraphique* dans *Rev. des Ét. Gr.* (on renvoie au numéro attribué à l'inscription et non à la page).

On trouvera facilement dans l'Introduction les ouvrages dont le titre sera désormais donné sous une forme abrégée.

1. IVe-Ve siècle? (Pl. I, 1)

Plaque de revêtement en marbre, brisée en 11 morceaux, trouvée « à proximité de la Panagia tôn Chalkéôn » (Pélékidès). Texte gravé bilingue. Hauteur : 47 cm, largeur : 27 cm, épaisseur : 2,5 cm. Conservée au Musée archéologique de Thessalonique, n° 2286. S. PÉLÉKIDÈS, *Actes du IXe Congrès Intern. d'Études Byz.*, Thessalonique, 1951, I, p. 408 et pl. 84 ; B. LIFSHITZ et J. SCHIBY, Une synagogue samaritaine à Thessalonique, *Rev. Biblique*, 75, 1968, p. 368-378 ; EDSON, n° 789, qui ne signale pas les éditions antérieures. Cf. ROBERT, *Bull.* 1969, 369.

(une ligne en samaritain)
Καὶ ἐλάλησεν Κ(ύριο)ς μετὰ
Μουσῆ λέγων · Λάλησον
τῷ Ἀαρῶν καὶ τοῖς υἱοῖς αὐτ[οῦ],
λέγων · οὕτως εὐλογή[σετε]
τοὺς υἱοὺς Ἰ(σρα)ήλ · εἴπατε αὐτοῖς
εὐλογήσει σε Κ(ύριο)ς καὶ φυλάξει
σε, ἐπιφανεῖ Κ(ύριο)ς τὸ πρόσωπον
αὐτοῦ πρός σε καὶ ἀγαπήσει σε,
[ἐ]παρεῖ Κ(ύριο)ς τὸ πρόσωπον αὐ-
τοῦ πρός σε καὶ ποιήσει σοι εἰ[ρή-]
νην · καὶ θήσεται τὸ ὄνομά
μου ἐπὶ τοὺς υἱοὺς Ἰ(σρα)ὴλ κἀγὼ
εὐλογήσω αὐτούς.
(une ligne en samaritain)
Ἷς Θεός · εὐλογία Σιρικίῳ τῷ
ποιήσαντι ἅμα συνβίῳ
κὲ τέκνοις. Αὖξι Νεάπο-
λις μετὰ τῶν φιλούντων.

L. 11, début : TAY, lege τοῦ || fin : PH non visibles.

(Béni soit notre Dieu à jamais.)

Et le Seigneur parla à Moïse et lui dit: Parle à Aaron et à ses fils et dis-leur: Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël. Dites-leur: Le Seigneur te bénira et te gardera; le Seigneur fera resplendir sa face sur toi et t'aimera; le Seigneur lèvera sa face sur toi et te donnera la paix, et mon nom reposera sur les enfants d'Israël, et moi, je les bénirai.

(Béni soit son nom à jamais.)

Un seul Dieu. Bénédiction pour Sirikios qui a fait cela, en même temps que pour sa femme et ses enfants. Que Néapolis prospère avec ceux qui l'aiment!

Il n'est pas exclu qu'il faille rapprocher le lieu de trouvaille de cette inscription de la localisation possible, dans cette région de Thessalonique, du quartier juif : cf. N. Oikonomidès, *Actes de Dionysiou*, Paris, 1968, nº 19.

Pour l'interprétation, on se reportera à l'article cité de Lifshitz et Schiby. La première partie (l. 2-14) est une citation de *Nombres* 6, 22-27 : le texte est transcrit fidèlement du Pentateuque des Samaritains, assez différent de la version des Septante. Les l. 16-19 font allusion à une construction ou à des travaux effectués par, ou plutôt, aux frais de Sirikios.

Pélékidès a proposé d'identifier ce personnage avec le rhéteur Sirikios de Néapolis (en Palestine). L'inscription serait alors du IVᵉ siècle. Lifshitz-Schiby reprennent sans discussion cette hypothèse. Elle reste une hypothèse. Pour le nom de Sirikios, cf. *Inscr. gr. et lat. de Syrie*, VI, 2741. Pour des noms voisins, Robert, *Bull.*, 1958, 512 et 1959, 473.

2. IVᵉ-Vᵉ siècle?

« Porte orientale » de Thessalonique. Inscription disparue, transmise avec cette indication d'emplacement par *Anthologie Palatine* IX 686.

Dimitsas, *BCH*, 4, 1880, p. 108-109 (pour cette édition, cf. Introduction, n. 6) ; commentaire par S. Kyriakidès, Βυζαντιναὶ Μελέται, II, *in* Ἐπιστημονικὴ Ἐπετ. τῆς φιλοσ. Σχολῆς τοῦ Παν. τῆς Θεσσ., 3, fasc. 3, 1937-1939, p. 267-279 ; compte rendu de cette étude par F. Dölger, *BZ*, 40, 1940, p. 180-183 ; Edson, nº 47 ; cf. L. Robert, *Hellenica*, IV, en particulier p. 45-47 et p. 149-150.

Ἠνορέης ὀλετῆρα ὑπερφιάλου Βαϐυλῶνος
Καὶ σέλας ἀκτεάνοιο δίκης Βασίλειον ὕπαρχον,
Ξεῖνε, νόῳ σκίρτησον ἰδὼν ἐφύπερθε πυλάων.
4 Εὐνομίης ποτὶ χῶρον ἀριστογένεθλον ὁδεύεις.
Βάρϐαρον οὐ τρομέεις, οὐκ ἄρρενας ἀρρενοκοίτας.
Ὅπλα Λάκων, σὺ δὲ τεῖχος ἔχεις Βασίλειον ἄγαλμα.

Le destructeur de la puissance de l'orgueilleuse Babylone, lui qui est l'astre d'une justice intègre, le préfet Basile, que ton cœur tressaille, étranger, en le voyant au-dessus des portes. C'est vers un lieu où règne l'équité et qui engendre des hommes excellents que tu fais route. Tu ne crains ni le barbare, ni les hommes aux mœurs infâmes. Le Lacédémonien a ses armes, mais toi, comme rempart, tu as la statue de Basile.

La langue, les thèmes de cette épigramme renvoient à une série bien attestée du IVᵉ au VIᵉ siècle et étudiée par L. Robert, *op. cit.*

L. 2 ἀκτέανος : d'ordinaire *pauvre, sans biens*, d'où ici, peut-être, l'idée d'une justice qui ne tient pas compte de la richesse (cf. *BCH* 15, 1891, p. 430 ; Manéthon, éd. Koechli, l. 4, 114 ; *Anth. Pal.* VII, 353).

Hyparque Basile : il ne peut s'agir ni de l'empereur Basile Ier (Jacobs dans son édition de l'Anthologie), ni du parakoimomène Basile (Kyriakidès). L. ROBERT, *op. cit.*, p. 45-47, indique que, dans cette série d'épigrammes, il ne connaît pas d'emploi de ce mot au sens de gouverneur de province. Pour la situation administrative de la région, cf. P. LEMERLE, *Philippes et la Macédoine Orientale*, Paris, 1945, p. 75-84. Basile pouvait être un vicaire du diocèse de Macédoine ou, plus vraisemblablement, un préfet du prétoire, d'Italie avant 395, d'Illyricum après cette date. Il faut, en tout cas, écarter Basile, préfet d'Italie, Afrique et Illyricum, attesté au milieu du ve siècle, Illyricum désignant là un diocèse, rattaché à l'Occident et distinct de la préfecture qui faisait partie de la *pars orientalis*. En outre, l'épigramme n'implique pas nécessairement que le fonctionnaire dont elle fait l'éloge siège à Thessalonique : on ne peut donc pas tirer argument du transfert de Sirmium à Thessalonique, en 441-442, de la résidence du préfet de l'Illyricum. Pour une interprétation différente, attribuant l'inscription au IXe siècle, l'hyparque étant le préfet ou l'archonte d'une ville maritime, Thessalonique en l'occurrence, cf. H. AHRWEILER, *Byzance et la Mer*, Paris, 1966, p. 48 n. 8, et p. 126. Sur les mentions, pour Thessalonique, à la fin du VIIIe et au début du IXe siècle, d'un *hyparchos* ou *éparchos* qui n'est pas le préfet du prétoire d'Illyricum, mais un éparque de la ville, cf. P. LEMERLE, dans *Rev. Hist.*, 211, 1954, p. 270-271. Edson également, à cause de l'allusion aux fonctions militaires du préfet, pense que l'inscription ne peut pas être antérieure à la fin du VIe siècle. Un ἔπαρχος à Thessalonique en 1063 : F. DÖLGER, *Schatzkammer*, no 58, l. 6.

L. 3 : ἐφύπερθε πυλάων : la statue se trouvait-elle dans une niche au-dessus de la porte? Cf. MEYER-PLATT-SCHNEIDER, *Die Landmauer von Konstantinopel*, Berlin, 1943, p. 41, pour des statues décorant la porte d'Or de Constantinople.

L. 4 ἀριστογένεθλος semble être un hapax.

L. 6 : on attendrait Βασιλείου, impossible pour des raisons métriques. L'auteur a-t-il voulu jouer sur le prénom et l'adjectif?

3. Milieu du ve siècle? (Pl. I, 2)

Tour du mur Est en face du cimetière protestant. Une seule ligne de 9 m environ de long ; lettres formées par des briques maçonnées dans la muraille. Texte inscrit dans un cadre en briques très allongé et imitant une *tabula ansata*. Tour détruite immédiatement au-dessus de l'inscription. Une partie des briques étant tombée, la fin du texte est incompréhensible : il était déjà fragmentaire à l'époque des premiers éditeurs. Sur des photographies en couleurs que nous avons prises, les lettres se détachent mieux, mais nous n'avons pu gagner rien d'utile. A mi-hauteur du mur, à gauche, une croix latine faite de fragments de briques : Chatzi Ioannou signalait l'existence de trois croix.

M. CHATZI IOANNOU, 'Αστυγραφία, p. 12 et 17 ; PAPAGÉORGIOU, dans *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1883, p. 344-345 ; TAFRALI, *Topographie*, p. 32-33 ;

EDSON, n° 43, sans nouvel examen de l'inscription. Cf. M. VICKERS, The date of the walls of Thessalonica, *Ann. of the arch. Museum of Istanbul*, 15-16, 1969, p. 313-318.

Τείχεσιν ἀρρήκτοις Ὁρμίσδας ἐξετέλεσσε τ[ή]νδε πόλιν ..Τ [..... ±¹⁵..] ΣΕΧ [..]Ṇ.ΚΛ̣ΟΛ.Λ.

Par des murs indestructibles, Hormisdas a parachevé cette ville...

Même si l'interprétation de ce texte, en raison de sa mutilation, reste incertaine, il semble néanmoins sûr qu'il n'est pas question d'une simple réparation, mais bien d'une construction ou reconstruction des remparts, d'une certaine ampleur, ce qui est confirmé par l'appareil des murs : cf. TAFRALI, *Topographie*, pl. II, III, VIII. Parmi les personnages du nom d'Hormisdas, *RE*, VIII, col. 2410, seuls pourraient convenir, malgré Chatzi Ioannou et Papagéorgiou, qui pensent au pape Hormisdas (514-523), soit le général de Théodose Ier (mais contrairement à ce que dit TAFRALI, *ibid.*, p. 39, il ne ressort nullement du texte de ZOSIME, Mendelssohn IV, 30, 5, qu'il ait séjourné à Thessalonique[9]), soit le préfet du prétoire pour l'Orient, destinataire de plusieurs lois entre le 16 février 448, *Cod. Just.* IV 1, 3, et le 3 avril 450, *Cod. Just.* VI 52, avec une interruption en 449.

Les croix latines insérées dans le mur rendent difficile, sinon impossible, une datation plus haute que le milieu du ve siècle : cf. SULZBERGER, Le symbole de la croix et les monogrammes de Jésus chez les premiers chrétiens, *Byz.*, 2, 1925, p. 337-448 ; E. DINKLER, Das Kreuz als Siegeszeichen, *Zeitschr. f. Theol. und Kirche*, 62, 1965, p. 1-20. L'examen des marques de briques trouvées dans les remparts, à Saint-Georges, à Saint-Démétrius, à l'Acheiropoiètos, le réemploi de gradins de l'hippodrome à plusieurs endroits du rempart où l'on retrouve le même appareil que dans notre tour conduisent VICKERS, *loc. cit.*, à la même conclusion. H. KOETHE, *Jahrb. Deutschen Arch. Inst.*, 1933, p. 197-198, avait déjà suggéré cette datation.

Il faut donc écarter, en tout cas, l'époque de Théodose Ier, et penser plutôt au milieu du ve siècle, malgré les difficultés qui subsistent (par ex., le fait que Thessalonique n'était pas alors dans le ressort de la préfecture d'Orient). Mais est-il impossible de supposer qu'Hormisdas ait occupé successivement les charges de préfet de l'Illyricum et de préfet de l'Orient, comme le fit, à la fin du premier quart du vie siècle, Archélaos?

9. Cette opinion a encore été soutenue récemment par G. GOUNARIS, Μακεδονικά, 11, 1971, p. 311-323. Rappelons que Zosime, *loc. cit.*, cite Hormisdas comme commandant des soldats barbares envoyés d'Illyrie en Égypte par Théodose. Il ne fait pas la moindre allusion à la fonction et au lieu de résidence antérieurs du personnage. Il n'est certes pas impossible qu'il ait été proche de l'empereur, et il a donc pu résider à Thessalonique. Il nous semble difficile d'en tirer une conclusion certaine, à plus forte raison de dire, avec Tafrali, qu'il a été « proconsul » dans cette ville.

4. Règne de Justinien Ier? (Pl. VIII, 1)

Fragment de marbre trouvé par Oikonomos dans le dallage de la nef nord de Saint-Démétrius, près du mur Nord. (Ἡ ... ἐπιγραφὴ εὑρέθη ὑπ' ἐμοῦ ἐκτισμένη ἐν τῷ δαπέδῳ τῆς ἐν Θεσσαλονίκῃ ἐκκλησίας τοῦ Ἁγίου Δημητρίου ὑπὸ τὴν μικρὰν βόρειον στοὰν καὶ οὐχὶ μακρὰν τοῦ πρὸς βορρᾶν τοίχου, ἐν θέσει σκοτεινῇ, δι' ἣν βεβαίως καὶ ἔμεινε μέχρι τοῦδε ἀπαρατήρητος. Longueur : 53 cm ; largeur : 44 cm en haut de la pierre, qui est brisée obliquement des deux côtés de manière à devenir de plus en plus étroite vers le bas ; épaisseur : 5 cm ; hauteur des lettres : 3,8 cm. Aujourd'hui au Musée de Thessalonique MΘ198.

G. Oikonomos, Ἀρχ. Ἐφ., 1918, p. 41-52, avec photographie de l'estampage ; Sotiriou, *Saint-Démétrius*, p. 230, résume l'article précédent. Edson, nº 23.

[Ἐν ὀνόματι τοῦ δεσπότου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν, αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Φλάουιος Ἰουσ]τινιανός, Ἀλαμανικός, Γοτ[θικός, Φραγκικός,]
[Γερμανικός, Ἀντικός, Ἀλανικός, Οὐανδαλικός, Ἀφρικός, εὐσεβής, ἔνδοξος], νικητ(ής), τροπαιοῦχος, σεβασ[τός, Αὔγουστος,]
...]ς Δημητρίου τοῦ κατὰ[...
...]βασμίῳ οἴκῳ κατὰ τη[...
...]προσευξόμενος τῇ θ̣[...
...]πρακτων τῶν λ[...
...]πρᾶγμα ἐλατ[τω...
...]ειναι αὐτας[...
.αν]ακωχῆς κα[...
...]ναι του[...
...]στ[...

L. 2 : Edson croit voir sur la pierre NIKHP. νικ[ητ]ής : Oikonomos.

L. 3 [τοῦ ἁγίου καὶ πανενδόξου μεγαλομάρτυρο]ς Oikonomos || l. 4 [ἐν τῷ παναγίῳ αὐτοῦ καὶ σε]βασμίῳ Oik. ; τὴ[ν ἑορτὴν Oik. || l. 5 θ[ειοτάτῃ σορῷ Oik. Les deux premières restitutions sont vraisemblables. Il est prudent de ne pas adopter les deux dernières. Pour les restitutions des l. 1 et 2, également proposées par Oikonomos, cf. commentaire ci-dessous.

Il semble inutile de donner une traduction de ce fragment d'édit *(intitulatio)*.

Les restitutions des deux premières lignes sont faites par Oikonomos en fonction des titulatures connues de Justinien Ier, à qui il attribue ce texte. (Nous ne comprenons pas le raisonnement par lequel Edson refuse ces restitutions : « Haec supplementa symmetriam tit. solvunt »). On voit en effet qu'il ne peut s'agir que de Justinien Ier ou de Justinien II. On sait également que des titulatures de ce type se retrouvent à partir d'Anastase Ier et surtout de Justinien Ier, et qu'elles subsistent, avec des variantes, jusqu'au début du règne d'Héraclius.

Le peu qui est conservé de cet édit correspond à la titulature de Justinien Ier, en particulier par l'ordre des adjectifs ; rien n'est intercalé entre le nom et les épithètes triomphales : cf. Stein, *Bas-Empire*, II, p. 318 n.5.

Or, à partir de 570, des adjectifs s'intercalent à cet endroit : références et discussion de ce problème par J. P. Sodini, Une titulature faussement attribuée à Justinien Ier, *Tr. Mém.*, 5, 1973, p. 000-000. Si nous voulions donc attribuer cet édit à Justinien II, il faudrait supposer que celui-ci a repris la titulature de son prédécesseur et n'a pas tenu compte des changements introduits par Justin II, sans parler d'Héraclius. Les titulatures de Justinien II qui nous sont parvenues ne comportent pas d'épithètes triomphales : cf. par ex. Mansi, XI, col. 737 et 988.

Les restitutions d'Oikonomos aux l. 4 et 5 suggèrent la présence de l'empereur à Thessalonique : mais Oikonomos voulait précisément montrer que le grand Justinien avait séjourné dans cette ville. Il ne semble pas que, des quelques mots conservés, bien que προσευξόμενος puisse aller dans ce sens, se dégage nécessairement l'idée d'une présence de l'empereur à Thessalonique, ce qui conduirait alors à attribuer cet édit à Justinien II.

5. Env. 597-603

Pierre trouvée par Duchesne et Bayet dans les démolitions du mur maritime. Aujourd'hui disparue. A peu près cubique : hauteur 51 cm ; largeur 45 cm ; épaisseur non indiquée (d'après Duchesne et Bayet).

Duchesne-Bayet, *Mission*, n° 102 (avec fac-similé). Tafrali, *Topographie*, p. 41 (il ne dit pas s'il a revu la pierre : ses renseignements, y compris le fac-similé, coïncident exactement avec ceux des éditeurs précédents). Edson, n° 46. Cf. L. Petit, *EO*, 4, 1900-1901, p. 213.

Ἐπὶ τοῦ ἁγιω(τάτου)
ἀρχιεπισκ(όπου)
Εὐσεβ(ίου) ἐγέ(νετο)
ὁρυ(σ)μ(ῷ) αὐτ[οῦ]

Au temps du très saint archevêque Eusèbe, a été fait sur son ordre...

Eusèbe : attesté comme archevêque de Thessalonique entre novembre 597 et la fin de l'année 603 dans la correspondance du pape Grégoire ; cf. Petit, *art. cité*. Aucune de ces dates n'est un *terminus*. Pour le rôle qu'il joue alors à Thessalonique et pour sa place dans les *Miracula Demetrii*, cf. P. Lemerle, La composition et la chronologie des Miracula S. Demetrii, *BZ*, 46, 1953, p. 349-361.

6. Env. 630 (Pl. I, 3)

Église Saint-Démétrius. Nef Nord, au-dessus de la sixième arcade à partir de l'Ouest, inscription (mosaïque) dans une *tabula ansata* placée sous trois médaillons représentant St. Démétrius flanqué de deux ecclésiastiques. La mosaïque et l'inscription ont été détruites par l'incendie de 1917.

Papagéorgiou, Ἀλήθεια du 22 décembre 1907 ; id., *BZ*, 17, 1908, p. 326 et pl. III ; id., Μακεδονικὸν Ἡμερολόγιον, 1909, p. 13-14 ; Th. Uspenskij, *IRAIK*, 14, 1909, p. 28 ; O. Tafrali, *RA*, 1909, I, p. 83-101 ; id., *RA*, 1909, II, p. 380-387 ; Ch. Diehl, *Monuments chrétiens*, p. 102-104 ; Sotiriou, *Saint-Démétrius*, p. 189 et fig. 76 (photographie et transcription sans commentaire) ; R. Cormack, The mosaic decoration of S. Demetrios Thessaloniki, *Ann. of the Brit. Sch. Athen*, 64, 1969, p. 17-52 (cf. p. 40-41) et pl. 1a, 4, 8, 15a.

+ Ἐπὶ χρόνων Λέοντος ἡϐῶντα βλέπεις
καυθέντα τὸ πρὶν τὸν ναὸν Δημητρίου.

Au temps de Léon, tu vois, dans une nouvelle jeunesse, l'église de Démétrius qui, auparavant, avait brûlé.

Un incendie de Saint-Démétrius est mentionné dans le chapitre 3 du second livre des *Miracula Demetrii*, où il suit de près la mort de l'archevêque Jean. Il a été vraisemblablement suivi d'une restauration rapide : cf. Lemerle, *BZ*, 46, 1953, p. 349-361, qui le place à la fin du premier tiers du VIIe siècle. Il n'y a aucune raison de supposer un intervalle de 10-20 ans entre l'incendie et la restauration. Sur l'importance de cet incendie et sur les restaurations qui l'ont suivi, cf. en dernier lieu Cormack, *op. cit.*

Léon n'est pas identifié. Contre toute vraisemblance, Papagéorgiou avait proposé Léon l'Isaurien. S'agit-il d'un éparque contemporain de l'incendie et des travaux de restauration? Cette hypothèse a été suggérée à Tafrali par la mention ἐπὶ τῶν χρόνων Λέοντος ἐπάρχου portée par le copiste en haut du folio 16 du *Paris. gr.* 1517, où est raconté l'incendie. Rien d'autre ne l'étaie.

7. 630 env. (Pl. I, 4)

Église Saint-Démétrius. Face Nord du pilier Sud-Est devant l'abside. Inscription (mosaïque) sous un panneau représentant saint Démétrius debout entre deux autres personnages, l'un en costume ecclésiastique, l'autre en costume de fonctionnaire.

Papagéorgiou, *BZ*, 17, 1908, p. 380 ; Tafrali, *RA*, 1909, I, p. 95-97 ; Uspenskij, *IRAIK*, 14, 1909, p. 10-11 ; Tafrali, *RA*, 1909, II, p. 380-387 ; Ch. Diehl, *Monuments chrétiens*, p. 109-110 ; Sotiriou, *Saint-Démétrius*, p. 193 et pl. 63. Cf. R. Cormack, *Ann. Brit. Sch. Athen*, 64, 1969, p. 44 et n. 101.

+ Κτίστας θεωρεῖς τοῦ πανενδόξου δόμου ἐκεῖθεν ἔνθεν μάρτυρος Δημητρίου
τοῦ βάρϐαρον κλύδωνα βαρϐάρων στόλω(ν) μετατρέποντος καὶ πόλιν λυτρουμένου.

Tu vois les fondateurs de sa très illustre demeure de part et d'autre du martyr Démétrius qui détourne l'orage barbare des flottes barbares et qui sauve notre ville.

Cette inscription est contemporaine de la précédente : l'évêque de cette mosaïque est également représenté sur un des médaillons qui accompagnent celle-ci. Les deux « fondateurs » sont donc l'évêque et le préfet responsables de la restauration qui a suivi l'incendie.

Στόλων : allusion à une attaque maritime des Slaves contre la ville.

8. 688-689 (Pl. VIII, 2)

Plaque de marbre trouvée en 1885 sous le dallage de l'église Saint-Démétrius ; brisée en plus de 70 morceaux ; aujourd'hui disparue. Les fragments, entreposés dans le Dioikitirion, ont dû disparaître dans la destruction et la reconstruction de ce bâtiment. Longueur 400 cm ; largeur 120 cm ; épaisseur 3 cm (d'après Purgold, cf. ci-dessous).

M. Dimitsas, Ἡ Μακεδονία ἐν λίθοις φθεγγομένοις, Athènes, 1896, p. 519-520 : copie, avec quelques erreurs, des deux fragments les plus importants (elle n'apporte rien qui ne soit aussi dans la copie Purgold) ; Papagéorgiou, *Un édit de l'empereur Justinien II en faveur de la basilique de Saint-Démétrius à Salonique*, Leipzig, 1900, 12 p., repris et complété dans *BZ*, 17, 1908, p. 354-360 : il rapproche les deux fragments publiés par Dimitsas et ajoute un troisième petit fragment. A. Vasiliev, An edict of the emperor Justinian II september 688, *Speculum*, 18, 1943, p. 1-13, d'après une copie faite par Purgold peu après la découverte, que Klaffenbach envoya aux États-Unis, où Ch. Edson la communiqua à Vasiliev ; H. Grégoire, Un édit de l'empereur Justinien II daté de septembre 688, *Byz*, 17, 1944-45, p. 119-124, propose quelques corrections au texte et à l'interprétation de Vasiliev en se fondant sur la publication de ce dernier. Kyriakidès, Μακεδονικά, 2, 1941-1952 (paru en 1953), p. 748-760 : compte rendu de ces deux derniers articles ; Robert, *Bull.*, 61, 1948, 103 : le troisième fragment de Papagéorgiou est remis à sa place. Kyriakidès, Τρεῖς διαλέξεις, Thessalonique, 1953, p. 5-18, republie l'inscription en tenant compte des remarques de Robert. Edson nº 24. Nous avons pu contrôler nous-même le texte sur une copie de la transcription Purgold que M. Zakythinos a aimablement mise à notre disposition. Fac-similé d'après Purgold, pl. VIII, 2.

+ Θεία δωρεὰ φιλοτιμηθεῖσα τῷ ἁγίῳ καὶ πανενδόξῳ μάρτυρι Δημητρίῳ παρὰ τοῦ τῆς ὅλης οἰκουμένης δεσπότου Φλ(αουίου) Ἰουστινιανοῦ τοῦ θεοστεφοῦς καὶ εἰρηνοποιοῦ βασιλ[έως τ]ῆς ἁλικῆς τῆς θεοφυλάκτου ἡμῶν + | [2]πόλεως Θεσσαλονίκης ἐπὶ Πέτρου τοῦ ἁγιωτάτου αὐτῆς ἀρχιεπισκόπου. + Ἐν ὀνόματι τοῦ κ(υρίο)υ καὶ δεσπότου Ἰ(ησο)ῦ Χ(ριστο)ῦ τοῦ Θ(εο)ῦ καὶ Σ(ωτῆ)ρ(ο)ς ἡμῶν αὐ̣[τοκράτω]ρ εὐεργέτης εἰρηνικὸς Φλάυιος | [3]Ἰουστινιανὸς πιστὸς ἐν Ἰ(ησο)ῦ Χ(ριστ)ῷ τῷ Θ(ε)ῷ βασιλεύς · δωρεὰ τῷ σεπτῷ ναῷ τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου μεγαλομάρτυρος Δημητρίου ἐν ᾧ τὸ ἅγιον αὐτοῦ κατάκειται λε̣[ί]ψανον. Πρώτην φροντίδα διὰ παντὸς | [4]κεκτημένοι περὶ τῆς συσστάσεως τῶν ἁγίων τοῦ Θ(εο)ῦ ἐκκλησιῶν ἐπ' αὐταῖς ταῦτα προϊέναι βουλόμεθα ὅσα πρὸς παραμυθείαν αὐτῶν καὶ συσστατικὴν τυγχάννουσιν πρόνοιαν · ἐντεῦθεν γὰρ | [5]πεπίσμεθα καὶ τὸν στέψαντα ἡμᾶς Θ(εὸ)ν εὐαρεστούμενον ὑπερασπιστὴν ἀεὶ γίνεσθαι τῆς ἡμῶν εὐσεβείας καὶ τὰς κατ' ἐ(χθ)ρῶν δαψιλῶς ἡμῖν

ἐπιχωρηγεῖν νίκας · ἐπεὶ οὖν παραγεναμένων | 6ἡμῶν ἐν ταύτῃ τῇ Θεσσαλονικέων πόλει μετὰ τὴν τοῦ στέψαντος ἡμᾶς Θ(εο)ῦ ὑπέρμαχον βοήθειαν πεῖραν σύμμαχον εἰληφότων ἡμῶν τοῦ ἁγίου μεγαλομάρτυρος | 7Δημητρίου ἐν τοῖς παρ' ἡμῶν πραχθεῖσιν παρὰ{ρα} τῶν αὐτοῦ τε καὶ ἡμῶν πολεμίων διαφόροις πολέμοις, δίκαιον εἶναι κρίναντες ὡς συμμαχήσαντα ἡμῖν τοῖς τῆς | 8εὐχαριστίας νῦν ἀνταμείψασθαι αὐτὸν δώροις, DONAMUS τῷ σεπτῷ αὐτοῦ ναῷ ἐν ᾧ καὶ τὸ ἅγιον αὐτοῦ ἀπόκειται λείψανον ἐμφανῶς τοῖς ἀποῦσιν τὴν οἰκείαν | 9βοήθειαν χαριζόμενος, πᾶσαν τὴν ἁλικὴν τὴν οὖσαν καὶ προσπαρακειμένην ἐν ταύτῃ τῇ Θεσσαλονικέων μεγαλοπόλει μετὰ πάντων τῶν ἀνηκόντων αὐτῇ | 10ἐξ ὑπαρχῆς δικαίων ἐπὶ τὸ ἔχεσθαι τὸν αὐτὸν σεβάσμιον αὐτοῦ [ναὸν τ]ῆς αὐτῆς ἁλικῆς ἀπὸ τοῦ σεπτεμβρίου μηνὸς τῆς ἐνεστώσης δευτέρας ἐπινεμήσεως καὶ εἰς τοὺς | 11ἑξεῖς ἅπαντας καὶ διηνεκεῖς χρόνους κυριεύειν τε αὐτῆς καὶ δε[σπόζειν] καὶ πᾶσαν αὐτὴν εἰς οἰκεῖον ἀποφέρεσθαι κέρδος ὀνόματι φωταγωγίας καὶ διαρίων | 12τοῦ θεοφιλοῦς κλήρου καὶ πάσης ἱερατικῆς ὑπουργίας, ἔτι δὲ κ[αὶ ὀνόματι ἀ]νανεώσεως τοῦ εἰρημένου σεπτοῦ ναοῦ, μὴ ὀφείλοντος τοῦ αὐτοῦ ἐνδόξου ναοῦ ἤγουν τοῦ κατ' α[ὐτὸν] | 13θεοφιλοῦς κλήρου καθ' οἱονδήποτε τρόπον παρέχειν ἢ ἐπινοῖσθα[ι οἷα]νοῦν συντέλειαν ἕνεκεν τῆς παρὰ τῆς ἡμῶν γαληνότητος δεδωρημένης ἁλικῆς τῷ οἱῳδήποτε | 14στρατιωτικῷ προσώπῳ διὰ τὸ ὡς εἴρηται ὑπέρ τε φωταγ[ωγίας καὶ δι]α̣ρίων τοῦ θ̣ε̣οφιλοῦς κλήρου καὶ λοιπῆς ἐκκλησιαστικῆς χρείας φιλοτιμηθῆναι αὐτῷ παρ' ἡμῶ(ν) | 15τὴν τοιαύτην ἅπασαν παντελευθέραν ἁλικὴν [ὥστε ἐντεῦθεν ἀδ]ι̣α̣λ̣είπτως λειτουργούμενον τὸν ἅγιον μεγαλομάρτυρα Δημήτριον πρεσβεύειν διὰ παντὸς | 16τῷ στέψαντι ἡμᾶς Θεῷ ὑπὲρ τῆς ἡμῶν εὐσεβοῦς βα[σιλείας, δηλουμέν]ων τῇ ἐπ[ι]δ̣είξει καὶ μόνον τῆς παρούσης ἡμῶν εὐσεβοῦς δωρεᾶς.

L. 5 κατεκόρων Purgold, κατ' ἐχθρῶν corr. Grégoire || l. 9 χαριζόμενος *lege* χαριζόμενον || l. 12 ἀνανεώσεως troisième fragment de Papagéorgiou ; βελτιώσεως Grégoire; κατ'α[ὐτὸν] Grégoire || l. 13]νοῦν συντέ fragment Papagéorgiou, qui rend impossibles les restitutions de Vasiliev, παρέχειν λυσιτέ, et de Grégoire, παρέχων συντέ || l. 15 ὥστε ἐντεῦθεν Grégoire, qui semble préférable à ἐπὶ τὸ ἔχεσθαι Vasiliev ; πρεσβεύειν : le σ semble avoir d'abord été oublié par le graveur || l. 16 : nous proposons de replacer à la fin de la lacune le fragment *a* de Purgold, qui ne paraît pas pouvoir être mis ailleurs. Vasiliev n'avait rien restitué ici. Grégoire proposait : βασιλείας ὅπερ δῆλον ἔσται πᾶσιν τῇ ἐπι- ; la fin de cette restitution serait confirmée. βα[σιλείας, d'autre part, paraît sûr. Dans l'intervalle resterait la place pour, plus ou moins, sept lettres, δηλουμέν]ων ? Edson replace le même fragment que nous à cet endroit, mais ne restitue rien dans la lacune qui reste. Le fragment *b* de Purgold reste inexpliqué et sa présence est même inquiétante : on y voit, sous des traces de lettres difficiles à identifier, MUS soit [DONA]mus). On ne peut guère le rattacher à cette inscription.

Donation divine, libéralement faite au saint et tout glorieux martyr Démétrius par le maître de tout l'Univers, Flavius Justinien, l'empereur couronné de Dieu et pacificateur, de la saline de notre cité de Thessalonique, gardée par Dieu, au temps de Pierre, son très saint archevêque. Au nom du Seigneur et Maître Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur, l'autokratôr bienfaisant, pacifique, Flavius Justinien, empereur fidèle en Jésus-Christ Dieu; donation au vénéré temple du saint et glorieux mégalomartyr Démétrius dans lequel reposent ses saintes reliques. Ayant toujours comme premier souci d'entretenir les saintes églises de Dieu, nous voulons que leur revienne tout ce qui contribue à les réconforter et à pourvoir à leur entretien. Par là,

en effet, nous sommes persuadé que Dieu, qui nous a couronné, satisfait, sera toujours le champion de notre piété et nous procurera en surabondance les victoires sur nos ennemis; puisque donc nous nous sommes rendu dans cette ville des Thessaloniciens, et que, après avoir reçu dans les combats l'aide de Dieu qui nous a couronné, nous avons éprouvé l'alliance du saint mégalomartyr Démétrius dans les différentes guerres que nous avons menées contre ses ennemis qui sont aussi les nôtres, ayant pensé qu'il était juste, comme il s'était fait notre allié, de lui donner, maintenant, en échange les dons de notre gratitude, DONAMUS à son vénéré temple, dans lequel reposent ses saintes reliques qui, visiblement, dispensent leur aide particulière même à ceux qui sont loin, toute la saline qui est située près de cette grande ville des Thessaloniciens avec tous les droits qui s'y rattachent depuis le début, afin que son susdit vénérable temple possède ladite saline depuis le mois de septembre de la présente deuxième indiction, et qu'ensuite et à perpétuité il en soit le possesseur et maître, et que tout son revenu lui soit accordé avec affectation au luminaire, à l'entretien du clergé cher à Dieu et à tout le service sacré, avec affectation encore aux réparations dudit vénéré temple, ce même glorieux temple ou son clergé cher à Dieu ne devant d'aucune façon fournir ni être redevable d'aucune contribution au titre de la saline donnée par notre Sérénité à aucun personnage militaire parce que, comme il a été dit, c'est pour le luminaire, l'entretien du clergé cher à Dieu et pour tout le reste du service ecclésiastique que nous lui avons libéralement accordé cette saline entièrement libre, de façon que, par là, le saint mégalomartyr Démétrius, servi sans interruption, intercède toujours auprès de Dieu qui nous a couronné en faveur de notre pieuse royauté; ces dispositions étant rendues manifestes par la seule production de notre présente pieuse donation.

La titulature est ici sans doute possible celle de Justinien II (cf. n° 4). La seule indiction seconde (l. 10) de son règne commence le 1er septembre 688. Cette date correspond d'autre part à celle qui est donnée par Théophane pour la campagne de Justinien II contre les Slaves.

L. 2 : l'archevêque Pierre est inconnu. On notera, d'une ligne à l'autre, les variantes de la titulature, quoique nous ayons affaire à la transcription, qu'il faut supposer fidèle, d'un acte émanant de la chancellerie impériale.

L. 3, λείψανον : si les *Miracula Demetrii* parlent beaucoup du ciborium qui s'élevait dans l'église, la présence des reliques a un caractère légendaire, et l'on ne savait pas où elles se trouvaient exactement ; cf. P. Lemerle, Saint-Démétrius de Thessalonique et les problèmes du martyrium et du transept, *BCH*, 77, 1953, p. 660-694.

L. 5-7 : l'empereur s'est rendu à Thessalonique même ; il s'agit donc bien de la campagne dont parle Théophane. Mais le pluriel πολέμοις διαφόροις fait difficulté.

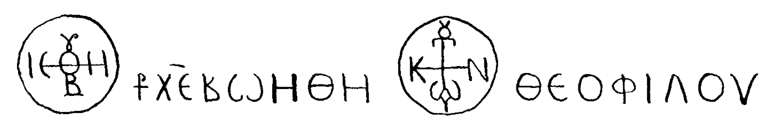
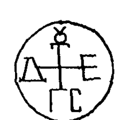
L. 10-11 : cf. ci-dessus pour la date ; il n'est pas nécessaire de penser que l'acte est du début de l'indiction. Ἁλική, saline : Vasiliev pensait qu'il

ne s'agissait pas d'une saline, mais d'un magasin de vente du sel, situé dans la ville même ; l'emploi de ἐν ne doit pas faire difficulté, et il convient de préférer l'interprétation de Grégoire, reprise par Kyriakidès : tous deux pensent à une saline située *extra muros*.

9. 780-979 (Pl. II, 1)

Église Sainte-Sophie ; abside. L'inscription en mosaïque court à la naissance de la voûte en berceau qui précède le cul-de-four de l'abside. Elle commence au Nord (d'Ouest en Est) et continue au Sud (d'Est en Ouest). Trois monogrammes cruciformes de chaque côté ; entre eux, des mots en toutes lettres ; de nos jours, seul le monogramme oriental de la partie Nord subsiste. Les monogrammes du Nord forment une première invocation, ceux du Sud une deuxième, les mots en toutes lettres du Nord puis du Sud une troisième. Le début de la partie Nord avait été lu par Duchesne-Bayet, qui avaient déchiffré le premier monogramme (κύριε βοήθη) ; Kurth a déchiffré le second (Κωνσταντίνου). Smirnov est le premier à avoir tout déchiffré et compris l'ordre dans lequel il convenait de lire le texte.

Texier-Pullan, *Architecture*, p. 157 ; Duchesne-Bayet, *Mission*, p. 329-332 ; J. Kurth, Die Mosaikinschriften von Thessalonike, *Ath. Mitt.*, 22, 1897, p. 465-466 et pl. 15 (fac-similé) ; Smirnov, *Viz. Vrem.*, 5, 1898, p. 365-392 ; id., *Viz. Vrem.*, 7, 1900, p. 60-67. Cf. Weigand, Zur Monogramminschrift der Theotokos -(Koimesis-) Kirche von Nicaea, *Byz.*, 6, 1931, p. 410-420 (notamment p. 416) ; A. Grabar, *L'iconoclasme byzantin, Dossier archéologique*, Paris, 1957, p. 172-176.

Monogrammes Nord (fig.) : Κύριε βοήθη Κωνσταντίνου δεσπότου.
Monogrammes Sud : Κύριε βοήθη Εἰρήνης δεσπύνης.
Inscription Nord (fig.) et Sud : Χριστὲ βωήθη Θεοφίλου | ταπινοῦ ἐπισκόπου.

Seigneur, aide l'empereur Constantin !
Seigneur, aide l'impératrice Irène !
Christ, aide l'humble évêque Théophile !

On sait que l'avènement d'Irène, au nom de son fils Constantin, est de 780. Leur règne commun a duré jusqu'en 797 (aveuglement de Constantin), avec une interruption, entre octobre 790 et janvier 792, où Constantin a régné seul. Il ne semble pas que l'on puisse donner des limites chronologiques plus précises à cette inscription. En effet, comme l'a montré Grabar, *op. cit.*, l'absence de représentation figurée dans le décor de cette voûte ne permet pas d'affirmer que l'inscription est antérieure au concile de 787. D'autre part, si Théophile est connu comme signataire à ce même concile, rien ne permet de préciser le début ou la fin de son épiscopat. Peut-on mettre cette inscription en rapport avec un voyage ou une expédition de l'empereur ou d'Irène dans les Balkans, par exemple celle que mentionne Théophane, De Boor, I, p. 457, l. 6-10? Mais il n'y est pas question de Thessalonique.

10. 885 (Pl. II, 2-3)

Église Sainte-Sophie. Inscription (mosaïque) à la base de la coupole, en deux parties de chacune trois lignes, au milieu d'un bandeau de motifs végétaux qui court sous l'Ascension de la coupole. Quelques lettres ont disparu au début et à la fin des lignes de la première inscription et à la fin de la l. 3 de la seconde. On distingue des traces de restaurations. L'inscription est en tout cas antérieure au bandeau ornemental qui l'entoure. Il est vraisemblable, bien que cela n'apparaisse pas clairement sur les photographies, qu'elle est contemporaine de l'Ascension. R. Cormack (cf. ci-dessous) aboutit à la même conclusion.

Papagéorgiou, Ἑστία, 2, 1893, nº 40, p. 218-219 ; Kurth, *Ath. Mitt.*, 22, 1897, p. 468-470 et pl. XV ; Smirnov, *Viz. Vrem.*, 7, 1900, p. 60-67 ; R. Cormack, *Ninth century monumental painting and mosaic in Thessaloniki*, 1968, p. 124-131 (thèse dactylographiée). Cf. V. Laurent, *Corpus des Sceaux*, V, 1, Paris, 1963, nº 450.

[+ Ἐ]πὶ Παύλου τοῦ ἁγιωτάτο[υ ἡμ-]
[ῶ]ν ἀρχιεπισκόπου ἐγέ[νετο]
[σ]ὺν Θ(ε)ῷ τὸ ἔργον τοῦ[το]

+ μηνὶ νοεμβρίῳ ἰνδικ-
τιόνι τετάρτῃ ἔτους
ἀπὸ κτίσεως κόσμου ς[

Du temps de notre très saint archevêque Paul, a été fait, avec l'aide de Dieu, cet ouvrage; mois de novembre, indiction quatre, an de la fondation du monde six mille...

Sainte-Sophie n'existait vraisemblablement pas encore en 649, où nous connaissons un archevêque Paul. Il nous faut choisir entre les deux Paul connus dans la seconde moitié du ɪxᵉ siècle : cf. L. Petit, Le synodikon de Thessalonique, *EO*, 18, 1918, p. 236-254 ; V. Laurent, La liste épiscopale du synodikon de Thessalonique, *EO*, 32, 1933, p. 300-310. La succession des évêques entre 843, où nous sommes sûrs de Léon, et 880, où nous sommes sûrs d'un Paul, est délicate à établir : la présence de dix noms pour une période relativement courte donne à penser que nous avons là aussi bien des noms de prélats photiens que de prélats ignatiens (c'est du moins l'hypothèse de Petit, reprise par V. Laurent). Il n'est donc pas exclu que le premier Paul ait été évêque en novembre 855, qui est une indiction 4. V. Laurent, invoquant notre inscription, propose cette solution. R. Cormack pense arriver à plus de certitude, partant de la conviction que Basile, nº 13 du synodikon et prédécesseur du premier Paul, était ignatien (*PL*, 119, 956) : le pape, en 865, fait allusion à une mission envoyée par Ignace et qui comprend « Basilius Thessalonicae ». Celui-ci serait donc encore vivant, et aurait été remplacé à Thessalonique par Paul, un archevêque photien, ce qui exclut la date de 855 pour ce dernier. De toute manière, si la date de 870 ne peut convenir, l'archevêque étant alors Théodore, il n'en est pas de même de 885. En effet, un archevêque Paul signe la séance du

concile du 8 mars 880 (Mansi, XIII A, 373 E). Il reçoit en 883 ou 885 une lettre de Photius ; Grumel, *Regestes*, n° 530. Son successeur, Méthode, n'est pas attesté avant 886. Paul pouvait donc encore occuper le siège métropolitain en 885, et c'est à lui que l'on attribuera de préférence notre inscription.

11. IXe-Xe siècle? (Pl. III, 1-4)

Fragments de colonne(s) réemployés. Monument d'origine inconnue. Emplacement du premier réemploi également inconnu. Réemployé une seconde fois à la fin du XIXe siècle, en partie au moins, dans un petit escalier qui reliait Saint-Démétrius à son « atrium » alors surélevé. Fragments *a* et *b* actuellement exposés à Saint-Georges de Thessalonique, inventaire nos 147a et 147b ; fragment *c* au Musée archéologique d'Istanbul, inv. n° 2246. Seule la partie inscrite est retravaillée. Fragment *a* cassé à gauche en biseau, au moment du premier réemploi sans doute ; irrégulièrement brisé à droite ; longueur 166 cm, hauteur de la bande retaillée 22-23 cm, hauteur des lettres 12 cm. Fragment *b* : brisé à gauche ; longueur face inscrite 190 cm, arrière 218 cm ; même hauteur des lettres et de la bande retaillée que le fragment précédent ; apparemment complet à droite, taillé en une sorte de double biseau : un premier retour de 22 cm de long sur 25 cm de haut avec la suite de l'inscription, puis un second retour de 9 cm présentant une face plus ou moins régulièrement aplanie contre laquelle s'appuyait le fragment suivant. Le haut de ces deux fragments est poli et arrondi sur toute la longueur, sauf une cassure ancienne irrégulière à droite. Fragment *c* (d'après Mendel, cf. ci-dessous) : longueur 162 cm, hauteur du pan équarri 21 à 24 cm, hauteur des lettres 11 cm. Une croix est gravée au début actuel de l'inscription ; une autre, martelée, d'après Mendel, à la fin du fragment *c*. Les fragments *a* et *b* ne se raccordent pas exactement, mais la lacune n'est pas importante. Il n'est pas impossible qu'ait existé, avant le fragment *a*, un fragment symétrique au fragment *c*.

Texier, *Asie Mineure*, III, p. 71 ; d'où *CIG* 8833 (fragment *b* seul) ; Duchesne-Bayet, *Mission*, p. 60, n° 105 (fragments *a* et *b*) ; Papagéorgiou, *BZ*, 17, 1908, p. 360-361 (fragments *a* et *b*) ; Mendel, *Catalogue*, II, n° 788 (fragment *c*).

(a) + Ναὸς σεβάσμιος τοῦ ἐν ἁγίοις [πατρὸς] *(b)* ἡμῶν καὶ ἀρχηεπισκόπου Κωνσταντινουπ *(c)* όλεως Παύλου τοῦ Ὁμολογιτοῦ +.

Vénérable église de notre père qui compte au nombre des saints et archevêque de Constantinople Paul l'Homologète.

Sur Paul l'Homologète, 337-339, puis fin 341-début 342, enfin début 346-351 (d'après V. Grumel, *Chronologie*, p. 434-435), cf. S. Vailhé, *Dict. Théol. Cath.*, III, 1308-1313. Sur son dernier exil : A. H. M. Jones, dans *Historia*, 4, 1955, p. 230. Seule mention, à ma connaissance, d'une église de Thessalonique dédiée à Paul l'Homologète.

Il n'est pas possible, pour l'instant, de former une hypothèse sur l'emplacement de ce monument, d'autant plus qu'un très long temps a pu s'écouler entre la destruction et le réemploi d'une partie de cette inscription dans un escalier moderne de Saint-Démétrius. Quand Texier a vu le fragment *b*, il en parle, *loc. cit.*, comme d'une pierre isolée.

On datera volontiers cette écriture monumentale, imitant visiblement des formes paléochrétiennes, du IX[e] ou même plutôt du X[e] siècle. On rapprochera la forme de certaines lettres, ω en particulier, des inscriptions de Skripou (M. et G. Sotiriou, Ἀρχ. Ἐφ., 1931, p. 155, fig. 38 et 39). Cf. aussi, pour comparaison, A. Orlandos, Ἀρχ. Βυζ. Μνημ. τῆς Ἑλλ. 1, 1935, p. 102, fig.

La forme de l'inscription, avec le retour qu'elle fait, oblige à la localiser sur un monument, ou une partie de monument, à « pans coupés », abside à trois pans, par exemple, ou, à l'intérieur, sur un ciborium.

12. 904 (Pl. III, 5-6)

Linteau de porte trouvé en 1879 dans les démolitions du mur maritime, en face de l'ancienne Banque ottomane, c'est-à-dire près de l'intersection de la rue Léon-le-Sage et de la rue des Francs. Longueur 315 cm ; largeur 84 cm ; hauteur 27 cm. Première ligne gravée sur un bandeau de 8 cm de hauteur ; la seconde sur un tore épais. Ornements floraux à la fin de chaque ligne. Pierre brisée en deux au moment de la découverte. Les deux morceaux sont conservés dans la cour de Saint-Georges.

Papagéorgiou, *BZ*, 10, 1901, p. 151-158, avec la mention de toutes les éditions antérieures, toutes fautives (éd. princeps : Piatsa, dans Ἑρμῆς, 1879, n° 380). Tafrali, *Topographie*, p. 43 (simple reprise de l'édition Papagéorgiou). Nous donnons le texte d'après Papagéorgiou après l'avoir contrôlé sur la pierre. Quelques lettres seules sont devenues illisibles.

Ἀ̣νεκεν(ίσ)θη ἐπὶ Λέον(τος) κ(αὶ) Ἀλεξάνδρου τῶ(ν) αὐταδέλφω(ν) κ(αὶ) αὐτοκρατόρω(ν) κ(αὶ) φιλοχρίστω(ν) ἡμῶ(ν) βασιλέω(ν) κ(αὶ) ἐ[πὶ Νικολάου τοῦ] οἰκουμενικοῦ ἡμῶν πατριάρχου. | 2 Ἀνεκενίσθ(η) ἐπὶ Λέοντ(ος) βασ(ι)λ(ικοῦ) (πρωτο)σπαθ(αρίου) κ(αὶ) στρατιγῶ Θεσσαλ(ονίκης) τοῦ Χιτζ̣ιλάκη κ(αὶ) ἐπὶ Ἰω(άννου) ἀρχ(ι)[ε]π̣ισκόπ(ου) Θεσσαλονίκης τοῦ ἐντοπίου.

L. 2 στρατιγῶ *lege* στρατιγοῦ.

A été restauré au temps de Léon et d'Alexandre, les deux frères, autokrators, nos empereurs aimant le Christ, et au temps de Nicolas notre patriarche œcuménique. A été restauré au temps de Léon Chitzilaki, prôtospathaire impérial et stratège de Thessalonique, et au temps de Jean l'indigène, archevêque de Thessalonique.

Nous sommes en 904, au moment où la flotte de Léon de Tripoli met le siège devant Thessalonique. Le nom du stratège qui commandait alors à Thessalonique, le second depuis l'annonce de l'arrivée des pirates, est bien attesté par les chroniqueurs (Kédrénos, Théophane continué, Caméniate) On connaît aussi un sceau au nom de Léon, protospathaire impérial et stratège de Thessalonique, qui peut être attribué au même personnage : A. Mordtmann, *RA*, 1879, I, p. 511.

Sur l'expression αὐτοκράτορες καὶ βασιλεῖς pour désigner à la fois l'empereur principal, ici Léon VI, et le co-empereur, ici son frère Alexandre,

cf. F. Dölger, Das byzantinische Mitkaisertum in den Urkunden, *BZ*,36, 1936, p. 123-145 (= *Byzantinische Diplomatik*, p. 102-129).

Le nom du patriarche, Nicolas Mystikos, est restitué, mais avec certitude en raison de la date.

Pour l'archevêque Jean de Thessalonique, cf. L. Petit, *EO*, 18, 1918, p. 242, et V. Laurent, *Corpus* V, 1, nº 452 : à la fin du IXe siècle, deux archevêques du nom de Jean se sont succédé à Thessalonique. L'épithète ἐντόπιος, qui permet certainement de distinguer le second du premier, est-elle un patronyme, comme le suggère V. Laurent, ou un adjectif indiquant une origine thessalonicienne? La même situation se reproduit, à Thessalonique, dans la seconde moitié du XIe siècle, quand un Michel Mytilènaios succède à un autre Michel (Laurent, *ibid.*, nº 456). V. Laurent pense encore à un patronyme, mais cette analogie engagerait plutôt à donner une valeur géographique aux deux épithètes.

Sur les portes menant au port, cf. en dernier lieu, M. Vickers, The Byzantine Sea Walls of Thessaloniki, *Balkan Studies*, 11, 1970, p. 261-280.

13. Septembre 1028 (Pl. IV, 2)

Église de la Panagia tôn Chalkéôn. Linteau *in situ* de la porte. Marbre. Longueur 205 cm ; hauteur du pan oblique inscrit 15 cm. La face supérieure de la pierre est saillante de 13 cm. Chiffres surmontés d'un tilde horizontal.

Texier-Pullan, *Asie Mineure*, III, p. 69 ; id., *Architecture*, p. 163 ; d'où *CIG*, nº 8705 ; Duchesne-Bayet, *Mission*, nº 103 ; A. Mordtmann, *RA*, 1878, II, p. 172-175 (première édition correcte) ; d'où Tafrali, *Topographie*, p. 178, nº 2 ; Xyngopoulos, Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, 2, 1918, p. 667 ; Évangélidès, Ἡ Παναγία τῶν Χαλκέων, Thessalonique, 1950, p. 10, à corriger par P. Lemerle, *BZ*, 48, 1955, p. 173-174. (K. Papadopoulos [cf. nº 14], p. 12 n. 3, n'ajoute rien.)

+ Ἀφηερόθη ὁ πρὴν βέβηλος τόπος εἰς ναὸν περίβλέπτον τῆς Θ(εοτό)κου παρὰ Χριστωφό(ρου) τοῦ ἐνδοξοτά(του) βασιληκοῦ | 2(πρωτο)σπαθαρήου κ(αὶ) κατ(ε)πάνο Λαγουβαρδίας κ(αὶ) τῖς συνβίου αὐτοῦ Μαρίας κ(αὶ) τῶν τέκνον αὐτῶν Νηκηφό(ρου), Ἄννης κ(αὶ) Κατακαλῖς μηνὴ Σεπτεμβρίο ἠνδ(ικτιῶνος) ιβ' ἔτ(ους) ,ςφλζ'. +

Ce lieu, qui auparavant n'était pas sanctifié, a été consacré, pour être le temple magnifique de la Mère de Dieu, par Christophore, le très illustre prôtospathaire impérial, katépanô de Longobardie, par sa femme Marie et leurs enfants Nicéphore, Anne et Katakali. Mois de septembre, indiction 12, an 6537 (= 1028).

Xyngopoulos, suivi par Évangélidès, a cru, à tort, que la date était donnée dans l'ère mondiale alexandrine, ce qui ferait 1044.

Pour un emploi analogue de βέβηλος, cf. une subscription du XVe siècle en tête des œuvres de Macaire Choumnos, éditée par Papadopoulos-Kérameus, *Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη* V, 1915, p. 19 : Τοῦ (...) πρεσβυτέρου

τοῦ Χούμνου τοῦ νεύματι θείῳ τὸν ἐκ τῆς τοῦ καιροῦ φορᾶς ἀχρειωθέντα καὶ βεβηλωθέντα τοῦτον τόπον καταλαβόντος καὶ τὴν ἁγίαν ταύτην μονὴν πολλοῖς ἱδρῶσι καὶ πόνοις ἐκ βάθρων δειμαμένου. (cité par V. LAURENT, Une nouvelle fondation monastique des Choumnos : la Néa Moni de Thessalonique, *REB*, 13, 1955, p. 109-130).

Le katépanô Christophore est connu par la chronique du protospathaire LUPUS, *Mon. Germ. Hist.*, *Scriptores* V, p. 51-63, qui signale le moment où, en 1028, il reçoit, en Italie même, la charge de katépanô. Il est l'auteur de l'acte publié par DEL GIUDICE, *Codice Diplomatico del regno di Carlo I e II d'Angio*, I Naples, 1863, App. p. XIV, nº 3. Il est remplacé dès juillet 1029 (cf. J. GAY, *L'Italie méridionale*, Paris, 1904, p. 434).

La Longobardie est ici le nom souvent attesté des dernières possessions byzantines en Italie du Sud (cf. J. GAY, *op. cit.*, en particulier, p. 168-172), et non un thème de Macédoine (Xyngopoulos).

14. Septembre 1028 (Pl. IV, 1)

Inscription peinte sur l'arc triomphal de la Panagia tôn Ckalkéôn. Esprits et accents indiqués.

ÉVANGÉLIDÈS, Ἡ Παναγία τῶν Χαλκέων, p. 10 ; K. PAPADOPOULOS, *Die Wandmalereien des XI. Jahrhunderts in der Kirche Panagia tôn Chalkeôn in Thessaloniki*, Graz-Köln, 1966, p. 15. Cf. XYNGOPOULOS, *Μακεδονικά*, 4, 1955-60, p. 1 et n. 2.

+ Ἐπὶ ὀνόματος τοῦ Π(ατ)ρ(ὸ)ς [καὶ τοῦ Υἱοῦ καὶ τοῦ Ἁγίου Πνεύματος Χριστόφορος πρωτοσπαθάριος καὶ κατ]ε̣πάνω ἅμα τῇ συμβίῳ α[ὐτο]ῦ Μαρίᾳ ἀνέστησαν εὐκ[τήριον τόδε (?)] τῆς Παναγίας Θ(εοτόκ)ου ὑπὲρ λύτ̣[ρου καὶ] ἀφέσεως τῶν ἐγκλημάτον αὐτῶν +

Évangélidès a vu l'inscription dans un état meilleur ; il donne, au début, le texte suivant : Ἐπὶ ὀνόματος τοῦ π(ατ)ρ(ὸ)ς καὶ θελήμ[ατος Νικηφόρου (πρωτο)σπαθαρίου... Il fait précéder ces restitutions de ces mots : « Au fondateur se rapporte vraisemblablement aussi l'inscription peinte » : Xyngopoulos a donc raison de dire qu'Évangélidès a écrit par erreur Nicéphore au lieu de Christophore. Au contraire, Papadopoulos, qui donne le texte sans restitution et dans l'état où il se trouve maintenant, pense que ce sont des traces de lettres qui ont conduit Évangélidès à écrire Nicéphore, et que celui-ci est le fils du Christophore nommé dans l'inscription précédente (!), qui aurait achevé l'œuvre de son père. En fait cette inscription concerne sûrement le même personnage que l'inscription gravée sur la porte. Au surplus la restitution proposée par Évangélidès est grammaticalement impossible, et à l'appui des lettres θελημ qu'il donne comme sûres, il ne procure ni photographie, ni dessin.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, le prôtospathaire Christophore, katépanô, et sa femme Marie ont élevé ce lieu de prière pour le rachat et la rémission de leurs fautes.

Pour le commentaire, voir nº 13, dont cette inscription est contemporaine.

15. Env. 1167 (Pl. V, 1)

Rempart entre la ville et l'acropole, tour vis-à-vis du monastère des Vlattades. Inscription en briques sur la face vers le monastère, à peu près à mi-hauteur. En plus des vérifications sur place, nous avons utilisé les photographies suivantes : clichés n° 66537 (pl. V, 1), 64399 et 64400 de l'École Française d'archéologie d'Athènes ; cliché Salon 106 de l'Institut archéologique Allemand ; ce dernier cliché est antérieur à 1914.

Tafrali, *Topographie*, p. 47 (édition incomplète).

+ Πήργος τοῦ πανσεβάστου σεβαστοῦ
κὲ μεγάλου χαρτουλαρήου
κῆρ 'Ανδρονίκου τοῦ Λαπαρδᾶ

Tour du pansébaste sébaste et grand chartulaire Andronic Lapardas.

Andronic Lapardas est à identifier avec le personnage du même nom souvent mentionné par Nicétas Choniatès et Kinnamos (Kinnamos et un des mss de Choniatès le nomment Lampardas). On le trouve σεβαστοῦ καὶ οἰκείου βεστιαρίτου (...) καὶ χαρτουλαρίου à la séance du concile du 2 mars 1166 ; il participe ensuite aux campagnes contre les Hongrois, en particulier à la bataille du 8 juillet 1167 (Kinnamos, p. 271, donne à ce propos son titre de chartoularios) ; il participe aussi à la bataille du Myriokèphalon, 17 septembre 1176 (Nicétas Choniatès, p. 233, l. 24). Enfin, il participera aux luttes pour le pouvoir et aux complots qui suivront la mort de Manuel Ier Comnène. Il sera parmi les adversaires du protosébaste Alexis Comnène (cf. par exemple Eustathe, éd. Kyriakidès, *La espugnazione di Tessalonica*, Palerme, 1961, p. 22, l. 5-10) avant de finir victime d'Andronic Ier Comnène (Nicétas Choniatès, p. 359-362). Cf. sur ce personnage, dont on connaît aussi un sceau, V. Laurent, *EO*, 31, 1932, p. 338-344. Sur le grand chartulaire, cf. R. Guilland, Le chartulaire et le grand chartulaire, *Rev. Ét. Sud-Est Europ.*, 9, 1971, p. 405-426, en particulier p. 419-420. Mais, contrairement à l'affirmation de Guilland, cette charge est antérieure à l'Empire de Nicée.

On peut donc supposer une date proche de 1167. La tour qui porte cette inscription n'est pas contemporaine du rempart qui sépare la ville de l'acropole : elle en est un renforcement.

16. Env. 1167 (Pl. V, 2)

Même tour ; en haut et à droite de l'inscription précédente. Le déchiffrement est presque désespéré. Nous avons eu à notre disposition des photographies prises par nous en 1970 et 1971 (nombreuses briques tombées), et la photographie de l'Institut archéologique allemand déjà mentionnée (briques noyées dans le mortier).

Tafrali, *Topographie*, p. 47.

]ος
κὲ δο(ῦ)λος τοῦ Λαπαρδᾶ
[Μ]ηχαὴλ[......] οχ[.]

L. 1 πύργον Tafrali ; lecture vraisemblablement suggérée par l'inscription précédente. On attend un verbe signifiant « a construit », et le titre du fonctionnaire ; par exemple [τὸν πύργον ἤγειρε ὁ ἄνθρωπ]ος || l. 2 : Tafrali proposait une transcription qui, pour le début de la ligne seulement correspond à notre interprétation.

[A construit?]... le ...et serviteur de Lapardas, Michel...

Ce texte donnait le nom du fonctionnaire qui, sous les ordres d'Andronic Lapardas, a construit la tour. Son titre et son patronyme nous échappent.

17. Fin xiie-début xiiie siècle

Fragment d'une plaque de marbre, trouvé par Papagéorgiou le 10 septembre 1892 dans les décombres de l'église métropolitaine de Saint-Démétrius (à ne pas confondre avec la basilique paléo-chrétienne dédiée au même saint). Aujourd'hui disparu. L'inventeur ne donne aucun renseignement sur les dimensions, les cassures, etc.
Papagéorgiou, Μακεδονικὸν Ἡμερολόγιον, 1912, p. 56. Cf. Petit, *EO*, 5, 1901-1902, p. 30-31 ; V. Laurent, *BZ*, 56, 1963, p. 284-296.

ΝΑ
τῆς ἁ[γιωτάτης μητροπόλε-]
ως Θεσσα[λονίκης καὶ τοῦ]
4 παναγιωτά[του ἀρχιεπισ-]
κόπου ταύτ[ης Κωνσταντίνου Μεσο-]
ποταμίτ[ου

L. 5 : Κωνσταντίνου était vraisemblablement abrégé.

...de la très sainte métropole
de Thessalonique et du
très saint archevêque
de celle-ci Constantin
Mésopotamitès

Les dates de cet épiscopat mouvementé ont été établies par V. Laurent dans l'article cité ci-dessus : nommé à la fin de 1196 ou au début de 1197, révoqué presque immédiatement en avril-mai 1197, Constantin Mésopotamitès retrouve son siège à une date difficile à préciser, après 1198 et avant 1204 ; chassé par les Latins, il revient à Thessalonique quand le despote d'Épire Théodore reprend la ville (fin 1224) ; il s'exile quand Théodore lui demande de le couronner empereur et qu'il refuse, en 1227 vraisemblablement. Voir J. L. van Dieten, *Niketas Choniates*, 1971, p. 173-175, mais l'auteur ne semble pas connaître l'article de V. Laurent.

18. 1278-1279? (Pl. VIII, 3)

Pierre réemployée dans le mur nord de l'église (moderne) de l'Hypapanti. Complète en bas et sans doute à droite. Hauteur : 0,48 m ; largeur : 0,37 m.

M. Chatzi Ioannou, Ἀστυγραφία, p. 98-99 ; M. Dimitsas, Ἡ Μακεδονία ἐν λίθοις φθεγγομένοις, p. 557, nº 667.

]ΟΝ ἀριστευμάτων
]Σ ἔργα γεννάΛΑ
ἐπὶ το]ῦ κανικλείου
Μ]ιχαὴλ στεφηφόρου
Κωνστ]ạντίνου τοῦ νέου
ἰνδ(ικτιῶνος) ζʹ ἔτους ʹϛψπ[ζ]
+

Le lapicide a gravé esprits et accents (non visibles à la l. 1 en raison du mortier), ainsi que le tilde sur le nom propre l. 4 ‖ l. 1 : les précédents éditeurs n'ont pas lu le N final ‖ l. 2 : ΓΕΝΗΜΑΘΡ edd. ; γεμηνά serait attesté chez Dion Cassius : cf. Sophoclès, *s.v.* ; J. Lefort, qui a revu la pierre après nous, croit pouvoir lire ἔργα γεννάδα. ‖ l. 6 : les éditeurs n'ont pas lu l'indiction ; celle-ci ne correspond pas à l'an du monde 6780, auquel il faut ajouter le chiffre des unités ‖ l. 7 : il y avait peut-être 2, voire 3 croix.

Des travaux ont donc été effectués, par un *épi tou kanikleiou*, à Thessalonique, sous Michel VIII. Cf. le commentaire de notre nº **24**.

19. 1302-1303

Chapelle Saint-Euthyme (dans le prolongement des nefs Sud de Saint-Démétrius). Inscription métrique peinte sur la moitié Nord du mur Ouest et sur le mur Nord, sur une seule ligne qui sépare la zone inférieure des peintures, saints en pied, de la zone où est représentée la vie de saint Euthyme. Partie Ouest, correspondant aux deux premiers vers, presque entièrement effacée aujourd'hui ; partie Nord mieux lisible. Fac-similé d'après Sotiriou (fig.).



Th. Uspenskij, *IRAIK*, 14, 1909, p. 30 ; Sotiriou, Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, 2, 1918, p. 243 ; id., *Saint-Démétrius*, p. 224-225 et fig. 88. Cf. Théocharidès, Michel Doukas Glabas Tarchaneiotès, Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς τῆς Φιλοσοφικῆς

Σχ. τοῦ Πανεπ. Θεσσαλ., 7, 1956, p. 183-206. Nous suivons Sotiriou, qui a pu voir l'inscription en meilleur état. Nous séparons les vers.

Ἀνανεοῦσιν τόδε τὸ θεῖον δόμον
Εὐθυμίου θαυμαστοῦ τοῦ πρ[εσϐυτέρου]
ὁ Μιχαὴλ πρωτοστράτωρ σὺν [Μαρί]ᾳ
Κομνηνοφυεῖ τυγχανούσι πρὸς γένους.
Ὡς εὐθυμίας ἐκ καλῶν ἐργασίας
πλησθέντες ἀϐρῶς τῷ παρόντι βιότῳ
ἀθυμίαν φύγωσι τὴν αἰωνίαν.
ἔτους ϛωια ἰνδ(ικτιῶνος) α'.

L. 1 *lege* τόνδε τὸν || l. 4 *lege* τυγχανούσῃ.

La restauration de cette divine demeure du merveilleux prêtre Euthyme est due au prôtostratôr Michel avec Maria qui est de la race des Comnène. Comblés d'une joie surabondante dans leur vie présente grâce à la beauté de leurs œuvres, puissent-ils ainsi échapper au désespoir dans l'Éternité.
Année 6811, indiction 1 (septembre 1302-août 1303).

Théocharidès, *art. cit.*, identifie, à juste titre, le prôtostatrôr Michel avec Michel Doukas Glabas Tarchaneiotès, fondateur de l'église de la Pammakaristos à Constantinople (cf. Janin, *Les Églises et les monastères de Constantinople*[2], Paris, 1969, p. 211). Sa femme s'appelait Marie. Il est mort en 1315, il avait séjourné à Thessalonique au moins en 1297-1299. Il ne faut pas le confondre avec Michel Tarchaneiotès, mort en 1284, dont la mère s'appelait Marie : le premier était grand papias, pincerne, grand kontostaulos avant d'être prôtostratôr ; le second était grand primicier, grand domestique et protovestiaire. Cf. V. Laurent, *EO*, 38, 1939, p. 296-320 ; P. J. Alexander, *Byz.*, 15, 1940-41, p. 204-207. Il faut utiliser avec prudence les renseignements donnés par R. Guilland dans deux articles : dans « Fonctions et dignités des eunuques », *REB*, 2, 1944, p. 185-225, il confond les deux personnages (p. 215) ; dans « Le Grand Connétable », *Byz.*, 19, 1949, p. 99-111, sa position n'est pas clairement définie et peut prêter à confusion (p. 105).

20. Fin 1310-début 1314 (Pl. V, 3)

Église des Douze-Apôtres ; linteau de la porte centrale de l'exonarthex. Les extrémités gauche et droite de la pierre sont ornées d'un décor végétal entourant les lettres N et Φ ; au centre, trous servant à la fixation d'un ornement rapporté, en métal certainement, aujourd'hui disparu.

Texier-Pullan, *Asie Mineure*, III, p. 68 ; id., *Architecture*, p. 148 (sans modification) ; d'après eux, *CIG*, n° 8834 ; Duchesne-Bayet, *Mission*, n° 104 ; Papagéorgiou, *BZ*, 10, 1901, p. 23-39.

N(ί) πατριάρχης καὶ κτήτωρ Φ(ων)

Niphon patriarche et fondateur.

Cf. nº 22 pour le commentaire.

21 a. Fin 1310-début 1314 (Pl. VI, 1-3)

Église des Douze-Apôtres ; trois monogrammes gravés sur les impostes de trois colonnes de l'exonarthex.

Νίφων πατριάρχης κτήτωρ

21 b. Fin 1310-début 1314 (Pl. VI, 4-6)

Église des Douze-Apôtres ; trois monogrammes, en briques maçonnées dans la façade Ouest de l'église, de part et d'autre de la porte, et sur le mur Sud du narthex.

Νίφων [π]ατρ[ιάρχης] κτήτωρ

22. Fin 1310-début 1314

Église des Douze-Apôtres ; inscription peinte au-dessus de la porte centrale du narthex ; lettres blanches assez fines, dans l'angle inférieur gauche de la fresque, qui représente le donateur agenouillé devant la Vierge. Cette fresque n'a pas encore été nettoyée et l'inscription est pratiquement illisible en ce moment. Fac-similé d'après Xyngopoulos (fig.).

+ ΠΑΥΛ ΜΟΝΑΧΟϹ ΠΡΟΙΘΑΜΟ ΤΗϹΕ
ΒΑϹΜΙΑϹ Μ ΝΗϹ ΤΑΥ ΗϹ Κ ΜΑΘΗΤ
ΩΤΑΤΥ ΟΙΚΥΜΕΝΚΥ ΠΡΙΑΡΧΥ
Κ ΚΤιΤΟΡ ΚΥΡ ΝΙΦΩΝ ΚΔΕΥ
ΤΕΡΟϹ ΚΤΙΤΩΡ.

A. Xyngopoulos, 'Αρχ. 'Εφ., 16, 1932, p. 155 (notre texte et notre fac-similé sont donnés d'après cette édition). Cf. A. Xyngopoulos, 'Η ψηφιδωτὴ διακόσμησις τοῦ ναοῦ τῶν 'Αγ. 'Αποστόλων Θεσσαλονίκης, Thessalonique, 1953, p. 3-5.

+ Παῦλο(ς) μοναχὸς [καὶ] προϊστάμ(εν)ο(ς) τῆς σε|[2]δασμίας μ[ο]νῆς ταύ[τ]ης κ(αὶ) μαθητὴ(ς) | [3][τοῦ ἁγι]ωτάτου οἰκουμεν[ι]κοῦ π(ατ)ριάρχου | [4]κ(αὶ) κτίτορο(ς) κῦρ Νίφωνο(ς) κ(αὶ) δεύ|[5]τερος κτίτωρ.

Paul, moine, qui est à la tête de ce vénéré monastère, disciple du très saint patriarche œcuménique Niphon qui est le fondateur, et second fondateur.

La fondation de ce monastère, dont on ne connaît pas sûrement le nom byzantin, (cf. A. Xyngopoulos, dans *Mél. St. Kyriakidès*, Thessalonique, 1953, p. 726 sq.) ou, pour le moins, d'importants travaux de restauration, sont dus au patriarche Niphon (9 mai 1310-11 avril 1314 : cf. V. Grumel, *REB*,13, 1955, p. 138-139).

L'inscription nous paraît postérieure à octobre 1310, date du synode où le patriarche a fait déposer, entre autres, le métropolite de Thessalonique, qui était peut-être Malachie (cf. V. Laurent, *REB*, 27, 1969, p. 219-228); antérieure, d'autre part, à la déposition de Niphon, car il paraît difficile qu'un higoumène se réclame d'un patriarche déposé pour simonie. L'higoumène Paul, « second fondateur » au sens hiérarchique, par rapport à Niphon, plutôt qu'au sens chronologique, a pu être le simple exécutant des volontés du patriarche, à moins qu'il n'en ait lui-même sollicité et obtenu des générosités, qui en tout cas n'allèrent probablement pas au-delà de la déposition de Niphon.

23. 1315-1316 (Pl. VI, 7)

Pierre gravée, découverte dans les démolitions du mur maritime, puis transportée au Musée d'Istanbul (inventaire n° 3041). Largeur 66 cm ; hauteur 40 cm ; épaisseur 6 cm. Meneau réemployé. Accents et esprits indiqués.

Duchesne-Bayet, *Mission*, n° 109 (d'après une copie, fautive, faite par un ingénieur, M. Vitalis) ; A. Mordtman, *RA*, 1879, I, p. 193 (d'après un estampage que l'éditeur « a retrouvé dans ses papiers ») ; Papadopoulos-Kérameus, Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς Ἑταιρείας τῆς Ἑλλάδος, 2, 1885-1889, p. 630-632 (pierre vue par l'éditeur au Musée d'Istanbul) ; Tafrali, *Topographie*, p. 45-46 (où est reproduit le texte fautif de Duchesne-Bayet) et p. 215 (d'après Papadopoulos-Kérameus).

* [Ἀν]εκτίσθη ἐκ βάθρων ΤΟΔΕ.[....]
τοῦ τείχους διὰ συ[ν]δρομῆς καὶ
συνεργίας τοῦ παν[σ]εβάστου λογο-
θέτου τοῦ στ(ρ)ατιωτικοῦ τοῦ Ὑα-
λέου κεφαλαττικ[ε]ύοντος ἐν
τῇδε τῇ πόλει Θεσσαλονίκῃ
κατὰ τὸν χρόνον τῆς ιδ' ἰνδ(ικτιῶνος) τοῦ ς
ωκδ ἔτους *

L. 1 τὸ δέμ[ας] Mordtmann ; τόδε[τὸ μέρος] Papadopoulos-Kérameus (qui suppose une abréviation) ; τὸ δέ[ον] Vitalis. Aucune de ces trois lectures ou restitutions n'est satisfaisante.

Sur la photographie, on voit, à la fin de la ligne, ΤΟΛΕC; la lettre qui suit O ne peut pas être un λ (cf. fin de la l. 3, début de la l. 5, l. 6) ; à la rigueur, ce peut être un A dont la barre aurait disparu ; Δ reste le plus vraisemblable. Ensuite, nous avons certainement un E, tous les Θ du texte étant plus maigres. Après vient, sans doute, une lettre arrondie, à la rigueur un T (cf. vers la fin de la l. 4 un T dont la haste est légèrement incurvée), peut-être C. Si, comme il semble, la ligne allait jusqu'à la verticale de la suivante, il reste la place pour 3 ou 4 lettres. || Quelques signes, dont la signification n'est pas claire, apparaissent sur la dernière ligne après la croix.

A été reconstruit depuis les fondations le [ ] du mur grâce au concours et à l'aide du pansébastos logothète du stratiôtikon Hyaléas, commandant dans cette ville de Thessalonique au temps de la 14e indiction, année 6824 (septembre 1315-août 1316).

Le nom d'Hyaléas est assez répandu. Seul un grand adnoumiaste, signataire de l'acte de Chilandar nº 123 (1333), pourrait être identifié au nôtre (rapprochement déjà fait par P. Lemerle, *Philippes*, p. 224, n. 7).

24. 1319-1320 (Pl. IX, 2)

Église Saint-Démétrius, face Est du pilier Nord devant l'abside. Inscription peinte découverte lors des travaux consécutifs à l'incendie de 1917. Hauteur 260 cm ; largeur 90 cm. Entre les l. 18 et 19, rinceau peint qui sépare les deux parties de ce texte. Première partie, neuf dodécasyllabes, répartis sur dix-huit lignes, la seconde ligne de chaque vers commençant en retrait ; seconde partie, également neuf dodécasyllabes, mais l'écriture est plus serrée (un vers par ligne, sauf pour les l. 22-23, 24-25, 28-29). Accents sans doute indiqués partout, mais en partie effacés. Lignes (limite supérieure et inférieure des lettres) marquées par un mince trait horizontal qui n'est pas toujours respecté (cf. certaines lettres l. 16-17). Texte maintenant entouré d'un cadre en bois qui cache quelques lettres à gauche et à droite et qui divise le texte en trois, recouvrant la l. 11 et, en partie, les l. 22-23. Sotiriou a pu lire ces lignes, semble-t-il.

Sotiriou, *Saint-Démétrius*, p. 221-224. Cf. M. Lascaris, Ἀρχ. Ἐφ. 1953-1954, II (paru en 1958), p. 4-10, qui reprend le texte de Sotiriou, mais modifie l'interprétation.

Πρὸς σοὺς πόδας τί[θη]-
μι τὸ κράτους στέφ[ος],
Δ̣έσποινα πάντων, Μ̣ι̣χα-
ὴ̣λ Ῥώμης ἄναξ.
[Σ]ὺ γὰρ παρέσχες τοῦ[το],
καὶ δοίης ἔτι
μ̣α̣κ̣ράν τε ζωὴν καὶ [νόσων]
ἀνωτέραν,
νίκην κατ' ἐχθρῶν δ[υσ]-
μενῶν ἐναντίω[ν].
Δυὰς δυσωπεῖ ταῦτα τῶν

'Ασωμάτων,
'Αποστόλων ἄρ[ρητ]ος ὄντως
ἀκ[ρό]της,
[τ]ὸ πανσέβασ[τ]ον τῶν θυ-
ηπόλων στῖφος,
καὶ θαυματουργῶν μαρτύ-
ρων συναυλία
(Bandeau peint)
Χρόνῳ καμόντα τόνδε τὸν θεῖον [δόμον]
Καὶ πτῶσιν αὐθ[όρμ]ητον ἠπειληκό[τα]
ἤμειψεν λαμπρῶς Μιχαὴλ στ[εφηφόρος].
Εὑρὼν γὰρ αὐτοῦ τὴν στέγην σα-
θρὰν ὅλην
καὶ τὰς [κεράμ]ους πα[ντελῶ]ς βεβ[λαμ]-
[μέν]ας
ὡς μὴ[◡ — ⏑̲]ν ὑετοῦ [◡ —]ν φέρειν,
καινὸν μετεσκεύασεν ὡς δοκεῖν[◡ ⏑̲]
νῦν ἐκ βάθρων, γενέσθαι θ[αῦ]-
μά τι ξένον +

Les corrections que nous apportons aux restitutions de Sotiriou, nous ont été proposées par L. Politis, qui nous a fait profiter de sa connaissance de la métrique byzantine : l. 7 νόσων plutôt que νόσῳ. || l. 13 ἄρ[ρη]τος plutôt que ἄρ[ισ]τος (on attendrait alors ἀρίστη, or la terminaison ος est sûre) || l. 21 ἤμειψεν : le ν est-il une erreur du peintre ? Il allonge une syllabe dont la métrique veut qu'elle soit brève et il n'y a pas d'autre irrégularité de ce genre tout au long du texte || l. 24-25 : la restitution proposée par Sotiriou, τὰς στύλους πάντας βεβλαμμένας, est à rejeter : στύλους serait féminin, le vers n'aurait que dix pieds, enfin si les colonnes étaient endommagées, il faudrait songer à une restauration de grande envergure ; L. Politis propose κεράμους παντελῶς qui respecte le mètre || l. 26, ὡς μὴ τοῦτον ὑετοὺς ἂν φέρειν Sotiriou, vers de dix pieds ; le schéma métrique doit être celui que nous avons indiqué ; on peut proposer ὡς μὴ [βαρεῖα]ν ὑετοῦ [δίνη]ν φέρειν || l. 27 : il faut restituer quelque chose comme ὅλως ou ὅλον à la fin de la ligne pour avoir un vers complet et correct.

A tes pieds, maîtresse du monde, moi, Michel, prince de Rome, je dépose la couronne de la puissance. Car c'est toi qui me l'as procurée et puisses-tu me donner encore une vie longue et exempte de maladies, la victoire sur mes ennemis, malveillants adversaires. La dyade des Incorporels t'adresse les mêmes prières ainsi que ceux qui sont l'ineffable élite des apôtres, le très auguste collège des prêtres et l'assemblée des martyrs thaumaturges.

Cette divine demeure, éprouvée par le temps et qui menaçait de s'écrouler d'elle-même, Michel, porteur de la couronne, l'a magnifiquement réparée. En effet, trouvant son toit complètement pourri et ses tuiles tout à fait endommagées, si bien qu'elles n'arrêtaient plus les rafales de pluie, il l'a remis à neuf si bien qu'elle apparaît maintenant, depuis les fondations, comme une étonnante merveille.

La première partie de cette épigramme est une prière adressée par un empereur Michel à la Vierge (pour 'Ρώμης au sens de Constantinople, et

désignant en fait l'empire, cf. MANUEL PHILÈS, éd. Miller, II, p. 361, 119) par l'intercession de deux archanges (dont l'un est le saint patron du dédicant), des saints Pierre et Paul (Ἀποστόλων ἀκρότης : cf. le sceau d'un métropolite de Corfou du milieu du XIIIe siècle, V. LAURENT, *Corpus*, V, 1, 803), des saints archevêques (τῶν θυηπόλων στῖφος ; pour les équivalents poétiques d'évêque ou de métropolite, cf. LAURENT, *ibid.*, p. XXXI), et des martyrs. Avons-nous, dans cette énumération, une allusion à la décoration de l'abside (hypothèse proposée par Lascaris)? Dans la seconde partie sont mentionnées les réparations faites par le même empereur au toit (?) de Saint-Démétrius. Il doit s'agir, comme l'a montré Lascaris, de Michel IX, qui résidait à Thessalonique depuis 1319 et qui y est mort le 12 octobre 1320. Cf. pourtant notre inscription n° 18, qui est du règne de Michel VIII et laisse subsister un doute. Lascaris propose d'attribuer cette épigramme à Manuel Philès.

25. Première moitié du XIVe siècle (Pl. X)

Couvercle de sarcophage trouvé brisé en deux morceaux qui se raccordent dans la cour du couvent des Vlattades, conservé maintenant dans l'ancienne bibliothèque du couvent. Longueur totale : 150 cm ; largeur totale : 36 cm ; hauteur du biseau supérieur : 6 cm, du champ inscrit : 7,5 cm, de la zone décorée sous l'inscription : 12 cm. L'angle gauche était brisé, mais un fragment qui se raccorde a été découvert par Xyngopoulos lors de la destruction d'une sacristie où il était réemployé. Inscription métrique ; en plus des deux lignes de texte, deux monogrammes au milieu d'ornements sculptés, flanquant un écusson héraldique non inscrit.

DUCHESNE-BAYET, *Mission*, n° 111 ; GÉDÉON, Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια, 3, 1883, p. 245 (non consulté) ; PAPAGÉORGIOU, *BZ*, 8, 1899, p. 424 ; XYNGOPOULOS, *EEBS*, 11, 1935, p. 346-360 ; ID., *EEBS*, 16, 1940, p. 156-159. Cf. LAMPROS, Νέος Ἑλληνομνήμων, 10, 1913, p. 195.

[+ Ὁ] νεκροδέγμων καὶ φθορεὺς οὗτος τάφος
ἔκρυψεν ἔνδον τ(ὸν) Καπανδρίτ(ου) γόνον,
ἀνδρὸς μεγίστου τῷ κλέει σκουτερίου,
νόσῳ τακέντα λοιμικῆς ἀρρωστί(ας)
ὃς ἦν νεάζ(ων), εὐσθενὴς, σφριγῶν, γίγας,
τερπνός, προσηνής, εὐφυής, ὅλος χάρις.
Σὺ δ' ἀλλὰ φεῦ μοι κ(αὶ) παπαὶ φράσ(ον), ξένε,
βλέπ(ων) τὸ ῥεῦμα τῆς φθορᾶς τ(ῶν) πραγμάτ(ων).

Monogrammes : Γεώργιος Καπανδρίτης

Ce tombeau qui reçoit le mort et le détruit, a caché en lui le fils de Kapandritès le skoutérios, un homme éminent par la gloire; la peste l'a consumé, lui qui était jeune, fort, fringant, plein de vigueur, charmant, doux, d'une belle nature, toute grâce. Mais toi, étranger, plains-moi et gémis en voyant comment passent et se corrompent les choses.

(Monogrammes:) Georges Kapandritès.

La lecture du monogramme est confirmée par une épigramme de Manuel Philès, publiée par Gédéon, *loc. cit.* et citée par Xyngopoulos : elle parle d'un Georges Kapandritès mort dans la fleur de l'âge. Cette expression doit s'entendre ici non point de l'adolescence, mais bien de l'enfance, comme le montre la petite taille du sarcophage. Nous ne connaissons pas autrement le skoutérios Kapandritès. Pour d'autres personnages portant le même nom, cf. Laurent, *La collection C. Orghidan*, Paris, 1952, n° 435. On connaît le toponyme Kapandriti en Attique : cf. Lampros, *Νέος Ἑλληνομνήμων*, 7, 1910, p. 89.

Σκουτέριος est connu comme dignité (Pseudo-Kodinos, éd. Verpeaux, en particulier p. 183) ; cf., pour quelques σκουτέριοι, R. Guilland, *Rev. Ét. S.-E. Europ.*, 7, 1969, p. 84-86.

26. 1325 (Pl. VII, 1-3)

Archivolte antique deux fois réemployée, une première fois dans un monastère (au-dessus de la porte ?), une seconde fois dans le mur maritime. Transportée à l'arsenal de Thessalonique après la démolition du mur, puis au musée d'Istanbul, n° 1230. Diamètre de l'arc : 163 cm ; largeur de l'archivolte : 32 cm.

Selden, *Marmora Arundelliana*, Londres 1628, p. 56, n° III ; de là, avec quelques légères améliorations, E. Corsini, *De notis Graecorum*, Florence 1749, dissertatio III, p. lii-liii ; *CIG* 8766, d'après Selden ; H. Grégoire, *BZ*, 18, 1909, p. 498, n. 2 ; lecture de Grégoire reproduite par Mendel, *Catalogue*, III, n° 144. Cf. Papagéorgiou, *BZ*, 6, 1897, p. 538, qui indique la provenance de l'inscription et en donne deux fragments d'après une copie de J. Mordtmann que nous ne connaissons pas.

[1]Εἴ τις θελήσῃ ἢ πειραθῇ δοῦναι τὴν μονὴν ταύτ[ην] τῆς ὑπ(ερα)γ(ίας) Θ(εοτό)κου μετὰ κ(αὶ) τ(ῶν) μετοχί(ων) αὐτῆς εἰς μετόχιον ἑτέρᾳ μονῇ μεγάλῃ ἢ μικρᾷ [......] τοῦτο, ἐχέτωσαν τὰς ἀρὰς τῶν ἁγ(ίων) τιη θεοφόρ(ων) π(ατέ)ρων κ(αὶ) ἐμοῦ τοῦ ἁμαρτολοῦ Ἰω(άννου) μοναχοῦ ὡσαύτως κ(αὶ) τ(ὴν) ὑπ(ερ)αγ(ίαν) Θ(εοτό)κον ἀντίδικον ἐν ἡμέρᾳ κρίσεως | [2]μηνὶ Ἰουνίῳ ἰν(δικτι)ῶ(νο)ς η´ ἔτ[ου]ς ,ςωλγ´.

Après μικρᾷ, un groupe de lettres n'a pas encore été déchiffré : cf. le fac-similé fait d'après un estampage en ma possession (fig.).

Si quelqu'un veut ou tente de donner ce monastère de la Très Sainte Mère de Dieu, ainsi que ses métochia, en tant que métochion à un autre monastère grand ou petit, ..., qu'ils aient les malédictions des 318 saints Pères théophores et de moi, le pécheur Jean, moine, et que la Très Sainte Mère de Dieu soit leur accusateur au jour du Jugement; mois de juin, indiction 8, année 6833 (= 1325).

Pour une tentative de localisation de ce monastère, cf. Papagéorgiou, *loc. cit.* : dans le sud-est de la ville, près de l'église moderne de la Mégali Panagia.

27. 1333-1334 (Pl. VII, 5)

Plaque de marbre à gros cristaux découverte dans le minaret de Sainte-Sophie (indication donnée par Papagéorgiou) et conservée à Saint-Georges de Thessalonique, inv. nº 157. Complète en haut à droite, malgré quelques épaufrures, et à gauche, au niveau des l. 3 et 4. Hauteur maxima 33 cm ; largeur 59 cm ; épaisseur 6,5-7,5 cm. Au-dessus de l'inscription, bandeau recreusé de 11,5 cm de large ; le haut de la plaque est profilé en cavet ouvert vers l'actuelle face postérieure. Cette face, épannelée, était la face inférieure ou supérieure dans un premier emploi, où ce cavet, bien poli, était visible. Un second réemploi a peut-être fait de la pierre un seuil, ce qui expliquerait l'usure de la partie inférieure. Pour les éditions, cf. ci-dessous.

[+ʼεν]θ̱ᾴδε (?) κεῖτ(αι) Γρηγόριος ἀρχ[ι]-
[ἐ]πίσκοπος Θεσσαλο[νί]
χ̣ης ὁ Κουτάλης
....]κ [...]ναιτᾳ̣
]ςωμϐ̣

Il me semble sûr que cette pierre est celle publiée par Papagéorgiou, Εἰκονογραφημένη ʽΕστία, I, 1892, p. 395, que je connais seulement par Petit, *EO*, 5, 1901-02, p. 90-91, où sont introduites des corrections de J. Laurent d'après un fac-similé (publié par Papagéorgiou ?). Pas de description de la pierre. J'examine ci-dessous les divergences entre le texte Papagéorgiou-Laurent et la pierre.

L. 4, éditeurs : ἐν μηνὶ δεκ(εμβρίῳ) ἐννά[τῃ] ; les hastes verticales du début de la ligne pourraient venir d'un mot comme μηνί ; entre la dernière haste et un *K* qui est sûr, on peut distinguer les traces d'une lettre qui, à la rigueur pourrait être *B*, mais il paraît exclu qu'il y ait δε ; après le *K*, une haste oblique, puis trois hastes verticales suivies de *N A*, ne peuvent pas s'expliquer par la lecture des premiers éditeurs || l. 5, ἰ[ν]δ[ικ]τ[ιῶνος γʼ τ] ςωμ[γ] éditeurs : on ne voit nettement, sur la pierre, que ςω ; le μ quoique mutilé, est certain (d'ailleurs rien d'autre ne saurait convenir à Koutalès) ; ce qui reste du dernier chiffre ne semble convenir ni à Γ ni à Δ, E paraît impossible et conduirait trop bas (cf. Petit, *loc. cit*), il ne reste que B pour faire l'affaire || l. 6, ἡμέρᾳ ζ éditeurs : disparu maintenant ; les erreurs des lignes précédentes doivent faire accepter avec prudence cette indication.

Avons-nous bien la pierre de Papagéorgiou? C'est presque certain, à moins d'une extraordinaire coïncidence. Mais la portée du texte est réduite : même s'il s'agit bien de l'épitaphe de Grégoire Koutalès, la seule partie de la date qui soit à peu près assurée serait l'année de sa mort (1333-34). Pour Grégoire Koutalès, cf. Petit, *EO*, 5, 1901-02, p. 90-91. On le trouve déjà, comme sakelliou de Sainte-Sophie, parmi les signataires de la copie d'un chrysobulle d'Andronic II en 1322 (Lemerle, *Actes de Kutlumus*, Paris, 1945, nº 11, l. 55).

28. 1356 (Pl. VII, 4)

Porte du mur Nord-Est de la ville, sur le pied-droit en marbre (réemploi). Hauteur de la surface inscrite : 52 cm ; largeur : 46 cm. Bloc brisé sur toute sa largeur à la base de l'inscription. Accents et esprits indiqués. En dessous de l'inscription grecque, on

discerne encore, mais difficilement, les traces d'une inscription hébraïque (déjà signalée par Duchesne-Bayet).

CIG, 8760, d'après les papiers de Prokesch ; DUCHESNE-BAYET, *Mission*, p. 65-66 ; PAPAGÉORGIOU, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1911, p. 1205 ; TAFRALI, *Topographie*, p. 48 ; LOENERTZ, *Orient. Chr. Per.*, 21, 1955, p. 215-220.

Ἀνηγέρθη{η} ἡ παροῦ-
σα πύλη ὁρισμῷ τῆς
κραταιᾶς καὶ ἁγίας ἡμ(ῶν)
κυρίας καὶ δεσποίνης
κυρᾶς Ἄννης τῆς Παλαι-
ολογίνης, ὑπηρετήσαντος
καστρ[ο]φύλακος Ἰω(άνν)ου Χαμαετ(οῦ)
[τ]οῦ κοια[ίστορος τ]ῷ ϛω
ξ[δ' ἔτει] ἰνδ(ικτιῶνι) θ'

L. 8 κοιαίστορος, restitution d'abord proposée par Papagéorgiou, mais non conservée par les éditeurs suivants : après examen de la pierre, il semble qu'on puisse la garder || l. 9, [δ'] : restitution obligée à cause de l'indiction (proposée en premier par Loenertz).

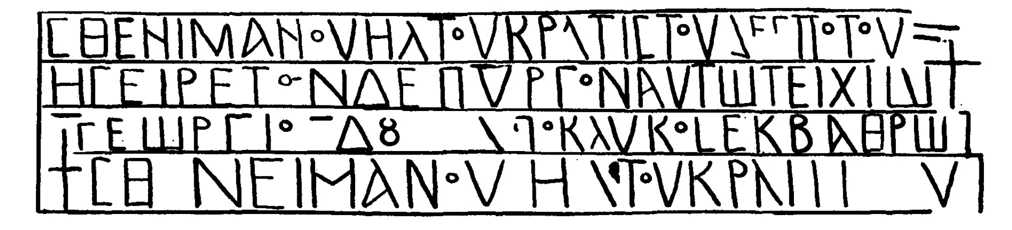
La présente porte a été construite sur l'ordre de notre puissante et sainte maîtresse et impératrice, dame Anne Paléologina, alors que le questeur Jean Chamaétos exerçait la charge de kastrophylax, en l'année 6864 (1355-56), indiction 9.

La date indique qu'il s'agit d'Anne de Savoie, veuve d'Andronic III et mère de Jean V, comme le proposait déjà Tafrali. Pour son séjour à Thessalonique, de 1351 jusqu'à sa mort vers 1365, cf. LOENERTZ, *art. cit.* Jean Chamaétos était peut-être apparenté à Nicolas Cabasilas, dont le patronyme était, comme on sait, Chamaétos.

29. 1369-1373?

Tour triangulaire du mur Nord de la ville, à l'Ouest de l'Acropole. Inscription en briques, de 6 m de long, à 7-8 m au-dessus du sol. Les O sont faits de bouts de tuyaux présentant la tranche, les P d'un I suivis d'un O. Fac-similé d'après des photographies personnelles (fig.).

DUCHESNE-BAYET, *Mission*, n° 107 ; TAFRALI, *Topographie*, p. 44 ; NICOL, *The Despotate of Epiros*, Oxford, 1957, p. 197 (d'après Tafrali). Cf. J. W. BARKER, *Manuel II Palaeologos*, New-Brunswick, 1969, p. 546.



Σθένι Μανουὴλ τοῦ κρατίστου δεσπότου
Ἤγειρε τόνδε πύργον αὐτῷ τειχίῳ
Γεώργιος δοὺ[ξ] Ἀπόκαυκος ἐκ βάθρω[ν]
Σθ[έ]νει Μανουὴλ τοῦ κρατίσ[το]υ.

Par le pouvoir de Manuel le très puissant despote, le duc Georges Apokaukos a élevé cette tour avec le mur depuis les fondations; par le pouvoir de Manuel le très puissant.

Le despote Manuel est le futur empereur Manuel II, et non le frère et successeur de Théodore d'Épire, comme le pensaient les premiers éditeurs. D'ailleurs, par une singulière inconséquence, Tafrali, tout en conservant cette identification, note que l'on appelait cette tour « tour de Manuel Paléologue ». Barker, *loc. cit.*, signale, sans en donner le texte, l'inscription en disant qu'elle semble être de Manuel II lui-même, mais il rappelle encore l'identification avec le frère de Théodore. En l'absence de toute étude sérieuse des remparts de Thessalonique, un doute peut subsister. Mais, d'une part, l'identification avec Manuel d'Épire ne reposait sur rien de précis. D'autre part, un indice en faveur du XIVe siècle est la mention d'un Apokaukos, quoique nous ne connaissions pas de duc Georges Apokaukos.

Je propose les dates de 1369-1373, période où Manuel gouvernait Thessalonique avec le titre de despote. Dennis, *The regne of Manuel II Paleologos in Thessalonica, 1382-1387*, Rome 1960 (= *Orientalia Analecta Christiana*, 159), ne parle pas de cette inscription.

30. XIVe siècle

Plaque de marbre (provenant d'un sarcophage ?) réemployée dans le dallage de Saint-Nicolas Orphanos ; 3 ou 4 monogrammes y étaient gravés. Longueur 91 cm ; largeur 51 cm (dimensions conservées). Très usée et brisée. Conservée à Saint-Nicolas Orphanos.

Papagéorgiou, *BZ*, 8, 1899, p. 427-428 ; Xyngopoulos, *EEBS*, 11, 1935, p. 356-360 (édition d'après un dessin fait en 1920 ; en 1935, la plaque avait disparu) ; reproduite avec une nouvelle interprétation : id., Τέσσαρες μικροὶ ναοὶ τῆς Θεσσαλονίκης, Thessalonique, 1952, p. 30 et fig. 13 ; id., Μακεδονικά, 6, 1965, p. 97 et pl. 2 (la plaque a été retrouvée et photographiée).

Νίκων
Σκουτέριος
Καπανδρίτης
[ ] ?

1er monogramme : Νικόλαος μοναχός Papagéorgiou ; Νίκων Xyngopoulos 1935 (n'est plus visible). 2e monogramme : Σκουτέριος Papagéorgiou ; n'est plus lisible dès 1920. 3e monogramme : Ἀρκαδιουπολίτης Papagéorgiou ; Καπανδρίτης Xyngopoulos 1935. 4e monogramme : Papagéorgiou ne l'avait pas vu ; Xyngopoulos croit en voir la trace ; il restitue μοναχοί en 1935 ; ὀρφανοτρόφος en 1952.

On ne peut que rapprocher le patronyme, seul monogramme dont la lecture est assurée, de notre inscription n° 25, sans dire plus. Orphanotrophos est restitué par Xyngopoulos, pour le quatrième monogramme, afin d'obtenir la mention d'un Nicolas Kapandritès Skoutérios Orphanotrophos, qui serait le fondateur de Saint-Nicolas Orphanos : il faudrait de nouveaux éléments pour pouvoir accepter ces conclusions.

31. Dernier quart du xve siècle

Église Saint-Démétrius, face Sud du pilier Nord-Ouest entre le narthex et la nef. Inscription peinte. Hauteur 520 cm ; largeur 90 cm. La surface peinte est divisée en 21 rectangles répartis en 7 lignes de trois. Les rectangles sont blancs entourés de lignes rouges. Les lettres sont peintes en noir. Dans la seconde, la cinquième et la sixième ligne apparaît une ligne rouge supplémentaire, dont la signification n'est pas claire. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu des reprises et des corrections. Le dernier rectangle de la quatrième ligne est laissé en blanc.

G. Oikonomos, 'Αρχ. 'Εφ., 1914, p. 206-209. Cf. N. Béès, *BNJ*, 7, 1930, p. 140-160.

A cause du caractère particulier de ce texte, je n'en donne pas de transcription. Nous sommes en présence d'un tableau du cycle pascal pour les années 1473-74 à 1492-93. Chaque rectangle correspond à une année, pour laquelle on donne les éléments suivants : l'an dans l'ère mondiale byzantine, l'indiction, le chiffre de l'année dans le cycle solaire de vingt-huit ans, celui de l'année dans le cycle lunaire de dix-neuf ans, les semaines séparant Noël du dimanche de l'Apokréôs, qui correspond au dimanche de la quinquagésime de l'Église romaine (cf. A. Ch. Chatzi, *EEBS*, 14, 1938, p. 182-186), la date de ce dimanche, la date des Pâques juives, la date des Pâques chrétiennes. Oikonomos, qui a essayé de lire tous ces renseignements, a donné une transcription pleine d'erreurs. L'inscription est maintenant en trop mauvais état pour qu'une véritable lecture soit encore possible. Il serait facile de reconstituer le tableau complet avec les données numériques qui ont échappé au premier éditeur, dans la mesure où les divers éléments du cycle pascal sont maintenant bien connus : cf. V. Grumel, *La chronologie*, p. 31-53 sur la théorie du cycle lunaire de 19 ans ; p. 129-139 sur celle du cycle solaire de 28 ans et sur sa combinaison avec le cycle lunaire de 19. Sur l'indiction byzantine, on verra les p. 193-203. Enfin le tableau de la p. 313 donne les dates du dimanche de l'Apokréôs en fonction de celle de Pâques.

32. 1481 (Pl. IX, 1)

Église Saint-Démétrius. Plaque de marbre sous le sarcophage monumental dans l'angle Nord-Ouest de la nef centrale de l'église. Deux vers sont gravés sur chaque ligne ; nous les séparons dans la transcription. Chaque vers gravé à droite est précédé

et suivi d'un point gravé au milieu de la ligne. Trois points, à la fin de la l. 11, répétés au début de la l. 12 séparent l'épigramme de la date. Trois points terminent l'inscription. Les l. 12 et 13 ne sont plus métriques. Hauteur 68 cm ; longueur 195 cm.

Pour les éditions anciennes de ce texte, on se reportera à l'introduction p. 139. Puis, Papagéorgiou, *BZ*, 17, 1908, p. 364-367 ; Sotiriou, *Saint-Démétrius*, p. 228.

+ Αὔχημα δειχθεὶς τοῦ τῶν Ἑλλήνων γένους
Τῷ περιόντι τοῦ τῶν ἀρετῶν κύκλου
Καὶ τὴν π(ατ)ρίδα ἀποβεβληκὼς οἴμοι
Τῆς βαρβαρικῆς οὐ μετέσχες κηλῖδος.
Τῶν γὰρ π(ατ)ρίων ἀρετῶν ἐξημμένος,
Χρυσὸς ὥσπερ τις ἢ ἀστὴρ ἑωσφόρος,
Ἔλαμψας λαμπρῶς τῷ τῶν ἀρετῶν κάλλει.
Σωφροσύνην γὰρ καὶ ἀνδρείαν ἀσκήσας
Τήν τε φρόνησιν καὶ τὴν ἰσονομίαν
Ἃς βάθρον ἔθου ἀρετῶν τῶν ἐνθέων,
Ἄγαλμα θεῖον τοῖς πᾶσιν ἀνεδείχθης
Θέλγων δὲ πάντας τῇ τῶν λόγων σειρῆνι
Καὶ τῇ γλαφυρᾷ τοῦ κάλους ἀγλαΐᾳ
Καὶ τοῖς γενναίοις τῶν ἔργων καταπλήττων.
Ἐν τῇ ἀκμῇ, φεῦ, τῶν μεγίστων ἐλπίδων
Οἴχῃ μοι τὸ φῶς καὶ κλέος τῆς ζωῆς μου,
Τὸ κοινὸν κλέος, ἡ σειρὰ τοῦ χρυσοῦ γένους
Ἡ τῆς φύσεως λαμπρὰ φιλοτιμία.
Αἰαί τῆς ἐμῆς καὶ κοινῆς δυστυχίας
Οἷα ὑπέστην ἐπὶ σοί, φεῦ, τοῦ πάθους
Φίλη κεφαλή, ἐλπίς, ζωή, φῶς, τέρψις
Τοῦ Βυζαντίου καὶ τῶν Ἑλλήνων ὅρπηξ.
Ἐκοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ Θ(εο)ῦ Λουκᾶς ὁ Σπαντούνης ἐν ἔτοι ς″ϡ″πθ″ ἰν-[δ(ικτιῶνος) ιδ'
μινοὶ Ἰανουαρίο α'.

Toi qui es apparu comme la gloire de la race des Grecs, car tu possédais le cercle complet des vertus, toi qui as, hélas, perdu ta patrie, tu n'as pas eu part à la souillure barbare. En effet, revêtu des vertus ancestrales, comme de l'or ou comme l'astre qui apporte l'aurore, tu as brillé avec éclat de la beauté des vertus. Car tu as pratiqué la tempérance, le courage, la sagesse et la justice, que tu considérais comme le fondement des vertus divines, et tu es apparu à tous comme une image divine, en charmant tout le monde par la séduction de tes discours, par l'éclat délicieux de ta beauté, et en les frappant d'admiration par la générosité de tes actions. Au moment suprême, hélas, des plus grands espoirs, tu me quittes, toi, la lumière et la gloire de ma vie, toi qui étais notre gloire commune, le descendant de la race d'or, le brillant honneur de la nature. Hélas, malheur pour moi et pour tous ! combien de souffrances ai-je, hélas, endurées pour toi, tête chérie, mon espoir, ma vie, ma lumière, mon plaisir, rejeton de Byzance et des Grecs.

Est décédé le serviteur de Dieu, Lucas Spandounis, en l'année 6989 (= 1481), indiction 14, le 1er du mois de janvier.

Lucas Spandounis n'est pas connu. Pour sa famille, apparentée aux Cantacuzène (l. 9 χρυσοῦ γένους : cf. V. Laurent, *BZ*, 65, 1972, p. 94) et bien attestée, au xve siècle surtout, où l'on retrouve un certain nombre de ses membres en Italie, cf. V. Laurent, Alliances et filiations des Cantacuzène au xve siècle, *REB*, 9, 1951, p. 64 sq., et D. M. Nicol, *The Byzantine Family of Kantakuzenos*, Dumbarton Oaks, 1968, p. 230-232.

L. 2 (vers 4) : allusion sans doute à un refus de servir le maître turc, ou même à un refus de se convertir à l'Islam, alors que tant d'autres membres de l'aristocratie byzantine l'avaient fait. Pour de telles conversions, cf., par ex., N. et I. Beldiceanu, Un Paléologue inconnu de la région de Serrès, *Byz.*, 41, 1971, p. 5-17.

L. 12 : il faut noter le contraste entre l'orthographe correcte du poème et les fautes des deux dernières lignes.

Jean-Michel Spieser.

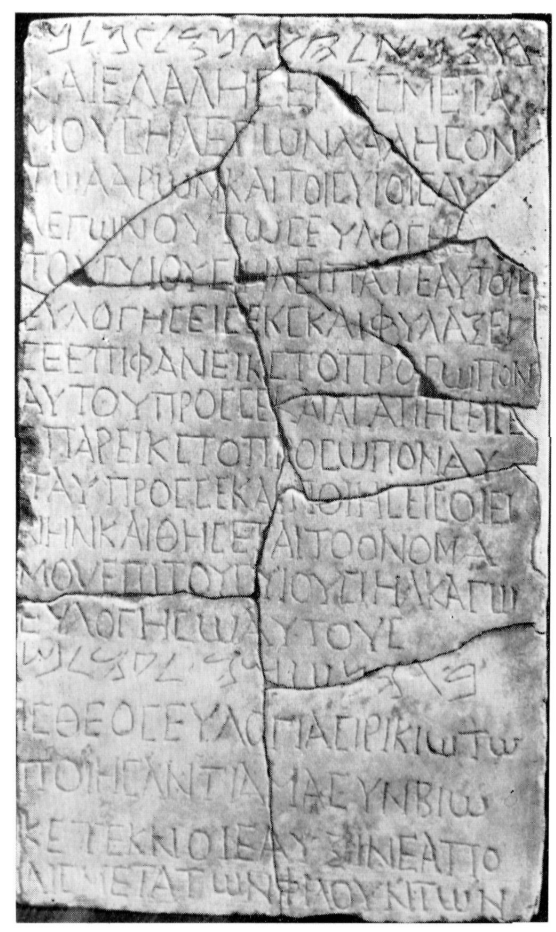


Fig. 1. — Inscription « samaritaine » (**1**).

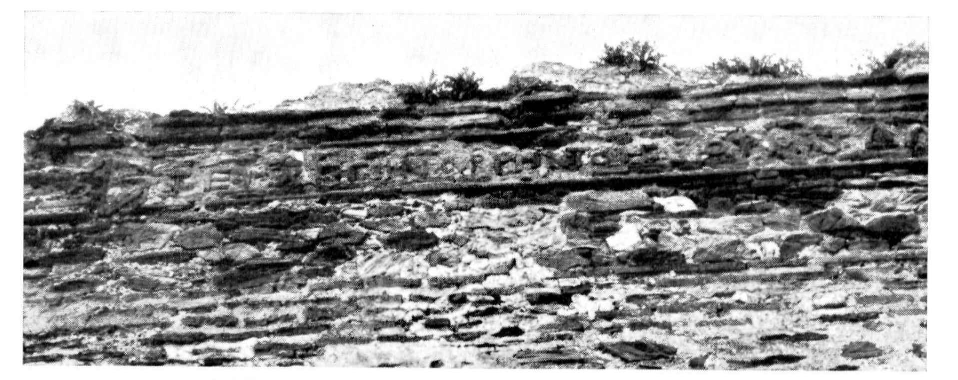


Fig. 2. — Inscription d'Hormisdas, début (**3**).



Fig. 3. — Saint-Démétrius. Inscription de Léon (**6**).

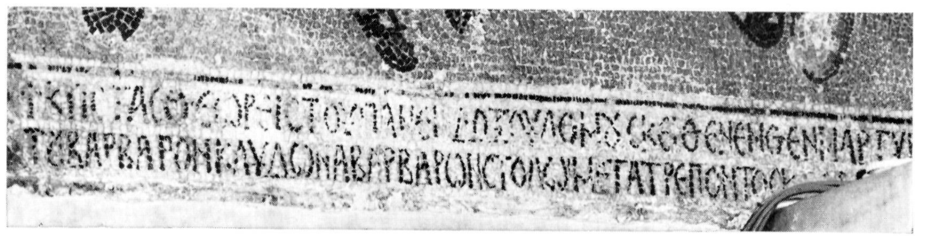


Fig. 4. — Saint-Démétrius. Inscription des « fondateurs ». Début (**7**).

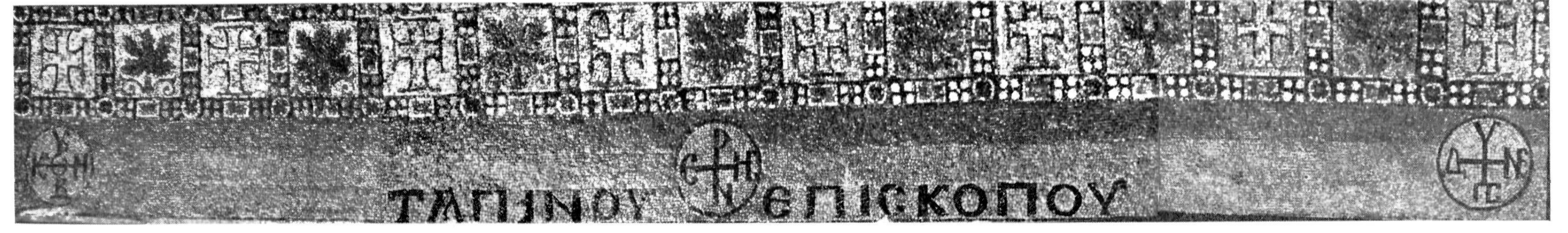


Fig. 1. — Sainte-Sophie. Inscription de l'abside, partie sud (**9**).



Fig. 2. — Sainte-Sophie. Inscription de la coupole, première partie (**10**).



Fig. 3. — Sainte-Sophie. Inscription de la coupole, seconde partie (**10**).

PLANCHE III



Fig. 1. — Inscription de Paul l'Homologète. Fragment a (**11**).



Fig. 2. — Inscription de Paul l'Homologète. Fragment b (**11**).



Fig. 3. — Inscription de Paul l'Homologète. Fragment c (**11**).

Fig. 4. — Inscription de Paul l'Homologète. Retour du fragment b (**11**).



Fig. 5. — Inscription de 904. Premier fragment (**12**).



Fig. 6. — Inscription de 904. Second fragment (**12**).

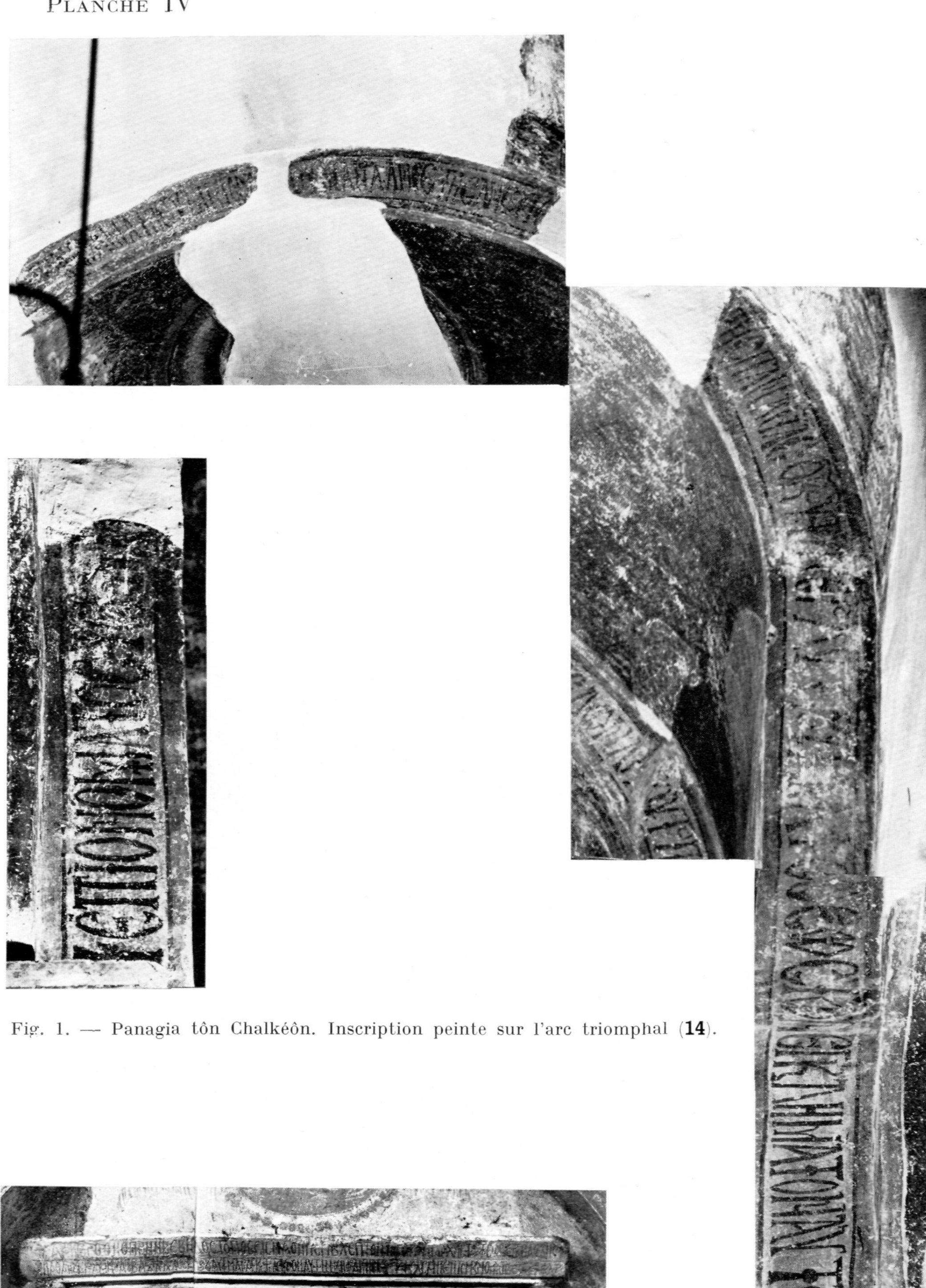


Fig. 1. — Panagia tôn Chalkéôn. Inscription peinte sur l'arc triomphal (**14**).

Fig. 2. — Panagia tôn Chalkéôn. Inscription de fondation (**13**).



Fig. 1. — Inscription d'Andronic Lapardas (**15**).



Fig. 2. — Tour d'Andronic Lapardas. Inscription de Michel (**16**).



Fig. 3. — Église des Douze-Apôtres. Linteau de la porte ouest (**20**).

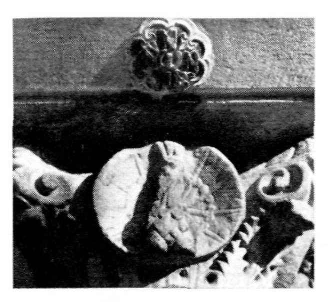
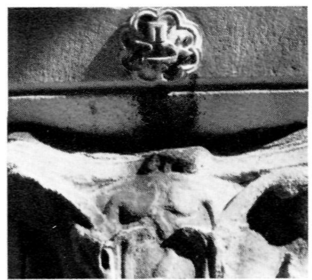




Fig. 1-3. — Église des Douze-Apôtres. Monogrammes de l'exonarthex (**21 a**).

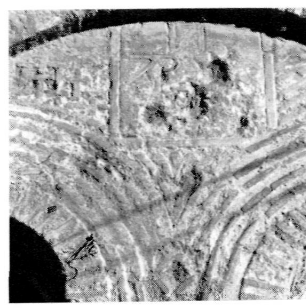




Fig. 4-6. — Église des Douze-Apôtres. Monogrammes en briques (**21 b**).



Fig. 7. — Inscription d'Hyaléas (**23**).



Fig. 1.

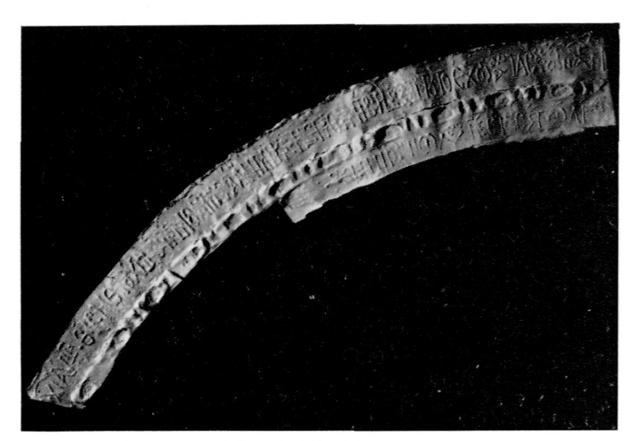


Fig. 2.



Fig. 1-3. — Estampage de l'inscription de 1325 (**26**).



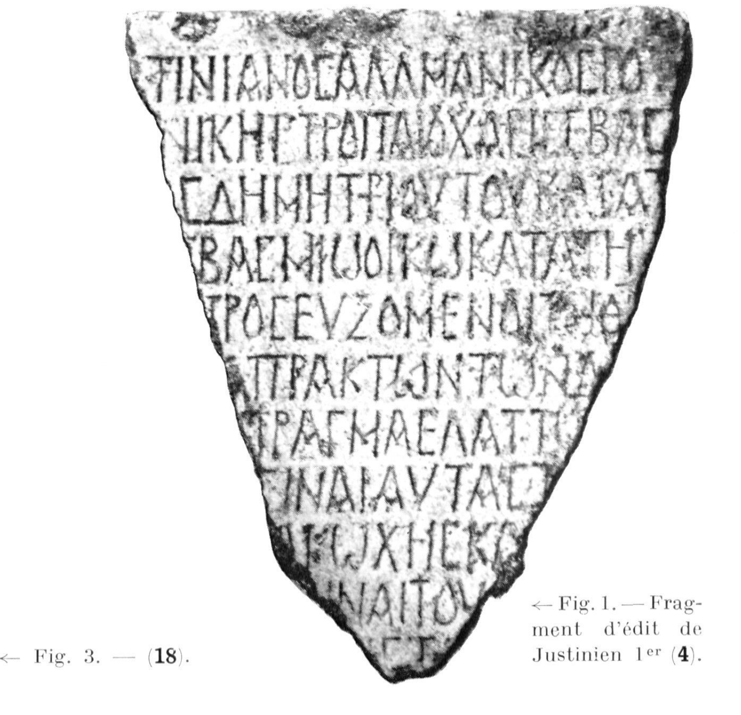
Fig. 4. — Inscription d'Anne de Savoie (**28**).

Fig. 5. — Inscription de Grégoire Koutalès (**27**). →





← Fig. 3. — (**18**).



← Fig. 1. — Fragment d'édit de Justinien 1er (**4**).

Fig. 2. — Édit de Justinien II. Copie Purgold (**8**).



Fig. 1. — Saint-Démétrius. Inscription de Lukas Spandounis (**32**).



Fig. 2. — Saint-Démétrius. Inscription de Michel IX (**24**).

PLANCHE X



Fig. 1. — Inscription de Georges Kapandritès (**25**).

Fig. 2. — Fragment gauche de la même inscription (**25**).

TROIS ÉTUDES SUR LÉON VI

par J. Grosdidier de Matons

I. L'HOMÉLIE DE LÉON VI SUR LE SACRE DU PATRIARCHE ÉTIENNE

La collection des homélies de Léon VI est encore à éditer, sinon à publier. L'édition la plus répandue, celle de Migne[1], est très incomplète, puisqu'elle ne comprend que seize pièces, auxquelles s'ajoutent la traduction latine de deux autres alors inédites, une recension traduite en latin de l'homélie sur l'Hypapantè, et trois fragments. L'*Auctarium* de Combefis a fourni neuf homélies[2], les autres proviennent de Gretser[3], de Scipion Maffei[4], de Possinus[5] ; les versions latines, de Baronius[6] et de Maracci[7] ; les fragments, d'Allatius[8] et de Lambecius[9]. L'origine du long panégyrique de saint Jean Chrysostome (nº 18) n'est pas indiquée ; l'homélie de la Pentecôte (nº 12) vient directement du *Vaticanus gr.* 637[10].

1. *PG*, 107, 1-298.
2. Les homélies sur la Nativité de la Vierge (nº 1, 1 A - 12 C), la Présentation de la Vierge (nº 2, 12 D - 21 A), l'Annonciation (nº 3, 21 B - 28 B), l'Hypapantè (nº 4, 28 C - 41 B), les Rameaux (nº 7, 61 A - 76 A), le Samedi-Saint (nº 8, 76 B - 88 B), la Résurrection (nº 10, 93 D - 113 B), l'Ascension (nº 11, 113 C - 120 B), la Dormition de la Vierge (nº 14, 157 C - 172 B).
3. Les homélies de l'Exaltation de la Croix (nº 9, 88 B - 96 C), de la Toussaint (nº 15, 172 B - 192 B) et de la Décollation de saint Jean-Baptiste (nº 16, 192 C - 201 D).
4. L'homélie du lundi de la Pentecôte (nº 13, 133 A - 157 B), parue à Padoue en 1751.
5. L'homélie sur saint Nicolas (nº 17, 204 A - 228 A), parue à Toulouse en 1644.
6. La lettre d'exhortation (nº 19, 293 A - 296 D).
7. L'homélie sur la Nativité (nº 5, 41 C - 50 B) et la recension en latin de l'homélie sur l'Hypapantè (nº 6, 49 C - 60 A). Les homélies 4, 5 et 6 sont inexactement intitulées dans l'édition Migne : « In Christi Nativitatem I, II, III. »
8. Les fragments, très courts, de l'homélie sur saint Tryphon (668 B-C) et de la 2e homélie sur saint Démétrios (668 C-D).
9. Quinze vers de l'encômion à saint Clément d'Ancyre (665 D - 668 A).
10. L'éditeur précise (133 A, note *a*) qu'il l'a tirée du même manuscrit qui a servi à Scipion Maffei. Comme celui-ci indique dans sa préface qu'il s'agit d'un *Vaticanus* contenant 33 homélies, on ne peut que l'identifier avec R. Il est curieux que l'éditeur de l'homélie de la Pentecôte n'ait pas songé à en tirer davantage.

Une édition beaucoup plus complète a paru en 1868 à Athènes. Elle est l'œuvre d'un hiéromoine de l'Athos nommé Akakios et comprend trente-quatre homélies, sous le titre : Λέοντος τοῦ σοφοῦ πανυγηρικοὶ *(sic)* λόγοι[11]. Les fautes d'impression qui y pullulent (il y en a une jusque dans le titre), ajoutées aux erreurs de copie et aux lacunes signalées par des points de suspension, rendraient cette édition bien difficile à utiliser, même si elle n'était pas à peu près introuvable aujourd'hui[12]. Sur ces lacunes, l'éditeur s'explique dans un court prologue (p. ε'-ς'), que nous reproduisons ici, moins le dernier paragraphe qui n'est qu'une excuse aux lecteurs.

Πρὸς τοὺς ἀναγινώσκοντας.

Κατὰ τὸν Ἰούλιον τοῦ παρελθόντος ἔτους, ἐδημοσίευσα ἀγγελίαν περὶ ἐκδόσεως τῶν τοῦ βασιλέως Λέοντος τοῦ σοφοῦ Πανηγυρικῶν Λόγων ἐξ ἀπογράφου, ἀντιγραφέντος ὑπὸ τοῦ ἀοιδίμου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως Γρηγορίου τοῦ Ε' ἀπὸ παλαιοῦ τινος χειρογράφου τεύχους ἐκ μεμβράνης, ἀνευρεθέντος ὑπ' αὐτοῦ μεταξὺ ἄλλων χειρογράφων ἐν τῇ πλουσίᾳ βιβλιοθήκῃ τῆς κατὰ τὸ ἁγιώνυμον ὄρος τοῦ Ἄθω ἱερᾶς Μονῆς τῶν Ἰβήρων. Οἱ Πανηγυρικοὶ οὗτοι Λόγοι ἐκδίδονται σήμερον, σὺν Θεῷ, εἰς φῶς ἐκτυπωθέντες, ὅσον τὸ ἐπὶ τῇ ἐμῇ φροντίδι καὶ σπουδῇ, καὶ εἰς χάρτην καλὸν καὶ διὰ χαρακτήρων εὐαναγνώστων, ὡς διὰ τῆς τότε ἀγγελίας μου ὑπεσχόμην.

Οἱ λόγοι οὗτοι ὅμως ἀντιγραφέντες ἐσχάτως <οὐκ> ἐκ τοῦ ἀπογράφου μὲν ἐκείνου τῆς Αὐτοῦ ἀειμνήστου Παναγιότητος, ὅπερ ὑπάρχει σωζόμενον ἐν τῷ καλουμένῳ τῶν Μωραϊτῶν κελλίῳ τῆς ἐν τῇ αὐτῇ ἱερᾷ μονῇ σκήτεως τοῦ τιμίου Προδρόμου καὶ οὐδέποτε πρέπει νὰ μετακινηθῇ ἐκεῖθεν, ἀλλ' ἐξ ἑτέρου ἀντιγράφου, ὅπερ πρὸ μικροῦ ἔγινεν ἵνα χρησιμεύσῃ εἰς τὴν τύπωσιν, ἔχουσι μέρη τινὰ σκοτεινά, τὰ ὁποῖα ἐν τῷ ἀντιγράφῳ ὑπῆρχον, ἀλλ' οὐδόλως ἀλλοιοῦται ἡ ἔννοια καὶ ἡ καλλιέπεια αὐτῶν.

On a le droit de trouver les derniers mots un peu optimistes, pour peu qu'on ait pratiqué l'édition d'Akakios. Ce qui ressort de ce prologue, c'est qu'entre le manuscrit, « antique exemplaire sur parchemin », qui a servi de base à l'édition, et le texte imprimé, il y a eu deux intermédiaires. Le premier est une copie *(apographon)* exécutée par le patriarche Grégoire V (celui-là même qui devait être martyrisé par les Turcs en 1821) dans l'un des intervalles qui séparèrent ses trois patriarcats, donc entre 1798 et 1806, ou entre 1808 et 1818 ; cet apographon était déposé — et l'est peut-être toujours — dans le kellion des Moraïtes qui fait partie de la skite du Prodrome, laquelle dépend du monastère d'Iviron, et il était interdit de

11. Cette édition est inconnue de Krumbacher, lequel signale (*Gesch. d. byz. Literatur*[2], p. 168) 18 homélies éditées par Migne dans le texte ou la traduction latine (ce qui est exact) et 14 inédites (ce qui ne l'est pas). Il reste encore actuellement deux inédits : la 1[re] homélie sur la Transfiguration et la 3[e] homélie sur le Carême, qui ne sont pas dans B.

12. Elle l'était déjà en 1900. Cf. L. Petit, Note sur les homélies de Léon le Sage, *EO*, 3, 1900, p. 245-249. L'auteur a corrigé à l'aide de P et de R les *loci desperati* de l'édition Akakios.

l'en faire sortir. Le moine Akakios en a donc fait, ou fait faire, une nouvelle copie *(antigraphon)* à l'usage des imprimeurs. Ceux-ci n'ont pu déchiffrer certains passages et les ont remplacés par des points de suspension, ce qui est curieux, car cela suppose, ou que le moine Akakios n'est pas l'auteur de l'antigraphon et n'a pas même pu confronter celui-ci avec l'apographon, ou qu'il n'a eu aucun rapport avec les imprimeurs au cours de leur travail. D'autre part, il semble que, si les passages illisibles remontaient à l'apographon, Akakios se serait exprimé autrement. En tout cas rien n'indique que, comme l'affirme D. Serruys[13], les lacunes du texte imprimé aient pour origine le mauvais état du manuscrit d'Iviron qui a servi de modèle à l'apographon[14].

Ces détails ne sont pas tout à fait sans importance, car si l'on pouvait prouver que le manuscrit d'Iviron — qui a disparu sans laisser de trace — était détérioré, il ne serait alors plus question de l'identifier avec un manuscrit signalé par Serruys, le Vatopédi 408, qu'Eustratiadès[15] et Ehrhard[16] datent du xe siècle (plus précisément de la seconde moitié du xe siècle, d'après Ehrhard), date plus probable que le xie siècle finissant, proposé par Serruys[17], et qui ferait de ce codex le plus ancien témoin de la tradition. C'est bien un « antique exemplaire sur parchemin », extrêmement soigné, où le texte de chaque homélie, disposé en deux colonnes, est précédé d'un beau titre en onciales ; il est possible que, comme le *Laurentianus* LV-4 qui est le plus ancien manuscrit des *Tactica*, et peut-être aussi le *Petropolitanus* 205 qui contient l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις, ce luxueux exemplaire provienne d'une bibliothèque impériale[18]. En tout cas, l'écriture en est trop soignée en toutes ses parties pour qu'on puisse le considérer comme la cause première des lacunes de l'édition Akakios, plutôt que la mauvaise écriture de Grégoire V ou du copiste de l'antigraphon, quel qu'il soit.

13. D. Serruys, Les Homélies de Léon le Sage, *BZ*, 12, 1903, p. 167-170.

14. L'édition Akakios est précédée d'un curieux portrait et d'une non moins curieuse biographie de Léon VI. On y lit que Léon était le fils préféré de Basile en raison de sa vertu. L'affaire de 886, qui faillit coûter le trône à Léon, est placée sous le patriarcat d'Ignace, mort en 877, alors que Léon (qui n'a pu naître avant 864) était déjà marié, de l'aveu même de l'auteur. Cette affaire aurait valu à Léon un exil de trois ans à Thessalonique, au cours duquel il aurait écrit tous ses λόγοι (y compris le discours sur le sacre d'Étienne ?). Du règne de Léon, Akakios ne mentionne absolument rien d'autre que la déposition de Photius, qu'il réprouve avec indignation.

15. S. Eustratiadès-Arcadios, *Catalogue of the Greek manuscripts in the Library of the Monastery of Vatopedi on Mount Athos*, Cambridge (Mass.), 1924, p. 79.

16. A. Ehrhard, *Überlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche*, vol. II, Leipzig, 1937, p. 229, n. 2. La tradition des homélies de Léon est traitée dans son ensemble dans cet ouvrage, p. 229-237.

17. D. Serruys, *o.c.*, p. 167.

18. C'est l'avis d'Eustratiadès, *o.c.*, p. 80 : Ὁ Κῶδ. βασιλικὸς καὶ μοναδικὸς διὰ τὴν ἐπιμεμελημένην αὐτοῦ γραφὴν διατηρούμενος ἄριστα. Il est un peu excessif de dire que B est διατηρούμενος ἄριστα.

On retrouve dans Akakios 34 des 35 λόγοι que contient le manuscrit de Vatopédi, et disposés dans le même ordre ; or cet ordre n'est reproduit, comme on le verra, dans aucun des autres témoins qui nous sont parvenus. L'homélie qui manque dans Akakios est la douzième du manuscrit, où elle porte le nº 14 parce que la chute des premiers quaternions a fait disparaître les homélies 1 et 2 ;[19] c'est l'oraison funèbre des parents de Léon VI, Basile Ier et Eudocie Ingérina, qui a fait l'objet d'une belle édition critique de A. Vogt et I. Hausherr en 1932[20]. Cette omission est difficile à expliquer si l'on admet l'identité du codex de Vatopédi et du manuscrit d'Iviron ; nul ne peut dire si l'homélie figure ou non dans l'apographon, que ne semblent avoir vu ni L. Petit, le premier qui ait signalé l'édition Akakios, ni D. Serruys. Quant à l'antigraphon, il a probablement disparu dans la corbeille à papiers de l'imprimeur. Mais l'explication n'est pas plus facile si l'on a affaire à deux manuscrits différents, car la dépendance directe de l'un par rapport à l'autre est rendue très probable par le fait que les deux homélies perdues dans le manuscrit de Vatopédi ne se retrouvent pas non plus dans l'édition. En revanche, il n'y a rien d'invraisemblable à ce que Grégoire ait renoncé à copier une homélie très longue où il ne voyait pas grand chose qui pût servir à l'édification d'un homme d'Église. C'est peut-être pour le même motif que l'homélie a disparu dans l'autre branche de la tradition, représentée par A (*Ambrosianus* F 106 sup.), S (*Sinaiticus* 522) et les manuscrits qui en dépendent, ainsi d'ailleurs que l'homélie, pourtant beaucoup plus courte, sur le sacre du patriarche Étienne.

Il reste que le modèle supposé de l'apographon n'est pas actuellement à Iviron, mais à Vatopédi. C'est là une difficulté ; mais, pour l'apprécier exactement, connaissons-nous assez les avatars qu'a pu subir le contenu des bibliothèques de l'Athos? Du reste, nous n'avons sur ce point qu'un renseignement de seconde main, probablement tiré d'une note trouvée dans l'apographon, qu'il serait décidément bien utile de pouvoir consulter. Grégoire V déclarait-il expressément que le manuscrit avait été découvert dans la bibliothèque d'Iviron, ou bien disait-il simplement qu'il avait copié à Iviron un manuscrit dont il n'indiquait pas la provenance, et qui a pu avoir été prêté par Vatopédi? On remarquera en tout cas qu'il n'a pas emporté sa copie avec lui, mais qu'il l'a laissée dans une dépendance d'Iviron, ce qui s'explique mieux si le modèle n'appartenait pas alors au couvent.

19. Les quaternions sont actuellement numérotés à partir de 2 ; mais il est impossible qu'il n'en manque qu'un seul. Si l'on admet, ce qui paraît certain, que l'homélie 2 était celle des Rameaux, on peut estimer, d'après le nombre de colonnes qu'elle occupe dans la *Patrologie*, que son texte prenait au moins onze folios. Si l'homélie 1 était celle de l'Annonciation, ces deux pièces devaient occuper ensemble seize folios, soit deux quaternions.

20. A. Vogt et I. Hausherr, *Oraison funèbre de Basile I par son fils Léon le Sage* (Orientalia Christiana 26/1, Rome, 1932).

Ehrhard[21], se fondant sur l'absence des deux premiers λόγοι à la fois dans le manuscrit de Vatopédi (que nous désignerons désormais par le sigle B) et dans l'édition, inclinait à identifier le premier avec le modèle de la seconde. La comparaison des deux textes n'infirme pas cette hypothèse, au contraire. Sans doute, dans les quelques homélies que nous avons collationnées, nous avons trouvé de très nombreuses divergences entre les deux textes : dans celle du 26 décembre en l'honneur de saint Étienne, par exemple (nº 24 dans B, 21 dans Akakios, p. 175-186), il y a 62 variantes pour 11 pages imprimées. Mais les leçons d'Akakios sont presque invariablement des fautes, qui rendent très souvent le texte inintelligible. Certaines sont des erreurs de dictée (οὐδ' ἄλλοι οὔτε ἡ ἀξία Akakios 182, 16-17 : οὐδ' ἀλλοιοῦται ἡ ἀξία B), beaucoup sont probablement des fautes d'impression, mais la plupart sont des omissions, imputables à l'un des copistes, ou aux deux, plutôt qu'aux imprimeurs. L'haplographie, le saut du même au même sont particulièrement fréquents. En voici quelques exemples, toujours tirés de l'homélie sur saint Étienne :

— τῶν κοινῶν τοῦ κόσμου γονέων Ak. 176, 27-28 : τῶν κοινῶν τοῦ κόσμου γονέων καὶ τῷ ὄντι γονέων B

— τοὺς μὲν ἀμαυροτέρους Ak. 177, 33 - 178, 1 : τοὺς μὲν ἀμαυροτέρους, τοὺς δὲ φαιδροτέρους B

— ἐκεῖνο ἐπὶ διάνοιαν ἦκε, τί δήποτε... Ak. 179, 23 : ἐκεῖνο ἐπὶ διάνοιαν ἦκε, καὶ ἴσως οὐ φαύλως ἦκεν, τί δήποτε... B

— πάντας ἰθυνόντων πρὸς ἣν ἄρτι πορείαν ἰδίᾳ τιμῇ συναντᾷ Ak. 184, 18-19 : πάντας ἰθυνόντων πρὸς ἣν ἄρτι πορείαν ὁ στεφανίτης πεποίητο · ἀλλ' ὅση τούτῳ καὶ κατὰ τὴν ἀποβίωσιν πορείαν ἰδίᾳ τιμῇ συναντᾷ B.

Le recours aux autres témoins confirme l'impression que le texte d'Akakios ne diffère de B que par la négligence des copistes ou de l'imprimeur. Le plus souvent, Akakios est isolé contre l'accord BAS ; dans les autres cas on a, par ordre de fréquence, Akakios B contre AS, Akakios BA contre S, Akakios BS contre A. Les cas où Akakios s'oppose à B en accord avec les autres ou l'un des autres témoins sont très rares, autant du moins que nous pouvons en juger par les collations partielles que nous avons faites, et peuvent s'expliquer par une coïncidence fortuite. On trouve par exemple, dans l'homélie sur le prophète Élie : (ἱλάρυνε καρδίαν πατρὸς ὁ τῶν οἰκτιρμῶν πατὴρ τῆς ἐμῆς ἀκαθαρσίας τὸ αἶσχος οἰκείᾳ μερίμνῃ περικαθάρας), ὅπερ τὴν πατρικὴν ἡμῖν ἐποίει ἀποστροφὴν Ak. (260, 17) A : ... ὅπερ τὴν πατρικὴν ἡμῖν ἐποίει ἀποστροφήν, καὶ μετέβαλεν εἰς στοργὴν τὴν ἀποστροφὴν BS. Une faute de ce genre est trop fréquente dans l'édition, et ici elle était trop facile à commettre, pour qu'on puisse fonder sur elle un rapport direct entre A et le manuscrit perdu d'Iviron.

21. A. Ehrhard, *o.c.*, p. 229, n. 2.

L'originalité et l'intérêt de B apparaissent bien plus grands encore quand on constate que le texte a été corrigé et complété à l'aide d'un témoin qui, dans la tradition, appartient à une branche différente de celle à laquelle se rattachent B, A et S. Nous l'appellerons X. D. Serruys, qui a bien noté cette particularité, en déduit que le prototype de B était mutilé ou illisible en plusieurs endroits, et que les lacunes ont été ultérieurement comblées dans les marges à l'aide de cet autre exemplaire. On peut ajouter qu'il a probablement servi aussi à corriger certains passages, car les corrections semblent bien être de la même main que les additions marginales. Serruys estime que cette main est presque contemporaine de celle du copiste et cherche à l'imiter ; nous croirions volontiers que c'est la même[22]. Les lacunes en question sont au nombre de sept :

1. Homélie 4 B = 2 Akakios, sur la Résurrection. Lacune depuis φυλάξας jusqu'à τὸν Ἀδὰμ (Ak. 19, 18-20, 14 = 30 lignes). C'est la seule pour laquelle le copiste avait réservé un blanc, qui occupait la moitié supérieure de la colonne gauche du folio 24^{v} ; ce blanc s'étant révélé très insuffisant, il a dû remplir la marge inférieure du folio 24^{r} et la marge supérieure du folio 24^{v}. S n'a pas cette homélie, et nous n'avons pas pu vérifier si le texte est complet ou non dans A.

2. Homélie 6 B = 4 Akakios, sur la Pentecôte. Lacune au folio 35^{r}, colonne gauche, depuis θεωρεῖν jusqu'à Πλὴν σκόπει (Ak. 29, 19-31 = 13 lignes). Le texte ajouté n'est ni dans A ni dans S.

3. Même homélie, même folio, colonne droite. Lacune depuis μερίζηται jusqu'à Ἀλλ' ἡμῖν (Ak. 30, 5-15 = 9 lignes). Le texte ajouté manque aussi dans A et S. On remarquera que l'auteur de l'apographon n'a pu le copier, pas plus que le précédent, sur B, si ce manuscrit était alors dans l'état où il se trouve actuellement, car les marges du folio 35 ont été rognées à l'occasion d'une nouvelle reliure. Nous n'avons pu voir celle-ci, car nous ne connaissons le codex que par les photographies. S'il apparaissait que la reliure est plus ancienne que l'apographon, il faudrait nécessairement supposer un intermédiaire entre celui-ci et B, à moins d'admettre que l'apographon ait été copié directement sur X ; mais il est bien peu probable que X ait subi par hasard la même amputation de deux homélies que B.

4. Homélie 9 B = 7 Akakios, sur saint Paul. Lacune au folio 93^{r}, depuis δέδοται jusqu'à Ἀλλ' ὦ σκεῦος (Ak. 77, 1-8 = 7 lignes). Le texte ajouté est dans A. On ne peut savoir s'il était dans S, qui est mutilé et a perdu presque toute cette homélie.

5. Homélie 26 B = 23 Akakios, sur saint Clément d'Ancyre. C'est un poème en trimètres ïambiques. Lacune au folio 283^{v}, qui a fait disparaître les six derniers vers, à partir de τῆς σῆς ἀντίδος <καὶ νῦν ἀμοιβὴν> (Ak. 209,

22. C'est aussi l'avis de deux juges plus compétents que nous, le R. P. J. Paramelle et M. J. Irigoin.

5-10). Le texte ajouté est dans A et dans S. Dans S, il est même suivi d'une doxologie en quatre trimètres qui ne fait certainement pas partie du texte original[23]. Dans l'édition d'Akakios, après le dernier vers :

σῆς με δόξης ἀξίου,
ἧς τέρψις εἰς ἅπαντας αἰῶνας μένει,

il y a aussi un vers supplémentaire :

καὶ τῶν αἰώνων εἰς τοὺς αἰῶνας αὕτη

qui n'est pas dans B. Nous ne pensons pas qu'il remonte au-delà de l'apographon : Grégoire V, ou peut-être son copiste, choqué de voir que le poème se terminait sans doxologie, en aura ajouté une de son cru ou empruntée ailleurs. mais qui ne peut en tout cas être de Léon VI, dont la métrique est beaucoup plus classique. On ne saurait s'autoriser de cette addition pour distinguer B du manuscrit d'Iviron.

6. Homélie 34 B = 31 Akakios, sur le prophète Élie. Lacune au folio 353r, depuis ἑορταζόντων ἀεὶ jusqu'à la fin de l'homélie (Ak. 261, 31-262, 7 = 8 lignes 1/2). Le texte ajouté est dans A et S.

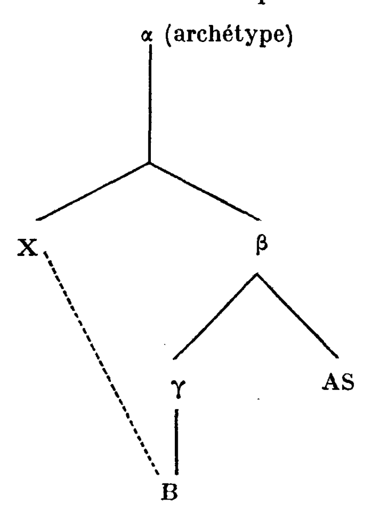
7. Homélie 37 B = 34 Akakios, sur la dédicace de l'église de Stylianos. Lacune au folio 372v, depuis παρονομάζονται ὧν jusqu'à Τούτων ἐφεξῆς (Ak. 276, 16-28 = 12 lignes). L'homélie n'existe que dans B.

S'il est vrai que toutes les lacunes de B sont dues au mauvais état du prototype, on pourrait admettre que la première, qui est de beaucoup la plus longue, remplissait un folio entier, dont le copiste avait constaté l'absence, et qu'il avait réservé un espace blanc parce qu'il espérait retrouver ce folio, alors qu'il n'avait pas cet espoir pour les passages illisibles. Mais ce qui embrouille la question, c'est que les lacunes sont de deux genres différents : alors que les trois dernières interrompent brusquement la phrase en son milieu et sont manifestement le résultat d'un accident, les quatre premières sont de telle sorte que nous ne pourrions soupçonner leur existence si nous ne possédions pas le texte complété, car la phrase qui précède et celle qui suit chacune d'elles s'adaptent d'une manière satisfaisante pour le sens. Elles ont l'aspect de coupures pratiquées délibérément dans le texte ; ou bien au contraire, ce sont les additions copiées dans les marges qui pourraient être des développements supplémentaires habilement intercalés par l'auteur lui-même (sur ce point il ne paraît pas y avoir de doute, car leur style est bien de Léon VI), peut-être à l'occasion ou en vue d'une seconde édition. Mais, dans l'une comme dans l'autre hypothèse, on ne voit pas comment le copiste de B aurait pu deviner l'existence de la première lacune.

23. En voici le texte : ἐν αὐτῷ Χριστῷ τῷ σωτῆρι τῶν ὅλων — ᾧ πρέπει πᾶσα δόξα, τιμὴ καὶ κράτος — σὺν πατρὶ καὶ πνεύματι τῷ παναγίῳ — εἰς ἀπεράντους αἰῶνας τῶν αἰώνων (f. 116v).

Si l'on fait abstraction de cette difficulté, il reste qu'on ne peut pas attribuer la même origine aux sept lacunes, puisque certaines se retrouvent dans la branche AS de la tradition, et d'autres non. En admettant que B, A et S descendent d'un ancêtre commun que nous appellerons β, on peut attribuer les lacunes 5, 6 et — très probablement — 7 au mauvais état du manuscrit γ sur lequel a été copié B. Les lacunes 2, 3 et peut-être 1 proviendraient, soit de coupures pratiquées dans le texte de β, soit au contraire d'additions faites par Léon VI lui-même au texte qui, ainsi révisé, aurait donné naissance à la branche dont X était issu. La lacune 4 fait difficulté. Si elle est accidentelle et ne remonte qu'à γ, il faut bien alors admettre un hasard : le passage illisible dans γ aurait correspondu exactement avec une phrase complète. Cela paraît quand même plus simple que de supposer une contamination entre la branche représentée par X et l'ancêtre commun de A et S, ou seulement celui de A, qui n'aurait laissé que cette trace isolée.

Ces constatations nous amènent à un premier stemma :



On a mentionné plus haut des corrections introduites dans le texte de B par une main soigneuse, certainement la même que celle qui a copié les additions marginales et probablement tout le manuscrit. Les unes sont de véritables corrections d'un texte fautif, les autres sont des retouches qui pourraient provenir de l'auteur lui-même. On trouve les deux exemples dans l'homélie sur le prophète Élie :

Akakios 260, 17-19 Ταῦτα ἡ σήμερον παντὶ μὲν πιστῷ εὐφρόσυνος, μάλιστα δὲ μοὶ (δ' ἐμοὶ Ak., peut-être avec raison) διεπραγματεύσατο (δια- Ak.) ἡμέρα B^{pc} Ak. : Ταῦτα ἡ σήμερον παντὶ μὲν πιστῷ εὐφρόσυνος ἡμέρα, μάλιστα δὲ διεπραγματεύσατο ἐμοί B^{ac} AS. Dans B, ἡμέρα a été gratté, μοὶ ajouté au-dessus de δὲ, et ἐμοί a été habilement transformé en ἡμέρα.

Akakios 261, 4 ἀμνημονεῖς ἑκὼν τῶν ἁμαρτημάτων B^pc Ak. : ἀμνημονεῖς ἐκ τῶν ἁμαρτημάτων B^ac AS (l'orateur s'adresse à Dieu).

Dans ces deux cas — et dans tous ceux qu'on a pu relever en collationnant partiellement B —, la leçon primitive de B s'accorde avec AS, ce qui confirme l'hypothèse que les corrections proviennent d'une collation de X, lequel présentait un texte meilleur que celui de β. La première des deux variantes qu'on vient de citer est une retouche d'ordre stylistique ; elle a pour effet de rendre les deux kôla isosyllabiques. La seconde rétablit un texte évidemment altéré dans β.

*
* *

L'ordre dans lequel les homélies se succèdent dans B offre quelque intérêt si on le compare à celui des autres témoins. Parmi ceux-ci, il faut distinguer les grands recueils, qui contiennent au moins une trentaine de pièces, ceux qui n'offrent qu'un choix, enfin les homéliaires où l'on trouve, à l'état isolé, tel ou tel λόγος de Léon. Les manuscrits du premier groupe ne sont pas très nombreux. En voici la liste :

B : *Athous* Vatop. 408 (xe s.), 376 folios.
S : *Sinaïticus* 522 (an. 1241/2), f. 3-153.
A : *Ambrosianus* F 106 sup. (gr. 352) (xiiie-xive s.), 335 folios.
P : *Parisinus gr.* 1210 (xvie s.), 456 folios.
V : *Veronensis* 324 (xvie s.), 456 folios.
R : *Vaticanus gr.* 637 (xvie s.), vi+388 folios.
M : *Marcianus* II, 190 (copié en 1587 par Joachim de Chypre), f. 2-644.

L'ordre des homélies est celui-ci dans B (nous disons « homélies » parce que c'est ainsi qu'on désigne d'ordinaire les λόγοι de Léon VI, encore que certains d'entre eux ne soient pas à proprement parler des homélies) :

1. Homélie perdue.
2. Homélie perdue.
3. Ensevelissement du Christ, Vendredi ou Samedi Saint (Akakios 1).
4. Pâques (Ak. 2).
5. Ascension (Ak. 3).
6. Pentecôte (Ak. 4).
7. Sur le Saint Esprit, lundi de Pentecôte (Ak. 5).
8. Sur tous les saints, 1er dimanche après la Pentecôte (Ak. 6).
9. S. Paul, 29 juin (Ak. 7).
10. Transfiguration, 2e homélie, 6 août (Ak. 8).
11. Transfiguration, 3e homélie, 6 août (Ak. 9).
12. Dormition de la Vierge, 15 août (Ak. 10).
13. Décollation de saint Jean-Baptiste, 29 août (Ak. 11).
14. Oraison funèbre de Basile Ier et d'Eudocie.

15. Nativité de la Vierge, 8 septembre (Ak. 12).
16. Exaltation de la Croix, 14 septembre (Ak. 13).
17. Saint Démétrios, 26 octobre, 1re homélie (Ak. 14).
18. Saint Démétrios, 2e homélie (Ak. 15).
19. Saint Démétrios, 3e homélie (Ak. 16).
20. Présentation de la Vierge au Temple, 21 novembre (Ak. 17).
21. Saint Nicolas, 6 décembre (Ak. 18).
22. Sacre du patriarche Étienne (Ak. 19).
23. Nativité du Christ, 25 décembre (Ak. 20).
24. Saint Étienne, 26 décembre (Ak. 21).
25. Épiphanie, 6 janvier (Ak. 22).
26. Encômion en vers de saint Clément d'Ancyre, 23 janvier (Ak. 23).
27. Saint Tryphon, 1er février (Ak. 24).
28. Purification de la Vierge, 2 février (Ak. 25).
29. 1re homélie sur le début du carême (Ak. 26).
30. 2e homélie sur le début du carême (Ak. 27).
31. Dédicace du monastère de Kauléas (Ak. 28).
32. Dédicace de l'église Saint-Thomas <ἐν τοῖς ’Αμαντίου> (Ak. 29).
33. Saint Thomas, 6 octobre (Ak. 30).
34. Discours d'action de grâces au prophète Élie à l'occasion de la délivrance de Léon VI emprisonné par son père, 20 juillet (Ak. 31).
35. Inauguration d'un nouveau chancel à Sainte-Sophie, 6 janvier (Ak. 32).
36. Lettre d'exhortation (Ak. 33).
37. Dédicace de l'église de Stylianos (Ak. 34).

On trouve là tous les discours de Léon VI, à l'exception de cinq : le 1er λόγος sur la Transfiguration, le 3e λόγος sur le début du carême, les homélies sur les Rameaux et sur l'Annonciation, le panégyrique de saint Jean Chrysostome.

Les 35 λόγοι conservés se partagent en deux collections. La première correspond au dernier jour du Triodion, au Pentèkostarion, à une série de fêtes fixes allant de la Saint-Paul à la Purification, après quoi on revient au Triodion par les homélies 29 et 30. L'ordre est donc celui du calendrier liturgique, mais avec un point de départ arbitrairement choisi, le Triodion étant curieusement coupé en deux. Des deux homélies disparues, la seconde était sûrement celle des Rameaux. Pour l'autre, on peut hésiter entre une homélie inconnue qui n'aurait pas passé dans les autres branches de la tradition, la 3e homélie sur le début du carême (mais pourquoi aurait-elle été séparée des deux premières?) et l'homélie sur l'Annonciation, qui serait à sa place logique aussi bien au début qu'à la fin de cette série, puisque cette fête tombe généralement vers la fin du carême. Les homélies 14 et 22, qui ne sont pas consacrées à des fêtes liturgiques et dont la date n'est pas indiquée par le titre, sont rangées aux dates auxquelles elles ont été certainement prononcées : l'oraison funèbre de Basile Ier après la Décollation de saint Jean-Baptiste, ce qui correspond à la date de la mort de cet empereur

(29 août 886), l'homélie sur le sacre d'Étienne avant la Nativité, ce qui confirme la date donnée par Georges le Moine[24].

Les sept λόγοι qui forment la seconde série sont des discours de circonstance, d'un caractère trop peu général pour avoir pu trouver place dans un cycle liturgique ; quatre sont des discours de dédicace, dont un seul, le 35e, peut être daté exactement dans l'année par cette indication que donne le titre : ... καθ' ἣν ἡμέραν 'Ιορδάνου τοῖς ὕδασι τὸ φῶς ἐβαπτίσατο. D'autre part, dans l'homélie 32, l'orateur dit incidemment que la fête de saint Thomas — 6 octobre — est toute proche. Nous savons que l'homélie 34 a été prononcée au jour de la fête du prophète, et si elle ne figure pas dans la première série, c'est sans doute parce que Léon y parle beaucoup plus de lui-même, de sa faute et de son repentir que de son saint protecteur. Quant à l'homélie 33, ce n'est pas davantage un panégyrique de saint Thomas ; il n'y est même que fort peu question de l'apôtre. Sous le titre : Λέοντος ἐν Χριστῷ βασιλεῖ αἰωνίῳ βασιλέως ὁμιλία δι' ὑπογραφέως ἐκπεφωνημένη τῷ λαῷ ἐν τῷ αὐτῷ ναῷ (*sc.* Saint-Thomas ἐν τοῖς 'Αμαντίου) κατὰ τὴν ἱερὰν τῆς τελειώσεως τοῦ θείου μαθητοῦ ἡμέραν, τῆς βασιλικῆς παρουσίας κωλυθείσης διά τινας δογμάτων ἀσχόλους ἀνθελκύσεις, « Homélie de l'empereur Léon... prononcée devant le peuple par un secrétaire dans la même église, au jour sacré de la mort du saint apôtre, parce que la présence de l'empereur était empêchée par des décisions qui l'absorbaient sans lui laisser de loisirs » (titre qui, soit dit en passant, prouve que les homélies de Léon ont été réellement prononcées et non pas seulement écrites), l'auteur a juxtaposé deux développements différents : dans l'un il invite ses sujets à lui rendre l'amour qu'il leur porte, dans l'autre il explique que l'incendie qui a détruit l'église Saint-Thomas, rebâtie par lui, est le châtiment des péchés affreux qui s'y commettaient — racolage ou simples rendez-vous galants, le style pudibond et périphrastique de l'homélie ne permet pas d'en décider. L'évocation de cette catastrophe manifestement très proche encore nous paraît imposer une date très voisine de la dédicace de la nouvelle église, probablement le 6 octobre de la même année.

Jusqu'où pouvons-nous faire remonter le plan suivi dans B pour la répartition des homélies? Il n'y aurait rien d'invraisemblable à l'attribuer à Léon VI lui-même. Qui d'autre, en effet, aurait inséré l'éloge d'un Basile le Macédonien dans une suite d'homélies consacrées au Christ, à la Vierge et aux saints, et célébrer, le même jour que le plus grand des prophètes, un empereur assassin et parjure? Seule la piété filiale pouvait justifier une pareille indécence. Et si par hasard quelqu'un d'autre avait osé la commettre, pourquoi n'aurait-il pas mis Léon, dont la mémoire est bien moins lourdement chargée, sur le même pied que son père en introduisant dans la

24. L'élection est du 18 décembre 886, le sacre a eu lieu probablement la veille de Noël, ce qui s'accorde à la fois avec le texte de l'homélie et celui de Georges le Moine, V, 6 : ἀνήγαγε δὲ Στέφανον τὸν σύγκελλον καὶ ἀδελφὸν αὐτοῦ ἐν τῷ πατριαρχείῳ · καὶ πρὸ τῶν Χριστουγέννων χειροτονεῖται πατριάρχης ὑπὸ Θεοφάνους τοῦ πρωτοθρόνου καὶ λοιπῶν ἀρχιερέων. (*PG*, 110, 1089 B).

première série l'homélie sur le prophète Élie? C'est sans doute ce qu'aurait fait Constantin VII s'il avait jugé utile de remanier le plan du recueil. Or, si ce plan a été effectivement remanié dans la tradition AS, on va voir que c'est selon de tout autres principes.

Il est nécessaire de donner ici la table des matières des deux principaux témoins, A et S, en les mettant en regard l'une de l'autre.

Ambrosianus	*Sinaïticus*
1. Ascension.	1. Ascension.
2. Pentecôte.	2. Pentecôte.
3. Lundi de Pentecôte.	3. Lundi de Pentecôte.
4. Toussaint.	4. Toussaint.
5. S. Paul.	5. S. Paul.
	6. Prophète Élie.
6. Transfiguration, 1ere homélie.	7. Transfiguration, 1ere homélie.
7. Transfiguration, 2e homélie.	8. Transfiguration, 2e homélie.
8. Transfiguration, 3e homélie.	9. Transfiguration, 3e homélie.
9. Dormition de la Vierge.	10. Dormition de la Vierge.
10. Décollation de S. Jean Baptiste.	11. Décollation de S. Jean Baptiste.
11. Nativité de la Vierge.	12. Nativité de la Vierge.
12. Exaltation de la Croix.	13. Exaltation de la Croix.
	14. Dédicace de Saint-Thomas.
	15. S. Thomas.
13. S. Démétrios, 1ere homélie.	16. S. Démétrios, 1ere homélie.
14. S. Démétrios, 2e homélie.	17. S. Démétrios, 2e homélie.
15. S. Démétrios, 3e homélie.	18. S. Démétrios, 3e homélie.
	19. S. Jean Chrysostome.
16. Présentation de la Vierge.	20. Présentation de la Vierge.
17. S. Nicolas.	21. S. Nicolas.
18. Nativité du Christ.	22. Nativité du Christ.
19. Épiphanie.	23. Épiphanie.
20. S. Clément d'Ancyre.	24. S. Clément d'Ancyre.
21. S. Tryphon.	25. S. Tryphon.
22. Purification (Hypapantè).	26. Purification (Hypapantè).
23. Début du carême, 1ere homélie.	27. Début du carême, 1re homélie.
24. Début du carême, 2e homélie.	28. Début du carême, 2e homélie.
25. Dédicace de Saint-Thomas.	
26. S. Thomas.	
27. Prophète Élie.	
28. Lettre d'exhortation.	29. Lettre d'exhortation.
29. Début du carême, 3e homélie.	30. Début du carême, 3e homélie.
30. Rameaux.	31. Rameaux.
31. Samedi Saint.	32. Samedi Saint.
32. S. Jean Chrysostome.	
33. Pâques.	

Dans les deux témoins, donc dans leur ancêtre commun, un certain nombre d'homélies ont disparu : ce sont d'une part les homélies de dédicace nos 31, 35 et 37 de B, d'autre part les discours à la gloire de l'empereur Basile et du patriarche Étienne (nos 14 et 22 dans B). Le motif de ces suppressions est évident : on a voulu utiliser le recueil de Léon VI comme un homéliaire dont il pût être tiré, aux dates appropriées, des lectures édifiantes pour une communauté monastique. Dans cette intention, on a supprimé les textes dont le caractère trop personnel ne convenait pas à cet usage, ou qui ne pouvaient être rapportés à une date précise dans le calendrier liturgique[25]. La disparition de l'homélie sur saint Étienne (no 24 dans B) est difficile à expliquer. L'auteur lui-même l'aurait-il exclue d'une seconde édition, ou, plus probablement, a-t-elle été éliminée plus tard parce que son style particulièrement contourné et abstrus la rendait par trop difficile à suivre? Nous la voyons en effet reparaître dans les témoins qui dépendent de S, et il est peu vraisemblable que les homéliaires qui l'ont recueillie l'aient tirée de la tradition de B, qui n'a pas laissé de descendants connus.

La perte de six homélies entre B et AS est compensée par l'apparition de trois nouvelles pièces, sur la Transfiguration (1re homélie), sur le carême (3e homélie) et sur saint Jean Chrysostome (13 novembre). Les deux premières seules sont inédites. Elles n'ont peut-être, avant d'être incorporées dans la collection dont sont issus A et S, existé qu'à l'état isolé. On remarquera à ce propos que toutes les homélies qui peuvent être datées semblent bien avoir été écrites durant la première moitié du règne de Léon. La plus ancienne est sans doute celle qui fut prononcée à l'occasion du sacre d'Étienne, en 886 ; l'oraison funèbre de Basile Ier et probablement le λόγος d'action de grâces au prophète Élie sont à placer dans les toutes premières années du règne. C'est encore au début du règne que les chroniqueurs rapportent l'incendie et la reconstruction de Saint-Thomas ἐν τοῖς 'Αμαντίου[26]. La consécration de l'église de Stylianos est évidemment antérieure à la disgrâce et à la mort du basiléopatôr en 896[27]. Celle de l'église du monastère dit de Kauléas, que Léon VI honora aussi de sa présence et de son éloquence, date probablement du patriarcat d'Antoine Kauléas (893-901). Si l'on admet d'autre part que l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις a été composée dans les années qui ont suivi l'installation du futur patriarche Euthyme à Psamathia, peu avant 890, et si les allusions que contient le prooemion des *Tactica* aux défaites ininterrompues subies par les armées impériales peuvent faire soupçonner que l'idée première de cet ouvrage et peut-être

25. Il y a quelque peu d'arbitraire dans ces suppressions. On aurait pu sauver le discours 35, puisqu'on en connaissait le jour (6 janvier), et qu'il contient bien autant de généralités que le discours 33 sur saint Thomas.

26. Cf. R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin*, I, 3. *Les églises et les monastères*[2] (Paris, 1969), p. 248-250.

27. C'est du moins la date la plus généralement admise. V. GRUMEL (La chronologie des événements du règne de Léon VI, *EO*, 35, 1936, p. 5-42) la retarde de cinq ans.

sa rédaction primitive sont nées des désastreuses campagnes contre les Bulgares de 894-896, on tiendra pour vraisemblable que l'activité littéraire de Léon VI se soit déployée surtout pendant les années où l'activité politique du tout-puissant Stylianos Zaoutzès assurait à l'empereur des loisirs et une tranquillité qu'il n'aura plus guère retrouvés par la suite. Plus tard, il a pu composer de nouvelles homélies, de nouvelles constitutions tactiques, sans avoir le temps de reprendre sa collection et son traité pour les y incorporer. Quant au panégyrique de saint Jean Chrysostome, sa place insolite dans la tradition de A peut s'expliquer par ses dimensions exceptionnelles : il occuperait environ 46 pages de l'édition Akakios, alors que les plus longs λόγοι en prose en font à peine le tiers[28]. Cela paraît bien long pour une homélie réellement prononcée en public, et sans doute cela n'a-t-il pas été le cas de ce panégyrique, que Léon a dû publier comme un ouvrage à part et qu'il n'a jamais eu l'intention d'agréger au recueil de ses véritables discours. L'ancêtre commun de A et S était donc vraisemblablement constitué par la réunion de deux ouvrages différents, le recueil d'homélies et le panégyrique, copiés à la suite l'un de l'autre.

On peut alors expliquer comme suit l'étrange distribution des homélies dans A, où c'est le Pentèkostarion, et non plus le Triodion, qui a l'air d'être coupé en deux, puisque le manuscrit commence par l'Ascension et finit à Pâques. Dans l'ensemble, la distinction entre les deux séries qu'on observe dans B a été respectée ; mais on a réuni à la fin du volume les pièces qui se rapportent au carême et à la Passion afin de reconstituer une série unique pour le Triodion et d'encadrer entre celui-ci et le Pentèkostarion, qui est passé en tête, la série des fêtes fixes. Si, une fois effectuées les suppressions indispensables, on n'a pas touché à l'ordre de la seconde série, qu'on s'est contenté d'allonger de deux homélies, celles des Rameaux et du Samedi Saint, c'est que, dans l'ensemble, le contenu des pièces qui la constituent convenait assez bien à la lecture en carême et pouvait par conséquent s'intégrer dans le Triodion ; la « lettre d'exhortation » a été assimilée à une homélie (ce que d'ailleurs elle était peut-être dès l'origine), et les thèmes « catanyctiques » qui forment le fond de l'homélie sur saint Thomas lue par un secrétaire et du λόγος sur le prophète Élie les rendent propres au même temps. L'homélie sur la dédicace de l'église Saint-Thomas fait exception ; peut-être n'a-t-on pas voulu la séparer de celle qui fut prononcée quelques jours plus tard au même lieu, et il est vrai qu'elles se complètent l'une l'autre.

Quant à la position bizarre de l'homélie de Pâques tout à la fin de la collection, elle ne peut qu'être le résultat d'un accident. Cette homélie est absente de S ; cela doit tenir à ce que l'ancêtre commun de A et de S était mutilé au début. Dans A ou dans un manuscrit dont A dépend directement, elle a été simplement ajoutée à la suite des autres par un copiste qui

28. L'*Oraison funèbre de Basile I*er, qui ne se trouve pas dans Akakios, occuperait cependant une vingtaine de pages de son édition. Mais c'est un cas particulier.

l'aura retrouvée dans quelque homéliaire ; dans la tradition de S, cette heureuse rencontre ne s'est pas produite. La lacune qui a fait disparaître l'homélie de Pâques n'était du reste pas la seule que présentait le prototype de AS. Il y en avait une autre dans la 2e homélie sur le carême, qui occupait un peu plus d'une page du texte d'Akakios ; on ne trouve donc que dans B le texte complet de cette pièce.

On retrouve dans M, copié au XVIe siècle — époque où les homélies de Léon VI semblent avoir connu un regain de faveur —, la même disposition que dans A, et un texte très proche du sien, autant que nous avons pu en juger ; une dépendance directe de M à l'égard de A est possible.

Bien qu'il soit un peu plus ancien que A, le manuscrit du Sinaï représente certainement une tradition plus récente. L'ordre des homélies y a été remanié de manière à faire disparaître complètement la distinction entre les deux séries : chaque pièce a été affectée à une date qui correspond, non plus à son contenu réel, mais seulement à son titre. Non seulement le panégyrique de saint Jean Chrysostome a trouvé place entre saint Démétrios (26 octobre) et la Présentation (21 novembre), mais l'homélie sur le prophète Élie (fête le 20 juillet) et les deux homélies prononcées dans l'église dédiée à saint Thomas (fête le 6 octobre) ont été insérées aux rangs qui correspondent à ces deux dates. Ainsi la succession des λόγοι suit le cours de l'année liturgique en commençant par le Pentèkostarion et en finissant par le Triodion.

De la tradition issue de S dépendent nos trois derniers témoins, P, V et R. Ils présentent tous les trois une vaste lacune qui s'étend sur les neuf dixièmes de l'homélie de la Toussaint (à partir de καὶ ὅτε σφαγίων, 49, 24 Ak.) et sur presque toute l'homélie sur saint Paul, dont il n'a subsisté que quelques lignes (à partir de Σὺ δ' ἡμῖν τῆς σῆς εὐωδίας, 77, 15 Ak.). Or cette lacune se retrouve dans S, où elle correspond exactement à la chute du troisième et du quatrième quaternion ; S est donc l'ancêtre direct de P, V et R. Cependant, on trouve dans ces trois manuscrits une pièce absente de S comme de A ; c'est l'homélie sur saint Étienne (26 décembre), qui, comme il se doit, vient tout de suite après l'homélie sur la Nativité. Il faut supposer que, comme l'homélie de Pâques dans la famille de A, l'homélie sur saint Étienne a été retrouvée et incorporée au texte d'un intermédiaire quelconque, désigné par ε dans notre stemma, entre S et PVR. Ces trois derniers témoins ne sont pas à mettre tout à fait sur le même plan, semble-t-il ; en tout cas, P se distingue par l'omission de la 3e homélie sur le carême : Ὡς ἡδύ τι, qui figure dans V et dans R à la même place que dans S.

Il reste un cas peu clair ; c'est celui de l'homélie sur l'Annonciation, également absente de B, de A et de S, et qui pourtant a très probablement fait partie du recueil publié du vivant de Léon, puisque l'auteur se qualifie lui-même de « jeune pasteur » : διεξάγοις ἐμέ τε τὸν νέον ποιμένα[29]. Faut-il admettre que l'ancêtre commun de A et de S a lui-même pour origine un

29. *PG*, 107, 28 B.

exemplaire dont la disposition était encore identique à celle de B, et qui était lui aussi mutilé au début, mais seulement de la première homélie? C'est possible, mais il faut avouer que cela ferait beaucoup de mutilations dans l'histoire du texte des homélies.

Le λόγος sur l'Annonciation nous a été conservé par un témoin ancien et auquel un éditeur éventuel des homélies de Léon devra attacher la plus grande importance. Ehrhard le rattache à la tradition de B. Ce manuscrit, qui est le *cod. Bodleianus Miscell.* 173 (Rawlinson G 189), du XIe-XIIe siècle, donc le plus ancien témoin après B, contenait primitivement un choix de seize discours, dont il ne reste que les neuf derniers, numérotés de 8 à 16, et qui sont ceux du Samedi Saint, de Pâques, de l'Ascension, de la Toussaint, de la Dormition de la Vierge, de la Décollation de saint Jean-Baptiste, de la Pentecôte, de l'Annonciation et des Rameaux. La place du λόγος de l'Annonciation juste avant celui des Rameaux pourrait indiquer que le même ordre était suivi dans le début perdu de B ; mais, à vrai dire, on ne voit pas bien quel ordre a été observé au juste dans la composition de ce choix. La succession des six premières pièces suggère un plan où, comme dans certains kontakaria, le Triodion et le Pentèkostarion étaient intercalés au milieu des fêtes fixes, de sorte que les sept homélies perdues ont pu se rapporter à cette dernière série, de l'Exaltation de la Croix à l'Hypapantè ; mais le λόγος de la Pentecôte devrait venir entre l'Ascension et la Toussaint, et les deux derniers devraient précéder les deux premiers.

Quatre autres témoins présentent le même choix d'homélies que le *Bodleianus*, et dans le même ordre ; tous quatre sont du XVIe siècle. Ce sont :

— le *Vaticanus gr.* 1766 (XVIe s.), f. 1-66
— l'*Ambrosianus* C 255 inf. (XVIe s.), f. 169-213
— le *Monacensis* gr. 23, an. 1542, f. 244-286
— le *Riccardianus* gr. 10 (K I 12) (an. 1585), f. 1-38.

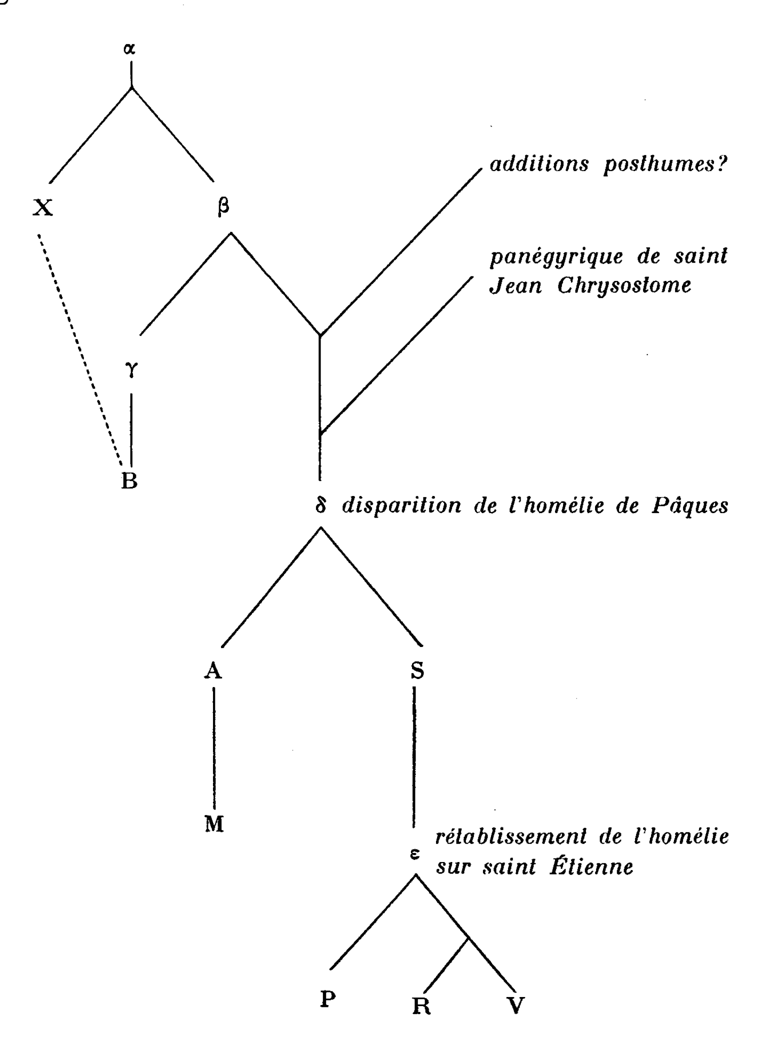
Leur dépendance commune à l'égard du *Bodleianus*, postérieurement à la mutilation de celui-ci, paraît évidente, mais les rapports qu'ils ont entre eux n'ont pas encore été établis[30].

Un autre choix, d'origine toute différente, est représenté par un manuscrit tardif, le *cod. Cahirensis gr.* 185 (= *Alexandrinus* 204), du XVIe-XVIIe siècle, qui compte 109 folios et renferme dix-neuf pièces, dans l'ordre suivant : Ascension, Saint-Esprit, S. Thomas I, S. Thomas II, Transfiguration III, Transfiguration II, Dormition, Décollation de S. Jean-Baptiste, Nativité de la Vierge, Exaltation de la Croix, S. Démétrios III, Présentation de la Vierge, Nativité du Christ, Épiphanie, Hypapantè, début du carême II, Rameaux, Samedi Saint, début du carême I. Cet ordre, qui n'est pas sans bizarrerie, a cependant plus de cohérence que celui du

30. Nous ne connaissons aucun de ces cinq témoins autrement que par Ehrhard (*o.c.*, p. 237) et par les catalogues ; de même pour le *Cahirensis* cité plus loin.

Bodleianus ; on remarquera l'absence de l'homélie de Pâques, qui rend propable la dépendance de ce témoin égyptien à l'égard du *Sinaïticus*.

On a essayé de résumer cet exposé sommaire de la tradition du texte des homélies en un stemma dont le caractère provisoire et conjectural ne nous échappe pas, et dans lequel nous n'avons pu faire entrer, faute de les connaître directement, le *Bodleianus* et les témoins qui dépendent de lui. Seules des collations complètes permettront de préciser et de confirmer ce schéma. Il sera particulièrement difficile de préciser dans quel ordre se sont succédé les diverses modifications apportées au contenu du recueil primitif : adjonction ou suppression d'homélies, insertion du panégyrique de saint Jean Chrysostome. Il paraît cependant probable, vu la place qu'il occupe dans A, que ce dernier a été ajouté après les deux nouvelles homélies sur la Transfiguration et le carême.



*
* *

Des trois λόγοι qui intéressent directement la personne de Léon ou sa famille : l'oraison funèbre de Basile et d'Eudocie, le discours sur le sacre d'Étienne et le discours sur le prophète Élie, le second est le seul qui n'ait pas fait l'objet d'une édition récente[31]. Il n'est cependant pas tout à fait dépourvu d'intérêt, bien qu'il n'y faille pas chercher plus que dans les deux autres des renseignements précis sur les événements dont il est question ; les lois de la rhétorique byzantine ne s'y prêtent pas. Elles se prêtent fort bien, en revanche, à la réticence et à l'allusion, qui étaient évidemment beaucoup plus sensibles pour les contemporains que pour nous. Cependant, il n'est nul besoin de solliciter le texte pour faire ressortir, sous l'accumulation des figures de rhétorique, une certaine tension, et même une certaine âpreté par endroits, qui paraît répondre à des objections informulées, mais non peut-être imaginaires, et laisse soupçonner dans le public auquel s'adresse l'orateur une opinion divisée, et jusqu'à un certain point hostile.

Le discours, précédé d'un titre qui tient du logogriphe, selon l'habitude de Léon, commence par un exorde où est évoquée la fête de Noël présente ou toute proche. Le reste du discours se compose de quatre apostrophes adressées successivement, d'abord à une partie de l'assemblée que Léon qualifie assez vaguement de πατέρες, πατρικὴ πολιά, πατέρες καὶ πολιὰ τιμία ; puis aux évêques ; puis au nouveau patriarche ; et enfin à Dieu. Cette gradation ascendante indique suffisamment que le premier groupe est inférieur en dignité en second ; mais on ne voit pas clairement de quels personnages il est constitué. S'agit-il des higoumènes de la capitale, représentants de cet état monastique pour lequel Léon affichait tant de respect et dont il gardait une certaine nostalgie? A deux reprises, l'orateur exprime la joie qu'il éprouve à s'entretenir avec ces πατέρες, thème qui rappelle celui du prooemion de l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις, adressée probablement à son cher Euthyme. On est cependant plus tenté de penser à un corps de laïcs, et cela pour deux raisons. D'abord, en deux passages, Léon prend soin de mentionner, à côté de ces privilégiés auxquels il daigne s'adresser en particulier, tout le reste de son auditoire : τὸ ἄλλο φιλόχριστον πλήρωμα (p. 235, 12), τὸ ἄλλο φιλόθεον σύστημα (p. 235, 21-22), comme s'il considérait les πατέρες plutôt comme une élite au sein de ce σύστημα que comme un corps à part, séparé de lui par la consécration cléricale. D'autre part, le ton de cette première partie contraste très nettement avec celui de la seconde : la manière dont Léon invite les πατέρες, sans réticence ni arrière-pensée, à se réjouir avec lui de l'élection de son frère, montre qu'il ne les suppose ni capables d'élever la moindre objection sur l'excellence et l'opportunité de ce choix, ni habilités à le faire. On a peine à croire que l'éviction brutale de

31. Le discours sur le prophète Élie a été réédité par Th. Moschonas, Δελτίον τῆς πατριαρχικῆς Βιβλιοθήκης ('Αλεξανδρείας) 3, nº 1, 1950, p. 2-5.

Photios et l'élection imposée d'un patriarche adolescent n'ait pas troublé plus de consciences encore dans le monde monastique que dans le corps des évêques. La difficulté s'évanouirait si l'on admettait que les πατέρες sont, non pas les higoumènes, mais les sénateurs, sur le crédit desquels Léon se sera appuyé pour mieux faire accepter à l'épiscopat et à l'ensemble du clergé un choix peu canonique, et dont le caractère politique était des plus voyants. L'empereur les en remercie avec une déférence soigneusement dosée : il tient à rappeler discrètement que, en le soutenant loyalement dans cette affaire, ces hommes qu'il veut bien appeler ses pères n'ont fait que remplir leur devoir de sujets : τῷ ἡμετέρῳ κράτει θεραπευτικῶς παρεστήκατε (p. 235, 5).

Dans la partie du discours qui s'adresse aux évêques, on croit sentir que l'orateur est moins sûr de lui-même et de la bienveillance de ses auditeurs, de sorte qu'il ne joue pas sans quelque froncement de sourcil le rôle un peu théâtral de témoin de moralité en faveur de son jeune frère. Le ton est nettement moins cordial ; l'interrogation oratoire — figure de passion — revient constamment comme pour intimider l'objection prête à se formuler ; et l'on devine une ironie faussement amicale, voire légèrement menaçante, dans la façon dont, par deux fois, Léon déclare qu'il répond et même — se constituant à la fois juge et témoin — qu'il décide à la place des évêques condamnés au silence par la majesté du lieu et de l'orateur.

Tel est sans doute l'unique intérêt historique que paraît offrir le discours sur le sacre d'Étienne. Il est l'indice, relativement précis quand on connaît le vague où se complaît l'éloquence de Léon, d'une opposition plus ou moins sourde d'une partie du corps épiscopal à la nomination du jeune patriarche et peut-être — mais cela est plus incertain — de l'appui que l'empereur a trouvé à cette occasion dans le Sénat. Du reste, rien ne permet de préciser les motifs d'une telle opposition, et si elle tenait plutôt à une hostilité contre la personne d'Étienne ou au regret qu'on avait de son prédécesseur. Cependant, dans la partie du discours qu'il adresse à son frère, Léon semble laisser entendre que la principale objection venait de la jeunesse du nouveau patriarche : n'est-ce pas pour la prévenir qu'il fait une allusion un peu lourde à la différence d'âge qui sépare le « père » de ses enfants « non nouvellement plantés, mais chargés de fruits »? Et quand, pour la quatrième fois, il compare le sacre aux noces mystiques de l'Église et du patriarche, ce n'est sans doute pas sans intention qu'il appelle celui-ci : ὡραιότατε νυμφίε. Sous la plume de ce styliste scrupuleux, l'adjectif n'est pas à prendre seulement dans son acception banale : « très bel époux », mais aussi dans un sens plus classique et plus littéraire : « époux parfaitement mûr pour le mariage ». L'empereur, dont on ne saurait suspecter l'amitié et la sollicitude pour son jeune frère[32], a sans doute voulu insinuer qu'Étienne, qui accédait

32. Dans la novelle 5 (éd. P. Noailles-A. Dain, Paris, 1944, p. 27), il déclare venir au secours du patriarche qui est dans l'embarras sur la question du droit de tester chez les moines. La novelle 6 (*ib.*, p. 33), sur l'âge requis pour entrer en

au patriarcat à un âge où les canons ne permettaient pas même qu'on fût ordonné diacre, méritait grâce à des qualités qui ne devaient rien à sa naissance cette entorse donnée en sa faveur aux lois de l'Église.

Le texte du discours n'est pas difficile à établir, puisque B est le seul témoin. On a noté toutes les variantes trouvées dans le texte imprimé pour montrer combien peu on doit se fier à l'édition d'Akakios. De fait, presque toutes ces variantes sont, ou des omissions, ou des fautes évidentes, qui dans un cas au moins (ἐξ οὗ λαὸν, p. 239, 2) rendent le texte tout à fait inintelligible. Il n'y a que quatre exceptions : οἶδ' ὡς (p. 235, 24) ; 'Αμήν (p. 239, dernier mot), qui pourrait être une mauvaise lecture de ἁγίων, leçon de B ; la suppression du point entre χειλέων et προῆχθαι (p. 237, 17), qui est sûrement une correction, d'ailleurs justifiée et que nous avons adoptée ; διαλείπεις (p. 237, 30), correction probable de διαλείποις donné par B, et

religion, a été préparée en collaboration avec le patriarche et les métropolites. La novelle 17 (*ib.*, p. 63-65) a été promulguée à la requête d'Étienne, qui n'a pas osé réunir son synode pour discuter d'une seule question. Que Léon ait aimé légiférer pour l'Église, cela ne fait pas de doute ; mais son désir n'en est pas moins apparent de faciliter la besogne à un frère très jeune et forcément inexpérimenté, et de soutenir son autorité par la sienne.

De Léon, empereur dans le Christ, empereur éternel, homélie prononcée dans le sanctuaire qui porte le nom de la Sagesse de Dieu, quand la grâce divine, en mettant au rang de père son compagnon d'enfantement corporel, le maria à l'épousée immaculée.

Maintenant il est temps pour les chefs du chœur de chanter avec le poète : « Voici le jour que le Seigneur a fait, passons-le dans l'allégresse et dans la joie[35] » ; maintenant la langue des muets eux-mêmes tressaille pour célébrer le grand miracle de l'incarnation divine. Mais que ferai-je? C'est que l'année nous ramène aussi une autre fête, et je ne sais à laquelle dédier mon discours, car chacune d'elles tire à elle-même ce discours. L'une, la descente salvatrice chez les hommes, réclame de nos lèvres, comme escorte d'honneur, un hymne de louange ; l'autre m'incite à m'associer à la fête qu'est le sacre du grand-prêtre[36]. Pour moi, j'aimerais partager ma contribution entre l'une et l'autre, si rien n'y faisait obstacle. En fait, qu'en est-il? Voici l'heure où l'époux doit entrer dans la chambre mystique, et

35. *Ps.* 117, 24.
36. On a préféré traduire ἀρχιερεύς par « grand-prêtre », parce que dans plusieurs passages du discours le mot apparaît avec une couleur biblique.

qu'on peut garder à la rigueur, étant donné le goût immodéré que manifeste Léon pour l'optatif[33]. Aucune de ces quatre divergences entre B et Akakios ne paraît de nature à ruiner l'hypothèse qui fait du premier l'archétype du second. On notera cependant que le texte imprimé présente au dernier paragraphe, entre σεαυτῷ et αὐτὸς (p. 239, 3), les points de suspension signalant une de ces lacunes dont Akakios s'est excusé dans son prologue ; or cette lacune n'existe pas dans B. Le cas n'est pas isolé : parmi les vingt-six lacunes d'Akakios signalées et comblées à l'aide de B par D. Serruys, il y en a sept qui ne se retrouvent pas dans B. Dans trois cas seulement, la comparaison est possible avec A et S, et dans ces trois cas leur texte est le même que celui de B[34]. Il est difficile d'expliquer ces sept méprises en l'absence de l'apographon et de l'antigraphon, qui était peut-être raturé aux endroits en question.

33. Et aussi pour le parfait. Ces formes périmées et difficiles devaient, plus que d'autres, donner à l'auditoire une impression de beau langage.

34. 2e discours sur la Transfiguration (Akakios p. 81, 22) : ἔθελον τοῖς .... εἰς τὸ πάσχειν καθίσταται Ak., ἐθελοντὴς εἰς τὸ πάσχειν καθίσταται BAS. Discours sur S. Tryphon (Ak. 216, 33) : δικαστὴς ... προαρπάζων Ak., δικαστὴς προαρπάζων BAS. Lettre d'exhortation (Akakios p. 268, 11) : ὅτι κλοπὴν εὐεργεσίας ... δι' ὃ θαρροῦντες Ak., ὁ τὴν κλοπὴν εὐεργήσας δι' ὃ θαρροῦντες BAS.

Λέοντος ἐν Χριστῷ βασιλεῖ αἰωνίῳ βασιλέως ὁμιλία ἐν τῷ τῆς τοῦ Θεοῦ σοφίας ἐπωνύμῳ ναῷ ῥηθεῖσα ὅτε τὸν κοινωνὸν τῶν σωματικῶν ὠδίνων ἡ θεία χάρις εἰς πατέρα τάξασα τῇ ἀμώμῳ νύμφῃ συνηρμόσατο.

Νῦν δὴ καιρὸς τῷ μελῳδῷ συνᾴδειν χοροστατοῦντας · « Αὕτη ἡ ἡμέρα ἣν ἐποίησεν ὁ Κύριος, ἀγαλλιασώμεθα καὶ εὐφρανθῶμεν ἐν αὐτῇ ». Νῦν καὶ ἀλάλων γλῶσσα πρὸς εὐφημίαν τοῦ μεγάλου θαύματος τῆς θείας σκιρτᾷ σαρκώσεως. Ἀλλὰ τί πάθω ; Περιέστηκεν γὰρ ἡμᾶς καὶ ἄλλη τις ἑορτή, καὶ οὐκ οἶδα τίνι δώσω τὸν λόγον · ἐφέλκεται γὰρ ἑκατέρα πρὸς ἑαυτὴν τὸν λόγον · ἡ μὲν σωτήριος πρὸς ἀνθρώπους κατάβασις ὥσπερ τινὰ προπομπὴν τὴν ἐκ χειλέων ἡμῶν δοξολογίαν
f. 230r ἀπαιτεῖ · ἡ δὲ τοῖς ἐγκαινίοις τοῦ ἀρχιε|ρέως συνεορτάζειν προτρέπεται · ἐγὼ δὲ ἡδέως ἂν ἑκατέρᾳ τὰ οἰκεῖα διένειμα, εἰ μηδὲν ἵστατο ἐμποδών. Νῦν δὲ τί ; Ὥρα γὰρ ἤδη τὸν νυμφίον ἐμβατεύειν τῇ μυστικῇ παστάδι, καὶ τὸ χρέος ἡμῖν τῶν ἐγκαινίων

B, f. 229v-233v || 1-3 praeter hunc titulum, in uncialibus litteris pulchre descriptum, titulus alter in summa pagina legitur brevior et magis ad monachicam simplicitatem idoneus : ὁμιλία ῥηθεῖσα ὅτε ὁ αὐτάδελφος τούτου δὴ τοῦ αὐτοκράτορος ὁ ἱερὸς Στέφανος ἐχειροτονεῖτο πατριάρχης.

où la dette du sacre, qui nous est si agréable[37], doit être entièrement acquittée ; cependant, puisqu'il revient à des lèvres consacrées de parler de la manifestation divine, que ce discours-ci ait pour but de carillonner la fête des épousailles mystiques.

Oui, hommes plus précieux pour nous que tout trésor et parure, hommes que je sais être mes pères et que j'appelle ainsi, bien que vous assistiez notre autorité en bons serviteurs, le commerce que nous avons avec vous ne cesse de distiller le plaisir en abondance, et rien ne remplit l'âme d'autant de joie que de communiquer avec vous par la parole. Mais aujourd'hui, il n'est pas possible d'exprimer en paroles le plaisir qui nous possède, tant est grande l'allégresse qui s'épanche en nous à l'occasion du présent discours ; et la chose est bien normale[38], car plus le sujet porte sur des matières grandes et élevées, plus le plaisir jaillit avec abondance. Mais quel est ce sujet? Je ne prétends pas, certes non, pères chenus, et vous, tous les autres amis du Christ, vous apprendre une chose que vous ignoreriez ; mais ce que nous savons tous également, c'est cela que le désir de m'entretenir avec vous me donne pour sujet, faisant de ma langue un héraut qui vous l'annonce. Un grand-prêtre est consacré à Dieu, celui-là qui, dans les palais d'ici-bas, a mis fin aux douleurs maternelles, et qui des palais de là-haut a reçu, comme vous voyez, une si belle couronne ; un grand-prêtre que les sources communes du sang m'ont donné pour frère, que l'élection du ciel et la grâce ont érigé en père ; près d'épouser, ou plutôt devenu l'époux de la chambre mystique de l'épousée sans tache, l'Église, nous l'avons accompagné pour applaudir à son hyménée spirituel. Voilà pourquoi cet entretien d'aujourd'hui avec vous fait fleurir en moi un inexprimable plaisir, qui surpasse toute autre allégresse. Mais c'en est assez pour vous, pères, vieillesse précieuse à mes yeux, et pour vous autres, assemblée amie de Dieu.

Et vous, vénérable réunion d'évêques? Vous voulez qu'à vous aussi, j'adresse la parole[39]? Oui, je sais que nos propos ne vous paraîtront pas haïssables ; mais que dire, sinon ce que vous désirez certainement entendre, ce que vous nous auriez peut-être contraint à dire, même si nous étions resté silencieux? Puisque c'est une loi pour l'Église de Dieu que le fiancé ne soit pas marié sans témoignage, mais qu'il ne soit mené à l'union qu'à la condition d'avoir déposé, comme une corbeille de noces, un examen et une enquête sur sa vie, je suis venu aujourd'hui, moi, de mon propre mouvement, pour prévenir votre interrogatoire. Car même si tous ceux qui partagent la vie de notre majesté donnaient un témoignage sûr, elle l'emporterait absolument sur ce témoignage[40]. Pourquoi? Parce que, du sein maternel,

37. Ou : « qui nous convient, qui nous est particulièrement réservée » ? Ὅμως rend la suite des idées difficile à suivre. Léon semble dire que c'est le moment d'agir, c'est-à-dire de procéder au sacre, et non de parler ; il va parler cependant, mais seulement du sacre, car ce n'est pas à lui, simple laïc, de prêcher sur la Nativité. On pourrait aussi faire dépendre καταβεβλῆσθαι de ἁρμόδιον (ἐστὶ) et comprendre : « et il nous est agréable que la dette du sacre soit entièrement acquittée », ce qui signifierait que la fonction liturgique est terminée et qu'il est un peu tard pour parler

καταβεβλῆσθαι ἁρμόδιον · ὅμως δ' οὖν, ἐπείπερ ὁ τῆς θείας ἐπιφανείας λόγος ἱεροῖς
ἀνεῖται χείλεσιν, ἐπὶ τὸ σαλπίζειν τῶν μυστικῶν νυμφευμάτων τὴν ἑορτὴν ὁ λόγος
καταστήτω.

Ἀλλ' ἄνδρες οἱ παντὸς χρήματος καὶ κόσμου ἡμῖν τιμιώτεροι, ἄνδρες οὓς ἐγὼ
πατέρας οἶδα καὶ καλῶ, εἰ καὶ τῷ ἡμετέρῳ κράτει θεραπευτικῶς παρεστήκατε,
ἀεὶ μὲν ἡ πρὸς ὑμᾶς ὁμιλία πολλὴν ἡμῖν ἀποστάζει τὴν ἡδονήν, καὶ οὐδὲν οὕτω τὴν
f. 230v ψυχὴν χαρμοσύνης πληροῖ ὡς ἡ διὰ λόγων πρὸς ὑμᾶς κοινωνία. | Νῦν δὲ οὐκ ἔστιν
ἐκκαλῦψαι λόγῳ τὴν ἡδονὴν ὅσῃ γεγενήμεθα κάτοχοι · τοσοῦτον ἐπὶ τοῦ παρόντος
λόγου τὰ τῆς εὐφροσύνης ἡμῖν ἀναβλύει, καὶ τὸ πρᾶγμα κατὰ λόγον ἀπαντᾷ · ὅσῳ
γὰρ περὶ μεγάλων καὶ ὑψηλοτέρων ἐφέστηκεν ἡ ὑπόθεσις, τοσούτῳ πλέον ἡ ἡδονὴ
πηγάζει. Ἀλλὰ τίς ἡ ὑπόθεσις ; Οὐκ ἀγνοοῦντας ὑμᾶς, οὐμενοῦν, ὦ πατρικὴ πολιὰ
καὶ τὸ ἄλλο φιλόχριστον πλήρωμα, διδάσκειν προάγομαι · ἀλλ' ἅπερ κοινῇ πάντες
ἴσμεν, ταῦτα ὁ πόθος τῆς πρὸς ὑμᾶς ὁμιλίας ἐμοὶ διδοὺς κήρυκα τούτων ὑμῖν τὴν
ἡμετέραν γλῶσσαν ἐφίστησιν. Ἀρχιερεὺς ἀνεῖται τῷ Θεῷ, ὃς τοῖς κάτω μὲν ἀνακτό-
f. 231r ροις τὰς μητρικὰς ὠδῖνας ἀπέλυσεν, τῶν ἄνω δὲ βασιλείων, ὡς ὁρᾶτε, | τοιοῦτον
ἐξεδέχετο στέφος · ἀρχιερεὺς ὃν αἱ κοιναὶ μὲν πηγαὶ τοῦ αἵματος ἔδωκαν ἀδελφόν,
ἡ ἄνω δὲ ψῆφος καὶ χάρις εἰς πατέρα προὐβάλετο · τούτῳ νυμφευθησομένῳ, μᾶλλον
δὲ νυμφευθέντι τῇ μυστικῇ παστάδι τῆς ἀμώμου νύμφης τῆς ἐκκλησίας συνήλθομεν
τὸν πνευματικὸν ὑμέναιον συγκροτήσοντες. Διὰ ταῦτα ἄφατον ἐμοὶ καὶ πᾶσαν
ἄλλην ὑπερεξέχουσαν ἀγαλλίασιν ἡ σήμερον πρὸς ὑμᾶς ὁμιλία ἀναβλαστάνει τὴν
ἡδονήν. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν πρὸς ὑμᾶς, ὦ πατέρες καὶ πολιὰ τιμία ἐμοὶ καὶ τὸ ἄλλο
φιλόθεον σύστημα.

Τί δὲ ἄρα ὑμεῖς, ὦ ἀρχιερέων αἰδέσιμος σύλλογος ; Βούλεσθε καὶ ὑμῖν προσ-
f. 231v φθέγξωμαί τι ; Ναί, οἶδ' ὅτι οὐκ ἀνεπέραστος | ὑμῖν δόξει ἡ ἡμῶν λαλιά · ἀλλὰ
τί φθέγξομαι, ἢ ἐκεῖνα πάντως ἃ ζητεῖτε καὶ ἅπερ ἴσως καὶ σιγῶντας ἡμᾶς ἐβιάσασθε ;
Ἐπειδὴ νόμος τῇ ἐκκλησίᾳ τοῦ Θεοῦ μὴ ἀμάρτυρον τὸν νυμφίον ἁρμόζεσθαι, ἀλλ' οἷα
δὴ κειμήλιά τινα νυμφικὰ τὴν ἀνεξέτασιν καὶ τὴν ἔρευναν τοῦ βίου προκαταθέμενον
οὕτω πρὸς συνάφειαν ἧχθαι, ἥκω νῦν αὐτόκλητος ἐγὼ καὶ τὰς ὑμῶν ἐπερωτήσεις
προφθάνω. Εἰ γὰρ ἐκεῖνοι τὴν μαρτυρίαν δοῖεν ἂν ἀξιόχρεων ὅσοις ἐν κοινῷ ὁ βίος
τῷ ἡμετέρῳ κράτει, τὸ πᾶν τῆς μαρτυρίας ταύτης διαφέροι ἄν · διὰ τί ; Ὅτι μικροῦ

1 θείας B^{sv} || 6 ὑμᾶς : ἡμᾶς Ak. || 7 ὑμᾶς : ἡμᾶς Ak. || 8 ὅσῃ : ὅσης Ak. || 9 ἀπαντᾷ : ἀπατᾷ Ak. || 12 προάγομαι : προσάγομαι Ak. || 13 ὑμᾶς : ἡμᾶς ut solet Ak. || τούτων ὑμῖν : τοῦτον ἡμῖν Ak. || 14 ὃς τοῖς : ὅστις Ak. || 23-24 προσφθέγξωμαι Ak. : προσφθέγξομαι B || 24 οἶδ' ὅτι : οἶδ' ὡς Ak. || 25 φθέγξομαι : φθέγξωμαι Ak. || καὶ post ἴσως om. Ak.

---

du sacre. Cette interprétation s'accorderait bien avec ce qu'il dit plus loin (p. 235, 17-18) : τούτῳ νυμφευθησομένῳ, μᾶλλον δὲ νυμφευθέντι. Mais l'expression peut signifier simplement qu'Étienne était depuis longtemps promis à l'Église.

38. Litt. : « la chose se produit conformément à la raison », à l'ordre normal des choses. Sur l'ἀγὼν κατὰ λόγον de l'ascète, cf. l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις, III, 1 (éd. Papadopoulos-Kérameus, p. 232).

39. On pourrait déplacer le point d'interrogation après βούλεσθε et traduire : « Et vous, vénérable réunion d'évêques, que voulez-vous ? Vous adresserai-je à vous aussi la parole ? » Cette ponctuation aurait l'avantage de garder le προσφθέγξομαι du manuscrit.

40. Le sujet de διαφέροι ἄν, non exprimé, ne peut être que τὸ ἡμέτερον κράτος.

nous avons paru presque en même temps aux rayons du soleil[41] ; parce que nous avons grandi ensemble, nous n'avons eu qu'une même éducation, une formation commune ; parce qu'un foyer commun, une table commune nous ont servis durant toute notre vie. Voilà qui requiert de moi, je pense, le témoignage qu'on réclamerait de tout autre ; et nous, assuré du mérite de celui pour qui l'on témoigne, nous remplissons notre devoir avant même que vienne la requête. Il n'y a pas, non, il n'y a pas en lui un défaut ni une trace de tache, ni rien à propos de quoi on pourrait le blâmer[42] sur sa conduite ; au contraire, il a une vie surabondante en splendeurs et en beauté inflétrissable, de laquelle l'épousée immaculée, l'Église du Christ, a lieu de se réjouir. Cette affirmation de notre majesté reçue de Dieu ne vient pas de ce que nous sommes son frère (« Dieu sait que je ne mens pas », comme dit l'Apôtre[43]), mais de ce que nous connaissons et honorons la vérité. Eh bien? Vous recevez nos paroles, et ce témoignage vous suffit, et vous le tenez pour au-dessus de tout soupçon? Ou bien dois-je avoir à votre sujet une opinion différente, pensant que votre agrément a besoin que l'on présente encore d'autres témoins? Mais je préviens moi-même votre réponse, et je décrète pour vous que ce témoignage a une valeur incontestable : telle est la confiance que j'ai envers ma conscience et envers l'intelligence de mes pères à la vieillesse vénérable. Collège sacré des grands-prêtres de Dieu, qu'en dites-vous? Quels sont vos sentiments devant ce témoignage? Je réponds encore moi-même pour vous : vous prononceriez tous que le témoignage a été proféré par des lèvres qui savent rapporter la vérité. Comment n'y seriez-vous pas obligés, s'il y a un pareil garant? Lequel? Dieu, qui pénètre les cœurs et les reins. Puisque vous recevez comme insoupçonnable le témoignage des paroles, il est temps à présent de se tourner vers le nouveau grand-prêtre et de lui adresser une modeste allocution, pour que ce discours n'ait pas l'air de finir incomplet.

Mais comment t'appellerai-je, ami? Frère, ou père évêque? Car l'un et l'autre font un chœur autour de moi. Toi qui fus connu de Dieu avant ta conception, et offert par la promesse de ceux qui t'engendrèrent en commun, sinon avant ta conception, du moins aussitôt que cessèrent les douleurs, comme tu es bienheureux d'une telle élévation dans la vie, comme tu es bienheureux d'un pareil choix de la part de Dieu ! Époux accompli de l'épouse immaculée, l'Église, réjouis-toi et sois dans l'allégresse d'avoir été jugé digne d'entrer dans la très sainte chambre nuptiale. Immolateur de la grande victime qui est aussi grand-prêtre, en voyant « tes enfants autour de ta table comme des oliviers », non pas « nouvellement plantés »[44], mais chargés de fruits et tout luxuriants de la perfection de leurs vertus, je ne dirai pas : « Rends grâces à Dieu » — car cela, tu ne saurais cesser de le faire —, je dirai : « Prends-nous avec toi dans une commune action de grâces à Dieu qui accomplit des merveilles en présence de ses saints[45]. »

41. En fait, si Léon est bien né en 866, il a quatre ou cinq ans de plus qu'Étienne.
42. La forme d'aoriste ἐπιλήψαιτο est curieuse. Ce peut être un aoriste formé sur le futur ἐπιλήψομαι (on a dans Romanos un subjonctif λήψωμαι) ou un moyen analogique du passif hellénistique ἐπελήμφθην.

πρὸς αὐγὰς ἡλίου τῶν μητρικῶν κόλπων ὁμοῦ προήλθομεν · ὅτι ἡ ἀνάθρεψις ἅμα f. 232r καὶ μία ἀγωγὴ καὶ παίδευσις κοινή · ὅτι κοινὴ ἑστία καὶ τράπεζα | καθ' ὅλον ἡμῖν ἐξυπηρετήσαντο τὸν βίον. Ταῦτα, ὡς ἔγωγε οἶμαι, τὴν μαρτυρίαν παντὸς ἄλλου παρ' ἡμῶν ἀπαιτεῖ · καὶ ἡμεῖς ἀρετῇ τοῦ μαρτυρουμένου θαρροῦντες, καὶ πρὶν ἢ τὴν ἀπαίτησιν ἥκειν, πληροῦμεν τὸ ὀφειλόμενον · οὐκ ἔστιν, οὐκ ἔστιν ἐν αὐτῷ μῶμος, οὐδὲ κηλῖδος ἴχνος, οὐδ' ἐφ' ᾧ τις ἂν ἐπιλήψαιτο τῆς πολιτείας αὐτόν, ἀλλ' ἔχει τὸν βίον κομῶντα φαιδρότησι καὶ ἀμαράντῳ κάλλει, ἐφ' ᾧ ἂν ἡ ἄμωμος νύμφη, ἡ τοῦ Χριστοῦ ἐκκλησία, ἡσθείη. Εἴρηται ταῦτα τῇ ἐκ Θεοῦ βασιλείᾳ ἡμῶν οὐχ ὡς ἀδελφῷ (ὁ Θεὸς οἶδεν ὅτι οὐ ψεύδομαι, φησὶν ὁ ἀπόστολος), ἀλλ' ὡς καὶ εἰδότι f. 232v καὶ τιμῶντι τὴν ἀλήθειαν. Τί οὖν ; Δέχεσθε τοὺς ἡμετέρους λόγους, καὶ ἀπόχρη ἡ μαρτυρία, καὶ ὑπονοίας αὐτὴν ἐλευθέραν ἡγεῖσθε, ἢ ἕτερόν τι περὶ ὑμῶν ὑπο|ληψόμεθα, ὡς χρηζούσης τῆς παραδοχῆς καὶ ἑτέρων μαρτύρων εἰσαγωγῆς ; Ἀλλ' ἐγὼ τὴν ὑμετέραν προφθάνω ἀπόκρισιν, καὶ ἀνθ' ὑμῶν τῇ μαρτυρίᾳ ψηφίζομαι τὸ ἀναμφισβήτητον · οὕτω δὴ τῷ ἐμῷ συνειδότι θαρρῶ καὶ τῆς ἐντίμου πολιᾶς τῶν ἐμῶν πατέρων τῷ λογισμῷ. Ἀρχιερέων Θεοῦ ἱερωτάτη ὁμήγυρις, τί φατε ; Πῶς ἐπὶ τῇ μαρτυρίᾳ διατέθεισθε ; Ἐγὼ καὶ ὑπὲρ ὑμῶν ἀποκρίνομαι ὡς πάντες ψῆφον ἐκφέροιτ' ἂν ἐξ εἰδότων ἀλήθειαν μελετᾶν χειλέων προῆχθαι τὴν μαρτυρίαν. Τί γὰρ οὐ χρὴ τοσούτου ὄντος τοῦ ἐγγυωμένου ; Τίνος ; Θεοῦ τοῦ καρδίας ἐμβατεύοντος καὶ νεφρούς. Ἐπεὶ δὲ τῶν λόγων τὴν μαρτυρίαν ἀνυπονόητον δέχεσθε, καιρὸς ἤδη f. 233r καὶ πρὸς τὸν νέον ἐπεστράφθαι ἀρχιερέα | καὶ μετρίῳ προσρήσει πρὸς αὐτὸν ὑπειπεῖν, ὡς ἂν μὴ δοκοίη ἐνδεῶς ἔχων τελευτᾶν ὁ λόγος.

Ἀλλ' ὦ φίλε, πῶς εἴπω ; ἀδελφέ, ἢ πάτερ ἀρχιερεῦ ; Ἄμφω γάρ με περιχορεύουσιν · ὁ πρὸ συλλήψεως μὲν προεγνωσμένος Θεῷ, ἀνατεθεὶς δὲ τῶν κοινῶν γεννητόρων ὑποσχέσει, εἰ καὶ μὴ πρὸ συλλήψεως, ἀλλ' ἅμα τῶν ὠδίνων τῇ λύσει, ὡς μακάριος μὲν εἶ τῆς ἐν βίῳ προαγωγῆς, ὡς μακάριος δὲ καὶ τῆς τοσαύτης παρὰ τῷ Θεῷ ἐκλογῆς. Ὦ τῆς ἀμώμου νύμφης τῆς ἐκκλησίας ὡραιότατε νυμφίε, εὐφραίνου καὶ κατατέρπου οἷς ἠξιώθης ἐμβατεύειν παστάδι τῇ θειοτάτῃ · ὦ θύτα τοῦ μεγάλου καὶ θύματος καὶ ἀρχιερέως, ὁρῶν οὐχ ὡς νεόφυτα ἐλαιῶν κύκλῳ τῆς τραπέζης σου τὰ σὰ τέκνα, ἀλλὰ κατακάρπους ἤδη καὶ τελειότητι κομῶντας τῶν ἀρετῶν, ἐξομολογοῦ f. 233v μέν, οὐκ ἂν | εἴποιμι, τῷ Θεῷ (τοῦτο γὰρ οὐ διαλείποις σὺ ποιῶν), ἀλλ' ἐκεῖνο ἂν φαίην · ἔχοις καὶ ἡμᾶς κοινῇ ἐξομολογουμένους Θεῷ τῷ ποιοῦντι θαυμαστὰ ἐναντίον τῶν ὁσίων αὐτοῦ.

5 οὐκ ἔστιν semel tantum Ak. || 6 αὐτόν : αὐτοῦ Ak. || 13 τῇ μαρτυρίᾳ : τὴν μαρτυρίαν Ak. || 14 πολιᾶς : πολιτείας Ak. || 17 post χειλέων interpunxit B || 19 τῶν λόγων : λόγῳ Ak. || 21 δοκοίη : δοκείη Ak. || 25 τῆς ante τοσαύτης om. Ak. || 30 διαλείποις : διαλείπεις Ak.

---

43. II *Cor.* 11, 31.

44. *Ps.* 127, 3.

45. *Ps.* 67, 35. Dans le texte du psaume, θαυμαστὸς ὁ Θεὸς ἐν τοῖς ὁσίοις αὐτοῦ, le mot ὁσίοις est évidemment neutre : « dans son sanctuaire », mais toute la tradition chrétienne l'a compris comme un masculin : « dans ses saints » (cf. Eusèbe, *PG*, 23, 721 B ; Cyrille d'Alexandrie, *PG*, 69, 1160 C-D ; Théodoret, *PG*, 80, 1400 A-B ; Euthyme Zigabène, *PG*, 128, 684 D). Dans la mémoire de l'orateur, il y a peut-être une contamination de ce passage avec le *Ps.* 77, 12 : ἐναντίον τῶν πατέρων αὐτῶν ἃ ἐποίησεν θαυμάσια.

Et toi, Père céleste, Dieu qui par le sang de ton fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus-Christ, t'es réservé ce qui n'était pas un peuple pour en faire ton peuple élu[46], l'Église venue des nations, aujourd'hui encore, celui que tu as choisi comme grand-prêtre en l'ornant surabondamment de vertus, garde-le digne d'être aimé de nous, et fais de lui auprès de toi un intercesseur écouté pour nos péchés, par l'intercession de Notre Dame très glorieuse, mère de Dieu et toujours vierge, des anges semblables à Dieu et de tous les saints qui t'ont plu depuis les origines.

46. Allusion à *Osée* 2, 25 : Ἐρῶ τῷ Οὐ-λαῷ-μου · Λαός μου εἶ σύ, cité librement dans *Rom*, 9, 25 (καλέσω τὸν οὐ λαόν μου λαόν μου) et rappelé dans I *Pierre* 2, 10 (οἵ ποτε οὐ λαός, νῦν δὲ λαὸς Θεοῦ).

II. HIPPOCRATE ET LÉON VI : REMARQUES

Un des traits les plus caractéristiques de la personnalité de Léon VI est l'intérêt que cet empereur dévot portait à l'état monastique. Le témoignage que les *Novelles* et surtout la *Vita Euthymii* nous apportent sur ce point est confirmé par la lecture du curieux traité ascétique intitulé Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις, « essai sur le gouvernement des âmes » (ou, si l'on préfère, « notes de direction spirituelle »). Signalons en passant que c'est bien là le seul ouvrage ascétique de Léon. Krumbacher[1] en distinguait deux, l'un qu'il appelait *Capita 190 de monachis instituendis* (c'est notre Ὑποτύπωσις), et d'autre part un Περὶ ἀσκητικῆς καταστάσεως πρός τινα μονάζοντα qu'il donne comme inédit et conservé par le cod. *Laurent. Conv. Soppr.* 693 (fin XIVe s.). Il y a là une double erreur : le témoin florentin en question est le cod. *Laurent. San Marco* 693, et le titre reproduit par Krumbacher, et qui est précédé dans le manuscrit des mots Ἐπιστολὴ κυρίου Λέοντος δεσπότου τοῦ φιλοσόφου, ne s'applique en réalité qu'au prologue ; il est d'ailleurs visiblement tiré du texte de ce prologue et ne se retrouve pas, à notre connaissance, dans les autres témoins. Bien que, entre le prologue et le début du livre 1, il y ait une lacune qui a fait disparaître les trois premiers *képhalaia* avec leurs scholies, l'identité de ce texte avec celui de l'Ὑποτύπωσις est facile à vérifier ; du reste, dans la marge supérieure des folios 321^v — où commence le traité — et 322^r, le copiste a inscrit la notice commune à plusieurs témoins, et dont nous donnons le texte un peu plus bas, qui indique Euthyme comme le dédicataire de l'ouvrage et dans laquelle figure le véritable titre. Il n'y a donc plus à se demander, avec H.-G. Beck[2], si

1. K. Krumbacher, *Geschichte der byz. Litteratur*², Munich, 1897, p. 168.
2. H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byz. Reich*, Munich, 1959, p. 547.

'Αλλ' ὦ πάτερ οὐράνιε καὶ Θεέ, ὁ τῷ αἵματι τοῦ ἠγαπημένου παιδός σου τοῦ κυρίου ἡμῶν 'Ιησοῦ Χριστοῦ ἐξ οὐ λαοῦ εἰς λαὸν ἐκλεκτὸν τὴν ἐξ ἐθνῶν ἐκκλησίαν περιποιησάμενος σεαυτῷ, αὐτὸς καὶ τὰ νῦν, ὃν εἰς ἀρχιερέα ἐξελέξω, ἐπὶ πλεῖον ταῖς ἀρεταῖς καλλωπίζων ἡμῖν μὲν ποθεινὸν συντήρησον, σεαυτῷ δὲ εὐήκοον πρεσβευτὴν ἀνάδειξον ὑπὲρ τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν, πρεσβείαις τῆς ὑπερενδόξου δεσποίνης ἡμῶν θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας, τῶν θεοειδῶν ἀγγέλων καὶ πάντων τῶν ἀπ' αἰῶνός σοι εὐαρεστησάντων ἁγίων.

2 ἐξ οὐ λαοῦ : ἐξ οὗ λαὸν Ak. || 3 περιποιησάμενος σεαυτῷ αὐτὸς : ποιησάμενος σεαυτῷ, ... αὐτὸς Ak. || 7 ἁγίων : 'Αμήν Ak.

SUR L'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις.

nous possédons sous le nom de Léon VI deux traités ascétiques distincts, ou un seul.

L'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις a été publiée par A. Papadopoulos-Kérameus en 1909[3], d'après un seul témoin, mais qui semble être le plus ancien, le cod. *Petropolitanus* 205. En passant rapidement en revue les principaux témoins du texte, on constate que celui-ci ne se présente pas partout d'une manière identique. D'un témoin à l'autre, on retrouve en tout ou en partie, et dans un ordre variable, les éléments suivants :

1) le titre : Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις, avec ou sans le nom de l'empereur Léon ;

2) une notice de quelques lignes, qui ne semble pas remonter à l'auteur de l'ouvrage, et qui est à la fois un titre plus développé et un court résumé du prooemion, indiquant le sujet, le nombre des *képhalaia* et le nom du destinataire, Euthyme, qui ne figure pas dans le prooemion. Cette notice se présente parfois allongée d'une phrase pour mentionner la division en trois livres ; nous en donnons le texte un peu plus bas ;

3) le prooemion, qui, lui, est sûrement de Léon ;

4) la série des 190 *képhalaia* (ou κείμενα), généralement répartie en trois livres qui comptent respectivement 30, 60 et 100 *képhalaia*. Ce chiffre est évidemment symbolique ; il correspond, dans la parabole du semeur, aux différents rendements du grain tombé dans la bonne terre[4], ce qui est une manière de souligner que les conseils donnés par l'auteur aux moines sont directement inspirés par l'Évangile. Quand le témoin a bien le compte de 190 *képhalaia* avec la division en trois livres, nous ne l'indiquons pas ;

3. A. Papadopoulos-Kérameus, *Varia graeca sacra*, Saint-Pétersbourg, 1909, p. 213-253.
4. *Matthieu* 13, 8 ; *Marc* 4, 8.

5) les 190 σχόλια, ou ἑρμηνεῖαι, qui en général suivent chacune le *képhalaion* dont elle donne l'interprétation, mais qui peuvent aussi être copiées dans les marges ou réunies en une série continue qui fait suite à celle des *képhalaia*.

Les témoins qui contiennent la série complète des *képhalaia* sont, à notre connaissance :

— Cod. *Petropolitanus* 205 (P), XIe s. d'après Papadopoulos-Kérameus qui l'a décrit dans la préface de son édition[5], XIIe-XIIIe s. d'après le catalogue[6]. N'ayant pas pu avoir communication de ce manuscrit, nous ne saurions donner notre avis sur ce point. Il est entièrement consacré à Léon VI, et contient, outre notre traité (f. 1-98v), l'homélie du Samedi-Saint (f. 99-121v) et celle de Pâques (f. 122-147). L'éditeur le décrit comme un exemplaire de luxe, dont la première page et les lettrines sont écrites en caractères d'or, et orné de vignettes en couleurs. Un manuscrit aussi soigné provient peut-être, comme le recueil athonite des homélies de Léon, le *Vatopédi* 408, d'une bibliothèque impériale. Toujours selon l'éditeur, le nom de Léon n'a été ajouté au titre que tardivement, au XVIe s. Le titre est suivi immédiatement du prooemion, puis des *képhalaia* suivis chacun de sa scholie ; le *képhalaion* I, 1 en comporte deux, la seconde est introduite par les mots ἢ ἄλλως.

— Cod. *Laurentianus* 10, 3 (L), XIIe s., f. 1-8v. Le titre ne contient pas le nom de Léon[7]. Il n'y a ni prooemion ni scholies. De plus, le texte est mutilé par la disparition du second folio, et s'interrompt à la fin du *képhalaion* I, 18 (ἐνδο<μύχου>), pour reprendre au milieu du *képhalaion* II, 15 (<σκοτό>μαιναν).

— Cod. *Vallicellanus* B 53 (= gr. 12) (R), XIIIe s., f. 125-144[8]. Le nom de Léon figure dans le titre. Le prooemion manque. Chaque *képhalaion* est suivi de sa scholie.

— Cod. *Hierosolymitanus* S.-Sepulcri 108 (S), XIIIe s., f. 69-80[9]. Le titre, où figure le nom de Léon, précède le prooemion. La disposition des képhalaia et des scholies est la même que dans les deux témoins précédents. Ce manuscrit a été collationné par Papadopoulos-Kérameus, qui en a publié les variantes en appendice à son édition.

— Cod. *Parisinus gr.* 396 (A), fin XIIIe s., p. 638-674[10]. C'est le témoin

5. A. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, *o.c.*, p. XXX-XXXI.
6. *Otčety Imperatorskoj publičnoj biblioteki S. Peterburg* (Saint-Pétersbourg, 1881), p. 73-75.
7. A. M. BANDINI, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Mediceae Laurentianae*, I (Florence, 1764), 471.
8. E. MARTINI, *Catalogo di manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane*, II (Milan, 1902), p. 23.
9. A. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, I, 1891, p. 190.
10. H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, I, Paris, 1886, p. 41-42.

le plus ancien de la notice mentionnant Euthyme, qu'il donne sous sa forme la plus longue ; la phrase supplémentaire est écrite en marge. Suit le titre, qui fait double emploi avec la notice : Λέοντος σοφοῦ καὶ εὐσεβοῦς βασιλέως οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις. Vient ensuite le prooemion, puis les *képhalaia*, chacun suivi de sa scholie, et dont l'ordonnance est insolite : le livre I va de I, 1 à II, 9, ce qui ne fait quand même que 30 *képhalaia*, car il manque les *képh.* 9-17 du livre I. Le livre II n'en compte que 51, de II, 10 à II, 60 ; le livre III a le même contenu que dans les autres témoins. La numérotation des *képhalaia* des livres I-II est continue : elle va de α' à π' (et non πα', car II, 60 a été oublié). A la fin du traité (p. 671), on trouve un appendice en tête duquel on lit : ἐνταῦθα ὅρα τὰ λείποντα θ' κεφάλαια ἐκ τοῦ α' βιβλίου τῶν λ' κεφαλαίων. Suivent les képhalaia manquants, dans l'ordre 9-14, 16, 17, 15 de l'édition. Il y a une contradiction évidente entre le texte de la notice, qui parle de 190 *képhalaia*, et celui du traité qui n'en a que 181. Il paraît probable que cette contradiction était encore accentuée dans le modèle de A, car la numérotation continue des *képhalaia* dans les deux premiers livres semble indiquer que dans ce modèle ils étaient répartis en deux livres seulement, de 81 et de 100 *képhalaia.* Voulant rétablir la division en trois livres, le copiste, qui croyait peut-être à une erreur, a complété le livre I à l'aide du début du livre II, sans s'être encore aperçu que le total des deux livres ne ferait pas 90. Après quoi, en collationnant un exemplaire plus complet, il aura pu constater que la lacune affectait le livre I ; d'où la note qu'il a ajoutée en marge de la première page du traité, pour bien préciser le contenu de chaque livre : ἅπερ καὶ εἰς τρία βιβλία ἤτοι τρία τμήματα περιγράφονται τὸ μὲν α' ἔχον λ', τὸ δὲ β' ξ', τὸ δὲ γ' ρ'.

— Cod. *Parisinus gr.* 1000 (B), XIVe s., f. 93-100^v^. Le titre, où figure le nom de Léon (Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις τοῦ σοφωτάτου ἄνακτος κυροῦ Λέοντος), est immédiatement suivi des *képhalaia*, sans scholies. Le prooemion vient en dernier, ce que le copiste a trouvé curieux, car il a écrit en marge (f. 100^r^) : προοίμιον τοῦτο, εἰ καὶ ὕστερον γέγραπται[11].

— Cod. *Laurentianus* 31, 37 (F), XIVe s., f. 102-118[12]. Le titre est : Λέοντος τοῦ σοφοῦ βασιλέως πρὸς γεωργίαν τῶν ἀρετῶν οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις. Suit le mot : προοίμιον, qui suffit à indiquer que la notice avec le nom d'Euthyme ne faisait pas partie du texte. La perte de plusieurs folios a fait disparaître, en effet le prooemion et les *képhalaia* I, 1 - II, 15, avec leurs scholies, moins les trois derniers mots de II, 15. Or le *képh.* II, 16 porte le numéro 37, alors qu'il est le 46e. Il manquait donc, là aussi, neuf *képhalaia* dans la partie du texte qui a disparu. Les 181 *képhalaia* restants ont été répartis en deux livres qui en comptent respectivement 80 et 100. Tout cela suggère une parenté entre F et A : les deux manuscrits dépendent d'un modèle où figurait la notice, mais dans lequel il manquait neuf *képhalaia*

11. H. OMONT, *o.c.*, I, p. 199-200.
12. A. M. BANDINI, *o.c.*, II, Florence, 1768, 115.

au livre I, ce qui avait entraîné la redistribution du texte en deux livres. Comme la notice ne s'accordait pas avec la nouvelle division, le copiste de F a préféré la supprimer. Mais il en est resté une trace : F est seul à avoir inséré dans le titre les mots πρὸς γεωργίαν τῶν ἀρετῶν, qui proviennent de la notice.

— Cod. *Laurentianus San Marco* 693 (G), fin XIVe s., f. 321v-338v[13]. Comme on l'a dit au début, la notice mentionnant Euthyme a été copiée dans la marge supérieure des deux premières pages, sous sa forme réduite, et le prooemion est précédé d'un titre original. Une note du copiste, au bas du f. 322r, apprend au lecteur que le traité a été copié sur un exemplaire détérioré par l'eau et incomplet ; il manquait douze lignes du prooemion et les trois premiers *képhalaia* : λείπουσι ἐξ αὐτῆς τῆς ἐπιστολῆς στίχοι ιϐ', ἐκ δὲ τῶν τοιούτων κεφαλαίων κεφάλαια τρία, φθαρὲν, ὡς οἶμαι, τὸ βιϐλίον ἐκ πολυκαιρίας φθόνῳ τοῦ δαίμονος, ἢ μᾶλλον εἰπεῖν ὑπὸ τοῦ ὕδατος. Le copiste avait sans doute l'espoir, qui s'est réalisé, de compléter son texte à l'aide d'un autre exemplaire ; mais, on ne sait pourquoi, il n'a réservé que six lignes à cet effet, de sorte que, à partir de τῷ χορηγῷ τῶν καλῶν (p. 214, l. 18 de l'édition), le texte du prooemion est écrit très serré et envahit entièrement la marge, et qu'il n'est resté aucune place pour copier les trois premiers *képhalaia*. Les *képhalaia*, qui sont suivis chacun de sa scholie, ont reçu une numérotation continue, bien que la division en trois livres ait été respectée.

— Cod. *Vaticanus gr.* 573 (V), XIVe-XVe s., f. 268-377[14]. Le texte de ce témoin se composait primitivement du prooemion suivi du titre, sans le nom de l'auteur, puis des *képhalaia* sans scholies. Une autre main a ajouté en marge, au début du prooemion : πρόλογος τῆς οἰακιστικῆς ψυχῶν ὑποτυπώσεως, et ce titre a été complété par une troisième main plus tardive, qui a écrit : τοῦ αὐτοκράτορος κῦρ Λέοντος τοῦ σοφοῦ. Une autre main encore a ajouté dans la marge supérieure du f. 274r, qui contient le titre, les mots : βιϐλίον + οἰακιστικὴ λεγόμενον. Plusieurs mains, dont l'une est celle qui a complété le titre du prooemion, ont copié les scholies dans les marges, ce qui était relativement facile, le texte des *képhalaia* étant écrit en très gros caractères. Il y a deux lacunes : après le f. 270, un folio a disparu, de sorte qu'il manque quelques lignes du prooemion, depuis ἐνενήκον<τα καὶ ἑκατὸν> jusqu'à σὺν τῇ ἄνωθεν ἐπιλάμψει (p. 214, l. 7-14 de l'édition). Une lacune plus importante a fait disparaître la moitié du livre II, qui s'arrête au *képhalaion* 32.

— Cod. *Vaticanus gr.* 698 (W), XIVe-XVe s., f. 1-13v. La disposition est la même que dans le témoin précédent : le titre, sans nom d'auteur, suit le prooemion, et les scholies accompagnent les *képhalaia* dans les marges[15].

13. A. M. BANDINI, *o.c.*, supplément 1 (par E. ROSTAGNO et N. FESTA), p. 38*-39*. Cf. M. RICHARD, *Répertoire des bibliothèques et catalogues de manuscrits grecs*, Supplément 1, Paris, 1964, no 349 a.

14. R. DEVREESSE, *Codices Vaticani graeci*, II (*Cod.* 330-603), Vatican, 1937, p. 476.

15. R. DEVREESSE, *Codices Vaticani graeci*, III (*Cod.* 604-866), Vatican, 1950, p. 174.

— Cod. *Parisinus gr.* 1168 (C), xv[e] s., f. 1-38[16]. Dans ce témoin encore, le prooemion est suivi du titre, anonyme, mais la disposition du texte est originale : les *képhalaia* viennent d'abord, répartis comme d'habitude en trois livres, puis la série des scholies groupées ensemble et divisées aussi en trois livres.

— Cod. *Hierosolymitanus S. Sepulcri* 63 (H), xvi[e] s., f. 251-273v. On trouve dans ce témoin, en tête du prooemion, la notice mentionnant Euthyme, sous sa forme complète. Nous ignorons la manière dont les scholies sont disposées par rapport aux *képhalaia*[17].

— Cod. *Vaticanus gr.* 1724 (Y), xvi[e] s., f. 216-251[18]. La notice commune à A, G et H se retrouve en tête. A la suite du prooemion, les 190 *képhalaia* sont répartis en deux livres seulement, dont le premier en compte 100 et le second 90. L'ordre du livre I présente de légères différences par rapport au texte imprimé : les *képh.* 14 et 15 sont intervertis, et le 17[e] est intercalé entre le 7[e] et le 8[e].

— Cod. *Parisinus suppl. gr.* 88 (D), xvii[e] s., f. 214v-258[19]. Le titre est original au témoin : Πόνημα καὶ ποίημα τοῦ ἐν μακαρίᾳ τῇ λή<ξει> βασιλέως κυροῦ Λέοντος τοῦ σοφοῦ γεγονὸς ἐξ ἀξιώσεώς τινος πνευματικοῦ γέροντος. Suit le prooemion, précédé du mot Πρόλογος. Le texte commence par la première scholie du *képh.* I, 1, suivie du titre : Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις, écrit en rouge dans l'espace laissé libre à la fin de la dernière ligne. Viennent ensuite le *képh.* I, 1 accompagné de la seconde scholie, puis le reste du texte qui, bien que divisé en trois livres, est numéroté d'une manière continue.

— Cod. *Hierosolymitanus Metochii S. Sepulcri* 82 (T), an. 1705, f. 4-21[20]. On retrouve dans ce témoin la notice déjà signalée dans AHYG, sans la dernière phrase. Nous ne le connaissons d'ailleurs que par le catalogue, qui ne donne pas d'autres indications précises sur son contenu, sinon que Chrysanthe Notaras a ajouté à la fin une note ainsi rédigée : Εὕρηνται καὶ ἄλλαι παραινέσεις τοῦ σοφοῦ τούτου ἄνακτος πρὸς μοναχοὺς ἔτι ἀνέκδοτοι, ἃς ἴδον ἐν τῇ βιβλιοθήκῃ τῆς ἀριστοκρατίας τῶν Ἐνετῶν, τὸ γ' ἐμοὶ μέντοι δοκοῦν αὗται πάντων ὑπερέχουσιν, ἃς μετιτέον εἶναι συνεχῶς παραινῶ ὅσῳ σωτηρίας φροντίς. Nous n'avons trouvé aucune trace de cet autre traité ; peut-être Notaras a-t-il confondu avec le manuscrit des homélies qui se trouve encore aujourd'hui à la Marcienne.

— Cod. *Hierosolymitanus Metochii S. Sepulcri* 418 (début du xviii[e] s.), f. 111-145[21]. Ce manuscrit est la copie du précédent, exécutée de la main de Notaras, avec la même note finale.

16. H. Omont, *o.c.*, I, p. 233. L'auteur n'a pas reconnu l'ouvrage, qu'il intitule : « anonymi praecepta ad regendas animas ».
17. A. Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, I, 1891, p. 147-148.
18. C. Giannelli, *Codices Vaticani graeci*, 1684-1744, Vatican, 1961, p. 103.
19. H. Omont, *o.c.*, III, Paris, 1888, p. 215, sous le titre : « Leonis imperatoris poema de directione animarum.».
20. A. Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη, IV, 1899, p. 92-93.
21. A. Papadopoulos-Kérameus, *ib.*, p. 394.

Il y a encore nombre de témoins de moindre importance qui offrent des extraits du traité, avec ou sans scholies. Nous n'en avons relevé que deux qui semblent vraiment importants par l'ancienneté ou par le nombre des *képhalaia* qui y figurent. Ce sont :

— Cod. *Mosquensis Bibl. Synod.* 405 (Vladimir 416) (M), XIIIe s., f. 318-321^v. Dans ce manuscrit, originaire d'Iviron, on trouve 27 *képhalaia*, tous accompagnés de la scholie correspondante. A l'exception du dernier, ils sont répartis en six groupes dont chacun, sauf le premier, est précédé d'un sous-titre ; ce qui indique un certain souci de classement pour le livre III, qui est le plus hétéroclite, car des *képhalaia* éloignés les uns des autres dans le texte du traité, mais apparentés par le sujet, ont été regroupés ensemble. On a donc :

1) sans titre : I, 20, 22, 24, 29 ; II, 2, 6, 8, 12, 17, 37, 50.

2) sous le titre : τοῦ αὐτοῦ περὶ ὀνείρων, III, 63, 64, 65, 70.

3) sous le titre : περὶ πειρασμῶν, III, 75, 80, 12.

4) sous le titre : περὶ δακρύων, le seul *képh.* III, 13.

5) sous le titre : περὶ προσευχῆς, III, 21, 22, 23.

6) sous le titre : περὶ ὑποτασσόντων καὶ ὑποτασσομένων, III, 41, 47, 78, 46.

7) isolé au f° 327^v, entre deux extraits de Grégoire de Nazianze et les παραινέσεις d'Antoine, le *képh.* III, 92[22].

— Cod. *Mosquensis Bibl. Synod.* 325 (Vladimir 438) (N), XVIe s., f. 153-187. Nous ne connaissons ce manuscrit, qui vient aussi d'Iviron, que par une note de Papadopoulos-Kérameus et par le catalogue, qui y signalent le prooemion et 90 *képhalaia* accompagnés de leurs scholies, sous le même titre que D[23].

*
* *

La courte notice qui donne Euthyme comme le destinataire du traité — seul renseignement qui n'a pas pu être tiré du texte du prooemion — manque dans les quatre plus anciens témoins. Il est remarquable que, sur les trois manuscrits où figure la dernière phrase indiquant la division en trois livres, deux au moins, A et Y, ont été copiés sur des exemplaires où il n'y en avait que deux ; ce n'est pas le moins curieux des problèmes que posera à un éditeur éventuel l'histoire de ce texte. Nous reproduisons ici cette notice, avec les variantes relevées dans les cinq témoins.

22. VLADIMIR, *Sistematičeskoe opisanie rukopisei Moskovskoj Sinodal'noj (Patriaršej) Biblioteki*, I, Moscou, 1894, p. 624.
23. VLADIMIR, *ib.*, p. 666-667.

Τοῦ ἀοιδίμου βασιλέως Λέοντος τοῦ σοφοῦ περὶ ἀρετῶν γεωργίας καὶ μοναχικῆς κυβερνήσεως πολιτείας τε καὶ διαγωγῆς καὶ ὑποτυπώσεως κεφάλαια ἑκατὸν ἐνενήκοντα. Ἠξιώθη δὲ ταῦτα ἐκθέσθαι παρὰ τοῦ ὁσιωτάτου καὶ ἀρεταῖς κατακεκοσμημένου μοναχοῦ κῦρ Εὐθυμίου καὶ ἡγουμένου τῆς βασιλικῆς αὐτοῦ μονῆς, διὰ τὸ πολλάκις ὠφεληθῆναι τὸν τοιοῦτον ἐκ τῆς ὁμιλίας τοῦ βασιλέως τὰ εἰς ψυχήν, καθὼς περιέχει καὶ παραδηλοῖ καὶ τῶν κεφαλαίων αὐτὸ τὸ προοίμιον. Καλοῦνται δὲ τὰ τοιαῦτα κεφάλαια · Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις. Σημείωσαι δὲ ὅτι τὰ παρόντα ρϟ′ κεφάλαια τοῦ εὐσεβεστάτου καὶ σοφοῦ βασιλέως τούτου εἰς τὸν σκοπὸν τῆς εὐαγγελικῆς γεωργίας ἐγράφησαν ἐν λ′ καὶ ξ′ καὶ ἐν ρ′.

A (a <σημείωσαι δὲ> ὅτι usque ad finem A^mg) G H Y T

1 Τοῦ ἀοιδίμου βασιλέως om. H ? ‖ Λέοντος : κῦρ Λέοντος Y κυρίου Λέοντος T ‖ 3 παρὰ : πάλιν H (αἰτήσει) πάλιν Pap.-Ker. ‖ 4 κῦρ : κυρίου κυρίου sic T ‖ καὶ om. T ‖ 5 τὰ εἰς ψυχήν om. T ‖ 6 αὐτὸ : αὐτοῦ Y ‖ 7-9 σημείωσαι ... ἐν ρ′ om. GT ‖ 7 δὲ[1] om. Y σημείωσαι δὲ om. P ‖ 8 σοφοῦ : σοφωτάτου Y ‖ σκοπὸν : ἐπίσκοπον HY ‖ 9 ἅπερ καὶ εἰς τρία βιβλία ἤτοι τρία τμήματα περιγράφονται · τὸ μὲν α′ ἔχον λ′, τὸ δὲ β′ ξ′, τὸ δὲ γ′ ρ′ add. A^mg.

Quelle que soit l'origine de l'identité attribuée au dédicataire du traité, celle-ci s'accorde fort bien avec le contenu et surtout le ton du prooemion. Il a paru utile de citer *in-extenso*, en l'accompagnant d'une traduction, ce texte assez bref et dont l'unique édition est difficilement accessible.

Ἰσχυρὸν ἡ φιλία βιάζεσθαι, καὶ μάλιστα περιδραττομένη προφάσεως προτεινούσης τὸ εὔλογον · καὶ γὰρ δύο ταῦτα, φιλία καὶ ἀξίωσις εὔλογος, συνιόντα συγχωρεῖν οὐκ ἐθέλει τὴν ἀνάνευσιν τῶν τούτων ὑπ' ἀμφοῖν βιαζομένων · ὑφ' ὧν καὶ νῦν ἡ σὴ ὁσιότης, καίτοι τὸ βάρος ἡλίκον ὃ περικείμεθα τῶν κοσμικῶν φροντίδων, τῇ προτροπῇ πειθομένους ἔσχεν · οὐδὲ γὰρ ἦν ἀντιλέγειν, τῆς σῆς ὁμολογούσης γλώττης ὡς ἐν τοῖς πολλάκις προτιθεμένοις σωτηριώδεσι τῶν ψυχῶν λόγοις ἀναπηγάζει τις ὠφέλεια τῶν ἡμετέρων χειλέων, εἰ μὴ καὶ τὸ βλύσμα ἡμέτερον, τῆς δὲ τοῦ πνεύματος χάριτος · πλὴν ὅτι πλειστάκις ὁμολογοῦντος καὶ δυσώπησιν οὐ βουλομένην ἐνδιδόναι προσφέροντος, ἐν ταῖς ἱεραῖς ταύταις ἡμέραις αἳ μάλιστα πρὸς τοὺς θείους ἀγῶνας ὑπαλείφειν ἐοίκασιν, ἐκθεῖναί τινας σωτηρίους ὑποτυπώσεις ἡμᾶς τοῖς τὴν ἐλεύθερον τῆς ἐπικήρου συγχύσεως εἰκηχόσι πολιτείαν, τῇ φίλῃ δυσωπήσει τυραννηθέντες προσθήκην τῶν ἐπὶ ταῖς ἄλλαις μερίμναις καμάτων καὶ τοῦτον δὴ τὸν σοὶ περισπούδαστον ἀναδεξάμεθα κάματον, καὶ ἃ στρεφομένοις ἡμῖν ἐν μέσῃ τῇ τοῦ βίου θυέλλῃ παρέσχεν εἰς ἐποψίαν τῶν μακαρίων θεαμάτων ἡ χάρις τοῦ πνεύματος, ὡς ὁρᾷς, προτεθείκαμεν.

Ἀλλὰ γὰρ εἰς γένεσιν τῷ φιλοπονήματι προελθεῖν ἔδωκεν ἡ σὴ τοῦ τε φίλτρου καὶ τῆς εὐλόγου δυσωπήσεως τυραννίς · ἐπιγέγραπται δὲ οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις, τῆς τοιαύτης ἐκ τῆς ἐπαγγελίας ἀντιποιούμενον κλήσεως · ἐν κεφαλαίοις δὲ ἐνενήκοντα καὶ ἑκατὸν ἡ ἀρίθμησις, ὧν ἔνια μὲν ἐκ προλαβούσης τινῶν λογίων μελέτης εἰς ἀνάμνησιν ἥκοντα τὴν ἔγγραφον ἔκθεσιν εἴληφε παρ' ἡμῶν, ἃ δέ, καὶ τά γε πλείω, τοιαύτης ἀμοιρεῖ μελέτης εἰς πρόδοδον. Πάντως δ' οὐχ ὑποπτεύεις ἡμᾶς προσποιεῖσθαι · πόρρω γὰρ τούτου — σὺν Θεῷ φαμεν — τὸ ἡμέτερον, εἰ καὶ συμπίπτειν δοκεῖ τοῖς ἀρχαιότερον περὶ τούτων διαλαβοῦσι ·

μόνῃ δὲ τῇ τοῦ νοῦ καθ' ἑαυτὸν περιστροφῇ τε καὶ συζητήσει σὺν τῇ ἄνωθεν ἐπιλάμψει τὴν γένεσιν ἔσχηκεν.

Ἀλλὰ περὶ μὲν τοῦ φιλοπονηθέντος τοσοῦτον · σὺ δέ, ἱερὲ τοῦ Θεοῦ ἄνθρωπε, εἴ τι κἀντεῦθεν ὁρᾷς τοῖς οὐρανίοις ἀγωνισταῖς ἐσόμενον χρήσιμον εἰς ὑπάλειψιν, ἀνάφερε τὴν εὐχαριστίαν, ὡς ἔθος, τῷ χορηγῷ τῶν καλῶν · εἰ δ' εἰς κέρδος αὐτοῖς ἀσυντέλεστον, ἅτε κεκτημένοις οἴκοθεν ἀνελλιπῆ τὴν ἐν τούτοις ἐπιστήμην, ἀλλ' ἡμῶν γε καὶ οὕτως τὴν προαίρεσιν ἴσως ἀποδέχεσθαι ἄξιον, ὅτι πεφορτισμένοι τῶν κοσμικῶν φροντίδων τὰ βάρη καὶ τοῦτον ὑπεισιέναι τὸν πόνον προεθυμήθημεν. Ἡ δὲ τῆς ἐννοίας πρὸς τὸ δυσεύρετον ἀνάχωρησις τοῖς φιλοπονωτέροις πάντως οὐκ ἄληπτος · ἢ γὰρ ἐπιμελεστέρᾳ ζητήσει καὶ αὐτοὶ ζητοῦντες εὑρήσουσι καθ' ἑαυτοὺς τὸ κρυπτόμενον, ἢ πρὸς τὸν πόνον ὀκνοῦντες καὶ οὕτως ἔχουσι τὸ ζητούμενον ἀναπόδραστον, τῆς ἐκ τῶν προσπαρακειμένων ἐξηγήσεως σχολίων ἀταλαίπωρον τὴν λῆψιν χαριζομένης.

« L'amitié est chose puissante pour contraindre, surtout quand elle se réclame d'un motif raisonnable ; en effet ces deux choses, l'amitié et une requête raisonnable, quand elles sont réunies, ne sauraient permettre le refus de la part de ceux qui sont contraints par l'une et l'autre à la fois[24]. Voilà pourquoi, maintenant encore, ta sainteté — et pourtant, quelle n'est pas la charge des responsabilités séculières qui nous assaillent — nous a trouvé obéissant à ses instances. C'est qu'il n'y avait pas à répliquer, puisque ta langue reconnaît que, dans les propos salutaires aux âmes que nous tenons souvent[25], il sourd de nos lèvres quelque profit, bien que le flot ne soit pas nôtre, mais vienne de la grâce de l'Esprit ; eh bien, puisqu'en toute occasion tu en conviens et que tu présentes une prière qui ne veut pas se relâcher, dans ces jours sacrés qui conviennent particulièrement pour exercer aux combats divins, afin que nous rédigions un essai salutaire à ceux qui ont pour lot la vie libre du tumulte promis à la mort[26], tyrannisé par cette agréable prière, nous avons à la fois, en supplément aux travaux qui répondent à nos autres soucis, assumé ce travail que tu désirais tant, et publié, comme tu vois, ce que la grâce de l'Esprit nous a donné, à nous qui sommes ballotté au milieu de la tempête de la vie, en vue de nous faire contempler les visions de béatitude.

Donc, c'est la tyrannie de ton affection et de ta prière raisonnable qui a donné à cet ouvrage de voir le jour. Intitulé : « Essai sur le gouvernement des âmes », il prétend à un tel titre par ce qu'il promet. Il compte cent

24. On pourrait aussi comprendre τῶν βιαζομένων comme un neutre passif : « ce qui est obtenu par contrainte », et comme un génitif objectif. On traduirait alors : « ...ne sauraient permettre le refus de ce à quoi on est contraint par l'une et l'autre à la fois ».

25. Προτιθεμένοις suggère qu'il pourrait s'agir, non d'entretiens purement privés, mais des homélies publiées par Léon, et qui, dans les titres qui nous ont été transmis, sont toujours qualifiées de λόγοι. Plusieurs d'entre elles ont été certainement publiées avant l'installation d'Euthyme à Psamathia (v. l'article précédent).

26. C'est-à-dire les « philosophes » au sens chrétien du mot, les moines.

quatre-vingt dix chapitres, dont quelques-uns, issus des études antérieures faites par certaines gens de savoir, nous sont revenus à la mémoire et ont reçu de nous leur rédaction écrite ; les autres, et ce sont les plus nombreux, n'ont pas eu pour les produire une telle étude. De toute façon, tu ne nous soupçonnes pas de nous parer des plumes du paon : notre œuvre en est bien loin, grâce à Dieu, même si elle paraît se rencontrer avec ceux qui ont traité de cela dans le passé. Elle tire son origine de la seule rumination et discussion menée en lui-même par l'esprit à l'aide des lumières d'en haut.

Mais en voilà assez sur cet ouvrage. Toi, saint homme de Dieu, si tu y vois quelque chose qui doive être utile aux champions du ciel pour les encourager, reporte ta reconnaissance, comme d'usage, au dispensateur du bien ; mais si c'est trop imparfait pour leur apporter du profit parce que la science qu'ils possèdent en eux-mêmes, tirée de leur propre fonds, est sans lacune, du moins, même alors, notre intention peut-être méritera-t-elle d'être bien accueillie, car nous avons eu le courage d'entreprendre encore ce travail alors que nous étions déjà chargé du poids des responsabilités séculières. Le recueillement[27] de la pensée sur ce qui est difficile à trouver n'est pas du tout impossible aux plus laborieux : ou bien, en se livrant à une recherche quelque peu attentive, eux aussi, ils trouveront d'eux-mêmes le sens caché ; ou bien, si le travail leur fait peur, ils ne peuvent manquer d'avoir quand même ce qu'ils cherchent, puisque l'explication tirée des scholies placées à côté en offre la compréhension sans effort. »

De ces quelques phrases denses et contournées, il ressort que l'auteur, bien que déjà accablé par les charges et les soucis du gouvernement, a décidé de profiter du carême pour céder aux instances du dédicataire, un moine, en donnant une forme écrite aux réflexions pieuses qui ont été le fruit de leurs entretiens spirituels, ou qui peut-être — si l'on donne un sens plus strict à l'expression προτιθεμένοις λόγοις — ont été échangées à l'occasion de la composition des λόγοι, c'est-à-dire des homélies. Il revendique pour la plupart de ces réflexions l'originalité du fond, pour toutes celle de la forme. Cette dernière n'a rien de gratuit, mais répond à une nécessité en quelque sorte pédagogique : si les *képhalaia* sont rédigés d'une manière obscure, c'est pour stimuler l'activité intellectuelle du lecteur en piquant sa curiosité. Cependant l'auteur n'a pas manqué de joindre une scholie à chaque *képhalaion*, car il sait que les rébus sans leur solution risquent de décourager les intelligences faibles ou paresseuses.

Rien dans ce texte ne s'oppose à ce que le moine auquel est dédié le traité soit Euthyme. Il s'agit certainement d'un higoumène, puisque l'ὑποτύπωσις a en principe pour sujet, non pas la vie monastique en général, mais la direction des âmes vouées à Dieu. D'autre part, nous savons par la *Vita Euthymii* que le futur patriarche avait l'habitude de consacrer ses

27. Il y a là une sorte de jeu de mots : l'ἔννοια, comme l'homme lui-même, doit se faire « anachorète » pour avoir accès aux vérités spirituelles les plus profondes.

loisirs du carême à des travaux littéraires[28]; il a pu conseiller à son fils spirituel de l'imiter dans cette pratique. Si l'on admet que le traité a bien été destiné à l'édification du troupeau d'Euthyme, la date de sa composition la plus probable doit se situer entre la fondation de Psamathia, peu avant 890, et l'élection d'Euthyme au patriarcat en 907. C'est en effet après son installation dans le couvent urbain de Psamathia que le directeur spirituel de Léon VI, sortant de la réserve méfiante où le confinait l'hostilité du tout-puissant Stylianos Zaoutzès, a eu le plus souvent l'occasion de rencontrer l'empereur et de s'entretenir longuement avec lui sur les problèmes de direction qui l'occupaient alors quotidiennement.

Le style et le ton de cette page sont bien en accord avec ce que nous savons de la personnalité de Léon VI et de la nature de ses rapports avec Euthyme. Si sincère que soit sa déférence à l'égard d'un ascète vénéré, elle ne lui fait pas oublier l'orgueil de son rang impérial, cette βασιλεία qui n'est pas mentionnée expressément, mais qui est assez finement suggérée par son antonyme, la τυραννίς à laquelle ici la βασιλεία se soumet de bonne grâce. Quant à sa vanité d'auteur, si répandue dans ses autres ouvrages, elle éclate ici à chaque phrase. Léon souligne complaisamment que lui, simple laïc surchargé de travaux, a trouvé le moyen d'explorer plus complètement les voies de la perfection chrétienne que des moines dont c'est là l'unique occupation, si bien qu'il peut leur servir de guide. Encore veut-il faire croire que, s'il usurpe ainsi les prérogatives de l'higoumène, c'est pour céder à de pressantes sollicitations. On ne peut s'empêcher d'évoquer là un épisode bien connu de la *Vita Euthymii* où Léon manifeste à l'égard du monde monastique cette même amitié dépourvue de timidité et même de discrétion.

Le biographe d'Euthyme raconte une visite inopinée de l'empereur à Psamathia, dont il a peut-être été témoin. Alors que la communauté vient de s'attabler pour le souper, Léon arrive sans s'être annoncé, s'assied familièrement parmi les moines, réclame sa part de vin, le goûte, le qualifie de «cru pitoyable» (στυγηρᾶς ἀμπέλου). On lui explique les règles qui président au service du vin : tous reçoivent une ration égale et l'étendent plus ou moins d'eau chaude, chacun selon son goût. Léon déclare alors, sans s'attarder à demander son avis à l'higoumène, qu'il modifie l'usage et fait don au couvent d'une bonne vigne qui, ajoute-t-il en s'adressant à Euthyme, « était la propriété de ma pauvre femme (Zoé Zaoutzina), que tu détestais » (κτῆμα τῆς ταπεινῆς ἐκείνης μου γυναικός, πρὸς ἣν ἀπεχθῶς διέκεισο), de sorte que chaque moine pourra désormais ajouter ce qu'il voudra à la ration de vin prévue par la règle. Il conclut, avec une onction qui paraît grosse d'ironie si l'on se souvient de l'hostilité d'Euthyme envers Zoé, que Léon vient précisément de rappeler : «C'est pour que vous fassiez continuellement mémoire d'elle comme de moi» (ὅπως κἀμοῦ κἀκείνης ἀδιαλείπτως μνημονεύητε)[29].

28. *Vita Euthymii*, IX (éd. C. de Boor, Berlin, 1888, p. 30-31). L'auteur cite des hymnes et des ἐγκώμια à divers saints, notamment à saint Pierre de Gordorynia.
29. *Vita Euthymii*, IX (de Boor, p. 27-29).

A la lecture de ce récit, on a l'impression que tout a été soigneusement calculé par le principal acteur : la générosité impérieuse autant qu'impériale, qui se substitue tranquillement à l'autorité régulière ; une familiarité qui, chez un personnage si conscient de son rang et de la hauteur d'où il s'abaisse, garde une certaine affectation, et même — *in cauda venenum* — une pointe d'insolence et de rancune qui transparaît sous l'apparente bonhomie de la requête par laquelle Léon clôt l'entretien. Ce dernier trait excepté, on retrouve un écho de tout cela dans le prooemion de l'Ὑποτύπωσις. On retrouve aussi, non plus dans le prooemion, mais dans un certain nombre de *képhalaia*, un autre trait bien caractéristique que révèle cette page de la *Vita Euthymii* : plus qu'aucun autre auteur ascétique, Léon a le souci de mesurer l'ascèse aux forces du corps — un souci tel qu'on pourrait l'accuser de verser parfois dans un certain laxisme. C'est en tout cas sur ce point que son originalité comme écrivain spirituel est le plus évidente.

*
* *

Nous n'avons pas la prétention de proposer ici une étude approfondie de l'Ὑποτύπωσις, mais il nous est permis de remarquer que l'originalité de cet ouvrage n'est pas purement extérieure, et ne consiste pas simplement à mettre en rébus les principes de la formation monastique. L'inspiration n'est pas purement livresque ; elle reflète pour une part l'expérience personnelle que Léon pouvait avoir de la vie spirituelle, et l'on peut même se demander si, plutôt que d'avoir été composé d'un seul trait, l'ouvrage ne s'est pas allongé graduellement à mesure que cette expérience s'enrichissait.

En effet, alors que le livre I et la première partie du livre II sont nettement centrés sur l'art de la direction spirituelle et sur les thèmes qui s'y rattachent — par exemple la παραίνεσις, la confession, la manière dont doit être réglée l'ἐγκράτεια —, le reste du traité tend à embrasser les divers aspects de la vie monastique en général, de sorte que l'ensemble ne justifie qu'à demi le titre. D'autre part, l'auteur s'est efforcé de réunir par groupes les *képhalaia* qui traitent du même thème[30]. Or les groupes les plus importants sont plus nombreux au début qu'à la fin du recueil, et plus souvent reliés entre eux par un certain lien logique : par exemple, le début du livre II traite successivement de ce que doit être la conversation du moine (*képh.* 1-7), de la confession (*képh.* 8-22), de l'attitude du moine à l'égard du péché (*képh.* 23-30). Dans le livre III, les groupes ont tendance à s'émietter, et les *képhalaia* se suivent souvent de la manière la plus inattendue, comme c'est généralement le cas dans les collections de ce genre.

Il y a dans l'Ὑποτύπωσις bien des thèmes qui sont de nature à retenir l'attention du lecteur : entre autres une symbolique originale de l'habit

30. Dans plusieurs témoins manuscrits, ces groupes sont signalés par des sous-titres.

monastique, développée au livre III, 38-44 ; ou encore une série de trois *képhalaia* (III, 56-58) consacrés aux σαλοί. Léon y considère la « folie pour le Christ » — qu'il appelle noblement προσποιητὴ παραφρόνησις, car il ignore naturellement le terme de σαλός — surtout comme une ascèse réservée à ceux que guette l'orgueil de l'intelligence et de la culture : point de vue nouveau, que, à notre connaissance, on ne rencontre pas ailleurs dans l'histoire de la « folie pour le Christ »[31]. Mais ce qu'il y a de plus caractéristique dans l'enseignement qu'il entend donner, c'est l'attention qu'il porte aux rapports entre la nature et la surnature, ou, si l'on préfère, entre le spirituel et le physiologique. Cela se remarque surtout dans deux séries de *képhalaia* : ceux où l'auteur s'efforce de montrer, au directeur de conscience comme au simple moine, l'importance de la vertu de discrétion dans les deux sens que nous donnons à ce terme, celui de discernement et celui de modération ; et ceux où il essaie d'établir des règles permettant de distinguer ce qui vient de causes naturelles et ce qu'on peut attribuer, soit à la grâce divine, soit au contraire à une influence diabolique. Tels sont, dans cette dernière série, les *képhalaia* sur les mauvaises pensées (II, 25), les mouvements fiévreux de la chair (II, 58), les tentations (III, 12), les larmes (III, 13), les pollutions nocturnes (III, 63), les rêves (III, 65), les visions prophétiques (III, 68, 70-72). Voici, par exemple, le texte du *képhalaion* II, 58, qui illustre bien la méfiance de Léon à l'égard d'une ascèse indiscrète :

ΝΗ. Οὐχ ἡ πύρωσις δι' ὅλου σαρκίνη τοῦ δαίμονος, ἀλλὰ καὶ φύσεως ἐγκρατείας ἰσχνῆς ἀνίκμοις πνεύμασιν ἐνοχλουμένης. Δεῖ οὖν μετρίως κιρνᾶν, ἵνα τῇ πάντῃ ἀκρασίᾳ μὴ τὸ σπουδάζον παθαίνοιτο.

Σχόλιον. Οὐκ ἔχει τὸ πᾶν τῆς κινήσεως τῆς σαρκὸς ἡ πύρωσις ἐξ ἐπηρείας τοῦ δαίμονος, ἀλλ' ἔστιν ὅτε καὶ ὑπ' ἐσχάτης ἐγκρατείας ἔσχε τὴν κίνησιν, πνευμάτων ξηροτέρων καὶ διὰ τοῦτο θερμοτέρων κινούντων τὴν φύσιν · τοῦτο γὰρ δοκεῖ τοῖς δεινοτέροις τῆς φύσεως ἐξετασταῖς. Ὥστε συγκιρνᾶν δεῖ μετρίως τὸ σῶμα διὰ τῆς μεταλήψεως, ἵνα μὴ τῇ παντελεῖ ἀκρασίᾳ, τουτέστιν ἐγκρατείᾳ, ὁ ἀγωνιστὴς ὑπὸ τῶν τῆς σαρκὸς κινημάτων βιάζηται.

« L'incendie charnel ne vient pas entièrement du démon, mais aussi d'une nature troublée par les souffles desséchants d'une minutieuse abstinence. Il faut donc tempérer dans la juste mesure, de peur que ce qui travaille ne soit affecté par une totale intempérance.

Scholie. L'incendie des mouvements de la chair ne tient pas entièrement à la tentation du démon, mais il est parfois déclenché par une ascèse poussée à l'extrême, quand des esprits trop secs et donc trop chauds émeuvent la nature : c'est l'opinion de ceux qui ont le mieux étudié la nature. Aussi faut-il tempérer le corps dans la juste mesure en se nourrissant, de peur que, du fait d'une complète intempérance, c'est-à-dire abstinence, le lutteur ne soit violenté par les mouvements de la chair. »

31. Cf. notre article : Les thèmes de l'édification dans la *Vie d'André Salos* : 1, Les « fous pour le Christ » en Orient (*Tr. Mém.*, 4, Paris, 1970, p. 279-302).

On remarquera l'emploi d'un vocabulaire médical et la référence à « ceux qui ont le mieux étudié la nature », c'est-à-dire aux médecins.

Parfois la minutie de l'observation s'unit au goût du classement pour amener l'auteur à établir un véritable diagnostic différentiel. Ainsi en va-t-il, par exemple, à propos des larmes (III, 13) :

ΙΓ. Πολύτροπος τῶν δακρύων ἡ βλύσις, εὐφρόσυνος, ἔρωτος θείου, φόβου γεέννης, ἔρωτος ἐμπαθοῦς, δειλίας ἀγῶνος, ἀνελπιστίας, οἰκονομίας, λύπης, ἐλπιζομένου βραδυτῆτος. Ἐντεῦθεν ἡ διάκρισις εὐπορείτω.

Σχόλιον. Ὅτι τῶν δακρύων ἡ βλύσις κατὰ τρόπους θ' πρόσεισιν. Ἐξ ἀγαλλιάσεως · καὶ γὰρ ἐνίοτε ψυχὴ εὐφραινομένη ἐκένωσε δάκρυον. Ἐκ φόβου γεέννης · καὶ γὰρ δακρυτικὸν καὶ τῶν φοβερῶν ἡ ἀνάμνησις. Ἐξ ἔρωτος ἐμπαθοῦς · καὶ οὗτος γὰρ ἣν ἂν ψυχὴν περίσχῃ, ταύτης ἀπέθλιψε δάκρυον. Δειλίας ἀγῶνος · καὶ γὰρ τῷ τῶν ἀγώνων μεγέθει, τῆς ψυχῆς τὸ ὀλίγωρον, καταπίπτει καὶ δάκρυον. Ἐξ ἀνελπιστίας · καὶ ἀπόγνωσις γὰρ εἶδεν σταγόνας βλύζειν δακρύων · πῶς γὰρ ἀποροῦσα ψυχὴ τῆς τῶν χρηστοτέρων ἀπολαύσεως καὶ ἀναμφιβόλως ὁρῶσα τὸν ἑαυτῆς κίνδυνον οὐ πρὸς δάκρυα κατενεχθήσεται ; Ἐξ οἰκονομίας · οἰκονομίαν δὲ φαμέν, ἐπειδὰν ψυχὴ ὀδύναις καταβεβαρημένη καὶ τῷ ἐκεῖθεν ἄχθει ὅλη συνεχομένη διὰ τῆς τῶν δακρύων κενώσεως ὥσπερ εἰς ἀνάπαυσίν τινα καταστᾶσα τοῦ συνέχοντος ἄλγους κουφίζεται · οὕτω μὲν οὖν, ὡς εἴρηται, ὁ τῶν δακρύων ἕβδομος τρόπος. Ὄγδοος δὲ ὁ κενῶν ἐκ λύπης τὸ δάκρυον · δακρυώδης γὰρ καὶ ἡ λύπη. Ἔννατος δὲ καὶ τελευταῖος ὁ ἐκ βραδυτῆτος τῶν ἐλπιζομένων. Δεῖ οὖν τὸν καθηγεμόνα μὴ τοῖς δάκρυσιν ἁπλῶς προσέχειν, ἀλλὰ κατὰ τοὺς εἰρημένους ἐξερευνῶντα τρόπους καταμανθάνειν τὸ τοῦ δακρύοντος τῆς καρδίας κίνημα.

« Le flux des larmes a bien des causes : joie, amour divin, crainte de la géhenne, amour soumis à la passion, peur de la lutte, désespoir, économie, chagrin, lenteur de ce qu'on espère. Qu'on se fonde là-dessus pour bien faire le discernement.

Scholie. Le flux des larmes survient de uenf manières. Par la joie, car l'âme joyeuse verse parfois des larmes. Par la crainte de la géhenne[32], car la pensée des supplices est aussi de nature à engendrer les larmes. Par un amour soumis à la passion, car lui aussi, s'il vient à occuper une âme, en exprime des larmes. Par la peur des luttes, car de la grandeur des luttes vient la lâcheté de l'âme, et les larmes tombent. Par le désespoir, car le découragement fait d'ordinaire sourdre les larmes : comment une âme qui ne sait pas si elle jouira du souverain bien, et qui voit sans doute possible le danger où elle se trouve, ne sera-t-elle pas réduite aux larmes? Par économie[33] ; ce que nous appelons économie, c'est quand une âme appesantie par les épreuves et tout entière en proie aux soucis qu'elles lui causent, se soulage par un flot de larmes des peines auxquelles elle est en

32. On remarquera que Léon a oublié de traiter de la seconde cause, l'ἔρως θεῖος.
33. Οἰκονομία est un mot trop riche de sens pour que nous nous soyons risqué à en proposer un équivalent en français. Ici, il comporte à la fois l'idée d'un sage et prudent ménagement, et celle d'une adaptation adroite à une situation donnée.

proie, comme en un repos où elle retrouve le calme. Voilà donc, comme on a dit, la septième cause des larmes. La huitième, c'est le cas de celui qui verse des larmes de chagrin, car c'est chose larmoyante que le chagrin. La neuvième et dernière vient de la lenteur de ce qu'on espère. Le directeur ne doit donc pas avoir égard seulement aux larmes, mais doit enquêter d'après les causes qu'on a indiquées, pour comprendre le mouvement du cœur de celui qui pleure. »

Les deux préoccupations qu'on vient de signaler sont si visibles dans tout l'ouvrage qu'on peut se demander si, parmi les λόγιοι dont Léon reconnaît avoir utilisé les travaux, il n'y aurait pas — si étrange que cela puisse paraître — des auteurs médicaux. Or la réponse à cette question est d'autant plus facile que Léon lui-même s'est chargé de nous mettre sur la voie. Si l'on réunit en un seul les deux premiers *képhalaia* du traité, il saute aux yeux que la sentence obtenue ainsi n'est que le pastiche d'un texte célèbre, et que tout lecteur un peu lettré devait immédiatement reconnaître : c'est le 1er aphorisme d'Hippocrate. Il nous suffira de mettre les deux textes en regard :

Hippocrate, Aphorisme I, 1[34]	Léon VI, Képhalaia I, 1-2
Ὁ βίος βραχύς, ἡ δὲ τέχνη μακρή, ὁ δὲ καιρὸς ὀξύς, ἡ δὲ πεῖρα σφαλερή, ἡ δὲ κρίσις χαλεπή ·	1. Εὔτμητος ἡμῶν ἡ ζωή, ἐντεταμένη τῶν ἀρετῶν ἡ ἀκρώρεια, εὐόλισθος ἡ φύσις καὶ ἡ ἐπίκρισις δυσδιάγνωστος.
δεῖ δὲ οὐ μόνον ἑωυτὸν παρέχειν τὰ δέοντα ποιεῦντα, ἀλλὰ καὶ τὸν νοσέοντα καὶ τοὺς παρεόντας καὶ τὰ ἔξωθεν.	2. Δέον μὴ μόνον τὸν καθηγεμόνα προσφέρειν τῷ ὑποκειμένῳ τὸ χρήσιμον, ἀλλὰ καὶ αὐτὸ<ν>[35] συνεισφέρειν τὸ πρόθυμον, καὶ τὸ συνόμιλον τούτῳ εὔελπι καθιστᾶν, ἀλλ' οὐκ ἐπιτιμᾶν πρὸς ἀπόγνωσιν.

La première partie de l'aphorisme n'était pas difficile à transposer, car la distinction entre ce qui est bon et ce qui est mauvais dans la vie spirituelle du moine s'apparente à un diagnostic médical. La seconde partie a dû être amputée : à l'idée que la guérison dépend de la collaboration du malade et de son entourage avec le médecin répond, sur le plan spirituel, l'idée qu'une collaboration analogue est requise entre le moine, la communauté et le directeur de conscience ; mais il n'est pas fait appel au monde extérieur (τὰ ἔξωθεν), avec lequel, par profession, le moine a précisément rompu. Léon lui a substitué une autre idée, qui revient à plusieurs reprises

34. Nous empruntons le texte et la traduction des aphorismes d'Hippocrate que nous avons cités à l'édition Littré, t. IV, Paris, 1843, p. 396-609. L'aphorisme I, 1 est à la p. 458.

35. Αὐτό, leçon du texte imprimé, est aussi celle de R ; mais plusieurs des manuscrits que nous avons pu consulter, notamment V et L, ont αὐτόν, qui est évidemment la bonne leçon.

dans son traité : celle que les pénitences imposées ne doivent pas être dures au point de décourager le novice.

Ce pastiche si apparent est pour le lecteur une invite à chercher dans les *képhalaia* qui suivent, au-delà des parallélismes d'expression, les correspondances entre les principes qui régissent la santé du corps et ceux qui amènent la vie de l'âme à sa plénitude. Comparons, par exemple, l'aphorisme I, 2 d'Hippocrate avec le *képhalaion* I, 3 de Léon.

Hippocrate. Ἐν τῇσι ταραχῇσι τῆς κοιλίης καὶ ἐμέτοισι τοῖσιν αὐτομάτως γιγνομένοισιν, ἢν μὲν οἷα δεῖ καθαίρεσθαι καθαίρωνται, ξυμφέρει τε καὶ εὐφόρως φέρουσιν · ἢν δὲ μή, τοὐναντίον. Οὕτω δὲ καὶ κενεαγγείη, ἢν μὲν οἷα δεῖ γίγνεσθαι γίγνηται, ξυμφέρει τε καὶ εὐφόρως φέρουσιν · ἢν δὲ μή, τοὐναντίον. Ἐπιβλέπειν οὖν δεῖ καὶ χώρην καὶ ὥρην καὶ ἡλικίαν καὶ νούσους, ἐν ᾗσι δεῖ ἢ οὔ[36].

« Si, dans les dérangements abdominaux et dans les vomissements qui surviennent spontanément, ce qui doit être évacué est évacué, ils sont utiles, et les malades les supportent facilement ; sinon, c'est le contraire. Il en est de même des évacuations (artificielles) ; si elles sont telles qu'elles doivent être, elles sont utiles et les malades les supportent facilement ; sinon, c'est le contraire : or, il faut prendre en considération le pays, la saison, l'âge, et les maladies dans lesquelles les évacuations conviennent ou ne conviennent pas. »

Léon. Καὶ τοῦτο ἄξιον ἐπισκοπῆς, τὸ μὴ παραυτίκα τὴν ἕξιν ἐναλλάσσειν, ἀλλὰ σταθμᾶσθαι τό τε εὔδαιμον καὶ εὔπορον καὶ τὴν ἄλλην λαμπρότητα καὶ οὕτω στῆναι πρὸς ὃ ἔξεστι.

« Et voici qui est digne d'attention : ne pas changer dès l'abord la façon d'être, mais mesurer le bonheur, l'abondance et toutes autres félicités, et se fixer ainsi par rapport au possible. »

La scholie précise qu'il convient de régler le régime (καταστῆσαι τὴν δίαιταν) du moine d'après les conditions de la vie qu'il menait dans le monde : il sera moins rigoureux pour ceux qui étaient habitués à l'abondance et au confort. Il n'y a aucune ressemblance de forme entre l'aphorisme et le *képhalaion*, mais la pensée qu'exprime le second a été manifestement calquée sur celle du premier. Léon transpose curieusement la notion d'évacuation sur le plan spirituel. Le moine, lui aussi, doit « évacuer » sa vie antérieure ; et cette opération, si on veut qu'elle soit bien supportée, doit être réglée en fonction des circonstances particulières, et notamment de la manière dont cette vie antérieure a modelé la personnalité du sujet.

Dans le *képhalaion* suivant, la transposition est soulignée par l'indiscutable ressemblance de forme qu'on relève dans la première phrase.

Hippocrate, Aph. I, 3. Ἐν τοῖσι γυμναστικοῖσιν αἱ ἐπ' ἄκρον εὐεξίαι σφαλεραί, ἢν ἐν τῷ ἐσχάτῳ ἔωσιν · οὐ γὰρ δύνανται μένειν ἐν τῷ αὐτέῳ, οὐδὲ ἀτρεμέειν · ἐπεὶ δὲ οὐκ ἀτρεμέουσιν, οὐδ' ἔτι δύνανται ἐπὶ τὸ βέλτιον ἐπιδιδόναι,

36. Littré, p. 458.

λείπεται ἐπὶ τὸ χεῖρον · τουτέων οὖν εἵνεκεν τὴν εὐεξίην λύειν ξυμφέρει μὴ βραδέως, ἵνα πάλιν ἀρχὴν ἀναθρέψιος λαμβάνῃ τὸ σῶμα · μηδὲ τὰς ξυμπτωσίας ἐς τὸ ἔσχατον ἄγειν, σφαλερὸν γάρ, ἀλλ' ὁκοίη ἂν ἡ φύσις ᾖ τοῦ μέλλοντος ὑπομένειν, ἐς τοῦτο ἄγειν. Ὡσαύτως δὲ καὶ αἱ κενώσιες αἱ ἐς τὸ ἔσχατον ἄγουσαι, σφαλεραί · καὶ πάλιν αἱ ἀναθρέψιες, αἱ ἐν τῷ ἐσχάτῳ ἐοῦσαι, σφαλεραί[37].

« Chez les athlètes, un état de santé porté à la dernière limite est dangereux ; demeurer stationnaire au même point est impossible ; or, ne demeurant pas stationnaire, et d'autre part, ne pouvant plus marcher vers le mieux, empirer est la seule voie qui reste. Pour ces motifs, il faut dissiper cet état sans retardement, afin que le corps recommence sur nouveaux frais la réparation ; il faut aussi, non pas porter à l'extrême les atténuations (gymnastiques) — car il y a des risques —, mais aller jusqu'au point compatible avec la constitution de l'individu soumis au régime. De même les évacuations (médicales) poussées à l'excès sont dangereuses, et, réciproquement, les réparations qui sont à l'extrême limite ont du danger. »

Léon, *Képh.* I, 4. Τὸ ἀγωνιστικὸν εἰς ἄκρον ἐλάσαν κίνδυνον ἀπήντησε · τὸ γὰρ τοιοῦτον κατάντημα εἰς ὄλισθον παρατρέπει · ἀμήχανον γὰρ οὕτως ἀνιέναι καὶ στῆναι καὶ θεωρίας μείζονος καταλαβεῖν · ἀλλὰ πρὸς τὰ δεινὰ καταρρυΐσκεται. Οὐκοῦν τὸ ὕψος σκοπείτω τὸ ὑποπέζιον, ὅπως ἀμέμπτως ἐπιδιδῷ.

Σχόλιον. Ὅτι ἐνίοτε ὁ ἀγωνιστὴς λίαν καὶ πρὸς ἄκρον ἀγωνιζόμενος καὶ εἰς ὕψος ἀνελθὼν ἀρετῆς ἐκ τοῦ τοιούτου ὕψους εἰς περίπτωσιν κινδυνεύει · διότι παρακολουθεῖ ἔστιν ὅτε τοῖς εἰς ὕψος κατορθωμάτων ἀναβαίνουσιν ὑψηλοφροσύνη, δι' ἣν ἀδύνατόν ἐστι τὸν τοιοῦτον ἀγωνιστὴν ἐδρασθῆναι καὶ τοῖς κατορθωθεῖσιν ἐμμεῖναι, ἢ πρὸς ὑψηλοτέραν ἔτι ἀνάγεσθαι θεωρίαν · ὥστε ἀνάγκῃ πρὸς τὰ χείρω λοιπὸν καταφέρεσθαι. Οὐκοῦν πρὸς τὸ ὕψος ἀναβὰς τῶν ἀρετῶν τὴν ταπείνωσιν ἐχέτω, ἵνα δι' αὐτῆς ἀεὶ προκόπτῃ.

« L'action du lutteur, poussée à l'extrême, rencontre un danger : un tel aboutissement fait faire fausse route jusqu'à la chute, car il n'y a pas moyen de monter ainsi, de se tenir ferme et d'atteindre à la plus haute contemplation, mais on s'effondre dans le mal. Donc que la hauteur regarde à ras de terre, afin de faire d'irréprochables progrès.

Scholie. Parfois le lutteur qui lutte beaucoup, à l'extrême, et qui est monté jusqu'au haut de la vertu, à cause de cette grande hauteur s'expose à un accident ; car ceux qui s'élèvent à la hauteur des grands exploits sont souvent suivis par l'orgueil, à cause duquel il est impossible à ce lutteur de s'établir et de persévérer dans les grands exploits qu'il a accomplis, ou de s'élever à une contemplation plus haute encore ; de sorte que fatalement, par la suite, il est précipité jusqu'au plus grand mal. Ainsi donc, que celui qui est monté à la cime des vertus garde l'humilité, afin de progresser toujours grâce à elle. »

Comme le style de ce *képhalaion* est particulièrement obscur, nous le citons avec sa scholie.

37. Littré, p. 458-460.

La comparaison entre le moine et l'athlète est si banale qu'il fallait s'attendre à ce que Léon saisît la première occasion de mettre en parallèle le régime et l'entraînement de celui-ci, et l'ascèse de celui-là. A la notion d'une forme physique trop parfaite, impossible à maintenir sans danger, il a substitué adroitement celle d'une ascèse téméraire qui, en éveillant des pensées d'orgueil, cause la chute du lutteur. La santé physique et la santé de l'âme ont les mêmes principes : qui ne peut plus progresser doit reculer, car les lois de la vie interdisent qu'on reste perpétuellement dans le même état.

La δίαιτα hippocratique est transposée par Léon dans le domaine spirituel sous deux formes différentes : elle correspond, soit aux ἐπιτιμήσεις, réprimandes et pénitences que l'on inflige au moine pour éprouver son endurance, soit à l'ἐγκράτεια, régime d'abstinence et de rigueurs que l'ascète s'impose quotidiennement pour lutter contre ses mauvais penchants. L'ἐπιτίμησις apparaît dans le *képhalaion* I, 5.

Hippocrate, *Aph.* I, 4. Αἱ λεπταὶ καὶ ἀκριβέες δίαιται, καὶ ἐν τοῖσι μακροῖσιν αἰεὶ πάθεσι, καὶ ἐν τοῖσιν ὀξέσιν, οὗ μὴ ἐπιδέχεται, σφαλεραί. Καὶ πάλιν αἱ ἐς τὸ ἔσχατον λεπτότητος ἀφιγμέναι δίαιται χαλεπαί · καὶ γὰρ αἱ πληρώσιες αἱ ἐν τῷ ἐσχάτῳ ἐοῦσαι χαλεπαί[38].

« Une diète ténue et stricte est dangereuse, dans les maladies longues toujours, et, parmi les maladies aiguës, dans celles qui ne s'en accommodent pas. D'un autre côté, la diète poussée jusqu'à la dernière limite de l'atténuation est pénible, car les réparations, à l'extrême limite, sont pénibles. »

Léon, *Képh.* I, 5. Τὰς δ' ἄκρως ἐπιτιμήσεις καὶ τὴν ἄλλην τῶν πειρατηρίων οἰκονόμησιν οὐ δεῖ ἄκρως προσφέρειν, πρὸς δὲ τοῦ στέγοντος τὴν ἰσχὺν ὑποτίθεσθαι.

« Il ne faut pas dispenser à l'excès les réprimandes excessives et les autres moyens d'éprouver, mais il faut les appliquer proportionnellement à la force du patient. »

Ce *képhalaion* montre bien comment la transposition s'étend à l'esprit même de la doctrine hippocratique : il n'y a que des cas particuliers, car c'est l'homme malade et non la maladie qui doit être soigné ; aussi est-il nécessaire d'avoir égard avant tout à la force du sujet. Les *képhalaia* 6 et 7 appliquent ce principe à la confession et à l'ἐγκράτεια, ce dernier sous une forme beaucoup plus proche que les deux précédents de l'aphorisme que nous venons de citer.

Léon, *Képh.* I, 7. Τὸ τῆς ἐγκρατείας ἰσχνὸν καὶ ἀκριβάζον πολυχρονίῳ καὶ κραταιῷ πάθει, οἷς ἀνένδεκτον, ἐπισφαλές.

« La rigueur exténuante de l'abstinence, dans une passion ancienne et puissante, est dangereuse pour ceux qui ne peuvent la supporter. »

38. Littré, p. 460-462.

Léon, qui s'est évertué à remplacer par des synonymes les termes qui composent la première phrase de l'aphorisme, a manifestement voulu marquer, en conservant tel quel le mot πάθος, l'identité profonde entre la pathologie du corps et celle de l'âme.

Léon interrompt ici la série des aphorismes qu'il prend pour modèle, et va chercher l'inspiration de son *képh.* I, 8 dans le livre II d'Hippocrate.

Hippocrate, *Aph.* II, 4. Οὐ πλησμονή, οὐ λιμός, οὐδ' ἄλλο οὐδὲν ἀγαθόν, ὅ τι ἂν μᾶλλον τῆς φύσιος ᾖ[39].

« Ni la satiété, ni la faim, ni rien de ce qui est au-delà de l'état naturel n'est bon. »

Léon, *Képh.* I, 8. 'Ακρίζουσα νηστεία καὶ πλήρωσις σιτήσεως ἐπίμεμπτα.

« Jeûne extrême et réplétion de nourriture sont à blâmer. »

Le *képh.* I, 9 est certainement inspiré, jusque dans sa forme, de l'aphorisme I, 6. Léon y apporte un correctif à l'indulgence dont il a fait preuve dans les *képhalaia* précédents, en rappelant que l'ἐγκράτεια doit être stricte pour ceux qui ont à vaincre un πάθος puissant, de même que dans les maladies graves le traitement ne doit pas subir de relâche.

Hippocrate, *Aph.* I, 6. 'Ες δὲ τὰ ἔσχατα νουσήματα αἱ ἔσχαται θεραπεῖαι ἐς ἀκριβείην κράτισται[40].

« Pour les extrêmes maladies, l'extrême exactitude du traitement est ce qu'il y a de plus puissant. »

Léon, *Képh.* I, 9. 'Υστάτῳ πάθει τελευταία καὶ ἀκριβὴς ἐγκράτεια βέλτιστος.

« Au dernier degré de la passion, l'extrême et exacte abstinence est excellente. »

Le pastiche n'est peut-être marqué nulle part plus que dans le *képhalaion* I, 11, que Léon, avec une véritable dextérité, a coulé dans le même moule que l'aphorisme I, 7.

Hippocrate, *Aph.* I, 7. Ὅκου μὲν κάτοξυ τὸ νούσημα, αὐτίκα καὶ τοὺς ἐσχάτους πόνους ἔχει, καὶ τῇ ἐσχάτως λεπτοτάτῃ διαίτῃ ἀναγκαῖον χρέεσθαι. ὅκου δὲ μή, ἀλλ' ἐνδέχεται ἁδροτέρως διαιτᾶν, τοσοῦτον ὑποκαταβαίνειν ὁκόσον ἂν ἡ νοῦσος μαλθακωτέρη τῶν ἐσχάτων ἔῃ[41].

« Quand la maladie est très aiguë, aussitôt elle offre les souffrances extrêmes, et aussitôt il est urgent de prescrire l'extrême diète ; s'il n'en est pas ainsi, mais qu'il soit loisible d'alimenter plus copieusement, on se relâchera de la sévérité du régime d'autant plus que la maladie s'éloignera davantage de l'extrémité. »

39. Littré, p. 470.
40. Littré, p. 462.
41. Littré, *ibid.*

Léon, *Képh.* I, 11. Οἷς μέγα καὶ κραταιὸν ὄφλημα καίριον καὶ τὸν μέλλοντα ἐπάγει κίνδυνον, τούτοις τὸ λίαν ἐγκρατὲς χρειῶδες · οἷς δὲ οὐ τοιοῦτον, ἀλλ' ἔξεστιν οἰκονομεῖν, τοσοῦτον μετριοῦν ὅσον τὸ πάθος τοῦ κραταιοῦ καθυφεῖται.

« A ceux qu'une grande et forte dette met en danger en ce temps-ci et dans le futur, à ceux-là une sévère abstinence est nécessaire. Mais ceux pour qui il n'en est pas de même, et auxquels on peut accorder des accommodements, il faut être d'autant plus modéré que la passion se relâche de sa violence. »

D'après la scholie, l'expression μέγα καὶ κραταιὸν ὄφλημα désigne, assez bizarrement, la concupiscence et l'inclination de la nature au péché (ἐπιθυμία ὀξεῖα καὶ ῥοπὴ τῆς φύσεως πρὸς τὴν ἁμαρτίαν).

L'aphorisme I, 8 traite de la nécessité d'une diète stricte dans les maladies aiguës. Transposée sur le plan de l'ascèse, l'idée a déjà été exprimée dans le *képhalaion* I, 9 que nous avons cité plus haut. Léon a donc préféré la présenter ici, non plus dans sa généralité, mais en l'appliquant à un cas particulier, celui du pénitent chez qui le souvenir de ses débordements passés risque de provoquer un retour de flamme, dû à sa vigueur physique restée intacte. Le style du *képhalaion*, là encore, est très obscur, de sorte qu'il a paru nécessaire de citer aussi la scholie. Les deux textes n'ont entre eux aucun rapport de forme.

Hippocrate, *Aph.* I, 8. Ὁκόταν δὲ ἀκμάζῃ τὸ νούσημα, τότε λεπτοτάτῃ διαίτῃ ἀναγκαῖον χρέεσθαι[42].

« Quand la maladie est dans sa force, la diète la plus sévère est alors de rigueur. »

Léon, *Képh.* I, 12. Τὸ μετάμελον τοῖς πρὶν ἀκολασταῖνον νοερῶς πλημμελήμασι πρὸς ἀγωνίσματα φέρειν ἀνυστικώτερα · τοῦ γὰρ ἰδίου τὸ κραταιὸν ἐνίοτε τὸ τῶν λογισμῶν ἀσελγαῖνον ὑπόπτερον ἀπειργάσατο.

Σχόλιον. Τοὺς πρὸς μετάνοιαν ἥκοντας καὶ πρὸς τὰ πρὶν ἀτοπήματα διὰ τῆς τῶν λογισμῶν φαντασίας εἰς ἐπιθυμίαν ἀκρατῶς καθισταμένους πρὸς ἐπιπονωτέρους ἄγειν ἀγῶνας, ἤτοι παννύχῳ στάσει καὶ τῇ λεπτοτάτῃ νηστείᾳ, ὡς διὰ τούτων συντακῆναι τὸ σῶμα · πολλάκις γάρ, εὐθαλοῦς ὄντος τοῦ σώματος, οἱ λογισμοὶ τοῦτον συνήγορον εὑρόντες κατὰ τῆς ψυχῆς νίκην ἤραντο.

« Le repentir à l'égard des péchés commis dans le passé en esprit d'une manière effrénée, il faut le porter à des combats plus efficaces, car la vigueur de ce qui nous est propre soutient parfois par des ailes l'impudence des pensées.

Scholie. Ceux qui sont venus au repentir et qui, à l'égard de leurs erreurs passées, tombent dans une concupiscence qu'ils ne peuvent maîtriser à cause des images que leur suggèrent leurs pensées, il faut les diriger vers des combats plus ardus, à savoir en les faisant rester debout toute la

42. Littré, p. 464.

nuit et jeûner avec la plus grande rigueur, afin de briser le corps par ces moyens : car souvent, quand le corps est florissant, les pensées qui l'ont trouvé comme avocat remportent la victoire sur l'âme. »

Enfin l'aphorisme I, 9 a pour sujet la nécessité, dans les cas graves, de pousser la δίαιτα aussi loin que le permet la force de résistance du malade. Léon applique ce principe aux rigueurs du jeûne.

Hippocrate, *Aph.* I, 9. Ξυντεκμαίρεσθαι δὲ χρὴ καὶ τὸν νοσέοντα, εἰ ἐξαρκέσει τῇ διαίτῃ πρὸς τὴν ἀκμὴν τῆς νούσου, καὶ πότερον ἐκεῖνος ἀπαυδήσει πρότερον, καὶ οὐ ἐξαρκέσει τῇ διαίτῃ, ἢ ἡ νοῦσος πρότερον ἀπαυδήσει καὶ ἀμβλυνεῖται[43].

« Il faut examiner le malade pour estimer s'il supportera le régime jusqu'au plus haut période de la maladie, et laquelle des deux alternatives arrivera, ou que le malade s'affaiblisse le premier et ne supporte pas le régime, ou que la maladie cède la première et s'amortisse. »

Léon, *Képh.* I, 13. Βρενθυομένῳ πάθει θεῖος λιμὸς ἐπιτεινέσθω, ἀνάλογος δὲ τῇ τοῦ παθαινομένου ῥώμῃ προσήτω · τὸ γὰρ τοιοῦτον πόνος μακρὸς ἐξιάσατο.

« Pour une passion qui s'exaspère, que la sainte famine soit aggravée, mais qu'elle s'applique proportionnellement à la vigueur du patient ; car en tel cas, un long travail le guérit complètement. »

La pensée de Léon est que le θεῖος λιμός, c'est-à-dire le jeûne, offre moins de danger s'il est prolongé que s'il est rendu encore plus strict.

Ici s'arrête la série des *képhalaia* inspirés par Hippocrate : les sujets que va maintenant traiter Léon, notamment la παραίνεσις, la manière dont le moine doit parler, la confession, etc., ne s'y prêtent plus. Mais çà et là on voit resurgir encore une réminiscence des *Aphorismes*, par exemple au *képh.* I, 25, qu'on peut rapprocher de l'aphorisme II, 49 :

Hippocrate, *Aph.* II, 49. Οἱ εἰθισμένοι τοὺς ξυνήθεας πόνους φέρειν, κἢν ὦσιν ἀσθενέες ἢ γέροντες, τῶν ἀξυνηθέων ἰσχυρῶν τε καὶ νέων ῥᾷον φέρουσιν[44].

« Les personnes faites à supporter des travaux journaliers les tolèrent, quoique faibles ou âgées, mieux que des gens forts et jeunes qui n'y sont pas faits. »

Léon, *Képh.* I, 25. Ἐθὰς μὲν ἀγὼν ὑπερήλιξιν ἢ σφριγῶσιν ἀήθης ἀλυπότερος.

« Avec l'accoutumance, la lutte est moins pénible pour ceux qui ont passé la jeunesse qu'elle ne l'est, sans accoutumance, pour ceux qui sont pleins de sève. »

Et la scholie, qui traduit ἀγών par ἄσκησις, explique que l'ascèse est affaire d'entraînement et non de vigueur physique : il faut se garder

43. Littré, *ibid.*
44. Littré, p. 484.

d'imposer à des novices, même jeunes et vigoureux, qui seraient inexpérimentés, les exercices que peuvent pratiquer de vieux moines. La transposition était d'autant plus facile que l'aphorisme favorisait bien la tendance à une indulgente prudence dont on relève tant de marques dans l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις.

Même là où il n'imite pas directement tel ou tel aphorisme, Léon aime calquer son style sur celui d'Hippocrate ; cela se voit moins au fait qu'il lui emprunte des termes médicaux — en nombre limité d'ailleurs — que dans la structure syntaxique de ses sentences. Trois procédés surtout se retrouvent fréquemment dans les *Aphorismes* comme dans l'Ὑποτύπωσις :

1) l'absence presque constante de copule dans les phrases qui s'organisent autour d'un sujet et d'un attribut, comme c'est le cas dans la première partie de l'aphorisme I, 1 ; dans les aphorismes I, 4 ; II, 4 ; I, 6 ; et dans les *képhalaia* I, 3 ; I, 7 ; I, 8 ; I, 9 ; I, 11 au début ;

2) la présence fréquente, à la fin de la phrase, d'un adjectif attribut servant à qualifier le pronostic ou l'efficacité d'un traitement, tel que ἀγαθόν, κακόν, ἐπισφαλές, θανάσιμον, βέλτιστον, etc. On a pu le remarquer à propos des aphorismes I, 3 ; I, 4 ; I, 6 ; II, 4 ; et dans les *képhalaia* I, 7 ; I, 8 ; I, 9. Parfois, il y en a deux, disposés d'une manière antithétique. Une construction comme celle qui forme l'aphorisme II, 1, par exemple (ἐν ᾧ νοσήματι ὕπνος πόνον ποιέει, θανάσιμον · ἢν δὲ ὕπνος ὠφελέῃ, οὐ θανάσιμον) se rencontre aussi dans certains *képhalaia*, comme I, 24 : Παντὶ πλημμελήματι πίστεως συντήρησις καὶ τὸ πρὸς τὴν παραίνεσιν φίλιον εὔχρηστον, τὸ δ' ἀντίπαλον φαυλότατον ;

3) la fréquence de l'infinitif à valeur d'impératif ; on en a relevé un dans le *képh.* I, 12.

Ne doit-on voir dans ces exercices d'imitation qu'un divertissement de pieux érudit, ou peut-on y chercher une intention plus profonde? Nous laisserons à de plus compétents que nous le soin de déterminer si l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις représente un apport réellement original à la littérature ascétique de Byzance. Ce qu'on peut raisonnablement conjecturer, c'est qu'un tel ensemble de références à la plus illustre des autorités médicales, en vue de mettre en garde les directeurs spirituels contre une ascèse trop indifférente aux contingences humaines, n'est pas sans rapport avec la personnalité de l'homme à qui était dédié le traité. Le biographe d'Euthyme nous a laissé de son modèle un portrait fort vivant, et en somme aussi objectif que le permettait le respect dû à la mémoire d'un père vénéré : c'est celui d'un moine de grand caractère, capable de braver la colère de Zaoutzès ou de Léon lui-même en faveur de coupables — ou présumés tels — et de tenir tête, presque seul, à Nicolas Mysticos rétabli sur le trône patriarcal et affamé de vengeance. Mais, en tant que directeur spirituel, il semble avoir dédaigné trop souvent les ménagements et les nuances qui font le prix de l'οἰκονομία, et Léon eut plus d'une fois à se plaindre de sa roideur quelque

peu bornée[45]. S'il est vrai que l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις est née d'entretiens entre l'empereur et son père spirituel, il est donc possible que son auteur ait voulu y enfermer une leçon de modération et d'humanité qu'il n'osait pas donner d'une manière plus directe au terrible higoumène.

Par-delà les relations personnelles — et parfois orageuses — qui ont lié Euthyme et Léon durant tout le règne de ce dernier, l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις nous fait entrevoir quelque chose des sentiments ambivalents, faits à la fois d'attirance et d'une certaine répulsion, que Léon pouvait entretenir pour l'état monastique tel qu'il se présentait à son époque. En réaction contre un empirisme sommaire, fruit d'un certain mépris pour la culture, ou contre l'application systématique de formules toutes faites, sans égard aux cas particuliers et aux limites de la nature humaine, son traité représente un effort pour intellectualiser la direction spirituelle, et à travers elle la formation du moine, et pour les régler κατὰ λόγον, selon une expression qu'il affectionne et qu'on retrouve dans les *Aphorismes*[46]. Cette tentative, quel qu'en ait été l'effet, jette un jour intéressant sur la personnalité si complexe de Léon VI.

45. Notamment à propos des quatre femmes de l'empereur : Théophano, qu'il soutint contre lui (*Vita Euthymii* VII, de Boor 21-22) ; Zoé Zaoutzina, dont il refusa de bénir le mariage, ce qui lui valut d'être envoyé en disgrâce à Saint-Diomède (*ib.* VIII, de Boor 24-25 et 26) ; Eudocie Baianè, qui eut le tort de mourir en couches aux environs de Pâques, de sorte qu'Euthyme insista pour qu'elle fût enterrée discrètement et sans faste, ce qui mit Léon fort en colère (*ib.* X, de Boor 33-34) ; Zoé Carbonopsina, à qui il refusa fort brutalement l'entrée de l'église (*ib.* XVII, de Boor 59-61).

46. Ἐπιϐουλὴ τὸν κατὰ λόγον ἀγῶνα φεύξασα ἔδωκε πίστωσιν · τούτου δὲ χωρὶς παλιννοστεῖ φοϐερώτερον, « l'attaque (du démon), en fuyant un combat mené rationnellement, donne de la confiance ; sans cela, elle revient plus redoutable », écrit-il dans le *képh.* III, 1, dont la position en tête du 3e livre indique l'importance. En revanche, en imitant l'aphorisme II, 52 dans le *képh.* I, 26, il supprime κατὰ λόγον pour le remplacer par κατὰ τὸ δέον. Il est vrai que le sens de l'expression est ici quelque peu différent. Hippocrate II, 52 : Πάντα κατὰ λόγον ποιέοντι, μὴ γινομένων τῶν κατὰ λόγον, μὴ μεταϐαίνειν ἐφ' ἕτερον, μένοντος τοῦ δόξαντος ἐξ ἀρχῆς. « Quand tout ce que l'on fait est conforme à la règle, et que, cependant, les choses ne succèdent pas selon la règle, il ne faut pas se tourner vers un autre côté, si l'indication primitive subsiste. » (Littré, p. 484). Léon I, 26 : Ἁρμοζόντως μεταχειριζομένῳ παραίνεσιν, εἴ τι μὴ γένοιτο κατὰ τὸ δέον, μὴ μετατάττειν ἑτέρᾳ, μένοντος τοῦ προκατειλημμένου δόγματος. « Celui qui administre convenablement la παραίνεσις ne doit pas, si quelque chose ne va pas comme il faudrait, la changer pour une autre, quand l'opinion à laquelle il s'était arrêté demeure la même. »

III. LES *Constitutions tactiques* ET LA *damnatio memoriae* DE L'EMPEREUR ALEXANDRE

L'ouvrage le plus connu de Léon VI, la Τακτικῶν σύντομος παράδοσις (*Tactica*, *Constitutions tactiques*) porte, dans un genre tout différent, la marque des mêmes préoccupations didactiques que l'Οἰακιστικὴ ψυχῶν ὑποτύπωσις. En général, la diversité des écrits de Léon reflète moins une curiosité de dilettante que le goût d'enseigner et de codifier, et c'est même là que trouve son unité essentielle l'œuvre d'un souverain autoritaire et consciencieux, qui considère son activité littéraire comme émanant de son autorité impériale et authentifiée par elle. C'est ce que montre bien le prooemion des *Tactica* : l'auteur insiste fortement sur le caractère normatif de son ouvrage, qui n'est pas à prendre comme un traité théorique composé par un spécialiste sans responsabilités personnelles, mais comme un règlement, un manuel juridique (πρόχειρος νόμος), dont les subordonnés militaires de l'empereur ne sont pas libres d'appliquer ou de négliger les dispositions (διατάξεις)[1]. Léon VI, que sa faible santé condamnait à ne connaître la guerre que par les livres, semble avoir été convaincu que les succès militaires dont son règne avait grand besoin dépendaient, non pas des dons personnels de ses stratèges ou de l'expérience qu'ils avaient pu acquérir sur le champ de bataille, mais de leur docilité à appliquer des recettes compilées par lui dans le silence du cabinet.

Il se peut que les *Constitutions tactiques* n'aient pas été écrites d'un seul jet. Si R. Vári, dont la belle édition critique est malheureusement restée inachevée[2], ne paraît pas s'être intéressé à cet aspect de l'histoire du texte, A. Dain a distingué deux recensions — plus précisément deux éditions, affirme-t-il — qui diffèrent par l'ordre dans lequel sont disposées les vingt Constitutions. L'édition définitive correspondrait à la recension dite ambrosienne, laquelle est divisée en deux familles, dont l'une a pour témoin principal l'*Ambrosianus* B 119 sup. (fin du xe s.), et dont l'autre est à l'origine de l'*Extrait tactique* publié par A. Dain[3]. Cette recension comporte, précédées du prooemion et suivies d'un épilogue, les vingt Constitutions dans l'ordre où elles se présentent dans l'édition imprimée — celle

1. Ὥσπερ οὖν ἄλλον τινὰ πρόχειρον νόμον ὑμῖν, ὡς εἴρηται, στρατηγικὸν τὴν παροῦσαν πραγματείαν ὑπαγορεύοντες προσεχῶς τε καὶ ἐπιπόνως ἀκούειν ὑμῶν παρακελευόμεθα (*PG*, 107, 677 B-C).

2. R. Vári, *Leonis imperatoris Tactica* (*Sylloge Tacticorum Graecorum*, III), t. I et t. II, fasc. 1, Budapest, 1917-1922. L'édition s'arrête au § 38 de la Constitution 14.

3. A. Dain, *L'« Extrait tactique » tiré de Léon VI le Sage* (Bibliothèque de l'École Pratique des Hautes Études, fasc. 284), Paris, 1942. On trouvera un stemma sommaire des *Tactica*, p. 21.

de la *Patrologie Grecque*, qui reproduit l'édition Meursius-Lami de 1745 —, à l'exception des Constitutions 3 et 4 qui ont été interverties par les éditeurs, évidemment pour se conformer à l'ordre indiqué par le texte du prooemion[4]. L'autre recension, dite laurentienne, tire son nom du *Laurentianus* 55, 4 (milieu du xe s.), manuscrit de luxe qui pourrait avoir été exécuté sur l'ordre de Constantin VII et qui, d'après un bon juge en la matière, J. Irigoin[5], serait resté enfermé dans la bibliothèque impériale jusqu'en 1204, ce qui expliquerait qu'on n'en possède aucune copie ancienne. Dans cette recension, les *diataxeis* 17 *(Sur les incursions inopinées)*, 15 *(Sur la guerre de siège)* et 19 *(Sur la guerre navale)* ne se trouvent pas dans le corps de l'ouvrage, mais font suite à l'épilogue dans l'ordre où nous les avons citées. Il s'agirait là d'une sorte de « préédition » dans laquelle ces trois Constitutions, écrites postérieurement aux autres, n'étaient pas encore intégrées à l'ensemble. Cette hypothèse paraît confirmée par le fait que la *diataxis* 15, là où elle est insérée, vient interrompre la série des *diataxeis* 13, 14 et 16 dont les titres indiquent suffisamment la cohérence : Περὶ τῆς πρὸ τοῦ πολέμου ἡμέρας, Περὶ τῆς ἡμέρας τοῦ πολέμου, Περὶ τῶν μετὰ τὸν πόλεμον. D'un autre côté, on s'explique mal que l'énumération des *diataxeis* qui fait partie du texte du prooemion corresponde, même dans le *Laurentianus*, non pas au contenu de cet important témoin, mais à l'ordre adopté dans l'« édition définitive ».

Quoi qu'il en soit de l'ordre chronologique de ces deux recensions, on remarquera que la dernière *diataxis* avant l'épilogue, c'est-à-dire la 17e dans la recension laurentienne, la 20e dans l'ambrosienne et l'édition imprimée, est la même dans l'un et l'autre cas. Le vague de son titre : Περὶ διαφορῶν γνωμικῶν κεφαλαίων, correspond à l'extrême diversité de son contenu. Elle dépasse toutes les autres en longueur, et de beaucoup[6] ; ses 221 paragraphes (κεφάλαια) entremêlent les préceptes les plus variés qui vont des détails techniques à de fréquentes considérations morales, voire religieuses, destinées surtout à entretenir le bon moral, la bonne conscience et la bonne tenue des troupes. Que ce mélange hétéroclite soit bien fait pour déconcerter un esprit moderne, cela se voit au jugement sévère porté par A. Dain et J.-A. de Foucault sur les méthodes de travail de l'auteur : « Léon VI, au lieu de suivre servilement ses sources, a voulu faire œuvre originale en disposant la matière suivant un plan logique. Malheureusement, il a dû procéder par fiches, si bien que son travail se présente comme une suite d'aphorismes ou préceptes détachés et numé-

4. *Opera Meursii,* t. IV (Florence, 1745), p. 529-920. Lami a repris et complété à l'aide d'un manuscrit que Meursius n'avait pas connu son *editio princeps,* parue à Leyde en 1612. Son ouvrage a été réimprimé dans Migne, *PG,* 107, 669-1120.

5. J. Irigoin, Pour une étude des centres de copie byzantins, *Scriptorium,* 13, 1959, p. 178-181.

6. La seconde en longueur est la Constitution 18 Περὶ μελετῆς διαφορῶν ἐθνικῶν τε καὶ Ῥωμαϊκῶν παρατάξεων, qui ne compte que 154 *képhalaia.* La plus courte est la 5e, qui n'en a que 14.

rotés. D'où des redites, des oublis, et, à la fin de l'ouvrage, des pensées en vrac, en manière d'épilogue, qui plus d'une fois eussent mieux trouvé leur place dans le développement proprement dit[7]. »

Il y a peut-être là, du moins en ce qui concerne cette « manière d'épilogue » qui n'est autre que la *diataxis* 20, un peu d'injustice. En fait, dans la littérature des *képhalaia* qui a eu un grand succès à Byzance, l'absence de tout plan logique est en quelque sorte une loi du genre, soit que l'auteur veuille éviter de lasser l'attention de son lecteur, soit plutôt qu'un aphorisme nettement détaché du contexte favorise mieux la rumination de l'esprit qu'amalgamé et fondu dans le cours d'un développement oratoire. On peut remarquer la même particularité, par exemple, à propos des κεφάλαια παραινετικά signés de Basile Ier et dont l'auteur est probablement Photius[8], ou bien de ceux du diacre Agapet[9] qui leur ont partiellement servi de modèle, ou bien encore des collections de « chapitres spirituels » tels que ceux de Syméon le Nouveau Théologien, à propos desquels leur plus récent éditeur, J. Darrouzès, note avec raison : « L'écrivain a collectionné au jour le jour des pensées qui lui semblaient bien venues ou mis de côté des notes sur des points capitaux de doctrine, sans qu'il y ait un plan ou un développement logique ; la tradition des centuriateurs n'admet pas des édifices de ce genre[10]. ». La 20e *diataxis* ne nous apparaît pas comme un fourre-tout où l'auteur aurait déversé pêle-mêle les fiches qu'il n'avait pas su distribuer dans les autres parties de l'ouvrage ; c'est un ouvrage à part, d'un genre différent, relié aux dix-neuf premières Constitutions par un lien tout formel, qui concourt à expliquer à la fois sa longueur et sa bigarrure. En fait, il porte, au sens propre du terme, la signature de l'auteur.

On sait que l'acrostiche est presque la règle dans les poèmes liturgiques byzantins de quelque étendue. Un long commerce avec ce genre littéraire finit par entraîner l'œil à chercher machinalement un acrostiche partout où la page présente un grand nombre de paragraphes et d'alinéas, comme c'est le cas dans les livres liturgiques et aussi dans les collections de *képhalaia*[11]. C'est de cette manière que, en parcourant le texte de la 20e Consti-

7. A. Dain et J.-A. de Foucault, Les stratégistes byzantins, *Tr. Mém.*, 2, Paris, 1967, p. 355. On trouvera dans cette étude, p. 354-357, l'exposé le meilleur et le plus récent des questions relatives aux *Tactica*.

8. Βασιλείου τοῦ Ῥωμαίων βασιλέως κεφάλαια παραινετικὰ ξϛ' πρὸς τὸ ἑαυτοῦ υἱὸν Λέοντα. L'édition de Banduri (*Imperium Orientale*, I, Paris, 1711, p. 171 s.) a été reproduite dans *PG*, 107, XXI-LVI (prolégomènes à l'édition des œuvres de Léon VI). L'attribution à Photius a été soutenue par L. Sternbach, *Analecta Photiana* (*Dissert. classis philol. Acad. Litt. Cracoviensis*, 2, 1893, p. 96 s.).

9. Ἔκθεσις κεφαλαίων παραινετικῶν σχεδιασθεῖσα παρὰ Ἀγαπητοῦ διακόνου τῆς ἁγιωτάτης τοῦ θεοῦ μεγάλης ἐκκλησίας πρὸς βασιλέα Ἰουστινιανόν. Les éditions sont très nombreuses. Nous l'avons consultée dans *PG*, 86/1, 1164-1185.

10. Syméon le Nouveau Théologien, *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*, éd. J. Darrouzès (*SC* 51, Paris, 1957), p. 29.

11. Les κεφάλαια παραινετικά de Basile I sont acrostiches, ainsi que ceux d'Agapet. L'acrostiche des premiers est : Βασίλειος ἐν Χριστῷ βασιλεὺς Ῥωμαίων Λέοντι τῷ πεποθημένῳ υἱῷ καὶ συμβασιλεῖ. Celle des seconds : Τῷ θειοτάτῳ καὶ εὐσεβεστάτῳ βασιλεῖ ἡμῶν Ἰουστινιανῷ Ἀγαπητὸς ὁ ἐλάχιστος διάκονος.

tution dans l'édition Migne, nous avons constaté l'existence d'un acrostiche formé par la lettre initiale de chacun des *képhalaia* qui la composent, à l'exception du premier qui fait office de prologue. En voici le texte, tel qu'on le trouve à la fois dans le *Laurentianus* (M) et dans l'*Ambrosianus* (A) :

Ἐν ὀνόματι τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ υἱοῦ καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος τῆς ἁγίας καὶ ὁμοουσίου καὶ προσκυνητῆς τριάδος τοῦ ἑνὸς καὶ μόνου ἀληθινοῦ Θεοῦ ἡμῶν[12] Λέων ὁ εἰρηνικὸς ἐν Χριστῷ αὐτοκράτωρ πιστὸς εὐσεβὴς εὐμενὴς ἀεισέβαστος αὔγουστος καὶ τοο (ω A) θπννιοα βασιλεὺς Ῥωμαίων.

Cet acrostiche, le plus long que nous connaissions dans un texte byzantin, ne semble avoir été remarqué ni de Meursius-Lami, qui ont suivi une tradition fautive et interverti les *képhalaia* 11 et 12, ni du copiste de l'*Ambrosianus* qui a bien numéroté ses paragraphes à partir du second et non du premier, mais qui a réuni en un seul les *képhalaia* 29 et 30. Dans le *Laurentianus*, en revanche, ce texte figure en tête du traité, immédiatement après le titre qui est : Λέοντος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ αὐτοκράτορος τῶν ἐν πολεμοῖς τακτικῶν σύντομος παράδοσις. Mais il est incomplet et s'arrête au mot αὔγουστος. Il se peut que le copiste de M l'ait trouvé, sous cette forme et à cette place, dans son modèle ; il se peut aussi qu'il l'ait tiré du texte et que, trouvant après le καὶ qui suit αὔγουστος une série de lettres dépourvues de sens, il ne soit pas allé plus loin dans son déchiffrement et ait pris l'initiative d'abréger le texte[13].

La rédaction de la formule ainsi mise en acrostiche rappelle de fort près celle d'un titre de loi. C'est là une manière de souligner clairement l'intention de l'auteur, pour qui les *Tactica* sont l'objet d'une promulgation plutôt que d'une édition, et qui veut que son traité soit considéré comme un véritable code par ceux auxquels il est adressé. Il n'est pas sans intérêt de comparer ce texte avec le titre de la 1re novelle du même Léon VI : Ἐν ὀνόματι τοῦ πᾶσιν ἀνθρώποις νομοτεθήσαντος τὰ σωτήρια Χριστοῦ τοῦ ἀληθινοῦ Θεοῦ ἡμῶν αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Φλάβιος Λέων εὐσεβὴς εὐτυχὴς ἔνδοξος νικητὴς τροπαιοῦχος ἀεισέβαστος αὔγουστος πιστὸς βασιλεὺς Στυλιανῷ τῷ περιφανεστάτῳ μαγίστρῳ τῶν θείων ὀφφικίων ἡμῶν[14]. Par un choix en apparence paradoxal pour un traité d'art militaire, mais évidemment délibéré[15], Léon a préféré

12. Dans le texte imprimé on a HMON. Mais la faute est évidente au début du képh. 120 : Ὀλέσας σου τοὺς ὑποχειρίους, ἐὰν ὑπάρχῃς χρημάτων ἐραστής ... (*PG*, 107, 1046 A). Lami propose de corriger Ὀλέσας en Ὀλέσεις ; mais M et A ont tous deux Ὤλεσας, qui vaut mieux pour le sens et qui rétablit l'acrostiche.

13. Παναληθινοῦ au lieu de μόνου ἀληθινοῦ.

14. P. Noailles et A. Dain, *Les Novelles de Léon VI le Sage*, Paris, 1944, p. 11.

15. Et en tout cas bien conforme au ton du prooemion, dans lequel Léon commence par proclamer son amour de la paix (672 D - 673 B). Il ajoute : Ἐπειδὴ δὲ ὁ ἀπ' ἀρχῆς ἀνθρωποκτόνος διάβολος καὶ τοῦ γένους ἡμῶν ἐχθρός, διὰ τῆς ἁμαρτίας ἰσχύσας (ἰσχυρᾶς Lami, à tort), κατὰ τῆς ἰδίας φύσεως ἀντιστρατεύεσθαι τοὺς ἀνθρώπους παρεσκεύασεν, πᾶσα ἀνάγκη ταῖς αὐτοῦ γινομέναις διὰ τῶν ἀνθρώπων μηχαναῖς ἀνθρώπους ἀντιστρατεύεσθαι, καὶ τοῖς ἐθέλουσι πολέμους ἔθνεσι μὴ εὐχειρώτους καθίστασθαι, ἀλλὰ ταῖς στρατηγικαῖς μεθόδοις τὴν σωτηρίαν πορίζεσθαι, καὶ δι' αὐτῶν φυλάττεσθαι μὲν ἀπὸ τῶν ἐπερχομέ-

à νικητής et à τροπαιοῦχος les épithètes plus pacifiques d'εἰρηνικός et d'εὐμενής.

Mais la particularité la plus notable de notre acrostiche est la série de dix lettres qui l'interrompt entre l'avant-dernier mot et celui qui le précède, et qui correspond aux *képhalaia* 197-206. Ce n'est sûrement pas là le résultat d'un accident de copie qui aurait mis le désordre dans les *képhalaia* en question, car de quelque façon qu'on dispose les lettres, on n'obtient pas de mot intelligible. S'agit-il d'une interpolation dont l'auteur aurait ignoré l'existence de l'acrostiche? La présence de καὶ immédiatement avant le passage brouillé exclut cette hypothèse, car ce καὶ suppose une lacune d'un ou de plusieurs mots : αὔγουστος καὶ βασιλεύς ne paraît pas une expression acceptable. Et comme il est invraisemblable que toute une série de *képhalaia* consécutifs aient subi une altération entre deux mots intégralement conservés, il ne reste qu'une seule hypothèse raisonnable : celle d'un brouillage intentionnel.

Si l'on ambitionne de rétablir le texte primitif, il est bien évident qu'il ne faut pas procéder en suivant les principes qui s'imposeraient si l'altération était due à des accidents de copie. Étant donné que l'auteur du brouillage n'a voulu que supprimer un mot sans essayer de le remplacer par un autre, il a dû utiliser des procédés relativement simples — qu'il faut au préalable classer selon leur degré de probabilité — pour modifier le début des *képhalaia* de manière que le sens n'en souffrît pas et que, stylistiquement parlant, la trace de la retouche ne fût pas trop voyante.

1) Le procédé le plus économique était, là où le texte s'y prêtait bien, d'intervertir simplement les premiers mots du *képhalaion.*

2) On pouvait aussi, sans toucher à l'ordre des mots, remplacer le premier par un autre de sens équivalent, mais d'initiale différente.

3) On pouvait encore, moins facilement, ajouter un ou plusieurs mots en tête du *képhalaion*,

4) ou au contraire retrancher à la même place un mot qui n'était pas indispensable.

νων πολεμίων, πράττειν δὲ κατὰ αὐτῶν ὅσα παθεῖν ἐκεῖνοι ἂν εἶεν ἄξιοι, ὡς ἂν ἐκκοπέντος τοῦ διὰ τῶν πονηρῶν ἐγχειρουμένου κακοῦ καὶ πάντων τὴν οἰκείαν σωτηρίαν ἀσπαζομένων, ἡ εἰρήνη παρὰ πᾶσι στερχθείη καὶ πολιτεύοιτο (673 C ; Vári I, p. 4-5). « Mais puisque le diable, dès l'origine homicide et ennemi de notre race, rendu fort par le péché, a déterminé les hommes à partir en guerre contre leur propre espèce, il est de toute nécessité que des hommes partent en guerre contre les machinations qu'il a montées en se servant des hommes, et ne se rendent pas plus faciles à soumettre par les nations qui aiment la guerre, mais que, par leurs connaissances stratégiques, ils s'assurent leur sauvegarde et, par elles, se gardent des ennemis qui les attaquent et leur fassent tout ce qu'ils méritent de subir ; de façon que, lorsqu'ils auront coupé court au mal que tentent de faire les méchants et que tout le monde se sera attaché à sa sécurité, la paix soit observée et respectée de tous. » Sans doute, c'est là un lieu commun, mais rien dans la vie de Léon ne permet de douter de ses goûts pacifiques.

Il reste à examiner le texte des dix *képhalaia* intéressés, ou tout au moins leur début, pour voir si l'une de ces quatre opérations, et de préférence la première, a été possible et a éventuellement laissé quelque trace.

Képh. 197. Τόπους ἐνύδρους μέλλων ποτὲ διαβαίνειν, ὕδωρ μὲν ὅσον δυνατὸν συνεπάγου · νύκτωρ δὲ ποιοῦ τὴν ὁδοιπορίαν ἀπὸ ἑσπέρας ἕως πρωΐ, τὴν δὲ ἡμέραν καθεύδειν προτρέπου ἀντὶ τῆς νυκτός. Οὕτως γὰρ ἧττον διψήσουσι τὰ ζῶα, καὶ αὐταρκής σοι γενήσεται ἡ τοῦ ὕδατος χρεία.

Ce texte, qui est celui de Migne, n'a de sens que si l'on corrige le second mot, ἐνύδρους, qui est probablement une faute d'impression, en ἀνύδρους. De fait, ἀνύδρους est bien la leçon commune à tous les témoins que nous avons pu consulter, et notamment M et A[16]. On peut alors traduire sans difficulté : « Si tu dois un jour traverser des régions sans eau, rassemble le plus d'eau possible, et fais route de nuit, depuis le soir jusqu'au matin ; donne l'ordre qu'on se repose le jour au lieu de la nuit, car ainsi les bêtes auront moins soif et l'eau dont tu disposes te suffira. »

Non seulement la transposition des deux premiers mots, 'Ανύδρους τόπους, ne nuirait ni au sens ni à la syntaxe, mais elle aurait l'avantage de mettre en valeur le mot le plus important.

Képh. 198. Οἰωνιστικοῖς λόγοις προσέκειτο στρατὸς καὶ σημείοις. Πταρμοῦ δὲ γενομένου παρά τινος ἠθύμουν οἱ στρατιῶται ὡς ἐπὶ χαλεπῷ οἰωνίσματι · εἶτα εἶπεν ὁ στρατηγός. « Οὐ θαυμαστὸν εἰ τοσούτων περιεστώτων εἷς ἔπταρεν ». Καὶ τούτου λεχθέντος γέλως ἐγένετο · ἔστι δὲ ὁ γέλως σωτηρίας δηλωτικὸς[17] [σημαντικός]. Καὶ οὕτως ἐχέφρων στρατηγὸς τὸ οἰώνισμα ἐναλλάξας θαρρεῖν τοὺς στρατιώτας παρεσκεύασεν.

« Une armée était attachée aux présages et aux signes. Quelqu'un éternua, et les soldats se découragèrent comme devant un mauvais présage. Alors le général dit : ' Pas étonnant que, de tant de personnes réunies, une ait éternué '. Ce mot fit rire, or le rire est signe de salut. C'est ainsi qu'un général avisé, en retournant le présage, donna confiance aux soldats. »

Au début de ce *képhalaion* (où, comme dans le suivant et dans le 213e, qu'on examinera plus loin, le pieux Léon ne se montre pas l'ennemi de certains accommodements avec la superstition qui semble avoir été endémique dans l'armée byzantine, pourvu qu'ils servent à entretenir le moral

16. M. CH. ASTRUC a bien voulu relever pour nous les variantes des manuscrits parisiens qui contiennent en tout ou en partie la 20e Constitution ; soit, pour la recension laurentienne : le *Paris. gr.* 1385 (XIIIe s.), le *Paris. suppl. gr.* 46 (XVIe s.), le *Paris. suppl. gr.* 41 (XVIe s.) ; pour l'ambrosienne : le *Paris. gr.* 2437 (an. 1555), le *Paris. suppl. gr.* 1166 (copie de E. Miller pour les folios qui nous intéressent), et deux manuscrits des Παρεκβολαί, le *Paris. gr.* 2441 (XVIe s.) et le *Paris. suppl. gr.* 26 (an. 1575). Sur les Παρεκβολαί et leur rapport avec la 20e Constitution, cf. l'article de A. DAIN et J.-A. DE FOUCAULT déjà cité (note 7), p. 368-369.

17. Σημαντικός, qui ne figure ni dans A ni dans M, est à supprimer ; c'est évidemment une variante de δηλωτικός introduite par erreur dans le texte.

des troupes), la périphrase οἰωνιστικοῖς λόγοις ne signifie rien de plus que οἰωνίσμασι, et paraît bien n'avoir pas d'autre utilité que de fournir au *képhalaion* l'initiale Λ dont l'auteur avait besoin. Il est donc légitime de rétablir Λόγοις οἰωνιστικοῖς, par une transposition analogue à celle du *képhalaion* 197.

Képh. 199. Ὅρα σύ, ἵνα ἐὰν ἐν ἡμέρᾳ τινὶ τοῦ ἐνιαυτοῦ ἢ μηνὸς γέγονε νίκη, μέλλεις[18] δὲ πρὸς πόλεμον συμβάλλειν, εἴγε δυνατόν σοι ἐν αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ· καὶ αὖθις τῆς μάχης ἀπάρξασθαι ἐπιτήδευσον, ὥστε εὐθαρσεῖς εἶναι τοὺς στρατιώτας...

Ici, toute transposition est impossible. Mais la syntaxe de cette première phrase est obscure, et la ponctuation adoptée par les éditeurs, et que nous reproduisons telle quelle, n'est pas de nature à l'éclairer. Le texte n'est d'ailleurs pas sûr, et σὺ paraît être une correction. On lit ὅρα σοι dans M, ὥρα σοι dans A ; cette dernière leçon est celle de la plupart des autres témoins, dont certains suppriment ἵνα. Et en effet, l'absence de ἵνα permettrait de faire dépendre de ὥρα σοι, et non de ἐπιτήδευσον, l'infinitif ἀπάρξασθαι, derrière lequel on déplacerait le point qui, dans le texte imprimé, suit le mot ἡμέρᾳ « Il est expédient pour toi..., si du moins cela t'est possible, d'engager à nouveau le combat au même jour...[19] » Mais comment garder ἐπιτήδευσον, dont la construction avec ὥστε n'est pas attestée, et qui est tout à fait inutile pour le sens? Si l'on retient ἵνα, soit qu'on adopte ὥρα σοι, soit qu'on accepte ὅρα σύ, il est en tout cas nécessaire de corriger ἐπιτήδευσον (qui d'ailleurs, pour le sens, ferait double emploi avec ὅρα) en ἐπιτηδεύσῃς, en supprimant toute ponctuation forte avant στρατιώτας. Tout deviendrait parfaitement simple et clair si l'on se contentait de supprimer les trois premiers mots en ponctuant : Ἐὰν (ou peut-être Ἐάν σοι) ἐν ἡμέρᾳ τινὶ... γέγονε νίκη, μέλλεις δὲ πρὸς πόλεμον συμβάλλειν, εἴτε δυνατόν σοι, ἐν αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ καὶ αὖθις τῆς μάχης ἀπάρξασθαι ἐπιτήδευσον, ὥστε εὐθαρσεῖς εἶναι τοὺς στρατιώτας... « Si tu as remporté une victoire en un certain jour ou en un certain mois de l'année et que tu sois sur le point de livrer bataille, arrange-toi, si du moins cela t'est possible, pour engager à nouveau le combat au même jour, de manière que les soldats aient bon moral...[20] »

Dans cette hypothèse, il n'y aurait pas à chercher la cause accidentelle qui aurait entraîné la corruption de ἐπιτηδεύσῃς en ἐπιτήδευσον dans le texte remanié, puisque ἐπιτήδευσον coïncide avec la leçon primitive. On doit supposer que, par une étrange inadvertance, le remanieur, en modifiant la construction de la phrase, a oublié de corriger son verbe.

Képh. 200. Θροείτω δέ σε μηδὲν ὃ μέλλω λέγειν· ὅτι στρατηγὸς ἀληθὴς καὶ ἄριστος τότε γινώσκεται, ὅταν μὴ τὸ δοκοῦν αὐτῷ ἴδιον συμφέρον ἐργάζεται μόνον,

18. M et A ont tous deux μέλλῃς δὲ.

19. De fait, dans M, le copiste a ponctué après ἀπάρξασθαι, tout en gardant ἵνα ; peut-être rattache-t-il cet infinitif à δυνατόν? De toute manière, la syntaxe est incohérente.

20. Cette correction nous a été suggérée par M. Ch. Astruc.

ἀλλὰ καὶ τὰ κοινὰ καὶ συμφέροντα τοῖς ὑποχειρίοις πραγματεύεται. Οὕτως γὰρ μετὰ τοῦ κοινῇ συμφέροντος καὶ τοῦ ἰδίου τεύξεται · ὅταν γὰρ ὁ ποιμὴν τῆς ποίμνης ἐπιμελεῖται, τῆς ἑαυτοῦ ὠφελείας παραίτιος γίνεται · εἰ δὲ ταύτης καταμελήσοι, οὐ μόνον ποιμὴν ἀληθὴς οὐ λογίζεται, ἀλλὰ καὶ τὴν ποίμνην ζημιούμενος τῆς ἐξ αὐτῆς ὠφελείας στερηθήσεται.

« Que ce que je vais dire ne te trouble en rien : un véritable et excellent général se reconnaît quand il n'agit pas seulement selon ce qui lui paraît être son intérêt personnel, mais quand il s'occupe aussi des affaires communes, utiles à ses subordonnés. Ainsi, en même temps que l'intérêt commun, il y trouvera le sien propre. Car lorsque le berger prend soin du troupeau, il se fait l'auteur de son propre profit ; mais s'il le néglige, non seulement on ne le tient pas pour un vrai berger, mais par le dommage qu'il cause au troupeau, il se privera du profit qui lui en revient. »

Cette remarque, pour être assez fine, n'a rien de « troublant » et ne justifie sans doute pas l'emploi d'un verbe de sens aussi fort que θροεῖν, qui, dans le Nouveau Testament, exprime l'effroi où les convulsions des derniers temps risquent de plonger les disciples du Christ : μελλήσετε δὲ ἀκούειν πολέμους καὶ ἀκοὰς πολέμων · ὁρᾶτε μὴ θροεῖσθε[21]. Un verbe qui indique le simple étonnement, la surprise exempte de crainte, conviendrait beaucoup mieux. Le plus courant, du moins dans la koinè byzantine, est ξενίζειν. On peut donc soupçonner avec vraisemblance qu'ici on a procédé par substitution, et que θροείτω remplace tant bien que mal un ξενιζέτω qui était la leçon primitive.

Arrivés à ce point, nous avons déjà obtenu les quatre initiales Α Λ Ε Ξ. La fin du mot disparu se laisse aisément deviner, ce qui nous permet de poursuivre avec plus de certitude.

Képh. 201. Πολεμίου ποτὲ ναυτικοῦ στόλου μετὰ οἰκείας δυνάμεως ναυτικῆς ὑποχωρῶν στρατηγὸς μηνοειδῆ παράταξιν ποιούμενος ὑποστρεφέτω πλέων κατὰ πρύμναν, καὶ οὕτως ἀποχωρίζεσθαι τῶν πολεμίων βουλευέσθω · καὶ γὰρ οὐ φεύγων, ἀλλὰ φυγομαχῶν ἑτοίμους ἕξει τὰς ναῦς καὶ αὖθις ἐπελθεῖν τοῖς πολεμίοις κατὰ πρῴραν, εἴγε καὶ τούτου χρεία γίνηται, τὰς πρῴρας ἔχων πρὸς αὐτούς. Καὶ γὰρ οὐδὲ θαρσήσουσιν ἐν τῷ κοιλώματι εἰσελθεῖν τὴν κύκλωσιν ὑφορώμενοι.

« Un stratège qui bat en retraite avec ses forces navales devant une flotte ennemie doit, en adoptant une formation en croissant, se retirer à reculons et rompre le contact avec l'ennemi selon ce plan. En effet, comme il ne fuit pas, mais refuse le combat, il aura ses vaisseaux tout prêts à marcher de nouveau en avant sur les ennemis, puisqu'il a les proues tournées vers eux. Car ils ne se risqueront pas à pénétrer dans la concavité de la formation, par crainte de l'encerclement. »

21. *Matth.* 24, 6. Cf. aussi II *Thess.* 2, 1-2 : Ἐρωτῶμεν δὲ ὑμᾶς, ἀδελφοί, ὑπὲρ τῆς παρουσίας τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ ἡμῶν ἐπισυναγωγῆς ἐπ' αὐτόν, εἰς τὸ μὴ ταχέως σαλευθῆναι ὑμᾶς ἀπὸ τοῦ νοὸς μηδὲ θροεῖσθαι...

Il n'y a pas ici de trace évidente d'une retouche. On remarquera cependant que le verbe ὑποχωρεῖν, au sens de « se retirer devant quelqu'un, lui céder la place », se construit ordinairement, non avec le génitif, mais avec l'accusatif ou le datif. On s'expliquerait mieux le génitif πολεμίου... στόλου, s'il avait été précédé primitivement de ἀπὸ, comme le verbe ἀναχωρεῖν employé dans le *képhalaion* 203 avec le même sens de « battre en retraite ».

Képh. 202. Νίκης σοι παρὰ Θεοῦ διδομένης, μὴ σφαλερῶς καὶ ἀκρατῶς δίωκε τοὺς πολεμίους, ἀλλὰ φυλάσσου τὰς ὑποστροφὰς αὐτῶν · ἡ γὰρ ἀκρατὴς δίωξις διαλύουσα τὴν τάξιν ἐπιβουλευτοὺς ποιήσει τοὺς διώκοντας.

« Quand Dieu te donne la victoire, ne poursuis pas l'ennemi sans précaution et sans frein, mais garde-toi de ses volte-face. Car une poursuite effrénée, en rompant les rangs, rendra les poursuivants vulnérables aux embuscades. »

Plusieurs transpositions sont possibles ici, mais aucune ne s'impose, et rien n'indique qu'on ait touché au texte. On notera que ce *képhalaion* ne fait que répéter sous une forme un peu abrégée le *képhalaion* 59[22]. C'est encore là une caractéristique du genre ; on la retrouve dans les κεφάλαια παραινετικά, où les mêmes thèmes sont repris de loin en loin, soit pour y ajouter quelque chose, soit simplement pour en varier la présentation.

Képh. 203. Νουνεχῶς διέρχου διὰ στενῶν τόπων, καὶ μάλιστα ἀναχωρῶν ἀπὸ τῆς πολεμίας τοὺς εὐρώστους καὶ ῥωμαλέους τῶν στρατιωτῶν ὄπισθεν ἐν τῇ οὐραγίᾳ τάσσε, ἵνα καὶ τοὺς ἐπερχομένους πολεμίους ἀμύνωνται ὄπισθεν καὶ μηδεὶς φεύγῃ ἔμπροσθεν μὴ τολμῶν παρελθεῖν τὴν σὴν ἐνδοξότητα παρατεταγμένην, καὶ δι' ἀμφοτέρων τηρῆται[23] ἡ τάξις ἀσφαλὴς καὶ ἄρρηκτος.

« Traverse avec circonspection les défilés, et surtout, quand tu évacues le pays ennemi, place en queue, à l'arrière-garde, les plus forts et les plus vigoureux des soldats, afin qu'à l'arrière ils repoussent les attaques ennemies, et qu'à l'avant personne ne s'enfuie en osant dépasser Ton Excellence au rang où elle se trouve ; qu'ainsi des deux côtés l'ordre soit maintenu sûr et infrangible. »

Dans les *képhalaia* de la 20e Constitution qui commencent par un impératif accompagné par un adverbe, on trouve indifféremment l'un ou l'autre en tête : Ἴσθι ἀκριβῶς (*képh.* 55), Ἀσφαλῶς δίωκε (*képh.* 59), Νουνεχῶς ἐπίβαλλε (*képh.* 121). La transposition Διέρχου νουνεχῶς n'est donc pas contraire aux habitudes stylistiques de l'auteur.

22. Ἀσφαλῶς δίωκε τοὺς πολεμίους μετὰ νίκην, ὦ στρατηγέ, καὶ μὴ διεσπαρμένως ἐπέρχου, μάλιστα συντεταγμένοις ἐκείνοις. Ὁ γὰρ τοῦτο ποιῶν, τὴν ἑαυτοῦ νίκην τοῖς πολεμίοις προδίδωσι · καὶ γὰρ ἀναστρέψαντες μετὰ συντάξεως οἱ ἐχθροὶ κατὰ σοῦ ἀσυντάκτως καὶ διεσπαρμένως διώκοντος ῥᾳδίως σοῦ περιγένωνται καὶ πρὸς τὸ ἐναντίον ἀντιπνεύσουσι τὴν κατ' αὐτῶν μάχην (1029 A).

23. Τηρῆται est la leçon de M. A et le texte imprimé ont τηρεῖται.

Képh. 204. Ἵνα ῥώμην κατὰ τῶν πολεμίων ἐνθήσῃς τῷ στρατεύματι, παράγγελλε αὐτοὺς ἵνα, εἰ μὲν βοῶντες ἐπέρχονται αὐτοῖς οἱ πολέμιοι ἐν τῇ συμβολῇ τῆς μάχης, δέχωνται αὐτοὺς μετὰ σιωπῆς · ἐὰν δὲ ἐκεῖνοι μετὰ σιωπῆς ἐπέρχωνται, τότε μετὰ βοῆς καὶ κραυγῆς οἱ σοὶ ἀντεξελαύνουσι κατ' αὐτῶν.

« Pour inspirer la vigueur à la troupe contre l'ennemi, ordonne-lui, si l'ennemi la charge en criant au moment où le combat s'engage, de le recevoir en silence ; mais s'il charge en silence, alors les tiens marcheront sur lui avec cris et clameurs. »

Le terme ῥώμην attire tout de suite l'attention, d'abord par sa rareté relative à l'époque byzantine — et de fait, les témoins de la recension ambrosienne le remplacent par un équivalent plus courant, ἰσχύν[24] —, ensuite parce que, sur les huit *képhalaia* de la 20e Constitution qui ont pour initiale la lettre ῾Ρ, cinq commencent par ῾Ρώμην (*képh.* 17 et 149) ou ῾Ρώμη (*képh.* 153), ou par l'adjectif ῾Ρωμαλέον (*képh.* 129 et 215). L'ordre primitif a pu être, soit ῾Ρώμην... ἵνα ἐνθήσῃς, soit ῾Ρώμην ἵνα... ἐνθήσῃς.

Képh. 205. Ὅταν ἀπορῇς ἐξοπλίσεως τῶν στρατιωτῶν, τοῖς εὐπόροις μέν, μὴ στρατευομένοις δέ, κέλευε, ἐὰν μὴ βούλωνται στρατεύεσθαι, παρέχειν ἕκαστον ἵππον ἀντὶ ἑαυτοῦ καὶ ἄνδρα · καὶ οὕτως οἵ τε πένητες ἀνδρεῖοι ὁπλισθήσονται, οἵ τε πλούσιοι καὶ ἄνανδροι δουλεύσουσι κατ' ἰσότητα τῶν στρατευομένων.

« Quand tu manques d'armements pour les soldats, ordonne aux riches qui ne s'enrôlent pas de fournir chacun, s'ils ne veulent pas s'enrôler, un cheval et un homme à sa place ; et ainsi les pauvres braves seront armés, et les riches sans courage serviront autant que ceux qui s'enrôlent. »

Ὅταν est la leçon commune à M et à A ; quelques témoins ont ἐάν. Tel que nous le donnent les deux principaux manuscrits, on ne voit rien à changer au texte de ce *képhalaion*, le seul où Léon paraisse s'intéresser au grave problème du recrutement de l'armée.

Képh. 206. Ἅμα τοῖς καβαλλαρίοις (καβαλλαρικοῖς MA, ce qui est la bonne leçon) καὶ πεζικὴν ἐπιφερόμενος στρατιάν, συνεποχεῖσθαι αὐτὴν ἐν τοῖς ἵπποις πολλάκις κέλευε δηλονότι ἐλαφρὴν ὅπλισιν ὅπερ δέον ἔχοντας καὶ τοῖς ποσὶν ὀξέως τρέχειν δυναμένους...

« Emmène avec ta cavalerie un corps de fantassins et fais-les souvent monter en croupe sur les chevaux, avec l'armure légère qui convient, bien entendu, et capables de courir rapidement à pied... » L'auteur ajoute que cette infanterie, pouvant ainsi occuper plus rapidement les hauteurs, tirera de là sur l'ennemi avec ses frondes et ses arcs.

Ici encore, aucune correction ne s'impose ; mais on voit qu'il est possible, sans altérer le sens, de remplacer ἅμα par σύναμα, voire simplement par σύν.

24. Le mot a été oublié dans A, et ajouté au bout de la ligne après ἵνα.

Si nous alignons les uns au-dessous des autres les débuts des dix *képhalaia* tels que nous proposons de les restituer, nous obtenons :

Ἀνύδρους τόπους Λόγοις οἰωνιστικοῖς	par transposition
Ἐὰν ἐν ἡμέρᾳ τινὶ	par suppression des trois premiers mots
Ξενιζέτω δέ σε	par substitution d'un synonyme
Ἀπὸ πολεμίου	par addition d'un mot
Νίκης σοι παρὰ Θεοῦ	sans changement
Διέρχου νουνεχῶς Ῥώμην... ἵνα ἐνθήσῃς	par transposition
Ὅταν ἀπορῇς	sans changement
Σύναμα τοῖς καβαλλαρικοῖς	par substitution d'un synonyme.

Sans doute, toutes ces restitutions n'ont pas le même degré de certitude ; du moins les quatre qui sont obtenues par transposition, ajoutées aux deux cas où le texte est resté inchangé, en donnant ΑΛ...ΝΔΡΟ., suffiraient-elles pour que l'on reconnaisse dans le mot effacé le nom d'Alexandre, frère de Léon VI et coempereur jusqu'au 11 mai 912, date à laquelle il lui succéda. Quel autre mot, du reste, pourrait avoir été relié par καὶ à ce qui précède? Ce n'aurait pas pu être, en tout cas, un dernier épithète ou titre honorifique rapporté à Léon, car il aurait été ajouté à la liste sans particule de liaison, comme c'est l'usage dans les formules de ce genre.

La seule difficulté qui pourrait s'opposer à notre restitution, c'est que tous les titres et épithètes qui accompagnent les deux noms sont au singulier et ne peuvent donc s'appliquer qu'à Léon. Il est en effet peu probable qu'on ait touché à la série des titres qui sont encadrés entre le nom de Léon et celui d'Alexandre, car on ne discerne dans les *képhalaia* correspondants aucun vestige d'un remaniement que son ampleur eût du reste rendu difficile, et qui aurait exigé notamment la suppression de cinq *képhalaia* pour transformer οἱ en ὁ, αὐτοκράτορες en αὐτοκράτωρ, εὐσεβεῖς εὐμενεῖς en εὐσεβὴς εὐμενής. Il vaut mieux supposer que Léon s'était réservé pour lui seul tous les titres à l'exception de βασιλεύς. Or, la position de ce dernier oblige à admettre, ou qu'il s'applique au seul Alexandre, ce qui est absurde, ou qu'il était au pluriel dans la rédaction primitive. Il faut donc rétablir βασιλεῖς à la place de βασιλεὺς dans l'acrostiche, ce qui suppose la correction du seul *képhalaion* 213. Celui-ci a pour sujet la lutte contre les vices qui peuvent démoraliser les troupes, et notamment contre la superstition, à l'égard de laquelle cependant Léon observe la même attitude ambiguë qu'on a déjà remarquée à propos des *képh.* 198 et 199. Le texte étant fort long, nous n'en citons que la première phrase.

Ὑπολαμβάνω σε ἰατρὸν οἱωνεὶ μεγάλου σώματος τοῦ στρατεύματος · καὶ χρή σε ὥσπερ τῆς νόσου τὰς αἰτίας ἐξελαύνειν τοῦ στρατοῦ, οἷον ἀργίαν, τρυφήν, πολυτελείαν, ἀσωτίαν, ἀλλὰ καὶ μαντείας καὶ σύμβολα καὶ οἰωνισμοὺς καὶ ὀνείρους, μάλιστα

εὐσεβῆ τυγχάνοντα περὶ τὸ θεῖον παρορᾶν σε χρή, εἰ μή τις ἀνάγκη καὶ τούτων παρεῖναι προσποίησιν[25]...

« Je te considère comme le médecin de ce grand corps qu'est une armée. Tu dois donc chasser de l'armée les causes de ce qu'on peut comparer à la maladie, telles que l'oisiveté, le confort, le luxe, la débauche ; mais encore les procédés de divination, les signes et les présages, les rêves, tu dois, par piété à l'égard de la divinité, les dédaigner absolument, à moins que quelque nécessité ne t'oblige précisément à les feindre... »

Le mot ἰατρόν, le plus important de la première phrase, a sa place toute marquée en tête de tout le *képhalaion*, et il est facile de transposer les premiers mots : Ἰατρὸν ὑπολαμβάνω σε. On remarquera du reste que le cas de ce *képhalaion* n'est pas identique à celui des dix autres qu'on vient d'examiner : il s'agissait ici pour le remanieur, non plus de remplacer une initiale donnée par n'importe quelle autre, mais de substituer une initiale Ὑ à une initiale I ; et c'est sans doute cette obligation qui justifie l'emploi de ὑπολαμβάνω, qui, dans cet ensemble d'un style fort soigné, a la pâleur et l'insignifiance d'une cheville. Le texte primitif pouvait aussi bien être : Ἰατρὸς εἶ σὺ ou Ἰατρόν σε λογίζομαι.

Une fois le texte rétabli, une triple question se pose : celle de la date du brouillage, de son auteur et du motif auquel on doit l'attribuer. Nous nous avouons peu qualifié pour résoudre ce petit problème, qui relève de l'historien. Du moins nous pouvons remarquer que l'intervention du remanieur, qui a laissé la même trace dans les deux recensions, doit par conséquent remonter très haut dans la tradition du texte, c'est-à-dire soit à Léon VI lui-même, soit à Constantin VII, puisqu'il faut évidemment exclure le court règne d'Alexandre qui va du 12 mai 912 au 6 juin 913.

Si l'on pouvait établir avec certitude que Léon lui-même a effacé de son traité le nom de son frère, on aurait là une confirmation de l'hypothèse soutenue par Sp. Lambros en 1895[26], reprise en 1928 par St. Runciman[27], et selon laquelle Léon aurait, durant un certain temps, retiré la dignité de coempereur à son frère qui avait conspiré contre lui. Cette hypothèse, appuyée d'une part sur un passage de la *Vita Euthymii* racontant qu'Alexandre fut séparé de sa femme à la suite d'un complot qu'il avait ourdi contre Léon[28], et d'autre part sur l'existence de monnaies où Léon est représenté seul, a été réfutée par G. Ostrogorsky[29], dont l'argumentation, pour être vieille de quarante ans, n'a rien perdu de sa force. Du reste, si

25. Leçon de M et de l'édition imprimée. L'éditeur dit avoir corrigé un προσπίνησιν que je n'ai trouvé nulle part.

26. Sp. Lambros, Leo und Alexander als Mitkaiser von Byzanz, *BZ*, 4, 1895, p. 92-98.

27. St. Runciman, *The Emperor Romanus Lecapenus*, Cambridge, 1929, p. 45.

28. *Vita Euthymii*, IX (éd. de Boor, p. 29).

29. G. Ostrogorsky, Zum Reisebericht des Harun-ibn-Jahja, *Seminarium Kondakovianum*, 5, Prague, 1932, p. 253, n. 10.

Léon était l'auteur des onze retouches que nous avons passées en revue, on aurait pu s'attendre à ce qu'il procédât d'une manière à la fois plus adroite et plus radicale. L'intervention du remanieur a été le plus discrète possible, attentive à respecter au maximum le sens des passages sur lesquels il travaillait ; en revanche elle témoigne, dans le cas des *képhalaia* 200, 201 et surtout 199, d'une maladresse où l'on ne reconnaît guère la main du styliste minutieux et exercé qu'était Léon VI. Et c'est peut-être précisément l'excès de respect pour un texte sorti d'une plume impériale — respect spontané ou imposé par un autre — qui est responsable de cette gaucherie.

On est donc tenté de considérer le remaniement comme postérieur aux règnes de Léon VI et d'Alexandre. On connaît la réputation exécrable faite à ce dernier par les chroniqueurs à la suite du Logothète, qui le présente comme un débauché et un impie, lamentablement inférieur à ses responsabilités impériales. Que cette espèce de « damnatio memoriae » soit allée jusqu'à faire disparaître le nom d'Alexandre de certains ouvrages littéraires où il était mentionné avec honneur, cela semble à peu près sûr. Tout récemment, I. Ševčenko a publié une série de poèmes en vers politiques sur la mort de Léon VI (poèmes I-III) et de Constantin VII (poème IV), copiés dans les marges du fameux manuscrit illustré de Skylitzès conservé à Madrid, et que l'éditeur croit tirés d'un recueil d'épigrammes funéraires consacrés à des empereurs et à de grands personnages. Dans le poème III, qui est fait de distiques formant un acrostiche alphabétique irrégulièrement interrompu par des refrains, on relève le nom d'Alexandre, qualifié de ὁ τῆς πορφύρας ἥλιος (v. 55)[30]. Cette mention flatteuse du successeur de Léon, unique jusqu'à ce jour dans les lettres byzantines, comme le note l'éditeur[31], l'incline à fixer la composition du poème entre la mort de Léon et celle d'Alexandre, et bien que cette datation n'aille pas sans quelque difficulté, on n'en voit pas de meilleure à proposer. Mais par la suite, le poème semble avoir été partiellement expurgé : il manque le distique qui correspond dans l'acrostiche à la lettre Ψ et qui paraît bien, d'après le contexte, avoir contenu l'éloge d'Alexandre. L'époque de cette mutilation est évidemment impossible à fixer ; il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'elle remonte à des années où rancunes et scandales suscités par les folies d'Alexandre étaient encore frais dans les mémoires. Il se peut que Constantin VII lui-même ait eu des raisons particulières de tenir en exécration la

30. I. Ševčenko, Poems on the deaths of Leo VI and Constantine VII, *DOP*, 33-34, 1969-70, p. 185-228. Un passage intéressant du poème III met dans la bouche de Léon mourant un discours à quelqu'un qu'il appelle δέσποτα καὶ ἀδελφέ, et à qui il confie son fils, en le priant d'oublier les offenses qu'il a reçues de lui, Léon. L'auteur estime que cela peut s'appliquer soit à Alexandre, soit à Nicolas Mysticos, mais il se prononce finalement en faveur du premier.

31. Sur l'ensemble des témoignages défavorables à Alexandre, cf. Patricia Karlin-Hayter, The Emperor Alexander's Bad Name, *Speculum*, 44, 1969, p. 585-596 (article cité par I. Ševčenko, *o.c.*).

mémoire de son oncle, s'il est vrai que celui-ci avait eu l'intention de le faire châtrer quand il était tout jeune encore, afin d'adopter Basilitzès. Cette rumeur nous est parvenue par deux sources différentes, le récit du Logothète et l'éloge funèbre d'Euthyme par Aréthas[32].

Si l'on veut essayer de concilier la présence de l'acrostiche où le nom d'Alexandre est brouillé de la même façon dans tous les témoins, et l'existence de deux recensions dont la plus ancienne paraît remonter à Constantin VII, on peut imaginer que les choses se sont passées de la manière suivante. Léon VI avait publié une première édition en dix-sept διατάξεις ; par la suite, il avait rédigé trois nouvelles constitutions, qui étaient venues s'ajouter en appendice à l'ouvrage achevé. Son intention, non réalisée de son vivant, était de les incorporer à la première série de διατάξεις dans une seconde édition en vue de laquelle il avait déjà remanié son prooemion. L'ensemble aura été publié par les soins de Constantin VII dans l'état où il l'avait trouvé, mais au préalable il aura fait effacer le nom d'Alexandre dans l'acrostiche, par un ouvrier médiocre ou gêné par des consignes trop strictes. Par la suite, l'ordre des constitutions aura été rendu conforme au plan indiqué par le prooemion, dans un exemplaire dont sont issus tous les témoins autres que M ; mais la correction de l'acrostiche doit remonter à l'archétype commun à cet exemplaire et au modèle de M.

Tout cela ne modifie pas sensiblement le classement des témoins proposé par Vári ; du moins avons-nous la confirmation du fait que nous ne possédons plus, même dans M, le texte de la « préédition » des *Tactica* tel qu'il est sorti des mains de Léon VI, et que l'archétype de toute notre tradition a déjà été revu et retouché au temps de Constantin VII. Et si notre hypothèse est exacte, les corrections apportées au texte de la 20ᵉ διάταξις montrent, avec une plus grande précision chronologique que le poème publié par I. Ševčenko, à quel point et combien précocement fut honnie la mémoire de l'empereur Alexandre.

José Grosdidier de Matons.

32. Syméon Magister, dans Théophane continué, Bonn, 1835, p. 716 : τὸν δὲ τοῦ Λέοντος παῖδα πολλάκις εὐνουχίσαι βουληθεὶς διεσκεδάσθη παρὰ τῶν ὑπὸ τοῦ Λέοντος εὐεργηθέντων, ποτὲ μὲν ὡς νήπιον, ποτὲ δὲ ὡς ἀσθενοῦντα ὑποβαλλόντων.

UN NOUVEAU NOM SUR LA LISTE ÉPISCOPALE D'APAMÉE : L'ARCHEVÊQUE PHOTIUS EN 483.

Au cours des recherches entreprises, à partir de 1965, dans la région d'Apamée-sur-l'Oronte pour tenter d'identifier le village de Nikertai et l'emplacement de ses monastères mentionnés par Théodoret de Cyr au ve siècle[1], puis par des lettres du clergé et des moines d'Apamène au vi^e siècle[2], nous avons repéré, grâce aux photographies aériennes, vingt-six sites présumés antiques sur le plateau Nord d'Apamée. Au site 13, qui répond à la distance de 3 milles que Théodoret assignait à son propre monastère par rapport à Apamée[3], nous avons mis au jour un ensemble chrétien de caractère communautaire comportant une église, des sépultures, des installations agricoles, tandis que les sondages opérés aux sites 11 et 12 révèlent des bâtiments d'époque byzantine[4].

Les monastères de Nikertai ayant essaimé dès le début du ve siècle, nous avons également prospecté les contreforts du Djebel Zawiye qui n'ont pas encore fait l'objet d'une étude aussi attentive que le reste du Massif calcaire. Le village de Huarte, à 12 km au Nord d'Apamée, avec son vaste complexe de ruines, avait attiré mon attention lorsqu'en 1965 j'y avais remarqué, dans une maison arabe récemment construite sur la

1. Cf. Théodoret, *Histoire Philothée* (Φιλόθεος Ἱστορία) ou *Histoire Religieuse*, III (*PG*, 82, col. 1325 D).

2. Cf. E. Honigmann, *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieure au VIe siècle, CSCO*, Subs. 2, Louvain, 1961, p. 61-62.

3. Théodoret, *ep.* 119, in Théodoret de Cyr, *Correspondance*, éd. Y. Azéma, coll. « Sources chrétiennes », t. III, p. 80, 17-21.

4. L'état de la question et une première relation des *Recherches sur le site de Nikertai* (1965-1966) ont paru dans les *Annales archéologiques arabes syriennes*, 18, 1969, p. 37-54. — Sur les fouilles de 1968-1969, voir, en dernier lieu, M.-T. et P. Canivet. Sites chrétiens d'Apamène dans *Syria*, 48, 1971, p. 295-321.

crête, une mosaïque à décor géométrique. En 1968, des sondages nous ayant assuré que la mosaïque se prolongeait au-delà de la maison Khalil, nous avons commencé à dégager, en juillet 1969, la partie Ouest d'une église à trois nefs dont le sol était couvert d'une mosaïque. Des scènes d'animaux qui s'affrontent parmi les arbres et les fleurs stylisées sont entourées d'une bande à motif floral avec des oiseaux. Cette mosaïque, dégagée sur une longueur de 7 m environ, recouvrait une autre mosaïque, 24 cm plus bas, constituée par une bande de 7,68 m de longueur sur 3,25 m de largeur, avec une décoration analogue à la précédente. Les parties dégagées ont été transportées à Damas. Enfin, un sondage a révélé dans cette église un troisième niveau de mosaïque.

Sur la mosaïque supérieure, à 1,60 m de la porte Ouest de la nef principale, dans un cadre rectangulaire à fond blanc, défini par un listel noir de 1,55 m de longueur sur 1,12 m de largeur, on lisait en entrant une inscription grecque de 8 lignes en caractères noirs. Les photographies ont été prises avant le transfert de la mosaïque qui se trouve actuellement au Musée de Damas (fig. 1).

Les lettres sont rectangulaires, sauf le *koppa* et l'*omicron* inscrits, qui affectent la forme lunaire, ainsi que les boucles du *bêta* et du *rho*. L'*alpha* à barre brisée est surmonté d'un trait. Le *delta* également, à la l. 7, où il marque le nombre, et à la l. 8 ; ailleurs (l. 2, 3 et 4), son côté droit se prolonge en haut et à gauche. De même, le *lambda* est surmonté d'un trait à la l. 5, mais à la l. 6 son jambage droit se prolonge en haut et à gauche. La boucle du *rho*, la base du *delta* et le sommet du *pi* sont munis d'*apices*. Le *iota* de Ἰακόβου (l. 4) est barré, ainsi que la haste de l'*upsilon* et du *psi*. Les barres extrêmes du *xi* sont réunies par une ligne serpentante. Le trait ondulé en forme de S indique l'abréviation[5].

Chaque ligne comprend de 21 à 27 caractères formés, selon la verticale, de 7 à 10 tessères de 0,90 cm de côté environ.

Hauteur moyenne des lignes : l. 1, 8,3 cm; l. 2, 7,65 cm; l. 3 et 8, 6,80 cm à 7,65 cm ; l. 4 et 7, 6,80 cm ; l. 5 et 6, 6 cm à 6,80 cm. — Largeur moyenne des lettres, prise sur *epsilon* : 4 cm, mais le premier *oméga* de la l. 2 atteint 6,80 cm avec 8 tessères à la base.

Entre les lignes, blanc de 2 rangées de tessères ; entre les lettres, écart de 1 à 4 rangées. Une seule ligature à la l. 5, entre *alpha* et *sigma*.

La dernière ligne s'achève avec une palmette. Sous l'inscription, 5 feuilles de lierre de couleur noire avec leur tige et, au-dessous, 4 losanges de même teinte.

Comparée au dessin de la mosaïque, l'inscription paraît être exécutée par une main moins habile. Elle est bien conservée, malgré l'éclatement de de quelques lettres ou fragments de caractères aux lignes 6, 7 et 8.

5. Pour l'emploi de ce trait ondulé, interprété comme signe de suspension entre deux mots ou accent de nombre, comparer avec *IGLS*, IV, 1490, 1619 ; V, 2002, 2176.

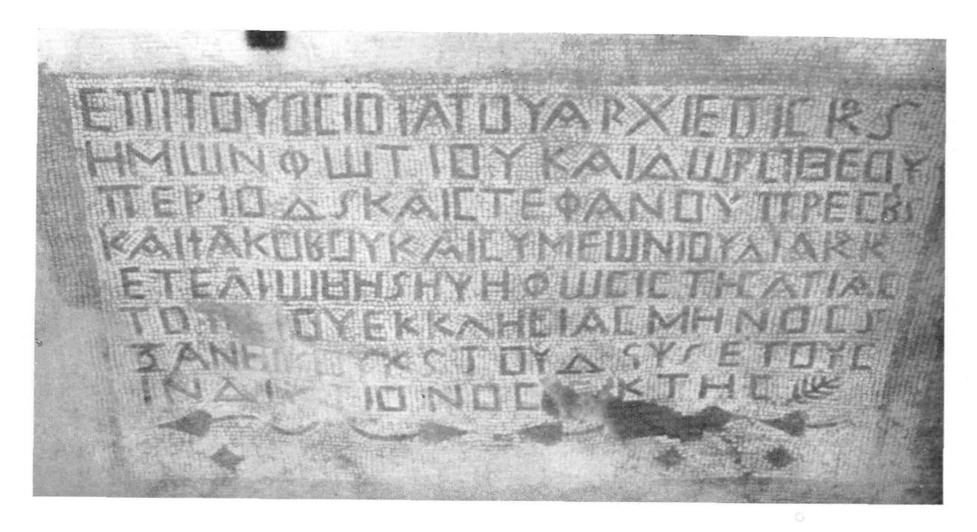


Fig. 1. — Mosaïque de Huarte : inscription de l'évêque Photius.

'Επὶ τοῦ ὁσιοτάτου ἀρχιεπισκό(που)
ἡμῶν Φωτίου καὶ Δωροθέου
περιοδ(ευτοῦ) καὶ Στεφάνου πρεσβ(υτέρου)
4 καὶ 'Ιακόβου καὶ Συμεωνίου διακό(νων),
ἐτελιώθη ἡ ψήφωσις τῆς ἁγίας
τοῦ̣ [θε]οῦ ἐκκλησίας, μηνὸς
ξανθικοῦ κʹ τοῦ δϟψʹ ἔτους
8 ἰνδικτίονος ἕ̣κτης.

L. 1, l'abréviation d'ἀρχιεπισκό(που) qui comporte un petit *omicron* lunaire dans l'angle supérieur du *kappa*, est marquée par le signe S suivi d'un point. — L. 3, même signe d'abréviation pour les deux titres ecclésiastiques ; en outre, le *delta* de περιοδ(ευτοῦ) est cantonné de deux points et le *bêta* de πρεσβ(υτέρου) est surmonté d'un point. — L. 4, un petit omicron est inscrit dans l'angle supérieur du *kappa* dont le redoublement indique le pluriel. — L. 6, le point sous la troisième lettre indique un caractère endommagé dont les 9 tessères subsistantes représentent la haste barrée d'un *upsilon* avec l'amorce de chacune de ses branches. La partie détruite était occupée, entre la branche droite de l'*upsilon* mutilé et la reprise, à droite, des tessères blanches dont la double rangée verticale constitue la séparation normale entre les lettres, par 12 ou 13 tessères : or les lettres ΘΕ qui offrent une leçon satisfaisante exigent à l'horizontale 2 tessères blanches pour les précéder, 5 tessères noires pour le Θ, un intervalle de 2 tessères blanches et 4 tessères noires pour l'Ε. — L. 8, le point sous l'*epsilon* indique un caractère endommagé dont les 5 tessères subsistantes conservent la branche supérieure et l'amorce de la haste d'un *epsilon*. — Quant à la graphie, on note un phénomène d'itacisme dans ἐτελιώθη (l. 5) qui apparaît sous cette forme dans les inscriptions, et des mutations de quantité, avec ο pour ω, dans ὁσιοτάτου (l. 1), 'Ιακόβου (l. 4), ἰνδικτίονος (l. 8).

Traduction. — Au temps de notre très saint archevêque Photius, de Dorothée périodeute, de Stéphanos prêtre, de Jacques et Syméon diacres, a été achevée la pose de la mosaïque de la sainte église de Dieu, le 20 du mois Xanthikos, l'an 794, sixième indiction.

L. 6-8 : Le 20 du mois Xanthikos 794 de l'ère des Séleucides[6] correspond au 20 avril 483, la 6e indiction ayant commencé le 1er septembre 482, — soit 10 jours après la Pâque de cette année-là[7].

L. 1-2 : Au ve s., le titre d'ἀρχιεπίσκοπος, attribué dans la littérature conciliaire aux patriarches, était concédé aux chefs de quelques églises plus

6. L'Apamène utilisait l'ère des Séleucides ; cf. H. SEYRIG, dans G. TCHALENKO, *Villages antiques de la Syrie du Nord*, III, 1958, p. 12-13.
7. V. GRUMEL, dans *Traité d'études byzantines*, t. I, *La Chronologie*, Paris, 1958, p. 310.

importantes et aux métropolitains[8] ; relevé 5 fois dans les Inscriptions Grecques d'Asie Mineure[9], mais rare dans celles de Syrie, on le trouve attaché dans cette région au nom d'Amphiloque sur un plat d'argent du trésor Aboucasem, daté du ve s.[10]. Moins fréquent sans doute que ἁγιώτατος, en parlant des évêques, à partir du ve s., ὁσιώτατος apparaît en Syrie dans quatre autres inscriptions entre 492 et 555[11], et dans l'une d'entre elles les deux superlatifs sont associés[12] ; toutefois, ces inscriptions ne réservent pas ce superlatif aux évêques, mais l'attribuent aussi à un périodeute et à un laïc[13].

L'archevêque désigné comme « leur archevêque » par les fidèles de Huarte ne peut être que le métropolitain d'Apamée, suffragant d'Antioche ; Huarte qui n'est situé qu'à 12 km d'Apamée ne pouvait dépendre que de lui, sinon les fidèles se seraient réclamés d'un évêque ; en outre, le fait que le périodeute soit nommé aussitôt après l'archevêque signifie qu'entre le métropolitain et le village de Huarte il n'y avait pas d'évêque intermédiaire.

Le nom de Photius comme titulaire d'Apamée était encore inconnu jusqu'ici, et la prosopographie n'en propose aucun qui soit susceptible d'occuper ce siège en 483. Incomplète, la liste des évêques d'Apamée est ébauchée à partir des historiens et des documents pontificaux[14] : Photius doit trouver sa place entre Jean Codonat et Conon ; les sources laissant libre la date de 483 permettent, en outre, d'avancer pour l'épiscopat de Photius deux dates extrêmes.

Terminus a quo. — Il est malaisé toutefois de déterminer à quelle date le siège d'Apamée fut laissé vacant par l'évêque Jean. Les seuls historiens

8. Cf. H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich, 1959, p. 67 ; V. Laurent, *Corpus des sceaux byzantins*, t. V, 1re partie, Paris, 1963, p. xxviii-xxix ; Chr. Papadopoulos, Ὁ τίτλος τοῦ ἀρχιεπισκόπου · ἱστορικὸν σημείωμα, dans Θεολογία, 13, 1935, p. 389-395. Sur le titre d'archevêque à Chypre, cf. encore L. Robert, Bulletin épigraphique, 1962 (*REG*, 75, p. 211), n°s 334-335 et *Hellenica*, XI-XII, 1960, p. 244-246 (l'archevêque Aithéricos de l'Église autocéphale de Chypre, connu entre 448-457).

9. Cf. E. Hanton, Lexique explicatif du Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure, *Byz.*, 4, 1927-1928, p. 63.

10. *IGLS*, V, 2032 ; cf. I, 518, 10-11.

11. *IGLS*, V, 2108 (an. 492 p. C.), 2081 (an. 498-499 p. C.), 2098 (an. 539-540 p. C.) et 2507 (an. 555 p. C.) ; cf. G. H. W. Lampe, *Patristic Greek Lexicon*, s.v. ὅσιος au superlatif, appliqué aux évêques ; Hanton, *op. cit.*, p. 112.

12. *IGLS*, V, 2507.

13. *IGLS*, V, 2517 (périodeute), 2375 (femme défunte) ; cf. H. Seyrig, dans *Villages antiques de la Syrie du Nord*, III, p. 33, n° 35a (prêtre).

14. Cf. R. Devreesse, *Le Patriarcat d'Antioche*, Paris, 1945, p. 110 ss ; V. Grumel, *op. cit.*, p. 446-447 ; E. Honigmann, *op. cit.*, p. 54-55. — Sur les *notitiae episcopatuum*, cf. H.-G. Beck, *op. cit.*, p. 148-156, et (*Notitia Antiochena*), p. 190-196, avec les remarques de L. Robert, dans *Villes d'Asie Mineure*, Paris, 1935, p. 123 ; cf. H. Honigmann, The Patriarchate of Antioch ; a Revision of Le Quien and the Notitia Antiochena, *Traditio*, 5, 1947, p. 135-161.

qui mentionnent Jean d'Apamée sont Théodore le Lecteur et Liberatus au VIe s., Théophane au début du IXe s. Les documents pontificaux contemporains, émanant des papes Simplicius, Félix et Gélase et concernant l'affaire du patriarche Acace de Constantinople, font également état de Jean d'Apamée et ont été utilisés par Liberatus et repris par Victor de Tunnuna, son contemporain, également adversaire des Trois-Chapitres[15]. Mais il est remarquable que Jean Malalas, Évagre, Jean d'Antioche, du moins dans les fragments qui restent de ses écrits, Zacharie le Rhéteur et Michel le Syrien paraissent l'ignorer, sans qu'on puisse imputer leur silence à leurs orientations doctrinales[16].

Sous l'empereur Léon et sous le règne de Zénon, perturbé par les coups d'État de Basiliscos en 475-476 et de Léonce en 479, le sort de Jean Codonat fut étroitement lié à celui de Pierre le Foulon qui l'avait amené avec lui de Constantinople : évêque d'Apamée, rejeté par les fidèles chalcédoniens, Jean faillit, à deux reprises, devenir patriarche d'Antioche, pour obtenir finalement le siège métropolitain de Tyr[17]. Les étapes de la carrière de Jean Codonat sont relatées chez Théophane en trois passages, et c'est seulement dans le dernier qu'il est désigné avec son surnom, Ἰωάννην τὸν λεγόμενον Κωδωνάτον[18] ; mais Théophane ne dit pas explicitement qu'il s'agit du même personnage : on ne saurait pourtant en douter, car les pièces du dossier de la controverse entre Rome et Acace de Constantinople établissent que c'est le même évêque Jean qui passa d'Apamée à Antioche, puis à Tyr, puisque la nomination à la tête de la Phénicie Maritime de cet évêque deux fois chassé et condamné constitue un des griefs majeurs contre le patriarche de Constantinople[19].

La date de l'installation de Jean à Apamée est incertaine. D'après Liberatus, Jean fut ordonné évêque d'Apamée par Pierre le Foulon, dès que celui-ci, rappelé d'exil, vint prendre possession du siège d'Antioche,

15. THÉODORE LE LECTEUR, *HE*, I, 22 (*PG*, 86, 176B^{14}-177A^{3}) ; LIBERATUS, *Breviarium causae Nestorianorum et Eutychianorum*, dans *PL*, 68, 1027B^{10}-D^{8} ; THÉOPHANE, *Chronographia*, I-II, de Boor, Leipzig, 1883-1885 : le t. II contient l'*Historia tripartita* d'Anastase le Bibliothécaire ; VICTOR TUNUNENSIS, *Chronicon* (*PL*, 68, 947B^{5}-948D^{3}).

16. Sur Jean Malalas et Évagre comme sources de l'histoire d'Antioche, cf. Gl. DOWNEY, *A History of Antioch in Syria from Seleucus to the Arab Conquest* (cité : *Antioch*), Princeton, 1961, p. 38-40, 43-44.

17. Sur la situation politique et religieuse de 469 à 486, cf. E. STEIN et J.-R. PALANQUE, *Histoire du Bas-Empire*, I, Paris, p. 355-364, 591-592 ; Gl. DOWNEY, *Antioch*, p. 484-496.

18. THÉOPHANE, *Chronographia*, de Boor, I, p. 113, 34-114, 4 (Jean consacré évêque d'Apamée par Pierre après la démission de Martyrius), p. 125, 15-16 (Jean évêque d'Antioche pendant trois mois, après la chute de Basiliscos), p. 128, 25-26 (Jean dit Codonat, élu évêque d'Antioche après la mort de Stéphanos). Dans l'Index (t. II), C. de Boor range Jean sous trois numéros différents, 24, 25 et 27.

19. Cf. E. SCHWARTZ, *Publizistische Sammlungen zum Acacianischen Schisma*, Munich, 1934, p. 121, 32-122, 3 (Simplicius à Acace, *ep.* 7 Thiel), p. 6 (Félix à Acace, *ep.* 6 Thiel, du 28 juillet 484) ; LIBERATUS, dans *PG*, 86, 1027CD.

par la grâce de l'usurpateur Basiliscos, soit en 475[20]. Jean était irrégulièrement consacré car, au témoignage du pape Simplicius, Jean avait reçu la charge d'Apamée, *Apamenum sacerdotium*, des mains des hérétiques, alors que déjà prêtre à Constantinople, il était interdit, dans ces conditions, de recevoir une charge même de la part des catholiques : l'expression de Simplicius indique sans doute l'épiscopat, mais elle ne se réfère à aucune date[21].

De son côté, Théophane affirme, d'après Théodore le Lecteur, que Pierre le Foulon consacra Jean comme évêque d'Apamée dès qu'il eut pris la place de Martyrius d'Antioche démissionnaire, soit en 470-471, Jean se trouvant en situation irrégulière, ἀπὸ καθαιρέσεως[22]. Les dispositions que prit alors Pierre le Foulon pour mettre ses gens en place et assurer par là la diffusion du monophysisme, entraînèrent sa déposition par l'empereur Léon, en 471, et son remplacement par Julien qui occupa le siège d'Antioche jusqu'en 475[23] ; Pierre devait se réinstaller à Antioche cette année-là[24].

Les documents pontificaux utilisés par Liberatus assurent que Jean fut repoussé par les orthodoxes d'Apamée, mais pour ajouter que Jean revint alors à Antioche, tenta de prendre la place de Pierre le Foulon et fut condamné avec lui après le bref épisode du règne de Basiliscos qui s'acheva fin août 476[25]. Selon Théophane, Jean d'Apamée n'avait pu tenir à Antioche plus de trois mois[26].

Les conflits chronologiques peuvent se dissiper en partie, si l'on admet que Jean Codonat était à Apamée depuis 470-471, soit comme prêtre, soit comme évêque, et qu'il put y subsister pendant que Julien était patriarche d'Antioche, parce qu'il devait donner des gages suffisants à l'orthodoxie, comme le prouve la suite de son comportement[27]. Du moins, en automne

20. LIBERATUS, *l.c.*, « Basilisci temporibus (Petrus) Antiochiam missus est episcopatum tenere. Quo facto idem Petrus Johannem ordinat Apamenis episcopum. »

21. SIMPLICIUS, *l.c.*, p. 121, 32-34 Schwartz : « De Johanne Constantinopolo, qui ab haereticis Apamenum <accipiendo> sacerdotium ; quod ei qui presbyter aliunde fuerat, vel a catholicis sumere non licebat, se haereticum publicavit... »

22. THÉOPHANE, de Boor, I, p. 113, 34-114, 2 (THÉODORE LE LECTEUR, *HE*, I, 22 dans *PG*, 86, 176B[14]-177A[3]).

23. Selon ZACHARIE LE RHÉTEUR, *HE*, IV, 12, p. 206 [142,35-143,3] éd. E. W. Brooks, *CSCO*, 83.84 [87.88], Martyrius aurait été déposé (expulsus est) ; E. HONIGMANN daterait l'événement de l'automne 471 (*Traditio*, 5, 1947, p. 138, n° 44). Gl. DOWNEY, *Antioch*, p. 487, date l'exil de Pierre le Foulon du 1[er] juin 471 ; après que Zénon eut quitté Constantinople pour se réfugier en Isaurie et que Basiliscos fut couronné Auguste, en janvier 475, Pierre le Foulon revint à Antioche.

24. Gl. Downey considère que ce fut le troisième séjour de Pierre le Foulon à Antioche, corrigeant ainsi la chronologie proposée par R. DEVREESSE, *op. cit.*, p. 117-118. Voir l'*Encyclia Basilisci* et le rappel d'exil de Pierre le Foulon, chez ZACHARIE LE RHÉTEUR, *HE*, V, 2, p. 213 [147,27-28] Brooks.

25. La chute de Basiliscos eut lieu au cours de l'été 476 ; cf. STEIN-PALANQUE, *op. cit.*, p. 464.

26. THÉOPHANE, de Boor, I, p. 125,16. V. GRUMEL, *op. cit.*, p. 446-447, fixe le court pontificat de Jean Codonat à Antioche de la fin de 476 au printemps de 477.

27. Julien ne fut peut-être pas un chalcédonien très strict, et il se situait sans doute dans la zone de sécurité où l'on pouvait se ranger avant d'être obligé de se

476, il dut essayer de saisir le siège d'Antioche que perdait une fois de plus Pierre le Foulon. La condamnation que mentionnent toutes les sources se situe à cette époque.

Dès le retour de Zénon, en août 476, Pierre le Foulon fut en effet exilé pour avoir eu partie liée avec Basiliscos[28]. Jean d'Apamée ne fut pas associé à l'exil de Pierre, mais il profita sans doute des circonstances, et il contribua peut-être même à les créer, pour éliminer son consécrateur ; du moins, est-ce ainsi qu'on peut interpréter les sources pontificales et le texte de Liberatus : « ... quod in se perperam factum est improperium retorsit in auctorem <et> expellens ab Antiochia Petrum pervasorem ipsius, eandem Ecclesiam ipse pervasit »[29]. L'opinion selon laquelle Jean Codonat fut élu par le synode diocésain pour remplacer Pierre lorsqu'il fut relégué dans le Caucase[30] repose sur un passage ambigu de Théophane qui se rapporte aux événements de 476 : ψήφῳ δὲ τῆς ἀνατολικῆς συνόδου καθηρέθη, καὶ ἀντ' αὐτοῦ 'Ιωάννης, ὁ μετὰ τρίμηνον ἐκβληθείς... (p. 125, 15-16). Pour comprendre que Jean a été élu par le synode « à la place de Pierre », ἀντ' αὐτοῦ, il faudrait sous-entendre, après 'Ιωάννης, un autre verbe que celui de la principale. Or, Jean fut effectivement condamné avec Pierre, comme l'assurent les documents pontificaux : Acace aurait même alors demandé qu'on n'usât à leur égard d'aucune indulgence[31]. D'autre part, le passage de Théophane, qui est attesté par tous les manuscrits, sauf le *Vaticanus* 155 du XIe s. qui écrit un accusatif 'Ιωάννην guère éclairant, est assez confus pour qu'Anastase le Bibliothécaire l'ait corrigé dans sa traduction latine, effectuée une soixantaine d'années après la rédaction de l'œuvre grecque, en se laissant précisément guider par les documents pontificaux : « ... decreto autem Orientalis synodi depositus est (Petrus) et cum eo Iohannes, qui post tertium mensem eiectus est »[32].

Entre 477 et 479, l'église d'Antioche fut gouvernée par un ou deux évêques chalcédoniens du nom de Stéphanos. Mais, ici encore, les sources se partagent : tandis que le *Breviarium* de Liberatus omet d'indiquer la

prononcer en souscrivant ou non à l'*Hénotique* de 482, car Julien fut un des évêques que Pierre le Foulon n'effaça pas du Canon lorsqu'il reprit son siège pour la quatrième fois, en 484 ; cf. E. Honigmann, *Évêques et évêchés*, p. 5, n. 5 ; il est vrai que le retour de Pierre en 475 avait fait mourir Julien de chagrin ; cf. Gl. Downey, *Antioch*, p. 488, n. 59.

28. Jean Malalas, dans *PG*, 97, 565A[13] ; Théophane, de Boor, I, p. 125,13-14 ; Michel le Syrien, Chabot, II, p. 149.

29. Simplicius, *l.c.*, p. 121,32-122, 3 Schwartz ; cf. Liberatus dans *PG*, 86, 1027C.

30. Gl. Downey, *Antioch*, p. 489 : « The diocesan synod met and elected John Codonatus to succed Peter. »

31. Cf. textes cités ci-dessus, n. 19, et Liberatus (*PG*, 86, 1027C[11-15]), qui les résume : « Iterum Acacius direxit Romam litteras, petens ab apostolica sede ut si ad eumdem forte confugerint *(i.e. Petrus et Johannes)* ne ipso quidem digni habeantur aspectu ; et si jam indulgentiam aliquam impetrassent, irritam esse debere. »

32. Anastase le Bibliothécaire apud Théophane, *Chronographia*, de Boor, II, p. 113,35-38 (cf. t. I, p. VII, sur la valeur de la traduction d'Anastase).

succession de Pierre le Foulon, les historiens Jean Malalas et Évagre ne connaissent qu'un seul évêque de ce nom qui, selon Malalas, aurait été mis en place par l'empereur Zénon, donc en 477, et aurait été mis à mort par la faction monophysite qui voyait en lui un « nestorien ». Théophane prétend, au contraire, qu'un premier Stéphanos, dont il souligne la piété orthodoxe, fut installé à Antioche après les événements de 476-477 : accusé de nestorianisme près de Zénon, il fut confirmé sur son siège par un synode que l'empereur fit réunir à Laodicée ; après sa mort, il fut remplacé par un autre Stéphanos qui fut exécuté au cours d'une cérémonie religieuse le jour de la fête de s. Barlaam, le 9 mars 479, et dont le corps fut jeté dans l'Oronte. Le récit de la mort de Stéphanos se lit aussi chez Malalas et, brièvement, chez Évagre[33]. Les auteurs modernes se partagent, à leur tour, sur le problème des Stéphanos : ainsi, à la suite de Malalas et d'Évagre, Gl. Downey et E. Stein ne retiennent qu'un seul évêque de ce nom, tandis qu'E. Honigmann en admet deux[34]. Sans vouloir trancher entre eux, il importe de considérer que, dans la liste qu'il donne des évêques d'Antioche pour cette période, Michel le Syrien mentionne deux Stéphanos, dont le second « fut expulsé », tandis que dans le récit qui précède la liste, il ne semble connaître qu'un seul Stéphanos, celui qui, nommé après la chute de Basiliscos, fut assassiné en qualité de « nestorien » ; de son côté, Zacharie le Rhéteur, sans faire aucun récit, mentionne deux Stéphanos sans ajouter que le second fut expulsé[35].

Jean Codonat, dont on ne sait rien depuis 477, réapparaît alors. Ignorant les intentions de l'empereur Zénon qui avait chargé Acace de remédier à la situation d'Antioche, fort perturbée, un synode antiochien élut Jean Codonat. Mais Calandion ayant été choisi par Constantinople pour occuper le siège d'Orient, Acace attribua la métropole de Tyr à Jean Codonat, encourant ainsi les griefs de Rome qui lui reprocha d'avoir intronisé un évêque déposé contre lequel il avait naguère fulminé[36]. Dès lors le silence se fait total sur Jean Codonat.

Tout en reconnaissant avec Gl. Downey la confusion des sources[37], il est difficile de ne pas admettre les arguments en faveur de l'existence de

33. Jean Malalas, dans *PG*, 97, 565A^{16}-B^{9} ; Évagre, *HE*, III, 10 dans *PG*, 86, 2613C$^{9-12}$) ; Théophane, I, de Boor, p. 125,16-17 et p. 128,16-22.

34. Cf. Gl. Downey, *Antioch*, p. 489 ; E. Honigmann, *op. cit.*, *Traditio*, 5, p. 138.

35. Michel le Syrien, IX, 6, II, Chabot, p. 149-150 et 153 ; Zacharie le Rhéteur, *HE* IV, 12, Brooks, p. 206 [142,35-143,3] et VI, 7, p. 15 [10,26-30].

36. Cf. textes cités ci-dessus, n. 19, et Victor Tun., dans *PL*, 68, 947B$^{10-14}$; Théophane, de Boor, I, p. 128,24-26 : ἦσαν δὲ καὶ οἱ Ἀντιοχεῖς χειροτονήσαντες κατὰ ἄγνοιαν Ἰωάννην τὸν λεγόμενον Κωδωνάτον, ὃν Καλανδίων εἰς Τύρον πρωτόθρονον Ἀντιοχείας μετενεθρονίασεν. L'emploi du verbe χειροτονεῖν signifie certainement ici *élire*, et non consacrer, au sens strict, bien qu'Anastase (de Boor, II, p. 114, 22) traduise par « consecraverant » ; en effet, Théophane a déjà employé le même verbe, p. 113, 34-35, à propos de la consécration de Jean comme évêque d'Apamée ; on précisera encore, à l'aide de ces exemples, la notice du *PGL* de Lampe, s.v. 3.a.

37. Gl. Downey, *Antioch*, p. 490, n. 68.

deux Stéphanos. Dans cette hypothèse, la victime des monophysites serait le second. Mais la date de sa mort est aussi sujette à caution[38]. Ainsi, Anastase, explicitant dans sa version latine la formule grecque de Théophane, lui assigne pour date la septième année du règne de Zénon, soit (474+7 =) 480-481[39]. Pour Gl. Downey et suivant V. Grumel, Calandion est installé à Antioche en 479 ; E. Honigmann estime, au contraire, que Calandion fut réinstallé en 482, quand Illous prit effectivement sa charge de *magister militum per Orientem*[40]. En fait, les délais exigés par la nomination de Calandion, les tractations avec le clergé antiochien et Jean Codonat, l'arrivée enfin d'Illous à Antioche laissent entrevoir dans les années 479 à 481 un flottement et des hésitations qu'une meilleure analyse des sources pourrait peut-être dissiper ; du moins, n'est-il pas nécessaire d'établir un rapport entre l'installation de Calandion à Antioche et l'arrivée d'Illous, car les deux événements sont le résultat de circonstances indépendantes[41].

C'est dire que l'épiscopat de Photius d'Apamée a commencé au plus tard en 477-480, lorsque Jean Codonat fut élu au siège d'Antioche puis transféré à celui de Tyr. Au plus tôt au début de l'année 477, lorsque Jean Codonat, condamné en même temps que Pierre le Foulon et après avoir occupé trois mois le siège d'Antioche, eut quitté Apamée d'où les orthodoxes chalcédoniens l'avaient exclu.

Terminus ad quem. — Conon succéda à Photius. Ce personnage est mentionné à propos des révoltes isauriennes, d'abord contre Zénon entre juillet 484 et 488, puis contre l'empereur Anastase, en 493-494. Jean d'Antioche et Évagre, qui reproduit littéralement Eustathe d'Épiphaneia, rapportent que Conon participa à la répression de la première révolte isaurienne, entre 484 et 488. Malalas et Théophane ne mentionnent que la révolte contre Anastase et la mort de Conon au combat en 493-494, près de Claudiopolis du Taurus[42]. Dans les deux cas, il s'agit du même personnage. On ne peut l'assimiler à aucun de ses homonymes connus, mais son nom

38. Cf. E. Honigmann, *Évêques et évêchés*, p. 4, n. 4, qui renvoie à E. Schwartz, *Acac. Schisma*, p. 193.

39. Anastase le Bibliothécaire, dans Théophane, *Chronographie*, de Boor, II, p. 114, 15.

40. V. Grumel, *Les Regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, I, Kadiköy, 1932, p. 68, n. 155, donne la date de 479 récusée par E. Honigmann, *l.c.*, qui opte pour 482 ; mais V. Grumel maintient cette date de 479 dans *La Chronologie*, p. 446-447.

41. La nomination d'Illous fait, en effet, suite aux difficultés qu'il rencontrait personnellement à Constantinople ; cf. Gl. Downey, *Antioch*, p. 490.

42. Jean d'Antioche, dans *FHG*, IV, p. 620^{b}, frg. 214, 2 ; Évagre, *HE*, III, 35 (*PG*, 86, 2074B^{14}-C^{3}) ; Eustathe d'Épiphaneia, dans *FHG*, IV, p. 141^{b}, frg. 6 ; Jean Malalas, *Chron.* (*PG*, 97, 581C) ; Théophane, de Boor, I, p. 138, 2-6 et 138, 26-28. Sur les répercussions des révoltes isauriennes dans la région d'Antioche, cf. Gl. Downey, *Antioch*, p. 493-496 et 504-505, mais l'Auteur ne mentionne pas Conon.

paraît avoir été fréquent en Isaurie d'où il était originaire ; le nom latin de son père, Fuscianus, pourrait être l'indice d'une famille militaire et, sans aller jusqu'à dire, avec E. Honigmann, que Conon aurait reçu son évêché en récompense de ses services[43], il est probable qu'il ait servi dans l'armée. En effet, Conon fut invité par Zénon « à reprendre les armes », ἀναλαβεῖν αὖθις τὰ ὅπλα, lorsque éclata au cours de l'été 484 la révolte d'Illous à Antioche. Il était alors dans le clergé : si Évagre ne le donnait pas à cette date comme métropolitain d'Apamée, ἐπίσκοπος τῆς ἐν Ἀπαμείᾳ τῆς Σύρων ἐπαρχίας γεγόνως, avec un parfait qui ne laisse pas d'incertitude sur son titre au moment de son rappel sous les armes, on pourrait douter qu'il fût déjà évêque, car Jean d'Antioche semble dire qu'il était prêtre, du moins si l'on prend au sens strict, dans la formule ἐν ἱερεῦσι καταλεγόμενον, l'emploi du mot ἱερεῦσι, qui peut désigner l'évêque dans un contexte de caractère plus littéraire que celui-ci, mais qui désigne habituellement le prêtre[44]. Avec cette réserve, nous suivrons le témoignage d'Évagre, généralement sûr, et qui n'est autre, ici que celui d'Eustathe d'Épiphaneia, plus proche des faits.

Devant l'avance de troupes que Zénon dirigea contre l'usurpateur Léonce, dès la fin de l'été 484, celui-ci quitta Antioche avec ses partisans groupés autour d'Illous : l'évêque Calandion, qui soutenait la cause d'Illous, se joignit à eux, et ils se réfugièrent en Isaurie. Pierre le Foulon, rappelé d'exil, récupéra le patriarcat[45] ; dès le mois de septembre, Zénon déposa plusieurs évêques orientaux, « sous prétexte qu'ils avaient pris parti pour les usurpateurs, mais en fait parce qu'ils n'avaient pas voulu souscrire à l'*Hénoticon* »[46]. Calandion fut du nombre, car il n'avait pas accepté cette formule de conciliation lorsque Zénon la proposa aux évêques en 482.

Quant à l'évêque d'Apamée, il ne figure pas sur la liste des déposés de septembre 484 : jouissant de la confiance de Zénon, Conon devait manifester assez de sympathie à l'égard des monophysites pour conserver pendant près de dix ans le siège d'Apamée, où on le retrouve en effet sous l'empereur Anastase, en 493[47].

Il est néanmoins impossible de fixer sans hésitation la date de l'accession de Conon au siège d'Apamée. L'inscription de Huarte exclut sa présence le 20 avril 483. Dès lors, on peut considérer que Conon, ancien officier isaurien, fut nommé évêque d'Apamée entre la fin avril 483 et l'été 484, et qu'il fut invité presque aussitôt à reprendre les armes au service de l'empereur.

43. E. Honigmann, *Évêques et évêchés*, p. 54-55.
44. Cf. Lampe, *PGL*, s.v.
45. Gl. Downey, *Antioch*, p. 495-496.
46. Théophane, I, p. 133, 29-134, 10, et cf. E. Honigmann, *Évêques et évêchés*, p. 5, n. 4, à propos de la participation de Calandion à la révolte d'Illous.
47. E. Honigmann, *Évêques et évêchés*, p. 54-55, remarque que, « puisque Illous, quoique suspect d'être païen, fut soutenu par les Chalcédoniens contre Zénon, il pourrait sembler que Conon ait été monophysite ou tout au moins un défenseur de l'*Hénoticon*. Mais, plus tard, il combattit du côté opposé, à la tête des Isauriens. »

Le *terminus ad quem* du pontificat de Photius ne peut donc pas, pour le moment, être plus exactement déterminé. Si, en effet, on se place dans l'hypothèse suggérée par Jean d'Antioche, Conon n'étant pas encore évêque lorsqu'il fut rappelé sous les armes, Photius aurait continué à gouverner l'église d'Apamée : l'absence de son nom sur la liste des évêques déposés en 484 donnerait alors à penser qu'il aurait souscrit à l'*Hénoticon*[48]. La chose est possible, mais ne concorderait guère avec ce qu'on peut supposer de son épiscopat.

Succédant en effet, entre 477 et 479, à Jean Codonat qui avait été expulsé d'Apamée par les fidèles chalcédoniens, l'archevêque Photius occupait encore le siège métropolitain d'Apamée le 20 avril 483, et il le garda sans doute jusqu'à l'accession de Conon, soit au plus tard au début de l'été 484, tandis que le patriarcat d'Antioche était gouverné par des patriarches strictement chalcédoniens.

L. 2-3 : Le périodeute visitait les bourgs au nom de l'évêque[49] ; d'autres inscriptions de Syrie confirment son rôle dans la construction des églises rurales[50]. Ce personnage porte un nom grec qui ne se rencontrerait qu'une seule fois dans une autre inscription de Syrie, si toutefois la restitution proposée est préférable à la lecture [Θεο]δώρ[ου][51]. — Le nom du prêtre Stephanos est en revanche très fréquent dans les inscriptions de Syrie déjà publiées, où l'on compte 21 personnes de ce nom. Le prêtre est parfois éponyme de l'église qu'il fait construire, surtout lorsque la date n'est pas mentionnée[52].

L. 4 : Deux autres inscriptions d'Apamène mentionnent le diacre en même temps que le prêtre qu'il assiste[53]. La présence de deux diacres dans

48. Théophane, I, p. 133, 32-134, 4 : sur la liste des évêques déposés, il ne figure pas d'évêque d'Apamée. Dans la lettre que le synode, réuni à Antioche par Pierre le Foulon, adressa à Pierre d'Alexandrie, les évêques de Syrie I ne se nomment pas mais désignent globalement les participants par région : « sumus episcopi ex Arabia, et Libano Phoenices et Syria secunda, et Euphratesia et Cilicia » (ap. Zacharie le Rhéteur, *HE*, V, 10, p. 234 [161, 27-29] ; E. Honigmann, *Évêques et évêchés*, p. 6, note l'absence du métropolitain de Phénicie Maritime, qui pouvait encore être Jean Codonat, mais « il n'était pas en bons termes avec son patriarche » ; la mention des évêques de Syrie II n'inclut pas nécessairement celle du métropolitain dans un document où les auteurs ont tout intérêt à donner l'impression de représenter tout l'épiscopat d'Orient.

49. Cf. H. Leclercq, s.v. *Périodeute*, dans *DACL*, XIV, 1939, c. 369-379.

50. Le périodeute est mentionné avec l'évêque et le prêtre dans une inscription sur la mosaïque de Souran, près de Khan Cheikhoun (actuellement au Musée de Damas), relevée par J.-P. Rey-Coquais, datée de 431-432 ap. J.-C. ; cf. aussi *IGLS*, V, 2159, 2517 ; IV, 1726 (an. 562-563 p. C.) ; cf. IV, 1940 (an. 565), 1935, etc. — Le périodeute Bassos, dont parle Théodoret, *Histoire Philothée*, XXVI (*PG*, 82, 1469B^{c}-D^{a}) à propos de Syméon, le futur stylite, dont il contrôle le grand jeûne entre 413 et 415, était higoumène d'un monastère.

51. *IGLS*, IV, 1961, et cf. VI, 2982 (inscription de Anğarr).

52. *IGLS*, IV, 1565, 1582, 1586, 1602, 1769, 1903 ; toutes ces inscriptions appartiennent à l'Apamène.

53. *IGLS*, IV, 1605-1606.

cette localité est un indice de son importance ; ainsi en est-il dans le village libanais bien connu de Nîha[54]. — Le nom de Ἰάκωβος est fréquent dans la prosopographie syrienne[55]. — Attesté sous sa forme sémitique dans le N.T., Συμεών est l'un des plus fréquents noms juifs dans la période du Bas-Empire[56]. Dans les textes littéraires du ve au viie s., il est parfois indéclinable : ainsi, dans la *Vie* grecque de s. Syméon Stylite (l'Ancien) par Antoine (Lietzmann, *passim*), dans la *Vita tertia* de s. Daniel Stylite (Delehaye, p. 115, 19.24, etc.), dans la *Vie* de s. Syméon Stylite le Jeune (*ibid.*, p. 264, 7 ; 268, 4, etc.) ; mais il est grécisé sous différentes formes : dans la *Vita antiquior* de s. Daniel Stylite, on trouve Συμεών, -ῶνος (*ibid.*, p. 7, 15), -ῶνα (p. 6, 16), -ῶνι (p. 9, 3), mais avec la forme indéclinable pour variante dans quelques manuscrits ; l'alternance de ces formes est courante dans les textes. Au ve s., Théodoret emploie, pour désigner le Stylite mort en 459, l'anachorète de l'Amanus et le disciple de Markianos[57], la forme Συμεώνης dont le génitif en -ου et l'accusatif en -ην sont suffisamment attestés chez lui pour qu'on puisse considérer la leçon Συμεῶνι qui se lit une fois dans quelques manuscrits de l'*Histoire Philothée* pour une véritable faute d'itacisme à la place d'un Συμεώνῃ mal compris ; mais il reste que pour un copiste d'époque tardive un datif emprunté à la troisième déclinaison était normal, d'autant plus que Théodoret lui-même, dans sa *Lettre* 111, l'utilise en parlant de l'évêque d'Amida[58]. Dans les inscriptions d'Apamène, la forme Συμεώνης est la plus souvent attestée[59] ou la plus souvent postulée par le génitif en -ου qu'on y rencontre[60]. Le génitif Συμεωνίου (l. 4) requiert une autre forme de nominatif : attesté par deux autres inscriptions gravées sur un calice et un broc d'argent du trésor Aboucasem[61], les éditeurs le rapportent à un nominatif Συμεώνις effectivement attesté dans la même collection d'argenterie[62] ; ailleurs, ils semblent le rattacher à un nominatif *Συμεώνιος[63] qui, en fait, n'est pas attesté dans les inscriptions de Syrie, mais qui s'affirme derrière le nominatif Συμεώνις. En effet, les doublets masculins en -ιος|-ις sont courants. Le nom latin grécisé Σέργιος, par

54. *IGLS*, VI, 2945 (an. 539 p. C.).
55. Cf. *IGLS*, IV, 1675 ; à propos de cette inscription, l'éditeur proposerait volontiers l'identification de ce Jacques avec l'hypèthre Jacques de Cyrrhestique auquel Théodoret consacre un important chapitre de son *Histoire Philothée* (ch. XXI, *PG*, 82, 1432-1452) : cette hypothèse nous paraît improbable.
56. Cf. F. Blass-A. Debrunner, *A Greek Grammar of the New Testament*, Cambridge, 1961, §§ 53-55.
57. *Hist. Phil.*, 1357, 1365 ; 1464, 1467, 1468-1469, 1477.
58. *Ep.* 111 (Azéma, III, p. 44, 20).
59. *IGLS*, IV, 1919 ; V, 2157.
60. *IGLS*, IV, 1746 ; cf. IV, 1773, 1889, 1942.
61. *IGLS*, V, 2028, 2033.
62. *IGLS*, V, 2034 (II) sur un candélabre d'argent, tandis que sur un autre on lit Συμεών, 2034 (II), pour désigner le même personnage.
63. *IGLS*, V, 2034 (I) : « Συμεών identique au Συμεώνιος de 2033 » ; or, en 2033, on lit Συμεωνίου ; la forme *Συμεώνιος figure pourtant dans l'Index I des *IGLS*, V, p. 322, avec renvoi aux n°s 2028 (Συμεωνίου), 2033 *(id.)*, 2037 *(id.)*, etc.

exemple, s'écrit Σέργις, et l'on a des doublets grecs du type Θαυμάσιος| Θαυμάσις, Οὐράνιος|Οὐράνις, la finale en -ις pour -ιος devenant orthographe courante à l'époque impériale[64]. Pour les noms sémitiques grécisés, Littmann remarquait, à côté de la permanence des formes invariables du type Aphtôn, des formes grécisées en -ιος et en -ις[65]. Il se peut toutefois que dans les noms grecs de personnes, comme Εὐθάλις ou Εὐσέβις, les désinences en -ις recouvrent une confusion entre les formes en -ης et les formes en -ις[66] ; ce serait le cas pour Συμεώνις ; dès lors, le génitif Συμεωνίου pourrait s'expliquer par analogie avec le génitif Σεργίου, de Σέργιος/Σέργις, auquel il se trouve précisément associé dans plusieurs inscriptions de Syrie[67]. La mobilité des désinences grecques et la fluctuation des déclinaisons dans ces noms d'origine sémitique est une des caractéristiques de l'hellénisation, généralisée mais superficielle, d'une population dont le fond sémitique demeurait vivant.

L. 5-6 : L'épithète ἁγίας qui affecte le mot ἐκκλησίας souligne une des notes distinctives de l'Église, mais dans les *IGLS*, ἅγιος s'applique aussi à l'édifice cultuel[68] ; sans déterminatif, ἐκκλησία désigne encore, comme à Huarte, le lieu de culte dans une inscription de 406-407 ap. J.-C. du Djebel ' Ala, en Apamène[69]. — L'expression τῆς ... τοῦ Θεοῦ ἐκκλησίας appartient au N.T. (*I Cor.*, 1, 2 et *I Thess.*, 2, 14) où elle désigne l'église de Corinthe et les églises de Judée, mais pas précisément un édifice cultuel.

Cette inscription révèle donc, dans une localité qui se trouve aujourd'hui à l'écart des principales voies de communication du Djebel Zawiye, la présence d'un clergé relativement important et hiérarchiquement subordonné à l'archevêque d'Apamée, qui contrôle par son périodeute les constructions rurales. Les travaux de mosaïque démontrent, en outre, la prospérité de la localité à une date où l'on sait par ailleurs que, sous l'impulsion des hauts fonctionnaires d'Antioche, maints travaux de mosaïque furent exécutés[70]. Enfin, dans le contexte politico-religieux des années 479-

64. *IGLS*, IV, 1329 (Θαυμάσιος/-ις), 1501 (Οὐράνιος/-ις), 1790 (Σέργιος/-ις) ; cf. II, 563, 1. — La finale en -ις est l'orthographe courante à l'époque impériale pour -ιος ; ainsi, Ῥωμοῦλις est-il la transcription normale du mot latin Romulius ; cf. L. Robert, *Hellenica*, III, 1946, p. 110, à propos des noms de personnes gréco-latins, et *Hellenica*, IV, 1948, p. 59 : Αἰδέσιος gravé Αἰδέσις.

65. Cf. E. Littmann, Zur Topographie der Antiochene und Apamene, *Zeitschrift f. Semitistik und verwandte Gebiete*, 1, 1922, p. 178.

66. *IGLS*, IV, 1330 : Εὐθάλις. Εὐθάλιος est aussi le nom d'un correspondant de Théodoret (*Ep.* XXIX et XXXVIII Sakk = XXIII et XLII Azéma) ; cf. Εὐσέβις, *IGLS*, V, 2209 ; IV, 1530 : Εὐσέβις et l'adjectif εὐσεβής. — Sur la finale en -ης|-ις, cf. L. Robert, *Noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, I, 1964, p. 547-548 sur Ἀνοπτῆνις/Ἀνοπτήνης, en Cappadoce.

67. *IGLS*, V, 2033, 2034.

68. E. Hanton, *op. cit.*, p. 58, remarque que l'adjectif ἅγιος est réservé à la Vierge, aux saints et aux églises dans les inscriptions d'Asie Mineure.

69. *IGLS*, IV, 1605.

70. Cf. Gl. Downey, *Antioch*, p. 492, qui renvoie, pour une liste des mosaïques

484, les indices ne manquent pas pour proposer de rattacher l'archevêque Photius d'Apamée à l'orthodoxie chalcédonienne.

* * *

Dans la même église, à l'extrémité Est du bas-côté septentrional, un fragment de mosaïque a été découvert au cours d'un sondage effectué en juillet 1969 : il présente, sur fond noir, une inscription grecque en caractères blancs, de deux lignes, intactes sur la gauche mais mutilées à droite, la première de 1,14 m, la seconde de 1,08 m, séparées par deux rangées de tessères. La mosaïque avait été attaquée par le feu. Elle a été transportée au Musée des Antiquités de Damas (fig. 2).

ΕΠΛΗΡⲰΘΙΤⲰΨΗΦΙΝΤΟϹΖϟΨΕ
ΖΕΠΙΤΟΥΠΡΕϹΒΥΤΕΡΟΥΥΜⲰΝ

Fig. 2. — Mosaïque de Huarte : inscription de 485.

Les lettres rectangulaires, plus allongées que dans la précédente inscription, sont aussi moins soignées. Le sommet du *pi* est muni d'*apices* ; le jambage droit du *lambda* se prolonge vers le haut et à gauche[71] ; la haste de l'*upsilon* est barrée. — L. 1, les lettres *oméga* et *thèta*, *omicron* et *sigma* sont liées, ainsi qu'à la l. 2, les lettres *oméga* et *nu* ; à la l. 1, le *koppa* est tracé en lignes droites et non incurvées.

Les tessères ont environ 1 cm de côté ; on compte 9 à 10 tessères pour les traits verticaux, 3 environ pour les barres horizontales.

Hauteur moyenne des lignes : 8,5 cm à 9 cm ; largeur moyenne des lettres : 4,5 cm.

'Επληρώθι τῶ ψηφὶν τος (?) ζϟψ' ἐ̣[τους μηνὸς — — —
ζ' ἐπὶ τοῦ πρεσβυτέρου ὑμῶν [— — —

L. 1 : l'article neutre, avec *oméga* pour *omicron*, s'accorde avec ψηφίν graphie de ψηφίον ; ce mot qu'on rencontre au génitif ψηφίου précisément

d'Antioche qui peuvent être datées de cette période, à Doro Lévi, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton, 1947, I, p. 626. Il faut noter toutefois que plusieurs de ces mosaïques syriennes, à Apamée, en particulier, paraissent appartenir à la seconde moitié du ve siècle, sans qu'on puisse préciser davantage la date ; cf. C. Dulière, *La mosaïque des Amazones*, Bruxelles, 1968, p. 10-11.

71. Signes de la basse époque impériale ; cf. L. Robert, *Hellenica*, IV, 1948, p. 5.

sur une mosaïque d'Apamée datée de 391 ap. J.-C. peut être confondu avec le mot ψηφίς qu'utilisent les inscriptions d'Antiochène pour signifier la mosaïque[72]. La faute τος, pour le génitif, s'explique mal. Le dernier *epsilon* pointé après la date est certain, bien qu'il soit réduit à 4 tessères pour la moitié de la haste verticale et des barres horizontales, supérieure et médiane[73]. Après ἔ[τους, on restitue μηνὸς et on lisait probablement le nom du mois. — L. 2 : en effet, ζ' ne peut désigner l'indiction, puisque l'année 797 de l'ère des Séleucides (485 ap. J.-C.) correspondait à la 9e indiction, mais le quantième du mois. Le *bêta* de πρεσβυτέρου est pointé dans la transcription parce que le mosaïste a dessiné un *rho*, auquel il a seulement amorcé par une tessère la boucle inférieure d'un *bêta*. Il semble qu'il faille comprendre ἡμῶν plutôt que ὑμῶν. Sans doute suivait le nom du prêtre.

Traduction. — La mosaïque a été exécutée le 7 du mois..., l'an 797, sous notre prêtre....

En 485 ap. J.-C., alors que le métropolitain Photius avait sans doute déjà été remplacé par Conon sur le siège d'Apamée, il eût été intéressant de savoir si le clergé local était demeuré en place. Du moins est-il certain que les aménagements de l'église se poursuivirent encore deux ans après la pose de la mosaïque supérieure de la nef centrale, mais dans des conditions que la fouille permettra peut-être d'entrevoir.

Pierre CANIVET.

ADDENDUM

Deux inscriptions qui nous avaient échappé doivent être signalées pour compléter ce commentaire :

1. — H. Seyrig, ap. G. Tchalenko, *op. cit.*, III, p. 36, Inscription n° 39 a.

Cette inscription sur mosaïque découverte à Ḫerbet Mūqa (près de Ḥass, à 8 km à l'O.-S.-O. de Maar'at en Noman, en Syrie du Nord) est

72. ψηφίς dans *IGLS*, III, 774, 776, 778 ; dans les textes (Grégoire de Nysse, Grégoire de Nazianze), ψηφίς désigne la tessère ou la mosaïque ; cf. LAMPE, *PGL*, s.v., et LIDDELL-SCOTT-JONES, s.v., qui cite pour ce mot le rhéteur du ve s. Choricius de Gaza. — ψεφίν sur une mosaïque du Liban ; cf. M. CHEHAB, *Mosaïques du Liban*, Beyrouth, 1958-1959, t. I, p. 105 ; cf. H. SEYRIG, dans *Villages antiques*, t. III, p. 36, n° 39a (τὸ ψήφιν) ; ψηφίν, graphie de ψηφίον, cf. L. ROBERT, *Bull. épigr.*, 1961, n° 783 (*REG*, 74, p. 250), qui renvoie à *Bull. épigr.*, 1960, n° 394 (*REG*, 73, p. 199), *Rev. Philol.*, 1958, 42, n° 2, et *Hellenica* XI-XII, 1961, p. 493, n. 3. — ψηφίον, diminutif de ψῆφος (ἡ), cube de mosaïque ap. GALIEN, *Protr.*, 8 (mais ce sens ne figure pas dans le *PGL* de LAMPE, où le mot est pourtant cité) ; cf. ψῆφος dans *IGLS*, III, 718.

73. Ainsi l'ai-je vu *in situ* ; mais la photographie que j'avais prise alors a été malheureusement perdue ; au cours du transfert à Damas de la mosaïque, quelques tessères ont été descellées et replacées différemment.

datée de 384-385 : rédigée sous une forme analogue à celle de la mosaïque supérieure de Huarte, à propos de la restauration d'une église et de l'achèvement de son pavement mosaïqué, elle mentionne les noms des évêques Jean et Marcel (celui qui fit détruire le temple de Zeus à Apamée en 387-388 ; cf. Théodoret, *H.E.* V, 21), sans leur attribuer encore le titre d'ἀρχιεπίσκοπος ; elle atteste donc que Ḥass, comme Huarte, dépendait directement du métropolitain d'Apamée.

2. — M. Avi Yonah, *Israel Explor. Journal*, 16, 1968, p. 209-210 : An Addendum to the episcopal list of Tyre. Le texte de l'inscription est reproduit par L. Robert, *Bulletin épigr.*, 1970 (*REG*, 83, p. 469), nº 626.

Également sur pavement de mosaïque, cette inscription découverte dans la région de Tyr, à Harvat Karkara, porte la date de mars 477 ; elle donne le nom, jusqu'ici inconnu, de Longinus comme ἀρχιεπίσκοπος de Tyr et mentionne trois périodeutes et un chorévêque. Comme le métropolitain d'Apamée, celui de Tyr porte donc le titre d'archevêque, à la fin du vᵉ siècle. Jean Codonat dut succéder à Longinus quand celui-ci laissa le siège vacant, entre 477 et 480. Enfin, cette inscription prouve que les fonctions de périodeute et de chorévêque ne se confondent pas à cette époque, même si elles ne paraissent guère se distinguer quelques décennies plus tard, sous Justinien ; cf. A. H. M. Jones, *The later Roman Empire*, II, p. 879 (références) et p. 295-296, n. 14 sur les rapports entre périodeutes et chorévêques.

P. C.

DEUX CONTRIBUTIONS À L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE

I. La *Diagnôsis* ptoléméenne : date et lieu de composition

Le petit traité anonyme, accompagné de trois figures, intitulé Διάγνωσις ἐν ἐπιτομῇ τῆς ἐν τῇ σφαίρᾳ γεωγραφίας[1], expose didactiquement quelques éléments de la *Géographie* de Ptolémée : la sphéricité de la terre, le rapport entre le globe terrestre et l'oikouménè, les dimensions de celle-ci, en longueur et en largeur, calculées en degrés, stades et heures (2-6), la durée variable des jours et des nuits au temps des équinoxes et des solstices (8-10) ; puis il donne la liste des parallèles telle qu'on la trouve dans la *Géographie* I 23 (11-16). Transmise par un seul manuscrit du xive siècle, le *Valopedinus* 655[2], qui contenait — le codex est aujourd'hui démembré et éparpillé[3] — à côté de Strabon et de Ptolémée, les écrits de quelques géographes mineurs, la *Diagnôsis* y figurait sur le premier feuillet$^{r.v}$ surajouté[4].

1. Éd. K. Müller, *Geographi Graeci Minores,* II (= *GGM,* II), Paris, 1861, p. 488-493, d'après laquelle nous ferons nos citations *(= Dgn.).* Une nouvelle édition, d'après le *Par. Suppl. gr.* 443 A, fol. 10$^{r.v}$, est donnée par A. Diller, The Anonymous Diagnosis of Ptolemaic Geography : *Classical Studies in Honor of W. A. Oldfather* Urbana, Illinois, 1943, p. 39-49, cité par la suite : A. Diller, *Diagnosis.*

2. Pour la description de ce ms. cf. P. Schnabel, *Text und Karten des Ptolemäus* (Quellen und Forschungen zur Gesch. der Geogr. und Völkerkunde, hrsg. v. A. Herrmann, Bd. II), Leipzig, 1938, p. 27-30, cité : P. Schnabel, *TK,* ainsi que A. Diller, The Vatopedi Ms. of Ptolemy and Strabo, *Amer. Journ. of Philol.*, 58, 1937, p. 174-179, et du même, *The Tradition of the Minor Greek Geographers* (Amer. Philol. Assosc., 14), 1952, p. 10-14.

3. Quelques feuillets de ce ms. et, entre autres, celui qui contient la *Diagnôsis,* ont été apportés à Paris et vendus à la BN par Minoïde Mynas. Ils constituent l'actuel *Par. Suppl. gr.* 443 A, base de l'éd. de A. Diller, qui corrige l'ancienne éd. de K. Müller (voir n. 1), établie d'après les mss plus récents, lesquels dérivent tous, directement ou indirectement, du *Vatop.* 655, cf. A. Diller, *The Tradition,* p. 15-18.

4. Cependant, dans le *Cantabrig.* Gg II 33, copié vers 1540 sur le *Vatop.* 655, la *Diagnôsis* est placée, après le traité d'Agathèmére (Ἀγαθημέρου τοῦ Ὄρθωνος γεωγρα-

De qualité médiocre, la *Diagnôsis* présente, cependant, un intérêt spécial pour l'histoire du texte de la *Géographie* de Ptolémée : elle s'apparente au groupe de manuscrits contenant les vingt-six cartes particulières et une mappemonde. Ce groupe, désigné par A[5] ou Ω-Δ[6], est représenté par les codices les plus anciens de la *Géographie*, le *Constantinopolitanus Seragliensis* 57 (= K)[7] et le *Vaticanus Urbinas* 82 (= U)[8], tous deux de la fin du XIIIe siècle[9]. De même que les cartes de ces manuscrits, la *Diagnôsis* associe les quatrième, sixième, huitième, dixième, douzième, quatorzième et quinzième parallèles aux sept *klimata*[10], ceux de Méroé, Syène, Alexandrie, Rhodes, Hellespont, milieu du Pont, Borysthène. D'autre part, elle contient les mêmes variantes dans les chiffres, quant à la longueur des parallèles de Méroé — 86.333 stades, de Syène — 82.336 stades, de Rhodes — 72.000 stades[11], et de Thoulé — 40.854 stades, que les cartes et aussi le texte (*Geogr.* VII 5, 15) de KU[12]. Ni la *Géographie* I 23 ni l'*Almageste* II 6 et 13[13] ne nomment conjointement parallèles et klimata. De plus, dans ce dernier, les noms éponymes des parallèles correspondant aux klimata de

φίας ὑποτύπωσις, *GGM* II, p. 471-487), ce qui a poussé les premiers éditeurs à attribuer la *Diagnôsis*, ainsi qu'un autre traité anonyme, Ὑποτύπωσις γεωγραφίας ἐν ἐπιτομῇ (*GGM*, II, p. 494-509), à Agathèmére, cf. A. Diller, The *Tradition*, index, s.v. *Agathemerus, Diagnosis geographiae, Hypotyposis geographiae*, p. 188.

5. J. Fischer, *Cl. Ptolemaei Geographiae Codex Urbinas Graecus 82... Tomus prodromus. De Cl. Ptol. vita, operibus, Geographia praesertim eiusque fatis. Pars prior. Commentatio* (Codices e Vaticanis selecti... Vol. XVIIII), Lugduni Batavorum-Lipsiae, 1932, p. 209-211, 219 s. : rédaction A avec 26 cartes particulières, représentée par les mss KFDUR, avec leurs dérivés, rédaction B avec 64 cartes particulières, représentée par O et ses dérivés. Les sigles sont ceux de P. Schnabel, *TK*, p. 121.

6. P. Schnabel, *TK*, *passim* et spécialement p. 47-53 : famille Ξ représentée par X (*Vat. Gr.* 191), famille Ω avec ses deux groupes Π et Δ, cette dernière représentée par les mss KFUN ; cf. *ibid.*, p. 38 s., sur les classements proposés par d'autres savants.

7. Sur ce ms. voir J. Fischer, *op. cit.*, p. 515-523, et P. Schnabel, *TK*, p. 25 ; cf. E. Polaschek, *RE*, Bd. Suppl. X, 1965, s.v. *Ptolemaios als Geograph* ; col. 734-753, *Hsl. Überlieferung*, et spécialement col. 745-746.

8. Voir la reproduction en fac-similé de ce ms. : J. Fischer, *op. cit.* (à la n. 5), *Pars prior. Textus*, Lugduni Batavorum-Lipsiae, 1932.

9. Le *Vatop.* 655, étant une copie du *Vat. Urb.* 82, n'entre pas ici en ligne de compte.

10. La notion géographique de *klimata*, qui remonte à Ératosthène, désigne les bandes de terrain (οἰκήσεις) se succédant, du sud au nord de l'oikouménè, à mesure que le jour augmente d'une demi-heure, cf. E. Honigmann, *Die sieben Klimata und die* πόλεις ἐπίσημοι, Heidelberg, 1929, p. 9 s. Il ne faut pas les confondre avec les parallèles, lignes mathématiques qui se succèdent à des intervalles égaux à partir de l'équateur.

11. Le chiffre correct -72.812, qu'on lit dans l'éd. de K. Müller, *Dgn.*, 14, est dû à la mauvaise tradition manuscrite, cf. le passage correspondant dans l'éd. de A. Diller, *Diagnosis* (voir la n. 1).

12. P. Schnabel, *TK*, p. 48, ainsi que A. Diller, The Parallels on the Ptolemaic Maps, *Isis*, 33, 1941, p. 5.

13. *Claudii Ptolemaei Opera quae exstant omnia*, éd. J. L. Heiberg, vol. I, Lipsiae, 1898, p. 106 s. et p. 174 s.

Syène et d'Alexandrie diffèrent[14]. On suppose donc que les cartes suivent une tradition indépendante du texte de Ptolémée et rejoignent, par des intermédiaires que nous ne connaissons pas, les habitudes cartographiques des géographes plus anciens, Ératosthène et Hipparque[15]. Mais lorsque ces cartes présentent des erreurs de calcul identiques à celles du texte de KU, absentes d'autres témoins, elles semblent, au contraire, dériver du texte de ces manuscrits. Contradiction qui, depuis le XVII[e] siècle[16], suscite les discussions quant à l'origine et à l'authenticité des cartes qui accompagnent les manuscrits de la *Géographie*[17]. Comme on ne possède aucun élément permettant de dater la constitution des différentes familles manuscrites, la date de la *Diagnôsis*, si elle était établie, aurait une importance capitale, au moins pour la famille Ω-Δ. En effet, copiée d'après une carte de cette famille, elle doit nécessairement être postérieure à celle-ci[18].

Deux hypothèses s'affrontent : 1) la *Diagnôsis* remonte au V[e] ou au VI[e] siècle, vu son style et sa langue[19] ; 2) la *Diagnôsis* a été composée au XIII[e] ou au XIV[e] siècle, à Constantinople, dans l'entourage de Maxime Planude (*ca* 1260-1310), parce qu'on ne connaît pas la *Géographie* à Byzance avant le XIII[e] siècle[20] ; parce que Planude se targue d'avoir retrouvé la *Géographie* et d'en avoir reconstruit les cartes lui-même, en se fondant sur son texte[21] ; enfin, parce que les anciens manuscrits contenant les

14. On lit dans l'*Almageste* II 6 et 13, Σοήνη et κάτω χώρα, au lieu de Συήνη et Ἀλεξάνδρεια, qui figurent sur les cartes, cf. A. DILLER, The parallels (voir la n. 12), p. 7.

15. Alors que les méridiens sont marqués, sur les cartes attachées aux mss de la *Géogr.*, par des nombres de degrés (un méridien pour chaque cinquième degré), les parallèles se succèdent à l'intervalle d'un quart d'heure, d'une demi-heure ou d'une heure entière. Cette habitude d'associer la latitude avec la longueur du jour provient d'une vieille tradition héritée d'Ératosthène (klimata) et d'Hipparque (parallèles tracés à la distance d'un quart d'heure), cf. A. DILLER, *op. cit.*, p. 4, ainsi que, du même, Geographical Latitudes in Eratosthenes, Hipparchus and Posidonius, *Klio*, 27, 1934, p. 258-269.

16. L'accord ou le désaccord des cartes avec le texte de Ptolémée soulève bien d'autres problèmes. Nous ne relevons ici que ceux qui impliquent la *Dgn.*

17. Voir le résumé des thèses en présence par E. POLASCHEK, Ptolemy's Geography in a New Light, *Imago Mundi*, 14, 1959, p. 17-37.

18. O. CUNTZ, *Die Geographie des Ptolemaeus...*, Berlin, 1923, p. 27, est le seul, à ma connaissance, à supposer que la table des klimata de la *Dgn.* n'a pas été empruntée à une carte, car elle offre plus que ces brèves notices qu'on lit sur les marges des cartes. Suivant O. Cuntz, on doit admettre une source commune, utilisée par le dessinateur des cartes et par l'auteur de la *Dgn.* ; cette source serait une rédaction plus complète de la *Dgn.*, de peu antérieure à la rédaction actuelle.

19. P. SCHNABEL, *TK*, p. 54, ainsi que O. CUNTZ, *op. cit.*, p. 27.

20. Cf. l'épigramme de Planude célébrant la découverte de la *Géogr.* : C. F. A. NOBBE, *Claudii Ptolemaei Geographia*, I, Lipsiae, 1843, p. XXI, IX.

21. Voir S. KUGÉAS, Analekta Planudea, VI. Planudes und die Textgeschichte der Geogr. von Cl. Ptolemaeos, *BZ*, 18, 1909, p. 115-118 ; le partisan le plus zélé de la thèse byzantine est L. BAGROW, *History of Cartography, revised and enlarged by* R. A. SKELTON, London, 1964, p. 34-36 ; cf. du même, The Origin of Ptolemy's Geogr., *Geografiska Annaler* (Stockholm), 27, 1945, p. 361-365.

cartes présentent des traits (écriture, forme et structure des codices) qui les apparentent aux manuscrits exécutés suivant le plan et les directives de Planude [22]. Sa langue, loin d'être celle du ve ou du vi^e siècle, rappelle le grec du xive siècle[23]. Vue ainsi, la *Diagnôsis* n'offre plus qu'un intérêt limité.

Amenée à consulter le volume de *GGM* II, à propos des traités d'initiation à la géographie, j'ai été surprise par certaines expressions et allusions qu'on trouve dans la *Diagnôsis*, à commencer par sa préface : « Étant donné que Ptolémée, habile dans son art, n'exposait pas les sujets qu'il traitait dans sa *Géographie*, avec la plus grande compétence, tout uniment, à partir, pourrait-on dire, de son jugement ou de son opinion personnels, mais suivait lui aussi les traditions des auteurs plus anciens, tantôt confirmant que les opinions soutenues par les uns étaient vraies, comme le démontrent les réalités mêmes, tantôt redressant, à l'aide de méthodes scientifiques, les opinions rejetées par d'autres comme mensonges en raison de l'expérience des sens, nous avons pensé que nous devions, nous aussi, résumer brièvement la doctrine ayant pour objet l'univers, afin que tu gardes dans ta mémoire, ô le meilleur des amis[24], ce que tu nous as entendu exposer de vive voix également »[25]. Ce texte nous apprend plusieurs choses étonnantes :

1) Ptolémée n'a pas écrit *d'après ses opinions à lui*, mais il *a suivi les traditions des anciens;*

2) il n'était pas le seul à le faire, puisqu'on dit *lui aussi;*

22. A. Diller, The Oldest Manuscripts of Ptolemaic Maps, *TraProcAmPhilolAss.*, 71, 1940, p. 62-67.

23. A. Diller, *Diagnosis*, p. 48-49 ; du même, *The Tradition* (voir la n. 2), p. 13.

24. ὦ φίλων ἄριστε, dans le *Par. Suppl. gr.* 443 A, fol. 10r. Il est difficile de décider si l'on doit prendre, avec les éditeurs, φίλων pour un nom propre (ce serait alors un personnage inconnu par ailleurs) ou, plus simplement, y voir l'expression très courante « ô le meilleur des amis » ; cf. dans le même sens A. Diller, *Diagnosis*, p. 48, n. 10.

25. *Dgn.* 1 (citée d'après l'éd. de A. Diller) : Τοῦ τεχνικοῦ Πτολεμαίου διεξιόντος ὅσα τῇ γεωγραφίᾳ σοφωτάτως (σοφωτέρως *GGM* II) διέθετο οὐχ ἁπλῶς, οὐδ', ὡς ἄν τις εἴπῃ, ἐξ οἰκείας γνώμης ἢ δόξης, ἀλλὰ ταῖς τῶν παλαιοτέρων καὶ οὗτος ἐπακολουθῶν παραδόσεσι, καὶ τῶν μὲν τὰ δόξαντα ἀληθῆ εἶναι, ὡς καὶ αὐτὰ τὰ πράγματα ὑποβάλλουσιν, ἐπιβεβαιῶν, τῶν δὲ τὰ τῇ αἰσθήσει ὡς ψευδῆ ἀπεληλεγμένα ἐπιστημονικῶς διορθούμενος, δεῖν προσεπενοήσαμεν καὶ αὐτοὶ τὴν τοῦ παντὸς ὡς ἐν βραχεῖ συνελεῖν πραγματείαν, ὡς ἂν ἐπὶ μνήμης ἔχῃς, ὦ φίλων ἄριστε, ὅσα καὶ διὰ ζώσης φωνῆς παρ' ἡμῶν ἀκήκοας. Nous donnons aussi, pour comparaison, la trad. lat. qui diffère souvent de la nôtre : « Postquam Ptolemaeus geographiae artifex eam doctius exposuit, non vero simpliciter, nec, quod quispiam forte opinetur, ex privata sua notitia aut opinione, sed et ipse priscorum traditiones secutus, et quicquid illorum verisimile, prout res ipsae demonstrant, comprobans, quae vero sensus experimento tanquam falsa damnantur, ex artis praescripto corrigens : oportere cogitavimus nos quoque universi negotii disquisitionem in breve contrahere, ut tu, optime Philo, in memoriam revoceris eorum quae viva voce a nobis accepisti. »

3) il confirmait les *opinions* (τὰ δόξαντα) qui sont *vraies*, parce que formées (au moyen des hypothèses) d'après des *réalités*, tandis qu'il redressait les *opinions rejetées comme mensonges en raison de l'expérience des sens* (τὰ τῇ αἰσθήσει).

4) l'auteur de la *Diagnôsis* veut, lui aussi, condenser la doctrine ayant pour objet l'*univers* (τὸ πᾶν), alors que, dans le titre, il a promis un compendium de la géographie sphériste.

Si Ptolémée, comme tout homme de science, s'appuyait sur l'ensemble de la tradition de sa discipline, il n'affirme nulle part n'avoir rien dit de son propre chef et avoir exclusivement suivi les « anciens »[26]. Parmi ces derniers, il donne la préférence aux géographes plus proches de lui, parce que leurs descriptions rendent mieux compte des changements qui affectent la terre et résultent d'une évolution naturelle ou de l'intervention de l'homme[27]. Mais même ses prédécesseurs immédiats, Ptolémée les corrige et les critique. Jamais ni lui-même ni personne d'autre n'a éprouvé le besoin, pour donner plus de poids à sa *Géographie*, d'invoquer l'autorité des anciens ou de se référer à un auteur qui, lui, n'aurait rien dit de son « propre chef ». De plus, lorsqu'il réfute ou corrige Marinus de Tyr, Ptolémée ne confirme pas les hypothèses qui sont vraies, et ne rectifie pas les opinions rejetées comme mensonges par des géographes se référant à l'évidence sensible : l'opposition entre les hypothèses élaborées à partir des « réalités » au moyen d'un raisonnement et les opinions fondées grossièrement sur la perception des sens n'existe pas chez lui.

Ainsi, on se trouve en présence d'un portrait assez inattendu de Ptolémée. Il semble émaner d'un auteur qui s'apprête à écrire sur l'univers comme quelqu'un d'autre l'avait fait avant lui, et qui prétend exposer les doctrines de Ptolémée. Mais, ce faisant, il enlève à celui-ci toute originalité pour le couvrir de l'autorité des anciens. Il s'agit alors de découvrir l'auteur qui parle ainsi et les raisons qui l'ont poussé à déformer l'image de Ptolémée.

Aussi bizarre que cela puisse paraître, les expressions et la tournure même de la préface (d'autres indices apparaissent dans la suite du texte) nous conduisent à la *Topographie Chrétienne* de Cosmas Indicopleustès, le célèbre adversaire de la sphéricité du monde. Tout au long de son ouvrage, Cosmas se fait fort de ne rien écrire « de son propre cru » et se réfère continuellement d'abord à l'Écriture, dont les auteurs n'ont parlé que sous l'inspiration divine, et ensuite aux « anciens ». Déjà la préface au

26. Ptolémée ne semble pas se servir de ce terme pour désigner ses prédécesseurs ; il dit plutôt οἱ πρὸ ἡμῶν (*Geogr.* I 3, 1), ou οἱ πρὸ αὐτοῦ (*Geogr.* I 6, 1), en parlant de Marinus de Tyr ; ce dernier, par contre, est appelé ὕστατός τε τῶν καθ' ἡμᾶς « dernier de ceux de notre temps » *(ibid.)*.

27. *Geogr.* I 5 : ... ἔνια δὲ καὶ αὐτὰ νῦν ἄλλως ἔχειν ἢ πρότερον διὰ τὰς ἐν τοῖς κατὰ μέρος ἐπιγινομένας φθορὰς ἢ μεταβολάς · ἀναγκαῖόν ἐστι κἀνταῦθα ταῖς ὑστάταις τῶν καθ' ἡμᾶς παραδόσεων προσέχειν ...

livre II, adressée à Pamphile de Jérusalem, offre une certaine ressemblance avec celle de la *Diagnôsis* : « ...je ne suis pas parti d'idées à moi, d'imaginations ou de conjectures de mon cru ; au contraire, j'ai été instruit par les divines Écritures et par l'enseignement oral de Patrikios... » (οὐκ οἴκοθεν ὁρμηθείς, οὐδ' ἐξ ἐμαυτοῦ)[28]. En concluant le même livre II, Cosmas se sert encore d'une expression analogue : « Telles sont donc les conclusions que nous présentons au titre des principes chrétiens : mus par la divine Écriture et non par des fictions et conjectures de notre cru, nous obéissons scrupuleusement à Dieu... » (οὐχ ἑαυτοῖς πλασαμένοις ἢ στοχασαμένοις, ἀλλ' ἀκριβῶς πειθομένοις)[29]. En plus de l'Écriture, Cosmas invoque, nous l'avons dit, les « gens du dehors » (οἱ ἔξωθεν), c'est-à-dire les grecs anciens, philosophes et savants païens. Il les cite surtout comme autorités en matière de géographie, ainsi : au sujet de la division de la terre en trois continents (II 28, 1-2) ... καὶ οἱ ἔξωθεν εἰς τρία μέρη διαιροῦσι πᾶσαν τὴν γῆν ; au sujet des quatre golfes (II 29, 2) ... καὶ οἱ ἔξωθεν ἐν τούτῳ ἱστοροῦντες ἀληθεύουσι ; ou encore à propos de la carte d'Éphore (II 78, 1-4)[30]. D'autre part, l'auteur de la *Diagnôsis* 8, concluant le développement sur un dessin auquel nous aurons à revenir, s'exprime comme suit : « ...ce n'est pas à partir de nos idées personnelles que nous avons écrit ceci, mais en obéissant aux traditions des sages... » (ὡς οὐχ ὑπειληφότες ταῦτα γεγράφαμεν, ἀλλὰ ταῖς τῶν σοφῶν πειθόμενοι παραδόσεσιν). Il s'abrite aussi derrière l'autorité d'autrui, comme dans la préface il l'a fait pour Ptolémée. Tout se passe comme si l'auteur de la *Diagnôsis* tenait à rassurer un interlocuteur ami qui faisait valoir qu'un cosmographe qu'il avait lu (ou vu : Cosmas Indicopleustès?) affirmait avoir développé son système du monde à partir des témoignages des anciens[31]. L'auteur anonyme dissipe les scrupules de son ami : Ptolémée aussi bien que lui-même s'appuient sur d'antiques *paradoseis*.

D'autres expressions, qui relèvent du fond de la pensée, renforcent l'impression qu'il s'agit bien de Cosmas : l'opposition *vérité-mensonge* apparaît plus d'une fois dans la *Topographie Chrétienne*. Déjà dans le *Prologue* 1, 16-17, Cosmas rappelle qu'il avait écrit un livre de géographie « pour montrer que ses théories à lui sont *véridiques*, et *mensongères* celles de ses adversaires (τὰ παρ' ἡμῶν μὲν λεγόμενα ἀληθῆ, τὰ δὲ τῶν ἐναντίων ψευδῆ), à l'intention de qui ont été composés le livre et les dessins qui l'accompagnent, à savoir ceux qui concernent la grandeur du soleil et leur fameuse terre torride et inhabitée, car ils débitent des fictions et des fables ». Ailleurs, Cosmas démasque ses adversaires : les « gens du dehors », qui peuvent être des philosophes et savants grecs anciens[32], mais aussi ses contemporains

28. *Top. Chrét.* II 2, 5-8, citée d'après l'éd. de Wanda Wolska-Conus, *Cosmas Indicopleustès. Topographie Chrétienne*, t. I (livres I-IV), t. II (livre V), t. III (livres VI-XII) (Sources Chrétiennes, 141, 159, 197), Paris, 1968, 1970, 1973.
29. *Ibid.*, II 111, 1-3.
30. Cf. aussi *ibid.*, II 33, 13-14 ; 80 ; III 67, 1-3 ; 76, 4-6.
31. L'Écriture n'est pas mentionnée dans la *Dgn.* Son auteur était peut-être païen.
32. Voir les textes cités plus haut et n. 30.

païens et leurs adeptes chrétiens. Il s'oppose à eux dans la question de la largeur (πλάτος) de la terre, pour dire que « la divine Écriture *se montre véridique*, tandis que les gens du dehors *mentent* (τὴν μὲν θείαν γραφὴν ἀληθεύειν, τοὺς δὲ ἔξωθεν ψεύδεσθαι) et émettent plutôt des conjectures et des sophismes mensongers... » ; et une autre fois, dans celle de l'éternité du monde : « Ils *mentent* donc, ou pour mieux dire ils divaguent, ceux qui supposent que l'univers est éternel... ; par contre, la divine Écriture *dit vrai...* » (Ψεύδονται τοίνυν, ἤτοι μωραίνουσιν ... ἀληθεύει δὲ ...)[33].

Dans la *Diagnôsis* 1, l'opposition entre la *vérité* et le *mensonge* se rapporte aux δόξαντα, une fois admis comme *vrais* à partir des *réalités*, l'autre fois rejetés comme *mensonges* avec une référence à l'*expérience fournie par les sens*. Or, dans la *Topographie*, tout ce qui est hypothèse, conjecture, déduction théorique, spéculation scientifique ou raisonnement[34] se trouve rejeté comme *mensonge*. Seules l'Écriture et l'évidence perçue par les sens offrent, selon Cosmas, des bases solides pour une connaissance scientifique. Parlant encore des gens du dehors (II 65, 7-10), il s'exclame : « ... ils inventent une autre zone plus méridionale que la zone torride et toute semblable à notre terre habitée ; pourtant, cette zone, personne ne l'a jamais vue, ni n'en a entendu parler. Comment, en effet, aurait-on vu ou entendu parler de ce qui, en vérité, *n'existe pas de façon perceptible aux sens?* » (... ταύτην δὲ οὐδεὶς ἑώρακε πώποτε οὔτε ἀκήκοε. Πῶς γὰρ ὁραθείη ἢ ἀκουσθείη τὸ μὴ τῇ ἀληθείᾳ αἰσθητῶς ὑφιστάμενον ;) Ailleurs, il nie le mouvement rotatoire du ciel : « ... ceci est clair pour chacun. En effet, personne n'avouerait avoir jamais vu le ciel se porter vers le haut ou vers le bas. Il reste à reconnaître qu'il est fixe »[35].

L'auteur de la *Diagnôsis* 1 dit que Ptolémée confirmait les hypothèses (τὰ δόξαντα) « qui sont vraies, comme le démontrent les réalités (ou : les choses) mêmes » (ὡς καὶ αὐτὰ τὰ πράγματα ὑποβάλλουσιν). Or, contradictoirement, « l'accord avec la nature des choses » est l'argument principal de Cosmas, pour démontrer la véracité de l'Écriture et la justesse de ses propres raisonnements, ainsi : au sujet de la forme de l'univers (*Prologue* 2, 11-13) Συνίστησι γὰρ δι' αὐτοῦ τοῦ σχήματος ... καὶ αὐτῆς τῆς φύσεως τῶν πραγμάτων τὴν θείαν γραφὴν ἀληθεστάτην οὖσαν ; au sujet des éclipses de la lune (II 103, 15-16)... οὔτε τῷ θεῷ ἐναντιούμεθα οὔτε τῇ φύσει τῶν πραγμάτων ; à propos de la terre qui ne peut se maintenir dans aucun élément, étant la plus lourde de tous (II 13, 6) ... τοῦτο φυσικώτερον ἐν πᾶσι θεωρούμενον ; ou encore au sujet

33. *Top. Chrét.* II 65, 4-5 ; III 76, 12-14.

34. Son langage, sur ce point, est spécialement riche et nuancé : *Top. Chrét.*, Expos. du sujet 4, 10-12 ... τὰς ἑλληνικὰς ὑποθέσεις, πλάσματα πάντως εὑρήσει καὶ μυθώδη σοφίσματα καὶ ἀδύνατα παντελῶς. I 2, 1-2 Οἱ ... ἑαυτοῖς θαρροῦντες λόγοις στοχαστικοῖς ; III 1, 3-4 ... ὑπώπτευσαν πλανώμενοι ταύτην τὴν δόξαν, εἶναι τουτέστι σφαιροειδῆ τὸν οὐρανόν ; et III 1, 9 et 11 : δόξα s'applique tout particulièrement à la théorie de la sphéricité de l'univers ; III 5, 6-7 ... τὴν ὑπόνοιαν ταύτην ἔσχον ; cf. aussi III 57, 5-7 ; 77, 6-7 ; 80, 5-6.

35. *Ibid.*, I 8, 7-9.

de la terre fondée sur le néant (II 15, 4-5)... ὁ θεὸς φυσικῶς ἐπ' οὐδενὶ ... τὴν γῆν κρεμάσας. Par contre, « le désaccord avec la nature des choses » apparaît parmi les reproches que Cosmas adresse à ses adversaires : au sujet d'un ciel sphérique en mouvement perpétuel (I 4, 16-17) ... οὔτε μὴν τῇ φύσει τῶν πραγμάτων συμβαῖνον ; au sujet de l'absence de quoi que ce soit au dehors du ciel (I 15, 5-6) Πῶς δὲ τῇ φύσει τῶν πραγμάτων ἀκόλουθα δοκεῖτε λέγειν ; et enfin en parlant du haut et du bas dans l'univers sphérique (I 17, 6-7) ... ἀνακόλουθα καὶ ἀφύσικα ἀπὸ γνάθων φθέγγεσθε[36].

L'auteur de la *Diagnôsis* ne revient plus, dans la suite du texte, sur ces questions qui garantissent la crédibilité de son ouvrage. Il l'avait établie une fois pour toutes auprès de son ami qui semble avoir été impressionné par les théories de Cosmas. Mais on relève chez lui quelques pointes contre ceux qui ont des difficultés à concevoir la sphère. Il écrit : « Il est difficile, en effet, ainsi que nous l'avons dit plus haut, de saisir comme il convient la théorie de la sphéricité au moyen d'une surface plane, mais elle deviendra peut-être facile à comprendre grâce au dessin (διὰ τούτου) à *ceux qui ont du bon sens*, à condition d'appliquer toute leur attention aux schémas et aux lettres (qui y sont inscrites) »[37]. L'auteur anonyme semble viser des gens qui non seulement n'arrivent pas à comprendre la sphéricité, mais encore s'évertuent à la combattre, si toutefois nous interprétons correctement la phrase qui suit : « Et voici ce que nous avons composé sur la marche du soleil le long de l'équateur, à ce qu'il nous semble, d'une manière très juste ; mais je ne saurais dire si c'est bien l'avis de tout le monde ; cependant, qu'ils sachent, ceux qui s'efforcent de le réfuter (πᾶς τῶν ἀνατρέπειν ἐπιχειρούντων), que nous ne l'avons pas écrit à partir de nos idées personnelles, mais en obéissant aux traditions des sages... »[38]. L'accusation de « s'efforcer de réfuter » exprimée en termes analogues, ἀνατρέπειν ou μεταστρέφειν ἐπιχειρεῖν, revient également chez Cosmas : (au sujet des antipodes : I 14, 7-8) « ... ils s'efforcent (ἐπιχειροῦντες) de tout mettre sens dessus dessous (μεταστρέφειν) » ou (au sujet de la zone torride : II 65, 11-14) « ... quelques sophistes modernes qui ont imaginé de réfuter (ἀνατρέπειν), à l'aide de sophismes d'apparence vraisemblable, les anciens nés avant eux, s'attaquant (ἐπιχειροῦντες) à l'impossible... »[39].

De même, la mise en garde contre les dangers du doute est exprimée de façon semblable chez les deux protagonistes. L'auteur anonyme, commentant le dessin qui illustre la marche du soleil le long de l'équateur, conclut : « Il faut comprendre ceci pour l'ensemble du cercle, aussi bien pour sa partie au-dessus que pour celle au-dessous de la terre, et qu'on

36. Cf. d'autres expressions analogues : *ibid.*, I 16, 13-14 ; 20, 8-9 et 15 ; II 16, 4-6.

37. *Dgn.* 9, 28-32 : Δύσληπτον μὲν γάρ ἐστιν, ὡς καὶ ἀνωτέρω εἰρήκαμεν, ἐν ἐπιπέδῳ τὴν τοῦ σφαιροειδοῦς καταλαβεῖν ὡς ἔνι θεωρίαν · πλὴν τοῖς νοῦν ἔχουσιν εὐκόλως ἂν καὶ διὰ τούτου καταληπτὴ γενήσεται, μόνον εἰ τοῖς σχήμασι καὶ στοιχείοις μετὰ ἀκριβείας προσέχωσι.

38. *Dgn.* 8, 15 s. Texte cité plus loin, p. 268 et p. 271.

39. Cf. aussi *Top. Chrét.* II 5, 2-4 ; XII 13, 9.

n'ait aucun doute à cet égard (καὶ μήτινα ἔχειν ἀμφιβολίαν)[40]. Cosmas, pour sa part, lorsqu'il recommande aux lecteurs la *Topographie*, les avertit : « ... elle qui tire ses preuves de l'Écriture..., au sujet de laquelle les chrétiens ne doivent pas avoir de doutes » (περὶ ἧς ἀμφισβητεῖν χριστιανοὺς οὐ δέον)[41]. Ajoutons encore des tournures stylistiques qui introduisent une objection — ἐρεῖ δέ τις ἴσως[42] — ou bien une restriction — καὶ τοῦτό σοι, καθόσον ἐστὶν ἡμῖν δυνατόν, ἐροῦμεν, ou ὡς ἦν δυνατόν pour la *Diagnôsis* 9, 25-26, et 10, 11, et pour Cosmas : ὡς ἦν μὲν δυνατὸν διαγράψαι, κατὰ τὸ ἐνδεχόμενον διαγράψαι, ou καθὼς δὲ ἐνδέχεται ... γραφῇ παραδοῦναι[43].

Enfin, tous deux, Cosmas et l'auteur anonyme illustrent leurs écrits et offrent quelques similitudes dans la manière d'introduire leurs dessins. La formule la plus simple est ἔστιν οὖν ἰδεῖν οὕτως ou ἔστι δὲ οὕτως[44], trop insignifiante peut-être pour qu'on la prenne en considération. Mais lorsque l'auteur de la *Diagnôsis* dit : Ἀμφότερα δέ μοι δοκεῖ καλὸν ὑποτυπῶσαι σχήμασιν, ὡς ἂν εὐληπτότερά σοι γένοιντο, on songerait aussitôt à Cosmas — Διαγράφομεν τοίνυν ... ὅπως εὐσύνοπτος (sc. ἡ γῆ) γένηται τοῖς θεωμένοις, ou τούτους κατεγράψαμεν, ἵν' εὐσύνοπτα τοῖς θεωμένοις γένωνται[45] —, si les formules analogues n'étaient pas courantes à Alexandrie, chez les commentateurs d'Aristote et de Platon, sortis de l'école d'Ammonios[46]. L'auteur anonyme aussi bien que Cosmas emploient le terme σχῆμα pour désigner leurs croquis[47], et introduisent des couleurs dans leurs dessins. On lit dans la *Diagnôsis* 8, 42 (p. 489) : Ἔστω σοι δὲ ὡς ἐν ὑποδείγματι ὁ διὰ κοκκίνου εἰς τέσσαρα μερισμός[48], et dans la *Topographie* VI 12, 2 : ... αἱ δὲ ἀπὸ τοῦ ἡλίου κατερχόμεναι (sc. γραμμαὶ) ... ἀκτῖνές εἰσι ... ἀποτελοῦσιν ὥσπερ τὰς ἀπὸ μέλανος ἐχαράξαμεν σκιάς[49].

De plus, il semble bien que, en dehors de ces ressemblances extérieures, on puisse établir des rapports plus intimes entre les deux dessinateurs : la figure 2 de la *Diagnôsis* illustre la position du soleil dans le plan de l'équateur au temps des équinoxes ; la figure 3 représente le cours du soleil

40. *Dgn.* 8, 12-14.
41. *Top. Chrét.* II 5, 18-19.
42. *Dgn.* 12, 31 ; *Top. Chrét.* II 40, 1 ; III 41, 1 ; V 41, 1 ; ou bien ἀπορήσειε δ' ἄν τις λέγων : III 22, 1 et 48, 1, etc.
43. *Ibid.*, IV 7, 1 ; 10, 7-8 ; 1, 4.
44. *Dgn.* 9, 27 ; *Top. Chrét.* IV 15, 3-4 et 15 b 4. Les mêmes formules reviennent au livre V.
45. *Dgn.* 4, 32-33 ; *Top. Chrét.* IV 7, 8-11 ; IX 6, 5-6.
46. Cf. *Top. Chrét.*, vol. I, *Introd.*, p. 125 n. 4 : la présence d'illustrations inviterait d'ailleurs, à elle seule, à situer la *Dgn.* dans le milieu alexandrin.
47. *Dgn.* 4, 33 ; 7, 35 ; 8, 2 ; *Top. Chrét.*, Prologue 1, 4 et 2, 11 ; Expos. du sujet 5, 6 ; IV 13, 1 ; VII 88, 1, etc. La terminologie de Cosmas est plus variée que celle de l'auteur anonyme : cf. *ibid.*, *Introd.*, p. 125 n. 3.
48. Le rouge est effectivement employé dans les diagrammes du *Par. Suppl. gr.* 443 A, fol. 10r-v.
49. Ces ombres n'existent plus sur le dessin de Cosmas, cf. Wanda Wolska, *La Top. Chrét. de Cosmas Ind., Théol. et science au VIe siècle* (Bibl. Byz. Études, 3), Paris, 1962, p. 241 et pl. IX.

le long du zodiaque au temps des solstices[50]. L'une comme l'autre doivent faire comprendre les changements de la longueur des jours et des nuits au cours de l'année dans un univers sphérique, sur une terre sphérique, immobile et placée au centre. Mais l'auteur insiste sur la difficulté de représenter la sphère sur une surface plane : Δύσληπτον μὲν γάρ ἐστιν ... ἐν ἐπιπέδῳ τὴν τοῦ σφαιροειδοῦς καταλαβεῖν ὡς ἔνι θεωρίαν ...[51]. Comme, en plus, ses croquis ne sont ni clairs ni absolument corrects[52], A. Diller en déduit que l'auteur anonyme n'était pas très sûr de lui, et qu'il cherche à se justifier[53]. On peut, nous semble-t-il, commenter le texte autrement. C'est justement à propos de la figure 2 que l'auteur anonyme a exprimé sa satisfaction et a mis en garde ceux qui voudraient le réfuter : Καὶ ταῦτα μὲν ἐπὶ τοῦ κατὰ τὴν ἰσημερίαν ἡλιακοῦ δρόμου συντετάχαμεν, ὡς μὲν ἐμοὶ δοκεῖ καὶ σφόδρα γε ἁρμοδίως · οὐκ οἶδα δὲ εἰ καὶ τοῖς πᾶσι τοῦτο δοκεῖ · πλὴν ἴστω πᾶς τῶν ἀνατρέπειν ἐπιχειρούντων ὡς οὐχ ὑπειληφότες ταῦτα γεγράφαμεν...[54]. De même, s'apprêtant à dessiner la figure 3, il remarque que le problème n'est pas difficile pour « ceux qui ont du bon sens »[55]. L'auteur ne se justifie donc pas ; au contraire, il provoque ceux qui sont incapables de comprendre la sphère et ses implications.

On ne trouve dans la *Géographie* de Ptolémée ni de développements ni de dessins concernant la durée variable des jours et des nuits. Les uns et les autres doivent donc revenir à l'auteur de la *Diagnôsis*. Il a dû avoir des raisons valables pour les introduire dans son traité. Ici encore, croyons-nous, il pouvait chercher à détruire les opinions de Cosmas auprès du destinataire de la *Diagnôsis* qui semble les connaître, directement ou indirectement. Il y a, en effet, dans la *Topographie* IV 10 et IV 15, deux dessins (avec commentaires) qui illustrent la succession des jours et des nuits, ainsi que leur durée variable au cours de l'année. On y voit le soleil contourner, parallèlement à la base, la terre en forme de montagne, par le bas pendant les solstices d'hiver (nuit longue), par le milieu durant les équinoxes (nuit moyenne), par le haut pendant les solstices d'été (nuit courte). D'ailleurs, à plusieurs reprises, Cosmas dit imiter, dans ses dessins, les gens du dehors : (Prologue 2, 3-4) ... κατὰ μίμησιν τῆς ὀργανικῆς τῶν ἔξωθεν σφαίρας ; (IV 15 d) Διαγράψωμεν τοίνυν καὶ κατὰ τοὺς ἔξω τὴν σφαῖραν ... ; (VI 11) ... ἰδοὺ δὲ καὶ ἡμεῖς κατὰ τὴν αὐτῶν τέχνην γραμμὰς βαλόντες καὶ ἐντυπώσαντες[56],

50. Les figures de la *Dgn.* sont reproduites dans l'éd. de Müller, *GGM*, II, pl. hors-texte, et dans celle de A. Diller, *Diagnosis*, p. 41-42, ainsi que dans E. Polaschek, *RE*, Bd. Suppl. 10 (1965), col. 794-798.

51. *Dgn.* 9, 28-32, texte cité en entier et traduit plus haut, p. 266 et n. 37.

52. Voir les commentaires aux dessins dans E. Polaschek, *op. cit.* (à la n. 50), col. 794-799, et dans A. Diller, *Diagnosis*, p. 46-47.

53. *Ibid.*, p. 46.

54. Voir plus haut, p. 266.

55. Cf. page citée. n. 37.

56. Cf. *Dgn.* 4, 32 : ὑποτυπῶσαι σχήμασιν.

ὡς ἔθος αὐτοῖς ποιεῖν ...[57]. Dans ces allusions, il s'agit principalement de la sphère[58] ; il est, cependant, évident que Cosmas illustre son livre pour suivre l'usage couramment pratiqué dans les traités scientifiques de l'époque, et adapte ses croquis aux « démonstrations graphiques » de ses adversaires[59].

Les points de contact entre la *Topographie* et la *Diagnôsis* ne s'arrêtent pas là. Au cours d'une discussion décrite au livre VI 1-13, au sujet de la grandeur respective du soleil et de la terre, et à propos des changements des ombres, Cosmas énumère les *klimata*, avec une référence à τινές et à αὐτοί[60], dans l'ordre identique à celui de la *Diagnôsis* :

Diagnôsis 13 s.	*Topographie* VI 5
... ὁ τέταρτος (sc. παράλληλος), ἐν ᾧ ἡ ἀρχὴ τῶν κλιμάτων τέθειται, τοῦτο γάρ ἐστι τὸ διὰ Μερόης πρῶτον κλίμα ...	πρῶτον κλίμα τὸ κατὰ Μερόην
Ὁ ἕκτος ... ὁ καὶ διὰ Συήνης ... ἐν ᾧ ἐστι τὸ δεύτερον κλίμα ...	δεύτερον τὸ κατὰ Συήνην
Ὁ ὄγδοος ὁ καὶ δι' Ἀλεξανδρείας ... ἐν ᾧ τὸ τρίτον κλίμα ...	τρίτον τὸ κατὰ Ἀλεξάνδρειαν
Ὁ δέκατος ὁ καὶ διὰ Ῥόδου ... ἐν ᾧ τὸ τέταρτον κλίμα ...	τέταρτον τὸ κατὰ Ῥόδον
Ὁ δωδέκατος ὁ καὶ δι' Ἑλλησπόντου ... ἐν ᾧ τὸ πέμπτον κλίμα ...	πέμπτον τὸ κατὰ Ἑλλήσποντον
Ὁ τεσσαρακαιδέκατος ὁ καὶ διὰ μέσου Πόντου ... ἐν ᾧ τὸ ἕκτον κλίμα.	ἕκτον τὸ κατὰ μέσον τοῦ Πόντου
Ὁ πεντεκαιδέκατος ὁ καὶ διὰ Βορυσθένους ... ἐν ᾧ τὸ ἕβδομον κλίμα ...	ἕβδομον τὸ κατὰ Βορυσθένους ποταμοῦ καὶ τῆς Μαιώτιδος λίμνης ...[61]

Bien plus, Cosmas dessine ces klimata, à sa manière très particulière, et c'est précisément à ce croquis que se rapporte la référence du livre VI 11,

57. Cf. aussi *Top. Chrét.* VI 13, 1-2 : Καὶ τοῦτο τὸ σχῆμα ... κατὰ τοὺς ἔξωθεν κατεγράψαμεν ...

58. Cosmas dessine à trois reprises la terre sphérique, entourée des cercles concentriques de la lune, du soleil, des planètes et du zodiaque : IV 15 d., VII 89, IX 10.

59. *Top. Chrét.* VI 8, 6 : γραμμικαῖς ἀποδείξεσι.

60. *Ibid.*, VI 1, 9 : ... ἐξ αὐτῶν τῶν παρ' αὐτοῖς ὡμολογημένων κλιμάτων.

61. Cosmas ajoute λοιπὸν ὁ Ὠκεανός, en accord avec sa théorie d'une oikouménè entourée par un océan. L'auteur de la *Dgn.* 15, 17 s., compte les parallèles jusqu'à Thoulé οὗ βορειότερον οὐδὲν ἐγνωρίσθη παρὰ ἀνθρώπων. Allant de l'équateur vers le sud, il nomme deux autres parallèles, le deuxième étant placé à l'opposé de Méroé, au-delà de laquelle « rien n'est connu » (*Dgn.* 13, 6-11). Cosmas, lui, se dirigeant du *klima* de Méroé, désigné comme τὸ κατὰ μέση, vers le sud, marque sur son dessin (VI 11-12 et n. 11[1]) trois autres *klimata* : τὸ Αἰθιοπικόν, τὸ κατὰ Ἀξώμην, Ὠκεανὸς τὸ κατὰ Σάσου καὶ Βαρβαρίας. Au livre II 48, il mène les mesures de la « terre », vers le sud, « aux extrémités de l'Éthiopie, c'est-à-dire jusqu'au pays de l'encens qui est nommé Barbarie et qui, longeant l'Océan, se trouve non pas proche, mais loin de Sasou, ultime contrée des Éthiopiens. »

citée plus haut : Ἰδοὺ δὲ καὶ ἡμεῖς κατὰ τὴν αὐτῶν τέχνην γραμμὰς βαλόντες καὶ ἐντυπώσαντες, ὡς ἔθος αὐτοῖς ποιεῖν, ἑκάστῳ κλίματι μίαν...

Cosmas connaissait-il les klimata par ouï-dire, les a-t-il empruntés à la *Diagnôsis*[62] ou transcrits d'après une carte dans le genre de celles qui accompagnent la *Géographie* de Ptolémée? Il se réfère à τινές ou à αὐτοί, des contemporains qui peuvent appartenir à ces « sophistes modernes », attaqués à propos de la zone torride : « ... on ne doit pas accepter leurs niaiseries ; elles ne viennent pas des anciens, mais de quelques sophistes modernes (νέων γάρ τινων σοφιζομένων τὰ τοιαῦτα τυγχάνει καὶ οὐ παλαιῶν) qui ont imaginé de réfuter, à l'aide de sophismes d'apparence vraisemblable, les anciens nés avant eux... »[63]. Ces « anciens » réfutés, au dire de Cosmas, par les partisans « modernes » de la sphéricité (puisque ceux-ci admettent « une autre zone plus méridionale que la zone torride et toute semblable à notre terre habitée »)[64], seraient à identifier avec les géographes et philosophes ioniens, ainsi qu'avec leurs adeptes tardifs restés attachés à la théorie d'une terre plate. Cosmas nomme, parmi eux, Xénophane de Colophon, et surtout Éphore dont il reproduit la carte[65]. On comprend alors pourquoi l'auteur de la *Diagnôsis* se croit obligé de couvrir Ptolémée de l'autorité des « anciens », quand il dit que ce dernier, « lui aussi », suivait les traditions des hommes « plus anciens »[66] ; mais lui, il entend les théoriciens de la sphère, Eudoxe, Dicéarque, Ératosthène, Hipparque, Marinus de Tyr.

Les rapports entre les deux écrits semblent si étroits qu'on voit l'auteur anonyme s'oublier au point d'annoncer, dans la préface, un bref résumé de la doctrine concernant l'univers (τὴν τοῦ παντὸς ὡς ἐν βραχεῖ συνελεῖν πραγματείαν), alors que, dans le titre, il avait promis τὴν ἐν τῇ σφαίρᾳ γεωγραφίαν. Par une certaine association d'idées et par une analogie des objectifs, il juxtapose ainsi son traité à la Χριστιανικὴ Τοπογραφία περιεκτικὴ παντὸς τοῦ κόσμου. Il résume l'enseignement qu'il avait jadis donné à son ami διὰ ζώσης φωνῆς, comme Cosmas l'avait fait pour Pamphile, au livre II 2 (καθὰ καὶ παρόντι διὰ ζώσης φωνῆς ἐξηγησάμην), en lui transmettant ce qu'il avait appris « de vive voix », lui également, de son maître Patrikios[67].

62. La *Dgn.* serait alors antérieure à l'année 547, date de la composition du livre VI, et son auteur ne connaîtrait les théories de Cosmas que par des livres antérieurs de ce dernier sur la géographie et l'astronomie, ou par des relations orales.

63. *Top. Chrét.* II 65, 10-14 ; cf. III 57, 5-8 (au sujet de la pluralité des cieux) : les « prétendus chrétiens », adeptes de la science grecque — et c'est d'eux qu'il s'agit dans ce développement — se trouvent assimilés à οἱ ἔξωθεν.

64. *Ibid.*, II 65, 7-8.

65. *Ibid.*, II 78-80.

66. *Dgn.* 1. Cosmas mentionne une fois Ptolémée (III 76, 4), mais en tant qu'astronome.

67. Διὰ ζώσης φωνῆς, et non pas ἀπὸ φωνῆς = « d'après les notes de cours », formule universitaire alexandrine qui figure en tête de plusieurs ouvrages (cf. M. Richard, Ἀπὸ φωνῆς, dans *Byz.*, 20, 1950, p. 191-222).

L'identité des points de départ qui incite les deux auteurs à renoncer à toute invention, pour se couvrir de l'autorité d'autrui, la position opposée qu'ils adoptent envers les opinions déduites hypothétiquement des « réalités » et les opinions rejetées « en raison de la perception des sens », la distinction entre la « vérité » et le « mensonge », qu'ils rattachent contradictoirement soit à l'hypothèse soit à l'évidence fournie par les sens, l'argumentation à l'aide des « réalités » ou de la « nature des choses », plusieurs expressions analogues, le recours à l'illustration, les allusions de l'auteur anonyme aux personnes incapables de comprendre la sphéricité, ainsi que l'opposition bien connue de Cosmas aux théories sphéristes, permettent, nous semble-t-il, de reconnaître dans les deux écrivains des contemporains adhérant à des courants « scientifiques » opposés. La polémique de Cosmas avec Philoponos[68] montre que le premier était en relation avec le milieu savant d'Alexandrie, et qu'il en affrontait même les représentants, à en juger d'après la discussion décrite au livre VI 1-13, et déjà mentionnée. Cosmas y parle de la présence des μηχανικοί, qui appartiennent à ses opposants, et, parmi eux, il nomme un certain Anastasios, μηχανικός, homme expérimenté et savant (παρὰ ἀνδρὸς ἐπιστήμονος, 'Αναστασίου τοὔνομα, μηχανικοῦ ἀνδρὸς λογίου καὶ ὑπὲρ πολλοὺς ἐμπείρου)[69]. Que ces μηχανικοί étaient intéressés par les questions de géographie, cela ressort de la mention qui figure dans plusieurs manuscrits et qui désigne Agathodaimôn, un μηχανικός d'Alexandrie, comme dessinateur des cartes attachées à la *Géographie* de Ptolémée : 'Εκ τῶν Κλαυδίου Πτολεμαίου γεωγραφικῶν βιβλίων ὀκτὼ τὴν οἰκουμένην πᾶσαν 'Αγαθοδαίμων, ἀλεξανδρεὺς μηχανικός, ὑπετυπώσατο[70]. Peut-être faut-il reconnaître dans l'auteur de la *Diagnôsis* un de ces μηχανικοί, sinon Anastasios lui-même. Une petite allusion nous oriente, croyons-nous, vers le milieu de Philoponos. Nous reprenons la phrase citée déjà partiellement à différents propos, parce qu'elle offre l'avantage de résumer les points discutés au cours de l'article : « Et voici ce que nous avons écrit sur la marche du soleil le long de l'équateur, à ce qu'il nous semble, d'une manière très juste ; mais je ne saurais dire si c'est bien l'avis de tout le monde ; cependant, qu'ils sachent, ceux qui s'efforcent de le réfuter, que nous ne l'avons pas écrit à partir de nos idées personnelles, mais en obéissant aux traditions des sages[71] qui ont expliqué ces choses et beaucoup d'autres *sans ménager leur peine* » (φιλοπονώτερον). Or, le même jeu de mots, mais en sens inverse, au sujet du nom de Philoponos se retrouve dans la *Topographie.* Parlant de la fin du monde, Cosmas s'adresse aux « prétendus » chrétiens et conclut son invective comme suit : « Mais assez parlé de ces gens *qui se*

68. Cf. W. Wolska, *op. cit.* (à la n. 49), p. 161-183.
69. *Top. Chrét.* VI 3, 8-10.
70. Cf. p. ex. E. Polaschek, *RE,* Bd. Suppl. 10 (1965), col. 737-738.
71. J. Fischer, *op. cit.* (à la n. 5), p. 438, n. 1, pense que parmi ces « sages » il faut compter Pappus qui a été beaucoup utilisé par les géographes postérieurs, à en juger d'après Moïse de Chorène.

donnent une peine inutile et n'apportent aucune certitude » ('Αλλ' ἄπαγε τῶν ματαιοπόνων καὶ τῶν ἀβεβαίων)[72]. Nous sommes d'autant plus portée à voir Philoponos dans le personnage visé qu'un jeu de mots semblable apparaît dans le *Synodique* de Sophronios de Jérusalem, cité au VIe concile : 'Ιωάννης ὁ γραμματικός, ὁ τὴν ἐπωνυμίαν Φιλόπονος, μᾶλλον δὲ ματαιόπονος[73].

Ainsi, si nos rapprochements sont justes, il faut situer la composition de la *Diagnôsis* à Alexandrie, au VIe siècle, dans le milieu proche de Philoponos, et voir dans son auteur un de ces μηχανικοί qui ont assisté à la discussion décrite par Cosmas au livre VI et qui ont essayé de circonvenir ses amis avec leurs « démonstrations graphiiques »[74]. Constatation importante, si toutefois, répétons-le, nos hypothèses sont justes. Elle implique, la *Diagnôsis* étant apparentée à la famille Ω-Δ des manuscrits de la *Géographie*, que cette famille était déjà constituée, ou en train de se constituer, vers le milieu du VIe siècle, à Alexandrie ; d'autre part, elle jette quelque lumière sur les circonstances de la composition de la *Diagnôsis* elle-même.

APPENDICE

LES « ADDITIONS » AUX LIVRES VII ET VIII DE LA *Géographie* DE PTOLÉMÉE

Mettant à profit notre longue expérience de la *Topographie Chrétienne*, nous croyons utile de signaler, dans les « additions » aux livres VII et VIII de la *Géographie* de Ptolémée, deux formules qui rappellent celles de Cosmas. Il s'agit des suivantes : en VII 5, 1, τὰ μὲν ἑωρακότες, τὰ δὲ καὶ παρ' αὐτῶν ἀκριβῶς ἐκλαβόντες ; et au livre VIII 29, dans un texte désigné comme *scholion* dans l'édition de Nobbe (p. 260), mais qui appartient peut-être à l'ouvrage : Ταῦτα δὲ οὐ στοχασμοῖς ὑπειληφότες γεγράφαμεν, ἀλλὰ πείρᾳ τὴν ἀκρίβειαν εἰρηκότες τῆς ἀληθείας. Cosmas, pour donner plus de poids à ses affirmations, se vante d'avoir vu de ses propres yeux beaucoup de pays ou d'avoir pris des renseignements à leur sujet auprès des gens compétents : (au livre II 53, 14-16, à propos des sources du Nil) Ταῦτα δὲ τὰ μὲν ὄψει παραλαβών, τὰ δὲ ἀκηκοὼς ἐξ αὐτῶν τῶν ἐκεῖσε ἀκριβῶς πραγματευομένων γέγραφα ; ou (II 64, 8-9) ... ἃ καὶ πλεῖστα ἐξ αὐτῶν ἐθεασάμεθα, τὰ λοιπὰ δὲ καὶ ὡς ἐγγύθεν ὄντες τῶν τόπων ἀκριβῶς μεμαθήκαμεν ; ou encore (II 65, 1-3) 'Ακριβῶς γὰρ ἐπιστάμενοι καὶ οὐ πολὺ διαμαρτάνοντες τῆς ἀληθείας, τὰ μὲν πλεύσαντες καὶ ὁδεύσαντες, τὰ δὲ ἀκριβῶς μεμαθηκότες, κατεγράψαμεν... ; et enfin (III 64, 14-16) ... ὅπερ ἐν πλείοσι τόποις παρὼν εἶδον, καὶ μεμαθηκὼς ὡς ἐπὶ τῆς ἀληθείας ἀπαγγελῶ.

72. *Top. Chrét.* II 97, 8-9.
73. MANSI, XI (1765), CP III, col. 501 A ; cf. aussi PHOTIUS, *Bibliothèque*, cod. 22, 23, 55, 75 (éd. R. HENRY, I, Paris, 1959, p. 14, 45, 154).
74. *Top. Chrét.* VI 8, 5-6.

Mais on entrevoit également, dans les « additions », quelques similitudes avec la *Diagnôsis*, en plus des erreurs de calcul pour les parallèles dont on a déjà parlé (p. 260). C'est tout d'abord la formule en VIII 5, 1 et dans la *Diagnôsis* 1 : καὶ αὐτοὶ προσεπενοήσαμεν ou προσεπενοήσαμεν καὶ αὐτοί, ainsi qu'en VIII 29, 31, ὁ δὲ αὐτὸς λόγος ἐφ' ἑκάτερα τοῦ ἰσημερινοῦ νοείσθω, ἐπί τε τὰ βόρεια καὶ τὰ νότια..., et dans la *Diagnôsis* 8, 12, Ταὐτὸ (τοῦτο A. Diller) δεῖ νοεῖν ἐπὶ πάντα τὸν κύκλον τοῦ τε ὑπεργείου καὶ ὑπογείου μέρους..., ou la *Diagnôsis* 10, 10, Ταὐτὸν οὖν δεῖ νοεῖν ἐφ' ὅλῳ τῷ πόλῳ... Il faut y ajouter la *Diagnôsis* 8, 18-20 : ... οὐχ ὑπειληφότες ταῦτα γεγράφαμεν, ἀλλὰ ταῖς τῶν σοφῶν πειθόμενοι παραδόσεσιν..., qui est à rapprocher de VIII 29, cité plus haut.

On s'explique les similitudes entre la *Diagnôsis* et la *Géographie*, y compris les « additions », par le fait que l'auteur de la *Diagnôsis* empruntait les expressions en même temps que les idées à son modèle. Cependant, les recoupements avec la *Topographie* qu'on relève aussi bien dans la *Diagnôsis* que dans les « additions » peuvent mener à une autre conclusion : Cosmas n'a pu trouver quelque écho qu'à son époque, qu'à Alexandrie, et dans un milieu très restreint. Il est difficile d'imaginer qu'il y ait eu un personnage, en plus de l'auteur de la *Diagnôsis*, qui aurait imité les expressions de Cosmas ou fait des allusions à ses théories. D'autre part, les formules qu'on vient de relever sont trop caractéristiques pour qu'elles viennent d'une source autre que la *Topographie* ou, éventuellement, les ouvrages de géographie et d'astronomie perdus, et dont il est question dans le *Prologue* 2-3. Nous serions donc portée à reconnaître également l'intervention de l'auteur de la *Diagnôsis* dans les « additions », soit qu'il les ait composées lui-même, soit qu'il ait arrangé et ordonné des textes déjà existants. Nous le ferions d'autant plus volontiers que la *Diagnôsis* apparaîtrait alors dans une tout autre lumière. Car on peut penser que son auteur n'a pas satisfait la curiosité de son ami avec son traité singulièrement incomplet et, selon toute apparence, inachevé, à moins qu'on n'ait là qu'une partie de son enseignement, et qu'il faille chercher ce qui manque justement dans les « additions ». Du coup, de traité imparfait et tronqué, la *Diagnôsis* se transforme en un livre d'initiation à la géographie de Ptolémée, beaucoup mieux adapté à sa destination. Elle récupère ce qui lui fait défaut (cf. O. Cuntz, cité à la n. 18). Les « additions », d'autre part, acquièrent un sens et une raison d'être. Mais pousser plus loin nos recherches sur ces questions dépasserait nos objectifs et notre compétence.

II. La « carte de Théodose II » : sa destination?

Une ancienne hypothèse, admise aujourd'hui par tout le monde, veut que la *Divisio orbis terrae* et la *Demensuratio provinciarum*[1] soient des recueils de légendes qui accompagnaient les cartes en usage dans l'enseignement scolaire[2]. Nous voudrions étayer cette hypothèse et l'amener à l'aboutissement auquel invitent la *Divisio* elle-même et d'autres sources géographiques.

Les recoupements que les deux traités présentent entre eux, ainsi qu'avec les références de Pline et de Strabon à la carte commencée par Agrippa (mort en 12 av. J.-C.) et achevée par Auguste[3], indiquent que la *Demensuratio* aussi bien que la *Divisio* remontent, par des voies indépendantes, à la carte monumentale de l'Empire romain, exposée dans le Portique Vipsania à Rome[4]. Toutes deux décrivent les vingt-quatre provinces de la carte romaine, en donnent les mensurations en longitude et en latitude, calculent les distances en *milia passuum*. Leurs descriptions ne diffèrent que sur un point : la *Demensuratio* commence à l'Orient, avec l'Inde, va à travers l'Asie jusqu'aux limites occidentales de l'Europe, et de là, à travers l'Afrique du Nord, à nouveau vers l'Orient, l'Égypte, l'Arabie et l'Éthiopie ; la *Divisio* part des Colonnes d'Hercule, au détroit de Gibraltar, pour aboutir, après de nombreux détours, à l'Orient. Les deux traités apparaissent alors comme des commentaires ou des tables des matières devant faciliter la lecture de la carte.

1. Éd. A. Riese, *Geographi Latini Minores*, Heilbronnae, 1878 (= *GLM*), p. 9-14 *Demens.* ; p. 15-20 *Div.* ; ou bien P. Schnabel, Die Weltkarte des Agrippa als wissenschaftliches Mittelglied zwischen Hipparch und Ptolemaeus, dans *Philologus*, 90, 1935, p. 425-431 *Demens.*, et p. 432-440 *Div.*

2. M. Schanz-C. Hosius-G. Krüger, *GRL*, Teil 4, Bd. 2, München, 1920, p. 127 : ... die wohl als Beigabe der Karte beim Schulunterricht dienten...

3. *Nat. Hist.* III, 2, 17 : « Agrippam quidem in tanta viri diligentia praeterque in hoc opere cura, cum orbem terrarum urbi spectandum propositurus esset, errasse quis credat et cum eo divum Augustum ? Is namque conplexam eum porticum ex destinatione et commentariis M. Agrippae a sorore eius inchoatam peregit », ainsi que les citations de détail dans les livres III-VI ; *Geogr.* II C 120, 17 ; V C 224, 7 ; C 225, 8 ; VI C 261, 11 ; C 266 ; C 285, 10 (ὁ χωρογραφικὸς πίναξ, ou ἡ χωρογραφία, ou encore ὁ χωρογράφος : Strabon ne donne pas de nom).

4. La question des rapports entre la carte d'Agrippa, la *Demens.* et la *Div.* a été beaucoup débattue ; nous ne citerons ici que : E. Schweder, *Beiträge zur Kritik der Chorographie des Augustus*, I, Kiel, 1876 ; D. Detlefsen, *Ursprung, Einrichtung und Bedeutung der Erdkarte Agrippas* (Quellen und Forschungen zur alten Gesch. und Geogr., 13), Berlin, 1906 ; A. Klotz, Die geographischen Commentarii des Agrippa und ihre Überreste, dans *Klio*, 24, 1931, p. 38-58 et p. 386-466 ; R. Uhden, Zur Überlieferung der Weltkarte des Agrippa, dans *Klio*, 26, 1932, p. 267-278.

La *Demensuratio* n'est d'aucun secours pour notre propos, mais la *Divisio* se prête à une interprétation qui peut conduire à des conclusions séduisantes. Elle s'est transmise par deux voies : comme un traité indépendant, dans des manuscrits de *miscellanea*[5], ou plus complètement dans le *Liber de mensura orbis terrae*, composé en 825 par Dicuil[6] ; dans ce dernier, en effet, elle finit avec les « douze vers » inconnus de l'autre branche de la tradition :

Hoc opus egregium, quo mundi summa tenetur,
Aequora quo, montes, fluuii, portus, freta et urbes[7]
Signantur, cunctis ut sit cognoscere promptum
Quicquid ubique latet, clemens genus, inclita proles,
Ac per saecla pius, totus quem uix capit orbis,
Theodosius princeps uenerando iussit ab orbe
Confici, ter quinis aperit cum fascibus annum.
Supplices hoc famuli, dum scribit pingit et alter,
Mensibus exiguis ueterum monimenta secuti
In melius reparemus opus culpamque priorem
Tullimus ac totum breuiter comprendimus orbem.
Sed tamen hoc tua nos docuit sapientia princeps[8].

5. Le *Vat. Pal. Lat.* 1357, fol. 21r-22v, du XIIIe siècle, utilisé par E. Schweder (voir n. 4 : ed. princeps) et par A. Riese *(GLM)* ; l'*Einsiedl.* 357, p. 104-110, du XIIIe siècle, et le *Vat. Lat.* 642, fol. 80v-82r, du XIIe siècle, utilisés, avec le *Vat. Pal. Lat.* 1357, par P. Schnabel (voir la n. 1).

6. Cf. la dernière éd. en date : J. J. TIERNEY (with contributions by L. BIELER), *Dicuili Liber de mensura orbis terrae* (Scriptores Lat. Hiberniae, VI), Dublin, 1967, texte lat., trad. angl.

7. A comparer avec la description du « chorographe » cité par Strabon, *Geogr.* II C 120, 17 : Πλεῖστον δ' ἡ θάλαττα γεωγραφεῖ καὶ σχηματίζει τὴν γῆν, κόλπους ἀπεργαζομένη καὶ πελάγη καὶ πορθμούς, ὁμοίως δὲ ἰσθμοὺς καὶ χερρονήσους καὶ ἄκρας · προσλαμβάνουσι δὲ ταύτῃ καὶ οἱ ποταμοὶ καὶ τὰ ὄρη. Διὰ γὰρ τῶν τοιούτων ἤπειροί τε καὶ ἔθνη καὶ πόλεων θέσεις εὐφυεῖς ἐνενοήθησαν καὶ τἆλλα ποικίλματα, ὅσων μεστός ἐστιν ὁ χωρογραφικὸς πίναξ. Ἐν δὲ τούτοις καὶ τὸ τῶν νήσων πλῆθός ἐστι κατεσπαρμένον ἔν τε τοῖς πελάγεσι καὶ κατὰ τὴν παραλίαν πᾶσαν. C'est aussi au moyen de mers, de fleuves et de montagnes que sont tracées les frontières des provinces dans la *Div. orbis terrae*, p. ex. : Gallia Comata cum insulis Brittanicis finitur ab oriente flumine Rheno, ab occidente Pyrreneo, a septentrione oceano mari, a meridie Rhodano et montibus Cebennicis. Longitudine milia passum DCCCCXXVIII, latitudine CCCLXIII..., etc.

8. J. J. TIERNEY, *op. cit.*, p. 56-58, et en voici la trad. : « Cette œuvre remarquable qui embrasse la totalité de l'univers et indique les mers, les montagnes, les fleuves, les ports, les détroits et les villes, afin que tous puissent d'un seul coup d'œil reconnaître où se dissimule chaque chose, (cette œuvre), l'empereur Théodose, race clémente et illustre lignée éternellement pieuse que l'orbe terrestre tout entier arrive à peine à contenir, a ordonné de sa bouche vénérable de l'accomplir, au moment où il ouvrait avec des faisceaux la quinzième année. Nous, ses humbles serviteurs, alors que l'un écrivait et que l'autre peignait, en quelques mois, nous laissant guider par les monuments des anciens, nous avons amélioré leur œuvre, supprimé les erreurs de nos prédécesseurs, et condensé l'orbe de la terre entière sur un petit espace. Mais cela, c'est ta sagesse, empereur, qui nous l'a enseigné ».

Il ressort de ces vers qu'une carte a été exécutée par ordre d'un Théodose « ouvrant la quinzième année » de son consulat — donc de Théodose II, en 435[9] — d'après un monument ancien, plus exactement, nous le savons, d'après la carte d'Agrippa et d'Auguste, ou d'après une de ses reproductions, car l'original n'existait peut-être plus au ve siècle. Le style pompeux et solennel des « douze vers » offre toutes les caractéristiques d'une inscription dédicatoire glorifiant une œuvre — mosaïque ou peinture[10] — destinée à une fondation publique, accessible à un grand nombre de personnes (cunctis ut sit cognoscere promptum).

Cette fondation publique, nous présumons que c'est l'université de Constantinople ouverte par Théodose II, en 425[11] : celui-ci, renouant avec les traditions d'Agrippa et d'Auguste, fit exposer la carte à la vue des étudiants, sinon de tous les citoyens de la capitale, pour les initier à la géographie, mais aussi pour leur rappeler la continuité de l'empire et la grandeur de l'empereur. Une carte « latine » et « romaine » n'était pas choquante à Constantinople, dans la première moitié du ve siècle. Héritière de l'ancienne Rome, la nouvelle capitale sauvegardait les traditions impériales et, avec elles, le latin. La supériorité accordée à l'enseignement grec, par le décret de la fondation de l'école, ne portait que sur une chaire de philosophie supplémentaire[12]. Le latin maintenait une priorité incontestable dans la jurisprudence et dans la haute administration civile et militaire[13], deux branches auxquelles se destinaient les élèves de l'école nouvellement fondée.

La création des *comitivae latinae*, ces corps professoraux de grammairiens et de rhéteurs latins, ne pouvait que favoriser la connaissance et la propagation des écrits des orateurs latins. Aussi l'initiative de Théodose II n'est-elle peut-être pas sans rapport avec le discours d'Eumenius, *magister sacrae memoriae* à la cour de Maximien (286-305 et 307-308), et plus tard

9. V. GRUMEL, *Traité d'Études Byz., I. Chronologie* (Bibl. Byz.), Paris, 1958, p. 351. Dicuil comprend mal le texte, lorsqu'il dit (J. J. TIERNEY, *op. cit.*, p. 44) : In quintodecimo anno regni imperatoris Theodosii praecepit ille suis missis provintias orbis terrae in longitudinem et latitudinem mensurari.

10. W. KUBITSCHEK, *RE*, Bd. 10 (1919), col. 2119-2121, s.v. *Karten.*

11. F. FUCHS, *Die höheren Schulen von KP im Mittelalter* (Byz. Archiv, 8), Stuttgart, 1926, p. 2-3, ainsi que l'ouvrage, dernier en date, de P. LEMERLE, *Le premier humanisme byzantin* (Bibl. Byz. Études, 6), Paris, 1971, p. 63-64.

12. *Cod. Theod.*, XIV 9, 3. Le latin y est nommé le premier : Habeat igitur auditorium specialiter nostrum in his primum, quos Romanae eloquentiae doctrina commendat...

13. C'est la conclusion, à quelques nuances près, des travaux que nous avons consultés : L. HAHN, Zum Sprachenkampf im römischen Reich, dans *Philologus*, Suppl. Bd. 10, 1907, p. 701-703 s., et du même auteur, Zum Gebrauch der lateinischen Sprache in KP, dans *Festgabe für Martin von Schanz*, Würzburg, 1912, p. 172-180 ; H. ZILLIACUS, *Zum Kampf der Weltsprachen im oströmischen Reich*, Helsingfors, 1935, p. 25-26 et 83-84 ; A. H. M. JONES, *The Later Roman Empire, 284-602*, Oxford, 1964, p. 990-991 ; G. DAGRON, Aux origines de la civilisation byzantine : Langue de culture et langue d'État, dans *Rev. Hist.*, 241, 1969, p. 23-56.

professeur de rhétorique à Augustodunum[14]. En 297 (ou en 296), plaidant, en présence du gouverneur de la Gaule, la restauration des Écoles Méniennes[15], à Autun, Eumenius fait ressortir tout ce que peut apporter la contemplation d'une carte exposée dans les portiques d'une école. La flatterie des princes l'emporte là sur les objectifs didactiques, mais un chef d'État y trouve des raisons puissantes pour reprendre à son compte les procédés pratiqués avant lui : « Très illustre gouverneur[16], la largesse qui m'a été accordée par les princes excellents, maîtres de toutes choses, sera donc employée à cet édifice dédié à l'instruction et à l'éloquence... Il faut d'ailleurs que, sous ces portiques, la jeunesse voie et contemple quotidiennement la totalité de terres et de mers, ainsi que toutes les œuvres de nos invincibles princes, les villes restaurées par leur bienveillance, les peuples soumis par leur valeur militaire, les barbares enchaînés par la terreur de leurs armes. Car c'est là, comme tu l'as vu, je crois, toi-même, que pour instruire la jeunesse, en partant du principe que les choses difficiles à saisir par l'enseignement oral deviennent plus claires au regard, on a représenté la situation des lieux avec leurs noms, leur étendue, leurs distances, la source et l'embouchure de tous les fleuves[17], les sinuosités des rivages, l'océan qui embrasse l'orbe terrestre de ses circuits ou s'engouffre (dans les continents) de son mouvement impétueux. Là, à travers les diverses indications relatives aux contrées, on signale à la mémoire de la jeunesse les glorieuses actions de nos valeureux empereurs ; et tandis que les courriers de la victoire se succèdent haletant de sueur, nous examinons de nouveau les deux fleuves de Perse, les plaines desséchées de la Libye, les deux bras convergents du Rhin, et les nombreuses embouchures du Nil ; et pendant que nous contemplons ces divers détails, l'esprit se représente tantôt l'Égypte, sa fureur apaisée, se reposer à l'ombre de ta clémence, Dioclétien Auguste, tantôt toi-même, invincible Maximien, foudroyant les bataillons des Maures mis en déroute, tantôt la Batavie et la Bretagne sortant sur ton ordre, empereur Constance, leur tête hirsute des forêts et des flots, tantôt toi-même, Maximien César, foulant aux pieds les arcs et les carquois perses. Aujourd'hui, enfin, il nous est agréable de contempler la carte géographique, puisque nous n'y découvrons plus de régions étrangères... »

14. O. SEECK, *RE*, Bd. 6 (1909), col. 1105-1114, s.v. *Eumenius* (1).

15. Pour l'étymologie du nom, cf. B. J. ROCHET, *Traduction des discours d'Eumène...*, Autun, 1854, p. 28-29 ; voir aussi W. KUBITSCHEK, *RE*, Bd. 10 (1919), col. 2122-2124, s.v. *Karten*, ainsi que Th. HAARHOFF, *Schools of Gaule, a Study of Pagan and Christian Education in the Last Century of the Western Empire*, Oxford, 1920, p. 102 s., 215-216.

16. EUMENII Oratio pro restaurandis scolis, XX-XXI, éd. AE. BAEHRENS, *XII Panegyrici Latini*, Lipsiae, 1874, p. 130-131 ; trad. de B. J. ROCHET, *op. cit.*, p. 125-126, que nous avons modifiée quelque peu.

17. EUM., *op. cit.*, XX, p. 131, 5-6 : quicquid ubique fluminum oritur et conditur, etc., à comparer avec l'expression *quicquid ubique latet* au vers 3 des « douze vers ».

La carte que Théodose fit exposer dans le portique de l'école, probablement, était, pensons-nous, accompagnée d'un texte *(Divisio orbis terrae)* mis à la disposition des élèves, pour leur faciliter la lecture des légendes. A ce propos, il est intéressant de rappeler la *Cosmographia* de Julius Honorius, *magister peritus atque sine aliqua dubitatione doctissimus*[18], composée au IVe ou au Ve siècle[19] et comparable à la *Divisio* et à la *Demensuratio* en ce qu'elle se présente, elle aussi, comme un commentaire de la carte. La *Cosmographia* nous montre, en effet, beaucoup plus clairement que les deux autres traités, que les cartes accompagnées de commentaires étaient réellement en usage dans les écoles ; d'autre part, elle fait ressortir davantage leur objectif didactique et illustre la manière de présenter aux élèves la matière géographique. Dès les premiers mots, l'auteur précise qu'il recueille les légendes figurant sur la carte, pour éviter aux élèves les erreurs de lecture que peut provoquer la répartition des mots ou des phrases sur des lignes incurvées ou superposées[20], difficulté réelle dont on se rend compte en examinant, par exemple, la *Tabula Peutingeriana*, la mosaïque de Madaba ou les cartes de Ptolémée. La *Cosmographia* insiste, d'autre part, sur le fait que ces légendes, transcrites dans une orthographe correcte[21], ne doivent pas être détachées de la carte[22]. Le texte, conçu sous forme de petits catalogues, est réparti, suivant les divisions de la carte, en quatre sections[23] : oceanus orientalis (§§ 2-14), oceanus occidentalis (§§ 15-27), oceanus septentrionalis (§§ 28-39), oceanus meridianus (§§ 40-48). Dans chaque section, nettement séparée l'une de l'autre par des formules toujours identiques — oceani orientalis continentia explicit, incipit oceani occidentalis etc. — sont énumérés dans un ordre invariable les principales mers, les îles, les montagnes, les provinces, les villes, les fleuves dont on indique la source et l'embouchure, et en dernier lieu, les nations. A la fin de chaque section, on donne la somme de ce qu'on a énuméré, et au terme du traité, la somme totale pour l'ensemble des quatre sections.

La disposition de la matière n'est pas la même dans la *Cosmographia* que dans la *Divisio* ou la *Demensuratio*[24] ; elle varie suivant le type de la

18. Éd. A. RIESE, *GLM*, p. 55, § 51.
19. K. MILLER, *Die ältesten Weltkarten. VI Rekonstruierte Karten*, Stuttgart, 1898, p. 69-82 ; W. KUBITSCHEK, Die Erdtafel des Julius Honorius, dans *Wiener Studien*, 7, 1885, p. 1-24, et du même auteur, art. dans *RE*, Bd. 10 (1917), col. 614-628, s.v. *Iulius* (277).
20. *GLM*, p. 24, § 1 : Propter aliquos anfractus ne intellectum forte legentis perturbet et vitio nobis acrostichis esset, hic excerpendam esse credidimus.
21. *Ibid.*, p. 55, § 51 : Haec omnia in descriptione recta orthographiae transtulit publicae rei consulens Iulius Honorius.
22. *Ibid.*, p. 55, § 50 : Et ut haec ratio ad conpendia ista deducta in nullum errorem cadat, sicut a magistro dictum est, hic liber excerptorum ab sphaera (plutôt qu'une oikouménè dessinée sur un globe, « sphaera » désigne ici un *orbis* rond et plat) ne separetur.
23. Cf. les études citées à la n. 19.
24. La *Div.* et la *Demens.* suivent, on l'a vu (p. 274), la division en 24 provinces de la carte romaine.

carte. Mais ce qui importe, c'est la relation étroite entre le texte et l'image, une sorte de méthode audio-visuelle, si l'on ose dire, dont l'importance sera soulignée aussi par Cassiodore (*ca* 490-583), utilisateur tardif de Iulius Honorius, qui avertit ses moines à Vivarium : « ut quod auribus... percipitis... oculis intuentibus videre possitis... »[25]

Le rapport qui se dégage, dans les documents examinés, entre carte, texte et école, appuie, semble-t-il, l'hypothèse formée au début de l'article : la carte connue par les « douze vers » qui suivent la *Divisio orbis terrae*, transmise par le *Liber de mensura orbis terrae* de Dicuil, a été exécutée pour l'université de Constantinople, fondée en 425. Elle trouve sa signification dans le contexte des réformes scolaires accomplies par Théodose II.

Wanda Wolska-Conus.

25. *Instit. div. litt.*, I, XXV, 2, éd. R. A. B. Mynors, Oxford, 1937, p. 66.

DOUZE CHAPITRES INÉDITS DE LA *TACTIQUE* DE NICÉPHORE OURANOS

Les chapitres qui suivent sont des extraits inédits (à l'exception d'une page) de Nicéphore Ouranos, inspirés, croit-on, des *Préceptes* de Nicéphore Phocas, eux-mêmes interrompus dans le manuscrit de Moscou publié par J. Kulakovskij en 1908[1].

Avant l'identification de l'auteur, en 1937, les écrits de Nicéphore Ouranos portaient d'autres attributions qu'il convient de rappeler pour la clarté de l'exposé. Par exemple, à propos des *Constitutions* de Léon, R. Vári parlait de la *recension constantinienne* (un manuscrit porte, en effet, en tête le nom du basileus Constantin fils de Romain[2]) ; A. Dain et J.-R. Vieillefond eux-mêmes, au début de leurs recherches[3], parlaient de l'*Eclogè* — parallèle à la *Syllogè* mais plus volumineuse —, terme pratique tiré d'un titre figurant dans plusieurs manuscrits.

A. Dain aura regretté, pendant les vingt-cinq dernières années d'une carrière pleinement remplie, mais brutalement interrompue à 67 ans (en 1964), de n'avoir pu éditer la *Tactique* dont, par un heureux concours de circonstances et grâce à de fidèles dévouements, il avait identifié l'auteur, le général Nicéphore Ouranos (*ca* 980), et retrouvé dans le fonds du Sérail

1. J. A. Kulakovskij, *Nicephori Praecepta militaria ex codice Mosquensi*, dans *Mémoires de l'Acad. imp. des sc. de Saint-Pétersbourg*, VIIIe série, cl. hist.-philol., vol. VIII, nº 9, 1908. « Il est manifeste », écrit A. Dain (dans *La « Tactique » de Nicéphore Ouranos*, Paris, 1937, p. 49 : cité désormais *Nicéphore Ouranos*), « que le texte imprimé par J. Kulakovskij s'arrête *ex abrupto*. N'ayant... pu avoir en main le manuscrit de Moscou, qui est le seul exemplaire de ce texte (*Mosquensis gr.* 436 de l'ancienne bibliothèque synodale, xive-xve s.), je ne puis savoir si cet arrêt du texte correspond à un accident matériel survenu dans le manuscrit, ou si la chute du texte n'est pas plus ancienne ».

2. R. Vári, dans ses *Leonis imperatoris Tactica*, I, Budapest 1917 ; II, 1, Budapest 1922 ; cf. A. Dain, *Nicéphore Ouranos*, p. 127.

3. A. Dain, Les cinq adaptations byzantines des Stratagèmes de Polyen, *Rev. Ét. Anc.*, 33, 1931, p. 338 ; J.-R. Vieillefond, *Jules Africain. Fragments des Cestes provenant de la collection des Tacticiens grecs*, Paris, 1932, p. 77 ; id., *Les « Cestes » de Julius Africanus*, Florence-Paris, 1970, p. 197.

un manuscrit longtemps ignoré et particulièrement important, le *Constantinopolitanus gr.* 36. Il désespérait de rencontrer quelque « généreux mécène » qui lui permettrait d'imprimer un ouvrage comptant presque 500 pages de grec (un peu moins peut-être)[4].

En publiant, en 1937, une de ses plus savantes études (pour ne pas parler des *Manuscrits d'Onésandros*, qui marquent le point de départ de ses recherches, ou du *Corpus perditum*, dont, avec J.-R. Vieillefond, il retrouvait les vestiges dans les marges d'un manuscrit de Florence), il estimait « urgent » de publier au moins douze chapitres de Nicéphore Ouranos, les seuls pour lesquels manque la source[5], les *Praecepta militaria* de Nicéphore Phocas que nous mentionnons plus haut.

Si l'édition de la *Tactique* que Dain envisageait est restée malheureusement inachevée, le texte de ces douze chapitres était presque entièrement au point[6]. Comme il arrive au meilleur des scribes, notre savant copiste moderne s'arrêtait en bas d'une page et au milieu d'un mot du chapitre 65 (εἰ βου/λέσεσθε). Il ne lui restait plus à écrire qu'une douzaine de pages, à peine trois pages d'un manuscrit à l'écriture extrêmement serrée et pénible à lire, de l'aveu même de cet excellent paléographe, d'« un texte où on ne va jamais à la ligne, » ...« certaines pages présentant jusqu'à quarante-six lignes »[7].

C'est l'ensemble de ces douze chapitres qu'on trouvera ici pour la première fois, — revus sur le microfilm du *Baroccianus*, obligeamment prêté par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (Paris) —, grâce aussi à l'aide amicale du Dr Fr. Schindler, de Vienne, qui, à l'occasion de ses recherches sur les *Stratagèmes* de Polyen, s'est intéressé à Nicéphore Ouranos, et dont l'ardeur juvénile fut pour moi un précieux stimulant. La Bayerische Staatsbibliothek de Munich a bien voulu nous fournir le microfilm du *Monacensis gr.* 452.

L'importance de ces douze chapitres a été particulièrement soulignée par A. Dain lui-même. On ne saurait mieux faire que de reproduire sa propre rédaction, qui constituera la meilleure introduction au texte qui va suivre : « Il est certain que les chapitres 56 à 62 de la paraphrase de Nicéphore Ouranos ont, du point de vue militaire, leur prolongement naturel à partir du chapitre 63. On a décrit l'armée byzantine, son infanterie sa cavalerie, et spécialement ses *cataphractaires;* on a parlé de la vie de camp, mais on ne nous a rien dit de la guerre jusqu'à l'endroit où s'arrête le texte conservé de la source. Or, on voit que notre paraphrase présente justement dans les chapitres suivants un développement sur les différentes opérations militaires. Il y a d'abord deux longs chapitres (63 et 64) sur la guerre d'escarmouche et de coups de main (παραδρομή, *velitatio*) dans

4. A. Dain, *Nicéphore Ouranos*, p. 7 (préface).
5. Id., *ibid.*, p. 128.
6. Grâce à la bienveillante confiance de Mme Dain, nous avons entre les mains le texte manuscrit copié par notre vénéré maître.
7. A. Dain, *Nicéphore Ouranos*, p. 102 et p. 101.

laquelle excellait l'armée byzantine du temps ; le chapitre suivant (65) décrit la guerre de siège. Et comme un général ne saurait complètement éviter à son armée de s'engager en bataille rangée (...), il faut bien nous donner des préceptes pour une action en rase campagne. C'est l'objet des chapitres 66 à 74. Les trois derniers chapitres de cette tranche, assez courts, sont inspirés, et non pas paraphrasés, des chapitres 22 et 23 du *Strategicus* d'Onésandros ; sans aucun doute, il y a un intermédiaire entre cette source et Nicéphore Ouranos, à moins que ce ne soit simplement une tradition d'école. Nous sommes ainsi amenés jusqu'à la fin du chapitre 74, au-delà duquel commence dans Nicéphore Ouranos l'utilisation d'une autre source[8]. On ne sera pas dès lors étonné de voir immédiatement un chapitre sur l'organisation des camps (περὶ ἀπλήκτου, ch. 77) (...) La paraphrase de Nicéphore Ouranos étant, dans cette seconde section, le double d'un texte formant un tout, on est amené à croire que les *Pracepta militaria* de Nicéphore Phocas, au lieu de se limiter aux six chapitres publiés par J. Kulakovskij, se prolongeaient par des développements que nous ne possédons plus, mais dont le contenu peut se reconstituer à l'aide des chapitres 63 à 74 de notre *Tactique*. »[9]

A la fin de son ouvrage, A. Dain écrivait : « Il faudrait souhaiter... que fussent publiés sans retard les chapitres 63 à 74, qui sont les seuls pour lesquels nous n'ayons pas conservé la source utilisée par Nicéphore Ouranos : ces douze chapitres paraphrasent la partie perdue de la *Tactique* de Nicéphore Phocas et présentent certains éléments fort importants pour l'histoire militaire . »[10] C'est pour répondre, après plus de 34 ans, à ce vœu maintenant d'outre-tombe, que M. Paul Lemerle a bien voulu accepter de publier ici ces quelques pages, après les avoir revues.

Le texte sera emprunté essentiellement à l'*Oxon. Baroccianus* 131 (première moitié du XIVe s.) = Q, « qui représente, en fin de compte, la meilleure tradition »[11]. Une seconde recension, formée par le *Monacensis gr.* 452 (1350-1360) = N, « répond au parti pris de rendre plus correct le texte de la recension ancienne » (εἰ pour ἄν+ind. ; impératif en -τω ou -τωσαν, au lieu de ἵνα+subj. ; choix du vocabulaire)[12]. Toutefois, le texte fourni par le manuscrit d'Oxford ne commençant qu'avec le chapitre 65 (f. 262^r), force sera de nous reporter pour les deux chapitres précédents à la recension de Munich. Si le copiste, ou son modèle, se montre plus puriste, il est aussi plus négligent : le saut du même au même est, par exemple, monnaie courante chez lui[13].

8. [A savoir le *Corpus perditum*.]
9. A. Dain, *Nicéphore Ouranos*, p. 50-51.
10. Id., *ibid.*, p. 128.
11. Id., *ibid.*, p. 107.
12. *Ibid.*, p. 105.
13. La fin du chap. 73, par exemple, manquerait de clarté si nous en étions réduits au texte du *Monacensis* (ou du *Parisinus*), par suite d'un saut du même au même d'environ deux lignes (Ἀννίβας). De même, le chap. 74 n'aurait pas de sens, par suite d'une confusion entre la droite et la gauche (saut du même au même encore : δεξιόν).

De l'avis même de Dain, ces deux manuscrits sont difficiles à utiliser : le manuscrit d'Oxford présente un texte compact à l'écriture serrée, ainsi qu'on l'a dit, mais il a l'avantage de comporter les titres de chapitres et de nous fournir le texte de nombreux passages omis par le copiste du *Monacensis*. Ce dernier, au surplus, de gros papier, a été gâté par l'humidité : pas une page n'a été épargnée. Ce sont surtout les marges intérieures qui ont souffert. A. Dain avait étudié de près, sur place, ce témoin, ainsi qu'en témoignent les notes conservées dans ses dossiers. Il le disait « difficilement utilisable »[14] ; oserai-je dire qu'il est finalement plus lisible, dans les parties intactes tout au moins, que le manuscrit d'Oxford? L'écriture en est très régulière et les pages ne comptent guère plus de 34 lignes.

Le *Baroccianus* n'a laissé aucune descendance ; le *Monacensis*, en revanche, ne compte pas moins de quatorze copies directes ou indirectes, du XVIe ou du XVIIe siècle, parmi lesquelles on consultera plus aisément deux manuscrit parisiens (à défaut de leur ancêtre, le *Laurentianus* LVII-31, dû en grande partie à Antoine Éparque) :

Parisinus gr. 2530 (*ca* 1575) = P

Parisinus Coislinianus 388 (*ca* 1585). Tous deux issus du *Laurentianus*. C'est par leur collation que Dain et ses élèves parisiens avaient commencé le travail d'édition. Le *Parisinus* 2530 comporte de nombreuses fautes, de fréquentes omissions et, de-ci de-là, un texte légèrement différent du modèle ; il suffit de lire les ch. 63-64 pour s'en convaincre[15].

Notre seul objectif étant de répondre au vœu ancien de notre maître et de faire connaître aux spécialistes ces douze chapitres importants de tactique, on a réduit au minimum l'apparat critique et cherché à donner avant tout un texte lisible et authentique, même s'il porte les traces de deux recensions différentes[16]. Pour respecter l'esprit de la présente publi-

14. A. DAIN, *Nicéphore Ouranos*, p. 96.
15. Sur le *Laurentianus* et ses dérivés, *ibid.*, p. 102-113.
16. A. Dain proposait, dans son *Nicéphore Ouranos*, deux exemples de solutions possibles en vue d'une éventuelle édition : soit un procédé plus technique (p. 103), texte avec les variantes en interlignes ; soit le procédé courant avec apparat critique (p. 129-130, pour le chap. 65, 19-22). Il suggérait comme une bonne ascèse philologique la possibilité de reconstituer, à partir du *Monacensis*, le texte du *Baroccianus*, là où il n'existe plus. « Ceci n'est pas affaire de novice », ajoutait-il prudemment ; mais, quand on a relevé les procédés de l'auteur et du copiste, cela n'est pas un travail hors de portée. Il n'était pourtant pas question de s'y risquer ici, ni surtout d'essayer de reconstituer le texte de Nicéphore Phocas. — Dans l'effort de correction du *Monacensis*, on notera surtout l'« horreur » que le copiste manifeste pour l'emploi de ἵνα en dehors du sens final : cf. 65.11, οὕτω δὲ γενέσθω N / ἵνα γένηται Q ; 65.12 καὶ τοῦτο προλάλησον N / ἵνα προλαλήσῃς Q ; 65.13 ἁρμόζει προειπεῖν σε N / ἵνα προείπῃς Q ; 65.15 ἐχέτω δὲ N / ἵνα δ' ἔχῃ Q ; 65.16 ποιησάτωσαν N / ἵνα ποιήσωσι Q ; 65.24 ἂν δὲ οὐκ ἔστιν ἐλπὶς ἐλθεῖν N / ἵνα ἐλθῇ Q ; 69.1 ἐτάχθησαν φυλάττειν N / ἵνα φυλάττωσιν Q ; même ἵνα εἰσιν Q / ἔστωσαν N 65.9. Souvent ἵνα+subj. n'est autre qu'un futur : 65.9 ἵνα κωλυθῇ Q / κολυθήσεται N ; 65.13 ἵνα ἀποκεφαλισθῶσι Q / κεφαλισθήσονται N. Malgré tous ces scrupules, πῶς ἵνα ποιήσῃς aboutira bientôt, dans les titres du *Constantinopolitanus*,

cation, on a risqué un essai de traduction à grands traits[17]. M. Jean Gouillard a bien voulu revoir notre lecture des manuscrits et la traduction. Qu'il en soit ici remercié.

J.-A. de FOUCAULT.
(Novembre 1970).

APPENDICE

A. Dain a donné, selon son habitude, en deux colonnes, une comparaison de deux chapitres de Nicéphore Phocas et de Nicéphore Ouranos (Nic. Ph.3 / Nic. Our. 60)[18]. On trouvera ici une édition parallèle d'un autre passage, qui précède de peu les chapitres présentés ci-après.

Nicéphore Phocas[19]
f. 130v ; éd. p. 15

Καὶ τῶν ἐχθρῶν πλησιαζόντων τὸ πᾶν στράτευμα τοῦ λαοῦ τὴν ἀπροσμάχητον καὶ χριστιανοῖς πρέπουσαν εὐχὴν ἕκαστος αὐτῶν λεγέτω τὸ « Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐλέησον ἡμᾶς · ἀμήν », καὶ οὕτως τὴν ὁρμὴν ποιείσθωσαν κατὰ τῶν ἐχθρῶν, εὐτάκτως περιπατοῦντες ἐν ἀνέσει τὸ λεγόμενον βῆμα, ταραχῆς μήτε τὸ σύνολον φωνῆς παρ' αὐτῶν ἐξηχουμένης · σύσσημον δὲ δοθήτω αὐτοῖς εἴτε βουκίνῳ ἢ ἑτέρῳ μουσικῷ ἵνα ἐν τῷ καταπαύεσθαι αὐτὸ λέγειν αὐτοὺς πάλιν τὴν

Nicéphore Ouranos
62.11 (inédit)

Καὶ ὅτε πλησιάσουσιν οἱ ἐχθροί, τότε ὀφείλει ὅλον τὸ στράτευμα ἡμῶν εἷς ἕκαστος λέγειν τὴν ἀπάντητον τῶν χριστιανῶν εὐχὴν τὸ « Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐλέησον ἡμᾶς · ἀμήν », καὶ οὕτως ὁρμῆσαι κατὰ τῶν ἐχθρῶν μετὰ τάξεως περιπατοῦντες ἐν ἀνέσει τὸ βῆμα αὐτῶν καὶ μήτε ταραχὴ μήτε φωνὴ τὸ σύνολον παρ' αὐτῶν γίνεσθαι. Δοθήτω δὲ σημεῖον εἰς τὸν στρατὸν ἵνα, ὅταν παύωσιν εἴτε βούκινα εἴτε ἕτερά τινα κρουόμενα, λέγωσιν

à πῶς νὰ ποιήσῃς (titres postérieurs, il est vrai). N écrit toujours ἀφ' οὗ pour ἀφ' ἧς Q ; ὑπάρχει pour ἐστιν ; ὅτε, εἴτε pour ὅταν, κἄντε. Pour le vocabulaire, on notera surtout les doublets στρατός/φόσσατος ou λαός ; et déjà στράτα pour ὁδός (cf. lat. *strata, via strata lapide*, d'où ital. *strada*, et les nombreux toponymes français du type *Estrées*) ; ἄλογα, ἱππάρια/ἵπποι. On se dispensera de signaler ces variantes, qui reviendraient trop souvent dans l'apparat critique. — Pour plus de clarté, il a paru utile de partager en paragraphes les chapitres plus longs et de leur donner un numéro (surtout chap. 65). On trouvera, en marge, mention de la pagination des deux manuscrits utilisés.

17. La phrase de Nicéphore Ouranos est parfois embarrassée, et les répétitions y sont nombreuses. On voudra bien excuser les insuffisances du traducteur, qui reste seul responsable d'une entreprise ardemment souhaitée, mais laissée à l'état d'ébauche.

18. A. DAIN, *Nicéphore Ouranos*, p. 48.

19. Ce texte a été cité et traduit par J.-R. VIEILLEFOND dans son article sur les Pratiques religieuses dans l'armée byzantine, *Rev. Ét. Anc.*, 37, 1933, p. 327-328.

εὐχὴν αὐτήν · « Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐλέησον ἡμᾶς · ἀμήν, καὶ χριστιανοὺς ἡμᾶς παράλαβε, ἀξίους ποιῶν ὑπὲρ τῆς πίστεως καὶ τῶν ἀδελφῶν ἡμῶν ἀναστῆναι καὶ ἀγωνισθῆναι μέχρι θανάτου, ῥωννύων καὶ

ἐκεῖνοι πάλιν τὸ « Κύριε Ἰησοῦ Χριστέ, ὁ θεὸς ἡμῶν, ἐλέησον ἡμᾶς καὶ χριστιανοὺς ἡμᾶς παράλαβε, καὶ ἀξίωσον ἡμᾶς ὑπὲρ τῆς πίστεως καὶ τῶν ἀδελφῶν ἡμῶν ἀγωνίσεσθαι μέχρι θανάτου, καὶ

Extraits de la Tactique de Nicéphore Ouranos

63. Des incursions en pays ennemi

1 Le commandant en chef de l'armée doit d'abord se renseigner au moyen d'espions, de prisonniers et de transfuges, pour savoir comment se présente chaque région des ennemis, quel est l'état de ses localités et de ses places fortifiées, et quelle est l'importance et la nature de ses forces armées. Lorsqu'il est dûment informé sur tout, il convient qu'il étudie les moments favorables et, outre les moments favorables, les meilleures voies d'accès à ces régions, afin de pouvoir, pour sa part, lancer les incursions et les raids. Dans les endroits chauds et abrités, il ira en hiver, en automne et au printemps, si du moins les rivières ne débordent pas et ne causent des inondations dans ces régions. En revanche, dans les endroits frais et tempérés, il ira au printemps, en été et en automne. **2** Ce dont il doit avant tout se garder, c'est de dire à personne, pas même à ses confidents les plus intimes, sa décision, ou dans quelle région il va faire l'incursion ; tout au contraire, qu'il répande la nouvelle qu'il va se diriger sur une autre région, et qu'il se mette en route comme s'il marchait vers la région annoncée par lui. Quant à sa décision à lui, qu'il la cache, et lorsqu'il verra tout le monde bien tranquille, il mettra tout bien au point, et alors brusquement il marchera avec célérité vers la région où il a décidé d'aller.

3 L'infanterie au complet et le *touldos*[20] de l'infanterie, il les fera marcher derrière lui en rangs, et il ne laissera d'autres cavaliers pour couvrir les fantassins que les seuls cataphractaires. Il tiendra aussi conférence avec les chefs pour qu'ils choisissent chacun, parmi leurs troupes légères, cent ou cent cinquante hommes et en fassent des cavaliers pour accompagner la troupe de cavalerie, afin que si, avec l'aide de Dieu, on fait des prisonniers et du butin, les fantassins aient eux aussi, grâce à ces éléments légers, leur part de gain. De même ils choisiront parmi les cataphractaires cinquante ou quarante hommes, ils renverront dans le touldos leurs cataphractaires avec leurs chevaux et s'en iront avec les autres pillards.

20. Le mot désigne le train des équipages. Voir A. Dain, « Touldos » et « Touldon » dans les traités militaires, *Mélanges Henri Grégoire*, II, Bruxelles, 1950, p. 161-169.

ἐνισχύων τὰς ψυχὰς καὶ τὰς καρδίας καὶ τὸ ὅλον ἡμῶν σῶμα, ὁ κραταιὸς ἐν πολέμοις θεὸς καὶ ἐν ἰσχύϊ ἀνείκαστος, πρεσβείαις τῆς τεκούσης σε θεοτόκου καὶ πάντων τῶν ἁγίων · ἀμήν. »

ἐνίσχυσον τὰς ψυχὰς καὶ τὰς καρδίας καὶ τὸ ὅλον ἡμῶν σῶμα, ὁ κραταιὸς ἐν πολέμοις θεός, ταῖς πρεσβείαις τῆς παναχράντου θεοτόκου μητρός σου καὶ πάντων τῶν ἁγίων · ἀμήν. »

ΝΙΚΗΦΟΡΟΥ ΟΥΡΑΝΟΥ ΤΑΚΤΙΚΩΝ

ξγ′ <Περὶ παραδρομῆς ἐν τῇ χώρᾳ τῶν πολεμίων>.

N f. 123 **1** Ὀφείλει ὁ ἀρχηγὸς τοῦ στρατοῦ πρῶτον διὰ κατασκόπων καὶ διὰ δεσμίων καὶ προσφύγων ἐρωτᾶν καὶ μανθάνειν πῶς κεῖται μία ἑκάστη χώρα τῶν πολεμίων καὶ πῶς εἰσι τὰ χωρία καὶ κάστρα αὐτῶν καὶ πόση καὶ ποταπή ἐστιν ἡ δύναμις τῶν πολεμιστῶν αὐτῆς. Καὶ ὅταν πάντα μάθῃ καλῶς, ἁρμόζει ἵνα σκοπῇ καὶ τοὺς καιροὺς καὶ πρὸς τοὺς καιροὺς καὶ τὰς εὐθείας θέσεις τῶν χωρῶν, ἵνα ποιῇ καὶ αὐτὸς τὰς ἐπιδρομὰς καὶ τὰ κοῦρσα. Καὶ εἰς μὲν τοὺς θερμοὺς τόπους καὶ ἔχοντας καλύμματα, ἵνα ἀπέρχηται πρὸς τὸν χειμῶνα καὶ τὸ φθινόπωρον καὶ τὸ ἔαρ, εἰ ἄρα οὐ καταβαίνουσι ποταμοὶ καὶ ποιοῦσι πλημμύρας ὑδάτων εἰς τὰς τοιαύτας χώρας. Εἰς δὲ τοὺς ψυχροὺς πάλιν καὶ εὐκράτους τόπους, ἵνα ἀπέρχηται πρὸς τὸ ἔαρ καὶ τὸ θέρος καὶ τὸ φθινόπωρον. **2** Τοῦτο δὲ ὀφείλει πρὸ πάντων ἀσφαλίζεσθαι τὸ μὴ πρός τινα πάντων μηδὲ ἐξ αὐτῶν τῶν μυστικωτάτων αὐτοῦ εἰπεῖν τὴν βουλὴν ἢ πρὸς ποίαν χώραν μέλλει ποιῆσαι τὴν ἐπιδρομήν, ἀλλὰ μᾶλλον ἵνα διαφημίζῃ ὅτι πρὸς ἄλλην χώραν μέλλει ἀπέρχεσθαι, καὶ τὴν μὲν ὁρμὴν τῆς ὁδοιπορίας ἵνα ποιῇ ὡς πρὸς ἐκείνην τὴν χώραν τὴν διαφημισθεῖσαν παρ' αὐτοῦ, τὴν δὲ οἰκείαν βουλὴν ἵνα κρύπτῃ, καὶ ὅταν ἴδῃ ὅλους ἀμεριμνήσαντας, ἵνα ἑτοιμάσῃ πάντα καλῶς, καὶ τότε ἐξαίφνης ἵνα ἀπέλθῃ μετὰ σπουδῆς εἰς ἐκείνην τὴν χώραν εἰς ἣν ἔχει βουλὴν ἀπελθεῖν.

3 Τὸ δὲ πεζικὸν ὅλον μετὰ τοῦ πεζικοῦ τούλδου ἵνα ἀφήσῃ περιπατεῖν ὄπισθεν αὐτοῦ μετὰ τάξεως, καὶ ἵνα μὴ καταλίπῃ καβαλλαρίους πρὸς φύλαξιν τῶν πεζῶν,
N f. 123v πλὴν τοὺς καταφράκτους καὶ μόνους. Διαλαλησάτω δὲ καὶ τοῖς <ἀρχηγοῖς> | ἵνα εἷς ἕκαστος ἀφορίσῃ ἐκ τῶν ψιλῶν αὐτοῦ ἄνδρας ἑκατὸν ἢ ἑκατὸν πεντήκοντα, καὶ ποιήσῃ αὐτοὺς καβαλλαρίους πρὸς τὸ συνακολουθεῖν τῷ καβαλλαρικῷ στρατῷ, ἵνα μετὰ τῆς βοηθείας τοῦ θεοῦ ἂν κρατηθῇ αἰχμαλωσία καὶ πραῖδα, γένωνται κοινωνοὶ εἰς τὸ κέρδος διὰ τῶν τοιούτων ψιλῶν καὶ οἱ πεζοί. Ὁμοίως ἵνα ἀφορισθῶσι καὶ ἐκ τῶν καταφράκτων πεντήκοντα ἢ τεσσαράκοντα, καὶ ἀφήσουσιν εἰς τὸ τοῦλδον τοὺς καταφράκτους αὐτῶν καὶ τῶν ἱππαρίων αὐτῶν καὶ ἀπέλθωσι μετὰ τῶν λοιπῶν κουρσατόρων.

63-**2** ἀλλὰ ... ὁρμὴν om. P ‖ οἰκείαν N (sane pro ἰδίαν) ‖ **3** ἀρχηγοῖς add. Dain (extremo folio) ; scribi quoque poterat στρατηγοῖς uel ἄρχουσι (cf. infra, **5**, et 65-**10**).

4 Lorsque l'armée approche de la région des ennemis vers laquelle elle se dirige, le général qui commande l'armée, ou le *doukatôr*[21], doit montrer empressement et diligence pour envoyer prendre langue, de manière à se renseigner exactement sur la région. En effet, les incursions lancées à l'improviste dans le territoire ennemi exposent d'ordinaire l'armée à bien des périls. Souvent, un jour ou deux avant le déclenchement de l'incursion, un renfort d'effectifs[22] arrive chez l'ennemi, et les espions, les transfuges de l'ennemi et les prisonniers capturés, partis de là-bas une semaine ou ne serait-ce que trois ou quatre jours auparavant, ignorent ce qui s'y est produit il y a à peine un jour ou deux. Aussi est-il nécessaire de prendre langue, et ainsi de se renseigner sur la région des ennemis : grâce à ces intelligences, l'armée saura si l'on est venu au secours de la région ou non, et dans ce cas elle pourra mener le raid avec assurance, et détruire villages et cités des ennemis.

5 Commandant en chef de l'armée, lorsque tu t'apprêtes à donner le signal de la dispersion pour le raid, partage les généraux et leurs officiers en trois groupes. A ceux du groupe de droite et à ceux du groupe de gauche ordonne d'assurer la couverture du raid ; le groupe restant se tiendra en tête et couvrira les éléments du raid qui sont à l'avant. Quant à toi, avec tous les hommes qui sont sous tes ordres, tu dois tenir le milieu du mouvement et couvrir l'un et l'autre côté, afin que, d'où que te parvienne un appel, tu y portes secours au plus vite. Recommande aussi aux généraux et à leurs officiers subalternes, ainsi qu'au reste des combattants, de rester avec toi en formation serrée[23], afin de couvrir la troupe dispersée pour le raid.

6 Lorsque les effectifs engagés dans le raid se seront convenablement regroupés et que tu auras l'assurance, par les prisonniers et captifs, qu'il n'y a pas de concentration de l'armée ennemie là où se fait la concentration des hommes du raid, passe sur place un jour, ou deux si c'est possible, fais reposer et l'armée et les bêtes, puis fais demi-tour en ordre et rejoins ton camp.

7 Après que tu as rejoint le camp et que la décision a été prise, soit de revenir avec l'armée dans les régions des ennemis, soit de donner l'assaut à la place fortifiée elle-même, il convient d'exécuter au plus tôt la décision, sans s'attarder sur les lieux. S'il n'y a pas nécessité de se mettre en route pour une guerre de siège ou pour pousser des raids de pillage dans les autres régions, alors retourne-t-en dans notre pays, non sans toutefois lâcher des espions en pays ennemi pour observer avec soin comment se comporte l'ennemi et t'en faire rapport au plus vite.

21. Sur l'emploi du terme, cf. DU CANGE, s.v. δουκάτωρ.
22. Même tour au § 65.23, avec un contexte qui justifie notre traduction.
23. Le texte porte ἐν τάξει φούλκου. « Comme terme technique militaire, φοῦλκον désignait une formation actionnant *(sic)* en rangs serrés : les soldats rapprochaient

4 Ὅταν δὲ πλησιάσῃ ὁ στρατὸς εἰς τὴν χώραν τῶν ἐχθρῶν εἰς ἣν καὶ ἀπέρχεται, ὀφείλει πρὸ πάντων σπουδὴ καὶ ἐπιμέλεια γίνεσθαι παρὰ τοῦ στρατηγοῦ τοῦ κυβερνῶντος τὸν στρατὸν ἤγουν παρὰ τοῦ δουκάτορος πρὸς τὸ ἀποστεῖλαι καὶ κρατῆσαι γλῶσσαν καὶ δι' αὐτῆς μαθεῖν βεβαίως περὶ τῆς χώρας. Αἱ γὰρ ἐπιδρομαὶ αἱ γινόμεναι ἀπροσδοκήτως εἰς τὴν πολεμίαν γῆν πολλοὺς κινδύνους πολλάκις ποιοῦσιν εἰς τὸν στρατόν. Πολλάκις γὰρ πρὸ μιᾶς ἡμέρας ἢ καὶ πρὸ δύο τῆς ἐξελάσεως τοῦ κούρσου ἔρχεταί ποθεν ἐπιβολὴ λαοῦ εἰς τοὺς ἐχθρούς, καὶ οἱ κατάσκοποι καὶ οἱ προσφεύγοντες ἀπὸ τῶν ἐχθρῶν καὶ οἱ κρατηθέντες δέσμιοι ἐξερχόμενοι ἐκεῖθεν πρὸ ἑβδομάδος ἢ καὶ πρὸ τεσσάρων καὶ τριῶν ἡμερῶν, ἀγνοοῦσι τὰ γενόμενα ἐκεῖ πρὸ μιᾶς ἡμέρας ἢ καὶ πρὸ δύο. Διὰ τοῦτο ἐξ ἀναγκαίου ἐστὶ τὸ κρατεῖν γλώσσας καὶ δι' αὐτῶν μανθάνειν τὰ περὶ τῆς χώρας τῶν πολεμίων, ἵνα ἐξ αὐτῶν πληροφορῆται ὁ λαὸς εἴτε ἦλθόν τινες πρὸς βοήθειαν τῆς χώρας εἴτε καὶ μή, καὶ κουρσεύσωσι μετὰ θάρρους καὶ ἀφανίσωσι τὰ χωρία καὶ τὰς πολιτείας τῶν πολεμίων.

5 Ὅταν δὲ μέλλῃς, ἀρχηγὲ τοῦ στρατοῦ, ἀπολῦσαι τὸ σκόρπισμα τοῦ κούρσου, χώρισον τοὺς στρατηγοὺς καὶ τοὺς ἄρχοντας αὐτῶν εἰς μέρη τρία, καὶ τοῖς μὲν ἐκ τοῦ δεξιοῦ μέρους, τοῖς δὲ ἐκ τοῦ ἀριστεροῦ πρόσταξον ἵνα ὦσι πρὸς φύλαξιν τοῦ κούρσου · οἱ δὲ λοιποὶ ὀφείλουσιν εἶναι ἔμπροσθεν καὶ φυλάττειν τοὺς ἔμπροσθεν ὄντας ἐκ τοῦ κούρσου. Σὺ δὲ ὀφείλεις μετὰ παντὸς τοῦ ὑπὸ σὲ λαοῦ τὴν μέσην ὁδὸν τοῦ κούρσου κρατεῖν καὶ φυλάττειν ἀμφότερα τὰ μέρη, καὶ εἰς οἷον ἂν γένηται ἡ φωνή, ἵνα ὑπάγῃς ἐκεῖ καὶ παρέχῃς βοήθειαν. Παράγγειλον δὲ καὶ τοῖς στρατηγοῖς
N f. 124 καὶ τοῖς ὑποχειρίοις αὐτῶν ἄρχουσι καὶ τοῖς | λοιποῖς πολεμισταῖς εἶναι μετὰ σοῦ ἐν τάξει φούλκου πρὸς τὸ φυλάσσειν τὸν λαὸν εἰς τὸ σκόρπισμα τοῦ κούρσου.

6 Ὅτε δὲ ἀποσωρευθῇ καλῶς τὸ κοῦρσον καὶ πληροφορηθῇς ἐκ τῶν κρατηθέντων δεσμίων καὶ αἰχμαλώτων ὅτι οὐκ ἔστι σώρευμα λαοῦ τῶν ἐχθρῶν εἰς τὸν τόπον ὅπου γίνεται τὸ σώρευμα τοῦ κούρσου, ποίησον ἐκεῖ μίαν ἡμέραν, εἰ ἔστι δυνατὸν καὶ δύο, καὶ ἀνάπαυσον καὶ τὸν στρατὸν καὶ τὰ ἄλογα, εἶτα ὑπόστρεψον μετὰ τάξεως καὶ ἑνώθητι τῷ φοσσάτῳ σου.

7 Ἀφ' οὗ δὲ ἑνωθῇς αὐτοῖς, καὶ γένηται βουλὴ εἴτε πρὸς τὰς χώρας τῶν ἐχθρῶν πάλιν ἵνα ὑποστρέψῃ ὁ στρατὸς εἴτε πρὸς τὸ κάστρον τοῦ πολεμῆσαι αὐτό, ἁρμόζει διὰ τάχους πολλοῦ ποιῆσαι τὸ βουλευθὲν καὶ μὴ χρονίζειν εἰς τὸν τόπον. Εἰ δὲ οὐκ ἔστι χρεία ἵνα ἀπέλθωσιν εἰς καστροπόλεμον ἢ ποιῆσαι πραίδας καὶ κοῦρσα εἰς τὰς ἄλλας χώρας, ὑπόστρεψον τότε πρὸς τὴν ἡμετέραν γῆν, πλὴν ἄφες κατασκόπους εἰς τὴν πολεμίαν γῆν πρὸς τὸ κατασκοπῆσαι μετ' ἀκριβείας πῶς διάγουσιν οἱ πολέμιοι καὶ φέρειν σοι ἐν τάχει ἀποκρίσεις.

6 φοσσάτῳ N (et sane Q) : στρατῷ semper scr. P || **7** ἀκριβείας N : ἀγχινοίας P.

---

les pointes de leurs lances, ajustaient leurs boucliers les uns aux autres, et formaient une seule muraille défensive face à l'ennemi. » (H. Mihaescu, *Revue de linguistique*, Bucarest, 14, 1969, p. 264).

8 Si ces espions, à leur retour, te disent qu'il n'y a pas de concentration de troupes dans le pays ennemi, que tout y est tranquille, au cas où l'on ferait un raid d'arrière-garde dans les régions ennemies précédemment pillées, il est indiqué de constituer des colonnes pour l'incursion. Toutefois, après la première incursion de pillage, il convient de faire reposer et l'armée et les bêtes trois jours, et même davantage. Ensuite tu te mettras en marche en direction[24] de notre pays, en faisant autant de stations qu'il te plaira, et alors, à l'improviste, tu feras demi-tour et lanceras un raid d'arrière garde, de jour ou de nuit selon qu'il conviendra le mieux.

9 Tout en traversant le pays ennemi, tu dois mettre le feu à ses villages et ses cités, incendier les habitations, les produits de la terre et le fourrage. Toutefois, s'il s'agit d'un endroit par où tu auras à repasser et à faire reposer l'armée, garde-toi d'y brûler fourrage et céréales, préserve-les plutôt intacts pour que tes hommes y trouvent leur nourriture et celle de leurs bêtes. Réserve des parts de prisonniers et de butin ainsi que des autres biens saisis, à l'intention des fantassins-à-bouclier du raid, ainsi que des fantassins légers et des cavaliers cataphractaires qui sont restés à garder le camp, et arrête qu'ils les toucheront du corps de cavalerie, afin de les rendre ainsi plus ardents à garder le camp.

64. Comment l'armée doit faire mouvement

1 Lorsque tu te trouves sur la terre ennemie, et que tu dois faire mouvement hors du camp, si les ennemis sont proches et se montrent aux abords du camp, et si d'autre part l'armée ennemie est nombreuse et fait face à la nôtre pour chercher la bataille, il ne convient pas de laisser notre armée sortir du camp et se mettre en marche ; il faut qu'elle reste au camp, et que les formations de fantassins qui se trouvent autour du camp se préparent au combat exactement comme nous l'avons dit plus haut, et qu'elles se tiennent autour du camp. **2** Quant aux formations de cavaliers, elles sortiront du camp et se disposeront de la manière que nous avons dite plus haut à leur sujet. Se tiendront derrière les formations de cavalerie des fantassins lanceurs de javelots, archers et frondeurs ; toutefois qu'ils ne se tiennent pas à trop grande distance des fantassins. Et si l'ennemi marche contre notre armée, il convient que les formations de cavalerie engagent le combat comme nous l'avons dit plus haut.

3 Supposé que l'ennemi reste sur place et ne marche pas contre notre armée : s'il n'y a pas lieu de craindre qu'il est nombreux, et si, au contraire on sait par des espions ou des transfuges l'importance de ses effectifs, et qu'il est beaucoup moins nombreux que notre armée, il convient de faire sortir toute l'armée du camp avec le *touldos*, en ordre, avec les formations susdites, pour marcher sur l'ennemi. En tête marcheront les formations

24. Les hésitations de la tradition et le parallélisme de § 63.2 appuieraient la suggestion proposée dans notre apparat.

8 Ἂν δὲ ἔλθωσιν οἱ τοιοῦτοι κατάσκοποι καὶ εἴπωσιν ὅτι οὐκ ἔστι σώρευμα στρατοῦ εἰς τὴν χώραν τῶν ἐχθρῶν, ἀλλὰ ἔχει ἀμεριμνίαν, τότε ἂν γένηται ὀπισθόκουρσον εἰς τὰς πολεμίας χώρας τῆς κουρσευθείσης γῆς, κάλλιον ἔχει γενέσθαι παραταγαὶ πρὸς τὴν ἐπιδρομήν. Πλὴν ἀφ' οὗ γένηται ἡ πρώτη ἐπιδρομὴ τοῦ κούρσου, ἁρμόζει ἀναπαῦσαι τὸν λαὸν καὶ τὰ ἄλογα ὡς ἄχρι τριῶν ἡμερῶν ἢ καὶ πλέον, καὶ οὕτως ἵνα ἀποκινήσῃς περιπατεῖν εἰς τὴν ἡμετέραν γῆν, καὶ ἵνα περιπατήσῃς μονὰς ὅσας θέλεις, καὶ τότε ἐξαίφνης ἵνα ὑποστρέψῃς καὶ ποιήσῃς τὸ ὀπισθόκουρσον, εἴτε εἰς νύκτα ἁρμόζει γενέσθαι αὐτὸ εἴτε εἰς ἡμέραν.

9 Χωροβατῶν δὲ τὴν πολεμίαν γῆν ὀφείλεις ἐμπυρίζειν τὰς χώρας καὶ τὰς πολιτείας αὐτῆς καὶ κατακαίειν τὰ οἰκήματα καὶ τὰ γεννήματα καὶ τὰς βοσκάς. Πλὴν εἰς τὸν τόπον ὃν μέλλεις ὑποστρέψαι καὶ ἀναπαῦσαι τὸν στρατόν, μὴ καύσῃς ἐκεῖ τὰς βοσκὰς καὶ τὸν σῖτον, ἀλλὰ φύλαξον αὐτὰ μᾶλλον ἀνέγγιστα πρὸς τὸ εὑρί-
N f. 124v σκειν τὸν λαὸν τὴν τροφὴν αὐτοῦ καὶ τῶν ἱππαρίων αὐτῶν. Ἀφόρισον δὲ | μερίδας ἀπὸ τῆς αἰχμαλωσίας καὶ τῆς πραίδας καὶ ἀπὸ τῶν λοιπῶν πραγμάτων τῶν κρατηθέντων λόγῳ τῶν πεζικῶν σκουταράτων εἰς τὸ κοῦρσον καὶ τῶν ψιλῶν καὶ τῶν καταφράκτων καβαλλαρίων τῶν ἀπομεινάντων πρὸς φύλαξιν τοῦ φοσσάτου, καὶ τύπωσον τοῦ λαμβάνειν αὐτοὺς ταῦτα ἐκ τοῦ καβαλλαρικοῦ στρατεύματος πρὸς τὸ γενέσθαι αὐτοὺς μᾶλλον προθυμοτέρους εἰς τὴν φύλαξιν τοῦ φοσσάτου.

ξδ' <Πῶς δεῖ ἀποκινεῖν τὸ στράτευμα.>

1 Ὅταν ὑπάρχῃς εἰς τὴν πολεμίαν γῆν καὶ μέλλῃς ἀποκινεῖν ἀπὸ ἀπλήκτου καὶ ὦσι πλησίον <οἱ> ἐχθροὶ καὶ φαίνωνται ἐγγὺς τοῦ φοσσάτου, ἂν ὑπάρχῃ πολὺς λαὸς τὸ στράτευμα τῶν ἐχθρῶν καὶ ἔχωσι τὴν ὁρμὴν αὐτῶν πρὸς τὸ στράτευμα ἡμῶν καὶ ζητῶσι πόλεμον, οὐ πρέπει ἵνα ἀπολυθῇ ὁ στρατὸς ἀπὸ τοῦ ἀπλήκτου καὶ ἄρξηται περιπατεῖν, ἀλλ' ἵνα ὑπάρχῃ εἰς τὸ ἄπληκτον καὶ αἱ πεζικαὶ παραταγαὶ καθὼς εἰσι γυρόθεν τοῦ φοσσάτου ἵνα ἑτοιμάζωνται πρὸς πόλεμον ἀπαραλλάκτως ὡς προείπομεν, καὶ ἵνα στήκωσι γυρόθεν τοῦ ἀπλήκτου. **2** Αἱ δὲ καβαλλαρικαὶ παραταγαὶ ἵνα ἐξέρχωνται ἔξω μὲν τοῦ φοσσάτου καὶ παρατάσσωνται καθὼς καὶ περὶ αὐτῶν προείπομεν. Στηκέτωσαν δὲ ὄπισθεν τῶν καβαλλαρικῶν παραταγῶν καὶ πεζοὶ ῥιπταρισταὶ καὶ τοξόται καὶ σφενδοβολισταί, πλὴν μὴ ἔστωσαν μακρὰν ἀπὸ τῶν πεζῶν. Καὶ ἂν μὲν ὁρμήσωσιν οἱ ἐχθροὶ πρὸς τὸ στράτευμα ἡμῶν, ἁρμόζει τὰς καβαλλαρικὰς παραταγὰς ποιεῖν τὴν ὁρμὴν τοῦ πολέμου καθὼς ἀνωτέρω εἴπομεν.

3 Εἰ δὲ ἵστανται οἱ ἐχθροὶ καὶ οὐκ ἐπέρχονται πρὸς τὸ ἡμέτερον στράτευμα, εἰ οὐκ ἔστιν ὑποψία ὅτι πολὺς λαός εἰσιν οἱ ἐχθροί, ἀλλ' εἴτε παρὰ κατασκόπων εἴτε παρὰ προσφύγων πληροφορηθῇς πόση ἐστὶν ἡ δύναμις αὐτῶν, ἂν μὲν ὦσι πολὺ ὀλιγώτεροι παρὰ τὸ ἡμέτερον στράτευμα, ἁρμόζει ἀποκινῆσαι ἐκ τοῦ ἀπλήκτου [ἀποκινῆσαι] ὅλον τὸν στρατὸν μετὰ καὶ τοῦ τούλδου καὶ μετὰ τάξεως καὶ μετὰ τῶν εἰρημένων παραταγῶν καὶ ὁρμῆσαι κατὰ τῶν ἐχθρῶν, καὶ ἔμπροσθεν μὲν ἵνα

8 ἀφ' οὗ N (sane pro ἀφ' ἧς) || ἀποκινήσῃς N : ἀποκρινήσῃς P fors. ὑποκρινήσῃς nos.
64-**1** γυρόθεν semper Q : -ρώθεν semper N || **3** ἀποκινῆσαι injuria iterum scr. N || καὶ μετὰ τάξεως bis scr. N.

de cavalerie, derrière les formations d'infanterie, et si, avec le concours de Dieu, les ennemis tournent le dos, les nôtres les poursuivront en ordre, comme nous l'avons dit en détail. Puis, dans l'allégresse de la victoire, et en acclamant le nom de l'empereur, ils se mettront en marche.

4 Si les ennemis se montrent au loin et qu'ils sont peu nombreux, on n'empêchera pas l'armée de se mettre en marche, mais qu'elle marche en ordre, les uns sur la droite et les autres sur la gauche, les uns à l'avant et les autres derrière en arrière-garde[25]. Quant à toi, tu marcheras au centre, afin que, sur quelque point que foncent les ennemis, tu puisses y porter secours. Et si l'on est en terrain uni et commode, marcheront à l'extérieur des formations d'infanterie les garde-flancs[26] et les arrière-gardes, et de même à l'avant ceux qui sont en tête. Marcheront à l'intérieur des précédents, en ordre, les formations d'infanterie : trois chiliarques avec leurs hommes sur la droite, trois à gauche, trois devant, en tête, et trois derrière, en queue. Toutefois les fantassins ne marcheront pas en armes, mais que ceux qui ont soit des mulets soit des chevaux soit des ânes chevauchent avec leurs camarades, en rangs et sans confusion : chacun marchera avec sa chiliarchie, et de même pour le centenier, le cinquantenier et le dizainier, de sorte que si les ennemis tendaient un guet-apens, chacun se trouve au poste et à l'endroit assignés, que les soldats saisissent vivement leurs armes et se tiennent dans leur formation, chacun à son rang propre.

5 Qu'ils marchent donc ainsi. Sache que, si la route que doit emprunter l'armée est étroite, et que les ennemis s'approchent de ces défilés, si le passage resserré a trois voies et trois issues, et que les voies susdites ne sont pas éloignées d'eux, il convient que les chiliarques se tiennent à l'arrière, en queue, qu'un premier chiliarque avec son infanterie s'empare du premier défilé, un second d'un autre, et le troisième pareillement du dernier. Que trois autres chiliarques qui marchent en tête se tiennent en avant, et sur les deux flancs les trois chiliarques de droite et les trois de gauche, en observant ainsi la formation en carré comme nous l'avons dit plus haut. Au centre des trois voies, on détachera la cavalerie, qui marchera en ordre. Que les formations d'infanterie susdites gardent les issues du défilé jusqu'à ce que la cavalerie soit passée.

6 Si, à l'avant du défilé, on a lieu de redouter une action des ennemis, il convient que les trois chiliarques qui sont en tête marchent devant la cavalerie jusqu'à ce que le défilé soit rempli. Une fois celui-ci rempli, ces mêmes trois chiliarques doivent rester sur place avec leurs hommes jusqu'à ce que toute la cavalerie soit passée ; et lorsqu'elle sera passée et que s'approcheront déjà derrière elle les formations d'infanterie qui sont

25. A. Dain a étudié le mot σάκα dans *BZ*, 44, 1951, p. 94-96. Ce mot, qui ne se trouve d'abord que dans le περὶ καταστάσεως ἀπλήκτου, puis dans la *Syllogè tacticorum* et la *Tactique* de Nicéphore Ouranos, est d'origine arabe *(saqat)*. Il désigne, en réalité, une *arrière-garde* ; également une troupe placée en troisième position.

N f. 125 περιπατῶσιν αἱ καβαλλαρικαὶ παραταγαί, | ὄπισθεν δὲ αἱ πεζικαὶ καί, τοῦ θεοῦ συνεργοῦντος, ἂν τραπῶσιν οἱ ἐχθροί, ἵνα ποιήσωσιν οἱ ἡμέτεροι τὴν δίωξιν αὐτῶν μετὰ τάξεως, καθὼς λεπτομερῶς προείπομεν. Εἶτα μετὰ χαρᾶς καὶ νίκης καὶ εὐφημίας βασιλικῆς, ἵνα ἄρξωνται περιπατεῖν.

4 Ἂν δὲ φανῶσιν οἱ ἐχθροὶ ἀπὸ μακρόθεν καὶ ὦσιν ὀλίγοι, μὴ κωλυθῇ τὸ φοσσάτον εἰς τὴν ὁδὸν αὐτοῦ, ἀλλὰ μετὰ τάξεως περιπατείτωσαν οἱ μὲν τὸ δεξιὸν μέρος, οἱ δὲ τὸ ἀριστερόν, οἱ δὲ ἔμπροσθεν, οἱ δὲ ὄπισθεν σάκα. Σὺ δὲ ὀφείλεις περιπατεῖν εἰς τὸ μέσον, ἵνα, <ἂν> εἰς οἷον μέρος ἐπέλθωσιν οἱ ἐχθροί, παρέχῃς βοήθειαν πρὸς αὐτό. Καί, εἰ μέν ἐστι πεδινὸς καὶ ἐπιτήδειος τόπος, περιπατείτωσαν ἔξωθεν τῶν πεζικῶν παραταγῶν οἱ πλαγιοφύλακες καὶ οἱ ὀπισθοφύλακες, ὁμοίως καὶ οἱ ὄντες ἔμπροσθεν εἰς τὸ μέτωπον. Ἔσωθεν δὲ αὐτῶν περιπατείτωσαν μετὰ τάξεως αἱ πεζικαὶ παραταγαί, τρεῖς χιλίαρχοι μετὰ τοῦ λαοῦ αὐτῶν εἰς τὸ δεξιὸν μέρος καὶ τρεῖς εἰς τὸ ἀριστερὸν καὶ τρεῖς ἔμπροσθεν εἰς τὸ μέτωπον καὶ τρεῖς ὄπισθεν εἰς τὴν οὐράν. Πλὴν μὴ περιπατῶσιν ἐνδεδυμένοι τὰ ἅρματα αὐτῶν οἱ πεζοί, ἀλλὰ οἱ ἔχοντες εἴτε βορδόνια εἴτε ἄλογα εἴτε ὀνικά, περιπατείτωσαν καβαλλάριοι μετὰ κοντουβερνίων αὐτῶν μετὰ τάξεως καὶ μὴ πεφυρμένοι, ἀλλὰ εἷς ἕκαστος περιπατείτω μετὰ τῆς ἰδίας χιλιαρχίας καὶ ἑκατόνταρχος καὶ πεντηκόνταρχος καὶ δέκαρχος, ἵνα ἴσως, ἂν γένηται αἰφνιδιασμὸς παρὰ τῶν ἐχθρῶν, εὑρεθῇ εἷς ἕκαστος εἰς τὸν τύπον καὶ εἰς τὸν τόπον αὐτοῦ, καὶ ἐπάρωσι γοργὸν τὰ ἅρματα αὐτῶν, καὶ σταθῶσιν εἰς τὴν παραταγὴν αὐτῶν εἷς ἕκαστος εἰς τὴν οἰκείαν τάξιν.

5 Καὶ οὕτω μὲν περιπατείτωσαν, γίνωσκε δὲ ὅτι, ἂν ὑπάρχῃ ἡ ὁδὸς στενή, ἣν μέλλει περιπατεῖν τὸ στράτευμα, καὶ πλησιάζωσιν οἱ ἐχθροὶ εἰς τὰ τοιαῦτα στενώματα, εἰ μὲν ἔχει τρεῖς στράτας καὶ τρία ἐκβασίδια τὸ στένωμα, καὶ οὐκ εἰσὶ μακρὰν ἀπὸ τούτων αἱ τοιαῦται στράται, ἁρμόζει ἵνα σταθῶσιν οἱ χιλίαρχοι ὄπισθεν
N f. 125v εἰς τὴν οὐράν, καὶ ὁ μὲν εἷς χιλίαρχος μετὰ τοῦ πεζικοῦ αὐτοῦ κρατείτω | τὸ ἓν στένωμα, ὁ δὲ ἄλλος τὸ ἄλλο στένωμα τῆς ἄλλης, καὶ ὁ ἄλλος ὁμοίως τῆς ἄλλης. Ἵνα δὲ σταθῶσι καὶ ἄλλοι τρεῖς χιλίαρχοι οἱ περιπατοῦντες ἔμπροσθεν εἰς τὸ μέτωπον καὶ ἐκ τῶν δύο πλαγίων, καὶ ἵνα σταθῶσιν οἱ δὲ χιλίαρχοι οἱ τρεῖς εἰς τὸ δεξιὸν μέρος καὶ οἱ τρεῖς εἰς τὸ ἀριστερόν, φυλάττοντες τὴν τάξιν τῆς τετραγώνου παραταγῆς, ὡς ἀνωτέρω εἴπομεν. Καὶ εἰς τὸ μέσον τῶν τριῶν ὁδῶν, ἵνα χωρισθῇ τὸ καβαλλαρικὸν καὶ περιπατῇ μετὰ τάξεως. Αἱ δὲ εἰρημέναι πεζικαὶ παραταγαί, ἵνα φυλάττωσι τὰ ἐκβασίδια τοῦ στενώματος ἕως οὗ διαβῇ τὸ καβαλλαρικόν.

6 Ἂν δὲ καὶ ἔμπροσθεν τοῦ στενώματος ὑποπτεύηται φόβος ἀπὸ τῶν ἐχθρῶν, ἁρμόζει τοὺς εἰς τὸ μέτωπον ὄντας τρεῖς χιλιάρχους περιπατεῖν ἔμπροσθεν τοῦ καβαλλαρικοῦ ἕως οὗ πληρωθῇ τὸ στένωμα. Καὶ ὅταν πληρωθῇ, ὀφείλουσι σταθῆναι οἱ αὐτοὶ τρεῖς χιλίαρχοι μετὰ καὶ τοῦ λαοῦ αὐτῶν, ἕως οὗ διαβῇ τὸ καβαλλαρικὸν ὅλον, καὶ ὅταν διαβῇ, καὶ πλησιάζωσιν ἀπαρτὶ καὶ αἱ ὄπισθεν παραταγαὶ πεζικαί,

4 ἂν (εἰς οἷον) om. N || **5** ὁ δὲ ἄλλος ... ὁμοίως τῆς ἄλλης om. P qui scr. οἱ δὲ ἄλλοι ὁμοίως || οἱ περιπατοῦντες ... οἱ δὲ χιλίαρχοι om. P || **6** πεζικαὶ N : πεζῶν P.

26. Πλαγιοφύλακες · οἱ πρὸς φυλακὴν τῶν πλαγίων τῆς πρώτης τάξεως ταττόμενοι, MAURICE, *Strategicon*, 1.3.22.

derrière, alors il convient de se mettre en marche en ordre. Si le défilé a deux voies ou une seule, on devra observer le même ordre. Si les ennemis font une manœuvre analogue, s'emparent des défilés et nous suivent, dans le cas où notre armée ne dispose pas d'un autre chemin par où passer, avise à trouver des emplacements commodes et pourvus d'eau et fais-y reposer l'armée. Et alors, si s'approchent les ennemis qui te suivent, mets en place d'abord les formations de la cavalerie et fonce sur ces ennemis qui te suivent comme on l'a dit.

7 Et si, avec l'aide de Dieu, ils tournent le dos, il convient de les poursuivre jusqu'à ce qu'ils soient complètement débandés, mais poursuis-les comme nous l'avons dit plus haut en détail. Qu'on les poursuive jusqu'à ce que, comme on l'a dit, ils soient complètement débandés, afin que ceux d'entre eux qui ont réchappé ne puissent pas se reconstituer et repartir à l'attaque. S'ils forment une armée nombreuse, tiennent bon et recherchent le combat, il convient alors que les cavaliers soient accompagnés par des formations de fantassins et que l'armée tout entière engage contre eux un combat en règle jusqu'à ce que, avec l'aide de Dieu, ils tournent le dos et, ces ennemis une fois défaits, notre armée s'en reviendra dans l'allégresse de la victoire, et les ennemis qui tiennent les défilés prendront peur et s'enfuieront à leur tour. Et s'ils tiennent bravement et occupent les défilés, rends-toi compte de leur nombre, de leur composition, de leur disposition, et suivant leur qualité et leur nombre mets sur pied par trois des formations d'infanterie et envoie-les contre eux. **8** Et s'ils occupent une position dominante sur des rochers escarpés et surveillent les routes du bas, envoie aussi des lanceurs de javelots, des archers et des frondeurs, et si possible un détachement de porte-épieux[27], pour encercler ces lieux escarpés et, à partir de terrains plats et praticables, monte droit vers eux. Si les ennemis qui tiennent ces forteresses naturelles se maintiennent, ne précipite pas le combat et ne te lance pas inconsidérément dans un engagement contre eux, car la position leur est favorable mais, de différents points, marche contre eux, fais diversion avec les lanceurs de javelots, archers et frondeurs dont on a parlé, et s'ils s'entêtent, forts de la solidité de leur position, alors envoie une formation de fantassins-à-bouclier ou même deux, pour marcher sur eux par les sentiers praticables. Et, avec le concours de Dieu, ce sera leur déroute, et tout le reste de l'armée franchira sans encombre ces lieux étroits et difficiles.

65. De la guerre de siège

1 Si l'on décide de partir avec l'armée pour une guerre de siège en vue d'attaquer la place, et que cette place est fortifiée de toutes parts et dispose d'une garnison abondante, il ne convient pas d'attaquer tout de go, à moins d'être poussé par un motif pressant, mais il convient d'abord de

27. Sur leur rôle, voir *Syllogè Tacticorum*, 47.16.

τότε ἁρμόζει μετὰ τάξεως ἀποκινεῖν. Ἂν δὲ δύο ὦσιν αἱ ὁδοὶ τοῦ στενώματος εἴτε καὶ μία, ὀφείλει φυλαχθῆναι ὁμοίως ἡ αὐτὴ τάξις. Ἂν δὲ ἐπιτηδεύσωνται, τοῦτο οἱ ἐχθροί, καὶ κρατηθῶσι παρ' αὐτῶν τὰ στενώματα καὶ ἐκεῖνοι ἀκολουθῶσιν ὄπισθεν καὶ ἄλλην ὁδὸν οὐκ ἔχουσι τὸ φοσσάτον ἵνα διαβῇ, σκόπησον καὶ εὗρε ἐπιτηδείους τόπους ὕδωρ ἔχοντας, καὶ ἀνάπαυσον ἐκεῖ τὸν στρατόν. Καὶ τότε, ἂν μὲν πλησιάζωσιν οἱ ἐχθροὶ οἱ ἀκολουθοῦντες ὄπισθεν, ἑτοίμασον πρῶτον τὰς παραταγὰς τοῦ καβαλλαρικοῦ στρατοῦ, καὶ ὅρμησον κατὰ τῶν τοιούτων ἐχθρῶν τῶν ὄπισθεν, ὡς εἴρηται, ἀκολουθούντων.

7 Καὶ ἂν μὲν τραπῶσι μετὰ τῆς συνεργίας τοῦ θεοῦ, ἁρμόζει καταδιώκειν αὐτοὺς ἕως οὗ τελείως καταλυθῶσι, πλὴν οὕτως ἵνα καταδιώκωνται, ὡς ἀνωτέρω εἴπομεν λεπτομερῶς. Ἵνα δὲ διώκωνται ἕως τότε ἕως οὗ, ὡς εἴρηται, τελείως παραλυθῶσι πρὸς τὸ μὴ δύνασθαι τοὺς διασωθέντας ἐξ αὐτῶν ἀπὸ τότε συσταθῆναι
N f. 126 καὶ ὑποστρέψαι. Εἰ δέ εἰσι λαὸς πολὺς | καὶ ἵστανται μετὰ θάρρους ἐπιζητοῦντες πόλεμον, ἁρμόζει τότε ἵν' ἀκολουθῶσι τοῖς καβαλλαρίοις καὶ αἱ πεζικαὶ παραταγαί, καὶ ποιήσῃ ὅλος ὁ στρατὸς πρὸς αὐτοὺς δημόσιον πόλεμον, ἕως οὗ, θεοῦ συνεργοῦντος ἡμῖν, τραπῶσι, καὶ τρεπομένων τῶν τοιούτων ἐχθρῶν καὶ μετὰ νίκης καὶ χαρᾶς τοῦ στρατοῦ ὑποστρέφοντος, πάντως καὶ οἱ κρατοῦντες τὰ στενώματα ἐχθροὶ δειλιάσουσι καὶ φύγωσι καὶ αὐτοί. Εἰ δὲ καὶ οὕτως ἵστανται μετὰ θάρρους καὶ κρατοῦσι τὰ στενώματα, κατασκόπησον αὐτοὺς πόσοι εἰσὶ καὶ ποταποὶ καὶ μετὰ ποίας τάξεως ἵστανται, καὶ πρὸς τὴν ποιότητα αὐτῶν καὶ πρὸς τὸ πλῆθος ἑτοίμασον διὰ τριῶν πεζικὰς παραταγάς, καὶ ἀπόστειλον κατ' αὐτῶν. **8** Καὶ ἂν μὲν ἵστανται ὑψηλὰ εἰς πέτρας κρημνώδεις, καὶ φυλάττωσιν ὑποκάτω τὰς ὁδούς, ἀπόστειλον καὶ ῥιπταριστὰς καὶ τοξότας καὶ σφενδοβολιστάς, εἰ ἔστι δυνατὸν καὶ ἐκ τῶν μεναυλάτων τινὰς πρὸς τὸ ἀπογυρίσαι τοὺς αὐτοὺς κρημνώδεις τόπους, καὶ ἐκ τῶν ὁμαλῶν καὶ πεδινωτέρων τόπων ἐλθεῖν ὀρθὰ κατ' αὐτῶν. Εἰ δ' ἐνίστανται οἱ τοιοῦτοι ἐχθροὶ οἱ κρατοῦντες τὰ ὀχυρώματα, μὴ ἐπισπεύσῃς τὸν πόλεμον καὶ ποιήσῃς ἀσκόπως συμβολὴν πρὸς αὐτούς, τοῦ τόπου βοηθοῦντος τοῖς ἐχθροῖς, ἀλλ' ἀπὸ διαφόρων τόπων ἔπελθε κατ' αὐτῶν καὶ περίσπασον αὐτοὺς μετὰ τῶν εἰρημένων ῥιπταριστῶν καὶ τοξοτῶν καὶ σφενδοβολιστῶν, καὶ ἂν ἐπιμένωσιν ὡς οὕτω βοηθούμενοι ἀπὸ τῆς ὀχυρότητος τοῦ τόπου, πέμψον τότε μίαν παραταγὴν σκουταράτων εἴτε καὶ δύο, ἵνα ἐπέλθωσι κατ' αὐτῶν διὰ τῶν πεδινωτέρων τόπων. Καὶ τοῦ θεοῦ συνεργοῦντος, γενήσεται ἡ τροπὴ αὐτῶν, καὶ διαβήσεται ἀκωλύτως ὁ λοιπὸς ὅλος στρατὸς τοὺς στενούς τε καὶ δυσκόλους τόπους ἐκείνους.

Q f. 262 ξε' Περὶ καστροπολέμου.

1 Ἂν γένηται βουλὴ ἵνα ἀπέλθῃ τὸ φοσσάτον ἡμῶν εἰς καστροπόλεμον πρὸς τὸ πολεμῆσαι αὐτό, ἔστι δὲ τὸ τοιοῦτον κάστρον πάντοθεν ὠχυρωμένον καὶ ἔχῃ πλῆθος λαοῦ, οὐ πρέπει ἀπελθεῖν ἁπλῶς καὶ ὡς ἔτυχεν πρὸς τὸ πολεμῆσαι αὐτό, ἂν ἄρα καὶ οὐ κατεπείγῃ σπουδή τίς ποτε, ἀλλὰ ἁρμόζει πρῶτον τὰς γυρόθεν

6 ἀκολουθούντων N : -θέντων P ‖ **7** ἵστανται om. P. ‖ **8** ἀπογυρίσαι N : γυρίσαι P ‖ διὰ τῶν om. P ‖ ὅλος om. P.
65-**1** ἂν...κατεπείγῃ Q : εἰ...κατεπείγει N ‖ γυρόθεν om. N.

ravager les environs de la place et d'y incendier et détruire tous les fruits du sol. **2** De même pour toutes les campagnes et les places qui sont à portée d'un jour ou deux de marche de ladite place : on en détruira également les fruits du sol et les récoltes, afin d'acculer à la famine la masse de l'armée et de la contraindre à gagner d'autres lieux. **3** Les généraux qui se trouvent sur les frontières doivent y faire des incursions répétées, afin que, venu le moment propice pour l'armée de marcher à l'attaque de ladite place, elle en trouve la garnison affaiblie, à court de vivres ; et alors, ou bien ces mêmes ennemis qui sont dans la place prendront peur et rendront de gré la place au commandant en chef de l'armée, ou bien ce sera contre leur gré qu'il s'emparera par les armes. **4** Les généraux stationnés aux frontières apporteront une vigilance extrême à empêcher toute marchandise de passer dans la région des ennemis. En effet, les ennemis, pressés par le manque de vivres, envoient des émissaires dans les régions intérieures de la Syrie, dans les villes et les provinces, pour annoncer, dans les mosquées, aux fidèles[28] les malheurs qui ont fondu sur eux et le danger de famine qui les presse. **5** Ils leur diront ceci : « Si notre place tombe au pouvoir des Romains, ce sera la destruction de toutes les régions des Sarrasins. » Cela incite les Sarrasins à venger leurs frères de race et leur foi, et ils divulguent la nouvelle dans toutes les régions alentour et partout, ils réunissent ce qu'on appelle chez eux la contribution de solde, de l'argent, des céréales en quantité et autres denrées de nécessité, et ils les envoient aux assiégés en détresse ; ils envoient surtout de l'argent en masse. **6** Au reçu de cet argent, les assiégés avisent secrètement, par des espions, les nôtres qui habitent aux frontières, que s'ils leur apportent des céréales et autres denrées, ils recevront un nomisma pour deux ou trois boisseaux, souvent même un nomisma par boisseau de blé. **7** De même ils les avisent que, s'ils leur apportent du fromage et du bétail, ils en auront bon prix. Voilà ce que proposent aux nôtres qui habitent aux frontières les Sarrasins en détresse dans leur place. Les nôtres, avides de lucre, petits et grands, leur apportent non seulement des céréales en quantité et des brebis, mais encore tout ce dont ils disposent en vivres de toute nature. **8** Voilà pourquoi il faut montrer une grande vigilance et prudence ; inspirer une grande crainte par la menace de châtiments sévères, afin d'arrêter et empêcher cela. Étant donné que vers la place, en détresse comme nous l'avons dit, se dirigent de Syrie des caravanes chargées de vivres et de marchandises, il convient de t'assurer, au moyen d'espions et

28. « Le terme *matabadas* pourrait être une transcription d'un participe passif arabe *muta*ᶜ*abida* qui signifie « dévot », « fidèle » (Hypothèse aimablement communiquée par M. Régis Blachère) ».

χώρας τοῦ αὐτοῦ κάστρου κουρσεῦσαι καὶ τοὺς καρποὺς ὅλους κατακαῦσαι καὶ ἀφανίσαι.

2 Ὁμοίως δὲ καὶ ὅσαι χῶραι καὶ ὅσα κάστρα εἰσὶ πλησίον τοῦ αὐτοῦ κάστρου
N f. 126v ὡς ἀπὸ ὁδοῦ μιᾶς ἡμέρας ἢ καὶ δύο, ἵνα | καὶ ἐκείνων πάντων τὰ γεννήματα καὶ τοὺς καρποὺς τελείως ἀφανίσωσι πρὸς τὸ στενοχωρηθῆναι ἀπὸ τοῦ λιμοῦ τὸ πλῆθος τοῦ λαοῦ καὶ μετοικῆσαι εἰς ἄλλους τόπους.

3 Ὀφείλουσι γὰρ οἱ ὄντες εἰς τὰς ἄκρας στρατηγοὶ πυκνὰς ποιεῖν ἐκεῖ τὰς ἐπιδρομάς, ἵνα, ὅταν γένηται καιρὸς ἐπιτήδειος καὶ ἀπέλθῃ ὁ στρατὸς πρὸς τὸ πολεμῆσαι τὸ τοιοῦτον κάστρον, εὕρῃ αὐτὸ ὅτι ἔχει ἀδυναμίαν λαοῦ καὶ λεῖψιν τῶν τροφῶν, καὶ τότε εἴτε ἐκεῖνοι αὐτοὶ οἱ ὄντες ἐχθροὶ εἰς αὐτὸ ἵνα δειλιάσωσι καὶ παραδώσουσι αὐτὸ ἀπὸ ἰδίας προαιρέσεως τῷ ἀρχηγῷ τοῦ στρατοῦ, εἴτε καὶ μὴ θελόντων ἵνα παραλάβῃ αὐτὸ ἀπὸ πολέμου. **4** Γενέσθω δὲ ἀκρίβεια ὑπερβάλλουσα εἰς τοὺς ἀκρίτας στρατηγούς, ἵνα κωλύσωσι πᾶσαν πραγματείαν τοῦ ἐμβαίνειν εἰς τὰς χώρας τῶν ἐχθρῶν. Οἱ γὰρ ἐχθροὶ στενοχωρούμενοι εἰς τὰς τροφὰς ἀποστέλ-
Q f. 262v λουσιν εἰς τὰς ἐσωτέρας | χώρας τῆς Συρίας καὶ εἰς τὰς πόλεις καὶ εἰς τὰς πολιτείας, καὶ μηνύουσιν εἰς τὰ μασγίδια πρὸς τοὺς ματαβάδας τὰς ἐλθούσας εἰς αὐτοὺς συμφορὰς καὶ τὴν στενοχωροῦσαν αὐτοὺς ἀνάγκην τοῦ λιμοῦ· **5** μηνύουσι δὲ πρὸς αὐτοὺς τοιαῦτα· ὅτι τοῦ κάστρου ἡμῶν ἐμβαίνοντος εἰς τὰς χεῖρας τῶν Ῥωμαίων, ἵνα ἀφανισθῶσι πᾶσαι αἱ χῶραι τῶν Σαρακηνῶν, καὶ ἐκ τούτου διεγείρονται οἱ Σαρακηνοὶ πρὸς ἐκδίκησιν τῶν ὁμοφύλων αὐτῶν καὶ τῆς πίστεως αὐτῶν, καὶ διαφημίζουσι εἰς τὰς γυρόθεν χώρας καὶ πανταχοῦ, καὶ συνάγουσι τὴν λεγομένην παρ' αὐτῶν μισθοδοσίαν, λογάρια καὶ σῖτον πολὺν καὶ ἄλλας χρείας καὶ ἀποστέλλουσιν αὐτὰ εἰς τοὺς πολεμουμένους καὶ στενοχωρουμένους, ἐξαιρέτως δὲ ἀποστέλλουσιν αὐτοῖς πλησμονὴν λογαρίου. **6** Καὶ ἀπολαμβάνοντες αὐτὰ ἐκεῖνοι μηνύουσι διὰ κατασκόπων κρύφα πρὸς τοὺς ἡμετέρους οἰκοῦντας εἰς τὰς ἄκρας τοῦ φέρειν αὐτοῖς σῖτον καὶ λοιπὰς χρείας καὶ λαμβάνειν παρ' αὐτῶν εἰς τὰ δύο ἢ τρία μόδια νόμισμα ἕν, πολλάκις δὲ καὶ εἰς τὸν μόδιον τοῦ σίτου νόμισμα ἕν. **7** Ὁμοίως δὲ μηνύουσιν ἵνα φέρωσιν αὐτοῖς καὶ τυρὸν καὶ πρόβατα, καὶ ἵνα λαμβάνωσιν καὶ ὑπὲρ αὐτῶν πολλὴν τιμήν. Ταῦτα μηνύουσι πρὸς τοὺς ἡμετέρους τοὺς οἰκοῦντας εἰς τὰς ἄκρας οἱ στενοχωρούμενοι εἰς κάστρον Σαρακηνοί. Οἱ δὲ ἡμέτεροι ἀγαπῶντες τὰ κέρδη καὶ μικροὶ καὶ μεγάλοι ἀποκομίζουσιν αὐτοῖς οὐ μόνον σῖτον πολὺν καὶ πρόβατα,
N f. 127 ἀλλὰ καὶ | ἄλλας οἵας καὶ ὅσας ἔχουσι τροφάς. **8** Διὰ τοῦτο χρεία ἐστὶν ἵνα γένηται πολλὴ ἀκρίβεια καὶ ἀσφάλεια καὶ φόβος πολὺς καὶ ποιναὶ μεγάλαι πρὸς τὸ ἀποκοπῆναι ταῦτα καὶ κωλυθῆναι. Ἐπεὶ δὲ εἰς τὸ στενοχωρούμενον, ὡς εἴρηται, κάστρον καὶ ἀπὸ Συρίας ἔρχονται καρβάνια καὶ φέρουσιν εἰς αὐτὸ τροφὰς καὶ πραγματείας, ἁρμόζει ἵνα βεβαιωθῇς διὰ κατασκόπων καὶ βιγλατώρων τὸ πόθεν καὶ πότε ἔρχονται

2 πλησίον καὶ N || τοῦ αὐτοῦ κάστρου Q : κ. τοῦ αὐτοῦ N || ὡς (ἀπὸ) om. N || **3** ἄκρας Q : ὁδοὺς N || ὅτι ἔχει ἀδυναμίαν ... τροφῶν NQ : ἀσθενὲς ἀπὸ λαοῦ καὶ τροφῆς P || ἐχθροὶ Q : ἐκεῖσε ἐχθροί N || εἰς αὐτὸ om. N || ἵνα δειλιάσωσι Q : δειλιάσουσι N || παραδώσουσι Q : ἀποδώσουσι N || ἰδίας Q : οἰκείας N || τοῦ στρατοῦ om. N || εἴτε (καὶ) om. N || (παραλάβῃ) αὐτὸ Q : παρ. οὗτος N || **4** ἀκρίτας Q : ἀκρήνους N || τοῦ om. N || ματαβάδας nos : ματαβαδας Q uacat N || **5** ἵνα ἀφανισθῶσι Q : ἀφανισθήσονται N || διαφημίζουσι Q : διαφημίζονται N || **6** οἰκοῦντας Q : διοικοῦντας N || σῖτον om. N || τὰς λοιπὰς N || τρία Q : εἰς τὰ τρ. N || τοῦ σίτου N : τὸν σῖτον Q || **7** ἀλλὰ καὶ reduplicatur summo folio sequenti N || **8** καὶ κωλυθῆναι om. N || ὡς εἴρηται om. N || βιγλατώρων Q : -τόρων N (semper) || πόθεν καὶ πότε Q : πότε καὶ πόθεν N.

de veilleurs, de la provenance et du moment du passage de ces caravanes, afin que notre armée les harcèle, les intercepte totalement et y mette terme. **9** Ces mesures exactement prises, l'armée des thèmes akritiques doit se mettre en position et garder étroitement les routes menant à la place. Par ce moyen on empêchera de passer quoi que ce soit en Syrie[29]. **10** Il convient aussi d'encourager les officiers qui gardent les routes et ceux qui sont sous leurs ordres, en leur faisant des promesses de récompenses et des gratifications, afin qu'ils s'emploient sans relâche à la destruction de la place ennemie, et que ceux qui gardent les routes ne négligent pas de faire de fréquentes incursions contre ladite place ou n'y laissent entrer des vivres et ainsi la renforcent. Ceux qui contreviennent à ce devoir se font les complices des ennemis, sont coupables de négligence et devront être soumis à des châtiments et peines graves.

11 Dans la guerre de siège, si l'on redoute quelque incursion des ennemis, il ne convient pas d'établir notre campement tout autour de la place, mais dans un même point d'eau. Que l'on établisse le campement suivant que nous l'avons dit plus haut à propos des campements[30]. Il faut aussi ménager à l'extérieur de l'infanterie un fossé et, au-delà de ce fossé[31], jeter des chausse-trapes et des triskélia[32] avec des *tzipata*[33], si toutefois l'armée en emporte avec elle. **12** Tu dois assigner à chaque thème, tagma, aux tourmes et aux banda les emplacements propres qu'ils ont à se ménager autour de la place. Puis tu t'adresseras en ces termes à ceux qui sont dans la place : « Si vous consentez de bon gré à nous livrer la place, vous conserverez même vos biens. De plus, vos notables recevront de nous des présents. Si vous n'agissez pas ainsi maintenant, et qu'ensuite vous vouliez le faire, vous ne serez pas entendus, mais l'armée des Romains vous emmènera prisonniers avec vos biens ». **13** Tu ajouteras encore ceci à l'adresse de la place : « Tous les Magarites, Arméniens et Syriens de la place qui ne se seront pas réfugiés chez nous avant la prise de la place seront décapités. » Voilà ce qu'il convient que tu dises à ceux qui sont dans la place : cela crée de la discorde et des conflits parmi eux ; les uns sont pour, les autres contre, et c'est tout profit pour nous.

14 Tu dois ordonner à toute l'armée de fabriquer les machines appropriées à la guerre de siège, des mantelets confectionnés soit avec des ceps de vigne, soit avec des rameaux d'osier ou de mûrier. Il faut, en effet, faire de ces tressages en grand nombre[34]. Leur forme épousera celle d'une

29. On attendrait plutôt ἀπὸ Συρίας.
30. Sans doute au chap. 14.
31. La σοῦδα désigne d'abord un fossé, puis le camp ou le bivouac. Voir A. DAIN, Σοῦδα dans les traités militaires, *AIPHOS*, V *(Mélanges Boisacq)*, Bruxelles, 1937, p. 239. Sur l'idée exprimée, cf. NICÉPHORE OURANOS, chap. 176, ἔξωθεν δὲ τῶν πεζικῶν ἔστω τὸ ὄρυγμα τῆς σούδης, παρέξω δὲ τῆς σούδης ῥιπτέσθω τριβόλια.
32. La nature précise de cet engin (de défense) « à trois branches » nous échappe. Il n'y a rien à tirer de DU CANGE, s.v. δισκέλλιον.
33. DU CANGE relève un emploi de τζίπατα dans les *Parecbolae* d'Héron et renvoie

τὰ τοιαῦτα καρβάνια, καὶ ἵνα ποιήσῃ ἐκεῖ πυκνὰς ἐπιδρομὰς ὁ ἡμέτερος λαὸς καὶ κόψῃ τελείως καὶ ἀποπαύσῃ αὐτά. **9** Γενομένης δὲ τῆς τοιαύτης ἀκριβείας, ὀφείλει λαὸς τῶν ἀκριτικῶν θεμάτων γενέσθαι ἀλλάγια καὶ φυλάσσειν πάντοτε τὰς ὁδοὺς τὰς ὑπαγούσας εἰς τὸ αὐτὸ κάστρον. Ἐκ τούτου γὰρ ἵνα κωλυθῇ παντελῶς τὸ ἐμβαίνειν τί ποτε εἰς Συρίαν. **10** Ἁρμόζει δὲ παραμυθεῖσθαι καὶ τοὺς φυλάσσοντας τὰς ὁδοὺς ἄρχοντας καὶ τοὺς ὑποχειρίους αὐτῶν, καὶ ποιεῖν εἰς αὐτοὺς ὑποσχέσεις καὶ ἀντιλήψεις καὶ δωρεὰς πρὸς τὸ ἀγωνίζεσθαι πάντας ἀόκνως εἰς τὴν κατάλυσιν τοῦ πολεμουμένου κάστρου, ἵνα μὴ ἀμελῶσιν οἱ φυλάσσοντες τὰς στράτας καὶ οὐ ποιῶσι πυκνὰς ἐπιδρομὰς κατὰ τοῦ τοιούτου κάστρου, ἢ παραχωρῶσιν ἐμβαίνειν τροφὰς εἰς αὐτὸ καὶ ἐνδυναμοῦσθαι αὐτό. Οἱ δὲ ποιοῦντες ἐναντία τούτων, καὶ φρονοῦντες τὰ τῶν ἐχθρῶν καὶ ἀμελοῦντες, ὀφείλουσι ποινὰς μεγάλας καὶ τιμωρίας ὑποστήχειν.

11 Εἰς δὲ τὸν καστροπόλεμον, ἂν ὑποπτεύηται ποθὲν ἐπιδρομὴ ἐχθρῶν, οὐ πρέπει ποιεῖν τὸ ἄπληκτον γυρόθεν τοῦ κάστρου, ἀλλὰ πρὸς τὸ ἓν μέρος ὅπου καὶ ὕδωρ ὑπάρχει. Οὕτω δὲ ἵνα γένηται τὸ ἄπληκτον καθὼς ἀνωτέρω περὶ ἀπλήκτων εἴπομεν. Ὀφείλει δὲ γίνεσθαι καὶ ἔξωθεν τῶν πεζῶν σοῦδα, καὶ ἔξωθεν τῆς σούδας πάλιν ἵνα ῥίπτωνται τριβόλια καὶ τρισκέλια μετὰ τζιπάτων, ἂν ἄρα καὶ βαστάζῃ αὐτὰ ὁ λαός. **12** Ὀφείλεις δὲ προορίσαι καὶ διαχωρίσαι ἓν ἕκαστον θέμα καὶ τάγμα καὶ τούρμας καὶ βάνδα τοῦ ποιῆσαι γυρόθεν τοῦ κάστρου τὰ κατατόπια αὐτῶν. Εἶτα ἵνα προλαλήσῃς πρὸς τοὺς ὄντας εἰς τὸ κάστρον ὅτι · « ἂν θελήσητε ἀπὸ ἰδίας προαιρέσεως παραδοῦναι ἡμῖν τὸ κάστρον, ἵνα ἔχητε καὶ τὰς ἰδίας ὑμῶν ὑποστάσεις · καὶ οἱ πρῶτοι ὑμῶν ἵνα λάβωσι δῶρα παρ' ἡμῶν · ἂν δὲ τοῦτο οὐ ποιήσητε ἀπὸ τότε
N f. 127v καὶ ἂν θελήσητε ποιῆσαι αὐτό, οὐ μὴ εἰσακουσθῆτε, ἀλλὰ | καὶ τὰς ὑποστάσεις ὑμῶν καὶ αὐτοὺς ὑμᾶς ἵνα ἐπάρῃ δούλους ὁ στρατὸς τῶν Ῥωμαίων. » **13** Καὶ τοῦτο δὲ ἵνα προλαλήσῃς εἰς τὸ κάστρον ὅτι · « καὶ οἱ Μαγαρῖται ὅλοι καὶ οἱ Ἀρμένιοι καὶ οἱ Σύροι τοῦ αὐτοῦ κάστρου ὅσοι οὐ προσφύγωσιν ἂν εἰς ἡμᾶς πρὶν κρατηθῇ τὸ κάστρον, πάντες ἵνα ἀποκεφαλισθῶσι. » Ταῦτα ἁρμόζει ἵνα προείπῃς πρὸς τοὺς ὄντας εἰς τὸ κάστρον · γίνεται γὰρ ἐκ τούτου διχόνοια καὶ στάσις μέσον αὐτῶν, καὶ οἱ μὲν ἀρέσκονται εἰς τοῦτο, οἱ δὲ εἰς ἐκεῖνο, καὶ μεγάλως τοῦτο ὠφελεῖ.

14 Ὀφείλεις δὲ διατάξασθαι ὅλῳ τῷ στρατῷ τοῦ ποιῆσαι τὰ πρὸς καστροπόλεμον μηχανήματα, λαίσας εἴτε ἀπὸ κλημάτων ἀμπελίων, εἴτε ἀπὸ βεργίων ἰτέας, ἢ ἀπὸ μυριχίων · ὀφείλουσι γὰρ γενέσθαι πλεκτὰ καὶ πολλά. Τὸ δὲ σχῆμα

9 ὑπαγούσας Q : ἀπαγ- N ‖ ἵνα κωλυθῇ Q : κωλυθήσεται N ‖ ποτε om. N ‖ **10** ὑποχειρίους Q : ὑπὸ χεῖρα N ‖ αὐτῶν Q : αὐτοῖς N ‖ τὰς ἐπιδρομὰς N ‖ αὐτό om. N ‖ ὑποστήχειν Q : -μένειν N ‖ **11** ὑπάρκει om. N ‖ ἵνα γένηται Q : γενέσθω N ‖ σούδας Q : σούδης N ‖ πάλιν om. N ‖ ἵνα προλαλήσῃς Q : προλάλησον N ‖ **12** ἡμῖν Q : μοι N ‖ ἂν δὲ Q : εἰ δὲ N ‖ ἀπὸ τότε Q : τὰ νῦν ἀπὸ τότε N ‖ ἂν θελήσητε ποιῆσαι Q : εἰ βουλήσεσθε π. N ‖ αὐτὸ om. N ‖ οὐ μὴ εἰσακουσθῆτε Q : οὐκ εἰσακουσθήσεσθε N ‖ αὐτοὺς ὑμᾶς Q : ὑμᾶς αὐτοὺς N ‖ ἵνα ἐπάρῃ Q : ἐπαρεῖ N ‖ **13** ἵνα προλαλήσῃς Q : προλάλησον N ‖ ἵνα ἀποκεφαλισθῶσι Q : ἀποκεφαλισθήσονται N ‖ ἵνα προείπῃς Q : προειπεῖν σε N ‖ **14** μυριχίων Q : μυρρίνης σχοίνου N ‖ καὶ πολλὰ Q : πολλὰ N.

---

pour le sens à τζήπα, mais aucune des acceptions qu'il propose de ce mot ne convient au texte édité ici.

34. Comparer J. KANANOS, Bonn, p. 460 : πλοκοτὰς ἀπὸ βέργας.

maison : la partie supérieure formera son toit, en plus aigu ; ils auront chacun deux petites ouvertures, et chaque mantelet devra contenir de quinze à vingt hommes. **15** Sur l'ouverture de devant, il aura une sorte de portière suspendue, faite des mêmes rameaux, destinée à recevoir les projectiles lancés des murailles et à abriter ainsi ceux qui sont à l'intérieur. On fera aussi des panneaux tressés, analogues à des nattes, dont certaines auront chacune quatre petites ouvertures disposées en croix. On ne fera pas les mantelets trop lourds pour pouvoir être portés, mais on les fera aussi légers que possible pour qu'on puisse les porter, les approcher des murailles et ensuite les remporter sans difficulté. **16** Ordonne aux généraux et aux officiers de distribuer leurs hommes en trois groupes, et lorsque tout sera bien au point pour la guerre de siège, dès le lever du jour, qu'ils engagent la bataille autour du camp, et que d'abord toute l'armée combatte de tout cœur et de toutes ses forces jusqu'à la quatrième ou même la cinquième heure. **17** On plantera aussi les mantelets à une distance de cinq ou dix orgyes des murailles ; les uns tireront sur l'ennemi à l'arc, d'autres à la fronde, d'autres avec les mangonneaux bombarderont de pierres les murailles et les ennemis, d'autres enfin avec des ferretiers[35] et des béliers[36] mineront les murailles. **18** Ceux-là combattront, comme il a été dit, jusqu'à la cinquième heure du jour ; à partir de la cinquième heure, quand l'armée sera fatiguée, d'autres prendront la relève de l'attaque. En effet, l'armée, comme nous l'avons dit, devra être distribuée en trois groupes, dont les deux premiers entreront dans les mantelets pour se reposer, et l'autre poursuivra l'attaque, et les trois groupes se relèveront ainsi afin d'assurer une attaque ininterrompue. **19** Repère autour de la place[37] un endroit propice à l'établissement de galeries permettant d'arriver, sous terre, jusqu'aux fondations de la place afin de les saper et les ébranler. Dès que tu auras repéré l'endroit, que se tiennent prêts ceux qui ont été désignés pour saper. **20** Et tandis que le combat se déroule autour de la place, ils se mettront à creuser, et s'ils rencontrent des zones de terre plus friable, ils feront des nattes d'osier qu'ils introduiront à l'intérieur de la galerie pour l'étayer. La natte sera soutenue par quatre poteaux, et la terre du plafond de la galerie sera ainsi retenue par la natte, de manière qu'elle ne se détache pas et n'ensevelisse les sapeurs. A mesure que la galerie progresse, on introduira ces nattes d'osier avec les quatre poteaux, comme il a été dit, pour retenir la terre du plafond de la galerie, jusqu'à ce que, avec le concours de Dieu, les sapeurs soient parvenus aux fondations. **21** Alors il faut que, à mesure que se descellent les pierres des murailles, les sapeurs introduisent de gros poteaux de bois pour supporter la muraille et l'empêcher, dans sa chute, de tuer les

35. Τζόκος cf. *De ceremoniis*, Bonn, p. 660. Reiske traduit « stipes », Sophoclès propose « sledge hammer », l'équivalent du français « ferretier ».

36. Cf. Du Cange, s.v. συστή, qui donne pour mémoire la définition d'Allatius : « trabes ».

37. Les nos 19-23 ont été publiés par A. Dain dans *Nicéphore Ouranos*, p. 129-130.

αὐτῶν ἵνα εἰσὶν τροπικῶς οἴκου · ἔστω δὲ τὸ ἐπάνω μέρος οἷον τὸ στέγος αὐτῆς
καὶ ὀξύτερον · ἐχέτωσαν δὲ καὶ ἀπὸ δύο θυρίδων, καὶ ἵνα χωρῇ μία ἑκάστη λαῖσα
Q f. 263 ἀπὸ ἀνδρῶν δεκαπέντε ἢ καὶ εἴκοσιν. **15** Ἵνα δὲ | ἔχῃ καὶ εἰς τὸ ἔμπροσθεν στόμα
ἀποκρεμάμενον ἐκ τῶν αὐτῶν βεργίων ὡς βῆλον πρὸς τὸ δέχεσθαι τὰ ῥιπτόμενα ἐκ
τοῦ τείχους καὶ φυλάττειν καὶ τοὺς ἔσωθεν. Ἵνα δὲ ποιήσωσι καὶ μονόπτερα πλεκτά,
ὡς δῆθεν ψανθία, τινὰ δὲ ἐξ αὐτῶν ἐχέτωσαν καὶ ἀπὸ τεσσάρων θυρίδων διὰ σταυροῦ.
Μὴ γένωνται δὲ αἱ λαῖσαι βαρεῖαι πρὸς τὸ μὴ δύνασθαι βαστάζεσθαι, ἀλλὰ
ἐλαφρότεραι ὅσον δ' ἔστιν ἐνδεχόμενον βαστάζεσθαι αὐτὰς καὶ φέρεσθαι πρὸς τὰ
τείχη καὶ πάλιν εὐκόλως ἐπαίρεσθαι πρὸς τὰ ἔξω. **16** Παράγγειλον δὲ τοῖς
στρατηγοῖς καὶ τοῖς ἄρχουσιν ἵνα ποιήσωσι τὸν λαὸν αὐτῶν εἰς τρία μέρη, καὶ
ὅταν πάντα καλῶς ἑτοιμασθῶσι τὰ πρὸς καστροπόλεμον, παραυτὰ γενομένης
ἡμέρας, ἵνα γένηται πόλεμος γυρόθεν τοῦ κάστρου, καὶ τὰ μὲν πρῶτα ἵνα πολεμῇ
ὅλος ὁ στρατὸς ὁλοψύχως καὶ μετὰ πάσης σπουδῆς μέχρι καὶ τετάρτης ἢ καὶ
πέμπτης ὥρας. **17** Ἵνα δὲ πήξωσι καὶ τὰς λαίσας ὡς ἀπὸ ὀργυιῶν πέντε ἢ καὶ
δέκα ἐγγὺς τοῦ τείχους, καὶ οἱ μὲν διὰ τοξείας, οἱ δὲ διὰ σφενδοβόλων ἵνα κρούωσι
τοὺς ἐχθρούς, ἄλλοι δὲ διὰ τῶν μαγγονικῶν καὶ τὰ τείχη καὶ τοὺς ἐχθροὺς ἵνα
κρούωσι μετὰ λιθαρίων, ἄλλοι μετὰ τζόκων καὶ σειστῶν ἵνα ὀρύσσωσι τὰ τείχη ·
18 καὶ οὗτοι μὲν ἵνα πολεμῶσιν, ὡς εἴρηται, μέχρι πέμπτης ὥρας τῆς ἡμέρας ·
ἀπὸ δὲ πέμπτης ὥρας ἀφ' ἧς κοπωθῇ ὁ λαός, ἵνα ἀλλάσσωσιν ἄλλοι καὶ πολεμῶσιν.
N f. 128 | Ὀφείλει γὰρ ὁ στρατός, ὡς εἴπομεν, εἰς τρία μέρη χωρισθῆναι, καὶ τὰ μὲν δύο
μέρη, ἵνα ἐμβαίνωσιν ἔσωθεν τῶν λαισῶν καὶ ἀναπαύωνται, τὸ δὲ ἄλλο μέρος ἵνα
ποιῇ τὸν πόλεμον, καὶ ἵνα ἀλλάσσωνται οὕτω τὰ τρία μέρη καὶ ποιῶσιν ἀδιαλείπτως
τὸν πόλεμον. **19** Κατασκόπησον δὲ γυρόθεν τοῦ κάστρου τόπον ἐπιτήδειον πρὸς
τὸ γενέσθαι ὀρύγματα ὑποκάτω τῆς γῆς, ἵνα ἐμβῶσι διὰ γῆς εἰς τὰ θεμέλια τοῦ
κάστρου καὶ ὀρύξωσι καὶ χαλάσωσιν αὐτά. Ἀφ' ἧς δὲ κατασκοπήσεις τὸν τόπον,
ἵνα εἰσὶν ἕτοιμοι οἱ ἀφορισθέντες εἰς τὸ ὀρύσσειν. **20** Καὶ ὡς ἔτι γίνεται γυρόθεν
τοῦ κάστρου ὁ πόλεμος, ἵνα ἄρξωνται ὀρύσσειν, καὶ ἂν εὕρωσι χαύνωσιν τῆς γῆς,
ἵνα ποιήσωσι ψανθία ἀπὸ βεργίων καὶ ὑποτιθῶσιν αὐτὰ ἔσωθεν τοῦ ὀρύγματος.
Καὶ τὸ μὲν ψανθίον ἵνα βαστάζωσι στῦλοι τέσσαρες, τὴν δὲ γῆν τὴν ἐπάνω τοῦ
ὀρύγματος ἵνα βαστάζῃ τὸ ψανθίον πρὸς τὸ μὴ σπάσαι αὐτὴν εἰς τὰ κάτω καὶ
ἐπιχῶσαι τοὺς ὀρύσσοντας. Καὶ ὀλίγον ὀλίγον καθὼς τὸ ὄρυγμα γίνεται, ἵνα
ὑποβάλλωνται καὶ αὐτὰ τὰ ἀπὸ βεργίων ψανθία μετὰ καὶ στύλων, ὡς εἴρηται,
τεσσάρων πρὸς τὸ βαστάζειν τὴν ἐπάνω τοῦ ὀρύγματος γῆν, ἕως οὗ μετὰ τῆς τοῦ
θεοῦ συνεργίας ἔλθωσιν εἰς τὰ θεμέλια οἱ ὀρύσσοντες. **21** Τότε δὲ ἁρμόζει ἵνα,
καθὼς χαλῶνται οἱ λίθοι τῶν θεμελίων, ὑποβάλλωσιν οἱ ὀρύσσοντες στύλους παχεῖς
ξυλίνους πρὸς τὸ βαστάζειν τὸ τεῖχος ἵνα μὴ συμπέσῃ καὶ φονεύσῃ τοὺς ὀρύσσοντας.

14 ἵνα εἰσὶν Q : ἔστωσαν N || τροπικῶς N : ὅμοιον τροπικῶς Q || ἵνα χωρῇ Q : χωρείτωσαν N || **15** ἵνα δὲ ἔχῃ Q : ἐχέτω δὲ N || ἵνα δὲ ποιήσωσι Q : ποιησάτωσαν N || ἀλλ' ἐλαφρότεραι... φέρεσθαι om. N || **17** ἵνα δὲ πήξωσι Q : πηξάτωσαν δὲ N || ὀργυιῶν Q : οὐργυιῶν N || ἐγγὺς om. N || ἵνα κρούωσι τοὺς ἐχθροὺς om. N || (ἐχθρούς) ἵνα κρούσωσι Q : κρουσάτωσαν N || **18** ἵνα πολεμῶσιν Q : πολεμιζέτωσαν N || δὲ πέμπτης Q : δὲ τῆς π. N || **19** ὑποκάτω Q : ἀποκάτω N || ἵνα εἰσὶν Q : ἔστωσαν N || ἀφορισθέντες Q : -μένοι N || **20** ἵνα ποιήσωσι Q : ποιησάτωσαν N || ὑποτιθῶσι Q : ὑποτιθέτωσαν N || ἵνα βαστάζωσι Q : βασταζέτωσαν N || ὑποβάλλωνται Q : -βάλονται N || καὶ (στύλων) om. N.

sapeurs. A mesure que se creusent et se descellent les portions de la muraille où l'on pratique la galerie, et qu'elles sont étayées, on comblera toute la cavité avec du bois sec auquel on mettra le feu : le bois se consumant, la muraille s'écroulera en bloc et d'un seul coup. Il convient de faire la galerie assez profonde pour que les ennemis, secrètement, ne creusent du dedans une contre-galerie qui mettrait en danger les sapeurs.

22 Les Anciens, en effet, experts en guerre de siège, fabriquaient toutes sortes de machines, comme des béliers, des tours de bois, des échelles ayant chacune ses particularités, des tortues, et tant d'autres que notre génération n'a même pas pu voir. Mais elle les a éprouvées toutes, et elle n'en a pas trouvé de plus efficace et de plus invisible aux ennemis que la galerie pratiquée sous les fondations. Si toutefois on procède avec discernement et méthode, en s'adjoignant la protection précieuse des mantelets.

23 Que le commandant en chef de l'armée sache encore ceci : tandis que se poursuivent l'attaque et les galeries tout autour de l'enceinte de la place, il peut arriver que les ennemis, pris de peur, proposent de livrer la place contre la garantie qu'on les laisse s'en aller où ils voudront. S'il y a lieu de craindre qu'un renfort de troupes vienne à leur secours, et si la place compte une nombreuse garnison, est solide et difficile à emporter, il convient alors de souscrire à leur demande et de recevoir la place sans coup férir, et quant à eux, de les laisser s'en aller où ils veulent. **24** Mais s'il n'y a aucun espoir que leur vienne du secours de quelque part, si précisément ils faiblissent et ne sont plus en état d'opposer une vraie résistance, alors le commandant en chef de l'armée mettra tout en œuvre pour enlever la place par les armes. Après quoi il leur garantira la vie sauve, rien de plus ; quant à eux et leurs familles, l'armée romaine les emmènera prisonniers et se partagera leurs biens. Si les choses se passent ainsi, la nouvelle s'en répand partout, et les autres places de Syrie que tu t'apprêtes à attaquer tombent au pouvoir des Romains sans coup férir. **25** Avant toute chose, il te faut envoyer partout des hommes qui établissent des postes d'observation sûrs. Il convient encore que tu traites bien les transfuges qui ont quitté la place avant qu'elle ne soit en difficulté, de manière que ceux qui sont à l'intérieur de la place en soient témoins. Il y a bien d'autres choses que les Anciens ont conçues pour la guerre de siège. Pour nous, ce sont les seules pratiques actuelles de notre génération que nous avons décrites ; le reste, nous l'avons omis, laissant aux esprits curieux le soin d'étudier les Tactiques et de les y découvrir.

66. Sur les différentes figures et manœuvres relatives aux troupes légères

1 Les troupes légères, à savoir les archers, les lanceurs de javelots et les frondeurs, sont disposés le plus souvent derrière les soldats-à-bouclier, de manière à être abrités par ceux-ci et à les soutenir en tirant, de derrière eux, sur l'ennemi avec javelots, arcs et frondes. Souvent aussi, ils se tiennent

Ἅμα δὲ γένωνται κοῦφα καὶ ἐκθεμελιωθῶσι τὰ μέρη τῶν τειχῶν ὅπου γίνεται τὸ ὄρυγμα καὶ ὑποστυλωθῶσι, τότε ἵνα ἀναγεμισθῇ ὅλον τὸ κούφωμα ξύλα ξηρὰ καὶ ἵνα ἅψωσιν αὐτά, καὶ καιομένων τῶν ξύλων, ἵνα πέσῃ ἀπὸ μιᾶς ὅλον τὸ τεῖχος. Ἁρμόζει δὲ τὸ ὄρυγμα βαθὺ ποιεῖν, ἵνα μὴ οἱ ἐχθροὶ κρύφα ἐκ τῶν ἔσωθεν ἀντιτρυπήσαντες βλάψωσιν τοὺς ὀρύσσοντας.

22 Οἱ μὲν γὰρ παλαιοὶ ἔχοντες τὴν σπουδὴν εἰς καστροπόλεμον ἐποίουν καὶ μηχανήματα πολλὰ οἷον κριοὺς καὶ πύργους ξυλίνους καὶ σκάλας ἐχούσας ἄλλα καὶ ἄλλα ἰδιώματα, καὶ χελώνας καὶ ἄλλα περισσότερα ἅπερ ἡ ἡμετέρα γενεὰ οὐδὲ
N f. 128v ἰδεῖν ἴσχυσε · πλὴν ἀπεπείρασε ταῦτα πάντα | καὶ εὗρεν ἐκ πάντων τούτων ἐπιτηδειότερον καὶ ἀναπάντητον τοῖς ἐχθροῖς τὸ διὰ τῶν θεμελίων ὄρυγμα · ἂν ἄρα καὶ μετὰ διακρίσεως καὶ τάξεως ποιήσῃ τις αὐτό, ἔχων συνακολουθοῦσαν καὶ βοηθοῦσαν πολὺ καὶ τὴν σκέπην τῶν λαισῶν.

23 Γινωσκέτω δὲ καὶ τοῦτο ὁ ἀρχηγὸς τοῦ στρατοῦ ἵνα ὡς ἔτι γίνεται ὁ πόλεμος καὶ τὰ ὀρύγματα γυρόθεν τοῦ κάστρου, ἂν δειλανδρήσωσιν οἱ ἐχθροὶ καὶ ζητήσωσι λόγον πρὸς τὸ δοῦναι τὸ κάστρον καὶ αὐτοὺς ἀπελθεῖν ὅπου θέλουσιν · ἂν μέν ἐστιν ὑποψία ἵνα ἔλθῃ λαοῦ ἐπιβολὴ πρὸς βοήθειαν αὐτῶν, καὶ ἔχῃ τὸ κάστρον πλῆθος λαοῦ καὶ ἔστιν ὀχυρὸν πολὺ καὶ δυσκολοπολέμητον, ἁρμόζει τότε κατανεῦσαι πρὸς τὴν αἴτησιν αὐτῶν, καὶ τὸ μὲν κάστρον παραλαβεῖν χωρὶς κόπου, ἐκείνους δὲ ἀφήσειν ἵνα ἀπέλθωσιν ὅπου θέλουσιν · **24** ἂν δὲ οὐκ ἔστιν ἐλπὶς ἵνα ἔλθῃ ποθὲν εἰς αὐτοὺς βοήθεια, καὶ ἀπαρτὶ ἐξατονῶσι καὶ οὐκ ἰσχύωσι γενναίως ἀντιστῆναι, ὀφείλει τότε ὁ ἀρχηγὸς τοῦ στρατοῦ πᾶσαν σπουδὴν ποιῆσαι ἵνα παραλάβῃ αὐτὸ ἀπὸ πολέμου, εἶτα ἵνα δώσῃ λόγον αὐτοῖς τοῦ ἔχειν αὐτοὺς τὴν ζωὴν καὶ μόνον, αὐτοὺς δὲ καὶ τὰς φαμιλίας αὐτῶν ἵνα ἐπάρῃ δεσμίους ὁ ῥωμαϊκὸς στρατὸς καὶ μερίσῃ καὶ τὰς ὑποστάσεις αὐτῶν. Ταῦτα ἂν γένωνται οὕτως, ὑπάγει ἡ φήμη πανταχοῦ, καὶ ἔρχονται καὶ τὰ λοιπὰ κάστρα τῆς Συρίας ἅπερ μέλλεις πολεμεῖν εἰς τὰς χεῖρας τῶν Ῥωμαίων χωρὶς κόπου. **25** Πρὸ πάντων δὲ ὀφείλεις ἀποστέλλειν πανταχοῦ καὶ κρατεῖν βίγλας μετὰ ἀσφαλείας. Ἁρμόζει δὲ ἵνα εὐεργετῇς καὶ τοὺς ἐξερχομένους πρόσφυγας ἀπὸ τοῦ κάστρου πρὶν ταλαιπωρηθῇ, ἵνα δὲ καὶ μανθάνωσι καὶ βλέπωσι τοῦτο οἱ ἔσωθεν τοῦ κάστρου. Πολλά εἰσι καὶ ἄλλα εἰς καστροπόλεμον ἅπερ ἐπενόησαν οἱ παλαιοί, ἀλλ' ἡμεῖς ἅπερ ἀρτίως ποιεῖ ἡ καθ' ἡμᾶς γενεὰ μόνα ἐγράψαμεν ὧδε · τὰ δὲ περισσότερα τούτων ἀφήκαμεν, ἵνα οἱ φιλομαθεῖς μελετῶσιν τὰ τακτικὰ καὶ εὑρίσκωσιν αὐτά.

Q f. 263v ξς' Περὶ διαφόρων σχημάτων καὶ ἐπιτηδευμάτων περὶ τῶν ψιλῶν.

1 Οἱ ψιλοὶ ἤγουν οἱ τοξόται καὶ ῥιπταρισταὶ καὶ σφενδοβολισταὶ τὸ πλέον ὄπισθεν τῶν σκουταράτων παρατάσσονται διὰ τὸ σκέπεσθαι αὐτοὺς παρὰ τῶν σκουταράτων καὶ μεταβοηθεῖν αὐτοῖς ὄπισθεν αὐτῶν ῥιπταρίζοντας καὶ τοξεύοντας καὶ σφενδοβολοῦντας κατὰ τῶν ἐχθρῶν. Πολλάκις δὲ ἵστανται καὶ ἔνθεν καὶ ἐκεῖθεν

22 πάντων τούτων Q : τούτων πάντων N ‖ **23** ἐστιν (ὑποψία) Q : ὑπάρχῃ N ‖ τὸ κάστρον Q : καὶ τ.κ. N ‖ ἔστιν (ὀχυρὸν) Q : εὑρίσκηται N ‖ καὶ (ὀχυρὸν) N ‖ πολὺ om. N ‖ ὅπου Q : ἔνθα N ‖ **24** ἂν δὲ Q : εἰ δὲ N ‖ ἵνα ἔλθῃ Q : ἐλθεῖν N ‖ βοήθεια Q : βοήθειαν N ‖ ἐξατονῶσι Q : -νοῦσι N ‖ ἰσχύωσι Q : ἰσχύουσι N ‖ ἵνα δώσει (sic) Q : εἶτα δώσει N ‖ **25** εὐεργεθῇς ... ἵνα δὲ om. P ‖ δὲ (καὶ μανθάνωσι) om. N ‖ ἔσωθεν Q : ἐντὸς N ‖ μόνα om. N.
66-1 αὐτοὺς ... αὐτοῖς om. P ‖ ἵστανται om. N ‖ καὶ ἐκεῖθεν Q : κἀκεῖθεν N.

de part et d'autre des deux extrémités de la formation, suivant les exigences du lieu et du moment, soit pour éviter un encerclement par l'ennemi, soit pour s'emparer avant lui des positions favorables au combat, soit enfin pour l'en chasser. **2** S'il se trouve que, sur un de ses flancs, la formation soit garantie par un fleuve, un escarpement ou quelque autre appui, contre tout guet-apens ennemi, il convient alors de disposer les troupes légères sur l'autre flanc de la formation ; toutefois ce sont les circonstances de la bataille qui dictent la meilleure façon de disposer les troupes légères. **3** En effet, lorsque la formation est en profondeur, on dispose les troupes légères sur les flancs, pour éviter qu'en tirant de derrière au javelot, à l'arc et à la fronde, elles ne blessent les nôtres au lieu des ennemis. Quand la formation est moins épaisse, on les dispose derrière elle, parce que les flèches, traits et pierres franchissent aisément le front de notre formation et ainsi touchent le but et frappent les ennemis. **4** Parfois encore, les troupes légères, en passant devant les troupes lourdes, leur sont très utiles, surtout lorsqu'on livre combat à des cavaliers. En effet, elles brisent, par leurs frondeurs, l'élan de leurs chevaux.

67. De la densité de la formation d'infanterie

1 La formation d'infanterie est tantôt plus espacée, tantôt plus compacte, selon les exigences du lieu et du moment. Quand elle est plus espacée, le fantassin-à-bouclier occupe quatre coudées ; quand elle est plus compacte, il en occupe deux ; quand on forme la tortue, chaque homme occupe une coudée. **2** On recourt à la formation compacte lorsque l'armée s'élance au combat, à la tortue lorsque les adversaires foncent puissamment et que la formation veut soutenir le choc. Il y a tortue lorsque l'on comprime la formation au point qu'il est impossible à aucun soldat de tourner sur lui-même et de se mouvoir du tout à moins de rompre la formation. **3** C'est pour cela que les Romains faisaient la figure dite de la tortue, soit qu'ils voulussent faire le carré, soit le cercle, soit une figure plus longue que large ou inversement. Ceux qui se tenaient à la tête de la tortue joignaient leurs boucliers en les tenant devant eux ; ceux qui venaient derrière eux tenaient en l'air leurs boucliers de manière à abriter la tête de ceux qui étaient à l'avant de la tortue contre les flèches, javelots et pierres de l'adversaire. **4** Ceux qui se trouvaient derrière imitaient à leur tour ceux qui étaient devant et, en élevant leurs boucliers en l'air, faisaient de cette tortue une sorte de toit, de sorte que les archers et les lanceurs de javelots couraient sur les boucliers sans rompre la tortue. Souvent même de grosses pierres lancées sur eux en grand nombre n'arrivaient pas à rompre la masse des soldats à bouclier et retombaient brisées dans leur élan.

N f. 129 τῶν δύο | ἄκρων τῆς παραταγῆς πρὸς τὴν τοῦ τόπου καὶ τοῦ καιροῦ χρείαν ἢ διὰ τὸ μὴ κυκλωθῆναι παρὰ τῶν ἐχθρῶν, ἢ διὰ τὸ προλαβεῖν καὶ κρατῆσαι τοὺς ἐπιτηδείους εἰς μάχην τόπους, ἢ καὶ ἀποδιῶξαι ἀπ' αὐτῶν τοὺς ἐχθρούς. **2** Ἂν δὲ τύχῃ ἵνα εἰς τὸ ἓν μέρος ἡ παραταγὴ ἔχῃ ἀσφάλειαν ἢ ἀπὸ ποταμοῦ ἢ ἀπὸ κρημνοῦ ἢ ἀπὸ ἄλλης βοηθείας πρὸς τὸ μὴ ἐπιβουλευθῆναι ἀπεκεῖ παρὰ τῶν ἐχθρῶν, τότε ἁρμόζει τοὺς ψιλοὺς παρατάσσειν εἰς τὸ ἄλλο μέρος τῆς παραταγῆς· ὅμως τὴν παραταγὴν τῶν ψιλῶν ὁ καιρὸς πολέμου διδάσκει. **3** Καὶ γὰρ ὅταν μὲν ἔχῃ πάχος ἡ παραταγή, παρατάσσονται οἱ ψιλοὶ εἰς τὰ πλάγια, ἵνα μὴ ἐκ τῶν ὀπίσω τοξεύοντες καὶ ῥιπταρίζοντες καὶ σφενδοβολοῦντες βλάπτωσι μᾶλλον τοὺς ἰδίους παρὰ τοὺς ἐχθρούς· ὅταν δέ ἐστι στενὴ ἡ παραταγή, παρατάσσονται ὀπίσω αὐτῆς διὰ τὸ καὶ τὰς σαγίτας καὶ τὰ ῥιπτάρια καὶ τὰ λιθάρια διαβαίνειν εὐκόλως τὸ μέτωπον τῆς παραταγῆς ἡμῶν καὶ φθάνειν καὶ κρούειν τοὺς ἐχθρούς· **4** ἄλλοτε δὲ καὶ προλαμβάνοντες οἱ ψιλοὶ ἔμπροσθεν τῶν σκουταράτων πλέον ὠφελοῦσιν, ἐξαιρέτως ὅταν πολεμῶμεν πρὸς καβαλλαρίους· ἀνακόπτουσι γὰρ διὰ τῶν σφενδοβόλων τὴν ὁρμὴν τῶν ἱππαρίων αὐτῶν.

ξζ' Περὶ πυκνώσεως τῆς παραταγῆς τῶν πεζῶν.

1 Γίνεται ἡ παραταγὴ τῶν πεζῶν ἄλλοτε μὲν ἀραιοτέρα ἄλλοτε δὲ πυκνοτέρα καθὼς ὁ τόπος καὶ ὁ καιρὸς ἀπαιτεῖ. Καὶ ἀραιοτέρας μὲν γινομένης, κρατεῖ ὁ σκουταράτος πήχεις τέσσαρας· πυκνῆς δὲ γινομένης, κρατεῖ πήχεις δύο· ὅταν δὲ γένηται τὸ σύσκουτον, κρατεῖ ὁ ἀνὴρ πῆχυν ἕνα. **2** Γίνεται δὲ ἡ πύκνωσις ὅταν ὁρμήσῃ πρὸς τὴν μάχην τὸ στράτευμα, τὸ δὲ σύσκουτον ὅταν ἐπιπέσωσιν ἰσχυρῶς οἱ πολέμιοι καὶ θέλῃ ἡ παραταγὴ ἀπαντῆσαι πρὸς τὸ κροῦσμα αὐτῶν. Σύσκουτον δέ ἐστιν ὅταν πυκνωθῇ τοσοῦτον ἡ παραταγὴ ὡς μὴ δύνασθαι γυρισθῆναί τινα τῶν στρατιωτῶν, ἢ τὸ σύνολον μετακινηθῆναι, μὴ περισπασθείσης τῆς παραταγῆς. **3** Ἐκ τούτου γὰρ ἐποίουν οἱ Ῥωμαῖοι τὸ σχῆμα τῆς λεγομένης χελώνης
N f. 129v κἄντε τετράγωνον ἤθελον ποιῆσαι αὐτήν, κἄντε στρογγύλην, κἄντε ἵνα ἔχῃ | πλέον τὸ μάκρος παρὰ τὸ πάχος ἢ τὸ ἐναντίον. Καὶ οἱ μὲν ἱστάμενοι εἰς τὰ ἄκρα τῆς χελώνης συνέμισγον ἀλλήλων τὰ σκουτάρια καὶ ἐκράτουν αὐτὰ ἔμπροσθεν, οἱ δὲ ὄπισθεν αὐτῶν ἱστάμενοι σηκώσαντες τὰ ἴδια σκουτάρια ἔσκεπον τὰς κεφαλὰς τῶν ἔμπροσθεν αὐτῆς πρὸς τὸ μὴ λαμβάνειν αὐτὰς ἀπὸ σαγίτας ἢ ἀπὸ ῥιπταρίου ἢ ἀπὸ λίθου τῶν πολεμίων. **4** Εἶτα καὶ οἱ ὄπισθεν ἐκείνων μιμούμενοι καὶ αὐτοὶ ὁμοίως τοὺς ἔμπροσθεν εἶχον εἰς ὕψος τὰ σκουτάρια αὐτῶν καὶ ἐποίουν ὡς στέγος τὸ τοιοῦτον σχῆμα τῆς χελώνης ὥστε καὶ τοξόται καὶ ῥιπταρισταὶ ἔτρεχον ἐπάνω τῶν σκουταρίων αὐτῶν, καὶ οὐ παρέλυον τὸ τοιοῦτον σύσκουτον. Πολλάκις δὲ καὶ λίθοι μεγάλοι πολὺ ἐπάνω αὐτῶν ῥιπτόμενοι οὐ παρέλυον τὴν πύκνωσιν τῶν σκουταρίων, ἀλλὰ καταλυόμενοι ἐξέπιπτον εἰς τὴν γῆν.

2 ἀπὸ ἄλλης Q : ἀφ' ἑτέρας N ‖ **3** (πάχος) ἡ παραταγή om. N ‖ στενὴ nos : πτενὴ Q λεπτὴ N ‖ **4** ἀνακόπτουσι Q : ῥίπτουσι P ‖ Hoc fol. in N quam recto tam verso ima parte textus ad marg. sine remedio maculatur.

67-**1** ἀραιοτέρα N : ἀρυτέρα Q ‖ ἀραιοτέρας N : ἀρυτέρας Q ‖ **2** μετακινηθῆναι Q : -πυκνωθῆναι N ‖ περισπασθείσης P : περιπατούσης Q ‖ **3** κἄντε (τετράγωνον) Q : εἴτε N ‖ ἤθελον Q : ἠβούλοντο N ‖ κἄντε (στρογγ.) Q : εἴτε N ‖ κἄντε (ἵνα) Q : εἴτε N ‖ παρὰ τὸ πάχος ἢ τὸ ἐναντίον om. Q ‖ **4** ὄπισθεν Q : ἔμπροσθεν N ‖ ἔμπροσθεν Q : ὄπισθεν N ‖ πολὺ Q : καὶ πολλοὶ N ‖ σκουταρίων Q : -ταράτων N.

68. D'une formation de cavalerie plus importante en profondeur que de front ou d'un front plus important que profond

1 Une formation plus importante en profondeur que de front est utile pour dissimuler l'importance des effectifs de cavalerie, les faire paraître peu nombreux aux ennemis, et ainsi les tromper, ce qui permet aux nôtres de marcher contre eux, de couper en deux leur masse et de briser leur ligne de cavalerie. Une formation de ce genre peut également franchir un passage resserré sans se faire remarquer des ennemis. **2** La formation qui n'a pas de profondeur et ne comprend qu'un rang de cavaliers est utile pour faire des prisonniers et saccager des endroits où il n'y a rien à craindre ni à suspecter ; dans les batailles, elle n'offre ni utilité ni profit.

69. Des veilleurs

1 Les veilleurs doivent allumer du feu à bonne distance et revenir ensuite là où on les a postés pour monter la garde. En procédant ainsi, ils verront de loin s'approcher les ennemis, grâce à la lumière du feu, alors que les ennemis ne pourront pas les voir, vu qu'ils se trouvent dans l'obscurité. Que les veilleurs aient, autant que possible, des chevaux hongres, c'est-à-dire châtrés, mais rapides, d'une part parce qu'ils ne henniront pas, d'autre part parce qu'ils ne pourront pas être rattrapés dans leur fuite. **2** Souvent les ennemis, pour capturer les veilleurs, feignent d'être des nôtres qui ont été faits prisonniers. Ou encore on leur tombe dans le dos et on les capture. Aussi les veilleurs doivent-ils être instruits de ces pratiques et d'autres du même genre.

70. Comment il convient de rencontrer le général ennemi

1 Si d'aventure le général, alors qu'il est au camp, souhaite rencontrer le général adverse pour quelque motif pressant, il doit choisir les hommes les plus vigoureux, beaux à voir, grands et jeunes. Après les avoir revêtus d'armes éclatantes, il sortira à la rencontre du général. En effet, en se présentant tels aux ennemis, ceux qui accompagnent le général leur donnent à penser que l'armée tout entière est à l'avenant. Alors le général adverse, qui peut-être ignorait que l'armée est bien ainsi et pour cela n'avait pas souscrit à ce qu'on lui demandait, quand il a la preuve, à la vue de ces hommes, que tous sont de même, prend peur.

ξη' Περὶ παραταγῆς καβαλλαρικῆς ἐχούσης πάχος περισσότερον παρὰ τὸ μέτωπον ἢ μέτωπον περισσότερον παρὰ τὸ πάχος.

1 Ἡ παραταγὴ ἡ ἔχουσα μεγαλώτερον τὸ πάχος παρὰ τὸ μέτωπόν ἐστι χρήσιμος εἰς τὸ κρύψαι καβαλλαρίων πλῆθος πρὸς τὸ φανῆναι αὐτοὺς ὀλίγους εἰς τοὺς πολεμίους καὶ δελεάσαι αὐτοὺς ἵνα ἐκβῶσι κατ' αὐτῶν καὶ εἰς τὸ διακόψαι εὐκόλως ἀπὸ τῆς πυκνώσεως καὶ ἀπὸ τῆς ὁρμῆς τῆς ἐλασίας παραταγὴν τῶν πολεμίων. Δύναται δὲ ἡ τοιαύτη παραταγὴ καὶ διὰ στενοῦ τόπου διαβῆναι καὶ μὴ νοηθῆναι παρὰ τῶν πολεμίων. **2** Ἡ δὲ παραταγὴ ἡ μὴ ἔχουσα πάχος τὸ σύνολον, ἀλλὰ ἔχουσα εἰς ἕνα ὄρδινον τοὺς καβαλλαρίους ἐστὶ χρήσιμος εἰς τὸ αἰχμαλωτίσαι καὶ ἐρημῶσαι τόπους ἀφόβους καὶ ἀνυπόπτους · εἰς πολέμους δὲ παντελῶς ἐστιν ἄχρηστος καὶ ἀσύμφορος.

ξθ' Περὶ βιγλατώρων.

1 Οἱ βιγλάτωρες ὀφείλουσιν ἀπὸ μακρὰν αὐτῶν πῦρ ἀνάπτειν, αὐτοὶ δὲ ὑποστρέφειν καὶ στήκειν ὅπου ἐτάχθησαν ἵνα φυλάττωσιν. Οὕτω γὰρ ποιοῦντες τοὺς μὲν ἐπερχομένους πολεμίους ἀπὸ μακρὰν ἵνα ἴδωσι λάμποντος τοῦ πυρός, οἱ πολέμιοι δὲ αὐτοὺς οὐ μὴ ἴδωσιν διὰ τὸ καθέζεσθαι αὐτοὺς σκοτεινά. Ἐχέτωσαν δὲ οἱ βιγλάτωρες καὶ ἵππους, ἂν ἐνδέχηται, θλαστοὺς ἢ εὐνούχους, πλὴν γοργούς, τὸ μὲν διὰ τὸ μὴ χρεμετίζειν, τὸ δὲ διὰ τὸ μὴ φθάνεσθαι ὅταν φεύγωσι. **2** Πολλάκις
N f. 130 δὲ | θέλοντες κρατῆσαι τοὺς βιγλάτωρας οἱ πολέμιοι, σχηματίζονται ὅτι εἰσὶν αἰχμάλωτοι ἐκ τῶν ἡμετέρων · ἄλλοι δὲ πάλιν ἐπιπίπτουσιν αὐτοῖς ἐκ τῶν ὀπίσω καὶ κρατοῦσιν αὐτούς. Διὸ ἁρμόζει γινώσκειν ταῦτα τοὺς βιγλάτωρας καὶ ὅσα εἰσὶν ὅμοια τούτων.

ο' Πῶς ἁρμόζει συντυγχάνειν τῷ στρατηγῷ τῶν πολεμίων.

Ἂν θελήσῃ ποτὲ ὁ στρατηγὸς ἐπὶ ἀπλήκτου ὢν συντυχεῖν τῷ στρατηγῷ τῶν
Q f. 264 πολεμίων διά τινα ἀναγκαίαν χρείαν, ὀφείλει ἐκλέξασθαι | τοὺς δυνατωτάτους ἄνδρας καὶ θεωρίαν ὄντας καλοὺς καὶ μεγάλους καὶ νέους καὶ ἐξοπλίσαι αὐτοὺς μετὰ ἁρμάτων λαμπρῶν καὶ οὕτως ἀπέρχεσθαι πρὸς τὸ συντυχεῖν αὐτῷ. Καὶ γὰρ φαινόμενοι τοιοῦτοι τοῖς πολεμίοις οἱ ὄντες μετὰ τοῦ στρατηγοῦ ποιοῦσιν ὑπόληψιν εἰς αὐτοὺς ὅτι καὶ ὅλον τὸ στράτευμα τοιοῦτόν ἐστιν. Ὁ δὲ στρατηγὸς τῶν πολεμίων, κἂν τάχα καὶ οὐκ ἤκουεν ὅτι τοιοῦτόν ἐστι τὸ στράτευμα καὶ διὰ τοῦτο οὐ κατένευεν εἰς ἅπερ ἐζήτουν, ὅμως ἐκ τῶν ἀνδρῶν ὧν εἶδε βεβαίωσιν δεξάμενος ὅτι τοιοῦτοί εἰσι πάντες ἐφοβήθη.

68-**1** τὴν παραταγὴν N ‖ νοηθῆναι Q : διανοηθῆναι N.

69-**1** βιγλάτωρες Q : -τορες N semper ‖ ἀπὸ μακρὰν αὐτῶν Q : ἀφ' ἑαυτῶν μ. N ‖ αὐτοὶ δὲ Q : καὶ αὐτοὶ N ‖ στήκειν Q : ἵστασθαι N ‖ ἵνα φυλάττωσι Q : φυλάττειν N ‖ αὐτούς[2] : ἐκεῖ N ‖ τούτων Q : τούτοις N.

70 θεωρίαν nos : -ρίας Q -ρίᾳ N ‖ μεθ' ἁρμάτων N ‖ λαμπρῶν Q : καλῶν N ‖ κἂν Q : εἰ N ‖ ὅμως Q : ὅπως N ‖ δεξάμενος Q : δέξαιτο N ‖ ἐφοβήθη om. N.

71. Dans quels endroits celui qui n'a qu'une faible armée doit la ranger à l'heure du combat

Avisé est le général qui, n'ayant qu'une petite armée, et devant livrer combat à beaucoup, s'est appliqué à découvrir des endroits resserrés où leur grand nombre ne sert de rien aux ennemis, ou à la disposer sur la rive d'un fleuve de sorte que les ennemis ne puissent l'encercler, ou encore à la ranger à flanc de montagne afin, grâce à ces montagnes, d'interdire à ceux qui le voudraient de le déborder et de l'encercler. Il doit, en effet, placer un petit nombre d'archers, de lanceurs de javelots et de frondeurs aux points les plus élevés, et ils auront pour mission d'empêcher les ennemis d'y monter.

72. Ce qu'il convient de faire lorsqu'on attend du renfort et qu'il tarde

1 Lorsque le général espère un renfort et qu'il tarde, il doit, l'heure du combat venue, envoyer loin de la formation un contingent qu'il estimera suffisant de son armée, en prenant garde cependant que l'ennemi ne s'en aperçoive. **2** Il leur commandera, aussitôt que sera donné le signal du combat ou quand le détachement en aura été averti par des messagers ou encore par un signal convenu, d'accourir eux aussi au combat avec ardeur. En effet, cela fait croire aux ennemis qu'il s'agit des renforts attendus, et souvent, alors que le contingent est encore en route et n'est pas encore arrivé, ils prennent peur et s'enfuient. Ils s'attendent à voir arriver une armée plus nombreuse que celle qu'ils voient. Au cours même de la bataille, quand ils voient des adversaires qu'ils n'avaient pas vus auparavant, le plus souvent ils prennent peur et s'enfuient. Si tu veux avoir des alliés, qu'ils soient de races différentes autant que possible : de la sorte, il n'y a pas de risque qu'ils conspirent contre toi.

73. Voici ce que doit faire encore le général à l'approche du combat

1 Lorsque le combat est pour le lendemain matin, le général doit, au cours de la nuit, envoyer des compagnies de soldats avec ordre de passer derrière l'ennemi, et le lendemain matin, dès l'engagement, ils apparaîtront derrière les ennemis. Cela sème la crainte chez les ennemis : ils ne peuvent échapper par l'arrière à ceux qui les attaquent de front, ni par l'avant à ceux qui les pressent sur leurs arrières[38]. **2** Quant le général lance ses hommes au combat, il doit montrer un visage rayonnant, et non pas sombre. Souvent l'expression du général donne à augurer à l'armée l'issue du combat, et les ennemis toujours jugent de la valeur de l'armée à celle du général. **3** En effet, Hannibal remporta des victoires répétées sur les

38. Il faut sûrement intervertir l'*arrière* et l'*avant*. Cette confusion est fréquente ; de même, la confusion entre la droite et la gauche, comme au chapitre suivant (voir l'apparat critique).

οα′ Εἰς ποίους τόπους ὀφείλει παρατάσσειν εἰς καιρὸν πολέμου ὁ ἔχων ὀλίγον στρατόν.

Φρόνιμός ἐστι στρατηγὸς ὅστις, ἔχων ὀλίγον στράτευμα καὶ μέλλων πρὸς πολλοὺς πολεμεῖν, ἐσπούδασε στενοὺς τόπους εὑρεῖν εἰς οὓς γίνεται ἀνενέργητον τὸ πλῆθος τῶν πολεμίων, ἢ ἵνα παρατάξῃ εἰς χεῖλος ποταμοῦ, καὶ ἐκ τούτου ἵνα μὴ δύνωνται αὐτὸν κυκλῶσαι οἱ πολέμιοι, ἢ ἵνα παρατάξῃ εἰς παρόρεια καὶ διὰ τῶν τοιούτων ὀρέων ἵνα ἀποκλείσῃ τοὺς θέλοντας ὑπερκερατίσαι καὶ κυκλῶσαι αὐτόν. Ὀφείλει γὰρ στῆσαι ὀλίγους τοξότας καὶ ῥιπταριστὰς καὶ σφενδοβολιστὰς εἰς τοὺς ὑψηλοτέρους τόπους, καὶ ἐκεῖνοι ἵνα κωλύσωσι τοὺς πολεμίους πρὸς τὸ μὴ ἀναβῆναι ἐκεῖ.

οβ′ Τί ἁρμόζει ποιεῖν ὅταν προσδοκᾶται συμμαχία καὶ βραδύνῃ.

1 Ὅταν ἐλπίζῃ ποθὲν συμμαχίαν ὁ στρατηγὸς καὶ ἐκείνη βραδύνῃ, ὀφείλει εἰς τὸν καιρὸν τοῦ πολέμου πέμψαι ἀπὸ μακρὰν τῆς παραταγῆς αὐτοῦ τοσοῦτον ὅσον οἶδεν ὅτι ἀρκεῖ λαὸν ἐκ τοῦ στρατοῦ αὐτοῦ, πλὴν ἵνα μὴ ἴδωσιν αὐτοὺς οἱ πολέμιοι. **2** Καὶ ἵνα παραγγείλῃ αὐτοῖς ἵνα ἅμα τῷ ποιῆσαι αὐτὸν τὴν συμβολὴν τοῦ πολέμου, ἢ μηνυθῶσι παρὰ μανδατοφόρων, ἢ καὶ διὰ σημαδίου τινὸς ἵνα νοήσωσι καὶ ἔρχωνται καὶ αὐτοὶ μετὰ σπουδῆς εἰς τὸν πόλεμον. Νομίζουσι γὰρ ἐκ τούτου οἱ πολέμιοι ὅτι
N f. 130v οἱ σύμμαχοί | εἰσιν οἱ ἐλπιζόμενοι, καὶ πολλάκις καὶ ὡς ἔτι ἔρχονται, πρὶν φθάσουσι, φοβοῦνται καὶ φεύγουσιν · ἐλπίζουσι γὰρ ὅτι πολύ ἐστι τὸ ἐρχόμενον πλῆθος καὶ οὐ τοσοῦτον ὅσον θεωροῦσιν. Ἀλλὰ καὶ εἰς αὐτὸν τὸν καιρὸν τοῦ πολέμου, ὅταν ἴδωσιν οἱ ἐχθροὶ πολεμίους οὓς οὐκ εἶδον πρῶτον, πλέον φοβοῦνται καὶ φεύγουσιν. Ἂν δὲ θελήσῃς ἔχειν συμμάχους, ἔστωσαν ἀπὸ διαφόρων ἐθνῶν, ἂν ἐνδέχεται. Οὕτω γὰρ οὐ μὴ ὁμονοήσωσι κατὰ σοῦ.

ογ′ Καὶ τοῦτο δεῖ ποιεῖν τὸν στρατηγὸν ὅταν μέλλῃ γενέσθαι ὁ πόλεμος.

1 Ὀφείλει ὁ στρατηγός, ὅταν μέλλῃ γενέσθαι τὸ πρωῒ ὁ πόλεμος, προπέμψαι διὰ τῆς νυκτὸς τάγματα στρατιωτῶν καὶ παραγγεῖλαι ἵνα ὀπίσω τῶν πολεμίων διαβῶσι, καὶ τὸ πρωΐ, ἀφ' ἧς γένηται ἡ συμβολὴ τοῦ πολέμου, φανῶσιν ὄπισθεν τῶν πολεμίων. Τοῦτο γὰρ εἰς μέγαν φόβον φέρει τοὺς πολεμίους · οὔτε γὰρ ὀπίσω δύνανται φεύγειν διὰ τοὺς ἔμπροσθεν πολεμοῦντας, οὔτε ἔμπροσθεν δύνανται ὑπάγειν διὰ τοὺς ὄπισθεν ἐπικειμένους. **2** Ὅταν δὲ ἐκβάλλῃ τοὺς στρατιώτας εἰς πόλεμον ὁ στρατηγός, ὀφείλει ἀνθηρὸς εἶναι καὶ μὴ στυγνός · τὸ πλέον γὰρ ἀπὸ τῆς ὄψεως τοῦ στρατηγοῦ στοχάζεται τὸ μέλλον ὁ ἴδιος στρατός. Οἱ δὲ πολέμιοι πάντοτε πρὸς τὴν ἀρετὴν τοῦ στρατηγοῦ στοχάζονται καὶ τὸν στρατόν. **3** Καὶ γὰρ τοὺς Ῥωμαίους

71 ἵνα παρατάξῃ² om. N ‖ παρόρια N ‖ ὀφείλει Q : -λεις N.
72-2 αὐτοῖς (ἵνα) Q : τούτοις (ἵνα) N ‖ ἵνα (ἅμα) Q : ὅπως N ‖ καὶ φεύγουσι² om. Q ‖ ἂν δὲ θελήσῃς Q : εἰ δὲ θελήσεις N.
73-1 τάγματα Q : γράμματα N ‖ εἰς μέγαν φ. φέρει τ. πολ. Q : εἰς φ. τοὺς πολ. μέγιστον φέρει N.

Romains, tant qu'ils eurent d'autres généraux, mais lorsque Scipion fut devenu leur général et qu'Hannibal eut vu son ordre de bataille, celui-ci marcha timidement au combat. Comme d'aucuns lui en faisaient reproche : « Tu les as souvent battus à plate couture », il se justifia en ces termes : « Je préfère me battre contre un troupeau de lions conduit par un cerf plutôt que contre un troupeau de cerfs conduit par un lion. »

74. Ce que doit encore faire le général lorsque l'action est engagée

Dès que l'action est engagée, le général doit courir le long des rangs, et s'il se trouve à l'aide droite, il dira : « Soldats mes amis, notre aile gauche l'emporte sur l'aile droite ennemie » ; si le général est à l'aile gauche, il dira aux soldats : « Notre aile droite l'emporte sur l'aile gauche des ennemis ». Vrai ou faux, cela donne du cœur à l'armée.

ἐνίκησε πολλάκις ὁ Ἀννίβας ὡς ἔτι εἶχον ἄλλους στρατηγούς· ὅταν δὲ ἐγένετο εἰς αὐτοὺς στρατηγὸς ὁ Σκηπίων, εἶδε τὴν σύνταξιν αὐτοῦ ὁ Ἀννίβας καὶ ἤρχετο ὀκνηρῶς πρὸς τὴν μάχην. Ἐπεὶ δὲ ᾐτιῶντο αὐτόν τινες ὅτι· « Πάντως πολλάκις ἐνίκησας αὐτούς », ἀπελογήσατο λέγων· « Ἐγὼ θέλω μᾶλλον ἔχειν πόλεμον πρὸς ἀγέλην λεόντων ἔχουσαν κεφαλὴν ἔλαφον παρὰ τὸ ἔχειν πρὸς τὴν ἀγέλην ἐλάφων ἔχουσαν κεφαλὴν λέοντα. »

οδ′ Καὶ τοῦτο δεῖ ποιεῖν τὸν στρατηγὸν ἀφ' ἧς γένηται ἡ συμβολή.

Ὀφείλει ὁ στρατηγός, ἀφ' ἧς γένηται ἡ συμβολή, παρελαύνειν εἰς τὴν παραταγήν, καὶ εἰ μέν ἐστιν εἰς τὸ δεξιὸν μέρος, ἵνα λέγῃ· « Ὦ φίλοι ἄνδρες καὶ στρατιῶται, νικᾷ τὸ ἀριστερὸν ἡμῶν μέρος τὸ δεξιὸν τῶν πολεμίων »· ἂν δέ ἐστι τότε εἰς τὸ δεξιὸν ὁ στρατηγός, λεγέτω πρὸς τοὺς στρατιώτας ὅτι· « Νικᾷ τὸ δεξιὸν ἡμῶν μέρος τὸ ἀριστερὸν τῶν πολεμίων », κἄντε κατ' ἀλήθειαν τοῦτο γίνεται κἄντε οὐχί· προθυμοποιεῖται γὰρ ἐκ τούτου ὁ στρατός.

3 ὡς ἔτι ... Αννίβας om. N.
74 συμβολὴ τοῦ πολέμου N ‖ ἀφ' ἧς Q : ἀφ' οὗ N ‖ ἐστιν Q : εἰσιν N ‖ καὶ στρατιῶται Q : συστρατιῶται N ‖ τὸ δεξιὸν τῶν πολεμίων ... νικᾷ om. N ‖ κἄντε [1-2] Q : εἴτε N ‖ προθυμοποιεῖται... στρατός om. N.

INDEX VERBORUM NOTABILIUM

CONSTANTIN CHRYSOMALLOS SOUS LE MASQUE DE SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN

Les historiens de l'hérésie bogomile déplorent volontiers que les sources canoniques grecques du XIIe siècle leur apportent si peu de lumières. Leur sévérité n'épargne guère que le procès-verbal de la condamnation de Constantin Chrysomallos[1]. Pour une fois, ils épouseraient presque le sentiment du tribunal : Constantin représenterait une variété inventive du bogomilisme commun, issue d'un croisement avec le messalianisme[2]. Cette interprétation, après nous avoir longtemps embarrassé[3], nous semble aujourd'hui un peu expéditive. En tout cas, le dernier mot ne nous paraît pas dit sur le personnage et les avatars insoupçonnés de son œuvre. C'est à attirer l'attention des chercheurs sur ces points que visent les remarques suivantes.

L'AFFAIRE CHRYSOMALLOS

Voici les faits tels qu'ils sont consignés dans le procès-verbal du synode convoqué pour régler l'affaire[4]. On est en 1140. Des moines appartenant

1. Pour l'orthographe du patronyme, voir ci-dessous, n. 17.
2. Cf. H.-Ch. PUECH, dans *Le traité contre les bogomiles de Cosmas le Prêtre*, Paris, 1945, p. 126-127 ; D. OBOLENSKY, *The Bogomils*, Cambridge, 1948, p. 269 et suiv. ; D. ANGELOV, *Bogomilstvoto v Bulgaria*, Sofia, 1969, p. 403-405.
3. J. GOUILLARD, L'hérésie dans l'empire byzantin des origines au XIIe siècle, *Tr. Mém.*, 1, 1965, p. 319-320 ; du même, Mystiques hétérodoxes ou hérétiques à Byzance, *Bulletin de la Société Ernest Renan*, N.S., no 18, 1969, p. 118-119.
4. V. GRUMEL, *Les Regestes des actes du patriarcat de Constantinople*, no 1007. — Édition princeps, avec trad. latine, par L. ALLATIUS, *De Ecclesiae occidentalis atque orientalis perpetua consensione*, Coloniae Agrippinae, 1648, col. 644-649, reprise par MANSI, XXI, col. 552C-560C, et par RHALLIS-POTLIS (cité dans la suite : RP), Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων V, Athènes, 1855, p. 76-82. — Tradition manus-

au couvent du *kyr* Nicolas, au Hiéron, ont dénoncé au patriarche Léon Styppès des écrits, à leur sens scandaleux, d'un de leurs confrères à présent décédé, Constantin Chrysomallos, et ils lui en ont remis un exemplaire qu'ils tenaient eux-mêmes d'Euthyme, moine au couvent du Gérokômion. Le patriarche, choqué par le succès desdits écrits dans les cercles dévots, en a fait rechercher les copies. C'est ainsi qu'on en a déniché une chez Pierre, l'higoumène du monastère de Saint-Athénogène, et une autre chez le *proédros* Georges, dit Pamphilos. On les a collationnées : elles étaient exactement semblables, comme si on les eût transcrites du même modèle. La matière était distribuée en « chapitres », sans doute des articles assez courts, analogues à ceux qui composent les centuries. Les copies de Georges et d'Euthyme comptaient deux cent cinquante chapitres[5], celle de Pierre était plus étendue.

L'enquête achevée, le synode a tenu séance, un jour de mai 1140, dans les catéchouménies droites de Saint-Alexis. Il a condamné en bloc ce qu'il a jugé être un amalgame d'« enthousiasme », de messalianisme et de bogomilisme[6], et particulièrement une douzaine de thèses extraites, plus ou moins librement, du recueil suspect. En suite de quoi, l'assemblée a voué au feu l'ouvrage, a interdit la lecture, ou même la conservation, non seulement des exemplaires qui auraient pu lui échapper, mais encore de tout autre ouvrage du moine hérétique, ou simplement présumé de lui[7]. Pierre et Pamphilos ont abjuré les erreurs de Constantin, non sans invoquer pour leur décharge la tendre amitié qui les avait liés à lui[8]. Pierre a été déchu de sa charge et expédié dans un autre monastère.

Le document est remarquablement circonstancié : l'auteur est mort naguère[9], il a des héritiers spirituels directs encore en vie ; il a vécu, ou du moins fini ses jours, dans un monastère qui est désigné du nom de son fondateur, le *kyr* Nicolas, et qui est sis au Hiéron, donc sur la rive asiatique du Bosphore[10]. Notons, au passage et sans rien insinuer, que, quelques dizaines d'années plus tôt, un sanctuaire sis au même endroit avait eu pour desservant un moine suspect de bogomilisme[11]. L'œuvre, dont on nous

crite : aux deux copies signalées par V. Grumel, le *Baroccianus* 205, s. XIV, ff. 500-502v (autres paginations : 521-523v, 570-572v), et *Coislinianus* 39, s. XVI-XVII, ff. 282v-284, on ajoutera le *Patmiensis S. Joannis* 366, s. XIV, ff. 335-337 et le *Parisinus graecus* 1321, s. XVI, ff. 466-470, sans compter le cod. 12 *Collegii graeci in Urbe*, aujourd'hui disparu. Les deux mss de la Bibliothèque nationale de Paris sont de la main de Jean de Sainte-Maure et présentent les mêmes leçons.

5. La lacune marquée dans l'édition d'Allatius et dans celles qui en dérivent est à compléter par πεντήκοντα d'après le *Baroccianus*, f. 501/522/571, et le *Patmiensis*, f. 335v (microfilms de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris).

6. Mansi, XXI, col. 553 D, 557 AC : RP, p. 78, 5-6, et p. 80, 24 et 29.

7. Mansi, col. 557 CD : RP, p. 80, 33-81, 18.

8. Mansi, col. 560 A : RP, p. 81, 31-33.

9. Mansi, col. 553 B : la traduction de ἤδη par *olim* risque de tromper le lecteur.

10. Ce monastère n'est pas mentionné par R. Janin, *Constantinople byzantine*², Paris, 1964, p. 485.

11. Euthyme de la Péribleptos, éd. G. Ficker, *Die Phundagiagiten*, Leipzig, 1908, p. 26-27.

décrit le genre littéraire, est plusieurs fois citée littéralement, à ce qu'il semble (voir ci-dessous). Les autres monastères dans lesquels Chrysomallos a recruté des lecteurs sont plus difficiles à situer, encore que nous les verrions de préférence à Constantinople ou dans les parages. Nous penserions plutôt au Saint-Athénogène près le Palais[12] qu'au monastère homonyme de l'Olympe cher à Léon VI et à Constantin VII[13]. Il y a enfin trop de *gérokômia* dans la capitale pour qu'on soit tenté d'identifier celui dont il est ici question. Quant aux deux complices, si Pierre n'a pas laissé d'autre souvenir, Pamphilos est mieux connu, comme on va le voir. Retenons, pour l'instant, qu'il était laïc, puisqu'il n'encourut pas la déposition.

Écrits disparus et écrits retrouvés de Chrysomallos?

L'acte synodal donne à entendre que les Chapitres n'étaient pas forcément le seul ouvrage du bogomilo-messalien[14]. Théodore Balsamon, qui écrit une trentaine d'années après le procès[15], est plus explicite. Voulant justifier la rigueur et l'actualité du canon 60 des Apôtres à l'égard des fabricants de littérature pseudépigraphe[16], il prend exemple de la circulation d'un écrit de Chrysomallos. Nous citons (en soulignant le passage qui touche directement notre sujet) : « C'est parce des individus ont altéré des écrits orthodoxes ou même mis des noms (*ou* des titres) orthodoxes sur un texte hétérodoxe — *comme fit l'hérétique feu Pamphilos en intitulant ' Vers d'or théologiques ' les billevesées hérétiques de Chrysomallos*[17] *et en égarant de la sorte les gens simples* — que le canon prescrit de déposer le clerc qui commet de tels actes pour la contamination du peuple fidèle. »

« Vers d'or théologiques »? L'insolence de Pamphilos aurait consisté à qualifier « théologiques », c'est-à-dire ressortissant au degré suprême de la contemplation ou à la doctrine trinitaire, des écrits hérétiques. Allatius, probablement avec raison, l'a compris ainsi : « Ipse enim, specioso Theologiae nomine haereticas Chrysomalli tricas divendidit. Ne etiam dicamus, eundem pravas Chrysomalli sententias, ligata oratione inclusas, ad imita-

12. *Vita Euthymii patriarchae*, cap. VII, éd. P. Karlin-Hayter, Bruxelles, 1970, p. 45, 6-7.

13. Theophanes Continuatus, Bonn, VI, p. 464.

14. Cf. note 7 ci-dessus.

15. H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich, 1959, p. 657.

16. Balsamon, *in can. 60 apost.*, dans RP, II, p. 78 (*PG*, 137, col. 157 A).

17. Le génitif Χρυσομάλλου est commun à l'édition de Balsamon, au *Parisinus gr.* 2087 (voir note 19, ci-dessous), au *Parisinus gr.* 1321 et au *Coislinianus* 39. Le *Baroccianus* et le codex de *Patmos* alternent Χρυσομάλ( ) et Χρυσομάλλ( ). Nous avons retenu cette orthographe. La forme Chrysomalas n'est nulle part attestée pour notre personnage. A noter toutefois l'existence d'une forme Chrysomallès : cf. Fr. Dölger, *Regesten*, n° 1685, qui mentionne, vers 1213, un Basile Chrysomallès, duc des Thracésiens.

tionem Pythagorae, Theologica aurea Carmina nuncupasse[18]. » On pourrait, à la rigueur, penser à une attribution sournoise des Vers d'or à un « Théologien ». Grégoire de Nazianze? La ficelle eût été trop grosse. Syméon? Mais son épithète de « théologien » était-elle si généralement reçue à l'époque? Laissons cette hypothèse, fort légère, pour ne retenir que deux points du témoignage de Balsamon : 1° le *terminus ante quem* de la mort de Pamphilos (en gros, avant 1170) ; 2° le rôle de Pamphilos dans la transmission de l'œuvre de Chrysomallos.

Les « Vers d'Or » n'ont pas été conservés, ou du moins n'ont pas été retrouvés à ce jour. Le seul opuscule qui nous soit parvenu sous le nom de Chrysomallos est perdu dans un codex du XIVe siècle, le *Parisinus graecus* 2087, f. 122r-v ; il y vient à la suite du *De omnifaria doctrina* de Psellos, et il est écrit de la même main. Il est intitulé : « De Chrysomallos, de glorieuse mémoire, démonstration concise autant que persuasive, que nul au monde ne saurait faire son salut s'il n'a d'abord acquis l'humilité. »[19] Albert Ehrhard observait à son propos : « Ob das Opusculum... diesem Konstantin Chrysomalas gehört, steht dahin »[20]. Ce jugement garderait toute son autorité si la relecture d'un texte que nous pensions mieux connaître ne nous avait fait retrouver le même exposé (moins la dernière phrase, propre à l'opuscule) dans le huitième des trente-trois « Discours » de Syméon le Nouveau Théologien, généralement utilisés dans la traduction latine de Pontanus[21].

On sait que la collection des Discours ne complique pas peu le problème de la tradition manuscrite de Syméon. Mgr Basile Krivochéine, qui l'a analysée, y distingue trois groupes : 1° Cinq discours qui reproduisent autant de Catéchèses ; 2° treize qui forment un puzzle d'extraits des Catéchèses ; 3° quinze enfin (1-3, 5 - 6, 8-17) auxquels on ne peut assigner de correspondance dans les Catéchèses[22]. Le petit texte sur l'humilité entre

18. ALLATIUS, *op. cit.* (cf. n. 4), col. 653.

19. Τοῦ ἀοιδίμου Χρυσομάλλου λόγος σύντομος ἅμα καὶ πειθανός · ὅτι ἀδύνατόν ἐστι σωθῆναι τινὰ μὴ ταπεινοφροσύνην κτησάμενον. — « Les questions et réponses du *De omnifaria doctrina* sont suivies de deux morceaux qui ne se distinguent de ce qui précède que par l'absence du chiffre marginal : 1) Question et réponse sur les motifs de l'incarnation, annoncée par τοῦ αὐτοῦ ; 2) texte de Chrysomallos. Par la mise en page, la disposition du titre, etc., ces deux pièces sont traitées par le scribe comme si elles faisaient partie du *De omnifaria*. Étant donné les habitudes du scribe, soigneux, logique, cela me fait croire qu'il a dû les trouver ainsi, déjà étroitement unies au recueil, dans son modèle » (Communication de J. Paramelle).

20. K. KRUMBACHER, *Geschichte der byz. Litteratur*, Munich, 1897, p. 93. L'opuscule n'a pas été retenu par H.-G. BECK, *op. cit.* (n. 15), cf. p. 341 et 633.

21. SYMEONIS JUNIORIS *Opuscula*, Ingolstadt, 1603, repris par *PG*, 120 (utilisé ici). Texte sur l'humilité : *PG*, 120, col. 358 A11 - 359 C4. Voici la phrase sans correspondance dans le discours : ἐπεὶ δὲ τὸ γνῶναι ἑαυτὸν οὐ παντὶ ῥᾴδιον, αἰτήσει τοῦτο καὶ λήψεται παρὰ Χριστοῦ πρότερον πᾶς ὁ μὴ δυνάμενος αὐτὸ παρ' ἑαυτοῦ κτήσασθαι.

22. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN, *Catéchèses* I, Paris (« Sources Chrétiennes »), 1963, introduction, p. 194-199 (concordance des discours et des catéchèses) ; voir aussi, p. 169-174, *passim*.

donc dans le troisième groupe, que pour la commodité on appellera « original ».

Cette coïncidence ne vient pas seule. Le discours XIII, de la série « originale », contient une information chronologique inattendue. Le diable, nous dit en substance l'auteur, a derrière lui un passé de malfaisance de « 6 600 ans et quelques »[23]. Cela nous met au-delà de 1091-1092, avec une marge extrême de cinquante ans. Or, Syméon meurt en 1022, alors que Chrysomallos disparaît dans la première moitié du XIIe siècle, avant mai 1140. Karl Holl, contraint d'accorder l'authenticité, à ses yeux indubitable, des Discours avec sa chronologie de Syméon (†entre 1032-1043), avait imaginé un accommodement : pour lui 6 600 ans, cela répondait à une évaluation très arrondie qui n'est pas sans exemple[24]. Tout d'abord, cette explication ne rend pas compte du « et quelques », tout à fait superflu dans l'hypothèse. Ensuite, pourquoi les Discours seraient-ils nécessairement de Syméon? Les traits insolites relevés ci-dessus encouragent pour le moins la méfiance : disparate de la collection, divergences de la tradition manuscrite (même passage attribué ici à Syméon, là à Chrysomallos), donnée chronologique inapplicable à Syméon.

Dans de telles conditions, la seule ressource est de relire les Discours originaux. Une étude approfondie nous entraînerait trop loin. On se limitera ici aux éléments qui sont indispensables à une première vérification de l'hypothèse.

Le Chrysomallos du procès et le Syméon des discours

1. Parallélismes littéraux

Première constatation : plusieurs des propositions hérétiques figurent bel et bien, à la lettre ou peu s'en faut, dans les Discours. Karl Holl, qui avait lu ceux-ci dans le grec et les avait intelligemment exploités[25], aurait certainement fait le rapprochement s'il avait mieux connu les actes patriacaux de Constantinople. Voici quelques exemples privilégiés (la numérotation des propositions, au reste assez empirique, est de nous).

Proposition II[26] : τὸ λέγειν πάλιν ὅτι ὅσοι ὀνομαζόμενοι χριστιανοὶ μὴ συνήκασι τὴν ἐκ τοῦ θείου βαπτίσματος ἑαυτῶν ἀναστοιχείωσιν (...) οὐδὲν ὠφελήθησαν εἰ μή, κατηχηθέντες αὖθις, ἀναστοιχειώσεως τύχωσι καὶ μορφώσεως τῶν ψυχικῶν αὐτῶν ἕξεων μυστικῆς διὰ μεσιτείας καὶ ἐπιθέσεως τῶν χειρῶν τῶν

23. *PG*, 120, col. 374 A.
24. K. Holl, *Enthusiasmus und Bussgewalt beim griechischen Mönchthum*, Leipzig, 1898, p. 23.
25. *Ibid.*, p. 26-106, *passim*, nombreuses citations d'après le *Coislinianus* 291 et le *Monacensis graecus* 177. Nous avons utilisé, pour notre part, une copie dactylographiée établie par L. Petit et obligeamment prêtée par J. Darrouzès.
26. RP, p. 78, 21-23 et 26-30 : Mansi, col. 556 AB.

ἐπιγνωμόνων οἰκονόμων τοῦ μεγάλου τούτου μυστηρίου καὶ τῆς ἱερᾶς γνώσεως ἐπιστημόνων.

Discours II[27] : ἐπειδὴ οὐ συνήκασι τὴν ἐκ τοῦ θείου βαπτίσματος ἑαυτῶν ἀναστοιχείωσιν (.,.) διὰ μετανοίας καὶ ἐπιγνώσεως (...) τυχέτωσαν ἀναστοιχειώσεως καὶ μορφώσεως τῶν ψυχικῶν αὐτῶν ἕξεων[28] μυστικῆς διὰ μεσιτείας καὶ ἐπιθέσεως τῶν χειρῶν ἐπιγνωμόνων οἰκονόμων τοῦ μεγάλου τούτου μυστηρίου καὶ τῆς ἱερᾶς γνώσεως ἐπιστημόνων[29].

Proposition III[30] : ὅστις οὐ νοερᾷ αἰσθήσει νοερῶς αἰσθάνεται ποιοῦντος ἐν αὐτῷ τοῦ θεοῦ τὸ θέλημα αὐτοῦ διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ εἰς κενὸν κοπιᾷ.

Discours IV[31] : ὅστις οὖν οὐ πρότερον ὑπὸ θεοῦ ἐβασιλεύθη καὶ νοερᾷ αισθήσει αἰσθάνετο ποιοῦντος ἐν αὐτῷ τοῦ θεοῦ τὸ θέλημα αὐτοῦ διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ εἰς κενὸν κοπιᾷ[32].

Proposition IV[33] : τῷ ἀκατηχήτῳ χριστιανῷ μετανοοῦντι καὶ ἐξομολογουμένῳ τὰ μετὰ τὸ ἅγιον βάπτισμα ἁμαρτήματα, οὐδὲν ὄφελος δεσμὰ καὶ φάρμακα θεραπευτικὰ ἄνευ[34] διδαχῆς θείας καὶ μυήσεως καὶ πίστεως.

Discours I[35] : (...) ὀνομαζόμενοι χριστιανοί, ἀκατήχητοι δὲ τὸ παράπαν (...), τοῖς τοιούτοις ἐξομολογουμένοις τὰ μετὰ τὸ ἅγιον βάπτισμα παραπτώματα, οὐδὲν ὄφελος δεσμὰ καὶ φάρμακα θεραπευτικὰ (...) · οὔτω χρεία (...) τοῦ μυστηρίου διδαχῆς καὶ πίστεως καὶ μυήσεως[36].

27. *PG*, 120, col. 330 AB ; cf. K. Holl, p. 59.

28. Cf. φυσικαὶ ἕξεις dans Discours X : *PG*, 120, col. 364 B et 366 C (K. Holl, p. 53), et ψυχικαὶ δυνάμεις dans Discours I : *PG*, col. 323 B (K. Holl, p. 52). Le « façonnement des dispositions de l'âme » est une expression déjà employée notamment par le pseudo-Denys, *Eccles. Hier.*, II, 1 et III, 5 : *PG*, 3, col. 392 A et 432 A.

29. Traduction des textes parallèles. Proposition II : « Il dit encore que ceux, tant qu'ils sont, qui, portant le nom de chrétiens, n'ont point saisi leur refonte sous l'effet du saint baptême... cela ne leur sert de rien à moins que, catéchisés de nouveau, ils n'obtiennent la refonte et le façonnement des dispositions de leur âme grâce à la médiation mystique et à l'imposition des mains des dispensateurs experts dans ce grand mystère et versés dans la sainte gnose. » — Discours II : « Puisqu'ils n'ont point saisi leur refonte sous l'effet du divin baptême... par la pénitence et une connaissance approfondie... ils devront obtenir la refonte et le façonnement des dispositions de leur âme grâce à la médiation et à l'imposition des mains des dispensateurs experts dans ce grand mystère et versés dans la sainte gnose. »

30. RP, p. 78, 3-5 ab imo : Mansi, col. 356 B.

31. *PG*, 120, col. 337 BC.

32. Traduction des textes. Proposition III : « Quiconque ne sent pas intelligiblement, par une sensation intelligible, Dieu accomplissant en lui sa volonté par Jésus-Christ peine pour rien. » — Discours IV : « Quiconque n'est pas d'abord passé sous la royauté de Dieu et n'a pas senti intelligiblement, par une sensation intelligible, Dieu accomplissant en lui sa volonté par Jésus-Christ peine pour rien. »

33. RP, p. 78, 3 ab imo - p. 79, 1 : Mansi, col. 556 B.

34. Les manuscrits *Patmiensis* et *Baroccianus* ont ici ἀλλὰ.

35. *PG*, 120, col. 326 BC ; cf. K. Holl, p. 54-55).

36. Traduction des textes. Proposition IV : « Le chrétien acatéchète qui fait pénitence et confesse ses fautes commises après le saint baptême n'a aucun fruit à attendre des censures et médications à moins que ne s'y ajoutent un enseignement divin, une initiation et la foi. » Discours I : « Ceux qui portent le nom de chrétiens,

Proposition V[37] : ἐὰν χριστιανὸς βαπτισθεὶς οὐκ ἐδυναμώθη ἀπὸ ἀσθενείας καὶ τῆς εἰς τὴν ἁμαρτίαν ῥοπῆς, πορευθεὶς πρότερον ἐνδυναμωθήτω διὰ πίστεως καὶ χειρῶν ἐπιθέσεως τῶν οἰκονόμων τῆς Χριστοῦ χάριτος, ἥτις ἐκ πίστεως χαρίζεται, καὶ οὐκ ἐξ ἔργων.

Discours XIV[38] : ὅστις οὖν χριστιανὸς οὐκ ἐδυναμώθη διὰ τῆς χάριτος τοῦ Χριστοῦ ἀπὸ ἀσθενείας πρὸς τὸ ποιεῖν τὸ θέλημα τοῦ θεοῦ, πορευθεὶς ἐνδυναμωθήτω διὰ πίστεως καὶ χειρῶν ἐπιθέσεως τῆς Χριστοῦ χάριτος, ἥτις χάρις ἐκ πίστεως χαρίζεται, οὐκ ἐξ ἔργων[39].

Proposition VII[40] : τὰς μετὰ τὸ ἅγιον βάπτισμα τοῖς τῆς κακίας ἐπηρεαζομένας ψυχὰς μὴ δύνασθαι τούτων ἐλευθερωθῆναι, εἰ μὴ διὰ τῶν ἐπισκευαστῶν ἀνακαλουμένων ἀνοήτως.

Discours VI[41] : ἑαυτὸν ἐλευθερῶσαι ἀπ' αὐτῶν οὐ δύναται (...) τὰς ψυχὰς (...) ἀδύνατον ἄλλως τὴν τοιαύτην εἰσιέναι χάριν, εἰ μὴ διὰ τῶν ἐπισκευαστῶν ἀγαθῶν[42].

Le dernier parallélisme, pour être moins strict, n'en demeure pas moins certain. Le thème général est identique : les « mauvaises pensées » de la proposition correspondent aux trois concupiscences (cf. II *Jo.*2, 16, du Discours VI ; et surtout on a la mention, de part et d'autre, des ἐπισκευαστῶν, un terme qui ne se rencontre qu'ici dans la suite des discours « originaux ».

Dans le document synodal, le terme ne s'éclaire que si on le prend comme un nom commun de personne : « les restaurateurs », « les réparateurs »[43]. Mais alors le verbe qui suit ne s'explique plus, sinon au prix d'une correction brutale telle que ἀνακαλουμένας ἀνοησίας ou ἀνοήτων : « à moins

mais sont au demeurant tout à fait acatéchètes..., ces gens-là ont beau confesser leurs fautes commises après le saint baptême, ils n'ont aucun fruit à attendre des censures et des médications... Ils ont donc besoin d'un enseignement du mystère, de la foi et d'une initiation. »

37. RP, p. 79, 3-5 : Mansi, col. 556 BC.

38. *PG*, 120, col. 380 AB ; cf. K. Holl, p. 59.

39. Traduction des textes. Proposition V : « Si un chrétien baptisé n'a pas été conforté contre sa faiblesse et son penchant au péché, qu'il aille d'abord se faire conforter par la foi et l'imposition des mains des dispensateurs de la grâce du Christ, laquelle est donnée gratuitement en retour de la foi, et non des œuvres. » — Discours XIV : « Le chrétien, quel qu'il soit, qui n'a pas été conforté par la grâce du Christ contre sa faiblesse, afin d'accomplir la volonté de Dieu, qu'il aille se faire conforter au moyen de la foi et de l'imposition des mains, par la grâce du Christ, laquelle grâce est donnée gratuitement en retour de la foi, et non des œuvres. »

40. RP, p. 79, 8-11 : Mansi, col. 556 C.

41. *PG*, 120, col. 347 BC et 348 A ; cf. K. Holl, p. 58, n. 1.

42. Traduction des textes. Proposition VII : « Les âmes qui, après le saint baptême, sont tourmentées par les pensées mauvaises sont incapables de s'en libérer autrement qu'en recourant à ceux qu'il (Chrysomallos) appelle sottement des réparateurs. » — Discours VI : « Il est incapable de se libérer d'elles..., il est impossible à l'âme d'accéder à cette grâce autrement qu'en recourant aux biens réparateurs. »

43. Cf. H.-Ch. Puech, *op. cit.* (n. 2 ci-dessus), p. 242, n. 1.

d'être arrachées à l'irréflexion », ou « à moins d'être rappelées de ces pensées mauvaises par des réparateurs insensés » (« insensés » étant une appréciation des juges synodaux)[44]. Dans le Discours, la pensée est beaucoup plus claire : le terme en cause qualifie les moyens excellents qui concourent à libérer le sujet des « pensées mauvaises » : διὰ τῶν ἐπισκευαστῶν ἀγαθῶν δι' ὧν μόνον ἡ σωτηρία, οἷως διὰ πόσεως τῶν ἁγιασμάτων, διὰ χρίσεως τῶν ἡγιασμένων ἐλαίων καὶ μύρων τῶν ἁγίων καὶ ἀντιλήψεως τῆς αὐτῶν εὐλογίας[45]. Ce que Pontanus traduit : « per *instaurantia bona* per quae solum confertur salus : ut per haustum sanctificatorum, per unctionem benedictarum olivarum, et unguenta sanctorum eorumque suaveolentiae perceptionem. »[46] La comparaison des passages parallèles semble bien confirmer que la leçon de l'acte synodal est corrompue. Nous proposerions, en conséquence, de lire : ἐπισκευαστῶν ἀγαθῶν καλουμένων ἀνοήτως (confusion de ἀγαθ/ἀνα-) et d'entendre : « au moyen de ce qu'ils dénomment sottement des biens réparateurs »[47]. Les juges, ajoutons-le, connaissaient bien le rôle assigné par Chrysomallos à l'« onction avec du chrême » : ils en font état dans la proposition X[48]. L'auteur des quinze discours n'évoque que deux fois l'usage de l'onction, à savoir dans le discours II[49] et dans le discours VI cité plus haut.

La proposition XI[50] n'a pas de pendant littéral dans les Discours, mais l'idée est si exactement respectée dans ceux-ci qu'elle a sa place dans le présent développement. La proposition est ainsi conçue : « Celui qui reçoit la tonsure monastique, c'est bien vainement lui aussi qu'il est tondu, s'il ne l'est avec la sensation intelligible, et pas seulement avec la foi, de la grâce sensible de l'Esprit qui lui est donnée et de la transformation et refonte opérée par lui, au point qu'il ne veuille ou ne puisse plus pécher désormais. » L'auteur des Discours abonde dans le même sens : « Si tels qui ont reçu aussi le second baptême en revêtant l'habit angélique ont eu, sans la sentir, la ...force du Saint Esprit... et, par suite de leur insensibilité, sont toujours enclins au mal comme devant, vaine est leur foi et leur second baptême. »[51] Ou encore : « Est moine celui qui, en faisant profession... de renoncer au monde et aux choses du monde... a été jugé digne de la grâce intelligible... et en a reçu la sensation intelligible... Sous l'action de celle-ci... il devient rétif à tous ces appétits charnels... Il n'y a pas d'autre manière de devenir moine. »[52]

44. A noter que l'auteur des Discours ne paraît pas employer *anoèsia* ; il use, en revanche, de *anoètôs* dans le même sens que de *alogôs*. Voir Discours I : *PG*, 120, col. 325 B et note 69 ci-dessous.
45. *PG*, 120, col. 348 A ; texte grec chez K. Holl, p. 58, n. 1.
46. *Ibidem*.
47. Notre correction est faite sur la base de l'édition imprimée et du *Baroccianus* ; la leçon du ms. de Patmos ἀνακαλουμένῳ ἀνοήτῳ est inutilisable.
48. RP, p. 79, 31-32 : Mansi, col. 556 E : διὰ ... μυήσεως μύρων τε χρίσεως ἀναστοιχειωθέντες.
49. Cf. *PG*, 120, col. 328 C (grec : χρίσεως ἁγίου χρίσματος).
50. RP, p. 79, 34-80,4 : Mansi, col. 556 E.
51. Discours II, col. 329 CD.
52. Discours XVII, col. 392 AB.

On pourrait encore donner en exemple le noyau de la proposition I[53] : « Tout chrétien baptisé, de ce fait que, suivant l'usage régnant, il a été baptisé en bas âge sans catéchèse, n'est pas vraiment chrétien, encore qu'il en porte le nom... il lui faut d'abord être catéchisé, initié, refondu. » Ce principe fondamental est si souvent affirmé ou impliqué dans les Discours qu'on a l'embarras des citations. On pourra se reporter à celles qu'a retenues Karl Holl[54].

Les propositions examinées ci-dessus et quelques autres encore sont présentées, plus ou moins explicitement, comme tirées des Chapitres : « il dit », « dans un autre chapitre il ajoute que », « dans différents chapitres », etc.[55]. Autant qu'il est possible d'en juger à travers les Discours, la citation est relativement honnête ; s'il arrive qu'elle paraisse moins fidèle, cela peut tenir au propos de résumer ou à des différences de leçons entre le texte des Chapitres et celui des Discours. Le recours au résumé est parfois flagrant : ainsi dans la proposition VII (ci-dessus) ou dans la proposition II, où l'affirmation que les évêques les plus doctes peuvent n'être que des acatéchètes (affirmation omise par nous dans le passage cité plus haut) est beaucoup moins développée que dans le Discours II[56] et, peut-on conjecturer, dans les Chapitres.

Au terme de cette lecture synoptique partielle de nos deux sources — le document synodal et les Discours — il saute aux yeux que nous avons affaire à un seul et même système élaboré par un seul et même individu. Problème identique : récupération de l'efficace du baptême par le baptisé adulte. Analyse identique de cette récupération : mutation consciente impliquant une confirmation dans la vertu par l'*apatheia.* Identité des moyens : recours à des médiateurs ayant eux-mêmes subi la mutation, catéchèse, éducation des puissances, adjuvants sensibles (imposition des mains, onction, etc.). Enfin, nécessité de cette mutation pour tous les « chrétiens nominaux ».

2. Parallélismes libres

Le libellé de plusieurs propositions (VII-IX) et notamment leurs redites font penser à des citations libres ou à des combinaisons de citations. Ces propositions ressassent le même principe : la vanité, pis, la nocivité et le caractère satanique des expressions courantes de la condition chrétienne chez le sujet qui n'a pas éprouvé sensiblement sa mutation, de quelque nom qu'on l'appelle, sensation spirituelle, sensation tout court, intellection sensible, illumination, révélation, connaissance pénétrante *(épignôsis)*[57]. On jugera par quelques extraits.

53. RP, p. 78, 13-20 : MANSI, col. 553 E - 556 A.
54. K. HOLL, *op. cit.*, p. 52-55, *passim* ; cf. Discours I, col. 326 B ; Discours II, 329 B ; Discours X, 366 C ; Discours XIV, 381 A.
55. RP, p. 78-79, *passim* : MANSI, col. 553 E - 556 A, *passim.*
56. *PG,* 120, col. 329 D - 330 A.
57. RP, p. 80, 8-10 : MANSI, col. 557 A. Tous ces termes sont effectivement familiers à l'auteur des discours, à cela près qu'il préfère *phôtismos* à *ellampsis.*

Proposition VII : (Les baptisés qui n'ont pas atteint l'apatheia) « ne peuvent ni entrer à l'église, ni dire des psaumes, ni prier, ni prononcer le nom du Christ, ni s'acquitter des devoirs du chrétien. »[58] —Proposition X : « Les régénérés, s'ils n'ont pas reçu sensiblement cette illumination au point de conserver, en psalmodiant, leur esprit inébranlable et fixe, de saisir l'entière signification des versets psalmodiés, ne peuvent pas psalmodier du tout ni prier, pas même entrer à l'église à titre de fidèles. »[59]

Proposition IX : « Cela ne sert de rien aux chrétiens de pratiquer toutes les vertus qu'on voudra et de se détourner de tout mal, même s'ils font tout cela pour Dieu, s'ils ne reçoivent pas la sensation intelligible de l'Esprit Saint opérant le bien en eux naturellement et sans effort et les rendant absolument rétifs au mal. »[60] — Proposition VIII : « Le baptisé ne peut exercer quelque vertu que ce soit avant d'être passé par la noble mutation, parce que Dieu se détourne de ces vertus-là et les hait. En effet, ceux qui les pratiquent ressemblent aux démons. Ils ont beau proclamer qu'ils les pratiquent pour Dieu, en fait ils les pratiquent sans raison *(alogôs)*, suivant l'expression même (de Chrysomallos). »[61]

Reportons-nous maintenant aux Discours : nous constatons que chacune de ces thèses n'est que l'écho, déformant mais parfaitement distinct, de leurs développements généralement prolixes. Voici de quoi donner un avant-goût. « Quelques épreuves qu'un baptisé puisse endurer avant d'avoir revêtu la grâce, quelques bonnes œuvres qu'il puisse faire, cela ne lui servira de rien, pas plus qu'à un juif ou à un infidèle. »[62] « Ils s'abusent, ceux qui, avant la réconciliation, chantent hymnes et psaumes : ils dissipent en pure perte leur souffle dans l'air et soulèvent la colère de Dieu, qui détourne d'eux sa face. Tandis que leurs lèvres psalmodient, ils sont occupés de pensers diaboliques »[63]. « Nul chrétien ne peut chanter psaumes et hymnes divins qui n'ait d'abord reçu dans l'intellect le sceau de la divine grâce, s'il ne veut, face à Dieu, accomplir dans son intellect les œuvres du diable, comme son serviteur »[64]. « L'âme ne peut pas dire que Jésus est son Seigneur... ou le savoir vraiment, si ce n'est dans l'Esprit Saint »[65]. Un chrétien non transformé « entre-t-il dans une église, qu'y dira-t-il? Une action de grâces ou une demande? Dans le premier cas, il s'abuse, n'ayant pas de quoi remercier. Une demande? Il ignore ce qu'il

58. RP, p. 79, 12-14 : Mansi, col. 556 C.
59. RP, p. 79, 26-30 : Mansi, col. 556 E.
60. RP, p. 79, 20-25 : Mansi, col. 556 DE.
61. RP, p. 79, 15-19 : Mansi, col. 556 D.
62. Discours XIV, col. 381 B.
63. Discours XII, col. 371 C. La « réconciliation » coïncide avec la libération des passions (Discours XII, col. 373 C) qui conditionne la sensation intelligible de la mutation (Discours XIII, 375 B ; cf. K. Holl, *op. cit.*, p. 67).
64. Discours XVII, col. 396 B.
65. Discours XV, col. 385 C ; cf. Discours IV, col. 340 D.

lui faut demander »[66]. « Que nul ne s'imagine faire quelque chose pour Dieu quand il fait une bonne œuvre, qu'il songe qu'il ne la fait que pour son salut à lui »[67].

Sauf inadvertance de notre part, le terme chrysomallien *alogôs* n'a pas, dans les Discours, le contexte suggéré dans la proposition VIII. En revanche il s'accorde parfaitement avec le tour de pensée de l'auteur. Le baptisé, pour être sauvé, doit se libérer de l'*alogia*[68] et le Sauveur ne saurait le délivrer *alogôs*[69], il doit rejeter « la pâture *alogos* que lui propose la sagesse de ce monde », parce que l'unique pâture *logikè*, c'est le mystère de l'âme[70]. « Ceux, tant qu'ils sont, qui accomplissent les œuvres pour la seule considération qu'elles sont honnêtes... pèchent... C'est pitié qu'ils ne se soient pas réconciliés avec Dieu... faute d'avoir accompli κατὰ λόγον les œuvres de la réconciliation »[71].

Finalement, deux ou trois chefs d'accusation seulement ne se retrouvent pas dans les Discours, du moins à première vue.

1° En guise d'introduction aux thèses condamnées, le document nous dit que Chrysomallos a accumulé invectives contre l'ensemble des chrétiens, s'est appliqué à humilier et à dénigrer toute espèce d'autorité, en proférant cette énormité, que témoigner du respect à un supérieur (à un « archonte »), c'est s'incliner devant Satan[72]. L'auteur des Discours ne va peut-être pas aussi loin dans les termes, mais l'insolence reprochée à Chrysomallos est bien dans le ton de sa pensée. Pour lui, l'Église grouille de « chrétiens nominaux », d'acatéchètes, c'est-à-dire de sujets et de serviteurs de Satan[73] » ; des gueux aux souverains, la perdition est universelle[74] ; que d'évêques, de prêtres et de moines dont le baptême est caduc, et usurpée leur prétention à exercer un ministère avant d'avoir éprouvé la transformation[75]. L'esclavage et le salariat sont le signe de la puissance de Satan[76], etc.

2° Chrysomallos « dit encore que ses vrais chrétiens ne sont même pas soumis à la loi : une fois parvenus à la maturité selon le Christ [cf. *Eph.* 6, 13], ils ne peuvent plus être sous la loi [cf. *Rom.* 6, 14 et *Gal.* 5, 18], mais ils peuvent accomplir naturellement les prescriptions de la loi [cf. *Rom.* 2,

66. Discours IV, col. 339 D. Notre traduction n'a retenu que l'idée.
67. Discours XII, col. 370 B. « Pour Dieu », cf. proposition VIII ci-dessus.
68. Discours XIII, col. 378 A.
69. Discours XIII, col. 375. D. Autre emploi avec « pécher » : sine ratione peccare, Discours I, col. 326 C.
70. Discours X,, col. 364 D ; cf. Discours VI, col. 347 D - 348 A.
71. Discours XIII, col. 375 C.
72. RP, p. 78, 9-13 : Mansi, col. 553 E.
73. Cf. Discours IV, col. 337 C ; X, 363 A ; XVII, 392 C, etc. On pourrait citer vingt autres exemples au moins.
74. Discours XI, col. 368 B.
75. Discours I, col. 326 D, 327 A, et II, col. 329 D, 330 A (K. Holl, p. 58).
76. Discours X, col. 362 D - 363 A.

14] »[77]. Cette thèse ne se rencontre pas sous cette forme dans les Discours, et elle est même si gauchement conçue qu'on se demande si elle en traduit l'esprit. L'idée que la loi, dans sa connotation de contrainte, perd toute signification pour le saint est une banalité de la littérature spirituelle[78]. La pointe de l'accusation devrait donc viser les derniers mots de la thèse. En ce cas, si le mot « naturellement » n'apparaît pas dans les Discours, il n'y jurerait pas. Pour l'auteur, en effet, le baptisé digne de ce nom accomplit la loi avec une absolue spontanéité, c'est même à quoi on peut le reconnaître. Dépouillé de son penchant au mal, il fait la volonté de Dieu en parfait synchronisme avec la grâce et dans une parfaite docilité à sa pulsion[79]. Bref, nous aurions simplement affaire à un raccourci équivoque de la doctrine des Discours.

3° La proposition XII est autrement gênante : « Tout chrétien a deux âmes, l'une incapable de pécher, l'autre pécheresse ; aussi longtemps qu'il n'a qu'une seule âme, il n'est pas encore chrétien » [80]. L'auteur des Discours est si étranger à cette idée qu'il dit même le contraire : il professe la simplicité de l'âme, l'identité de l'âme intellective et de l'âme raisonnable, etc.[81]. Il lui arrive bien d'écrire que « l'esprit anime l'âme comme l'âme anime le corps »[82] ou : « pour qu'en croyant... ils reçoivent l'Esprit Saint dans leur âme comme une sorte d'âme »[83]. Mais il faut bien de la malveillance pour déduire de telles expressions la thèse qu'on a dite. Ce qui est sûr, c'est que celle-ci appartient bien au pseudo-Macaire[84], et que depuis longtemps les hérésiologues la tenaient pour authentiquement messalienne[85]. Pour une fois, Chrysomallos serait pris en flagrant délit de messalianisme? L'accusation nous laisse perplexe, venant de juges *relativement* objectifs. On imagine cependant mal que Chrysomallos ait commis la maladresse de reprendre

77. RP, p. 79, 6-9 : Mansi, col. 556 D. Ἔτι δὲ καὶ τὸ λέγειν τοὺς ἀληθεῖς παρ' ἐκείνῳ χριστιανοὺς μηδὲ νόμῳ ὑποκεῖσθαι, ὡς μετὰ τὸ φθάσαι εἰς τὸ μέτρον τῆς κατὰ Χριστὸν ἡλικίας μηκέτι δύνασθαι εἶναι ὑπὸ νόμον, ἀλλ' ὡς δυνατὸν ποιεῖν τὰ τοῦ νόμου φύσει. A noter que RP lisent φησὶ au lieu de φύσει. Traduction d'Allatius, *op. cit.* (n. 4), p. 651 : « Veros apud illum christianos non subjici legi, quemadmodum, postquam pervenerunt ad mensuram aetatis Christi, non amplius posse esse sub lege, sed pro viribus, quae legis sunt facienda. »

78. Par exemple, Syméon le N. Théologien, catéchèse XXVIII, p. 134 (éd. B. Krivochéine, III) = Discours XX : *PG*, col. 406 AB.

79. Ces aspects ont été plusieurs fois évoqués plus haut. On les retrouve à chaque page ou presque dans les Discours.

80. RP, p. 80, 4-7 et 27-29 : Mansi, col. 557 A et C.

81. Discours IV, col. 337 BC, et Discours X, col. 361 AC.

82. Discours I, col. 324 B.

83. Discours XV, col. 387 D.

84. Cité par H. Dörries, *Symeon von Mesopotamien*, Leipzig, 1941, p. 430 ; cf. *Die 50. geistlichen Homilien des Makarios*, éd. Dörries-Klostermann-Kröger, Berlin, 1964, p. 8 (hom. I, 6).

85. Jean Damascène, *De haeresibus*, in *PG*, 94, col. 632 B. Cette thèse fut également imputée à Photius par des moines malveillants : à ce sujet, J. Gouillard, Le Photius du pseudo-Syméon Magistros, *Revue des Ét. Sud-Est Europ.*, 9, 1971, p. 402.

littéralement une thèse notoirement hérétique. Aussi, non sans hésitation, inclinons-nous à penser que c'est le synode qui s'est cru fondé à tirer ce corollaire des positions censées messaliennes de Chrysomallos.

Conclusions provisoires et perspectives

D'après Mgr B. Krivochéine, l'élément original des Discours, évalué à 40 %, dériverait de Nicétas Stéthatos. Ce dernier soit l'aurait « trouvé dans les brouillons de Syméon » soit l'aurait « écrit lui-même »[86]. Les sondages, très sommaires, qu'on vient de pratiquer dans les Discours ont fait surgir un tiers inattendu, sinon indésirable, Constantin Chrysomallos.

La tentation est forte, dès lors, de lui attribuer en bloc la paternité des Discours originaux : on se gardera d'y céder. Tout d'abord, les pièces à conviction produites devant le tribunal, même si elles se retrouvent le plus souvent dans les Discours, n'en viennent pas directement, on a même vu qu'une ou deux font difficulté. D'autre part, les exemplaires saisis par le patriarche étaient constitués de « chapitres », division qui n'est pas sensible dans les Discours. A la rigueur, le factum sur l'humilité du *Parisinus graecus* 2087 pourrait nous donner une idée des dimensions et de la forme d'un de ces chapitres ; en même temps que des éventuelles altérations subies par eux à l'occasion de leur passage dans les Discours (voir la phrase du factum qui manque dans le passage correspondant du Discours VI). Mais il faudrait plus d'un échantillon de ce genre pour donner consistance à pareille supposition.

Dans l'état embryonnaire de la recherche, voici comment nous imaginerions l'origine de la collection. Il s'agit d'une compilation postérieure au procès. Pour sauver l'héritage spirituel de leur maître, des disciples élaborent un recueil disparate de ses enseignements, qu'ils entremêlent d'écrits authentiques du Nouveau Théologien afin de tromper la vigilance de la hiérarchie. L'artisan de cette fraude? Peut-être ce Pamphilos dont l'attachement au maître et les moyens employés pour sauver sa mémoire nous sont bien connus.

De toute façon, cette manipulation importe au plus haut point pour qui entreprend de débrouiller la tradition manuscrite de l'œuvre de Syméon. On a parfois daté le plus ancien manuscrit des Discours, le *Coislinianus* 292, du XIe-XIIe siècle[87]. Cette chronologie n'est plus acceptable. La date proposée par J. Irigoin sur la foi d'un examen paléographique rigoureux[88], à savoir la seconde moitié du XIIe siècle, est plus vraisemblable,

86. B. Krivochéine, éd. citée (n. 22 ci-dessus) des *Catéchèses* de Syméon, I, p. 173.
87. *Ibid.*, p. 78 et n. 2.
88. Communication orale de M. J. Irigoin. Karl Holl, *op. cit.*, p. 31, datait le manuscrit du XIVe siècle ; il est suivi par J. Darrouzès, cité par Krivochéine, *op. cit.*, I, p. 78, n. 2.

et elle confirmerait notre hypothèse quant à l'origine du recueil. En outre, comment désormais ne pas s'interroger sur l'authenticité d'autres écrits attribués à Syméon?

Pour ce qui est de la pensée de Chrysomallos, il ne faut pas se dissimuler que presque tout reste à faire. Hasardons toutefois quelques remarques. 1° Les thèses, un peu désordonnées, que nous lisons dans le procès-verbal ne s'organisent dans une construction acceptable que si on les lit à la lumière des Discours. Ceux-ci, même en faisant la part de quelque Pamphilos, nous en livrent donc le contexte naturel. 2° Les propositions escamotent ou mutilent certainement la pensée de l'« hérétique ». Elles passent sous silence le contenu fort riche de la « catéchèse » initiatrice, si l'on en juge d'après les Discours. Cette catéchèse, aussi peu ésotérique que possible, consiste dans une éducation organisée du connaître et du vouloir ; elle doit conduire le sujet à une connaissance complémentaire de lui-même et du « grand mystère chrétien » et, finalement, le mettre dans cet état de disponibilité totale qu'est la foi. La mention fugitive du salut par la foi (proposition V) reflète mal une doctrine fort vigoureuse de la justification, radicalement gratuite, par la foi, qui mériterait, à elle seule, une étude. 3° Enfin, si l'« édition » posthume des Discours ne gaze pas la pensée de Chrysomallos, c'est abusivement qu'on parle, à son propos, de bogomilisme. Son idéologie, qu'il s'agisse de la Trinité, de la création et de l'excellence de la nature humaine, du Christ, de l'eucharistie, etc. n'a rien que d'orthodoxe[89]. Messalianisme alors? La mystique de la « sensation intelligible », de la poursuite du baptême de l'Esprit, n'est pas, que l'on sache, le monopole des « messaliens ». Sinon, que dire de Syméon le Nouveau Théologien? La place faite à Satan est assurément inquiétante. Mais franchit-elle les limites permises d'un diabolisme familier à une grande famille spirituelle, et sous quelle influence? Cela reste à trancher.

Que cela dérange ou non des habitudes et des convenances théologiques, il faudra bien tirer au clair, enfin, si après tout Chrysomallos ne se range pas dans la lignée du Nouveau Théologien. Ses disciples, dans notre hypothèse, en doutaient si peu qu'ils ont imaginé, avec succès, de couvrir son œuvre de l'autorité de Syméon. Et ils ont fait école, puisque Karl Holl (et bien sûr, dans son sillage, plusieurs autres, dont l'auteur de cet article)[90] a tiré des Discours « originaux » quantité de touches qui nuancent son portrait spirituel du Nouveau Théologien.

89. Discours III, col. 331-332 : Trinité ; Discours I, col. 323 AB et X, col. 363 C : excellence de la nature humaine ; discours III, col. 332 BC et XV, col. 378 C : incarnation ; discours V, col. 343 A-345 A : eucharistie ; discours I, col. 327 A : excellence du baptême des enfants, etc.

90. J. Gouillard, art. Syméon le Nouveau Théologien, *Dict. de Théol. Cathol.*, 14, 2, 1941, col. 2947-2957.

Syméon, en ce cas, l'avait échappé belle, et il devait bien son patronage posthume à un disciple malheureux. Ce n'est pas la seule morale de cette piquante aventure. Une fois de plus, la hiérarchie était défiée, sans parade possible, par le mysticisme monastique. Évagre sous le nom de Nil, Syméon le Messalien sous le nom de Macaire, Chrysomallos sous le nom de Syméon : qu'y avait-il de changé?

Jean GOUILLARD.

LA PRISE DE SKOPJE PAR LES SERBES : DATE ET SIGNIFICATION

On date d'habitude de 1282 la prise, par les Serbes, d'une grande partie de la Macédoine du Nord, dans le cadre de l'offensive contre l'État byzantin inspirée par Charles d'Anjou[1]. Celui-ci préparait pour cette même année l'assaut définitif qui lui permettrait de restaurer l'empire latin de Constantinople. De son côté, Michel VIII Paléologue, restaurateur de l'empire byzantin, avait tissé dans toute la chrétienté un réseau très serré de rapports politiques, qui devait l'aider à réduire à néant les projets de son rival, en mars 1282.

Dans cette atmosphère d'intrigues, le deuxième fils d'Étienne Uroš Ier prit le pouvoir en Serbie, évinçant du trône, dans des conditions obscures, son frère aîné Étienne Dragutin[2]. Étienne Uroš II Milutin, une fois au pouvoir, aurait, dit-on, maintenu l'alliance avec l'Angevin nouée par ses prédécesseurs, et aurait occupé la région de Skopje, profitant de l'action menée simultanément par Jean de Thessalie contre le basileus unioniste, Michel VIII ; avant la fin de 1283, il se serait emparé de tout le territoire au nord d'Ohrid, Prilep et Strumica[3]. L'examen des rapports byzantino-serbes sous Milutin m'a conduit à reprendre cette question : je trouve difficile d'admettre que Milutin, qui prit le pouvoir au début de 1282 par un coup de force, ait pu, avant mars 1282, participer d'une façon quasi foudroyante aux projets de Charles d'Anjou, tout en consolidant dans son pays sa position, nécessairement délicate[4]. De plus, une série d'indices relevés dans les principales sources, Georges Pachymère et Nicéphore Grégoras, invitent à proposer une autre date pour l'épisode de la prise de Skopje.

1. K. Jireček, *Geschichte der Serben*, Gotha, 1911, I, p. 334 ; G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates*[3], Munich, 1963, p. 383.
2. Cf. M. Dinić, Odnos izmedju kraljeva Milutina i Dragutina, *ZRVI*, 3, 1955, p. 49-82.
3. K. Jireček, *op. cit.*, I, p. 334 ; G. Ostrogorsky, *op. cit.*, p. 383.
4. Cf. M. Dinić, *art. cit.*, p. 49-56.

Deux sources, Jean Cantacuzène et l'archevêque de Serbie Daniel II, disent que les Byzantins perdirent Skopje sous le règne de Michel VIII. Cantacuzène écrit notamment, dans sa relation des événements des années cinquante du XIVe siècle, que Skopje « passe pour être la capitale d'Étienne Dušan, ayant été soustraite à l'État romain depuis l'époque de l'empereur Michel, le premier des Paléologues »[5]. Pour un homme d'État comme Cantacuzène, l'expression « passe pour être la capitale » est, à mon avis, bizarre, d'autant que celui-ci connaissait bien la région. Il me semble que le doute est mis, non sur le fait que Skopje soit la capitale de l'État serbe, chose connue depuis longtemps[6], mais sur la date de la prise de la ville. Cantacuzène écrit ailleurs que, si Skopje était autrefois byzantine, elle est occupée depuis longtemps par les Serbes[7]. Il me semble, en d'autres termes, que Cantacuzène hésite à se prononcer sur la date de la prise de Skopje.

L'archevêque Daniel, dont le récit est souvent délibérément confus, parce que partial en faveur de Milutin et de son successeur Étienne Uroš III Dečanski, dont il fut le biographe officiel, place cette opération au lendemain de l'avènement de Milutin, et raconte comment le roi et les puissants reçurent gloire et richesse de cette conquête[8]. A mon avis, il s'agissait pour lui de déguiser les circonstances de la prise du pouvoir par Milutin, et de justifier le changement survenu[9]. Un peu plus loin, Daniel ajoute que Milutin et Dragutin envahirent ensemble le territoire byzantin, jusqu'au mont Athos[10] : il ne s'agit que du raid fait par les Serbes en 1281 jusqu'à Serrès, et le but du passage est le même[11].

A défaut d'indications claires sur la conquête de la Macédoine du Nord, les sources byzantines qui relatent les événements de la fin du XIIIe siècle fournissent quelques indices dont le rapprochement est éclairant.

En novembre 1282, Michel VIII partit en campagne contre Jean Ange de Thessalie, mais mourut bientôt. Au lendemain de sa mort, son successeur Andronic II ordonna au grand connétable Michel Glavas Tarchaneiôtès et au despote Michel de reconduire dans le plus bref délai jusqu'au Danube les mercenaires tatars engagés par Michel VIII pour cette campagne et,

5. CANTACUZÈNE, Bonn, III, p. 133 : Σκοπιᾶς, ἣ δοκεῖ βασίλεια Κράλῃ εἶναι, ἀπὸ τοῦ βασιλέως τοῦ πρώτου τῶν Παλαιολόγων Μιχαὴλ τῆς Ῥωμαίων ἀρχῆς ἐκτετμημένη.

6. GRÉGORAS, Bonn, I, p. 380 ; R. GUILLAND, *Correspondance de Nicéphore Grégoras*, Paris, 1927, p. 43.

7. CANTACUZÈNE, Bonn, II, p. 259 : Σκοπιὰν πόλιν, καὶ αὐτὴν πάλαι μὲν Ῥωμαίων οὖσαν, ἔτεσιν δὲ πολλοῖς πρότερον ὑπὸ τῶν Τριβαλλῶν κατεχομένην. Le problème est de savoir où Cantacuzène s'est renseigné. S'il ne s'est pas trompé sur le nom de l'empereur, peut-être a-t-il obtenu des informations erronées en Serbie, dans l'entourage de Dušan (1342), ou auprès des notables grecs de Skopje avec lesquels il négocia en 1350 la reddition de la ville.

8. Cf. M. DINIĆ, *art. cit.*, p. 52.

9. DANILO, éd. Daničić, Zagreb, 1866, p. 108.

10. *Ibid.*, p. 113. — Cf. M. DINIĆ, Obast Kralja Dragutina posle Deževa, *Glas srpske Akademije Nauka*, 203, 1951, p. 68.

11. Cf. plus loin, p. 331

en guise de dédommagement, de les laisser attaquer les Serbes et faire du butin. Pachymère précise qu'il ne s'agissait pas d'une guerre déclarée[12], et Grégoras justifie cette action en écrivant que les Serbes razziaient fréquemment le territoire byzantin et qu'il fallait les intimider[13]. Nous savons par Pachymère que les Serbes, ayant à leur tête le transfuge byzantin Kotanitzès, avaient fait un raid jusqu'à Serrès en 1281, à l'issue duquel Kotanitzès fut fait prisonnier par les Byzantins[14]. Il me semble évident que la razzia des Tatars en Serbie n'a été qu'une riposte à l'opération serbe de l'année précédente.

Le malaise qui régnait à Constantinople après la mort de Michel VIII permit à Milutin non seulement de continuer les raids de son prédécesseur, mais de les intensifier. La situation dans les Balkans et en Hongrie[15] obligeait sans doute Milutin, soit à attaquer Byzance, soit à se rapprocher d'elle ; mais ce qui importe ici, c'est que les relations entre les deux pays furent modifiées lorsque, en 1283, Kotanitzès, accompagné de son gendre Tornikios, se réfugia auprès de Milutin, après qu'il se fut évadé du monastère d'Asie Mineure où il était enfermé[16]. Dès lors Milutin et les siens pouvaient songer à des opérations de plus grande envergure que le pillage habituel, et Kotanitzès devint le lieutenant, selon l'expression de Pachymère, de Milutin[17].

Malheureusement les sources ne donnent pas d'autres indications sur les étapes ultérieures des opérations, jusqu'en 1297, moment où la situation en Macédoine était déjà devenue très grave pour les Byzantins. Grégoras nous apprend que Milutin était alors très puissant, qu'il occupait des villes et pillait les campagnes[18]. En d'autres termes, en 1297 la conquête de la Macédoine du Nord par les Serbes est accomplie. D'après Pachymère, le roi serbe et Kotanitzès avaient auparavant dirigé des mouvements convergents vers le sud[19]. Le plan d'action des Serbes visait sans doute la

12. PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 12 : Ἐφ' ᾧπερ σφᾶς ὁρμῆσαι ἔξω που τῆς τῶν Ῥωμαίων εἰς Τριβαλλῶν, οὐ χρείᾳ τέως πολέμου, ἀλλὰ κέρδους τῶν κεκλημένων καὶ σκύλων καὶ λημμάτων ἕνεκα.

13. GRÉGORAS, Bonn, I, p. 159 : Τὴν ταχίστην ἐπὶ Τριβαλλοὺς ἀπαλλάττεσθαι παρεκελεύσατο, πολεμίους εἰς τὰ μάλιστα καὶ αὐτοὺς ὄντας καὶ συχνὰ τὴν Ῥωμαίων κακῶς διατιθεμένων γῆν, ἵν' ἐν ταὐτῷ τούς τε Τριβαλλοὺς ἀσθενεστέρους ἐργάσαιντο καὶ ἅμα αὐτοῖς πλείστην περιβαλλόμενοι λείαν ...ἀναχωροῖεν.

14. PACHYMÈRE, Bonn, I, p. 474. Voir l'écho de cet événement dans l'autobiographie de Michel VIII, éd. H. GRÉGOIRE, Imperatoris Michaelis Paleologi « De vita sua », *Byz.*, 29-30, 1959-1960, p. 461.

15. Cf. M. DINIĆ, *art. cité*, note 2 ci-dessus, p. 56 et suiv. S. ĆIRKOVIĆ, *Istorija srednjovekovne bosanske države*, Belgrade, 1964, p. 70 et suiv.

16. PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 66-67 et p. 257.

17. *Ibid.*, p. 271 : ὁ ἐκείνου ὑποστράτηγος Κοτανίτζης.

18. GRÉGORAS, Bonn, I, p. 202 : Ἰσχυρὸς γὰρ ἦν (ὁ Κράλης) καὶ οὐ διέλιπε τὰ Ῥωμαίων ἀεὶ συγχέων πράγματα καὶ πόλεις καὶ χώρας τὰς μὲν αἱρῶν, τὰς δὲ ληϊζόμενος.

19. PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 271 : Ἔνθεν ὁ Κράλης Σερβίας, ἔνθεν δὲ ὁ ἐκείνου ὑποστράτηγος Κοτανίτζης καὶ ὁ Τορνίκιος ἠγγέλλοντο τὰ πρόσχωρα δρᾶν. Ce Tornikios reste inconnu ; cf. G. SCHMALZBAUER, Die Tornikioi in der Palaiologenzeit, *JÖB*, 18, 1969, p. 130-131.

ligne Strumica-Christoupolis, et éventuellement Thessalonique. On devine qu'utilisant comme point de départ la région de Skopje, et combinant avec souplesse et prudence la tactique traditionnelle et la technique de la guérilla[20], ils profitèrent des difficultés des Byzantins en Asie Mineure pour consolider leur domination dans les régions occupées et progresser en territoire byzantin.

Si, tant que les Serbes faisaient des incursions rapides sans jamais s'installer à demeure, les Byzantins pouvaient se contenter de représailles semblables, dorénavant il leur fallait défendre l'unité de leur territoire, que les Serbes menaçaient de couper en deux. Andronic II envoya des troupes et dépêcha des ambassades[21] ; mais il apparut aussitôt que les Serbes, qui avaient la supériorité militaire, n'étaient pas disposés à négocier. Acculé, Andronic nomma gouverneur de l'Occident le grand connétable Glavas Tarchaneiôtès, qui à son tour se trouva contraint d'assurer la défense de Thessalonique et des autres villes menacées[22]. A défaut d'autre initiative efficace, Glavas aurait conseillé à l'empereur, selon Pachymère, d'offrir à Milutin la main d'une Paléologue[23]. Les faits sont présentés autrement par Théodore Métochite : c'est un Serbe de haut rang, Georges, jadis captif à Constantinople, qui aurait eu cette idée. Cela montrerait que Milutin, qui avait l'habitude de marquer les étapes de sa politique par ses propres mariages et divorces, portait également intérêt à ce projet[24] : je pense même, à la suite de Grégoras, qu'il en était l'instigateur[25].

Quoi qu'il en soit, Andronic suivit le conseil de Glavas et chargea son meilleur diplomate, Théodore Métochite, de mener des négociations avec Milutin en vue d'un mariage avec Eudocie Paléologue, veuve de Jean de Trébizonde, décédé en 1297[26]. Ce n'est donc qu'en 1297 que les Byzantins et les Serbes décidèrent d'offrir ou de demander la main d'Eudocie, laquelle arriva à Constantinople en 1298. Le projet échoua du fait d'Eudocie, et Métochite proposa alors à Milutin la petite Simonide Paléologue[27].

20. PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 257 : Δηΐστορος τρόπον καταθέων (ὁ Κοτανίτζης) τὰ πρόσχωρα ἐληΐζετο ; cf. aussi p. 271 ; MÉTOCHITE, *Presbeutikos*, éd. Sathas, *Mésaiônikè Bibliothèkè*, I, Venise, 1872, p. 166.

21. PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 271 : Διὰ ταῦτα καὶ ὁ βασιλεὺς πολὺς ἦν καὶ ἅπας ἐγίγνετο τὸν βάρβαρον ὑπερχόμενος νῦν μὲν πρεσβείαις νῦν δὲ καὶ πολεμικαῖς ὑπεξελεύσεσιν.

22. *Ibid.*, p. 271-272.

23. *Ibid.*, p. 272-276. Cf. M. LASKARIS, *Vizantiske princeze u srednjevekovnoj Srbiji*, Belgrade, 1926, p. 52 et suiv.

24. MÉTOCHITE, *op. cit.*, p. 176 : Γεώργιος .. καὶ τὰς παρούσας καταλλαγὰς καὶ συμβάσεις ἐπὶ τῷ κήδει πρῶτος αὐτόθι προδείξας καὶ ἐνηργμένος, καὶ καθυπουργήσας ἐς τὰ μάλιστα.

25. Cf. PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 273 ; GRÉGORAS, Bonn, I, p. 203. Cf. M. DINIĆ, Comes Constantinus, *ZRVI*, 7, 1961, p. 1-5.

26. MÉTOCHITE, *op. cit.*, p. 154 ; PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 273-275 ; GRÉGORAS, Bonn, I, p. 202-205. La mort de Jean de Trébizonde et le voyage d'Eudocie à Constantinople : voir PANARÉTOS, *Chronikon*, éd. LAMBROS, *Néos Hellènomnèmon*, Athènes, 1907, p. 268-269.

27. PACHYMÈRE, Bonn, II, p. 275 et suiv. ; GRÉGORAS, Bonn, I, p. 203-204. Cf. M. LASKARIS, *op. cit.*, p. 60 et suiv.

Mais depuis quand Andronic essayait-il d'opposer une résistance aux opérations de Milutin et de Kotanitzès? Depuis quand Glavas était-il à Thessalonique? A mon avis, les étapes de la progression des Serbes vers le sud peuvent être résumées ainsi :

— Avènement de Milutin (1282).

— Entrée de Kotanitzès au service de Milutin (1283) ; raids en Macédoine.

— Occupation de la Macédoine du Nord (prise de Skopje).

— Les Serbes menacent la ligne Strumica-Serrès-Christoupolis, et Thessalonique.

— Andronic II envoie des ambassades et des troupes contre les Serbes ; échec.

— Andronic nomme Glavas gouverneur de l'Occident ; celui-ci livre combat aux Serbes, sans résultat.

— Mort de Jean de Trébizonde (1297), projet de mariage entre Milutin et Eudocie ; ambassades de Métochite.

— Traité de paix (1299), mariage avec Simonide.

Entre les opérations défensives de Glavas et la première ambassade de Métochite auprès de Milutin, l'espace de temps doit être court : il était urgent pour Byzance d'arrêter la progression serbe ; d'autre part Glavas, qui était un excellent général, a pu rapidement constater son impuissance devant la supériorité numérique ou tactique des Serbes, et il est possible que ce soit lui qui ait servi d'intermédiaire entre Georges, le puissant commandant en second des troupes serbes et intime de Milutin[28], et Andronic II. Cette hypothèse concilierait la tradition rapportée par Pachymère et celle dont Métochite et Grégoras se font l'écho, en ce qui concerne l'initiative du mariage.

D'autre part, si la prise de la région de Skopje est bien l'événement qui déséquilibra gravement les rapports de force entre les deux États, provoquant une panique à Constantinople, l'espace de temps entre les premières tentatives byzantines — soit attaquer les Serbes, soit négocier avec eux — et la nomination de Glavas comme gouverneur de la Macédoine doit être également court.

La succession des événements ayant donc dû être rapide, je pense qu'on doit renoncer à la date traditionnelle pour la prise de Skopje (1282), et je propose de la placer dans les années quatre-vingt-dix du XIIIe siècle, avant 1297[29].

28. MÉTOCHITE, p. 176 :Ἡγεμὼν ἐν τοῖς τοῦ γένους στρατεύμασι δεύτερος

29. L'acte de Milutin en faveur de Saint-Georges-Gorgos à Skopje, de 1299-1300, éd. M. GRUJIĆ, Tri hilandarske povelje, *Zbornik za istor. južne Srbije i susednih oblasti*, 1, 1936, p. 6, nous apprend qu'Andronic II était parmi les bienfaiteurs de ce monastère ; Andronic coempereur depuis 1272 n'aurait pu, lui seul, octroyer

Après les pénibles négociations relatives au mariage de Milutin avec Simonide, dues aux hésitations de Milutin[30], les deux souverains conclurent un traité de paix, qui fut dans l'ensemble respecté jusqu'à la mort du roi serbe en 1321[31]. Il est intéressant de noter que le sort des πολίσματα καὶ χῶροι[32] conquis par les Serbes, parmi lesquels Skopje ne semble jouir encore d'aucune prééminence, n'a pas suscité de controverses entre les Serbes et l'ambassadeur byzantin. En revanche, les clauses les plus délicates à négocier furent celles qui devaient garantir l'avenir de l'alliance byzantino-serbe[33]. En effet, Andronic et Milutin s'attachèrent à consolider le *statu quo*, afin que le premier puisse se consacrer au problème turc, et le second à la lutte contre son frère[34].

Le silence des sources byzantines sur l'occupation par les Serbes de la Macédoine du nord, à la fin du XIIIe siècle, n'est pas, à mon avis, le fait du hasard : la région n'avait sans doute que peu d'importance à cette époque aux yeux des Byzantins, qui devaient faire face à des dangers plus pressants. C'est ce que suggère la facilité avec laquelle ils l'abandonnèrent pour conclure la paix avec les Serbes. En revanche, pour les Serbes, l'occupation de cette région était l'étape nécessaire d'une politique d'intervention dans le monde byzantin.

Pour ce qui est de Skopje, il apparaît que son importance est liée à sa fonction de capitale d'un empire, fonction qu'elle remplit par la suite sous Étienne Dušan ; au XIIIe siècle, elle ne se distingue en rien des autres πολίσματα macédoniens[35].

Léonidas MAVROMATIS.

des biens importants : Michel VIII avait défini strictement les prérogatives de son fils. Or, comme Michel VIII ne figure pas dans la liste des donateurs de Saint-Georges, je pense qu'il faut exclure que la donation d'Andronic soit antérieure à son avènement. Si Skopje était serbe depuis 1282, pourquoi Andronic ferait-il une donation à Saint-Georges ? Par la datation de la prise de Skopje dans les années quatre-vingt-dix du XIIIe siècle, cet acte trouve ainsi son contexte historique.

30. MÉTOCHITE, p. 175 et suiv. ; M. LASKARIS, *op. cit.*, p. 60 et suiv. Cf. G. OSTROGORSKY, Étienne Dušan et la noblesse serbe dans la lutte contre Byzance, *Byz.*, 22, 1952, p. 153.

31. Cf. M. LASKARIS, *op. cit.*, p. 77 et suiv. ; Hélène BIBIKOU-KONSTANTINIDI, Yolande de Montferrat, impératrice de Byzance, *L'Hellénisme contemporain*, 2e sér., 4, 1950, p. 433 ; M. DINIĆ, *art. cit.*, n. 2, *supra*, p. 62-64, 68-71, 75 et suiv.

32. MÉTOCHITE, *op. cit.*, p. 171 et 183 ; St. NOVAKOVIĆ, *Zakonski spomenici srpske države srednjega veka*, Belgrade, 1912, p. 477 et *Actes de Chilandar*. 2e partie : Actes slaves publiés par B. Korablev, *Viz. Vrem.*, 19, 1912, p. 416 (acte de Milutin pour le monastère de Chilandar).

33. MÉTOCHITE, p. 176-183.

34. M. DINIĆ, *art. cit.*, p. 56 et suiv.

35. Ou bien πολίχνια, MÉTOCHITE, p. 170 ; GRÉGORAS, Bonn, I, p. 580 ; du même, *Correspondance*, p. 43. Cf. M. LASKARIS, *op. cit.*, p. 62, n. 1. C'est au XIVe siècle que Daniel (DANILO, p. 108) peut qualifier Skopje de « slavni », c'est-à-dire ville « glorieuse », en parlant de la prise de la ville par les Serbes.

NOTES SUR UN PRAKTIKON DE PRONOIAIRE (JUIN 1323)

Les archives monastiques n'ont pas le monopole des documents byzantins inédits en original. Il arrive qu'on en rencontre à des endroits inattendus. La récente découverte de M. P. Schreiner en est un exemple : il vient de publier[1] deux praktika byzantins du XIVe siècle, qu'il a dénichés dans la Bibliothèque universitaire de Cambridge ; ces deux originaux, écrits sur parchemin, ont fini comme feuillets de garde d'un manuscrit grec, le *cod. Add.* 2603 (XIIIe ou XIVe s.), folios 1 et 458-459.

Avant d'aboutir à Cambridge, ce manuscrit avait, pendant quelque temps, appartenu au monastère athonite de Dionysiou. Il s'y trouvait en 1739, probablement déjà avec les mêmes feuillets de garde[2], mais on ne peut pas dire où ni quand cette manipulation a eu lieu. Ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que les deux praktika concernent des biens situés dans des régions où Dionysiou ne semble avoir jamais eu de propriétés,

1. P. SCHREINER, Zwei unedierte Praktika aus der zweiten Hälfte des 14. Jahrhunderts, *JÖB*, 19, 1970, p. 33-49 (avec une pl. de fac-similé). — Abréviations utilisées au cours de cette étude : *Chilandar:* Actes de Chilandar, edd. L. Petit, B. Korablev, *Viz. Vrem.*, 17, 1911, Priloženie I ; *Dionysiou: Actes de Dionysiou*, ed. N. Oikonomidès, Paris, 1968 ; DÖLGER, *Praktika* : Fr. DÖLGER, Sechs byzantinische Praktika des 14 Jh. für das Athoskloster Iberon, *Abhandl. d. Bayer. Akad. d. Wiss.*, Philos.-hist. Kl., N.F., Heft 28, 1949 ; *Esphigménou* : Actes d'Esphigménou, edd. L. Petit, W. Regel, *Viz. Vrem.*, 12, 1906, Priloženie I ; *Kutlumus: Actes de Kutlumus*, ed. P. Lemerle, Paris, 1945 ; LEMERLE, *Karakala* : P. LEMERLE, Un praktikon inédit des archives de Karakala (janvier 1342) et la situation en Macédoine orientale au moment de l'usurpation de Cantacuzène, Χαριστήριον εἰς A. K. Ὀρλάνδον I, Athènes, 1964, p. 278-298 ; OSTROGORSKIJ, *Féodalité* : G. OSTROGORSKIJ, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine*, Bruxelles, 1954 ; *Pantocrator* : Actes du Pantocrator, ed. L. Petit, *Viz. Vrem.*, 10, 1903, Priloženie II ; *Schatzkammern* : Fr. DÖLGER, *Aus den Schatzkammern des heiligen Berges*, München, 1948 ; *Xénophon*, Actes de Xénophon, ed. L. Petit, *Viz. Vrem.*, 10, 1903, Priloženie I ; *Xéropotamou: Actes de Xéropotamou*, éd. J. Bompaire, Paris, 1964 ; *Zographou:* Actes de Zographou, edd. W. Regel, E. Kurtz, B. Korablev, *Viz. Vrem.*, 13, 1907, Priloženie I.

2. Notices aux folios 2r (corps du manuscrit) et 459v (feuillet de garde ; avec la date 1739), reproduites par Schreiner, p. 33, 36.

du moins si l'on en juge d'après les archives conservées de ce monastère[3].

Le premier praktikon, très endommagé (f. 1v ; p. 34-35 de l'édition) comporte essentiellement deux *périorismoi* de terres situées : *a)* près du fleuve Vardar-Axios, et *b)* à Kalamaria, dans la région de Genna. Ce document, d'un intérêt limité, ne nous occupera plus dans ce qui suit.

Le deuxième praktikon (f. 458v-459r ; p. 37-39 de l'édition) est de loin le plus important. Il est relativement bien conservé : seules les lignes 16-19 sont considérablement endommagées à cause de la reliure ; il y a aussi de nombreuses taches d'humidité. Les notes qui suivent concernent uniquement les problèmes que pose ce document et que P. Schreiner a le mérite d'avoir soulevés grâce à l'édition diplomatique qu'il en a donnée et qu'il a fait accompagner d'une planche reproduisant l'original et d'un commentaire détaillé et utile[4].

A. — La date du document.

Le praktikon est, comme d'habitude, daté seulement du mois et de l'indiction : juin, ind. 6. L'éditeur (p. 36-37) le considère comme postérieur à 1357 : il pense que les « maisons du Pantokratôr », mentionnées aux ll. 25-26, sont des propriétés du monastère athonite de ce nom, fondé effectivement peu avant 1357 ; compte tenu de l'indiction, il retient comme possibles les dates 1368, 1383 et 1413, dont la première lui semble la plus probable.

Cependant, ce *terminus post quem* de 1357 est pour le moins discutable ; car rien, dans le texte, n'indique qu'il s'agit là du monastère athonite, qui, par ailleurs, ne semble pas avoir eu de propriétés dans le katépanikion de Rentina pendant l'époque byzantine (cf. *Pantocrator*, index). Il se pourrait donc que les maisons en question appartiennent à un autre établissement religieux, placé sous le vocable du Christ, peut-être même au fameux monastère constantinopolitain du Pantokratôr, qui avait des propriétés un peu partout dans l'empire,y compris la Macédoine[5]. Nous verrons que notre praktikon est antérieur à la fondation du Pantokratôr athonite.

3. Cf. *Dionysiou* ; P. Nikolopoulos, N. Oikonomidès, Ἱερὰ Μονὴ Διονυσίου. Κατάλογος τοῦ Ἀρχείου (documents grecs des années 1056-1695), Σύμμεικτα du Centre de Recherches byzantines d'Athènes, 1, 1966, p. 257-327.

4. Malgré les taches d'humidité qui rendent la lecture de la planche difficile, et par endroits impossible, on peut proposer certaines améliorations du texte édité. Par exemple, l. 7 et *passim* lire (νόμισμ)α, (νομίσματ)α, -ος, etc., au lieu de (ὑπέρ)π(υ)ρ(ον) ; seule exception, l. 21, où le document porte effectivement (ὑπέρ)π(υ)ρ(α). — L. 8, lire ὑποτ(ε)λ(ὲς) au lieu de ὑπό(πο)τ(ον), cf. l. 14. — L. 11, restituer ἀπιδ(έαν) plutôt que ἀπίδ(ιον). — L. 23, lire τεσσαράκ(ον)τα au lieu de τέσσαρα. — L. 24, lire et ponctuer comme suit, ὠφελ(είας) τοῦ ἐμψύχου, χοιροδεκατί(ας), etc., cf. ci-dessous, n. 17. — L. 25, lire τῆς Περιβλέπτου au lieu de τοῦ Περιβλέπτου. — L. 35, le monocondyle doit être lu ὁ Φαρισαῖος (cf. ci-dessous).

5. R. Janin, *La géographie ecclésiastique de l'empire byzantin*, I, 3. *Les églises et les monastères*[2], Paris, 1969, p. 520. Cf. *Kutlumus*, n° 8, l. 8, 30, 32 (1313), et n° 18, l. 40 (1338) : région de Serrès ; S. Eustratiadès, Ἱστορικὰ Μνημεῖα τοῦ Ἄθω dans Ἑλληνικά, 2, 1929, p. 335 (1329) : région de Thessalonique.

Le principal élément de datation est la signature du recenseur, qui n'est pas claire sur la photographie de l'original. L'éditeur en a déchiffré la plus grande partie (l. 34-35 : ὁ δοῦλος, etc., ἀπογραφεὺς τοῦ θέματος Θεσσαλονίκης Γ̣ε̣ώ̣ρ̣γ̣ι̣ο̣ς...), sauf le monocondyle final qui comporte le nom de famille et qui est le seul élément de la signature lisible sur la planche. J'y lis ὁ Φαρισαῖος, le nom du recenseur bien connu autour de 1320, qui s'appelait effectivement Georges. On peut comparer les monocondyles du même fonctionnaire reproduits dans *Schatzkammern*, planches 60 et surtout 71 (de septembre 1320). A la suite de cette lecture, le praktikon peut être daté avec certitude de juin 1323 (6e indiction).

Cette datation est appuyée par d'autres indices. 1° La carrière de Pharisaios : avec Constantin Pergamènos, ils forment un collège d'apographeis bien attesté dans la région de Thessalonique autour de 1320 ; Pergamènos étant mort avant février 1322, Pharisaios continue seul le recensement et émet certains praktika dont le dernier connu date de mai 1325 ; il est mort avant septembre 1334 (cf. la notice de J. Bompaire, *Xéropotamou*, p. 169). Au cours de cette carrière publique, la 6e indiction correspond seulement à l'année 1322-1323. 2° Pendant cette même sixième indiction, en décembre 1322, Georges Pharisaios seul a émis un *sigilliôdès gramma* concernant les biens du monastère de Zographou situés à Hermyleia (*Zographou*, n° 21). Dans ce document, la formule d'introduction[6] est semblable à celle du praktikon que nous étudions : Pharisaios y déclare avoir été chargé du recensement « des environs » de Thessalonique (εἰς τὴν ἐκτὸς χώραν). L'emploi de cette formule inusitée invite à placer les deux documents dans la même année byzantine correspondant à la 6e indiction : entre le 1er septembre 1322 et le 31 août 1323. 3° La même formule apparaît aussi dans la signature d'un praktikon inédit de Lavra, émis par Georges Pharisaios en mai, indiction 7 (1324) : Ὁ δοῦλος τοῦ κρ. κ. ἁ. ἡ. αὐθ. κ. βασ. ἀπογραφεὺς τοῦ θέματος τῆς ἐκτὸς χώρας τῆς θεοσώστου πόλεως Θεσσαλονίκης Γεώργιος ὁ Φαρισαῖος (communication de M. P. Lemerle). On a donc l'impression que dans les années 1322-1324 il y a une certaine tendance à distinguer la ville de Thessalonique de la campagne environnante faisant

6. Dans la formule d'introduction, le recenseur donne des renseignements sur le mandat qui lui a été confié par l'empereur. Pour cette raison, les indications géographiques contenues dans les phrases introductives sont identiques dans les documents émis par le même recenseur au cours du même mandat : cf. par exemple *Zographou*, n° 15 ; *Xénophon*, n° 3 ; Dölger, *Praktika* A — *Chilandar*, n° 34 ; Dölger, *Praktika* K — *Xénophon*, n° 6 ; *Xéropotamou*, n° 18c — *Xénophon*, n° 10 et n° 11 ; G. Théocharidès, Μία δίκη καὶ μία διαθήκη βυζαντινή, Thessalonique, 1962, p. 30-36. — La formule d'introduction du praktikon que nous étudions se retrouve (avec indications géographiques différentes) dans au moins trois praktika inédits de Xénophon de l'année 1320-1321 ; elle permet de restituer les premières lignes de *Xéropotamou* 18c (*circa* 1320-1325) et de Dölger, *Praktika* P (de septembre 1320, et non de 1321, comme il est indiqué dans le titre du texte édité ; cf. *Schatzkammern*, n° 70/71, avec datation correcte ; dans le même document, l. 6, il faut sans doute restituer τὴν τοια[ύτην οἰκονομίαν] au lieu de τὴν τοια[ύτην σεβασμίαν μονὴν] proposé par l'éditeur).

partie du thème de Thessalonique. Cette particularité serait-elle due à la désorganisation de la région qui suivit la deuxième guerre civile entre les deux Andronic (terminée vers la fin juillet 1322) et aux séquelles de la révolte des habitants de la ville de Thessalonique en faveur d'Andronic III?[7]

B. — La nature du document.

Le document (πρακτικόν, l. 33) est la *paradosis* (cf. l. 5 : παραδίδωμι) d'une *oikonomia* de 80 nomismata située au village de Langavikeia, du katépanikion de Rentina. Le bénéficiaire est un certain Manuel Bérilas (Μπερίλας), qualifié de τὸν ἀπὸ τοῦ μεγάλου Θεσσαλονικαίου ἀλλαγίου (l. 4). *Méga allagion* est le contingent de cavalerie stationnant à Thessalonique (garde impériale?). L'éditeur (p. 39), suivant sur ce point Fr. Dölger (*Schatzkammern*, nº 50, l. 4, note), comprend que l'emploi de la préposition ἀπὸ dans cette phrase signifie qu'au moment de la rédaction de l'acte, Bérilas n'appartenait plus à ce contingent.

Il me semble cependant que cette interprétation doit être écartée : ἀπὸ+génitif pluriel d'un titre sans article désigne en effet un ex-fonctionnaire ou ex-dignitaire (par ex., ἀπὸ ἐπάρχων, ἀπὸ μαγίστρων, etc., expressions qui ont donné naissance à des composés déclinables, comme ἀποδρουγγάριος) ; mais cette signification de la phrase existe seulement lorsque le complément d'ἀπὸ est un titre sans article. Au contraire, lorsque le complément de cette préposition est le nom d'une institution ou d'un corps, ou un titre avec article, la phrase désigne le membre de l'institution ou corps, ou le porteur du titre. Par exemple, ἀπὸ τοῦ σεκρέτου = les membres du sekréton (*MM*, VI, p. 129, 142) ; ἀπὸ τῆς μονῆς (avec ou sans le nom du monastère) = les moines représentant leur monastère (*Dionysiou*, nº 9, l. 9 ; nº 32, l. 6, 7 ; nº 34, l. 19-22) ; ἀπὸ τῶν ἐλαιοπαρόχων = du nombre des élaioparochoi (*MM*, VI, p. 123). Ainsi, la phrase τὸν ἀπὸ τοῦ μεγάλου Θεσσαλονικαίου ἀλλαγίου me semble signifier que Manuel Bérilas était,en juin 1323, un cavalier en service effectif au grand *allagion* de Thessalonique[8].

7. Cf. Ursula Bosch, *Andronikos III. Palaiologos*, Amsterdam, 1965, p. 31 et suivantes.

8. Pour les mêmes raisons, Gazès ὁ ἀπὸ τοῦ μεγάλου Θεσσαλονικαίου ἀλλαγίου (*Zographou*, nº 10, l. 15, de 1286 ; cf. Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 139) et Stéphane Soumanès ἀπὸ τοῦ μεγάλου ἀλλαγίου τῶν Θεσσαλονικαίων στρατιωτῶν (*Zographou*, nº 25, l. 83-84, de 1327) doivent être considérés comme soldats en service au même contingent. Le texte invoqué par Dölger en faveur de son interprétation : οἱ παῖδες τοῦ ἀπὸ τοῦ Θεσσαλονικαίου μεγάλου ἀλλαγίου Ἀλεξάνδρου τοῦ Εὐριπιώτου ἐκείνου (*Chilandar*, nº 67, l. 1-2, de 1321), où Euripiôtès est mentionné comme étant déjà mort, ne contredit point l'interprétation proposée ci-dessus. L'auteur de l'acte mentionne le titre qu'Euripiôtès portait de son vivant. Exemples analogues : Dölger, *Praktika* K, l. 595 (τοὺς παῖδας τοῦ σεβαστοῦ τοῦ Δεβλιτζηνοῦ ἐκείνου) ; *Pantocrator*, nº 9, l. 102-103 (τοῦ μεγάλου στρατοπεδάρχου ἐκείνου κῦρ Ἀλεξίου) ; Schreiner, *loc. cit.*, p. 34, l. 6 (τοῦ πρωτοβεστιάρη ἐκείνου κυροῦ Ἀνδρονίκου τοῦ Παλαιολόγου). — En ce qui concerne les *allagia* en général et le grand *allagion* de Thessalonique en particulier, on consultera la bibliographie citée par Schreiner, p. 39, en y ajoutant : A. Pertusi, Il preteso

Cette constatation en amène une autre : le soldat Bérilas qui bénéficie d'une *oikonomia* est naturellement un pronoiaire. Ainsi la découverte de P. Schreiner acquiert une importance particulière : il s'agit d'un praktikon de pronoiaire en service. Il existe au moins deux autres documents inédits de la même nature conservés dans les archives du couvent athonite de Xénophon ; ils ont été délivrés en février 1321, à Michel Saventzès et à Nicolas Maroulès, eux aussi soldats du grand allagion de Thessalonique[9]. Dans le praktikon de Bérilas (ainsi que dans les deux inédits) on relève toutes les caractéristiques fondamentales de la pronoia, telles que Georges Ostrogorskij[10] les a dégagées : la terminologie ; le caractère militaire ; la donation calculée en nomismata (cf. l. 29 : c'est la *posotès*), et non point en terres ou autres biens ; la jouissance du revenu est assurée pour le bénéficiaire, en l'occurrence Bérilas, sans qu'il lui soit reconnu un droit quelconque de transmission par voie d'héritage ou autre (cf. Schreiner, p.42). Ce dernier point constitue la différence essentielle entre le praktikon que nous étudions et ceux, connus, de Michel Monomachos (1333)[11] et de Jean Margaritès (1342)[12] ; car ces deux documents ont été délivrés à des personnes jouissant de faveurs particulières afin de sanctionner une opération spéciale : la transformation de biens pronoiaires en propriétés héréditaires ; donc, ils ont été délivrés au moment où les biens énumérés dans chacun d'eux perdaient le caractère fondamentalement conditionnel du statut pronoiaire en devenant propriété du bénéficiaire, transmissible à son gré.

Le praktikon de Bérilas est donc le premier véritable praktikon de pronoiaire qui est publié. Il ne semble pas être le résultat d'une faveur

tema bizantino di « Ṭālājā » (o Ṭājālā o Ṭāfālā) e la regione suburbana di Costantinopoli, *BZ*, 49, 1956, p. 85-95 ; R. Guilland, Les commandants de la garde impériale sous les Paléologues, l'ἐπὶ τοῦ στρατοῦ et le juge de l'armée, *REB*, 18, 1960, p. 83-87, repris et complété dans *Recherches sur les institutions byzantines*, I, Berlin-Amsterdam, 1967, p. 524-526 et 529-530 ; V. Beševliev, *Spätgriechische und spätlateinische Inschriften aus Bulgarien*, Berlin 1964, nº 172. Denise Papachryssanthou me signale avec raison que dans *Schatzkammern*, nº 50, l. 4, il faut lire Σερριωτικοῦ (ἀλλαγίου) au lieu de Ἱερισσιωτικοῦ.

9. J'ai photographié ces deux documents lors d'une visite au monastère de Xénophon, en 1968. Le R. P. V. Laurent, qui prépare l'édition des Actes de ce monastère d'après les photographies prises par la mission Millet, m'a également communiqué ses dossiers (actes nº 17 et nº 18). Qu'il en soit ici remercié.

10. Ostrogorskij, *Féodalité* ; cf. aussi H. Glykatzi-Ahrweiler, La concession des droits incorporels. Donations conditionnelles, *Actes du XII*e *Congrès international des Études byzantines*, II, Beograd, 1964, p. 110-112, et en dernier lieu, G. Ostrogorskij, Die Pronoia unter den Komnenen, *ZRVI*, 12, 1970, p. 41-54.

11. *Zographou*, nº 29 ; cf. Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 112 et suiv., 347 et suiv. Un praktikon inédit, probablement comparable à celui de Monomachos, est conservé dans les archives de Zographou ; il concerne le pronoiaire Alexis Raoul (Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 112, n. 2).

12. Lemerle, *Karakala*. — Je crois pouvoir proposer une lecture du monocondyle de la signature (l. 49) : Michel Papylas ὁ ἔνοχος (= le « responsable », celui qui a l'*énochè* des biens concernés).

particulière ; on peut le considérer comme un document courant, un des milliers qui ont été délivrés aux pronoiaires byzantins du XIVe siècle[13]. Il a été émis à l'occasion d'un recensement général et concerne une *oikonomia* que Bérilas possédait, au moins en partie, avant le recensement (cf. l. 4-5, εὑρὼν... κατέχοντα ; l. 6, 22, 27 προκατεῖχεν). Sur ce point il diffère essentiellement de la formule du XIIIe siècle que j'ai naguère commentée et qui concerne une attribution première de parèques à un pronoiaire[14].

C. — *Quelques remarques sur le contenu du document.*

Comme G. Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 113, l'a déjà remarqué à propos du praktikon de Michel Monomachos, le praktikon d'un pronoiaire est, dans ses traits essentiels, tout à fait pareil à ceux des monastères ; ceci est normal, étant donné qu'il s'agit des mêmes formes d'exploitation. D'ailleurs, les termes *oikonomia*[15] ou *pronoia*[16] sont souvent utilisés à propos de biens ecclésiastiques ou monastiques, possessions qui sont de fait éternelles, puisque le bénéficiaire, une personne morale, est en réalité immortel. La question mériterait peut-être une étude approfondie qui dépasse le cadre du présent article.

Le commentaire qui accompagne l'édition du praktikon de Bérilas comporte les éclaircissements et les indications bibliographiques nécessaires pour la compréhension du document[17]. Dans ce qui suit, je vais examiner quelques points de détail qui me semblent présenter un certain intérêt.

13. Le montant du revenu annuel, 80 nomismata, ne présente rien d'exceptionnel, cf. ci-dessous, note 22, et *Les archives de Saint-Jean-Prodome sur le Mont Ménécée*, éd. A. Guillou, Paris, 1955, nº 16, l. 30 (*oikonomia* de 80 nomismata).

14. N. OIKONOMIDÈS, Contribution à l'étude de la pronoia au XIIIe siècle : une formule d'attribution de parèques à un pronoiaire, *REB*, 22, 1964, p. 158-175.

15. Par exemple, *Xéropotamou*, nº 10, l. 21, 60 (1275), nº 18a, l. 3 (vers 1300) ; *Zographou*, nº 15, l. 6 (1300), nº 17, l. 8 (1320) ; DÖLGER, *Praktika* A, l. 3 (1301), RK, l. 4 (1316), K, l. 5 (1317), RV, l. 2 (1341).

16. Par exemple, *Zographou*, nº 53, l. 3 (1294).

17. Quelques remarques mineures : p. 39, l. 4, lire προσγενεῖς (je doute qu'ils soient des δοῦλοι). — L. 24, ὑπὲρ ὠφελείας τοῦ ἐμψύχου (cf. ci-dessus, note 4) ; comme le signale Schreiner, p. 40, l'expression se retrouve dans *Esphigménou*, p. XV (vers 1320) ; on cherchera l'explication dans des tours comme ὑπὲρ τῆς ὠφελείας τοῦ τέλους τῶν ἀναγεγραμμένων παροίκων (DÖLGER, *Praktika* V, l. 49-50, cf. p. 31) ou ὑπὲρ ὠφελείας αὐτῶν (i.e. ὑπερπύρων, que le monastère perçoit sur les parèques : *Xéropotamou*, nº 10, l. 35-36). Donc, l'ἔμψυχον désignerait ici les parèques-contribuables. — P. 40, note à la ligne 15 du texte : *épiteleia* : ajouter la bibliographie récente : H. GLYKATZI (AHRWEILER), L'épitéleia dans le cartulaire de Lemviotissa, *Byz.*, 24, 1954, p. 71-93 ; et A propos de l'épitéleia, *Byz.*, 25-27, 1955-1957, p. 369-372 ; Fr. DÖLGER, *BZ*, 49, 1956, p. 501-502, et 51, 1958, p. 209. Les emplois du terme dans le praktikon de Bérilas me semblent appuyer l'interprétation de H. Glykatzi. — P. 41, note à la l. 25 du texte : la Péribleptos de Thessalonique est connue au moins depuis 1314, cf. *Chilandar*, nº 27, l. 2, 33.

I. Ἀντὶ οἰκουμένου.

Il faut souligner que tous les passages que je connais et dans lesquels l'expression ἀντὶ οἰκουμένου est utilisée, proviennent de praktika émis en faveur de pronoiaires ou en faveur de personnages qui reçoivent à titre héréditaire des biens ayant fait partie d'une pronoia. Ce sont les suivants :

1323. Praktikon de Bérilas, éd. Schreiner :

a) l. 22 : τὰ τῶν ἐξαλειμματικῶν ἀμπελίων, τοῦ ἀμπελοπάκτου καὶ τοῦ ἐννομίου νομίσματα πέντε, ἀντὶ οἰκουμένου νομίσματα τρία τρίτον.

b) l. 23-24 : γῆν ... μοδίων δισχιλίων μετὰ τῶν ἐκεῖσε καρυιῶν καὶ τῶν κηπωροτοπίων εἰς νομίσματα τεσσαράκοντα (cf. note 4), ἀντὶ οἰκουμένου νομίσματα εἴκοσι ἕξ[18].

1333. Praktikon de Monomachos, *Zographou*, n° 29 :

c) l. 77-83 : ἐδόθη αὐτῷ καὶ ἡ γῆ τοῦ Χάντακος... μοδίων οὖσα τετρακοσίων... καὶ ἡ τοῦ Νησίου, μοδίων οὖσα καὶ αὐτὴ ἑκατὸν πεντήκοντα, τῶν μὲν πεντήκοντα ὕπεργος, τῶν δὲ ἑκατὸν ἀνήροτος καὶ βαλτώδης, καὶ ...κηπωροτόπιον μοδίων εἴκοσι πέντε, τῶν γινομένων ὅλων ὡσεὶ μοδίων πεντακοσίων ἑβδομήκοντα πέντε, ἀντὶ οἰκουμένου εἰς ὑπέρπυρα ἑπτά[19].

d) l. 96-99 : ὑπὲρ τῆς εἰς... τὸν Χάντακα παρὰ τῶν ἔξωθεν συνήθως ἐνεργουμένης ἁλιείας καὶ ὑπὲρ τῆς σκάλας τῶν πλατῶν ὑπέρπυρα πεντήκοντα, ἀντὶ οἰκουμένου ὑπέρπυρα τριάκοντα τρία ἥμισυ.

1342. Praktikon de Margaritès, Lemerle, *Karakala*, p. 285.

e) l. 39-42 : ἑτέρα γῆ περὶ τὴν ... Θεσσαλονίκην... μοδίων ἑκατὸν πεντήκοντα καὶ ἡ περὶ τὸ Κίτρος... μοδίων τετρακοσίων, γινομένη ὁμοῦ μοδίων πεντακοσίων πεντήκοντα, ἀντὶ οἰκουμένου εἰς ὑπέρπυρα ἑπτά[20].

Une première conclusion ressort à la lecture de ces passages : la somme accordée au bénéficiaire *anti oikouménou* représente environ les deux tiers du revenu normal des biens ; ce revenu normal est indiqué dans les documents, ou peut être approximativement calculé. Il semble donc qu'il s'agit d'un procédé fiscal, régi par une réglementation fixe, et employé de façon générale lorsqu'il s'agit de biens cédés en pronoiai.

P. Schreiner, qui a soulevé la question (p. 46 : « Hypothese zu einer bisher unbekannte Besteuerungspraxis ») en utilisant seulement les passages

18. Cf. *ibid.*, l. 27-28 : γῆν, ἣν προκατεῖχεν ἀνακεκοινωμένως μετὰ τῆς δοθείσης αὐτῷ ἀντὶ οἰκουμένου.

19. La terre étant normalement comptée au taux d'un hyperpyron pour 50 modioi, taux qui pouvait varier suivant la qualité de la terre, le revenu normal de ces 575 modioi devait être environ 11,5 nomismata. Cf. Fr. Dölger, *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung besonders des 10. und 11. Jahrhunderts*, Leipzig, 1927, p. 56 et suiv. ; Dölger, *Praktika*, p. 10 ; Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 299.

20. Pour les raisons invoquées à la note précédente, le revenu normal de cette terre devait être d'environ 11 nomismata.

a et *d* de la liste ci-dessus, se demande s'il ne s'agirait pas d'une exemption partielle, une partie du revenu (en l'occurrence, le tiers) allant au fisc. Il me semble cependant que l'explication du procédé doit être cherchée dans la signification du terme *oikouménon*.

Fr. Dölger (*Schatzkammern*, p. 190) et G. Ostrogorskij (*Féodalité*, p. 311-312) ont bien montré que le terme dérive du mot *oikos* (maison) et désigne l'impôt de base *(télos)* payé par les ménages de parèques. Or, dans les passages cités, dans lesquels la phrase *anti oikouménou* est utilisée, il n'est nulle part question de tels contribuables. Il s'agit surtout de terres, mais aussi de l'ampélopakton (affermage de vignes à des parèques autres que ceux du propriétaire), des droits de pâturage, de pêche ou de débarcadères. Les revenus de ces biens sont comptés *anti oikouménou*, c'est-à-dire « au lieu d'*oikouménon* »[21].

Cette particularité laisse comprendre, me semble-t-il, pourquoi ces revenus sont comptés aux deux tiers du normal. Dans chaque attribution de pronoia, le principal bien cédé était la main-d'œuvre, les parèques (d'où les expressions παράδοσις ou δωρεὰ παροίκων) ; les parèques fournissaient l'*oikouménon* ainsi que les redevances supplémentaires et les corvées. Mais, lorsque le représentant de l'État se trouvait dans l'impossibilité (probablement voulue) de donner à un pronoiaire un nombre de parèques suffisant pour lui fournir la part de l'*oikouménon* qui lui revenait normalement (voir ci-dessous), il pouvait compléter la somme en lui attribuant d'autres biens, terres ou droits de toute sorte ; et alors, il les comptait à un taux inférieur d'un tiers au taux normal, afin de compenser le manque des avantages réels de la possession de parèques.

Cette hypothèse me semble être confirmée par la structure du praktikon de Bérilas. On y distingue deux parties. La première (l. 6-24) comporte : *a)* l'énumération des parèques et de l'impôt *(télos)* que chacun paie, et *b)* les biens cédés *anti oikouménou* avec indication du revenu qu'ils rapportent (voir également ci-dessous) ; cette partie se termine par ὁμοῦ τὸ οἰκούμενον νομίσματα τεσσαράκοντα, ce qui est le total de l'*oikouménon* réel et de l'*anti oikouménou*. Dans la seconde partie (l. 24-29) sont énumérés certaines taxes et certains droits supplémentaires ainsi que les terres du domaine, le tout compté au taux normal pour 40 autres nomismata. Ainsi le total du revenu accordé à Bérilas atteint les 80 nomismata.

Il semble donc que, dans une pronoia normale, en 1323, la moitié du revenu *(posotès)* devait être composé d'*oikouménon* (réel ou *anti oikouménou*)[22]. Le pourcentage n'est pas identique dans les praktika de Michel

21. L'expression ἀντὶ οἰκουμένου est utilisée, à six reprises, dans les deux praktika de pronoiaires inédits de Xénophon (cf. ci-dessus n. 9), afin d'introduire l'indication de revenus provenant uniquement de terres et calculés aux deux tiers du taux normal.

22. Cette constatation est confirmée par les données des deux inédits de Xénophon qui datent de 1321. Selon l'un, Michel Saventzès recevait une *posotès* totale de 70 nomismata, dont 35 provenaient de l'*oikouménon* (réel et *anti oikou-*

Monomachos (1333) et de Jean Margaritès (1342). Ces documents sont de quelques années postérieurs à celui que nous étudions et, ce qui est plus important, ils ont été délivrés à des personnages faisant l'objet de faveurs particulières.

Michel Monomachos (*Zographou*, n° 29) avait reçu une donation impériale lui permettant de garder, à titre héréditaire et sans obligation de service, une *posotès* de 50 hyperpyra, prise sur son *oikonomia* située au Strymon. Le *prôtokynègos* Jean Vatatzès, qui délivra le praktikon pour donner effet à cette donation, y a décrit deux groupes de biens, rapportant 51 et 51,5 hyperpyra. Le premier groupe (l. 8-93) comporte : *a)* l'énumération des parèques et l'impôt payé par chacun, en tout 28 hyperpyra ; *b)* les terres données *anti oikouménou*, comptées pour 7 hyperpyra : donc un *oikouménon* total de 35 hyperpyra (l. 83-84) ; et *c)* les revenus d'*exaleimmata* (terres abandonnées) et de taxes et droits supplémentaires, comptés pour 16 hyperpyra. Total du premier groupe : 51 hyperpyra. — Le second groupe (l. 93-99) est analysé comme suit : 18 hyperpyra pour les droits de pêche des villages de Névolianè et de Choudèna, plus 33,5 hyperpyra accordés *anti oikouménou* sur les droits de pêche et des débarcadères du village de Chantax. Total : 51,5 hyperpyra[23]. Ainsi dans la pronoia de Monomachos, l'*oikouménon* constituait environ les deux tiers du revenu total.

Jean Margaritès (Lemerle, *Karakala*) a reçu, sur ordre du gouverneur de Serrès Guy d'Arménie, alors tout-puissant à cause de la guerre civile, une *posotès* de 50 hyperpyra à titre héréditaire. Cette *posotès* a été prise

ménou). Selon l'autre, Nicolas Maroulès recevait 36 nomismata d'*oikouménon* (réel et *anti oikouménou*) sur un revenu total de 72 nomismata (je cite les totaux déclarés par le recenseur ; la vérification des additions donne des résultats légèrement différents).

23. Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 355 et n. 2, étudie le passage cité ci-dessus, p. 341, sous le sigle *d*, et propose une correction au texte (πεντεκαίδεκα au lieu de πεντήκοντα) ; à la lumière des autres textes, cette correction ne semble pas nécessaire. Selon Ostrogorskij, le prôtokynègos Jean Vatatzès aurait arbitrairement donné à Michel Monomachos une rente de 84 nomismata, au lieu des 50 que l'empereur lui avait accordés à titre héréditaire. D'après nos calculs, le revenu cédé à Monomachos s'élèverait à 102,5 nomismata. Je me demande cependant si Monomachos était réellement autorisé à garder comme propriétaire héréditaire tout ce qui est énuméré dans son praktikon. On remarquera que le revenu y est divisé en deux parts presque égales, dont les montants correspondent à peu près à celui de la donation à titre héréditaire (50 nomismata). On peut donc supposer que, dans ce praktikon, le recenseur a fait état de la totalité de la pronoia de Monomachos au Strymon, qu'il l'a divisée en parts rapportant des revenus analogues à celui donné par l'empereur à titre héréditaire, et qu'il a laissé à Monomachos le choix de la part qu'il préférait léguer à ses descendants en vertu du chrysobulle qui lui reconnaissait ce droit pour une *posotès* de 50 hyperpyra. Ceci n'est pas clairement dit dans le texte, et il faut convenir que de telles pratiques pouvaient facilement donner lieu à des abus de la part des bénéficiaires, surtout lorsque ceux-ci étaient des personnages puissants. Mais cette hypothèse a l'avantage de mettre les agissements de Vatatzès en accord avec l'ordre impérial qu'il était censé exécuter.

sur les pronoiai retirées aux rebelles Arsène Tzamplakôn et (Jean) Cantacuzène. Le fonctionnaire qui exécute l'ordre, l'*énochos* (cf. note 12) Michel Papylas lui a, en effet, remis des parèques et des biens rapportant ce revenu, en réalité 55 ¼ hyperpyra). L'*oikouménon* en constitue environ 58,18 %, puisqu'il s'élève à 32 ¼ hyperpyra (25 ¼ *oikouménon* réel, et 7 *anti oikouménou*).

On peut donc conclure, sur la foi de la documentation dont nous disposons pour le moment, que dans une concession du type pronoiaire l'*oikouménon* constituait un chapitre à part ; il représentait normalement la moitié, mais pouvait s'élever jusqu'aux deux tiers du revenu total.

II. Les calculs dans le praktikon de Bérilas et la lacune des l. 16-19.

Les recenseurs byzantins ont souvent été taxés de « légèreté » ou de fraude, à cause des inexactitudes que l'on relève dans leurs calculs lorsqu'on entreprend de vérifier les additions des praktika. Il est vrai que de petites inexactitudes y existent parfois. Mais je crois que la méfiance s'impose lorsqu'on est en présence d'écarts importants qui ne pouvaient naturellement pas passer inaperçus auprès des contemporains du recenseur. Après tout, il n'est pas impossible que l'erreur soit due à notre ignorance des méthodes utilisées par les byzantins pour ce genre de travail, plutôt qu'à la « légèreté » ou à la fraude du « professionnel » qui a rédigé le praktikon.

A la l. 24 du praktikon de Bérilas, le recenseur déclare que l'*oikouménon* total était de 40 nomismata. Dans le commentaire (p. 40) l'éditeur conteste ce chiffre : l'addition des sommes mentionnées avant la l. 24 donnerait un total supérieur à 61 2/3 nomismata (supérieur, parce que plusieurs chiffres qui existaient aux l. 16-19, aujourd'hui endommagées, n'ont pas pu être déchiffrés). L'écart est énorme, même pour un recenseur qui s'appelait Pharisaios.

Reprenons les ll. 7-24 du texte : *a)* l. 7-15, parèques ; *oikouménon* réel totalisant 6,5 nomismata ; *b)* l. 16-19, nous y reviendrons ; *c)* l. 20-24, biens cédés *anti oikouménou* (extraits cités, ci-dessus, p. 341, passages *a* et *b*), rapportant au total 29 1/3 nom. (3 1/3+26).

Les bribes de texte déchiffrées par l'éditeur aux lignes 16-19 sont les suivantes : .... εἰς τὸν αὐτὸν τόπον ὑπέρπυρα τέσσαρα ἀπὸ τοῦ ἐκεῖσε μύλωνος ἥτις δ....γ(ον) (?) |[17] ....τῆς τοῦ ....κληρικοῦ (?) καὶ .... |[18] ....λᾶ τῆς ἐπ...ρ. τοῦ Βορενίτου ὑπερπύρου τρίτον .... |[19] [τοῦ] μύλωνος τόπον ὑπερπύρου δίμοιρον .... μυλώνων καὶ τῶν μυλονοτόπων ὑπέρπυρα ἐννέα .... La l. 20 commence avec les mentions des *exaleimmata*, donc un chapitre indépendant de ce qui précède.

On remarquera que dans les lignes 16-19 sont mentionnés des moulins et des *mylonotopoi*. On rappellera, d'autre part, que ce passage se trouve dans la première partie du praktikon, celle où l'*oikouménon* est analysé. Il me semble donc que dans la l. 19 il faudrait chercher l'indication du total des revenus que Bérilas touchait sur les moulins et considérer que ce revenu lui avait été cédé *anti oikouménou*. Je proposerais alors, à titre d'hypothèse,

la restitution suivante de la ligne 19 : [τοῦ] μύλωνος τόπον ὑπερπύρου δίμοιρον · [ὁμοῦ τὰ τῶν] μυλώνων καὶ τῶν μυλονοτόπων ὑπέρπυρα ἐννέα, [ἀντὶ οἰκουμένου ὑπέρπυρα ἕξ][24].

Ainsi, l'oikouménon total cédé à Bérilas serait d'environ 41 5/6 nomismata (6,5+6+3 1/3+26). Il subsiste encore un écart entre ce chiffre et celui de 40, énoncé à la l. 24. Mais cet écart, s'il est réel, me semble raisonnable[25]. Car pour constituer une pronoia composée d'éléments variés que l'on devait chercher dans ce qui était disponible dans une région, les fonctionnaires du fisc pouvaient difficilement arriver à composer un revenu dont le montant réel fût rond et identique au chiffre de la rémunération annuelle accordée au pronoiaire. Souvent ils devaient se contenter d'approximations, qui étaient, d'habitude, au moins sur le papier, au profit du bénéficiaire[26].

Le texte que nous venons d'annoter pose d'autres problèmes de caractère plus général et de plus grande importance : par exemple, celui du

24. Les lignes 16-19 étant pratiquement illisibles sur la planche, je me suis fié à la transcription de l'éditeur ; les lacunes y sont signalées par des points de suspension, mais le nombre des points ne me semble pas correspondre à celui des lettres que chaque lacune peut représenter.

25. Cf., par exemple, les chiffres du praktikon de Michel Monomachos. — Je me demande si le calcul que je viens de proposer est correct dans ses détails. En effet, les biens de deux parèques, rapportant 1 et 1/6 hyperpyron de *télos*, sont qualifiés dans le texte ὑποτελῆ (l. 8, cf. ci-dessus, note 4 ; l. 9, ὅμοιον ; l. 14). Quel est le sens d'ὑποτελές ? A qui va l'impôt payé par ces parèques ? Au pronoiaire ? Mais alors pourquoi le recenseur s'est-il senti obligé d'ajouter la qualification ὑποτελῆ seulement pour ces biens, alors que tous les parèques paient leur *télos* au pronoiaire ? Est-ce que le *télos* de ces ménages allait au fisc, le pronoiaire n'étant autorisé à exiger d'eux que les corvées et charges supplémentaires ? Mais, dans l'hypothèse, pourquoi mentionner le montant du *télos* dans le praktikon du pronoiaire ? A ce propos, on pourrait rappeler que la possession de parèques n'est pas nécessairement liée à la perception de l'impôt que paient ces parèques : cf. par exemple *EEBS*, 4, 1927, p. 308 (*télos* opposé à la παροικικὴ κτῆσις) ; *Dionysiou*, p. 145. Le cas du praktikon de Bérilas n'est pas clair, et, dans l'état actuel de notre documentation, toute conclusion serait risquée. Je ne puis cependant m'empêcher de signaler que, si la deuxième des hypothèses proposées ci-dessus s'avérait fondée, à savoir si le *télos* des biens *hypotelè* allait au fisc, l'*oikouménon* total accordé à Bérilas serait de 40 2/3 nomismata, chiffre qui présenterait une différence infime par rapport à celui de 40 nomismata, énoncé par le recenseur à la l. 24.

26. Pas toujours ; cf. *Xéropotamou*, n° 10, notes, p. 89. — « Sur le papier », parce qu'on peut se demander si les pronoiaires qui recevaient peu de parèques et, en contrepartie, des terres étendues, avaient la possibilité matérielle de faire cultiver ces terres pour en tirer le revenu inscrit sur leurs praktika : il s'agissait, le plus souvent, de terres restées incultes faute de cultivateurs. CANTACUZÈNE, Bonn, I, p. 165, mentionne de telles terres dont l'État ne tirait aucun revenu. Le même historien (*ibid.*, II, p. 58 et suiv., 62, 63) parle du mécontentement des pronoiaires qui n'arrivaient pas à percevoir intégralement la *posotès* que l'empereur avait attribuée à chacun d'eux. Cf. OSTROGORSKIJ, *Féodalité*, p. 101.

statut et des conditions de vie des parèques des pronoiai par rapport à ceux des monastères. La recherche a été amorcée, à ce sujet, par G. Ostrogorskij, et poursuivie par P. Schreiner. Mais il faudra attendre la publication des deux inédits de Xénophon avant de revenir à cette question ou à telle autre de celles que posent les praktika de pronoiaires.

Université de Montréal. Nicolas OIKONOMIDÈS.

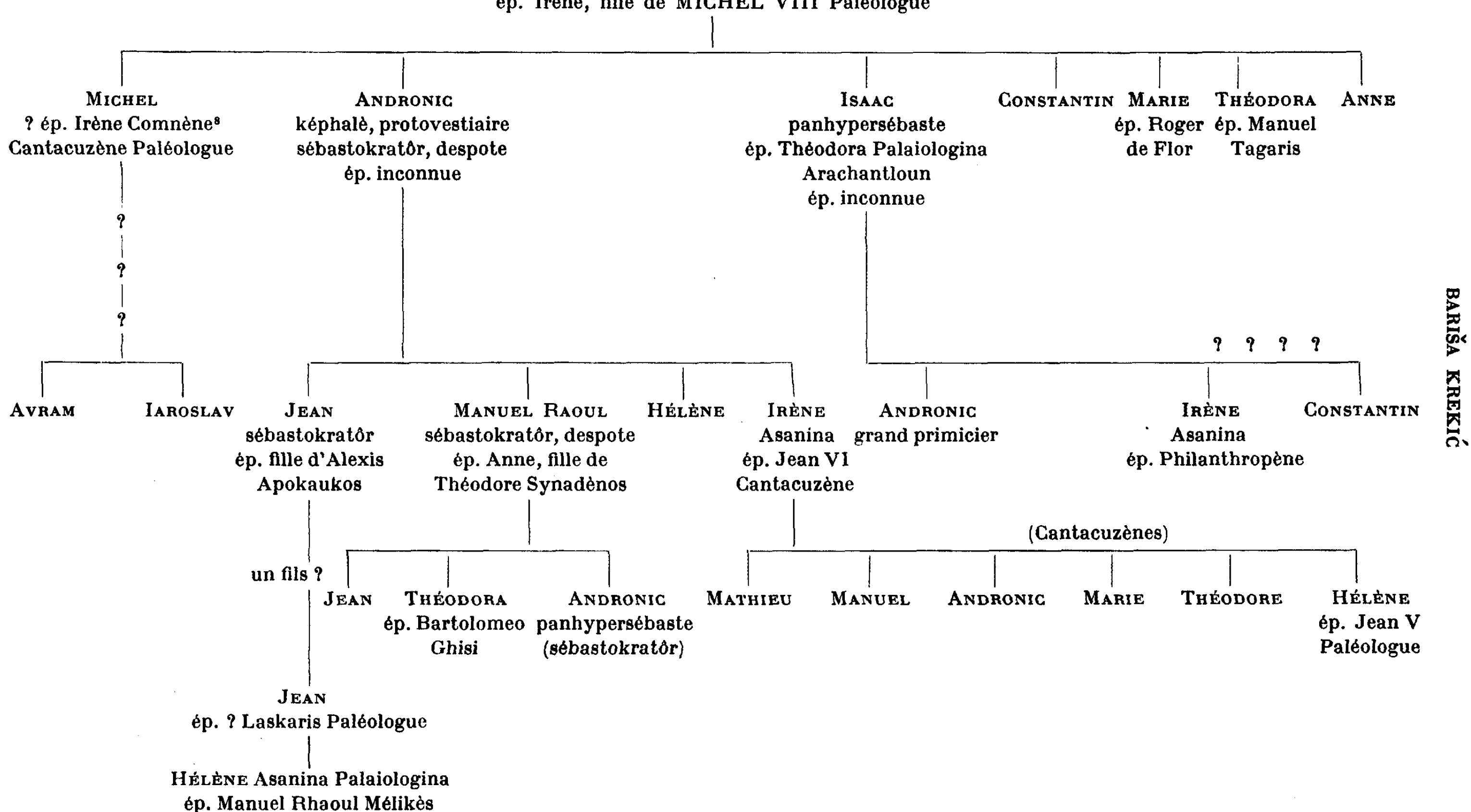
CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ASANÈS A BYZANCE

Il y a plus de soixante ans, dans son article sur « Les Asénides bulgares au service de Byzance aux XIIIe-XVe siècles »[1], F. I. Uspenskij écrivait qu'on trouve la famille Asanès, vers la fin du XVe et même au XVIe siècle, dans les documents byzantins et, particulièrement, vénitiens[2]. Il formait le vœu que les savants serbes apportent de nouvelles informations sur certains membres de cette famille. Malheureusement, très peu a pu être fait jusqu'à présent, soit du côté serbe, soit aux archives de Venise ou ailleurs, pour obtenir une meilleure connaissance de cette très importante famille bulgaro-byzantine. L'article d'Uspenskij reste la seule étude consacrée à ce sujet. L'auteur y a rassemblé un nombre limité de données sur les Asanès à Byzance, de Jean Asanès III — dont l'arrivée à Constantinople et le mariage avec Irène, fille de Michel VIII[3], inaugure le rôle politique de la famille à Byzance — jusqu'à la seconde moitié du XVe siècle. Uspenskij a trouvé des traces d'une douzaine d'Asanès dans les sources byzantines de ces deux cents ans.

On rencontre ensuite un certain nombre d'informations intéressantes sur les Asanès de la seconde moitié du XIVe siècle dans les recueils de lettres de Démétrius Cydonès et Manuel Calécas publiés par R.-J. Loenertz[4]. Les données abondent surtout pour les années 1373-1407. La plupart de ces textes se rapportent soit à Constantin Asanès, soit à un Asanès tout court, que l'éditeur identifie fréquemment, et sans doute avec raison, avec

1. F. I. USPENSKIJ, Bolgarskie Asenevići na vizantijskoj službe v XIII-XV vv., *IRAIK*, 13, 1908, p. 1-16.
2. *Ibid.*, p. 13.
3. Par suite d'un lapsus, Uspenskij écrit, à deux reprises, « Manuel » au lieu de Michel VIII, *ibid.*, p. 2 et 3.
4. R.-J. LOENERTZ, *Les recueils de lettres de Démétrius Cydonès* (Studi e Testi, 131), Città del Vaticano, 1947 ; ID., *Correspondance de Manuel Calécas* (Studi e Testi, 152), Città del Vaticano, 1950 ; et Démétrius CYDONÈS. *Correspondance*, I-II (Studi e Testi, 186, 208), Città del Vaticano, 1956, 1960.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE



Constantin. Mais la relation de Constantin lui-même avec le reste de la famille Asanès est assez incertaine[5].

Ni Uspenskij ni Loenertz n'ont dressé de tableau généalogique des Asanès byzantins. On trouve cependant un tableau partiel dans le livre récent de D. Nicol sur la famille Cantacuzène[6]. Le tableau que nous proposons[7], loin d'être complet et exact, suscitera peut-être des corrections ou suppléments, contribuant ainsi à éclairer un peu mieux le destin des Asanès byzantins.

Ce tableau laisse sans réponse nombre de questions sur les Asanès ici présentés, et sur quelques autres dont on trouve les noms dans les documents publiés par Loenertz[9], dans l'article d'Uspenskij[10], et finalement chez Zakythinos[11]. Or nous nous proposons d'ajouter d'autres inconnues à tous ces problèmes en suspens.

Nous avons eu la chance de trouver, aux Archives d'État de Venise, un document, daté du 16 février 1396, dans un « protocollo », sans pagination, du notaire Marco Raffanelli. Nous en ferons précéder le texte d'une brève analyse. Le document se compose, en réalité, de deux actes : 1° Une reconnaissance d'emprunt de Marc Asanès ; 2° Une lettre de procuration de sa mère, Irène.

1° La reconnaissance de dette. Marc de Bernardo dit Asanès, fils de feu Paul de Bernardo, citoyen de Venise, a reçu en prêt, de Francesco de Bernardo, fils de feu Nicolas, du confinio de Saint-Paul, la somme de

5. Loenertz, *Calécas*, p. 74, n. 4 ; Cydonès, *Correspondance*, II, p. 25, n. 2. Cf. aussi J. W. Barker, *Manuel II Palaeologus, 1391-1425, A Study in Late Byzantine Statesmanship*, Rutgers Univ. Press, 1969, p. 12, n. 28, et p. 94.

6. D. M. Nicol, *The Byzantine Family of Kantakouzenos (Cantacuzenus), ca. 1100-1460*, Washington, 1968, tabl. II. Notons, en passant, que V. Nikolaev, *Potekloto na Asenevci...*, Sofia, 1940, n'a pas dressé, lui non plus, de tableau généalogique.

7. Ce tableau a été dressé d'après les données fournies par Uspenskij et par Loenertz dans les travaux cités ci-dessus ; par V. Laurent, Une famille turque au service de Byzance, les Mélikès, *BZ*, 49, 1956, p. 364-365 ; D. A. Zakythinos, *Le Despotat grec de Morée*, II, Athènes, 1953 ; A. Th. Papadopulos, *Versuch einer Genealogie der Palaiologen*, Amsterdam, 1962 ; Nicol, *op. cit.* ; R. Guilland, Études de titulature byzantine : les titres auliques réservés aux eunuques, *REB*, 14, 1956, p. 154-155.

8. (tableau) Papadopulos, *op. cit.*, p. 13, mentionne Irène comme femme de Michel, mais il ne dit pas que Michel ait été marié.

9. Loenertz, *Les recueils*, p. 134 ; Cydonès, *Correspondance*, II, pages 4, 86-87. Barker, *op. cit.*, pages 431, 434.

10. Uspenskij, *op. cit.*, p. 13-14. Papadopulos, *op. cit.*, p. 64-65, 94-95. Ce dernier mentionne aussi (p. 95-96) une « Simonis Palaiologina Asanina » vers le milieu du xv[e] siècle.

11. Zakythinos, *op. cit.*, pages 96, 108, 110, 111, 114, 115, 213, 361. Cf. aussi Barker, *op. cit.*, p. 351, où un Isaac Asanès est mentionné en 1421, et B. Krekić, *Dubrovnik (Raguse) et le Levant au moyen âge*, Paris-La Haye, 1961, pages 46, 274-275, qui fait mention d'un ambassadeur « Asan » envoyé par Manuel II en Bosnie en 1423.

720 ducats. Il s'engage à la lui rembourser ainsi que les intérêts dans un délai de deux années. Passé ce délai, le prêteur aura droit entier, sans que puissent y faire opposition Marc ou sa mère Irène, de se rembourser sur les revenus des biens que l'emprunteur possède à Venise. Pour établir sa capacité, Marc invoque la procuration universelle que lui a délivrée sa mère.

2º L'acte de procuration. Fait à Constantinople le 19 avril 1395, dans la maison d'Irène, dite Axania, fille de feu Alexandre Asanès et veuve de Paul de Bernardo, citoyen de Venise, dans le quartier de Chynigo, sur le domaine de feu le grand despote Démétrius, par-devant Constantio de Coron interprète de Venise et Michel Musali, fils de feu Sinadino Musali, habitant tous deux Constantinople. Irène institue Marc son procureur universel. Signature du notaire qui a rédigé l'acte, Bartholomée de Strasoldo. — L'acte a été enregistré à l'Officium de nocte de Venise, le 11 février 1396 (on a vu que la reconnaissance d'emprunt est du 16 février).

Le texte

Riuoalti. Manifestum facio ego Marcus de Bernardo dictus Asani, quondam domini Pauli de Bernardo, civis Veneciarum, | [2] quia recepi cum meis heredibus a vobis, nobile viro ser Francisco de Bernardo, quondam domini Nicolai, de confinio Sancti Pauli et vestris heredibus | [3]ducatos secentos viginti de imprestitis qui ad presens valent de bonis denariis ducatos trecentos septuaginta auri de bonis denariis, ad tenendum, | [4]utendum et gaudendum sicut mihi pro meis utilitatibus et commodis videbitur et placuerit. Pro quibus quidem ducatis secentis viginti | [5]de imprestitis promitto et debeo per me aut meum missum dare et rendere vobis aut vestro misso omni anno usque ad duos annos proxime futuros | [6]illud prode quod ex eis perciperetis a Camera imprestitorum comunis Veneciarum, si illos ducatos secentos viginti de impre(stitis) | [7]ibidem haberetis, sicut justum est, existentibus usque ad ipsum terminum duorum annorum dictis vestris ducatis secentis viginti de imprestitis | [8]in tali vestri risico et periculo in quali erunt alii denarii scripti ad Cameram imprestitorum predictam. Elapsis vero dictis duobus annis | [9]proximis, vos debetis habere dictos ducatos trecentos septuaginta auri et eorum prode predictum in hunc modum, videlicet quia contentor et | [10]volo ex pacto vobiscum habito quod vos absque contradictione mei et domine Herini matris mee, aut alterius cuiuscumque persone, pos | [11]sitis omni modo exigere et recipere omnes affictus omnium mearum possessionum quas habeo Veneciis et denarios ipsorum affictuum | [12]in vos conducere et defalcare primo prode eorum et reliquum computare in dicta vestra sorte ducatorum CCCLXX auri | [13]pro valore dictorum ducatorum VI^c^XX de imprestitis, donec totaliter vos habueritis restitutionem omnium dictorum CCCLXX auri (*sic*) et eorum prode. | [14]Verum si dicte domus aut aliqua earum indigeret per tempora reparatione aliqua, debeatis de dictis affictibus facere reparari

eas et | [15]quamlibet earum et etiam facere factiones et onera terre, sicut occurrerint, et reliquum dictorum affictuum in vos retinere | [16]et defalcare ut est dictum. Verum si casu aliquo seu causa incendii aut ruine, seu aliter vos non feceretis dictos affictus | [17]totaliter et integre, salvis conzeriis oportunis dictarum domorum et factionibus et oneribus terre, ut est dictum, tenear et sic promitto | [18]vobis per me vel meum missum dare et reddere vobis aut vestro misso omnes dictos vestros denarios et eorum prode hic in | [19]Riuoalto, aut illam partem eorum quam restaretis habere, defalcatis denariis affictuum quos recepissetis usque tunc, existentibus dictis vestris denariis in vestri risico et periculo, ut alii denarii scripti ad Cameram supradictam.

Preterea, | [20]per virtutem et potestatem unius imperialis procuratorie carte, scripte manu Bartholomei de Strasoldo, diocesis acquilegiensis publici imperiali | [21]auctoritate notarii et curie Venetorum in Constantinopoli cancelarii, in MCCCLXXXXV, indictione tercia, die XVIIII mensis aprilis, in Constantinopoli, | [22]per quam domina Herini, dicta Asania, filia quondam domini Alexandri Asani, relicta dicti domini Pauli de Bernardo mater mea, con | [23]stituit me suum procuratorem et in ipsa carta procuratoria ipsa vult me Marcum suprascriptum, filium suum, fore in omnibus suis bonis | [24]verum possessorem et dominum, videlicet quod possim vendere, donare, alienare et in pignem destruere et quicquid voluero | [25]facere de omnibus ut verus dominus et possessor, et dedit mihi plenum, liberum et generalem mandatum, ut vero domino et possessori, | [26]cum plena, libera et generali administratione etc. sicut in dicto instrumento procure, a notario infrascripto viso, lecto(?) et recomendato et approbato | [27]de mandato dominationis ad officium dominorum de nocte per Lucam Lombardo, notarium Curie maioris, die XI mensis presentis februarii, | [28]plenius continetur, cuius instrumenti tenor infra describitur ad cautelam, adhuc manifestum facio ego Marcus de Bernardo suprascriptus cum meis heredibus | [29]et dicte mee matris sponte vobis prefato ser Francisco de Bernardo et vestris heredibus, quia promitto vobis ex pacto, obligando ad hoc | [30]me effectualiter et solemniter et dictam matrem meam, vigore suprascriptorum verborum contentorum in dicto procuratorio, facere effectualiter quod dicta | [31]mater mea non turbabit aut molestabit per se aut alios vos aut vestros heredes in judicio aut extra, quin possitis | [32]omni anno petere, exigere et recipere affictus dictarum domorum usque ad integram solutionem omnium dictorum vestrorum denariorum et partis eorum, | [33]nec etiam intromittet vel acquiret dictas possessiones nec partem earum, nec faciet aliquam petitionem aut actum in | [34]preiudicium vestrum de aliquo. Et si aliter faceret aut fieret vobis, conservabo vos et vestros heredes et bona perpetuo, secundum dictum(?) et restituam | [35]vobis quicquid ex dicta quantitate dictorum denariorum et prodis restaretis habere. Verum quandocumque ego Marcus suprascriptus restituerem et | [36]darem vobis dictos vestros denarios et eorum prode, suprascripte mee possessiones sint libere et absolute a predictis et in mei libertate re | [37]mane-

ant. Que omnia et singula suprascripta promitto cum meis heredibus rata et firma habere et tenere, attendere, observare et adim | [38]plere et in nullo contrafacere aut venire per me aut alium, de jure aut de facto, nec predictis aut alicui eorum contradicere | [39]vel opponere ullo de tempore, in judicio aut extra, sub pena ducatorum ducentorum auri, que pena in vos perveniat. Et ipsa pena | [40]soluta vel non, presens carta et omnia et singula in ea contenta in sua permaneant firmitate. Insuper autem pro predictis servandis obligo vobis | [41]me et meos heredes et bona et personam ad carcerem detineri. Testes : ser Franciscus de Garçonibus Sancti Cassiani, Bernardus Panza, notarius | [42]in Riuoalto et Bartholomeus de Antonio, draparius de Riuoalto.

Tenor autem suprascripte carte procuratorie per omnia talis est : In Christi nomine, | [43]amen. Anno nativitatis eiusdem millesimo trecentesimo nonagesimo quinto, indictione tercia, die decima nona mensis aprilis, actum Constantinopoli, | [44]in domo habitationis nobilis domine Herini, dicte Axanie, filie quondam ser Alexandri Asani et relicte quondam nobilis | [45]viri ser Pauli de Bernardo, civis Veneciarum, situata in partibus Chynigo, in territorio quondam potentis domini chyr Dimitri, || [46]magni dispotis, presentibus ser Constantio de Corono, interpretatore curie dominorum Venetorum in Constantinopoli ac Michaele | [47]Musali quondam Sinadino Musali, habitatore Constantinopolis, ad infrascripta habitis, vocatis et rogatis testibus. Supradicta nobilis domina Heri | [48]ni, ut dictum est relicta quondam se Pauli de Bernardo, civis Veneciarum, omni modo, via, iure et forma quibus melius potest et potuit, fecit, | [49]constituit et ordinavit nobilem virum ser Marcum, dictum Asani, eius filium et filium quondam supradicti ser Pauli, eius mariti, absentem tamquam presentem, | [50]suum certum nuncium, actorem, factorem et legittimum procuratorem, generaliter, ubicumque locorum totius orbis, et precipue Veneciis, ad petendum | [51]et exigendum et recipiendum a quibuscumque personis, corpore et collegio et universitate omne id et totum quicquid et quantum habere potest et | [52]debet et in futurum debebit cum cartis, scripturis et sine (?), et precipue ipsius dotem et jura, actiones et debita supradicti ser Pauli, | [53]quondam eius mariti et patris dicti ser Marci, et quecumque, quomodocumque et qualitercumque tangentia seu spectantia quoquo modo dicto ser Paulo ubicumque | [54]locorum. et de receptis quietationem et absolutionem faciendum de amplius non petendo, sub obligatione omnium bonorum eius presentium et fu | [55]turorum. Finaliter, ipsa domina Herini vult dictum filium eius ser Marcum fore in omnibus supradictis et in omnibus bonis ipsius domine Herini | [56]verum possessorem et dominum, videlicet quod possit vendere, donare, alienare, in pignem destruere et quicquid voluerit facere de omnibus, ut supra, | [57]ut verus dominus et possessor, et ad exercendum omnia quecumque in judiciis et extra requiruntur, coram quocumque regimine et magistrato, tam | [58]ecclesiastico, quam seculari, et ad respondendum similiter, et quod possit jurare in animam et super animam ipsius constituentis semel et pluries si ne | [59]cesse fuerit. Dans ipsa constituens ut dicto

eius filio constituto plenum, liberum et generalem mandatum ut vero domino et possessori | [60]in omnibus supradictis, cum plena, libera et generali administratione ; promittens ipse (!) constituens mihi notario infrascripto, tamquam publice persone officio presenti, | [61]stipulanti nomine et vice cuius et quorum interest et interesse poterit, habere ratum, gratum et firmum quicquid in omnibus supradictis per dictum ser Marcum | [62]eius filium actum, gestum et factum fuerit, sub obligatione omnium bonorum eius presentium et futurorum, habitorum et habendorum.

Et ego Bartholomeus | [63]de Strasoldo, diocesis acquilegiensis publicus imperiali auctoritate notarius et curie dominorum Venetorum in Constantinopoli cancellarius rogatus scripsi, | [64]meum apponens signum consuetum.

MCCCLXXXXVI, indictione III, die XI mensis februarii de ducali mandato recomendatum fuit hoc in | [65]strumentum ad officium de nocte per Lucam Lombardo, notarium Curie maioris[12].

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des affaires de « Marcus de Bernardo dictus Asani ». Ce qui nous intéresse, c'est ce qu'on peut tirer de ce document pour l'histoire de la famille Asanès. La première question qui se pose est la suivante : qui est ce « quondam ser Alexander Asan », dont la fille « Herini dicta Asania » ou « Axania » était mariée au Vénitien « dominus Paulus de Bernardo »? On rencontre le prénom Alexandre dans la famille Asanès dès la première moitié du XIIIe siècle, mais il ne reparaît plus dans les données postérieures sur la famille[13]. Il n'y a non plus aucune Irène Asanine qui ne soit déjà identifiée avec précision[14]. Bref, notre première question reste sans réponse.

Quel pourrait être, dès lors, le rapport de cet Alexandre Asanès et de sa fille avec les Asanès déjà connus? A lire le document vénitien, il ne fait pas de doute qu'il s'agissait de gens riches et distingués. Irène est appelée « nobilis domina Herini dicta Asania » ; le nom « Asani » est attribué aussi

12. Venezia. Archivio di Stato, Cancelleria inferiore-Notaia, b. 169, prot. 1392-1395, M. Raffanelli. Ce document est suivi de trois autres de même date, relatifs aux affaires de Marcus et Franciscus de Bernardo, mais ils sont sans intérêt pour notre propos. Sur Franciscus de Bernardo, voir ci-dessous, n. 15.

13. Un des fils d'Asen Ier, tzar bulgare (1186-1196), s'appelait Alexandre : *Istorija na Blgarija*[2], Sofia, 1961, I, pages 179, 181, 184. Ivan Alexandre, tzar de Bulgarie dans la première moitié du XIVe siècle : PAPADOPULOS, *op. cit.*, p. 48. K. JIREČEK, *Geschichte der Bulgaren*, Prague, 1876, p. 334, et *Istorija Srba*, I, Beograd, 1952, pages 245 et 252, pensait que les frères Alexios et Jean, dont l'activité se place dans les régions de Chrysopolis, Anactaropolis, l'île de Thasos, etc., au cours de la seconde moitié du XIVe siècle, étaient eux aussi des Asanès. P. LEMERLE, *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine*, Paris, 1945, p. 206-213, a montré que l'hypothèse de Jireček était intenable. P. LEMERLE, p. 211, avait formulé, avec réserve, l'hypothèse que ces frères pourraient être des Kontostéfanoi ; G. OSTROGORSKI, *Serbska oblast posle Dušanove smrti*, Beograd, 1964, p. 147-154, pense que Jean et Alexios étaient des Paléologues.

14. Voir la note sur la famille Asanès chez LOENERTZ, *Calécas*, p. 73-74. Pour deux Irène Asanès, voir PAPADOPULOS, *op. cit.*, p. 13-14.

à son fils, quoiqu'il fût un Vénitien ; le mari d'Irène appartenait à une famille patricienne en vue de Venise[15] : tout cela porte à croire que ces Asanès se rattachaient eux-mêmes à la grande famille byzantine, mais à laquelle de ses branches?

Il est difficile, sinon impossible, de donner une solution à ce problème. Nous formulerons néanmoins, avec la circonspection qui s'impose, quelques hypothèses. P. Lemerle a montré qu'un des frères Paléologues, le grand primicier Jean, était marié à Anne Asanina Kontostéfanina qui, dans un document de 1374, est dite ἐξαδέλφη d'Hélène Cantacuzène, femme de l'empereur Jean V Paléologue[16]. D'autre part, A. Th. Papadopulos mentionne une Anne Asanina Palaiologina, dont on trouve les traces dans un acte de 1400, qui était une tante (θεία) de l'empereur Manuel II et avait un frère dont le nom est inconnu[17]. G. Ostrogorsky, pour sa part, a montré qu'un Alexios Asanès, ἐξάδελφος et οἰκεῖος d'Hélène, veuve de l'empereur Dušan, était au service des Serbes, à Serrès, en 1365, et qu'il changea de camp pour passer au service de Byzance après 1371[18].

On est donc fondé à se demander si les deux Anne ne seraient pas une seule personne. Le frère, non identifié par Papadopulos, ne serait-il pas l'Alexis d'Ostrogorsky? Enfin, cet Alexios ne pourrait-il pas être notre Alexandre, père d'Irène? Autant de « questions-hypothèses » qui doivent rester sans réponse, en attendant que des découvertes ultérieures nous conduisent à des conclusions mieux assurées.

Outre les informations fournies sur deux nouveaux membres de la famille Asanès, Alexandre et Irène, sur le mariage d'Irène avec le patrice vénitien Paulus de Bernardo et sur leur fils Marcus, le document édité ci-dessus nous donne les noms de quelques personnages intéressants, occidentaux et grecs, de Constantinople, à la fin du XIVe siècle. Mais surtout, le document nous apporte une précieuse indication sur l'emplacement de

15. A titre d'exemple, notons qu'Andrea de Bernardo fut vice-baile vénitien à Constantinople de 1362 à 1364 : P. Thiriet, *Délibérations des assemblées vénitiennes*, I, Paris-La Haye, 1966, n° 402 et index, p. 231. C'est probablement le même homme qui, en 1385, fut chargé d'une mission diplomatique auprès du « rex Raxie » et Balša de Zeta. S. Ljubić, *Listine o odnošajih Južnoga Slavenstva i Mletačke Republike*, IV, Zagreb, 1874, p. 224-225. En 1351, puis de nouveau en 1356 et en 1358, on trouve « Paulus de Bernardo, condam domini Johannis... notarius curie » à Venise dans les relations avec la cour royale hongroise. Ljubić, *op. cit.*, III, Zagreb, 1872, pages 215, 311, 374, 375 ; V, Zagreb, 1875, p. 324-326. D'autre part, « Petrus de Bernardo » est mentionné comme « sapiens ordinum » en 1369. Ljubić, *op. cit.*, IV, p. 95. Un autre de Bernardo joue un rôle prépondérant dans les relations entre Venise et la Hongrie entre 1383 et 1397 : c'est « Franciscus de Bernardo », peut-être le même qui est mentionné dans notre document. Enfin « ser Franciscus de Bernardo », qui est « consiliarius » à Venise en 1404, est très probablement le même personnage. Ljubić, *op. cit.*, IV, pages 201, 207, 210-213, 262, 373, 401, 405, 406, 410 ; V, 38, 350.
16. Voir note 13, ci-dessus. Lemerle, *op. cit.*, p. 211.
17. Papadopulos, *op. cit.*, p. 85.
18. Ostrogorski, *op. cit.*, pages 17, 88, 92, 125, 148.

la maison d'Irène. La maison se trouvait « in partibus Chynigo, in territorio quondam potentis domini kyr Dimitri, magni dispotis ». Or, l'on sait que « Chynigo », Kynègoi, Kynègos, se trouvait « sur la Corne d'Or, à l'est de Notre-Dame des Blachernes »[19]. Notre texte nous permet donc de situer non seulement la résidence d'Irène Asanès Bernardo, mais encore de préciser le site du domaine — et donc, de la maison — du despote Démétrius Paléologue, fils d'Andronic II et beau-père de Mathieu Cantacuzène, qui nous était jusqu'ici inconnu[20].

Bariša KREKIĆ.

19. R. JANIN, *Constantinople byzantine*[2], Paris, 1964, p. 377.

20. JANIN, *op. cit.*, p. 335-336 : « site (de l'οἶκος Δημητρίου δεσπότου) inconnu, mais en ville ». Dans le texte de Janin, p. 335, « Andronic III » est à lire : « Andronis II », comme dans l'index, p. 531. Cf. PAPADOPULOS, *op. cit.*, pages 36, 40, 43.

UNE FAUSSE ATTRIBUTION RÉPARÉE
(L'OPUSCULE DE « PSELLOS »
ΕΙΣ ΤΟΥΣ ΛΕΓΟΝΤΑΣ ΟΡΟΝ ΕΙΝΑΙ ΘΑΝΑΤΟΥ
RESTITUÉ À THÉOPHYLACTE SIMOKATTÈS)

Michel Psellos, le plus brillant écrivain byzantin du XIe siècle, a laissé une œuvre considérable tant par la qualité que par l'abondance et la diversité. Polygraphe de grand talent, il a touché à tous les genres dans des compositions multiples, souvent de brève étendue. Comme il connut d'emblée une célébrité qui ne devait jamais être mise en question, les copistes ultérieurs ont parfois eu tendance (on ne prête qu'aux riches) à placer sous son illustre nom des fragments ou des opuscules — devenus anépigraphes par accident — dont il n'était aucunement l'auteur : à l'instar de l'héritage littéraire de S. Jean Chrysostome, celui de Psellos, toutes proportions gardées, recèle diverses pièces inauthentiques. Le dépistage de ces *spuria* n'a jamais été entrepris de façon systématique, et pourra difficilement l'être tant que n'aura pas été dressée, au préalable, en conformité avec un souhait formulé naguère[1], « une liste exhaustive des ouvrages attribués à Psellos et des manuscrits qui les conservent ». En attendant, il est toujours utile, quand l'occasion s'en présente, de rectifier sur un point particulier la notice bibliographique qui pourrait être consacrée à l'auteur dans l'état actuel de la recherche. Une publication récente nous permet justement de verser au dossier une rectification de ce genre.

En 1971, L. G. Westerink a donné, dans les Mélanges offerts à V. De Falco, la première édition d'un curieux texte sur la prédestination, composé

1. Par P. Canart, au début de son article intitulé Nouveaux inédits de Michel Psellos, *Mélanges Venance Grumel, II* [= *REB*, 25, 1967], p. 43-60 (cet article apporte lui-même une précieuse contribution au travail d'heuristique touchant l'œuvre de Psellos). — Voir d'autre part l'étude récente de G. Weiss, Untersuchungen zu den unedierten Schriften des Michael Psellos, Βυζαντινά, 2, 1970, p. 335-378 (travail reproduit, avec des corrections, dans la même revue : G. Weiss, Forschungen zu den noch nicht edierten Schriften des Michael Psellos, Βυζαντινά, 4, 1972, p. 9-52).

au VIIe siècle par Théophylacte Simokattès, écrivain d'origine égyptienne qui fut éparque et secrétaire impérial sous l'empereur Héraclius[2]. Précisons que cet opuscule n'a pour thème qu'un aspect limité du vaste problème de la prédestination : la discussion porte sur la question de savoir si le moment de la mort de chaque homme est prédéterminé par Dieu de façon inéluctable, question qui a intéressé et embarrassé les théologiens grecs pendant plus de mille ans, de S. Basile à Gennade Scholarios[3]. Comme dans ses autres œuvres *(Problèmes d'histoire naturelle, Lettres, Histoire)*, Simokattès manifeste ici son goût immodéré pour les procédés de la rhétorique, et recourt au vocabulaire surabondant, baroque et recherché qui lui assure une place originale parmi les auteurs grecs de tous les temps[4]. Il ne traite pas le sujet en théologien, ni en philosophe ; en vérité, selon une juste remarque de son éditeur[5], il ne le traite pas du tout, il en prend prétexte pour un exercice de rhéteur. Le texte n'est qu'un centon de citations ou allusions scripturaires (avec quelques rares emprunts aux poètes antiques) brodées sur un tissu d'apostrophes injurieuses, de questions indignées ou de pompeuses sentences, où la verve coruscante de Théophylacte se donne libre cours. Celui-ci a en effet imaginé de présenter les choses διὰ προσωποποιΐας, en campant un débat qui comporte trois parties et quatre personnages, le tout disposé d'une manière dont on n'a pas d'autre exemple dans l'ensemble de la littérature grecque[6]. Dans la section I (mutilée du début), le vieux moine Θεόγνωστος défend un fatalisme sans nuances[7] ; le jeune Θεόφραστος lui oppose, en II, un indéterminisme sans restrictions[8] ; enfin, en III, les deux juges, Εὐάγγελος et Θεόπεμπτος, auxquels en appelaient les deux antagonistes, renvoient ceux-ci dos à dos, en énonçant que le moment de la mort de chacun n'est pas fixé par un destin immuable, ni ne survient entièrement par hasard, mais peut être avancé ou reculé selon que l'homme s'abandonne au péché ou pratique la vertu[9].

Ce texte singulier est édité par Westerink d'après les ff. 7-10^v d'un manuscrit du XIIIe siècle, le cod. 108 du Patriarcat de Jérusalem[10]. Il

2. L. G. WESTERINK, Theophylactus Simocates on Predestination, *Studi in onore di Vittorio De Falco,* Naples 1971, p. 533-551 (le texte édité occupe les p. 539-551).

3. Les différentes réponses proposées par les principaux auteurs byzantins sont recensées dans l'ouvrage de H. BECK, *Vorsehung und Vorherbestimmung in der theologischen Literatur der Byzantiner* [= *Orientalia Christiana Analecta,* 114], Rome, 1937.

4. V. la présentation de WESTERINK, p. 535-537 ; v. aussi les pages excellentes de K. KRUMBACHER, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*², Munich, 1897, p. 247-251, où la langue inventive et le style effervescent de Théophylacte sont admirablement caractérisés.

5. WESTERINK, p. 537.

6. ID., p. 535.

7. Éd. WESTERINK, p. 539-542 (cf. l'analyse de l'éditeur p. 536).

8. *Ibid.*, p. 542-547 (cf. p. 536).

9. *Ibid.*, p. 547-551 (cf. p. 536-537).

10. V. la notice d'A. I. PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη..., I, Saint-Pétersbourg, 1891, p. 186-192 (l'opuscule de Simokattès est décrit à la p. 187).

manque au moins un feuillet avant le f. 7, de telle sorte que le nom de l'auteur a disparu, ainsi que le titre de la première section (chacune des deux autres a un titre spécial commençant par Τοῦ αὐτοῦ)[11]. Cependant, aucun doute ne peut subsister quant à la paternité de Simokattès : les raisons de critique interne évoquées plus haut (langue et style reconnaissables entre mille)[12] sont corroborées par le fait que le texte qui suit dans le manuscrit (ff. 10ᵛ-14) est introduit par les mots Τοῦ αὐτοῦ Θεοφυλάκτου σχολαστικοῦ τοῦ Σιμοκάτου διάλογος περὶ διαφόρων φυσικῶν προβλημάτων[13]. A. I. Papadopoulos-Kérameus, dans sa notice sur le *Hierosolymitanus* 108[14], n'avait pas hésité à attribuer l'œuvre mutilée au même Théophylacte, mais il ne put mener à bien le projet qu'il avait formé d'en procurer une édition. Sa découverte resta totalement ignorée jusqu'à l'intervention du présent éditeur[15].

Le texte avait déjà perdu son commencement, au XVIIIᵉ siècle, lorsque Chrysanthos Notaras (qui fut patriarche de Jérusalem de 1707 à 1731) copia un certain nombre d'éléments du *Hierosol.* 108[16]. Notaras transcrivit les sections II et III, négligeant ce qui subsistait du premier discours, car il ne saisit pas qu'il se trouvait devant une seule œuvre en trois parties, et il n'en identifia évidemment pas l'auteur[17].

L'existence d'une autre copie partielle, beaucoup plus ancienne, puisque exécutée dans le même siècle que le *Hierosol.* 108 — et indépendamment de lui —, a échappé à L. G. Westerink. Il est vrai qu'elle ne reproduit que la deuxième section du texte, et surtout, qu'elle se dissimule sous le nom de Michel Psellos. C'est donc comme un inédit de Psellos qu'elle a été publiée en 1958, dans la *Byzantinische Zeitschrift*, par P. Joannou[18]. L'article donne la première édition de deux textes brefs découverts dans

11. Cf. Westerink, p. 537, et les p. 542 et 547 du texte grec (le titre entre crochets de la p. 539 est une reconstruction plausible de l'éditeur).

12. En apparat (aux lignes 36 et 77-78 de la section I), l'éditeur indique deux rapprochements avec des passages de l'*Histoire* du même auteur ; on pourrait en ajouter cinq ou six autres ; bornons-nous à citer, pour l'hapax [I, l. 41] βρασματωδῶς (qu'il vaudrait mieux accentuer βρασματώδως), le βρασματώδη γέλωτα d'*Hist.* 4, 5, 1, et à rappeler, à propos des mots (II, l. 35) τῶν πυθμένων παρασκιρτώντων τῆς γῆς, le passage d'*Hist.* 1, 12, 8, τῆς γῆς παρασκιρτώσης ἐκ πυθμένων αὐτῶν.

13. Cf. Westerink, p. 538.

14. Mentionnée ci-dessus, n. 10.

15. Westerink, p. 535 et n. 1.

16. Id., p. 537-538.

17. Sa copie est conservée dans le cod. 418 du Métochion constantinopolitain du Saint-Sépulcre : le deuxième discours occupe les p. 78-81, et le troisième les p. 81-84 (cf. Papadopoulos-Kérameus, Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη..., IV, Saint-Pétersbourg, 1899, p. 393-403, les p. 78-84 du manuscrit étant décrites aux p. 393-394).

18. P. Joannou, Aus den unedierten Schriften des Psellos : Das Lehrgedicht zum Messopfer und der Traktat gegen die Vorbestimmung der Todesstunde, *BZ*, 51, 1958, p. 1-14 ; il est question de notre texte dans la seconde partie de l'article, p. 10-14 (présentation p. 10-11 ; édition p. 11-14).

deux manuscrits de la Bodléienne provenant de la collection de Holkham Hall : d'abord, un Poème sur la messe, en 257 vers politiques non rimés, qui est conservé aux ff. 125-126v de l'*Oxoniensis Bodl. gr. Holkham* 48, manuscrit copié à la fin du XVIe siècle[19] (le poème porte la suscription Τοῦ ὑπερτίμου Μιχαὴλ τοῦ Ψελλοῦ[20]) ; à la suite, un « Traité » contre l'idée de prédétermination concernant l'heure de la mort, qui figure aux ff. 128v-134v de l'*Oxoniensis Bodl. gr. Holkham* 29, codex écrit avant l'année 1238[21] (le « traité » est introduit par les mots Τοῦ ὑπερτίμου τοῦ Ψελλοῦ · εἰς τοὺς λέγοντας ὅρον εἶναι θανάτου[22]). Le second de ces textes (le seul qui nous intéresse ici) n'est pas autre chose que le discours de Théophrastos dans l'opuscule de Théophylacte Simokattès analysé plus haut, dont il constitue la section II : même *incipit*, à deux inexactitudes près (inc. Ἐπεὶ τάφος ἠνεωγμένος [pour ἀνεῳγμένος] ὁ λάρυγξ τῷ θεογνώστῳ [pour Θεογνώστῳ] καθέστηκε)[23] ; même *desinit*, à une variante près (des. καὶ δικαιοσύνη πρὸς τὸ ἡμέτερον ἐκ τοῦ οὐρανοῦ [var. ἐκ τῶν οὐρανῶν dans l'éd. Westerink] διέκυψε δικαστήριον[24]. On ne saurait reprocher à l'inventeur de cet extrait (en l'absence de la suscription authentique, qui se termine dans le *Hierosol.* 108 par : Θεοφράστου κατὰ Θεογνώστου[25]) de n'avoir pas reconnu un nom propre dans le θεογνώστῳ de son témoin, ni de n'avoir pu identifier le véritable auteur. Il est pourtant regrettable que le travail de P. Joannou présente à tous égards les marques d'une hâte certaine. Même sans arriver à mettre le nom de Simokattès sur le style extravagant du morceau, l'éditeur aurait dû concevoir quelques doutes quant à l'attribution de ce texte à Psellos, qui use assurément d'une langue fort différente. Et même sans savoir que l'adversaire réfuté par « Psellos » était le personnage fictif Théognostos (et non pas le moine Nil, stigmatisé par Anne Comnène, que propose Joannou et auquel il consacre l'essentiel de son commentaire[26]), il devait au moins comparer le « traité » par lui découvert avec un opuscule sur le même thème dont l'authenticité psellienne n'est pas sujette à caution, le *De mortis determinatione*[27] : le contraste saisissant, forme et fond, entre ce dernier ouvrage — où Psellos traite la question en philosophe, sans citations

19. V. la notice de Ruth BARBOUR, Summary Description of the Greek Manuscripts from the Library at Holkham Hall, *The Bodleian Library Record*, VI, 5, août 1960, p. 601.
20. Éd. JOANNOU, p. 3.
21. D'après la description de Ruth BARBOUR, *loc. cit.*, p. 598.
22. Éd. JOANNOU, p. 11.
23. *Ibid.* ; cf. p. 542 de l'éd. WESTERINK, qui donne les leçons correctes.
24. Éd. JOANNOU, p. 14 ; cf. p. 547 de l'éd. WESTERINK ; ici, c'est le texte procuré par Joannou qui est conforme à celui du psaume cité (Ps. 84, 12).
25. Éd. WESTERINK, p. 542.
26. JOANNOU, p. 10-11.
27. MICHEL PSELLOS, Ἀντιγραφὴ πρὸς μοναχὸν ἐρωτήσαντα περὶ ὁρισμοῦ τοῦ θανάτου (éd. *PG* 122, 916-920 ; éd. critique par L. G. WESTERINK, *Michael Psellus De omnifaria doctrina...*, Nimègue 1948, Appendix, I, p. 100-102). V. une courte analyse de l'opuscule dans BECK, *op. cit.*, p. 140-141.

scripturaires ni fleurs de rhétorique — et le morceau de bravoure trouvé dans le manuscrit d'Oxford aurait pu lui fournir matière à réflexion. Enfin, même s'il est très probable que le *Bodleianus* offre un nombre appréciable de variantes par rapport au *Hierosolymitanus*, il semble impossible de porter au débit du scribe du codex de Holkham Hall des bévues[28] et des fautes de grec[29] qui aboutissent, avec l'incohérence de la ponctuation, à défigurer considérablement le texte ; en admettant que le copiste soit vraiment coupable de tout, l'éditeur devait-il se borner à « photographier » un témoin défectueux sans chercher à donner un texte lisible? Il est réellement dommage que L. G. Westerink n'ait pas eu connaissance de la copie partielle d'Oxford, et n'ait pu en intégrer les leçons (après collation nouvelle !) dans l'apparat du deuxième discours, — ou éventuellement dans le texte.

Quant à reconstituer et à dater les étapes du processus exact par lequel la section II de l'opuscule de Théophylacte Simokattès en vint à être détachée de son contexte, puis à être placée sous le nom prestigieux de Psellos, cela semble impossible tant que l'on n'aura pas trouvé d'autres témoins jalonnant cette transformation (à moins qu'on ne veuille envisager, mais l'hypothèse est bien peu défendable, que cette modification ait pu être le fait du seul Grégoire, le moine copiste du *Bodleianus*[30], au début du XIIIe siècle et dans des circonstances que d'ailleurs nous ignorons entièrement).

En guise de conclusion et, si l'on peut dire, de moralité, il n'est pas inutile d'exhorter les éditeurs de textes inconnus ou mal attestés à passer les suscriptions des manuscrits au crible d'une critique exigeante, et à redoubler de méfiance quand les pièces rares qu'ils ont eu la chance de découvrir revendiquent pour auteurs des écrivains aussi glorieux que la Bouche d'or ou que l'hypertime et consul des philosophes Michel Psellos.

Charles ASTRUC.

28. Relevons seulement les deux plus grosses : — éd. JOANNOU, p. 13, l. 7, πειραζομένῳ δὲ τῷ Ἰωὴλ, *sic* pour πειραζομένῳ δὲ τῷ Ἰὼϐ (éd. WESTERINK, *Theophylactus Simocates...*, p. 545, l. 71 de la section II) ; — éd. JOANNOU, p. 13, l. 12, Πῶς δὲ καὶ ἄνθρωπος ἀδελφοκτονεῖται, *sic* pour πῶς δὲ ὁ Ἄϐελ ἀδελφοκτονεῖται (éd. WESTERINK, p. 545, l. 75-76).

29. Ainsi : — éd. JOANNOU, p. 14, l. 13, Οὐδέ μοι σκίρτα καὶ χόρευε, *sic* pour σὺ δέ μοι σκίρτα καὶ χόρευε (éd. WESTERINK, p. 546, l. 120-121) ; peut-être faut-il incriminer ici une méprise du rubricateur du *Bodleianus*, mais pourquoi ne pas la redresser ?

30. Cf. la notice de Ruth BARBOUR, *loc. cit.*, p. 598.

A PROPOS D'UNE ÉDITION RÉCENTE DU ΧΡΙΣΤΟΣ ΠΑΣΧΩΝ

En publiant dans la collection des *Sources Chrétiennes* (n° 149) une nouvelle édition du Χριστὸς πάσχων[1] accompagnée pour la première fois d'une traduction[2] et précédée d'une étude de la tradition manuscrite dont l'abondance dépasse tout ce qui avait été fait jusqu'ici à propos de ce texte, M. André Tuilier a rendu service à la byzantinologie française. A-t-il rendu un aussi grand service à la patristique, en rompant avec une tradition qui remontait à la fin du XVI[e] siècle et en restituant l'ouvrage à Grégoire de Nazianze, sur la foi du plus ancien témoin, qui n'est pas antérieur à la seconde moitié du XIII[e] siècle? C'est là une autre question, et bien que l'édition de M. Tuilier ait reçu bon accueil, il s'est élevé quelques réserves sur ce point. Nous avouerons dès l'abord que nous les partageons. Sans doute, nous ne prétendons pas avoir la compétence nécessaire pour juger tous les éléments de l'argumentation sur laquelle s'appuie l'éditeur, et qu'il tire de la tradition textuelle, de l'histoire du texte d'Euripide, de l'histoire

1. Grégoire de Nazianze, *La Passion du Christ*, tragédie. Introduction, texte critique, traduction, notes et index de André Tuilier (*Sources Chrétiennes* n° 149), Paris, 1969, 364 p.

2. Cette traduction est, à vrai dire, dominée par un principe qui nous a paru contestable. L'auteur — et c'est là que réside tout le jeu du centon — reprend de nombreuses expressions d'Euripide dont il détourne le sens pour les appliquer au drame chrétien de la Passion. L'éditeur a pris le parti de traduire, non le texte littéral, mais les métaphores qui résultaient de cet emploi des vers d'Euripide. C'est ainsi qu'il rend, par exemple, δράκων (v. 2) par « le Malin » ; οὐράνιον, γήϊνον, ἀκραιφνῆ γοναῖς (v. 25), par « le Fils du Ciel et de la Terre, de naissance virginale » ; ὕβρις ἡ πάλαι (v. 39), par « le péché originel » ; γένος πᾶν δαιμόνων (v. 323), par « tout l'enfer » ; ἐμπαρεστῶσ' ἰκρίῳ (v. 1223), par « qui se tenait au pied de la croix » ; οὐκ ἀθεεὶ καὶ τοῦτο (v. 1353), par « ce qui ne put s'accomplir sans l'intervention de Dieu et de sa Providence » ; etc. Le procédé s'étend même à des vers qui n'ont pas été empruntés : λειμῶνος τοῦ πανολβίου (v. 10) est rendu par « le paradis terrestre » ; ἐνδίκῳ κρίσει (v. 508), par « pour le jugement dernier » ; παμπαλαιᾶς λύμης (v. 939), par « péché originel ». C'est là décrypter et non traduire.

du dogme et des témoignages anciens. Mais parmi ces derniers, il en est un que M. Tuilier invoque en première ligne et qu'il examine avec un soin tout particulier ; c'est celui de Romanos le Mélode. Et nous devons dire que la manière dont ce témoignage a été utilisé nous a quelque peu surpris.

On sait que Pitra[3] avait, le premier, remarqué une ressemblance troublante entre les vers 454-460 du Χριστὸς πάσχων et la première strophe de l'hymne de Romanos pour le Vendredi Saint, généralement intitulé : *Marie à la Croix*[4]. L'imitation n'est pas niable ; mais qui est l'imitateur? Si c'est l'auteur du centon, il n'est plus possible d'attribuer celui-ci à Grégoire de Nazianze, mort plus de cent cinquante ans avant Romanos. M. Tuilier s'est donc attaché à établir que Romanos s'était inspiré du Χριστὸς πάσχων[5]. Il s'est appuyé pour cela sur trois ordres de considérations : les lois du genre cultivé par Romanos, le kontakion ; l'examen détaillé des deux textes ; la manière dont le mélode a interprété le récit évangélique de la Résurrection dans un autre de ses ouvrages, le 1er hymne de Pâques[6], en invoquant l'autorité du « Théologien ».

L'influence des Pères de l'Église sur le kontakion découle naturellement, selon l'éditeur, des origines du genre. Le IVe siècle, affirme-t-il (p. 41), « a fourni les thèmes des mélodies primitives et des tropaires isolés. Puis, au Ve et au VIe siècle, c'est-à-dire à l'époque de Romanos, ces derniers ont suscité à leur tour de nouveaux couplets sur le même rythme. Les kontakia se sont constitués de cette manière comme une suite de tropaires, et l'inspiration primitive a servi de refrain (εἱρμός) à l'ensemble du poème liturgique... Ainsi, les mélodes composaient des tropaires sur un texte plus ancien qu'ils mettaient d'abord en musique. Dans la majorité des cas, l'hirmos, c'est-à-dire le refrain du kontakion, était donc antérieur au poète. C'est pourquoi les thèmes liturgiques chers aux Pères de l'Église apparaissent très souvent à l'origine de kontakia du prince des mélodes ». Ce raisonnement, dans la mesure où nous l'avons compris, nous paraît reposer sur la confusion de l'« hirmos », modèle métrique et rythmique du tropaire (et terme qui ne convient bien qu'au canon, mais qu'il est commode d'employer aussi pour le kontakion), et du refrain, kôlon ou ensemble de kôla qui termine chaque strophe du kontakion, et qui n'a rien à voir avec l'hirmos. Le kontakion, poème à forme fixe, et qui par conséquent ne doit certainement pas son origine, comme semble le croire M. Tuilier, à une

3. J.-B. PITRA, *Analecta Sacra*, I, Rome, 1876, p. 101, dans l'apparat critique : « Miror idem fere legi in vulgati Naz. *Christo patiente* v. 462 sqq. »

4. Ce titre est de Pitra : *De virgine juxta crucem*. Il a été repris par la plupart des éditeurs. N. Livadaras lui a préféré, peut-être avec raison, le titre donné par plusieurs kontakaria : θρῆνος τῆς Θεοτόκου (N. TOMADAKIS, Ῥωμανοῦ τοῦ μελῳδοῦ ὕμνοι, II, Athènes, 1954, p. 141). Les éditions sont nombreuses ; nous en donnons la liste dans la nôtre, t. IV (*SC*, 128, Paris, 1967), p. 159-161.

5. On trouvera cette démonstration p. 39-47 de l'édition Tuilier.

6. Il en existe quatre éditions complètes. Nous en donnons la liste dans la nôtre, t. IV, p. 379-381.

simple accumulation de tropaires, a toujours au moins deux de ces modèles métriques, dont l'un pour le prooemion, quand il n'y en a qu'un, et l'autre pour les strophes *(oikoi)*. L'œuvre de Romanos comprend une majorité de pièces idiomèles, qui n'ont pas de modèles rythmiques connus, et pour lesquelles, selon toute apparence, le mélode a inventé lui-même le mètre et la mélodie ; et la presque totalité des autres ont pour hirmoi les idiomèles créés par Romanos lui-même. Il n'y a aucune raison de croire que des tropaires du IVe siècle aient joué un rôle quelconque dans de telles créations.

Sans doute, M. Tuilier s'appuie sur une phrase d'un traité grammatical citée par Pitra alors qu'il était encore inédit[7], et souvent reprise depuis[8] : il semble ressortir de ce texte, du reste peu clair[9], que pour composer des tropaires, il faut d'abord avoir un hirmos. Sur la foi de quelques manuscrits du Vatican, les seuls qu'il avait consultés[10], Pitra attribuait ce traité à un grammairien du IVe ou du Ve siècle, Théodose d'Alexandrie, ce qu'a admis M. Tuilier. Or il a été publié *in extenso* en 1901, en appendice à l'édition des scholies de Denys le Thrace, par A. Hilgard[11], qui a montré que l'attribution à Théodose résultait d'une confusion, et qu'il s'agit en fait d'un compilation byzantine. C'est ce que montrent bien les premiers mots du passage cité par Pitra : οἷον ἐάν τις θέλῃ ποιῆσαι κανόνα... L'auteur veut enseigner à composer un canon, non un kontakion ; or le canon n'est pas antérieur au VIIe siècle. Ce texte n'a donc pas du tout la portée que lui prête l'éditeur du Χριστὸς πάσχων, et son seul intérêt est d'apporter quelque lumière sur les principes de la poésie tonique : l'isosyllabie et l'homotonie. Pitra lui-même n'y cherchait rien d'autre.

Même en dehors de tout motif d'ordre métrique ou musical, faut-il admettre avec M. Tuilier que « le mélode n'aurait pas osé introduire dans

7. J.-B. PITRA, *Hymnographie de l'Église grecque*, Rome, 1867, p. 32, n. 1. La traduction qu'il en donnait provoqua une controverse dont on trouve les échos dans les *Analecta Sacra*, I, p. XLVII, où le texte est de nouveau cité et traduit (en latin cette fois), et dans E. BOUVY, *Poètes et mélodes, Étude sur les origines du rythme tonique dans l'hymnographie de l'Église grecque*, Nîmes, 1886, p. 270-273.

8. En tout dernier lieu par K. MITSAKIS, Βυζαντινὴ ὑμνογραφία, I, Thessalonique, 1972, p. 73-74.

9. Il tient en peu de mots : οἷον ἐάν τις θέλῃ ποιῆσαι κανόνα, πρῶτον δεῖ μελίσαι τὸν εἱρμόν, εἶτα ἐπαγαγεῖν τὰ τροπάρια ἰσοσυλλαβοῦντα καὶ ὁμοτονοῦντα τῷ εἱρμῷ καὶ τὸν σκοπὸν ἀποσῴζοντα. La traduction qu'en donne M. Tuilier (p. 41) est sujette à caution : ὁμοτονοῦντα τῷ εἱρμῷ ne signifie pas « qui ont la même mélodie que l'hirmos », mais « qui ont les accents placés aux mêmes endroits ». Quant aux derniers mots, si leur sens n'est pas clair, du moins ils ne signifient sûrement pas : « et qui répondent au même but ».

10. Le *Barberinianus* I 150 (le seul que nous ayons trouvé dans la liste des témoins donnée par Hilgard), l'*Ottobonianus* 338, le *Vaticanus gr.* 914, le *Palatinus* 302. Les trois derniers, selon Pitra, dépendent étroitement du premier pour le texte.

11. ALF. HILGARD, *Scholia in Dionysii Thracis Artem grammaticam* (t. III des *Grammatici graeci*), Leipzig, 1901. Le traité est publié p. 565-586, sous le titre : *Commentariolus Byzantinus*. Son étude occupe le chapitre IX de la préface, p. XXXVII-XLI.

son poème un élément scénique, s'il n'avait pas utilisé un thème dramatique déjà connu » (p. 40-41)? Il y a chez Romanos de très nombreux « éléments scéniques », dont l'origine nous est inconnue la plupart du temps. Ils correspondent trop bien aux goûts et au talent du mélode pour qu'on puisse croire celui-ci incapable de les avoir conçus lui-même. Dans le cas précis de *Marie à la Croix*, Romanos ne commence le discours de la Vierge qu'après sept kôla d'introduction : « Brebis contemplant son propre agneau qu'on traînait à la boucherie, Marie suivait, consumée de douleur, avec les autres femmes, en criant ainsi... » M. Tuilier en déduit que « Romanos cite manifestement un autre texte lorsqu'il introduit les pleurs de la Vierge en ces termes : ἠκολούθει Μαρία τρυχομένη... ταῦτα βοῶσα ». Autant dire que La Fontaine cite un autre texte lorsqu'il commence une fable ainsi : « Le chêne un jour dit au roseau : — 'Vous avez bien sujet d'accuser la nature '.. »

La strophe de Romanos, affirme ensuite M. Tuilier, « présente certaines expressions qui appartiennent exclusivement à la langue dramatique ». Ici, il est nécessaire de mettre sous les yeux du lecteur les deux textes tels que l'éditeur les a cités.

Romanos, *Marie à la Croix*, str. 1[12]

Τὸν ἴδιον ἄρνα   ἀμνὰς θεωροῦσα
  πρὸς σφαγὴν ἑλκόμενον   ἠκολούθει Μαρία   τρυχομένη
  μεθ' ἑτέρων γυναικῶν,   ταῦτα βοῶσα ·
« Ποῦ πορεύῃ τέκνον ;   Τίνος χάριν τὸν ταχὺν   δρόμον τελέεις ;
  Μὴ ἕτερος γάμος   πάλιν ἐστὶν ἐν Κανᾷ
  κἀκεῖ νυνὶ σπεύδεις   ἵν' ἐξ ὕδατος αὐτοῖς οἶνον ποιήσῃς ;
Συνέλθω σοι, τέκνον,   ἢ μείνω σε μᾶλλον ;
  Δός μοι λόγον, Λόγε ·   μὴ σιγῶν παρέλθῃς με,
  ὁ ἁγνὴν τηρήσας με,   ὁ υἱός καὶ Θεός μου. »

Χριστὸς πάσχων, vv. 454-460

Πῆ πῆ πορεύῃ, Τέκνον ; ὡς ἀπωλόμην ·
ἕκητι τίνος τὸν ταχὺν τελεῖς δρόμον ;
μὴ γάμος αὖθις ἐν Κανᾷ κἀκεῖ τρέχεις,
ἵν' ἐξ ὕδατος οἰνοποιήσῃς ξένως ;
'Εφέψομαί σοι, Τέκνον, ἢ μενῶ σ' ἔτι ;
Δὸς δὸς λόγον μοι, τοῦ Θεοῦ Πατρὸς Λόγε,
μὴ δὴ παρέλθῃς σῖγα δούλην μητέρα.

12. Je ne sais trop quelle édition a suivie M. Tuilier pour celui de Romanos. Au v. 1^2, tous les témoins ont ἡ ἀμνάς ; l'article a été supprimé par Pitra et par Maas-Trypanis, gardé par tous les autres éditeurs ; en revanche, au v. 2^2, Krumbacher, Maas-Trypanis et moi-même avons ajouté l'article devant Μαρία. Ces variantes n'ont d'ailleurs pas d'importance, puisqu'elles sont en dehors du texte qui se retrouve dans le Χριστὸς πάσχων. Pour la disposition typographique des kôla, M. Tuilier a suivi Pitra. Pour ménager l'espace, nous avons préféré garder le système de Krumbacher, que nous avons adopté dans notre édition.

M. Tuilier remarque d'abord que l'expression ποῦ πορεύῃ, qui rappelle *Alceste* 482 (καὶ ποῖ πορεύῃ), est « vraiment propre au style tragique ». C'est possible, mais il est à peine nécessaire de remarquer que l'idée est trop banale et le verbe πορεύομαι trop répandu chez Romanos pour que celui-ci ait eu besoin de recourir à la tragédie pour exprimer l'une et employer l'autre. Dans les deux derniers kôla du même vers, nous apprenons (p. 43) que « Romanos omet l'allitération particulièrement significative du vers 455... L'allitération originale a presque entièrement disparu chez Romanos, qui n'en a pas compris la portée dramatique ». Effectivement, il y a une dentale de moins dans le texte du kontakion, ce qui ne suffit certes pas à faire disparaître « presque entièrement » l'allitération. En tout cas, même si Romanos était l'imitateur, cette suppression prouverait plutôt son bon goût, nous semble-t-il, que son manque d'intelligence dramatique. Sans doute, nous ne prétendons pas interdire à M. Tuilier de considérer qu'un alexandrin aussi « expressif » que : « Tante, ton thé t'a-t-il ôté ta toux têtue ? » est un beau vers, d'une grande intensité dramatique ; nous lui demanderons, en retour, la permission de prêter à Romanos une poétique un peu moins primitive.

Au vers 460 du Χριστὸς πάσχων, M. Tuilier reconnaît encore la langue des tragiques dans l'adverbe σῖγα, qui, ajoute-t-il, « doit être à l'origine du participe σιγῶν, dont la présence est assez inattendue dans l'hirmos (?) du kontakion sur les plaintes de la Vierge ». Inattendu, pourquoi donc? Romanos emploie très souvent le substantif σιγή, et si le verbe σιγῶ est moins fréquent dans son œuvre que σιωπῶ, il n'est cependant pas rare. Nous lisons par exemple, dans l'hymne du *Triomphe de la Croix*, str. 14, v. 2 :

Σίγησον, καρτέρησον, ἐπίθες στόματι χεῖραν.

En fin de compte, nous ne distinguons plus dans la strophe de Romanos un reflet quelconque d'Euripide qui lui serait parvenu à travers le Χριστὸς πάσχων. Ni l'interrogation rhétorique[13], ni l'allitération[14] ne sont si rares dans l'œuvre du mélode qu'on doive les soupçonner, quand on en rencontre, de n'être pas originales. Qu'on en trouve aussi chez Euripide, cela signifie simplement que les procédés d'expression dramatique, au moins dans le monde grec, ne varient guère à travers le temps. Ce qui est sûr, c'est que, si nous ne connaissions pas le Χριστὸς πάσχων, nous n'aurions pas la moindre raison de croire que cette strophe ait pu être inspirée par la tragédie classique : elle porte profondément imprimée la marque de la personnalité

13. Sans chercher bien loin, on en trouve huit dans la seule strophe 4 du même hymne de *Marie à la Croix*.

14. Cf., entre autres, *Résurrection de Lazare* (1er hymne), str. 12, 1 : Ῥυπαρὰ ῥήματα... φθέγγῃ μοι (t. III de notre édition, p. 168). *Triomphe de la Croix*, str. 5, 1 : Ἄφρων ἄφνω γέγονας, ὁ πρώην φρόνιμος ὄφις (t. IV, p. 292).

15. Dans l'introduction de l'hymne de *Marie à la Croix*, t. IV de notre édition, p. 147.

de Romanos, notamment sur deux points. D'abord le ton d'ironie amère, dans un discours mis dans la bouche d'une femme, est chez lui un trait dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler la fréquence[15]. Chez le pseudo-Grégoire de Nazianze, au contraire, cette ironie détonne : c'est bien l'ingrédient qu'on trouve le plus rarement dans la lourde pâte du Χριστὸς πάσχων. De même, au vers 8, le jeu de mots λόγον-Λόγε, que M. Tuilier a omis de relever, ne nous paraît guère dans les habitudes d'Euripide, alors que Romanos, lui, est très friand de jeux de mots, et notamment sur le mot λόγος[16]. Dans son texte, la répétition immédiate du mot en deux sens différents garde au procédé toute son acuité, alors qu'au vers 459 du Χριστὸς πάσχων il est fort affaibli par l'interposition d'une cheville, τοῦ Θεοῦ πατρός. Du reste, le passage du pseudo-Grégoire est riche en chevilles : la répétition de πῇ et celle de δός, ainsi que le ὡς ἀπωλόμην du vers 454, en sont bel et bien, quoi qu'en dise M. Tuilier ; et plus encore l'insipide ξένως qui commente inutilement οἰνοποιήσῃς au vers 457. Et que dire du dernier vers? Dans le passage correspondant de sa strophe, le mélode oppose subtilement, par deux kôla de même structure métrique (8^2 et 9^1) et qui riment entre eux, l'indifférence présente (παρέλθῃς) et la sollicitude passée (τηρήσας) du Christ envers la Vierge. Cette antithèse discrète a été saccagée par l'auteur de la tragédie, qui en a remplacé le second terme par le banal δούλην μητέρα. En vérité, on ne peut s'imaginer un instant que le texte de Romanos, sobre et délicat, parfaitement adapté au mètre, ait pu être tiré de celui du Χριστὸς πάσχων auquel il est si manifestement supérieur. C'est l'inverse qui est évident.

Un dernier argument en faveur de l'antériorité de Romanos ressort de l'étendue de l'emprunt. Pourquoi celui-ci s'arrête-t-il précisément avec la première strophe du kontakion? Pourquoi ne retrouve-t-on pas dans les suivantes d'autres réminiscences du Χριστὸς πάσχων? On ne peut répondre à cette question — et de la manière la plus simple — que si l'on admet que Romanos a servi de modèle à l'auteur du centon. Celui-ci n'a pas connu de kontakarion où le texte de l'hymne fût conservé en entier ; il a utilisé un exemplaire du *Triodion*, où le kontakion se trouvait déjà réduit au prooemion et à la première strophe intercalés entre la 6e ode et la 7e ode du canon, ce qui suggère une date relativement tardive.

M. Tuilier estime cependant que Romanos s'est servi une seconde fois du Χριστὸς πάσχων dans le 1er hymne de la Résurrection : Εἰ καὶ ἐν τάφῳ. Là, ce n'est pas un texte qu'il aurait emprunté, mais un détail du développement dramatique, en vue de concilier le récit de Jean et ceux des trois synoptiques : le premier attribue à Marie-Madeleine seule la visite au tombeau, le matin de Pâques ; les autres, à un groupe de femmes dont

16. Par exemple *Rameaux*, str. 2, 4 : ὁ Λόγος ἐπὶ ἄλογον (t. IV de notre édition, p. 32). *Passion*, str. 7, 1 : Ἄφωνος ἵστατο ὁ βροντῶν, λόγου ἐκτὸς ὁ Λόγος (*ib.*, p. 210). *Pentecôte*, str. 16, 5 : ἕνα Λόγον γὰρ λέγουσιν (sc. οἱ ἀπόστολοι) ἀντὶ πολλῶν (éd. Maas-Trypanis, p. 265).

fait partie Marie-Madeleine. Or, dans la tragédie comme dans l'hymne, on voit les femmes envoyer Marie-Madeleine en éclaireur avant de se risquer elles-mêmes sur le chemin du tombeau. La strophe 3 de l'hymne commence ainsi :

Ὑπὸ δὲ τούτου τοῦ σκοποῦ αἱ συνεταὶ ῥυθμηθεῖσαι
προέπεμψαν, ὡς οἶμαι, τὴν Μαγδαληνὴν Μαρίαν
ἐπὶ τὸ μνημεῖον, ὡς λέγει ὁ θεολόγος.

Qui est ce « théologien » dont l'autorité est ainsi invoquée? Ce ne peut être l'évangéliste Jean, selon M. Tuilier, puisque celui-ci ne mentionne pas du tout les autres myrophores, et aussi parce qu'on n'évoque pas un texte sacré avec une formule restrictive comme ὡς οἶμαι, et que du reste, à une exception près, le mélode n'emploie pas le mot θεολόγος pour désigner Jean.

La dernière objection n'a pas grande valeur. En effet, outre le passage de l'hymne du *Jugement dernier*, str. 5, mentionné par M. Tuilier lui-même, et où l'apôtre est appelé ὁ θεολόγος Ἰωάννης, on peut citer encore l'hymne sur *le Boiteux guéri par Pierre et Jean*, str. 5, v. 9[1], où ὁ θεολόγος n'est même pas accompagné du nom de l'apôtre[17]. Reste que, effectivement, la péripétie imaginée par le mélode ne figure pas dans le récit de Jean, alors qu'on la retrouve dans le Χριστὸς πάσχων, qui nous est parvenu sous le nom de Grégoire « le Théologien ». Donc, estime M. Tuilier, non seulement l'emprunt est évident, mais il est signé, Romanos ayant nommé sa source.

Remarquons d'abord que, s'il en est bien ainsi, nous avons affaire à une exception, réelle celle-là, et fort remarquable. Dans ses hymnes sur sur l'Ancien et le Nouveau Testament, Romanos fait des emprunts nombreux et variés aux Pères ; mais jamais il ne les signale, même quand ils sont bien plus littéraux et importants que celui qu'a cru déceler l'éditeur du Χριστὸς πάσχων. D'autre part, ce qu'il y a d'étrange dans la formule ὡς οἶμαι, c'est surtout qu'elle paraît en contradiction avec le vers 3[2] : « Les femmes... envoyèrent en avant, *à mon avis*, Marie-Madeleine au tombeau, *selon le récit* du Théologien ». Ce devrait être l'un ou l'autre : ou bien une hypothèse de l'auteur, ou bien un renseignement sûr tiré du texte évangélique. Il va de soi que, dans un des poèmes les plus travaillés qu'ait écrits Romanos, cette manière de s'exprimer n'est ni une négligence ni une maladresse ; elle ne peut être que délibérée. La seule explication vraisemblable, c'est que le poète a voulu faire comprendre à son auditoire, le plus brièvement possible et sans s'astreindre à des explications prosaïques, qu'un des détails de son récit était seulement une conjecture

17. Publié seulement dans l'édition Maas-Trypanis, *Sancti Romani Melodi Cantica*, I, Oxford, 1963, p. 303-311. Nous ne faisons naturellement pas état de l'hymne sur saint Jean apôtre (éd. Maas-Trypanis, II, Berlin, 1970, p. 1-8), où θεολόγος figure à chaque strophe dans le refrain, car il n'est très probablement pas authentique.

personnelle, mais que cette conjecture s'appuyait sur la version de Jean, où elle était implicitement contenue. Et en effet, nous lisons dans Jean, 20, 1-2 : « Le premier jour de la semaine, Marie de Magdala se rend de bonne heure au tombeau, alors qu'il faisait encore sombre, et elle voit que la pierre a été enlevée du tombeau. Elle court alors trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : ' On a enlevé le Seigneur du tombeau, et *nous ne savons pas* où on l'a mis '[18] ». Le pluriel que nous avons souligné n'a pas échappé au mélode — ou à la source inconnue qu'il a peut-être suivie ; il en a déduit, fort logiquement, que Marie-Madeleine parlait au nom d'un groupe de femmes avec qui elle était partie pour voir le tombeau. Mais comme, d'après le texte, elle semble avoir été seule à constater qu'il était ouvert, il fallait bien qu'elle eût précédé ses compagnes et sans doute d'un commun accord avec elles.

Quant au fait que nous retrouvons la même idée dans le Χριστὸς πάσχων, il peut s'expliquer de diverses manières. Un emprunt direct à Romanos n'est pas à exclure. Dans plusieurs exemplaires anciens des livres liturgiques, nous trouvons des kontakia, surtout ceux des grandes fêtes, réduits à trois strophes et non à une seule. Le pseudo-Grégoire a pu aussi utiliser une tradition homilétique dépendant plus ou moins de Romanos[19], ou bien puiser à une tradition exégétique qui avait déjà servi à Romanos. Même l'hypothèse d'une rencontre fortuite n'a rien d'invraisemblable : tant de générations de chrétiens ont médité sur ces versets, les plus sacrés et les plus connus de la Bible, que la même solution d'une difficulté aussi ancienne que le canon du Nouveau Testament a bien pu se présenter à l'esprit de deux d'entre eux au moins. Notons d'ailleurs que l'idée n'a pas été utilisée de la même manière dans les deux ouvrages. Romanos s'en est servi pour accorder Jean avec les synoptiques ; le pseudo-Grégoire, seulement pour accorder Matthieu avec les deux autres synoptiques. En effet, dans la tragédie, Marie-Madeleine s'apprête à partir seule (vv. 1957-1963), puis la Vierge insiste pour l'accompagner (vv. 1989-1991). Ce premier groupe de deux femmes correspond, non plus au texte de Jean, mais à celui de Matthieu, 28, 1 : « Marie de Magdala et l'autre Marie vinrent visiter le sépulcre. »[20] On voit que si Romanos avait vraiment voulu citer « Grégoire le Théologien », il l'aurait cité fort inexactement.

Nous conclurons que les arguments tirés par M. Tuilier, en faveur de sa thèse, de la comparaison de son texte avec ceux de Romanos, nous

18. Traduction D. NOLLAT, *L'Évangile et les Épîtres de saint Jean* (*Bible de Jérusalem*, Paris, 1953), p. 191.

19. Cette tradition existe. Nous avons sous le nom de Jean Chrysostome une homélie sur la Pécheresse (*PG*, 59, 531-536) qui n'est autre qu'un délayage en prose de l'hymne de Romanos sur le même sujet. Cf. l'introduction à cet hymne dans le t. III de notre édition, p. 16.

20. L'auteur du centon suit donc la tradition, d'ailleurs ancienne, qui identifie cette « autre Marie » avec la Vierge. Cf. la-dessus la note 1 de la p. 289 dans l'édition Tuilier.

paraissent tout à fait ruineux. Nous ne savons ce qu'il en est des autres, et ce qu'en pensent ceux qui ont qualité pour en juger. Mais on s'étonne en tout cas de ne voir figurer dans l'édition aucune étude portant sur le mètre de la tragédie, plus précisément des parties qui sont du cru de l'auteur et n'ont pas été empruntées à Euripide. On ne trouve à ce sujet qu'une très courte note, p. 19, dans laquelle l'éditeur note que « le spondée, le trochée et le pyrrhique sont fréquents dans le vers, qui n'a rien à voir avec le dodécasyllabe byzantin ». C'est possible, mais a-t-il quelque chose à voir avec le trimètre ïambique de Grégoire de Nazianze, tel que nous le connaissons par ses poèmes réputés authentiques? Il nous a semblé, en nous livrant à une rapide comparaison, que la métrique de Grégoire était beaucoup plus classicisante, qu'on ne trouvait pas chez lui de pyrrhiques, et qu'en revanche il ne s'interdisait pas la substitution du dactyle à l'ïambe du troisième pied, qu'ignore, semble-t-il, l'auteur du centon. En somme, la métrique de ce dernier est, à première vue, moins proche de celle de Grégoire que de celle du colophon qu'on lit sur le plus ancien manuscrit, le *Parisinus gr.* 2875, lequel comporte trois pyrrhiques, dont deux consécutifs dans le vers 3.

A propos de ce colophon, qui joue un certain rôle dans l'histoire de la tradition du texte, et que M. Tuilier reproduit à la p. 30 de son édition, nous avouons ne pas bien comprendre pourquoi celui-ci, à la suite de Dübner, le dénie d'une manière si catégorique à l'auteur du centon. Il s'appuie sur les deux premiers vers :

Ἔχεις ἀληθὲς δρᾶμα κοὐ πεπλασμένον
πεφυρμένον τε μυθικῶν λήρων κόπρῳ.

« Le second vers de cet explicit », écrit-il, « est très défavorable à la pièce, et il est impossible de croire que l'auteur de cette dernière puisse être aussi sévère pour son œuvre. » Et plus loin (p. 32) : « Les deux premiers vers de l'envoi révèlent une méconnaissance complète du titre et de l'argument de la pièce. Leur auteur n'a évidemment pas lu le prologue du *Christus patiens*, qui manque dans la tradition du *Parisinus gr.* 2875 où le texte ne commence qu'au vers 109. » C'est peut-être vouloir trop tirer du texte, à ce qu'il nous semble. Sans doute, l'éditeur traduit ainsi les deux vers en question : « Voici un vrai drame, sans feinte et plein des sottises de la fable. » Mais cette traduction est peu exacte, et affaiblit l'antithèse que l'auteur du colophon a évidemment voulu suggérer. Nous comprenons : « Voici un drame véridique, qui n'a pas été inventé, mais fabriqué (litt. pétri) avec la boue des sottises mythologiques. » L'auteur oppose le sujet de son drame, qui est la plus grande des réalités historiques, avec la matière dont on s'est servi pour le composer, c'est-à-dire des vers empruntés à un poète païen qui n'a traité que des sujets mythologiques — matière fort vile pour un chrétien, comme le souligne l'énergie du mot κόπρῳ, mais que l'ingéniosité du pseudo-Grégoire a contrainte de servir à la gloire du seul vrai Dieu, ce pour quoi elle n'avait pas été créée. On ne saurait, après tout,

mieux caractériser ce qui fait l'originalité du Χριστὸς πάσχων, et il est permis de trouver dans ces deux vers la marque d'une modestie plus ou moins feinte — et qui serait fort bien placée sous la plume de l'auteur même du centon — bien plutôt que d'une ignorante sévérité.

On bornera là ces quelques observations. Elles n'ont nullement pour but de déprécier l'ouvrage de M. Tuilier. Tout ce que nous avons voulu dire, c'est que, même après sa publication, les problèmes épineux que posent la date du Χριστὸς πάσχων et son attribution à Grégoire de Nazianze ne nous paraissent pas, tant s'en faut, définitivement réglés.

José Grosdidier de Matons.

UNE TITULATURE FAUSSEMENT ATTRIBUÉE A JUSTINIEN Ier

REMARQUES SUR UNE INSCRIPTION TROUVÉE À KYTHREA, CHYPRE[1]

Nous nous proposons de réexaminer une inscription dont les fragments ont été trouvés, à près d'un siècle d'intervalle, par Waddington[2] et par Mitford[3]. Elle offre l'*intitulatio* d'un édit et donne la titulature d'un empereur. Malheureusement le nom de celui-ci est martelé. Mais les deux auteurs cités y ont reconnu Justinien. Il nous semble qu'un examen plus serré de la titulature peut nous amener à une attribution différente, plus satisfaisante à bien des égards.

1. Sigles et abréviations.

ArchEph : 'Αρχαιολογικὴ 'Εφημερίς.

DACL : Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie.

DÖLGER, *Byz. Diplomatik* : F. DÖLGER, *Byzantinische Diplomatik. 20. Aufsätze zum Urkundenwesen der Byzantiner*, Ettal, 1956.

DÖLGER, *Regesten* : F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, Munich-Berlin, 1924-1965.

GRÉGOIRE, *Inscr. Asie Min.* : H. GRÉGOIRE, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, I, Paris, 1922.

LBW : P. LE BAS et W. WADDINGTON, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, III (2 vol.), Paris, 1870-1876.

MANSI, J. D. MANSI, *Sacrorum Conciliorum... Collectio*, Florence, 1769.

STEIN, *Bas-Empire* : E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire. II. De la disparition de l'Empire d'Occident à la mort de Justinien (476-565)*, Paris-Bruxelles-Amsterdam, 1949.

STEIN, *Studien* : E. STEIN, *Studien zur Geschichte des Byzantinischen Reiches, vornehmlich unter den Kaisern Justinus II und Tiberius Constantinus*, Stuttgart, 1919.

ZÉPOS, *JGR* : J. et P. ZÉPOS, *Jus Graeco-Romanum*, Athènes, 1931.

2. LBW, n° 2770.

3. T. B. MITFORD, *Byz.*, 20, 1950, p. 128-132.

Kythrea.

Dalle de pierre brisée en trois morceaux : un a été trouvé et lu par Waddington et les deux autres découverts et publiés par Mitford.

Le fragment publié par Waddington — fragment A — a été trouvé dans une maison de Kythrea. Ses dimensions ne sont pas connues. Il est perdu (fig.)[4].

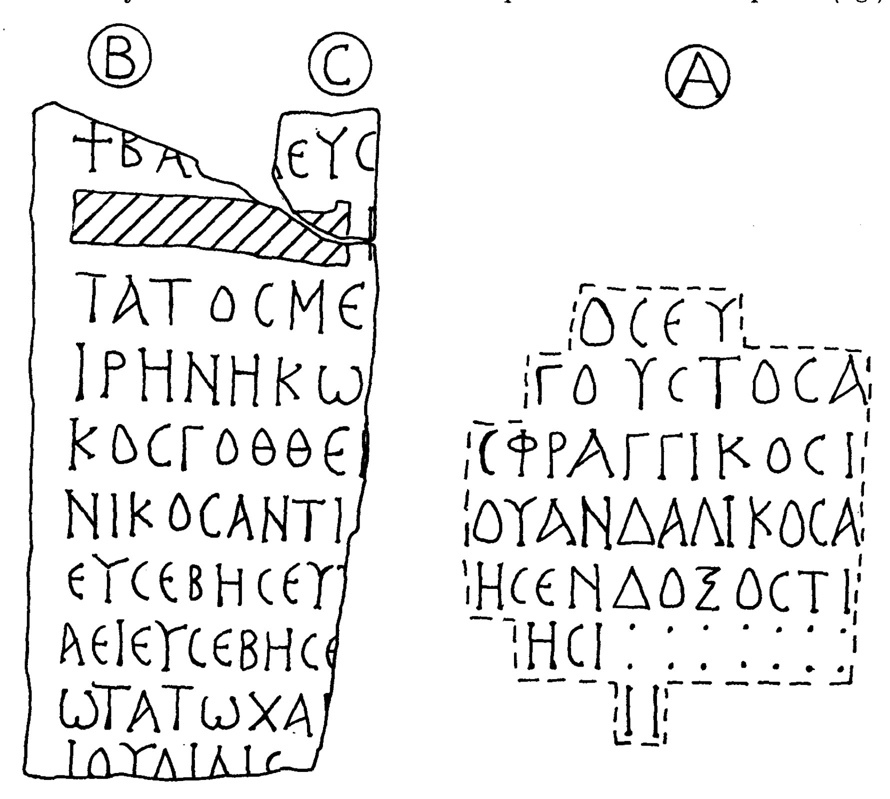


Fig. — Position respective des trois fragments de l'inscription (A d'après la copie en majuscules de LBW, n° 2770).

Les deux autres fragments découverts par Mitford en 1937 dans un café, qui existait toujours en 1967, du même village, sont les suivants :

— un fragment assez important de 0,54 m de hauteur, 0,262 m de largeur, 0,042 m d'épaisseur. Les lettres ont une hauteur variant entre 0,022 m et 0,044 m. Le fragment que nous nommerons B donne la partie gauche de l'inscription et complète partiellement A, permettant ainsi de restituer toute la largeur de l'inscription. Il se trouve actuellement au Musée de Nicosie. Non examiné (fig.) ;

— un fragment plus petit, C, formant le coin droit du fragment B, a une hauteur à son coin droit de 0,093 m pour une largeur de 0,086 m. Selon Mitford, laissé à Kythrea (fig.)[5].

4. Cf. n. 2.

5. Cf. la description donnée par T. B. Mitford, *Byz.*, 20, 1950, p. 128. Il était

Texte (les lettres soulignées sont celles du fragment A) :

+ Βασ[ι]λεὺς ...
(6/8 lettres martelées) π.......
τατος μέ[γιστ]ος εὐ[εργέτης καὶ]
ἰρηνηκώ[τα(τος) Αὔ]γουστος 'Α[λαμανι]
κὸς Γοθθει[κὸ]ς Φραγγικὸς Γ[ερμα]
νικὸς 'Αντι[κὸ]ς Οὐανδαλικὸς 'Α[φρικὸς]
εὐσεβὴς εὐτ[υχ]ὴς ἔνδοξος τρ[οπεοῦχος]
ἀεὶ εὐσεβὴς ε[ὐτυχ]ὴς Ι .....
ωτάτῳ χαί[ρειν]
'Ιουλίαις ...
....

Le nombre des lettres varie d'une ligne à l'autre. La ligne 1 dont sont conservées 8 lettres (plus la croix initiale) devait être un peu plus tassée que la ligne 3 qui, pour un espace à peu près égal, ne comporte que 7 lettres. Les lignes 3 à 5 ont entre 25 et 26 lettres. Les lignes 6 à 8 sont plus tassées (30 à 31 lettres). Les lignes 9 et 10, fragmentaires, ont des lettres à nouveau plus espacées.

— *L. 2.* Le martelage apparaît nettement sur les fragments B et C. Il est difficile de préciser exactement sur quel nombre de lettres il porte, car nous ignorons l'espacement des lettres : si l'on se réfère à la l. 1, il devait être de 8 lettres ; si l'on considère la l. 3, il ne serait que de 6 lettres. Après le martelage, haste verticale gauche et début d'une haste horizontale : *pi* ou *gamma*. *Pi*, nous le verrons, est préférable.

— *L. 6* 'Α[φρικὸς]. L'épithète est sûre, car elle vient à sa place dans la titulature, et la forme 'Αφρικὸς est préférable pour le nombre des lettres à 'Αφρικανὸς (T. B. Mitford, *loc. cit.*, p. 131).

— *L. 7/8.* Mitford (*loc. cit.*, p. 129) suggère de lire, après ε[ὐτυχ]ὴς, le nom du destinataire de l'édit : λαμπρ]ωτάτῳ est tout à fait possible. Le destinataire peut avoir été un haut fonctionnaire du nom de Jean (le *iota* initial est assuré) : cf. *infra*, p. 382, n. 46 ; χαί[ρειν] paraît sûr.

— *L. 10.* *'Ιουλίαις* indication de date suivant le système romain qui est attesté jusque sous Justinien II[6].

Il s'agit de l'*intitulatio* d'un édit. Rappelons que celle-ci comprend généralement une invocation religieuse, la titulature complète de l'empereur rendant l'édit, et le nom du destinataire au datif. Notre inscription est conforme, en gros, à cet usage[7]. Elle ne comporte pas toutefois d'invocation

difficile de retrouver la pierre dans une apothèque en voie de réorganisation en octobre 1967. Il est probable que le fragment C, contrairement aux indications de T. B. Mitford, se trouve dans l'apothèque du Musée de Nicosie. Un autre fragment publié par T. B. Mitford proviendrait peut-être de cette même inscription (*ibid.*, p. 133-134). Il devait appartenir à une autre partie de l'édit et ne nous est d'aucun secours pour l'étude de la titulature.

6. Dölger, *Regesten*, n° 254 (I, p. 31).

7. Clairement résumé par Dölger, *Das Byzantinische Mitkaisertum in Urkunden*, *BZ*, 36, 1936, p. 139-140 (= *Byz. Diplomatik*, p. 122-123).

religieuse au début[8] ; le nom du destinataire, manifestement un haut fonctionnaire (..... ωτάτω), est suivi de χαί[ρειν], absent normalement et, plus curieusement encore, de la date, que l'on n'attend généralement qu'à la fin du document. De plus, celle-ci, anormalement brève, se termine par la mention du mois (espace vide après 'Ιουλίαις), alors qu'on attendrait celle de l'indiction[9]. Ces différences montrent que le document prend certaines libertés avec les usages de la chancellerie impériale, ce dont témoigneront encore d'autres irrégularités (cf. *infra*, p. 377).

Examinons maintenant la titulature. Elle présente un aspect particulièrement riche, comme il arrive dans les actes émanant de la chancellerie impériale, à savoir les édits et les lettres aux souverains étrangers[10]. Un trait caractéristique des documents de ce genre paraît être le souci de marquer la continuité entre l'Empire Romain et le gouvernement établi à Constantinople, et Dölger a pu parler, à propos de titulatures analogues à la nôtre, « d'archaïsme », non sans susciter de fortes réserves[11]. On remarque dans notre titulature la présence d'épithètes triomphales, absentes des documents depuis 369, remises à l'honneur, peut-être de façon accidentelle par Anastase I[er] en 516[12], en tout cas de façon plus durable à partir de 533 par Justinien[13], qui affirmait ainsi la restauration de l'Empire Romain universel.

Sa titulature, conservée à de très nombreux exemplaires[14], est, à de très légers flottements près, la suivante[15] :

8. Ce fait est rare. La même absence se constate sur une novelle de 570 (Zépos, *JGR*, I, Coll. I, 6, p. 10 ; cf. *infra*, p. 378.

9. Cf. à ce propos les remarques de T. B. Mitford, *loc. cit.*, p. 132. L'indiction aurait été placée avant le mois.

10. Nous renvoyons pour les différences entre les formes de titulatures suivant les catégories de documents à F. Dölger, Die Entwicklung der byzantinischen Kaisertitulatur in *Studies presented to D. M. Robinson*, II, 1953, p. 985-1005 (= *Byz. Diplomatik*, p. 130-151).

11. Dölger, *Mitkaisertum, Byz. Diplomatik*, p. 121, n. 31.

12. Stein, *Bas-Empire*, II, p. 318, n. 5. La titulature d'Anastase dans l'édit publié dans *Mon. Asiae Min. Antiqua*, III, n° 197, p. 122 (Stein, *Bas-Empire*, II, p. 212 et n. 4, p. 782 ; J. et L. Robert, *Rev. Ét. Gr.*, 64, 1951, Bulletin épigr. 20, p. 126), antérieure à 516, ne contient pas d'épithètes triomphales ; celles-ci apparaissent dans une lettre datée de 516 (Stein, *ibid.*, p. 318, n. 5).

13. Stein, *ibid.*, p. 318, n. 5. T. B. Mitford, *loc. cit.*, p. 131-132, datait à tort l'apparition de *Vandalicus* dans les titulatures de Justinien de 534, celle de *Gothicus* de 540, celle de *Francicus* de 554.

14. La liste des titulatures est donnée par Stein, *Bas-Empire*, II, p. 318, n. 5. Pour les témoignages épigraphiques, Fiebiger et Schmidt, *Denkschr. Akad. Wien, Phil.-Hist. Kl.*, 60, 1917, p. 38, n° 5 = *CIG*, IV, n° 8636 ; Fiebiger et Schmidt, *loc. cit.*, n° 55 = *CIL*, III, 13673 = Grégoire, *Inscr. Asie Min.*, n° 220 ; *ibid.*, n° 107, cf. *infra*, p. 377 ; G. Oikonomos, *ArchEph*, 1918, p. 41-52 = G. A. et M. Sotiriou, 'Η βασιλικὴ τοῦ 'Αγίου Δημητρίου Θεσσαλονίκης, Athènes, 1952, p. 230 : cette titulature en effet, semblable en tous points à celle de Justinien I[er], renvoie sûrement à cet empereur.

15. Par exemple, dans Grégoire, *Inscr. Asie Min.*, n° 220, *Anticus* manque, et *Gallicus* est employé avec *Francicus*, dont il ne me paraît être qu'un doublet.

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Φλάβιος Ἰουστινιανὸς Ἀλαμανικὸς Γοθθεικὸς Φραγγικὸς Γερμανικὸς Ἀντικὸς Ἀλανικὸς Οὐανδαλικὸς Ἀφρικὸς εὐσεβὴς εὐτυχὴς ἔνδοξος νικητὴς τροπαιοῦχος ἀεισέβαστος Αὔγουστος.

Cette titulature comporte des adjectifs triomphaux en vigueur dans la formule de 369 *(Germanicus, Alamanicus, Francicus, Gothicus)*; il s'en ajoute d'autres dus aux victoires de Bélisaire *(Vandalicus, Africanus)*, aux succès de Chilbudius sur les Antes *(Anticus)*, à ceux remportés sur les populations du Caucase *(Alanicus)*. En outre, Justinien accroît le nombre des adjectifs honorifiques qui suivent les épithètes triomphales[16].

Comparée à cette titulature, notre inscription révèle de fortes différences. Certaines paraissent dues au fait que, comme nous l'avons indiqué, l'inscription offre une titulature perturbée : en témoignent la mention d'Αὔγουστος précédant la kyrielle des épithètes triomphales, la reprise d'ἀεὶ εὐσεβής et d'ε[ὐτυχ]ής au lieu de ἀεισέβαστος Αὔγουστος. La présence anticipée d'Αὔγουστος s'explique peut-être par l'influence de titulatures dépourvues d'épithètes triomphales. Ἀεὶ εὐσεβής est une erreur entraînée par la ressemblance avec ἀεὶ σέβαστος qui était la forme attendue, erreur qui a provoqué à son tour la répétition fautive d'εὐτυχής. De pareilles irrégularités peuvent être constatées dans d'autres inscriptions comportant des titulatures (cf. n. 14).

La présence de βασιλεύς dans notre titulature est plus difficile à expliquer. Comme l'ont bien établi les travaux de Bréhier[17] et de Dölger[18], le terme de βασιλεύς était normalement utilisé dans le langage courant et sous la plume des historiens pour désigner l'empereur depuis les premiers siècles de l'Empire. Mais il était soigneusement évité par la chancellerie impériale, à cause de ses résonances « tyranniques » et il faudra attendre 629 et la défaite de la Perse pour voir Héraclius l'utiliser. Toutefois, là également, cette différence peut s'expliquer par un contrôle, moins rigoureux en province, de l'exactitude des titulatures, surtout si l'on prend en considération que l'on désignait couramment l'empereur du titre de βασιλεύς. Une inscription trouvée à Éphèse offre un emploi identique de βασιλεύς dans la titulature d'un édit, attribué par son éditeur, H. Grégoire, à Justinien[19].

['Εν ὀνόματι τοῦ δε]σπ(ότου) ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ βασιλεὺ[ς]
[Ἰουστινιανὸ]ς Ἀλαμανικοὺς Γοτθικοὺς Γερ-
[μανικοὺς] Εὐανδαλικοὺς ἔνδοξος
[νικητὴς τρ]οπεοῦχος ἀεισέβαστος Αὔγουστ(ος)....

Malgré certains oublis (Φραγγικός, Ἀντικός, Ἀλανικός, Ἀφρικός pour les épithètes triomphales, εὐσεβής, εὐτυχής pour les adjectifs honorifiques),

16. Stein, *Bas-Empire*, II, p. 318 et n. 5.
17. L. Bréhier, L'origine des titres impériaux à Byzance, *BZ*, 15, 1906, p. 169-172
18. Dölger, Entwicklung, *Byz. Diplomatik*, p. 130-131.
19. Grégoire, *Inscr. Asie Min.*, nº 107.

la titulature correspond pour l'ordre des qualificatifs à celle de Justinien[20]. De plus on remarque qu'immédiatement après la mention du nom commence, comme dans toutes les titulatures conservées de Justinien, la liste des épithètes triomphales.

Or c'est précisément ce en quoi l'inscription chypriote diffère de façon radicale des titulatures de Justinien : des adjectifs honorifiques s'intercalent entre le nom de l'empereur et les épithètes triomphales. Deux au moins sont assurés : μέ[γιστ]ος εὐ[εργέτης] et ἰρηνικώ[τα(τος)]. Cette anomalie nous amène à penser que l'*empereur martelé n'est pas Justinien*[21].

En résumé, notre titulature présente des différences importantes par rapport aux titulatures connues de Justinien : beaucoup, sans doute, peuvent venir du fait que notre document est retranscrit en province. Mais la présence des adjectifs entre le nom de l'empereur et les épithètes triomphales nous paraît déterminante pour refuser l'attribution à Justinien de cet édit.

Des successeurs de Justinien, peu de titulatures subsistent, par suite des abréviations, des omissions, des bouleversements dont elles ont fait l'objet dans la tradition manuscrite.

Justin II (565-578) adopte une titulature au début exactement identique à celle de Justinien, comme en témoigne la novelle 140 publiée en 566 (*Corpus juris civilis*, III, 140 ; DÖLGER, *Regesten*, I, 6)[22]. Mais en 570, sa titulature est modifiée : il introduit juste après son nom *fidelis in Christo*, *mansuetus*, *maximus benefactor*, comme en témoigne une novelle de 570.

« Imp. Caesar Flavius Justinus fidelis in Christo mansuetus maximus benefactor Alamannicus Gotthicus Francicus Germanicus Anticus Vandalicus Africanus pius felix inclytus victor ac triumphator semper Augustus »[23].

Cette titulature est proche de celle de Chypre. On y trouve *maximus benefactor* qui correspond très exactement à *μέ[γιστ]ος εὐ[εργέτης]*. Elle permet de plus de restituer de façon assurée la fin de la ligne 2 et le début de la ligne 3 de notre inscription : π[ιστὸς ἐν Χριστῷ ἡμερώ] τατος. Toutefois *ἰρηνηκώ[τα(τος)]* n'a pas d'équivalent dans l'acte de 570.

En l'état de notre documentation, c'est à Tibère (578-582) qu'est due l'introduction, après εὐεργέτης, d'εἰρηνικός qui apparaît pour la première fois dans un édit de 582[24] :

20. Est-ce à une mauvaise transcription du latin que nous devons 'Αλαμανικοὺς au lieu de 'Αλαμανικὸς, etc., et Εὐανδαλικοὺς qui rappelle *Euandalicus* dans l'édit de Milet (GRÉGOIRE, *Inscr. Asie Min.*, nº 220).

21. A notre connaissance d'ailleurs, le cas ne se rencontre sur aucune inscription mentionnant Justinien, et il serait surprenant qu'il ait pu, même pour des raisons locales, être martelé.

22. STEIN, *Bas-Empire*, II, p. 318, n. 5, cite cette novelle dans la série des textes qui donnent la titulature de Justinien, ce qui n'est pas exact.

23. ZÉPOS, *JGR*, I, Coll. I, 6, p. 10. L'invocation religieuse initiale fait défaut, comme dans notre inscription.

24. ZÉPOS, *JGR*, I, Coll. I, 12, p. 19.

... αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Φλάβιος Τιβέριος Κωνσταντῖνος πιστὸς ἐν Χριστῷ ἡμερώτατος μέγιστος εὐεργέτης εἰρηνικὸς 'Αλαμανικὸς Γοτθικὸς Φραγγικὸς Γερμανικὸς 'Αλανικὸς Οὐανδαλικὸς 'Αφρικὸς εὐσεβὴς εὐτυχὴς ἔνδοξος νικητὴς τροπαιοῦχος ἀεισέβαστος αὔγουστος ....[25]

Cette titulature correspond très étroitement à l'inscription chypriote. Par la suite en effet, aucune titulature n'offre la même ressemblance. Certes, une novelle promulguée par Tibère et Maurice alors César attribue à Maurice (582-602) des épithètes triomphales identiques à celles portées par Tibère[26] :

« ...Imperator Caesar Flavius Tiberius Constantinus in Christo mansuetus maximus benefactor et Flavius Nob. Tiberius Mauricius felicissimus Caesar Alamannicus Gothicus Francicus Germanicus Anticus Alanicus Vandalicus Africanus pius felix inclytus victor ac triumphator semper Augustus... »

Mais comme l'a bien établi E. Stein, la forme sous laquelle la titulature nous est parvenue est suspecte. Il est inattendu de voir un simple César nommé par une titulature aussi riche (adjectifs honorifiques et épithètes triomphales). En fait c'est à Tibère que dans la version originale elle devait se rapporter[27]. La seule titulature complète qui nous soit conservée de Maurice se trouve dans une lettre de l'empereur Maurice à Childebert II (soit dans la seconde catégorie de documents où l'on trouve utilisé ce genre de tilature) datable des années 584-585[28] :

...« imperator caesar Flavius Mauricius Tiberius fidelis in Christo mansuetus maximus beneficus pacificus Alamannicus Gothicus Anticus Alanicus Wandalicus *Erullicus Gypedicus* Africus pius felix inclitus victor ac triumphator semper Augustus... »

On y remarque la substitution d'*Erullicus* et de *Gypedicus* à *Francicus* et *Germanicus*. Peut-être cette substitution n'a-t-elle été que de circonstance et limitée à cette lettre, écrite précisément à un souverain franc dont on voulait ménager la susceptibilité. Il est probable toutefois qu'elle a été durable et constante. Certes la seule autre titulature sûrement attribuable à Maurice, contenue dans l'inscription de la lettre de 591 de Maurice au

25. L'oubli d''Αντικὸς dans les épithètes triomphales nous paraît sans importance et dû à la tradition manuscrite.

26. Zépos, *JGR*, I, Coll. I, 13, p. 24.

27. Stein, *Studien*, p. 163, propose de rétablir le texte comme suit : « imperator Caesar Flavius Tiberius Constantinus in Christo mansuetus, maximus benefactor, Alamanicus, Gothicus, Francicus, Germanicus, Anticus, Alanicus, Vandalicus, Africanus, pius, felix, inclytus, victor et triomphator semper Aug. et nobis Flavius Mauritius Tiberius felicissimus Caesar Theodoro... » Il pense que (par analogie avec l'édit de 582) il est vraisemblable que *fidelis* se trouvait avant *in Christo* et *pacificus* avant *Alamanicus*.

28. J. B. Bury, *Hist. of the Later Roman Empire*, Londres, 1889, II, p. 166 ; P. Goubert, *Byzance avant l'Islam, II. Byzance et l'Occident*, I, *Byzance et les Francs*, Paris, 1956, p. 108-109.

pape Grégoire est mutilée après *Alammanicus*[29]. Mais dans l'édit d'Héraclius de 612, les deux épithètes *Erullicus* et *Gypedicus* se retrouvent, ce qui prouve qu'elles avaient été maintenues en usage pendant tout ce laps de temps.

S'il en est ainsi, notre titulature ne peut être attribuée à Maurice, du moins après 584-585.

De Phocas (602-610) aucune titulature de ce type ne nous est parvenue[30]. Il y a toutefois une inscription où se trouve mentionné Smaragdus, exarque de Ravenne sous Maurice et Phocas (583-588, et 602-609), ainsi qu'un empereur qui porte dans sa titulature l'épithète de *Gypedicus*. Mais rien ne nous autorise à voir dans cet empereur Phocas ; il doit s'agir selon toute probabilité de Maurice[31]

Héraclius est le dernier, du moins dans l'état de nos sources, qui utilise une titulature très voisine de l'*intitulatio* de Chypre, tant par ses adjectifs honorifiques que par ses épithètes triomphales, dans un édit de 612[32] :

.... αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Φλάβιος Ἡράκλειος πιστὸς ἐν Χριστῷ ἡμερότατος μέγιστος εὐεργέτης εἰρηνικὸς Ἀλαμανικὸς Γοτθικὸς Φραγγικὸς Γερμανικὸς Ἀντικὸς Ἀλανικὸς Οὐανδαλικὸς Ἀφρικανὸς Ἐρουλικὸς Γηπεδικὸς εὐσεβὴς εὐτυχὴς ἔνδοξος νικητὴς τροπαιοῦχος ἀεισέβαστος αὔγουστος ....

Il conserve *Erullicus* et *Gypedicus*, mais réintroduit Φραγγικός et Γερμανικός. Ainsi, l'empereur martelé sur l'inscription de Chypre ne saurait être de toute évidence Héraclius[33].

Ce dernier paraît renoncer entre 620 et 629 à cette titulature[34]. En 629, le titre de βασιλεύς remplace les anciennes dénominations d'*imperator*, de *Caesar*, d'*Augustus*. L'appellation de *Flavius* tombe également. La titulature devient la suivante[35] : ... Ἡράκλειος καὶ Ἡράκλειος νέος Κωνσταντῖνος, πιστοὶ ἐν Χριστῷ βασιλεῖς ....

Certes on a pu dire que ce changement n'impliquait pas un abandon définitif de l'ancienne titulature et que celle-ci a dû subsister, mais que la

29. P. GOUBERT, *ibid.*

30. Pour les titulatures de Phocas, cf. notamment H. LECLERCQ, art. « Phocas », *DACL*, 14.1. (1930), col. 749-751 ; DÖLGER, *Regesten*, nos 148-161, I, p. 16-17.

31. DESSAU, *Inscriptiones latinae selectae*, I, p. 186, no 836 : [imp. Caesar]... Gipid. pius fel. incl. vict. a[c triumf. semper Aug.]. Quoi qu'il en soit de son attribution à Maurice ou Phocas, cette inscription est intéressante en ce qu'elle confirme, elle aussi, que l'épithète triomphale *Gypedicus* (et donc probablement *Erullicus*) a été maintenue dans les titulatures autres que celles de 584-585.

32. ZÉPOS, *JGR*, I, Coll. 1, 22, p. 27.

33. Son martelage aurait d'ailleurs été difficilement admissible, et à Chypre même une inscription nous conserve son nom : cf. *Tr. Mém.*, 4, 1970, p. 483.

34. ZÉPOS, *JGR*, I, coll. 1, 24, p. 33 : ... αὐτοκράτορες καίσαρες φλάβιοι Ἡράκλειος καὶ Ἡράκλειος νέος Κωνσταντῖνος πιστοὶ ἐν Χριστῷ αὔγουστοι ...

35. ZÉPOS, *JGR*, I, Coll. 1, 25, p. 36.

transmission des actes en a fait disparaître bon nombre d'exemplaires[36]. Justinien II (685-695 ; 705-711) use d'une titulature archaïque dans une lettre au Pape Jean VII[37] :

...« Imperator Caesar Flavius Justinianus, fidelis in Jesu Christo pacificus, pius perpetuus Augustus... »

Ailleurs, il a recours à une titulature voisine de celle mise à l'honneur par Héraclius en 629[38]. Enfin, dans l'édit concernant les salines de Thessalonique, la titulature est un compromis entre des formules archaïques et les nouvelles tendances[39]. Nulle part pourtant, il n'est fait mention d'épithètes triomphales. A supposer qu'il y ait eu recours, il aurait emprunté la liste dressée par Héraclius, ou bien à la rigueur celle de Justinien et non pas précisément celle de Justin et de Tibère. Notons également que Léon VI a employé dans une de ses novelles une titulature de type archaïque[40]. Les épithètes triomphales nous ont été conservées, et c'est l'exemple le plus tardif, dans une titulature de Manuel I[er] Comnène (1143-1180)[41] :

Μανουὴλ ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ πιστὸς βασιλεὺς ὁ πορφυρογέννητος Ῥωμαίων αὐτοκράτωρ εὐσεβέστατος ἀεισέβαστος αὔγουστος ἰσαυρικὸς κιλικικὸς ἀρμενικὸς δαλματικὸς οὐγγρικὸς βοσθνικὸς χροβατικὸς λαζικὸς ἰβηρικὸς βουλγαρικὸς σερβικὸς ζηκχικὸς χαζαρικὸς γοτθικὸς θεοκυβέρνητος κληρονόμος τοῦ στέμματος τοῦ μεγάλου Κωνσταντίνου καὶ ψυχῇ νεμόμενος ...

La kyrielle de ces épithètes ne correspond absolument plus aux titulatures mentionnées précédemment.

En conclusion, depuis Héraclius (629), et malgré les incertitudes occasionnées par la transmission des textes, il ne semble pas que la titulature ait été utilisée de façon cohérente et suivie. En revanche, entre Justinien et Héraclius, tous les empereurs — sauf Phocas? — ont eu recours à ce genre de titulature ; d'après les exemplaires conservés et malgré le faible nombre de documents, nous avons tout lieu de croire que l'évolution de leur titulature a suivi une progression dont les étapes peuvent être ana-

36. DÖLGER, Entwicklung, *Byz. Diplomatik*, p. 132, n. 12.
37. MANSI, XI, col. 737 A.
38. *Ibid.*, XI, col. 988 D : Φλάβιος Ἰουστινιανὸς πιστὸς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ τῷ θεῷ βασιλεὺς Ῥωμαίων.
39. A. VASILIEV, An Edict of the Emperor Justinian II, *Speculum*, 18, 1943, p. 1-13 ; H. GRÉGOIRE, Un édit de l'empereur Justinien II, *Byz.*, 17, 1945, p. 119-124 ; G. A. et M. SOTIRIOU, *op. cit.* (n. 14), p. 231. Titulature : ... αὐ[τοκράτω]ρ εὐεργέτης εἰρηνικὸς Φλάυιος || Ἰουστινιανὸς πιστὸς ἐν Ἰησοῦ Χριστῷ τῷ θεῷ...
40. ZÉPOS, *JGR*, I.Coll. II, 1, p. 56 : ... αὐτοκράτωρ καῖσαρ Φλάβιος Λέων εὐσεβὴς εὐτυχὴς ἔνδοξος νικητὴς τροπαιοῦχος ἀεισέβαστος αὔγουστος ... Notons toutefois l'absence d'épithètes triomphales.
41. Édit de 1166 ; texte dans C. MANGO, The Conciliar Edict of 1166, *DOP*, 17, 1963, p. 324 ; cf. aussi ZÉPOS, *JGR*, I, Coll. IV, p. 410.

lysées avec certitude. Dans la titulature héritée de Justinien, Justin II introduit *fidelis in Christo*, *mansuetus*, *maximus benefactor*. Tibère à son tour ajoute *pacificus* (εἰρηνικός). Maurice conserve ces adjectifs honorifiques, mais supprime, dans la série des épithètes triomphales, *Francicus* et *Germanicus* et les remplace par *Erullicus* et *Gepidicus*. Heraclius complète l'évolution en réintroduisant les deux épithètes supprimées par Maurice[42]. Si nous nous référons à cette série, malgré des différences qui viennent du fait que notre inscription, rédigée en province, offre un texte perturbé, la titulature de l'édit de Kythrea convient parfaitement à Tibère[43]. Le tableau joint en fin d'article résume ces considérations.

Le dernier problème à résoudre est celui du martelage. Dans l'époque que nous envisageons, Phocas est le seul dont nous soyons sûrs qu'il a reçu la *damnatio memoriae*, dans les circonstances que l'on sait[44]. Maurice a peut-être subi le même sort de la part de son assasin et successeur Phocas[44 bis]. Mais Tibère ne l'a pas reçue. Il est toutefois possible qu'il ait provoqué, par certaines de ses mesures, un mécontentement localisé. A Chypre, Tibère intervient en 578. Il transfère dans l'île un grand nombre d'Arméniens qu'il avait fait prisonniers dans sa campagne contre Chosroès[45]. Cette mesure a peut-être suscité dans la population locale, pour des raisons sociales et religieuses (les Arméniens étaient des monophysites), une certaine hostilité à l'égard de l'empereur. La rareté des documents ne nous permet pas de nous prononcer avec certitude[46].

En résumé la titulature étudiée ici ne se rapporte pas, comme le croyait T. B. Mitford, à Justinien. D'une comparaison des titulatures de type « archaïque » conservées (voir tableau) il ressort que l'empereur qui a le plus de chances d'être désigné par l'inscription est Tibère. Le martelage de son nom s'explique mal ; il n'est pas exclu qu'il soit lié à un transfert d'Arméniens dans l'île.

42. Les flottements observés dans les épithètes *Anticus* et *Alanicus* (Justinien Ier : *Alanicus* et *Anticus* ; Justin II : *Anticus* ; Tibère : *Alanicus* ; Maurice : *Alanicus* et *Anticus* ; Héraclius : *Alanicus* et *Anticus*) nous paraissent sans importance.

43. A la rigueur à Justin Ier si l'on admet, ce qui est très improbable, que *Pacificus* a pu être employé également par cet empereur, mais aurait été supprimé dans la tradition manuscrite, ou à Maurice (avant 584-585).

44. G. Ostrogorsky, *Geschichte des Byzantinischen Staates*[3], Munich, p. 72.

44 *bis*. Grégoire, *Inscr. Asie Min.*, no 111, p. 40.

45. G. F. Hill, *A History of Cyprus*, Cambridge, 1949-1952, I, p. 281, place sous Tibère, juste après la mort de Justin II, ce transfert d'Arméniens ; cf. aussi P. Charanis, The Armenians in the Byzantine Empire, *BySl.*, 22, 1961, p. 198.

46. Remarquons, mais sans proposer l'identification avec le personnage évoqué aux lignes 8 et 9 de notre inscription, pour lequel Mitford proposait de lire 'I[ωάννη] (*Byz.*, 20, 1950, p. 129 et n. 1), que Stein, *Studien*, p. 105, 114 n. 3, signale un Jean Quaestor Justinianus exercitus en 578, sous Justin (donc peut-être au début du règne de Tibère).

TABLEAU COMPARATIF DES TITULATURES « ARCHAÏQUES »

N.B. Nous signalons par un astérisque (*) les épithètes communes aux titulatures de Tibère et de Maurice (en 582), mettons entre parenthèses celles qui ne sont utilisées que par Maurice (toujours en 582) : pour la titulature de 582, cf. p. 379 et n. 27 ; les deux astérisques (**) renvoient à la lettre de 591.

Justinien I[er] (à partir de 533) Justin II (566)	Justin II 570	Tibère I[er] Maurice* César en 582	Maurice 584/585 591**	Héraclius 612	Notre inscription
Αὐτοκράτωρ	Imperator	Αὐτοκράτωρ	Imperator**	Αὐτοκράτωρ	βασ[ι]λ̣εὺς
Καῖσαρ	Caesar	Καῖσαρ	Caesar**	Καῖσαρ	lac.
NOM	NOM	NOM	NOM	NOM	MARTELAGE
	fidelis in Christo	πιστὸς ἐν Χριστῷ	fidelis in Christo**	πιστὸς ἐν Χριστῷ	π̣[ιστὸς ἐν Χριστῷ]
	mansuetus	ἡμερώτατος	mansuetus**	ἡμερότατος	[ἡμερώ]τατος
	maximus benefactor	μέγιστος εὐεργέτης	maximus beneficus**	μέγιστος εὐεργέτης	μέ[γιστ]ος εὐ[εργέτης καὶ]
		εἰρηνικὸς	pacificus**	εἰρηνικὸς	ἰρηνηκώ-[τα(τος)]
					[Αὔ]γουστος
Ἀλαμανικὸς	Alamannicus	Ἀλαμανικὸς*	Alamannicus**	Ἀλαμανικὸς	Ἀ[λαμανι]κὸς
Γοθθεικὸς	Gotthicus	Γοτθικὸς*	Gothicus	Γοτθικὸς	Γοθθει[κὸ]ς
Φραγγικὸς	Francicus	Φραγγικὸς*		Φραγγικὸς	Φραγγικὸς
Γερμανικὸς	Germanicus	Γερμανικὸς*		Γερμανικὸς	Γ[ερμα]νικὸς
Ἀντικὸς	Anticus	(Anticus)*	Anticus	Ἀντικὸς	Ἀντι[κὸ]ς
Ἀλανικὸς		Ἀλανικὸς*	Alanicus	Ἀλανικὸς	
Οὐανδαλικὸς	Vandalicus	Οὐανδαλικὸς*	Wandalicus	Οὐανδαλικὸς	Οὐανδαλικὸς
Ἀφρικανὸς ou Ἀφρικὸς	Africanus	Ἀφρικὸς* (Africanus)	Erullicus	Ἀφρικανὸς	Ἀ[φρικός]
			Gypedicus	Ἐρυλικὸς	
			Africus	Γηπεδικὸς	
εὐσεβὴς	pius	εὐσεβὴς*	pius**	εὐσεβὴς	εὐσεβὴς
εὐτυχὴς	felix	εὐτυχὴς*	felix**	εὐτυχὴς	εὐτ[υχ]ὴς
ἔνδοξος	inclytus	ἔνδοξος*	inclitus**	ἔνδοξος	ἔνδοξος
νικητὴς	victor ac	νικητὴς*	victor** ac	νικητὴς	
τροπαιοῦχος	triumphator	τροπαιοῦχος*	triumphator**	τροπαιοῦχος	τρ̣[οπεοῦχος]
ἀεισέβαστος	semper Augustus	ἀεισέβαστος*	semper Augustus**	ἀεισέβαστος	ἀεὶ εὐσεβὴς
Αὔγουστος		Αὔγουστος		Αὔγουστος	ε[ὐτυχ]ὴς

S'il en est ainsi, les trois premières lignes peuvent se restituer de la façon suivante :

+ βασ̣[ι]λ̣εὺς [Φλάϐιος Τιϐέριος Κωνσ-]
[ταντῖνος] π̣[ιστὸς ἐν Χριστῷ ἡμερώ-]
τατος ....[47]

Jean-Pierre Sodini.

47. Soit 27 lettres à la l. 1 (plus la croix incisée) et 27 lettres à la ligne 2, dont 8 martelées. Notre restitution est proposée à titre d'exemple. On trouve également, au lieu de Κωνσταντῖνος adopté ici, νέος Κωνσταντῖνος : cf. les références données par A. Dain et G. Rouillard à propos d'une inscription de Tibère dans *Byz.*, 5, 1929-1930, p. 320 et n. 1.

ÉTUDES BYZANTINO-SLAVES

LA DIFFUSION ET LA TRANSMISSION DE LA LITTÉRATURE CHRONOGRAPHIQUE BYZANTINE EN RUSSIE PRÉMONGOLE DU XI[e] AU XIII[e] SIECLE

Les traductions de textes byzantins occupent une place prépondérante dans les premiers monuments de la littérature slave. La part la plus importante revient naturellement aux livres liturgiques ou dogmatiques et aux écrits patristiques[1] ; minutieusement transcrites par des copistes qui s'appliquaient à en respecter la forme, les œuvres religieuses, même quand elles ne sont connues que par des manuscrits tardifs, permettent de remonter jusqu'au slave commun. Aussi, depuis le XIX[e] siècle, l'attention des chercheurs s'est-elle portée avant tout sur ces documents ; écartant les idiotismes russes ou bulgares, les philologues se sont appliqués à retrouver la langue primitive à partir de laquelle se sont formés les différents slavons.

Avant le XI[e] siècle, la Russie ne possédait ni littérature originale, ni aucune traduction en langue russe. Les premières versions slaves de textes grecs furent apportées de Bulgarie. Convertis au christianisme au IX[e] siècle, les Bulgares traduisirent et diffusèrent d'abord les principaux écrits liturgiques et patristiques, puis, au début du X[e] siècle, sous l'impulsion du tsar Syméon[2], des œuvres propre-

1. Pour l'histoire de la littérature religieuse vieux-slave, voir : M. MURKO, *Geschichte der älteren südslawischen Litteraturen*, Leipzig, 1908 ; M. WEINGART, *Bulhari a Carihrad pred tisičiletim*, Prague, 1915. On se fera une idée de la diffusion des écrits patristiques en Russie ancienne en consultant la bibliographie de Cyprien KERN, *Les traductions russes des textes patristiques, guide bibliographique*, Chevetogne, 1957 ; voir aussi Muriel HEPPELL, Slavonic translations of early byzantine ascetical Literature, *The Journal of Ecclesiastical History*, vol. 5, n° 1, p. 86-100.

2. Sous le règne du tsar Syméon (893-927), un foyer culturel se constitue autour de Preslav, dont la principale activité est la traduction où l'adaptation d'œuvres grecques en bulgare ; parmi les auteurs connus de cette école, il convient de mentionner le prêtre Constantin, Jean Exarque de Bulgarie et le tsar Syméon lui-même ; les œuvres traduites à cette époque connurent une grande diffusion en Russie, beaucoup d'entre elles ne sont conservées que par des manuscrits russes.

ment byzantines, de caractère religieux, chronographique et scientifique[3]. Lorsque, sous Vladimir, la Russie se convertit au christianisme, elle dispose déjà d'un important fonds littéraire d'origine bulgare qui lui permet d'assurer la formation religieuse des nouveaux baptisés. Les textes traduits en Bulgarie étaient accessibles aux Russes grâce à la similitude des deux langues, grâce aussi, sans doute, à la présence d'un clergé bulgare en Russie dans les premiers temps de la conversion[4]. Nous ne voulons pas prétendre qu'il n'y eut pas, dès la fin du xe siècle, en Russie, de lettrés connaissant le grec, et capables de s'exprimer en langue littéraire : les contacts de la Russie avec Byzance dès le ixe siècle, l'existence de colonies russes sur les côtes de la mer Noire, la mention, faite par la chronique kiévienne, d'un enseignement fondé par Vladimir, après la conversion, pour les enfants des notables[5], permettent de supposer le contraire. Pourtant, la Russie ne s'adapte au christianisme qu'à travers des modèles exclusivement slaves, bulgares pour l'essentiel et secondairement moraves[6].

A partir de la seconde moitié du xie siècle, à l'apogée du règne de Jaroslav et avec la fondation de la métropole de Kiev, la situation semble changer. Jaroslav, dit la chronique, fait venir dans sa capitale un important clergé grec, réunit des livres et fonde des écoles et des ateliers de copie[7]. Y eut-il un apport direct de livres et de documents grecs en Russie à cette époque, comme le suppose V. M. Istrin[8]? C'est, en tout cas, à partir de la seconde moitié du xie siècle que

3. Nous pensons particulièrement ici au *Šestodnevov* ou l'*Œuvre des six jours,* adaptation de l'*Hexaémeron* de saint Basile par Jean l'Exarque ; à la *Chronique* de Malalas, dont il sera parlé plus loin.

4. A. A. Šahmatov, Zametki k drevnejšej istorii russkoj cerkovnoj žizni (Remarques sur l'histoire la plus ancienne de la vie religieuse des Russes), *Naučnij istoričeskij žurnal,* 4, 1914, p. 42-52.

5. Sous l'année 988 dans le *Récit des Temps Passés,* éd. D. S. Lihačev, t. I, Moscou, 1950, p. 82 ; éd. S. H. Cross, *The Russian Primary Chronicle,* Cambridge Mass., 1953, p. 117. Il semblerait qu'il y ait eu un centre de traductions liturgiques à Kiev dès le début du xie siècle, mais de cette première activité littéraire russe il ne reste que peu de traces : M. N. Speranskij, *Iz istorii russko-slavjanskih literaturnyh svjazej (A propos des relations littéraires slavo-russes),* Moscou, 1961, p. 15.

6. Les relations entre la Russie et la Tchéco-Moravie sont mal connues, mais il semblerait qu'il y ait eu jusqu'au xie siècle, époque où le clergé grec triomphe à Kiev, une assez forte influence des clercs moraves, qui apportèrent, sans doute, en Russie leur propre littérature ; c'est ainsi que les Russes connurent très tôt la *Vie de Saint Venčeslav,* écrit qui inspira la composition des *Vies des saints Boris et Gleb* ; sur cette question voir V. M. Istrin, Moravskaja istorija slavjan i istorija Poljano-Rusi kak predpologaemye istočniki načal'noj russkoj letopisi (L'histoire morave des Slaves et l'histoire de la Russie des Poljane, sources supposées de la première chronique russe), *BySl.,* 3, 1931, p. 308-331, et 4, 1932, p. 36-55 ; A. I. Sobolevskij, Cerkovnoslavjanskie teksty moravskogo proishoždenija (Les textes liturgiques slaves d'origine morave), *Russkij filologičeskij vestnik,* 43, 1900, p. 150-217.

7. *Récit des Temps Passés,* sous l'année 1037 : « ... Jaroslav aimait les règlements ecclésiastiques et vénérait les prêtres et surtout les moines. Il aimait les livres et les lisait nuit et jour. Il réunit beaucoup de scribes et fit faire des traductions du grec en slave. Il fit écrire et rassembler beaucoup de livres grâce auxquels les vrais croyants furent instruits et purent jouir de l'enseignement divin » (éd. Lihačev, I, p. 105 ; éd. Cross, p. 137).

8. V. M. Istrin suppose que les chroniques de Georges Hamartolos et de Georges

sont diffusés en Russie kiévienne un certain nombre d'ouvrages d'édification, et surtout d'œuvres profanes, comprenant notamment : les *Chroniques* de Georges le Syncelle et de Georges Hamartolos, l'*Histoire de la guerre des Juifs* de Flavius Josèphe, la *Topographie chrétienne* de Cosmas, les *Vies* de saint Basile le Jeune et d'André Salos, le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène, la *Révélation* de Méthode de Patara[9]. Il semble que ces documents aient été traduits directement du grec en russe, si du moins on accepte les remarques des chercheurs russes qui soulignent des différences importantes par rapport aux traductions faites en Bulgarie[10].

Cet apport nouveau n'élimine pas l'héritage bulgare. Les textes reçus avant le milieu du XIe s. continuent à circuler et à être utilisés. Les écrits religieux ne subissent presque aucune transformation ; en revanche, les écrits profanes sont modifiés et suivent la même évolution philologique que les textes directement issus du grec. Dans les chronographies, les écrits bulgares et russes sont fondus les uns aux autres. On voit ainsi se développer en Russie, du XIe au XIIIe siècle deux traditions littéraires. L'une, de tendance archaïsante, reproduit scrupuleusement les traductions bulgares qui, parce qu'elles concernent la religion, semblent devoir conserver nécessairement leur forme primitive ; ce souci est tellement marquant que, dans des traductions russes de la fin du XIe siècle, des passages qui ont un caractère sacré sont rendus en langue archaïque[11]. A côté, apparaissent des traductions libres, où sont abandonnés les termes slaves ou grecs devenus

le Syncelle furent apportées en Russie kiévienne par le clergé grec dont l'arrivée était liée à la fondation de la métropole de Kiev ; outre ces écrits historiques, les prêtres grecs, qui composaient la suite du nouveau métropolite, auraient offert à Jaroslav d'autres documents, tels que les *Traités* russo-byzantins du X^o siècle : V. M. ISTRIN, *Očerk istorii drevnerusskoj literatury (Histoire de la littérature russe ancienne)*, Petrograd, 1922, p. 2 ; *Hronika Georgija Amartola (La chronique de Georges Hamartolos)*, II, Petrograd, 1922, p. 308 ; Dogovory russkih s grekami X veka (Les traités des Russes avec les Grecs du Xe siècle), *Izvestija otdelenija russkogo jazyka i slovesnosti*, 29, 1924, p. 383 et ss.

9. V. M. ISTRIN, *Očerk istorii drevne russkoj literatury*, p. 3.

10. V. M. ISTRIN, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 413 ; N. A. MEŠČERSKIJ, Kvoprosu ob izučenii perevodnoj pis'mennosti kievskogo perioda (Contribution à l'étude de la littérature traduite de l'époque kiévienne) *Učenye Zapiski Karelo-finskogo pedagogičeskogo Instituta*, II, 1, 1956, p. 198-219.

11. V. M. ISTRIN, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 413, note que le traducteur d'Hamartolos adopte une attitude différente selon qu'il traduit les développements édifiants ou les informations historiques de la chronique : alors que la traduction des informations historiques est très libre et abonde en « russismes », la version des discours édifiants reste si proche du texte grec qu'elle pèche souvent contre la syntaxe slave. La même observation est faite par N. A. Meščerskij dans son étude sur la langue de la traduction slave de Flavius Josèphe : N. A. MEŠČERSKIJ, *Istorija Iudejskoj vojny Iosifa Flavija v drevnerusskom perevode (L'histoire de la Guerre des Juifs de Flavius Josèphe dans sa version russe ancienne)*, Moscou-Leningrad, 1958, p. 68 et ss. ; du même auteur, Značenie drevenslavjanskih perevodov dlja vosstanovlenija ih arhetipov (Le rôle des traductions vieux-slave pour la reconstitution de leurs archétypes), *Doklady IV meždunarodnogo s'ezda slavistov (Rapports du IVe congrès international des slavistes)*, Moscou, 1958, p. 4-6 ; M. M. KOPYLENKO, O jazyke drevne-russkogo perevoda *Istorii Iudejskoj vojny* Iosifa Flavija (La langue de la traduction russe ancienne de l'*Histoire de la Guerre des Juifs* de Flavius Josèphe), *Viz. Vrem.*, 20, 1961, p. 164, 165.

incompréhensibles, et où se manifeste la première langue littéraire russe, telle qu'elle existait avant le partage en dialectes régionaux[12].

Les Russes, puis les Soviétiques, ont effectué, à partir de ce matériel, un important travail de reconstitution philologique. Partant de leurs recherches, je voudrais faire le point sur la transmission et l'utilisation des documents grecs profanes à Kiev ; au-delà de leurs conclusions, j'aimerais envisager des directions de recherche pour une étude des formes d'acculturation en Russie médiévale.

Aux XII[e] et XIII[e] siècles, l'afflux en Russie d'œuvres byzantines nouvelles tarit[13]. On voit alors se développer un genre littéraire original, qui ne trouve son équivalent chez aucun autre peuple slave du Sud, celui des compilations chronographiques. V. M. Istrin croit découvrir, dans la reprise des mêmes éléments, la preuve que les Russes manquaient d'imagination et se trouvaient incapables de proposer une vision personnelle des événements contemporains[14]. Ce jugement qualitatif correspond à une vue très impressionniste de l'histoire littéraire ; il n'aide pas à comprendre les caractères spécifiques des chronographies russes. La combinaison de sources principalement byzantines, secondairement occidentales ou hébraïques, donne des ensembles d'un caractère très particulier, et le problème le plus intéressant serait de se demander quelle place ils tiennent dans la formation d'une culture proprement russe. Plusieurs érudits contemporains refusent, d'ailleurs, d'employer le terme de « compilations » et le remplacent par celui de « svody », par lequel les auteurs russes anciens désignaient leur travail de refonte des diverses sources en un seul ouvrage continu[15].

La diffusion des sources profanes byzantines à travers les « svody » fut si générale qu'elle abolit très vite, semble-t-il, le recours aux traductions des œuvres isolées. Plusieurs de ces dernières, notamment celle de la *Chronique* de Malalas, ne sont plus connues aujourd'hui qu'à travers les grands recueils à caractère de compilation, et sont perdues dans leur version indépendante.

Par l'assemblage d'un matériel littéraire emprunté selon un dessein qui leur était propre, les Russes ont constitué une œuvre originale, qui joua un rôle important dans la formation d'une langue littéraire russe, et dans le développement de la littérature historique nationale.

12. Du XI[e] au XIII[e] siècle, il n'existe pas de morcellement ethnique en Russie kiévienne et, par conséquent, pas de différenciation linguistique entre Grands-Russiens, Petits-Russiens et Biélorussiens ; les trois idiomes existaient sans doute déjà, mais n'étaient pas suffisamment développés pour constituer trois dialectes distincts ; jusqu'au XIII[e] siècle, le matériel lexicologique et la langue littéraire sont communs à toute la Russie ; voir : V. M. Istrin *Očerk istorii drevnerusskoj literatury*, p. v-x ; V. A. Mošin, O periodizacii russko-južnoslavjanskih literaturnyh svjazej v X-XV vekah (La périodisation des relations littéraires des Russes et des Slaves méridionaux du X[e] au XV[e] siècle), *Trudy otdela drevnerusskoj literatury*, 19, 1963, p. 28 ss.

13. V. M. Istrin, *Očerk istorii drevnerusskoj literatury*, p. 5.

14. *Ibid.*, p. 6-7.

15. N. A. Meščerskij, Vizantijsko-slavjanskie literaturnye svjazi (Les relations littéraires byzantino-slaves), *Viz. Vrem.*, 17, 1960, p. 57 ss. ; E. E. Lipšic, Kakoe značenie imeli staroslavjanskie perevody s grečeskogo v formirovanii drevne - slavjanskih literatur (Le rôle des traductions vieux-slave du grec dans la formation des littératures slaves anciennes), *Sbornik otvetov na voprosy po literaturovedeniju (Recueil de réponses aux questions concernant l'étude de la littérature)*, Moscou, 1958, p. 6.

Les chronographes et leurs sources.

Les traductions slavo-russes des chroniqueurs byzantins : Jean Malalas, Georges Hamartolos, Syméon Logothète, Georges Syncelle, Constantin Manassès, se sont transmises en Russie par l'intermédiaire d'histoires universelles appelées « chronographes »[16]. Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que ces ouvrages historiques commencèrent à attirer l'attention des chercheurs. La première étude systématique, menée par A. N. Popov en 1866, demeure le travail auquel tous les auteurs se réfèrent, et d'après lequel nous tentons de donner ici une rapide classification du matériel qui nous intéresse[17]. Le chronographe le mieux attesté par la tradition manuscrite, celui aussi qui connut la plus grande diffusion en Russie ancienne, est le *Letopisec Ellinskij i Rimskij (Le chroniqueur hellène et romain)*, dont on connaît deux rédactions, toutes deux relatant l'histoire depuis la création du monde jusqu'au règne de Romain Lécapène : la première réunit seulement, mais dans une conjonction si étroite qu'il est difficile de les distinguer, la *Chronique* de Jean Malalas (c'est-à-dire le chroniqueur hellène) et celle de Georges Hamartolos (ou chroniqueur romain) ; la seconde, fortement remaniée et augmentée d'un nombre considérable de sources, se distingue particulièrement par l'introduction dans la relation de Malalas d'une nouvelle version, enrichie, du *Roman d'Alexandre*, de l'*Histoire* de Flavius Josèphe, et d'importants emprunts bibliques. Sur la foi des manuscrits qu'il avait découverts, A. N. Popov datait ces deux rédactions respectivement du XVe et du XVIe siècle. L'étude des sources et la mise au jour de nouveaux manuscrits permirent, par la suite, de rapporter les rédactions de l'*Ellinskij Letopisec* à une époque beaucoup plus haute et de les dater, la première du XIe-XIIe siècle, la seconde du XIIIe[18]. Les principales hypothèses de Popov restent, néanmoins, communément admises[19], et l'une d'elles a connu un développement particulier dans les recherches de V. M. Istrin : elle suppose l'existence, au XIe siècle, d'une compilation historique indépendante de l'*Ellinskij Letopisec*, mentionnée dans la *Chronique de Kiev*, et conventionnellement désignée par Istrin sous le nom de *« Hronograf po velikomu izloženiju » (Chronographe selon la relation longue)*[20]. Ce *Chronographe* ne nous est pas parvenu. Il aurait, si

16. Le terme de « chronographe » sert aussi bien, en vieux-russe, à désigner une compilation historique que l'auteur d'une chronique universelle ; il est systématiquement employé aujourd'hui par les historiens de la littérature pour désigner les compilations historiques russes : celles-ci utilisent exclusivement les chroniqueurs byzantins et ne font aucune place aux historiens.

17. A. N. POPOV, *Obzor hronografov russkoj redakcii (Les Chronographes russes)*, I, II, Moscou, 1866.

18. A. N. POPOV, *op. cit.*, I, p. 95 ss. Dans ses premiers travaux sur les chronographes russes, V. M. Istrin semble accepter les dates données par Popov : V. M. ISTRIN, *Aleksandrija russkih hronografov (Le ' Roman d'Alexandre ' des chronographes russes)*, Moscou, 1893 ; Hronografy v russkoj literature (Les chronographes dans la littérature russe), *Viz. Vrem. (Byzantina Chronika)*, 5, 1898, p. 131-152. Plus tard, son étude sur la traduction slave d'Hamartolos l'amena à réviser son point de vue : *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 363-405. Actuellement, N. A. MEŠČERSKIJ rapporte les premières compilations russes à une époque encore plus haute : *Istorija Iudejskoj vojny Iosifa Flavija*, p. 97 et ss.

19. Voir la mise au point de N. A. MEŠČERSKIJ, Vizantijsko-slavjanskie literaturnye svjazi, *Viz. Vrem.*, 17, 1960, p. 58-60.

20. L'auteur du *Récit des Temps Passés* se réfère par deux fois à Hamartolos : dans la partie introductive de sa chronique, au début de la description des usages

l'on admet la reconstitution de V. M. Istrin, principalement utilisé la *Chronique* d'Hamartolos (ou « relation longue »), mais en y introduisant une chronologie tirée, sans doute, de la *Chronique* de Georges le Syncelle ; il aurait, en outre, rattaché à ce fonds byzantin des récits et légendes populaires russes[21]. L'*Ellinskij Letopisec* et l'hypothétique *Hronograf po velikomu izloženiju* sont les deux piliers autour desquels s'ordonnent toutes les autres compilations historiques, à savoir :

— les *Hronografičeskie Palei*, ou compilations composées, vraisemblablement au XIIIe siècle, à partir d'un commentaire russe de l'Ancien Testament[22] et des informations historiques de l'*Ellinskij Letopisec* et du *Hronograf po velikomu izloženiju* ;

— *le Chronographe des Archives*, dont une version importante est représentée par un manuscrit de la Bibliothèque Publique de Vilno ; composée au XIIIe siècle en Russie du Nord-Est, cette compilation utilise la plupart des sources qui figurent dans la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, mais se distingue par un intérêt particulier pour l'histoire des Juifs ; pour cette raison, V. M. Istrin lui a donné le nom de « chronographe hébraïque »[23] ;

— les *Chronographes de l'Académie des Sciences* et d'*Uvarov*, représentés par des manuscrits très tardifs, mais composés au XVe siècle en Russie moscovite, dans lesquels apparaissent, outre les sources byzantines utilisées jusqu'au XIIIe siècle, des informations tirées de Constantin Manassès et de Zonaras[24].

des divers peuples, il écrit : « Georges dit dans sa chronique... » ; plus loin, sous l'année 852, dans la relation de la première attaque russe contre Constantinople, il précise « ... comme cela est écrit dans la chronique grecque ». C'est cette seconde citation qui, selon V. M. Istrin, ferait référence à une compilation historique distincte de la *Chronique* d'Hamartolos, bien que fortement inspirée par elle : V. M. ISTRIN, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 348-363.

21. Cette première compilation d'une version abrégée et remaniée d'Hamartolos avec les informations russes aurait constitué, selon V. M. Istrin, le noyau de la chronique kiévienne du XIIe siècle : voir V. M. ISTRIN, Zamečanija o načale russkogo letopisanija (Remarques sur le début de la chronographie russe), *Izvestija otd. russkogo jazyka i slovesnosti*, 26, 1921, p. 45-102 et 27, 1922, p. 207-251.

22. Le terme de « Paleja » désigne couramment en vieux-slave l'Ancien Testament ; La « Paleja » russe était un recueil de textes paléo-testamentaires, qui joua un rôle important dans la littérature ancienne, les Russes ne possédant pas, jusqu'au XVe siècle, de traduction complète de la Bible. Les différentes rédactions de la « Paleja » russe ont été étudiées par V. M. ISTRIN : Zamečanija o sostave Tolkovoj Palei (Remarques sur la composition de la Tolkovaja Paleja), *Sbornik otdelenija jazyka i slovesnosti imp. A.N.*, t. 65, n° 6, 1898, et : *Redakcii Tolkovoj Palei I-V (Les rédactions I-V de la Tolkovaja Paleja)*, St. Petersbourg, 1907. La Tolkovaja Paleja a fait l'objet d'une édition ancienne, d'après un manuscrit du XVe siècle : *Paleja Tolkovaja po spisku sdelannomu v Kolomne v 1406 g., Trud učenikov N. S. Tihonravova (Paleja Tolkovaja d'après la copie de Kolomna de 1406, éditée par les élèves de N. S. Tihonravov)*, Moscou, 1892. Les autres rédactions de ce recueil restent inédites.

23. V. M. ISTRIN, Hronografy v russkoj literature, *Viz. Vrem.*, 5, 1898, p. 141-144 ; *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 421-425.

24. A. N. POPOV, *Obzor hronografov russkoj redakcii*, II, p. 25 ; V. M. ISTRIN, *Hronografy v russkoj literature*, p. 144-148 ; *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 404-405.

Comment ces ouvrages de compilation s'ordonnent-ils les uns par rapport aux autres? C'est à partir de la tradition manuscrite de la version slave de Georges Hamartolos que V. M. Istrin a tenté de donner une solution d'ensemble[25].

L'étude de la version slave de la *Chronique* d'Hamartolos fut entreprise très tôt en Russie à cause des emprunts importants faits à cet auteur par le *Récit des Temps Passés*. La découverte, en 1846, dans la Bibliothèque synodale de Moscou, d'un manuscrit grec, du XIIe siècle, de cette chronique, et de deux traductions slaves, l'une serbe, l'autre prétendument bulgare, donnèrent à cette recherche une impulsion décisive[26]. L'origine de la traduction serbe, transmise par un manuscrit de la fin du XIVe siècle, est inconnue ; selon V. M. Istrin, elle aurait eu pour base une primitive traduction bulgare[27]. La traduction qui fut considérée comme bulgare lors de sa découverte, n'est transmise que par des copies russes, dont la plus ancienne (représentée par le manuscrit de la Trinité, du XIIIe-XIVe siècle), reproduit une tradition dont la *Chronique* kiévienne du XIIe siècle porte les traces[28]. La comparaison de cette version avec le texte grec, édité par de Boor d'après le *Coislin* 310[29], a permis à V. M. Istrin d'affirmer qu'elle résultait d'une seconde rédaction, continuée, de la *Chronique* d'Hamartolos. Cette seconde rédaction suit de très près le *Coislin* 310 pour la relation des événements allant jusqu'à l'année 864 ; elle emprunte sa continuation, poussée jusqu'en 948, à une tradition proche du *Vaticanus gr.* 153[30], légèrement augmentée d'emprunts faits à Syméon Logothète[31].

25. V. M. Istrin, *Hronika Georgija Amartola v drevnem slavjanorusskom perevode, tekst, issledovanie i slovar'*, t. II, *Grečeskij* tekst ' Prodolženija Amartola ', issledovanie *(Le texte grec de la continuation d'Hamartolos, étude)*, Petrograd, 1922 ; t. III, *Grečesko-slavjanskij i slavjansko-grečeskij slovari (Dictionnaires gréco-slave et slavo-grec)*, Leningrad, 1930.

26. V. M. Istrin, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 117 et ss. La découverte du manuscrit grec et des deux versions slaves d'Hamartolos fut faite par M. D. Obolensky, qui en rendit compte dans les *Čtenija v Imperatorskom obščestve istorii i drevnostej rossijskih*, en 1846. Les divergences des deux versions slaves firent soupçonner à Obolenskij l'existence de plusieurs rédactions du texte grec ; malgré quelques divergences, les continuations des deux traductions slaves peuvent être ramenées à la *Chronique* de Syméon Logothète : V. G. Vasilievskij, Hronika Logofeta na slavjanskom i grečeskom (La chronique du Logothète en grec et en slave), *Viz. Vrem.*, 2, 1895, p. 78-151. Le manuscrit grec de la Bibliothèque synodale fut édité par E. de Muralt, *Georgii Hamartoli chronikon, Hronograf Georgija Amartola, grečeskij podlinnik, prigotovlennyj k izdaniju E. von Mural'tom* (*Chronographe de Georges Hamartolos, original grec préparé pour l'édition par* E. von Muralt), St. Petersbourg, 1859.

27. V. M. Istrin, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 125-126.

28. V. M. Istrin, *op. cit.*, p. 306 et ss.

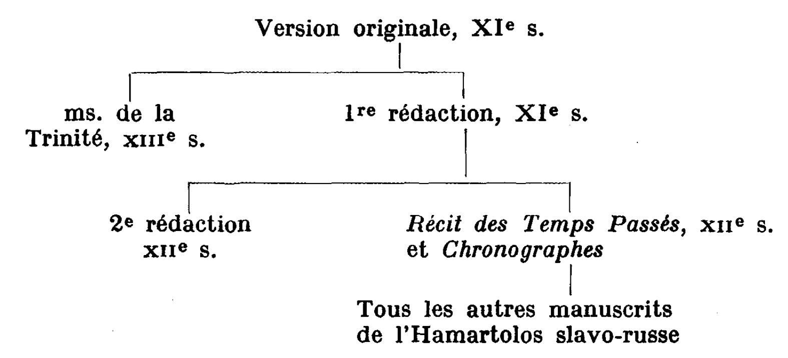
29. C. de Boor, *Georgii monachi chronicon*, Leipzig, 1904.

30. Le *Vaticanus gr.* 153 est le manuscrit de base de la *Continuation* de Georges le Moine ; la *Continuation* du manuscrit de la Bibliothèque synodale de Moscou, édité par Muralt, en est très proche ; ces deux manuscrits ont servi de base à V. M. Istrin pour la reconstruction de l'original grec de la continuation slave, reconstruction qu'il a éditée dans le t. II de son étude sur Hamartolos.

31. La traduction slave de la Chronique de Syméon Logothète, connue par un unique manuscrit russe, a été éditée par V. I. Sreznevskij, en 1905, sous le titre de : *Simeona Metafrasta i Logofeta spisanie mira ot bytija i letovnik*. Cette édition

L'étude de la langue et du style de la traduction slavo-russe conduisit V. M. Istrin à supposer que celle-ci avait été effectuée avant le XIIe siècle, en Russie kiévienne, par un traducteur russe[32]. La traduction d'Hamartolos, continuellement reproduite par les lettrés kiéviens, soit sous sa forme indépendante, soit dans les recueils compilatifs, aurait connu plusieurs rédactions. De la première version slavo-russe, ou version originale, le manuscrit de la Trinité resterait le témoin le plus proche. Très vite, cette première version aurait connu en Russie un premier remaniement, qualifié par Istrin de première rédaction : c'est celle qui apparaîtrait dans le *Récit des Temps Passés* et dans les divers *Chronographes*. Une seconde rédaction, enfin, serait à la base de tous les manuscrits tardifs de l'Hamartolos slave[33] :

Stemma de la tradition slavo-russe d'Hamartolos, d'après V. M. Istrin[34]



Le *Récit des temps passés* cite la Chronique d'Hamartolos, tantôt d'après la première rédaction de la version slavo-russe, tantôt d'après le *Hronograf po velikomu izloženiju*, qui, semble-t-il, transmettait la même rédaction. Cette constatation permet d'avancer, pour la première rédaction russe d'Hamartolos,

vient de faire l'objet d'une reproduction anastatique, sous la direction de I. Dujčev : V. I. SREZNEVSKIJ, *Slavjanskij perevod hroniki Simeona Logofeta (La traduction slave de la Chronique de Syméon Logothète)*, Londres, 1971, réédition qui a le mérite de contenir l'important article de G. OSTROGORSKY, Slavjanskij perevod hroniki Simeona Logofeta (La traduction slave de Syméon Logothète), *Seminarium Kondakovianum*, 5, 1932, p. 17-36. Sur la place de la Chronique d'Hamartolos dans la littérature russe ancienne, on se reportera à l'ouvrage de M. WEINGART, *Byzantiské Kroniky v Literature Cirkovnoslovanské*, Bratislava, 1922.

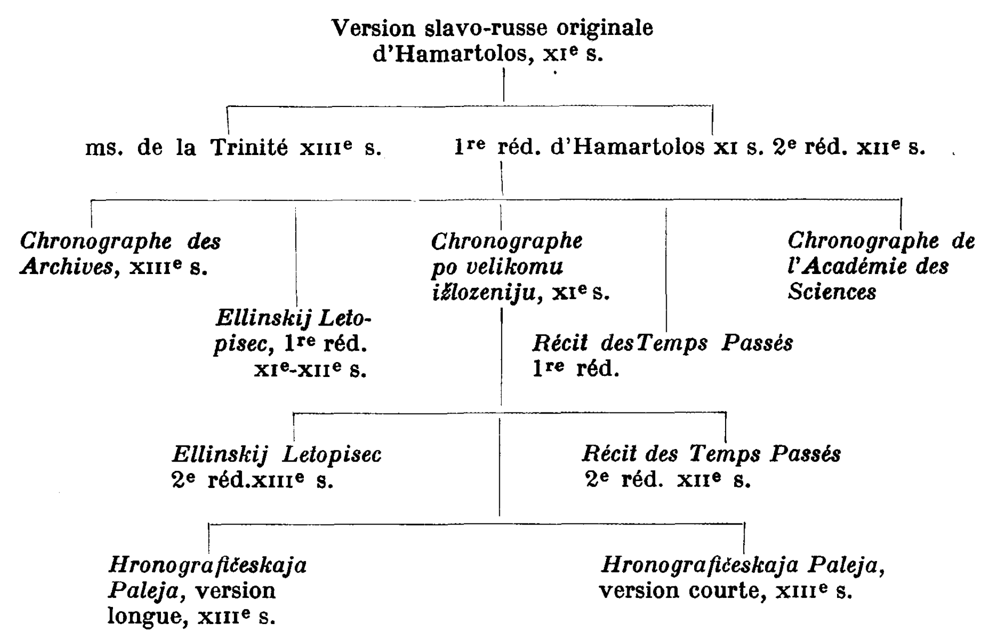
32. V. M. ISTRIN, *Hronika...*, p. 268-309. Istrin s'oppose à l'hypothèse de A. I. Sobolevskij, qui pensait que la première traduction slave d'Hamartolos avait été réalisée en Bulgarie sous le tsar Syméon, puis remaniée et corrigée, d'après un original grec, en Russie : A. I. SOBOLEVSKIJ, Materialy i issledovanija v oblasti slavjanskoj filologii i arheologii, VIII : osobennosti russkih perevodov domongol' skogo perioda (Matériaux et recherches de philologie et d'archéologie slave, VIII : particularités des traductions russes de la période prémongole), *Sbornik otdelenija Russkogo jazyka i slovesnosti*, 88(3), 1910, p. 162-176.

33. La description de ces manuscrits, datant du XVe au XVIIe siècle, est donnée par Istrin dans *Hronika...*, t. II, p. 251 et ss., et p. 310-311, note 1.

34. V. M. ISTRIN, *op. cit.*, p. 428.

comme pour le *Chronographe* disparu, une date antérieure au début du XII[e] siècle[35]. L'*Ellinskij Letopisec* dans ses deux rédactions, les *Hronografičeskie Palei* et le *Chronographe des Archives* reproduisent également la première rédaction russisée d'Hamartolos, mais la première rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* se distingue des autres chronographes par l'absence d'emprunts faits au *Hronograf po velikomu izloženiju*. Le *Chronographe des Archives* semble avoir tiré ses informations de la première rédaction d'Hamartolos, mais dans une version abrégée qui, selon Istrin, le distingue de la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, à laquelle certains auteurs sont tentés de le rattacher[36]. Enfin, le *Chronographe de l'Académie des Sciences* et les manuscrits qui lui sont apparentés reproduisent la seconde rédaction de la version slavo-russe[37].

Stemma des compilations historiques russes d'après V. M. Istrin



Après Hamartolos, la *Chronique* de Jean Malalas occupe, dans les compilations chronographiques russes, la place la plus importante. La version slave de Malalas ne nous est parvenue que par l'intermédiaire des *Chronographes*, étroitement mêlée à d'autres textes byzantins, notamment le *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène et l'*Histoire* de Flavius Josèphe. Il est certain que très tôt, en Russie,

35. La première rédaction du *Récit des Temps Passés* aurait été réalisée en 1110, dernière date donnée, tandis qu'une seconde rédaction, très proche de la première, mène les événements jusqu'à l'année 1116 : A. A. ŠAHMATOV, *Razyskanija o drevnejših russkih letopisnyh svodah (Recherches sur les chroniques russes les plus anciennes)*, St. Petersbourg, 1908.
36. V. M. ISTRIN, *Hronika...*, II, p. 393-399.
37. *Ibid.*, p. 405 et ss.

on cessa de la recopier à l'état indépendant : l'absence de développements édifiants, les récits mythologiques et les légendes païennes rapportés dans une langue simple expliquent peut-être sa grande diffusion en Russie kiévienne et son intégration rapide au patrimoine littéraire national[38]. Alors que le texte grec de Malalas n'est conservé que par le manuscrit d'Oxford[39], lui-même lacuneux, les *Chronographes* russes transmettent intégralement, ou sous forme d'excerpta, dix-huit livres de cette chronique, et particulièrement les livres X, XI et XII, qui manquent au manuscrit d'Oxford[40]. V. M. Istrin a tenté de donner une reconstitution du texte slave en éditant les livres de Malalas contenus dans l'*Ellinskij Letopisec* et les *Chronographes des Archives* et de *Vilno*[41]. Si l'on admet ses conclusions, la traduction slave de Malalas aurait suivi une rédaction très proche de celle que représente le manuscrit d'Oxford, et les divergences qui apparaissent dans les manuscrits russes ne seraient dues qu'aux multiples remaniements subis par la traduction[42]. Cette constatation, réaffirmée actuellement par N. A. Meščerskij, a une importance particulière pour la reconstitution, à partir des fragments slaves, des parties manquantes de la rédaction grecque[43]. L'origine de la traduction slave

38. Telle est du moins l'interprétation actuelle : N. A. Meščerskij, Dva neizdannyh otryvka drevne-slavjanskogo perevoda *Hroniki* Ioanna Malaly (Deux fragments inédits de la traduction vieux-slave de la *Chronique* de Malalas), *Viz. Vrem.*, II, 1956, p. 279-284 ; et surtout Z. V. Udal'cova, La chronique de Jean Malalas dans la Russie de Kiev, *Byz.*, 35, 1965, p. 575-591 ; article paru en russe dans *Arheografičeskij Ežegodnik*, Moscou, 1966, p. 47-58. Telle n'est pas l'opinion de N. K. Gudzij, *Istorija drevnej russkoj literatury (Histoire de la littérature russe ancienne)*, Moscou, 1956, p. 39, ni celle de V. M. Istrin, qui pensent, au contraire, que la *Chronique* de Malalas ne fut pas beaucoup lue dans sa version indépendante, et qu'elle ne fut utilisée que dans le milieu des clercs.

39. On trouvera dans G. Moravcsik, *Byzantinoturcica*², Berlin, 1958, I, p. 332-334, la bibliographie de la Chronique de Malalas. Une bonne mise au point des travaux et des discussions concernant le Malalas slave est donnée par E. M. Šustorovič, Drevneslavjanskij perevod Hroniki Ioanna Malaly (La traduction vieux-slave de la Chronique de Jean Malalas), *Viz. Vrem.*, 30, 1969, p. 136-151.

40. Description des manuscrits de la traduction slave de Malalas dans : V. M. Istrin, *Aleksandrija russkih hronografov*, p. 125-196, 317-361. Le manuscrit du *Chronographe des Archives* conserve le titre de la chronique, qui n'est connu par aucun autre manuscrit, et le prologue, absent du manuscrit d'Oxford : Šustorovič, *art. cit.*, p. 139.

41. V. M. Istrin, Hronika Ioanna Malaly v slavjanskom perevode, Livre I, dans *Zapiski Akademii Nauk*, Série VIII, t. I, livre 3, St. Petersbourg, 1897; Livres II-V, dans : *Letopis' istoriko-filologičeskogo obščestva pri novorossijskom universitete*, t. X, *Vizantijsko-slavjanskoe otd.*, t. VII, Odessa, 1902, et t. XIII, *Vizantijsko-slav. otd.*, t. VIII, Odessa, 1905 ; Livres VI-VII, dans : *Sbornik otdelenija russkogo jazyka i slovesnosti*, 89, 3, 1911 ; Livres VIII-IX, *ibidem*, t. 89, 7, 1912 ; Livre X, dans : *Letopis' istoriko-filologičeskogo obščestva pri novorossijskom universitete*, t. XVII, Odessa, 1913 ; Livres XI-XIV, dans : *Sbornik otd. russ. jaz. i slov.*, 90, 2, 1913 ; Livres XV-XVIII, et III, dans : *Sbornik russ. jaz. i slov.*, t. 91, 2, 1914. Cette édition, dispersée entre divers périodiques d'accès difficile, n'a jusqu'à présent pas été remplacée.

42. V. M. Istrin, Hronika Ionna Malaly v slavjanskom perevode kniga X (La chronique de Jean Malalas dans sa traduction slave, livre X), *Letopis' istoriko-filologičeskogo obšč.*, Odessa, 1913, p. 440.

43. De nouveaux fragments de la traduction slave de Malalas ont été découverts dans les divers recueils russes depuis l'édition d'Istrin. D. I. Abramovič a découvert

de Malalas reste obscure ; la grande ancienneté de cette version donne du poids à l'hypothèse d'une origine bulgare antérieure à la seconde moitié du xe siècle[44].

Bien que la traduction slave de Malalas semble avoir été connue en Russie, sous forme de texte indépendant, dès le xie siècle, les *Chronographes* russes n'en transmettent qu'une rédaction compilée[45]. Dans les Chronographes russes, le récit par Malalas de l'entrée d'Alexandre à Jérusalem est traditionnellement remplacé par une version du *Roman d'Alexandre* du Pseudo-Callisthène comportant des additions tirées de la seconde rédaction de la traduction d'Hamartolos[46]. Un emprunt fait à Malalas par la *Chronique hypatienne*, sous l'année 1114, contribue à montrer que la compilation des trois textes a dû circuler en Russie dès la fin du xie siècle[47].

Pour V. M. Istrin, rien ne s'oppose à ce que la fusion des trois textes ait été opérée par un auteur kiévien. A. A. Šahmatov, considérant qu'il était impossible qu'à une époque aussi haute un lettré russe ait disposé de ce matériel littéraire et ait su le dominer, a émis une hypothèse différente : à l'origine des compilations chronographiques russes, il suppose l'existence d'une encyclopédie historique bulgare, du xe siècle, rassemblant tous les textes que nous connaissons par la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* ; les auteurs russes auraient seulement reproduit cette encyclopédie, en la soumettant, au cours des âges, à des remaniements ou à des

en 1928 un fragment du Livre X qui lui a permis d'établir que la version slave de Malalas avait circulé en Russie sous sa forme indépendante : D. I. ABRAMOVIČ, Otryvok Hroniki Ioanny Malaly v *Zlatostrue* XII veka (Un fragment de la chronique de Jean Malalas, dans le *Zlatostruj* du xiie siècle), *Sbornik statej v čest' A. I. Sobolevskogo*, Leningrad, 1928, p. 17 ; N. A. MEŠČERSKIJ, Dva neizdannyh otryvka..., *Viz. Vrem.*, 11, 1956, p. 279-284, a reconnu deux fragments du Livre X de Malalas dans le Livre IV de l'*Histoire* de Flavius. Le problème de la restitution des lacunes du texte grec à partir de la version slave a donné lieu à une étude très approfondie de S. P. ŠESTAKOV, O značenii perevoda Ioanny Malaly dlja vosstanovlenija ee grečeskogo teksta (Le rôle de la traduction de Jean Malalas dans la reconstitution du texte grec), *Viz. Vrem.*, 1, 1894, p. 503-552.

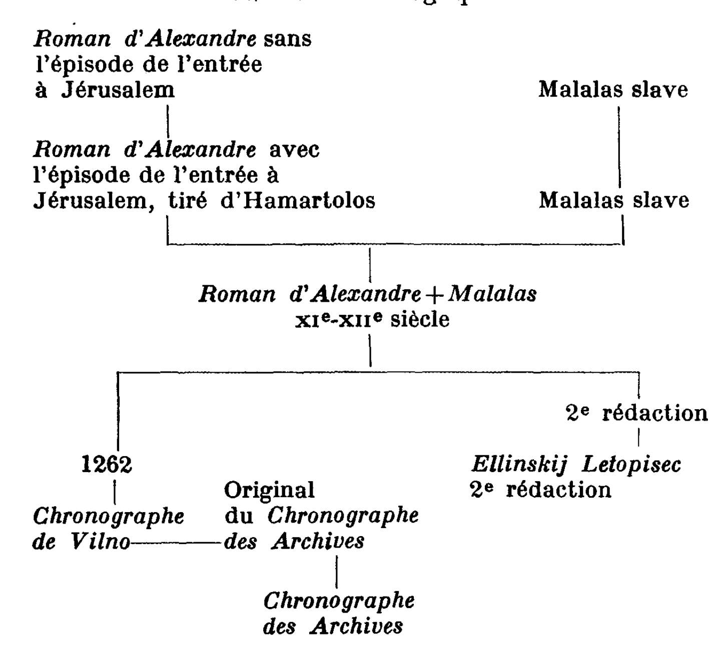
44. Selon une notice des manuscrits du *Chronographe des Archives* et du *Chronographe de Vilno,* cette traduction aurait été effectuée en Bulgarie en 927, sous le règne du tsar Syméon, par le prêtre Grégoire : cf. I. I. SREZNEVSKIJ, Russkij istoričeskij sbornik XV veka Moskovskogo arhiva Ministerstva inostrannyh del (Le recueil historique russe du xve siècle des Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Moscou), *Svedenija i zametki o neizvestnyh i maloizvestnyh pamjatnikah (Informations et remarques sur les monuments littéraires inconnus ou peu connus),* 84, 1879, p. 118-121. Istrin, dans son étude sur le livre X de Malalas (p. 41-44), a contesté les conclusions de Sreznevskij, en affirmant que la notice du prêtre Grégoire, placée à la fin du Livre IV de Malalas, ne concernait que la traduction des Livres bibliques auxquels ce passage fait des emprunts. L'étude linguistique du Malalas slave n'a eu, depuis l'article de Sreznevskij, aucune suite.

45. L'étude de la tradition chronographique de Malalas a été abordée par V. M. ISTRIN dans son travail sur le Roman d'Alexandre, cf. *Aleksandrija russkih hronografov*, Moscou, 1893, p. 128-136.

46. Sur l'association du Roman d'Alexandre et de la seconde rédaction de la version slave d'Hamartolos, voir ISTRIN, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 399-404.

47. V. L. ISTRIN, Hronograf Ipat'evskoj letopisi pod 1114 (Le Chronographe cité sous l'année 1114 par la chronique hypatienne), *Žurnal Ministerstva Narodnogo Prosveščenija,* nov. 1897, p. 84-90.

Stemma, d'après V. M. Istrin, de la transmission de la compilation de Malalas dans les Chronographes



abrégements[48]. Cette interprétation se heurte à des arguments qu'il est difficile de réfuter : dans la première rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, la *Chronique* de Malalas semble avoir été utilisée dans sa version slave primitive ; de plus, si on admet l'analyse de V. M. Istrin, la tradition transmise par la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* présente avec le texte du *Chronographe des Archives* des divergences qui permettent de supposer qu'à la base de ces deux recueils se trouvaient deux compilations différentes[49] ; enfin, la découverte récente, dans divers textes russes, de fragments isolés de la *Chronique* de Malalas, apporte une preuve de l'existence, en Russie ancienne, d'une version indépendante de cette œuvre[50].

L'*Histoire de la Guerre des Juifs* de Flavius Josèphe est traditionnellement rattachée, dans les compilations russes, au Livre X de la *Chronique* de Malalas, où elle apparaît comme une continuation de la relation du règne de Vespasien. La rédaction compilée de l'*Histoire* de Josèphe est particulièrement bien représentée par le *Chronographe des Archives*, dont V. M. Istrin se sert dans son édition, et surtout par le *Chronographe de Vilno*[51]. L'existence d'une version indépendante

48. A. A. Šahmatov, Drevnebolgarskaja enciklopedija X veka (Une encyclopédie bulgare du xe siècle), *Viz. Vrem.*, 7, 1900, p. 1-35.

49. V. M. Istrin, *Aleksandrija russkih hronografov*, p. 128.

50. D. I. Abramovič, *art. cité*, p. 17.

51. V. M. Istrin, *Flavius Josèphe, Histoire de la Guerre des Juifs*, 2 vol., Paris, 1934-1938, a pris pour base de son édition le *manuscrit des Archives*. Selon N. A. Meščerskij, qui l'utilise pour son édition de Flavius Josèphe, le *manuscrit*

est attestée par des manuscrits tardifs, dont le plus ancien, copié à Constantinople au XIV[e] siècle, reproduit une traduction slave ancienne[52]. N. A. Meščerskij, dans une édition récente, attribue la version slave indépendante à un traducteur kiévien du XI[e] siècle ; c'est cette traduction russe primitive qui aurait, selon lui, été utilisée dans les compilations chronographiques[53]. La version slave de Josèphe semble devoir être rapprochée, malgré certaines divergences et un grand nombre d'additions, de la version grecque la plus connue[54]. Les digressions se rapportant à l'histoire du Christ seraient dues, selon N. A. Meščerskij, à la plume du traducteur[55] ; elles témoigneraient de ce qui, dans l'*Histoire de la Guerre des Juifs*, intéressait le lecteur kiévien du XI[e]-XII[e] siècle : non pas tant l'ouvrage à caractère militaire, comme le pensait Istrin[56], que le témoignage de la victoire du christianisme sur le judaïsme[57].

Les chroniques d'Hamartolos et de Malalas, le Roman d'Alexandre et l'*Histoire* de Flavius Josèphe constituent la trame de tous les recueils historiques russes ; à l'intérieur de ces textes fondamentaux, les compilateurs ont inséré un nombre considérable de textes et de fragments, dont plusieurs n'ont jusqu'à présent pas été identifiés[58]. Ces additions peuvent se diviser en plusieurs groupes :

1) Les textes apocryphes, prophétiques et légendaires qui s'apparentent à ce qu'il est convenu d'appeler la « littérature populaire ». Ces textes semblent liés à une tradition particulière du *Roman d'Alexandre*, représentée par la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*[59]. Parmi les plus connus et les mieux étudiés,

Vilno, qui date du XV[e]-XVI[e] siècle, mais dont l'original aurait, selon une notice, été composé en 1262, restitue un texte beaucoup mieux conservé : N. A. MEŠČERSKIJ, *Istorija Iudejskoj vojny Iosifa Flavija v drevnerusskom perevode,* Moscou, 1958, p. 15-16.

52. La version indépendante de Josèphe est connue par une copie serbe du XV[e] siècle, qui reproduit elle-même une transcription faite au XIV[e] siècle, à Constantinople, dans le milieu littéraire slavo-russe. Il est probable que la transcription du XIV[e] s. a été faite d'après une ancienne version russe : A. I. SOBOLEVSKIJ, *Perevodnaja literatura moskovskoj Rusi XIV-XVII vekov,* St. Petersbourg, 1903, p. 9-10.

53. N. A. MEŠČERSKIJ, *op. cit.*, p. 97-110.

54. N. A. MEŠČERSKIJ, *op. cit.*, p. 68-75.

55. N. A. MEŠČERSKIJ, *op. cit.*, p. 51 et ss.

56. R. EISLER, Les origines de la traduction slave de Josèphe Flavius, *Rev. Ét. Slaves*, 7, 1927, p. 63-74.

57. N. A. MEŠČERSKIJ, *op. cit.*, p. 109 et ss., donne d'intéressants exemples de l'utilisation de l'*Histoire* de Flavius Josèphe par la littérature russe ancienne, dans un esprit de polémique anti-judaïque ; il pense que l'œuvre a pu servir à combattre l'influence judéo-khazare à Kiev au XI[e] siècle.

58. L'ensemble des recueils chronographiques russes reste inédit. Une édition de la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* a été entreprise avant la guerre par K. K. Istomin, mais n'a jamais été imprimée ; elle est conservée à l'état de manuscrit dans les archives de l'Institut d'Histoire de l'Ac. des Sc. de Leningrad. Seul A. N. POPOV, *Obzor hronografov russkoj redakcii,* I, 1866, p. 94-95, a essayé de répertorier les textes insérés dans la relation historique des Chronographes, mais son analyse reste incomplète : cf. N. A. MEŠČERSKIJ, Vizantijsko-slavjanskie literaturnye svjazi (Les liens littéraires byzantino-slaves), *Viz. Vrem.*, 17, 1960, p. 60-61.

59. La seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* utilise, selon V. M. Istrin, la seconde rédaction du *Roman d'Alexandre,* contenant le récit de Palladios sur les Brahmanes, et à laquelle, dans la version slave, furent ajoutées toutes les sources

on peut citer : *la Prophétie de Méthode de Patara*, dont la traduction slavo-russe, antérieure au XIIe siècle, est citée dans la Chronique de Kiev[60] ; la *Vision de Daniel* commentée par Hippolyte[61] ; le *Récit du royaume de l'Inde* ou épître du prêtre Jean, empereur de l'Inde, à Manuel Comnène, texte d'origine occidentale, traduit en slave très vite après sa composition, qui donne la représentation fantastique d'un puissant royaume chrétien en Asie[62]; l'*Histoire d'Akir le très sage*, dont la source babylonienne antique connut à Byzance un remaniement à coloration chrétienne ; traduite très tôt en Russie, elle intéressait tant par ses développements édifiants que par son action, dont le cadre rappelait l'univers biblique[63] ;

2) Un autre groupe de fragments témoignerait, si l'on admet les thèses de N. A. Meščerskij, d'une influence culturelle hébraïque, émanant de la communauté juive de Kiev. Dans son étude sur la *Tolkovaja Paleja*, V. M. Istrin notait déjà que des traductions directes de l'hébreu en russe avaient circulé avant le XIIIe siècle, et avaient été utilisées dans les textes concernant l'histoire des Juifs[64] ; il expliquait ainsi les étymologies correctes des noms bibliques et les références directes aux termes hébraïques qui figurent dans la *Paleja* et dans la traduction russe du *Livre d'Esther*[65]. Au groupe des textes hébraïsants, il convient de rapporter : un fragment du *Iossipon* qui, dans la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, est inséré dans la relation d'Hamartolos sous le titre de « *Récit du troisième sac de Jérusalem par Titus* »[66] ; la légende talmudique des *Fils d'El-Dada le Danite*[67] ; un fragment connu sous le nom de *Récit du Khazare et de sa femme (Povest' o Kozarine i ego žene)*, qui apparaît comme une interprétation russe populaire des informations byzantines concernant l'épisode khazare de l'histoire de Justinien II[68]. La constance de l'intérêt pour l'histoire des Juifs se manifeste

citées plus bas ; les autres *Chronographes* transmettent la première rédaction du *Roman d'Alexandre* ; cf. V. M. Istrin, *Aleksandrija russkih hronografov*, p. 213-226.

60. Sous l'année 1906 : *Récit des Temps Passés*, éd. Lihačev, I, p. 152 ; éd. S. H. Cross, p. 184. La mention directe de Méthode de Patara par le chroniqueur permet de penser qu'il connaissait une version indépendante de cette œuvre.

61. Éditée par Istrin avec Méthode de Patara : *Otkrovenie Mefodija Patarskogo i apokrifičeskija videnija Daniila v vizantijskoj i slavjano-russkoj literaturah* (La Révélation de Méthode de Patara et la Vision apocryphe de Daniel dans les littératures byzantine et slavo-russe), Moscou, 1897.

62. Cf. V. M. Istrin, Povest' ob Indijskom carstve (Le Récit du royaume de l'Inde), *Trudy slavjanskoj arheologičeskoj kommissii (Travaux de la Commission d'archéologie slave)*, Moscou, 1893.

63. P. C. Conybeare, I. R. Harris, A. Lewis, *The story of Ahikar from Aramaic, Syriac, Armenian, Ethiopic, Old Turquish, Greek and Slavonic versions*, 2e éd., Cambridge, 1913.

64. V. M. Istrin, *Zamečanija o sostave Tolkovoj Palei*, p. 15-35.

65. *Ibid.*, p. 34-35.

66. N. A. Meščerskij, Otryvok knigi ' Iosippon ' v Povesti Vremennyh let (Un fragment du ' Iossipon ' dans le Récit des Temps Passés), *Palestinskij Sbornik*, 2, 1956, p. 58-68 ; du même auteur, *Istorija Iudejskoj vojny*, p. 132 et ss.

67. N. A. Meščerskij, Vizantijsko-slavjanskie literaturnye svjazi, *Viz. Vrem.*, 17, 1960, p. 67.

68. Édité par N. A. Meščerskij dans *Viz. Vrem.*, 17, 1960, p. 68-69 ; dans le même article, Meščerskij donne une analyse linguistique et littéraire de ce texte, aux p. 60-63.

encore par l'utilisation de plus en plus large, dans les compilations du XIIIe siècle, des écrits bibliques et des apocryphes paléo-testamentaires[69] ;

3) Les textes d'édification morale : outre les textes historiques et narratifs, l'*Ellinskij Letopisec* contenait vraisemblablement un nombre important d'articles d'édification morale, dont la plupart ne se sont pas conservés, mais qui sont attestés par une liste de titres[70]. Les *Questions et réponses* d'Anastase le Sinaïte semblent y avoir tenu une place importante, et ont été reconnues comme la source d'un texte intitulé *Slovo o černorizce (Le dit du moine)*, qui précède, dans les *Chronographes*, la relation du règne de Phocas le Cappadocien. Cette « Réponse » d'Anastase, concernant « l'origine divine de tout pouvoir », a connu dans la littérature russe médiévale une diffusion particulièrement large[71]. Dans la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, elle semble proche de la version de l'*Izbornik de Svjatoslav* de 1073[72].

La chronographie universelle et l'histoire russe.

Entre le XIe et le XIIIe siècle, trois types d'écrits historiques semblent s'être développés dans la principauté de Kiev :

1) Les chronographies byzantines ou compilations originales de textes empruntés aux Grecs, connues par la première rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* ;

2) les chronographies byzantino-russes, ajoutant aux mêmes éléments d'emprunt des informations sur la Russie (2e rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* ; *Chronographes des Archives* et de *Vilno*) ;

3) des chroniques russes, dont la plus connue est le *Récit des Temps Passés*.

Les premières chronographies byzantino-russes connues datent du XIIIe siècle, mais il est vraisemblable qu'il en existait dès la fin du XIe. D'après V. M. Istrin, l'hypothétique *Hronograf po velikomu izloženiju* serait la première de ces compilations, et aurait influencé la composition des *Chronographes* russo-byzantins du XIIIe siècle.

69. N. A. Meščerskij, K istorii teksta slavjanskoj knigi Enoha (Pour l'histoire du texte du Livre slave d'Enoch), *Viz. Vrem.*, 24, 1964, p. 91-108.

70. Cf. A. A. Šahmatov, Drevnebolgarskaja enciklopedija, p. 33-34 ; une liste de 780 articles est conservée dans le manuscrit du *Chronographe des Archives*.

71. V. A. Kučkin, Odin iz istočnikov Ellinskogo Letopisca vtorogo vida (Une source de la seconde rédaction de l'Ellinskij Letopisec), *Viz. Vrem.*, 27, 1967, p. 319-324. Sur l'importance de la diffusion en Russie de la réponse d'Anastase le Sinaïte, voir M. Djakonov, *Vlast' moskovskih gosudarej* (Le pouvoir des princes de Moscou), St. Petersbourg, 1889, p. 44-47. La réponse d'Anastase est insérée encore dans un recueil juridique du XIIIe siècle, connu sous le nom de *Merilo Pravednoe (La balance juste)*, destiné à enseigner aux juges les principes moraux de la justice : cf. M. N. Tihomirov, *Issledovanie o Russkoj Pravde (Recherches sur la Russkaja Pravda)*, Moscou, Leningrad, 1941, p. 91-94.

72. En Russie prémongole, les deux ouvrages de base contenant les réponses d'Anastase le Sinaïte furent les *Pandectes* de Nikon de la Montagne Noire et l'*Izbornik de Svjatoslav* de 1073. La réponse qui figure dans la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* est empruntée à l'*Izbornik*, mais en donne une version russisée : cf. V. A. Kučkin, *art. cit.*, p. 323-324 ; d'après cet auteur, la réponse d'Anastase ne serait pas le seul emprunt fait par l'*Ellinskij Letopisec* à l'*Izbornik de Svjatoslav*.

Le *Hronograf po velikomu izloženiju* aurait emprunté ses éléments aux *Chroniques* d'Hamartolos, de Malalas et de Georges le Syncelle. Cette dernière œuvre semble ne pas avoir circulé en Russie sous une forme indépendante[73] ; en revanche, elle a probablement été utilisée très tôt par les compilateurs. Son importance pour la formation d'une tradition historique proprement russe est considérable : à la différence des autres chroniques byzantines, elle fournissait un système de datation et un cadre chronologique qui furent repris par les chroniqueurs russes. Ainsi la *Chronique de Kiev* signale-t-elle toutes les années, même quand aucun événement n'y est connu, comme le fait Georges le Syncelle pour les olympiades, alors qu'Hamartolos et Malalas ne donnent pas de dates[74]. A la relation du siège de Constantinople par les Russes sous Michel Ier, prise à Hamartolos, le compilateur du *Hronograf po velikomu izloženiju* aurait ajouté les informations proprement russes : histoire d'Askold et Dir[75], histoire d'Igor, à laquelle il rattache sans doute la relation de la seconde expédition des Ougres contre Constantinople, ce qui l'amène à attribuer à Igor trois expéditions au lieu de deux[76]. Cette tradition, enrichie d'emprunts puisés à la *Vie de Saint Basile le Jeune*[77], serait transmise par les *Hronografičeskie Palei*, la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, la *Chronique* de Novgorod et le *Récit des Temps Passés*.

Le *Hronograf po velikomu izloženiju* donnait un exposé bref et chronologique de l'histoire romaine et byzantine, et s'achevait avec des épisodes russes intimement liés à l'histoire de Byzance[78]. Il fournissait ainsi un modèle à l'élaboration d'une histoire de la « terre russe », histoire qui à partir du XIe siècle pouvait être continuée par les annales princières. Le chroniqueur kiévien du XIe siècle relatait trois événements russes directement liés à l'histoire byzantine : sous le règne de Michel Ier, le récit de « l'appel fait aux Varègues » et l'histoire d'Askold et de Dir, puis le récit des campagnes d'Igor contre Constantinople[79]. Au XIIe siècle, l'auteur du *Récit des Temps Passés* ne fait que reprendre cette chronique déjà russe, en lui ajoutant un préambule directement inspiré par la Chronique d'Hamartolos (sans doute dans sa version indépendante), à laquelle il emprunte la description des usages des diverses nations[80] ; ceci lui permet de situer la Russie parmi les peuples promis de tout temps à la chrétienté.

73. V. M. ISTRIN, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 410. La traduction de la chronique de Georges le Syncelle aurait été réalisée à Kiev, au XIe siècle, d'après une rédaction grecque qui en donnait une version abrégée ; choisie sans doute par les compilateurs en raison de la relation détaillée qu'elle donnait de l'histoire juive depuis la déportation à Babylone jusqu'à la naissance du Christ, elle n'a laissé que peu de traces dans la littérature russe ; V. M. Istrin a donné une édition de la version slave de Georges le Syncelle dans le *Žurnal Ministerstva narodnogo prosveščenija*, 8, 1903.

74. V. M. ISTRIN, *Hronika*, II, p. 410.

75. *Récit des Temps Passés*, éd. Lihačev, I, p. 18 ; éd. S. H. Cross, p. 60.

76. C'est cette version des événements russes que l'on trouve dans la première Chronique de Novgorod, qui date la première expédition d'Igor de l'année 922.

77. Cette vie, selon Istrin, aurait été traduite en Russie kiévienne au XIe siècle : V. M. ISTRIN, O žitie Vasilija Novogo (La Vie de saint Basile le Jeune), *Izvestija otdel. russkogo jazyka i slovesnosti*, 22, 2, 1917, p. 320-325. La version slavo-russe de ce texte a été publié par A. N. VESELOVSKIJ, *Žurnal ministerstva narodnogo prosveščenija*, 1889, p. 80-92.

78. V. M. ISTRIN, *Hronika*, p. 419.

79. *Ibid.*, p. 421.

80. *Récit des Temps Passés*, éd. Lihačev, I, p. 15-16 ; éd. S. H. Cross, p. 57.

Contrairement au *Hronograf po velikomu izloženiju*, auquel elle doit vraisemblablement la chronologie et les informations russes, la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* participe d'une conception universaliste de l'histoire ; les informations byzantines, relatées principalement d'après la *Chronique* d'Hamartolos, et les emprunts bibliques, y tiennent la plus grande place ; Byzance y est représentée comme le centre de l'histoire chrétienne : dans toutes les versions de la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, l'épisode de la prise de Jérusalem par Titus est immédiatement suivi par le récit russe de la prise de Constantinople par les Croisés en 1204[81]. Ainsi l'identification de Byzance à la ville sainte apparaît-elle clairement affirmée.

Proches de la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* et composés comme elle à la fin du XIIIe siècle, le *Chronographe des Archives* et celui de *Vilno* participent cependant d'une orientation différente ; l'histoire byzantine, réduite aux informations essentielles données d'après Hamartolos, et à la chronologie, y tient une place secondaire, au profit de l'histoire biblique, des apocryphes paléo-testamentaires et de l'*Histoire* de Flavius Josèphe ; peu étudiées jusqu'à présent, ces compilations semblent avoir été composées dans un milieu judaïsant, à une époque où la polémique anti-juive se développait avec violence dans la Russie du Nord-Est[82].

Le *Hronograf po velikomu izloženiju*, *Le Récit des Temps Passés*, la première rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* et les *Hronografičeskie Palei* témoignent d'un premier essai tenté par les Russes pour se situer dans l'histoire universelle ; toutes ces œuvres appartiennent à la période kiévienne. La seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, composée à Suzdal', nouveau centre de la Russie après l'invasion mongole, garde au centre de ses préoccupations l'histoire de Byzance, considérée comme l'histoire de la chrétienté ; les informations récentes y tiennent peu de place ; comme dans les compilations kiéviennes, le passé russe, greffé sur le tronc commun de l'histoire byzantine, y apparaît comme l'histoire de la « terre russe » dans son ensemble. Au XIIIe siècle, cette conception centraliste de l'histoire, liée à la domination politique de la principauté de Kiev, disparaît ; l'histoire de la « terre russe » se fractionne pour devenir l'histoire des principautés locales ; le Nord et le Sud de la Russie connaissent alors deux traditions historiques distinctes, se divisant chacune en plusieurs branches[83].

Les chronographies continuent ensuite à être utilisées ; elles le seront d'ailleurs jusqu'au XVIIIe siècle, mais, à partir de la fin du XIVe siècle, le fonds littéraire ancien s'enrichit d'apports constants, rendus possibles par la multiplication des traductions, faites soit à Constantinople, soit au Mont Athos, et par leur circulation très rapide aussi bien chez les Slaves méridionaux que chez les Russes[84]. Les

81. Voir N. A. MEŠČERSKIJ, Drevnerusskaja povest' o vzjatii Car' grada Frjagami kak istočnik po istorii Vizantii (Le récit vieux-russe de la prise de Constantinople par les Francs en tant que source pour l'histoire de Byzance), *Viz. Vrem.*, 9, 1956, p. 170-185.

82. V. M. ISTRIN, *Zamečanija o sostave Tolkovoj Palei*, p. 154. A propos des milieux judaïsants de Pologne et de la Russie du Nord-Est au XIIIe siècle, voir ISTRIN, Hronografy v russkoj literature, *Viz. Vrem.*, 5, 1898, p. 143.

83. V. M. ISTRIN, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 429.

84. A partir du XIVe siècle s'ouvre une nouvelle période de la littérature russe, celle de la seconde influence slave méridionale ; chez les Slaves du Sud, et en particulier chez les Bulgares, un nouvel intérêt pour les textes byzantins se manifeste par des activités de correction et de remise à jour des anciennes traductions du grec.

compilateurs jugent nécessaire d'ajouter à leurs textes des informations sur l'ensemble des Slaves. Au xve siècle, le *Chronographe de l'Académie des Sciences* enchaîne l'histoire de Byzance, des Slaves et des Russes ; sa source principale est Constantin Manassès, qui donne moins de détails qu'Hamartolos ou Malalas, mais embrasse une plus large période chronologique[85]. Avec cette compilation, l'historiographe russe entre dans une nouvelle période, qui mériterait une étude particulière et sur laquelle je ne peux pas m'étendre dans cet article[86].

Approches philologiques.

Si l'on met à part le *Hronograf po velikomu izloženiju* dont, malgré de fortes présomptions, l'existence n'est pas certaine, les compilations chronographiques russes se divisent en deux groupes bien distincts : 1) la première rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, qui suit uniquement Hamartolos et Malalas, n'accorde pas de place aux informations russes et ne fait que peu d'emprunts aux écrits bibliques ; cette tradition n'a aucune postérité ; 2) la seconde rédaction de l'*Ellinskij Letopisec*, qui avec Hamartolos et Malalas cite un nombre considérable d'autres sources. Avec ce document apparaît un système de composition qui s'impose de façon presque universelle en Russie, puisqu'on le retrouve aussi bien dans des textes contemporains répondant à une autre préoccupation, comme le *Chronographe des Archives*, que dans des compilations très postérieures, comme le *Chronographe de l'Académie des Sciences*. Quelle est la source de ce genre littéraire très spécifique qu'est la chronographie russe ? S'agit-il de la reprise d'un modèle venu de Bulgarie, ou d'un agencement entièrement original conçu par les seuls Russes ? Les chercheurs qui s'attachent à résoudre cette question ne peuvent recourir qu'à la philologie, et leurs arguments semblent souvent fragiles.

A. A. Šahmatov estime que les *Chroniques* d'Hamartolos et de Malalas ont été connues en Russie par l'intermédiaire de traductions bulgares. De même, la compilation des principaux textes transmis par les *Chronographes* russes aurait été effectuée en Bulgarie ; la première rédaction de l'*Ellinskij Letopisec* ne serait que la version abrégée d'un original du xe siècle, qui aurait réuni toutes les sources

Les lettrés russes rencontrent à Constantinople, au couvent du Stoudios, et au Mont Athos, les clercs serbes et bulgares, et procèdent à des échanges de textes. A. I. Sobolevskij, *Perevodnaja literatura moskovskoj Rusi*, annexe II, p. 24-26, donne la liste des manuscrits copiés aux xive et xve siècles à Constantinople ou à l'Athos par des moines russes ; voir aussi I. Dujčev, Centry vizantijsko-slavjanskogo obščenija i sotrudničestva (Les centres d'échange et de coopération culturelle byzantino-slaves), *Trudy otd. drevnerusskoj literatury*, 19, 1963, p. 107-129 ; V. A. Mošin, O periodizacii russkojužnoslavjanskih literaturnyh svjazej X-XV vekov, *ibid.*, p. 85-87.

85. Avec la chute de Constantinople, le *Chronographe* du xve siècle est bientôt compris comme l'histoire de la troisième Rome ; le récit russe de la prise de Constantinople par les Turcs, et la traduction, presque contemporaine de l'œuvre, de la *Lamentation* de Jean Eugénikos, paraissent y avoir été introduits avec une intention idéologique très marquée : N. A. Meščerskij, ' Rydanie ' Ioanna Evgenika i ego drevnerusskij perevod (La ' Lamentation ' de Jean Eugénikos et sa traduction vieux-russe), *Viz. Vrem.*, 7, 1953, p. 72-86.

86. Le *chronographe de l'Académie des Sciences*, connaît au xvie et au xviie siècle de nouvelles rédactions ; au xviie siècle y sont introduites des informations sur l'histoire européenne : cf. V. M. Istrin, *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 419 ss.

connues par les divers chronographes que nous avons énumérés ; il aurait de plus contenu les articles d'édification morale qui sont rassemblés dans l'*Izbornik de Svjatoslav* de 1073. Les différences linguistiques et littéraires qui peuvent être observées dans les différents recueils ne seraient, d'après cet auteur, attribuables qu'à des remaniements successifs[87].

Au contraire, V. M. Istrin et les historiens soviétiques pensent que les textes repris par les compilateurs ont été traduits directement du grec en russe, et ont connu en Russie une diffusion antérieure ou parallèle à l'apparition des recueils historiques ; les chronographies auraient donc été composées en Russie entre le XIe et le XIIIe siècle. Pour le montrer, les auteurs soviétiques s'attachent à découvrir dans les œuvres isolées des éléments linguistiques proprement russes, mais ces tentatives gardent un caractère fragmentaire qui, lié à l'impossibilité où ces chercheurs se trouvent de proposer, pour la haute époque, des critères de traduction spécifiquement russes, rendent leurs hypothèses fragiles. L'origine bulgare de la traduction de Malalas étant généralement admise[88], les philologues s'attachent à prouver l'origine russe de la traduction d'Hamartolos ou de la version slave de Flavius Josèphe[89]. Dans plusieurs études consacrées à la syntaxe des œuvres slavo-russes traduites du grec, M. M. Kopylenko apporte une intéressante contribution aux hypothèses « russisantes » ; il va jusqu'à supposer que la première rédaction slave du *Roman d'Alexandre*, telle qu'elle apparaît dans la première rédaction, c'est-à-dire la plus ancienne, de l'*Ellinskij Letopisec*, serait due à un traducteur kiévien du XIe siècle[90]. Ainsi, exception faite de Malalas, les principaux textes utilisés par les compilations russes auraient été traduits en Russie kiévienne à une même époque (XIe-XIIe siècle). Une telle affirmation suppose l'existence au XIe siècle d'une langue littéraire russe, distincte du slave commun[91]. Cette distinction, on le sait, existait pour la langue parlée, dont l'écriture épistolaire sur écorce de bouleau apporte les témoignages les plus anciens[92] ; mais il n'en va

87. A. A. ŠAHMATOV, *Drevnebolgarskaja enciklopedija Xgo veka*, p. 33-35.

88. Voir *supra*, note 44. Bien qu'Istrin ait contesté la valeur de la notice du prêtre Grégoire, il ne semble pas avoir mis sérieusement en doute l'origine bulgare du Malalas slave : *Hronika Georgija Amartola*, II, p. 429.

89. N. A. MEŠČERSKIJ, *Istorija Iudejskoj vojny*, p. 68-96.

90. M. M. KOPYLENKO, Iz issledovanij o jazyke slavjanskih perevodov pamjatnikov vizantijskoj literatury (Recherches sur la langue des traductions slaves des œuvres littéraires byzantines), *Viz. Vrem.*, 16, 1959, p. 82-91.

91. Un essai de caractérisation de la langue littéraire russe de la haute époque a été tenté par A. I. SOBOLEVSKIJ, Osobennosti russkih perevodov domongol' skogo perioda, p. 162-176 ; V. M. ISTRIN, *Hronika...*, II, p. 271, lui fait le reproche de considérer comme spécifiquement russes des mots qui se retrouvent dans les œuvres slaves méridionales ; les auteurs soviétiques sont moins prudents, et affirment avec force l'existence d'une langue écrite spécifiquement russe pour le XIe siècle, sans toutefois emporter la conviction : cf. S. P. OBNORSKIJ, *Očerki po istorii russkogo literaturnogo jazyka staršego perioda (Recherches sur l'histoire de la langue littéraire russe de la haute époque)*, Moscou, Leningrad, 1946 ; Z. P. JAKUBINSKIJ, *Istorija drevnerusskogo jazyka (Histoire de la langue russe ancienne)*, Moscou, 1953, p. 135, 342 ; N. A. MEŠČERSKIJ, *Istorija Iudejskoj vojny*, p. 15.

92. *Paleografičeskij i lingvističeskij analiz novgorodskih berestjanyh gramot (Analyse paléographique et linguistique des écrits novgorodiens sur écorce de bouleau)*, Moscou, 1955. L'usage courant de l'écriture à la haute époque est également attesté par une série d'inscriptions : cf. D. A. AVDUSIN, M. N. TIHOMIROV, Drevnejšaja

pas de même pour la langue littéraire que les Russes acquirent à la fin du xe ou au début du xie siècle, par l'intermédiaire des livres liturgiques bulgares. Non seulement la langue slave commune était parfaitement accessible à tout lettré russe, mais c'est à travers les modèles et les stéréotypes de cette langue de traduction que les Russes apprirent eux-mêmes à écrire et à traduire. Certes, cette langue littéraire connut en Russie un développement original : peu à peu des mots russes se mêlèrent au bulgare, puis il y eut abandon des formes dialectales bulgares au profit des mots russes[93] ; au xiiie siècle, la langue slave d'église se différencie nettement en trois rédactions, serbe, bulgare et russe, et à partir de cette époque les philologues peuvent plus aisément reconnaître la langue primitive des versions anciennes, quelle que soit l'origine des manuscrits qui les transmettent. Pour la haute époque, c'est-à-dire pour le xie et le xiie siècle, il n'y a pas de critères sûrs : le fait que la majorité des textes qui nous intéressent ne soient conservés que par des manuscrits russes, ne constitue pas une preuve suffisante[94]. Le caractère isolé des études philologiques entreprises jusqu'à présent entretient la confusion : on ne peut souscrire à une méthode qui consiste à rechercher dans un texte un certain pourcentage de mots ou de tournures syntaxiques spécifiquement russes, et à l'opposer à un fonds lexicologique slave commun. Un tel procédé ne peut, en effet, apporter aucun argument décisif contre l'hypothèse de la « russisation » progressive de textes, à l'origine, bulgares[95]. V. M. Istrin, dans son étude sur la traduction

russkaja nadpis' (La plus ancienne inscription russe), *Vestnik Akad. Nauk SSSR*, 4, 1950, p. 74 ss. ; A. S. ORLOV, *Bibliografija russkih nadpisej XI-XV vekov (Bibliographie des inscriptions russes du XIe-XVe siècle)*, Moscou, 1952 ; B. A. RYBAKOV, *Russkie datirovannye nadpisi XI-XIV vekov (Les inscriptions russes datées du XIe-XIVe siècle)*, Moscou, 1964.

93. Le premier stade de la langue littéraire vieux-russe correspond au second stade de la langue slave d'Église, où langue littéraire commune : cf. A. MEILLET, *Manuel du vieux-slave*, Paris, 1934, p. 3 et ss. V. M. Istrin retient comme critère de l'origine russe d'une traduction de la haute époque l'emploi, dans une même œuvre, de formes dialectales propres au bulgare occidental et au bulgare oriental ; le même auteur a relevé, dans le texte de l'Hamartolos slave, plus de 800 mots qui n'apparaissent ni dans le dictionnaire de Fr. MIKLOSICH, *Lexicon palaeoslovenico-graeco-latinum*, Vienne, 1862-1865, ni dans celui de Sreznevskij, *Materialy dlja slovarja drevne russkogo jazyka*, St. Petersbourg, 1890-1912 ; pourtant la comparaison des 6.800 mots, qui entrent dans son dictionnaire de l'Hamartolos slave, avec le matériel lexicologique d'autres œuvres traduites, n'apporte, selon lui, dans la majorité des cas, rien de neuf ; la traduction slave du matériel lexicologique grec est, dans l'ensemble, absolument stéréotypée, et ce n'est que dans l'assemblage des mots que les traducteurs font preuve d'une certaine souplesse : cf. ISTRIN, *Hronika*, II, p. 227 et ss.

94. Les traductions et œuvres bulgares anciennes ne se sont généralement conservées, du fait des destructions subies durant la conquête turque, que dans des rédactions russes et serbes ; l'histoire de la littérature bulgare ancienne dépend donc étroitement de la tradition littéraire russe : cf. D. S. LIHAČEV, The type and character of the byzantine influence on old Russian literature, *Oxford Slavonic Papers*, 13, 1967, p. 28.

95. Dans son étude lexicologique de l'Hamartolos slave, V. M. Istrin a relevé 910 mots qui n'avaient pas, jusque-là, été recensés dans la littérature vieux-slave ; sur ces 910 mots, 18 lui semblent être plus particulièrement russes (*Hronika*, II, p. 241) ; les autres témoignent d'une langue littéraire plus évoluée et plus riche que celle de la traduction de Malalas, mais qui pouvait être celle de tout bon lettré

slave d'Hamartolos, notait déjà que seule une étude lexicologique globale de tous les monuments slavo-russes de la haute époque, y compris les traductions bulgares et serbes, pourrait révéler des différences fondamentales[96]. On est surpris qu'une telle recherche n'ait pas été entreprise, à notre époque, avec des moyens scientifiques modernes.

Si l'étude philologique des textes isolés n'apporte pas, nous semble-t-il, de preuve décisive de l'origine russe des traductions des œuvres byzantines profanes, elle révèle, en revanche, un matériel lexicologique très riche, qui nous intéresse tant pour la connaissance des méthodes de traduction du grec en slave[97] que par les renseignements qu'il apporte sur la connaissance du grec dans les milieux russes cultivés des XIe et XIIe siècles[98]. Quelle qu'ait été leur langue originale, les

slave (voir *Hronika...*, II, p. 241 ss., p. 274) ; on peut donc aussi bien supposer que la traduction d'Hamartolos, bulgare à l'origine, a fait l'objet d'une nouvelle rédaction en Russie kiévienne, que penser qu'elle a été effectuée directement du grec en russe, par un lettré qui possédait une bonne culture slave (*Hronika*, II, p. 273-274). C'est une certaine communauté de style avec les traductions de la même époque, dont le caractère russe est plus marqué (Georges le Syncelle, Flavius Josèphe), qui fait pencher Istrin vers l'hypothèse d'une traduction russe ; M. M. Kopylenko, dans son analyse de la syntaxe de l'Hamartolos slave, confirme les suppositions d'Istrin, en découvrant des tournures syntaxiques plus particulièrement russes dans la version des infinitifs grecs (propositions subordonnées commandées par « da by ») ; l'originalité des solutions syntaxiques de la traduction du *Roman d'Alexandre* se manifeste également dans la traduction des infinitifs ; comparant les méthodes de version de la traduction de Malalas, qu'il tient pour bulgare, d'Hamartolos, et du *Roman d'Alexandre*, M. M. Kopylenko conclut que ce dernier texte témoigne d'un nouveau stade de développement de la langue littéraire, libérée de la syntaxe grecque : M. M. KOPYLENKO, Gipotaktičeskie konstrukcii slavjano-russkogo perevoda *Hroniki* Georgija Amartola (Les constructions hypotactiques dans la traduction slavo-russe de la Chronique de Georges Hamartolos), *Viz. Vrem.*, 12, 1957, p. 232-242 ; Iz issledovanij o jazyke slavjanskih perevodov vizantijskoj literatury (La langue des traductions slaves de la littérature byzantine), *Viz. Vrem.*, 16, 1959, p. 82-91. Le même auteur ne découvre, en revanche, dans la traduction de Flavius Josèphe, qui du point de vue lexicologique est la plus riche en termes vieux-russe, aucune tournure syntaxique qui se distingue vraiment du vieux-slave : O jazyke drevnerusskogo perevoda *Istorii Iudejskoj vojny* Iosifa Flavija (La langue de la traduction vieux-russe de l'*Histoire de la Guerre des Juifs* de Flavius Josèphe), *Viz. Vrem.*, 20, 1961, p. 164-183.

96. V. M. Istrin, *Hronika*, II, p. 271-272.

97. On trouvera dans V. M. ISTRIN, *Hronika*, II, p. 184-194, une importante étude sur les « grécismes » de l'Hamartolos slave et sur les différentes méthodes de traduction des termes techniques, religieux, des noms de fonctions et des titres civils byzantins. Beaucoup de mots restent non traduits : ils étaient parfaitement compris et faisaient partie de la langue littéraire ; d'autres, au contraire, sont rendus par des périphrases ou sont accompagnés de gloses explicatives. La plupart des grécismes de la traduction d'Hamartolos ont été recueillis par M. WASMER, Greko-slavjanskie etjudy III : grečeskie elementy v russkom jazyke (Études gréco-slaves III : les éléments grecs de la langue russe), *Sbornik otd. russkogo jaz. i slov.*, 91, 1912 ; Istrin en donne une liste aux p. 200-203 de son étude, avec une rubrique spéciale pour les mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires de Miklosich et de Sreznevskij ; il souligne que les grécismes des monuments slavo-russes sont loin d'avoir été étudiés systématiquement.

98. On ne connaît presque rien des milieux littéraires russes du XIe siècle. Il est probable qu'un groupe, une école de traducteurs a existé, sous Jaroslav, avec des

traductions des œuvres profanes, largement remaniées au cours des âges, laissaient aux traducteurs et aux copistes une grande liberté par rapport à la lettre de leur texte : ceux-ci sont paraphrasés ou abrégés, les nombreuses gloses qui y sont introduites témoignent souvent de la bonne connaissance qu'avaient les scribes russes des réalités de la vie byzantine, et de la langue grecque populaire[99]. Les études faites récemment sur les « grécismes » des textes russes[100] montrent que la connaissance de la culture grecque ne se limitait pas, en Russie, à l'emploi des termes techniques de la langue liturgique, communs à tous les slaves : les emprunts lexicaux, alimentés par la connaissance de la langue grecque parlée[101], furent continus et exercèrent une influence importante sur le développement de la langue russe elle-même, surtout dans le domaine des notions abstraites dont le slave était pauvre[102].

*
* *

Les recherches des philologues sont, dans beaucoup de cas, orientées par une préoccupation « nationaliste ». Or, prouver que ce sont bien des Russes qui ont effectué directement la traduction des documents grecs ensuite repris par les compilateurs, paraît d'un intérêt secondaire. L'étude des chronographies devrait s'engager dans des directions plus originales.

Nous avons déjà signalé que la compilation historique était un genre spécifiquement russe, qui n'a pas son équivalent chez les autres peuples slaves. Le problème des « modèles » éventuels semble finalement secondaire ; peut-être les Bulgares ont-ils eu aussi quelques compilations aujourd'hui perdues : du moment qu'ils n'ont pas poursuivi dans cette voie, l'hypothèse mérite-t-elle d'être envisagée?

méthodes de traduction et des critères communs : cf. ISTRIN, *Hronika*, II, p. 224 ss. Il y eut sûrement un groupe particulier de traducteurs autour de Théodose, qui ayant introduit la règle stoudite au monastère des Cryptes, chercha à faire traduire les principales œuvres liées à cette règle : D. I. ABRAMOVIČ, *Kievo-Pečerskij Paterik*, Kiev, 1930.

99. Cette connaissance se révèle surtout dans la traduction slave de Flavius Josèphe. N. A. Meščerskij relève, outre de nombreux grécismes déjà répertoriés par Wasmer, 25 *hapax* qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire gréco-slave, et 34 emprunts au grec, sans homologues dans le texte original, pour rendre une idée que le traducteur ne pouvait exprimer en slave. Meščerskij remarque, en outre, une tendance à remplacer les mots grecs classiques de l'original par leur équivalent liturgique, ou par des emprunts au grec vulgaire (ex. πίναξ par δίσκος, ἐπωμίς par emofor, βωμός par oltar, θρίαμβος par προέλευσις) : N. A. MEŠČERSKIJ, K voprosu o zaimstvovanijah iz grečeskogo v slovarnom sostave drevnerusskogo literaturnogo jazyka (Les emprunts faits au grec dans la langue littéraire vieux-russe), *Viz. Vrem.*, 13, 1958, p. 246-251 ; voir aussi *Istorija Iudejskoj vojny*, p. 68-75.

100. M. M. KOPYLENKO, O jazyke slavjanskogo perevoda *Žitija Nifonta* (La langue de la traduction slave de la *Vie de Saint Niphon*), *Viz. Vrem.*, 31, 1971, p. 146-161, montre comment certains groupes d'associations sémantiques, passés dans la langue russe parlée, proviennent de calques de verbes ou d'expressions grecques.

101 MEŠČERSKIJ, *art. cit.*, p. 261, insiste sur le rôle des relations directes entre Byzance et les Slaves méridionaux pour l'introduction, dans la langue russe, de termes du grec vulgaire.

102. *Ibid.*, p. 260-261.

Il y a eu, à Byzance, des œuvres de compilation nombreuses, soit pour la polémique religieuse, soit pour l'édification morale ; se demander si les Russes ont tiré leur inspiration de ces écrits est moins important que de montrer comment ils les ont adaptés à leur réalité historique[103]. Quelle que soit l'origine lointaine du phénomène, nous n'avons à envisager que ce qui nous est parvenu, c'est-à-dire une série homogène et continue de documents ayant un ensemble de caractéristiques communes. Il ne s'agit de rien de moins que de la connaissance d'une tradition historique : le peuple russe, en même temps qu'il se donne une organisation politique, et qu'il dégage sa langue du slave commun, apprend à situer son évolution par rapport à celle des peuples et des états voisins. La question majeure nous semble donc être de savoir ce qu'implique, pour l'état kiévien en voie de développement, la découverte du rapport entre le passé et le présent.

Les travaux des érudits ne sont évidemment pas négligeables : ils apportent, au contraire, tous les éléments indispensables pour mener une enquête ; mais le parti tiré de ce matériel reste insuffisant. Nous avons pu noter la persistance de deux types d'expression : 1) jusqu'à une date tardive, les textes religieux sont transmis suivant des canons immuables, de sorte que leur archaïsme ne cesse de s'affirmer ; 2) au contraire, la littérature historique se plie aux variations de la langue. Ainsi, pendant plusieurs siècles, deux cultures littéraires se juxtaposent. Au lieu de parler, globalement, d'un « héritage chrétien » aux origines de la culture kiévienne[104], il faudrait faire le partage entre deux versions de cet héritage, l'une fixiste, quasi immobile, l'autre évolutive, faisant appel, ce qui ne saurait être un simple hasard, aux données de la chronologie, et rattachant les événements du temps aux données de l'histoire biblique.

Dès leur début, avec le *Hronograf po velikomu izloženiju*, les chronographies se placent sous le signe du temps mesuré ; la méthode génétique (c'est tel exemple qui est suivi, telle source qui est recopiée) révèle ici son insuffisance : elle est incapable de montrer ce que signifie pour les Russes de l'époque kiévienne le recours à un système de datation rigoureux, permettant d'insérer la Russie dans l'ensemble du monde chrétien.

Avant la christianisation, les Russes possédaient des traditions relatives à leurs origines : la chronique de Kiev et diverses légendes en portent la trace[105]. Une recherche systématique permettrait de définir, au moins globalement, les

103. En fait, on a pu dire que toutes les œuvres russes de la période prémongole, même les œuvres originales, étaient directement inspirées par des modèles byzantins, le *Slovo d'Igor* représentant la seule exception à cette règle : cf. ISTRIN, *Očerk istorii drevnerusskoj literatury*, p. 7-8, et *Zamečanija o sostave Tolkovoj Palei*, p. 137 ss., et 155 ; voir aussi Ihor ŠEVČENKO, On some sources of Prince Svjatoslav's Izbornik of the year 1076, *Orbis Scriptus*, 1966, p. 723-738 ; V. F. DUBROVINA, O grečeskih paralleljah k Izborniku 1076 goda (Les parallèles grecs de l'Izbornik de 1076), *Izvestija Ak. Nauk, otd. literatury i jazyka*, 22, 2, 1963, p. 104-109.

104. Comme le fait I. P. EREMIN, *Literatura drevnej Rusi (La littérature de la Russie ancienne)*, Moscou, Leningrad, 1966, p. 9-17.

105. A ce sujet, B. A. RYBAKOV, *Drevnjaja Rus', skazanija, byliny, letopisi (La Russie ancienne, contes, bylines, chroniques)*, Moscou, 1963 ; V. Ja. PROPP, *Istoričeskie korni volšebnoj skazki (Les racines historiques du conte merveilleux)*, Leningrad, 1946, et *Russkij geroičeskij epos*, Leningrad, 1955 ; V. Ja. PROPP, B. N. Putilov, *Epičeskaja poezija russkogo naroda, Byliny (La poésie épique du peuple russe, les bylines)*, t. I, Introduction, Moscou, 1958.

conceptions du passé répandues avant le XIe siècle. Il serait essentiel de savoir si les « histoires » primitives comportaient déjà un cadre historique, et répondaient à un souci d'universalisme, fût-ce simplement à l'échelle des groupes slaves[106]. On voit les deux possibilités qui s'ouvrent ici : ou bien la tradition historique prékiévienne réapparaît, au XIe siècle, dans les chronographies ; ou bien, contre cette tradition, et dans des circonstances qu'il faudrait définir, se constitua, autour des princes de Kiev, un nouveau type d'histoire[107].

La constitution d'un ensemble continu de textes historiques, s'étendant sur une très longue période, dépasse la simple question des influences et des modèles. Elle revêt une signification politique et culturelle qui intéresse aussi bien Byzance que la Russie. Les textes qui servent de matériel primaire aux compilateurs viennent de Constantinople, mais ils passent à travers un certain nombre de filtres (relais bulgare, traduction en slave ou en russe) qui en infléchissent l'orientation. Les chercheurs russes ont montré l'importance des emprunts faits aux Grecs. A partir de leurs études, il est possible d'aller plus loin, en explorant deux voies. La première consisterait à chercher les raisons conjoncturelles qui expliquent le choix des éléments retenus par les chronographes, ainsi que les transformations intervenues d'une version à l'autre ; nous avons vu, à propos de la chronographie judaïsante, un exemple d'infléchissement provoqué par des événements précis, mais bien d'autres rapprochements doivent encore être opérés. Les byzantinistes sont intéressés par cette enquête au même titre que les slavisants. Je ne prends qu'un exemple, en soulignant qu'il s'agit d'une hypothèse : le développement des traductions indigènes à Kiev, à partir du XIe siècle, n'est-il pas la conséquence indirecte du renouveau culturel byzantin à la même époque? Le rapprochement semble s'imposer, mais il exigerait une série de vérifications permettant de suivre la diffusion et la compréhension des textes grecs au XIe siècle.

Une fois opérés tous les recoupements possibles, il faudrait explorer l'autre voie, et s'interroger sur la naissance d'une culture historique dans un État en voie de constitution politique : quelles conceptions des événements, des rapports de force, apparaissent dans les chronographes? A ce niveau, l'analyse reposerait sur une étude des structures de chaque compilation historique, mettant en relief les permanences depuis la période prékiévienne jusqu'à l'époque mongole, et montrant comment le recours à l'histoire est, pour les Russes, un moyen de définir leur personnalité. Avant d'atteindre cette recherche sur les mentalités, il reste, il faut l'avouer, une longue étape intermédiaire à parcourir.

Irène SORLIN.

106. B. A. RYBAKOV, *op. cit.*, p. 22-38.

107. On trouvera une bonne bibliographie des origines de la chronographie russe dans RYBAKOV, *op. cit.*, p. 159-173 ; toutefois le problème ne semble pas avoir été posé sous l'angle du conflit.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Mémoire

Dossiers

Études et documents

Études byzantino-slaves

Imprimerie A. Bontemps, Limoges (France) — Dépôt légal : 2e trimestre 1973